


UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT
003 1719




UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT
003 1719





LA VIE
DE
PHILIPPE II.
ROI D'ESPAGNE.

LA VIE
DE
PHILIPPE II.
ROI D'ESPAGNE,
TRADUITE DE L'ITALIEN
DE
GREGORIO LETI.
TOME TROISIEME.



A AMSTERDAM;
Chez *PIERRE MORTIER.*
MDCCXXXIV.



LA VIE
DE
PHILIPPE II.
ROI D'ESPAGNE.



PREMIERE PARTIE.

LIVRE XVIII.

ARGUMENT
DU LIVRE DIX-HUITIEME.

Voyage du Comte d'Egmont en Espagne. Décision sur la liberté de conscience. Réponse de Philippe. Retour du Comte d'Egmont en Flandres. Mariage d'Alexandre Farnese. Embarquement de la Princesse son épouse. Célébration des noces. Demande extraordinaire de l'Empereur au Pape. Mouvemens en Flandres au sujet de la Religion. Ordres du Roi Catholique. Assemblée à ce sujet. Pri-

viléges des Provinces. Et du Brabant. Convocation des Etats-Généraux des Pays-Bas. Succès de cette assemblée. Abouchement des Reines d'Espagne & de France. Diversité de sentimens sur cette entrevue. Certitude à ce sujet. Résolution de Soliman d'attaquer Malte. Situation & qualité de cette Ile. Préparatifs du Grand-Maitre. Attaque du fort St. Elme. Situation de ce Château. Mesures du Roi Catholique pour la défense de ses Etats. Don Garcias de Tolède Général de ses fortes maritimes. Ordres à Naples & en Sicile. Craintes des Puissances de l'Europe. Départ de la Flotte Turque. Précautions du Grand-Maitre. Débarquement des Turcs. Ils tiennent conseil. Mustafa se rend à St. Elme. Prise de ce Fort. Réponse du Grand-Maitre aux propositions des ennemis. Siége du Fort St. Michel. Philippe donne ordre de secourir Malte. Retraite des Turcs. Colére de Soliman. Joye générale du départ des Turcs. Particularitez remarquables de cette expédition. Mouvemens des Turcs. Le Roi d'Alger leur améne du secours. Espions Chrétiens. Rudes assauts au Fort St. Michel. Le Grand-Maitre secourt à propos cette forteresse. Assaut général. Armée du Roi d'Espagne au secours de Malte. Débarquement des Chrétiens. Retraite des Infidèles. Perte de part & d'autre. Colére & menaces de Soliman. Démarches du Grand-Maitre après sa délivrance. Secours qu'il reçoit. Nouveaux préparatifs pour sa défense. Course & retour de la Flotte d'Espagne. Zèle de Philippe à secourir les Chrétiens. Le Pape tente inutilement d'introduire l'Inquisition à Venise. Mort

de

de ce Pontife. Exhortation du Roi d'Espagne aux Cardinaux. Missionnaires envoyez dans les Indes. Histoire des animaux & des plantes de ces pays. Description de cet ouvrage. Dépense que Philippe fit à ce sujet. Recouvrement de plusieurs savans ouvrages perdus. Soins de Philippe à ce sujet. Ses ordres pour la conservation de ces manuscrits. Ce qu'ils renfermoient. Réponse de Philippe au Duc d'Albe. Création du Pape Pie V. Crainte que le peuple en conçoit. Sentimens du Roi Catholique. Sa lettre au Grand-Inquisiteur à ce sujet. L'Empereur demande au nouveau Pontife du secours contre les Turcs. Pie demande à Philippe l'Archevêque de Tolède prisonnier. Qui lui est accordé. De même que le pouvoir d'imposer une taxe sur le Clergé de Naples. Titres & pouvoir donnez au Roi d'Espagne par le Pape. Convocation d'un Concile Provincial en Espagne. Lettre de Sa Majesté Catholique à ses Ambassadeurs. Accouchement de la Reine Isabelle. Rigoureuses ordonnances de Philippe contre les livres hérétiques. Situation des Pays-Bas à l'égard de la Religion. Requête présentée à la Gouvernante. Démarches de cette Princesse. Origine des Gueux dans les Pays-Bas. Résolution du Roi de s'y transporter. Obstacles pour ce voyage. Il abandonne ce dessein. Ses inquiétudes. Sentimens dans le Conseil d'Espagne. Desseins du Turc contre l'Ile de Chio. Etat & politique des Turcs. Situation de cette Ile. Ruse des Turcs pour la surprendre. Projet contre Alger sans succès. Ravages de l'Armée Ottomane. Tolède s'approche inutilement des Turcs. Avantages des Chrétiens.

Secours que le Roi d'Espagne donne à l'Empereur. Conformité de sentimens entre le Pape & Philippe. Vœux du Pontife en faveur de ce Monarque. Le Sénat de Milan excommunié. Conduite du Roi d'Espagne à ce sujet. Extinction de l'Ordre des Humiliez. Foiblesse de Philippe dans cette rencontre. Entreprise du Pape contre les priviléges du Royaume de Naples. Jugement du Roi Catholique. Motifs du respect de ce Monarque pour les Souverains-Pontifes. Dispositions des autres Princes à ce sujet. Attentat de la Cour de Rome contre le droit des nations. Soumission du Duc de Florence au Pontife. Réhabilitation des Caraffes. Expédition de Soliman en Hongrie. Despotisme de ce Grand-Seigneur. Sa mort. Arrivée de la Princesse Marie à Parme.

1565.

Voyage du Comte d'Egmont en Espagne.

JAMAIS il n'y avoit eu autant de division qu'on en voyoit dans le Conseil de Flandres, l'aigreur suite ordinaire de la diversité de sentimens y devenoit plus vive de jour en jour, sur le prétexte vrai ou simulé que la plupart prenoient de soutenir la Religion. Les uns rejettoient absolument le Concile, les autres ne vouloient point entendre parler d'Inquisition, la majeure partie combattoit l'établissement de l'un & l'autre tant souhaité par le Roi Catholique. Telle étoit la triste situation de la Gouvernante: chargée des ordres pressans de la Cour, elle se voyoit hors d'état de les exécuter, & dans une perplexité d'esprit inconcevable, à la vue des extrêmitez qu'annonçoient les oppositions des Ministres. Dans cet embarras, elle

le ne crut pouvoir prendre de parti plus expédient que celui d'envoyer le Comte d'Egmont en Espagne, pour y faire un raport fidele & circonstancié des conjonctures où étoient les affaires. Ce Seigneur partit de Bruxelles le 3. de Janvier, & il fut reçu à Madrid avec tous les honneurs, que méritoit un Général de sa réputation & de sa naissance. Il y obtint tout ce qu'il demanda pour ses intérêts particuliers, mais à l'égard des requêtes qu'il présenta au nom des peuples par rapport à la Religion, le Roi ne voulut point lui donner de réponse positive. 1565.

Décision sur la liberté de conscience.

Avant même que de lui rien dire sur cet article important, ce Monarque convoqua une assemblée de Théologiens du Royaume, jusqu'au nombre de cinquante des plus célébres, dont il voulut avoir le sentiment sur la liberté de conscience, que plusieurs villes des Pays-Bas demandoient de la maniére la plus pressante. Les Docteurs délibérérent deux jours de suite, & le troisiéme ils convinrent, au moins la plupart, que vû l'état de ces Provinces, pour éviter un plus grand mal, qu'on devoit craindre d'une revolte inévitable des villes supliantes, qui secoueroient le joug de l'obéissance de leur légitime Souverain & de l'Eglise Catholique, Sa Majesté pouvoit sans offenser Dieu accorder à ces peuples la liberté de conscience qu'ils demandoient.

Réponse de Philippe.

Philippe répondit sur le champ à ses Théologiens qu'il ne les avoit pas fait assembler pour savoir si cela lui étoit permis, mais afin qu'ils décidassent s'il y avoit

1565. une obligation de sa part de permettre cette liberté de conscience. Et sur ce qu'ils lui repliquérent qu'ils n'y voyoient aucun devoir absolu de sa part, ce Monarque se jettant à genoux dans le moment en leur présence aux piez d'un Crucifix, il prononça à haute voix ces paroles. „ Grand Dieu, Maitre de l'univers, je supplie du plus profond de mon cœur ta Majesté souveraine de me soutenir dans la résolution que j'ai prise, & dans laquelle je veux persévérer jusqu'au dernier soupir, de ne consentir jamais d'être apellé le maitre de ceux qui refusent de te reconnoitre pour leur Seigneur ". Ce fut après s'être affermi dans ce dessein, qu'il renvoya le Comte d'Egmont, avec des lettres pour la Gouvernante qui renfermoient ses ordres, & des instructions sur la conduite qu'elle devoit tenir. En même tems ce Monarque remit entre les mains du Comte le jeune Prince Alexandre, fils d'Octave Farnese & de Marguerite d'Autriche Ducs de Parme & de Plaisance, & dit à ce Seigneur: „ Entre les choses que vous aurez à présenter à la Régente, je confie ce jeune Prince à votre conduite. Vous lui rendrez tous les devoirs & tous les services, que vous devez au fils de ma sœur & de votre Gouvernante ".

Retour du Comte d'Egmont en Flandres.

Le Comte, après avoir baisé la main de Sa Majesté, & lui avoir marqué sa reconnoissance de l'honneur qu'elle lui faisoit de commettre à ses soins un aussi précieux dépôt, partit avec d'autant plus de satisfaction, qu'il étoit sûr que son retour alloit combler de joye la Gouvernante, par l'arrivée de son fils,

fils, & de plus par la nouvelle qu'il portoit de la conclusion du mariage de ce jeune Prince, avec Marie de Portugal fille du Prince Edouard & d'Isabelle de Bragance. En effet on ne peut exprimer les transports de Marguerite à la vue de ce cher fils unique; & de l'alliance éclatante qu'il devoit contracter avec la petite-fille du Roi Emmanuel, dont une autre petite-fille avoit épousé le Roi Philippe. Mais ce qui relevoit l'importance de ce mariage, étoit la renommée de cette Princesse, qu'on disoit ornée des plus éminentes qualitez du cœur & de l'esprit. On publioit que rien n'étoit au dessus de ses lumiéres & de sa pénétration, qu'elle possédoit parfaitement la langue Latine, que la langue Grecque lui étoit assez familiére, qu'elle n'ignoroit pas la Philosophie, qu'elle étoit savante dans les Mathématiques, enfin pour surcroit d'éloge, qu'elle se distinguoit plus particuliérement par ses vertus morales. 1565.

Mariage d'Alexandre Farnese.

Peu de jours après l'arrivée du Comte d'Egmont à Brusselles, la Gouvernante, conjointement avec le Duc Octave son époux, nouvellement venu d'Italie en Flandres pour voir son épouse & son fils, chargea le Seigneur de Teuloja Grand-Maitre de sa maison d'aller en Espagne, remercier Sa Majesté de la grace qu'elle lui avoit faite de choisir pour le jeune Prince son fils une Princesse aussi accomplie de sa personne, & d'une naissance si illustre. Et dans le même tems elle fit avec toute la diligence possible équiper une Flotte, pour aller chercher la future épouse en Portugal. L'arme-

1565. ment brilloit par une magnificence vraiment royale, les vaiſſeaux ornez avec une pompe éclatante portoient quantité de gens de guerre, & un nombre conſidérable de Dames & de Cavaliers d'élite, tous commandez par le Comte de Mansfelt Général de la Flotte. Marie s'embarqua à Lisbonne au mois d'Aout, accompagnée d'une grande partie de la Nobleſſe Portugaiſe. Mais à peine fut-on éloigné du port, que la mer commença à ſe troubler, & l'orage devint ſi violent, qu'on n'a guéres entendu parler d'une tempête auſſi furieuſe. Elle le fut au point que tout le monde, excepté la Princeſſe, perdit courage, le feu & l'eau ſembloient conjurez à la perte de cette illuſtre compagnie, de maniére qu'un vieux pilote jura qu'il ne s'étoit jamais trouvé dans un péril auſſi évident, depuis plus de cinquante ans qu'il naviguoit.

Embarquement de la Princeſſe ſon épouſe.

Enfin on aborda à Fleſſingue, où Marie fut reçue par la plus brillante Nobleſſe de Flandres, & immédiatement après ſon arrivée à Bruſſelles les noces furent célébrées. Maximilien de Bergh Archevêque de Cambrai officia pontificalement à la Meſſe de ces noces dans la chapelle du palais, en préſence de Don Diego Gusman Ambaſſadeur de Sa Majeſté Catholique en Angleterre, qui avoit eu ordre de paſſer en Flandres pour aſſiſter à la cérémonie au nom du Roi ſon maitre; on y vit encore les Ambaſſadeurs que les autres Princes avoient envoyez pour faire honneur aux nouveaux époux, outre toute la Nobleſſe des Pays-Bas. Après les réjouiſſances de ce mariage, le Prince & la

Célébration des noces.

Princesse partirent de Brusselles pour se rendre en Italie; ils furent reçus dans toute leur route avec une pompe royale, à Parme surtout, où l'on porta la magnificence au plus haut point. La fin des plaisirs & des fêtes à la Cour de Brusselles fut le terme du repos de la Gouvernante, elle se vit bientôt replongée dans ses premiers embarras par les dissensions de son Conseil qui se réveillérent avec plus d'animosité que jamais. 1565.

Environ vers ce tems l'Empereur demanda au Souverain-Pontife une permission pour les Prêtres de l'Archiduché d'Autriche de se marier, comme faisoient les Luthériens & les Grecs Schismatiques. Pie rejetta absolument cette proposition, & entre nombre de raisons de son refus, la principale étoit la crainte de desobliger le Roi d'Espagne, qui le sollicitoit vivement d'être inexorable sur cet article. En effet ce Monarque, peu tranquille sur la fermeté du Pape, & apréhendant que le spécieux prétexte d'éviter de plus grands maux, comme l'Empereur le lui représentoit, ne l'engageât à accorder ce privilége, envoya à Rome Pierre Davila, pour faire sentir à Sa Sainteté de quel préjudice une innovation de cette nature seroit au crédit des Decrets du Concile de Trente déja reçu & publié, & que desormais les peuples prendroient d'eux-mêmes la liberté de les enfraindre, si le Chef de l'Eglise les annulloit en faveur de quelque canton particulier. Ainsi l'Empereur ne put rien obtenir, mais sur un autre point il eut tout sujet d'être content de la complaisance du Pape. Le Duc de Florence demandoit à Rome

Demande extraordinaire de l'Empereur au Pape.

1565. me depuis quelque tems le titre d'Archiduc ; Pie se défendit de le faire de sa seule autorité, à moins que Sa Majesté Impériale n'y donnat son consentement. Tout relevoit cette démarche obligeante du Pontife ; il sacrifioit à l'intérêt de la Maison d'Autriche la grandeur d'un ami, qui, outre les liens de l'amitié la plus étroite, le touchoit de si près par l'alliance nouvellement contractée entre les deux familles. Bien plus, si l'on en croit Adriani, il oublioit la nécessité où il étoit d'entretenir cette harmonie, eu égard au besoin effectif qu'il avoit du secours de ce Duc. En revanche l'Empereur, satisfait de voir tout autre Souverain exclus de la jouissance d'un titre qu'il étoit fort jaloux de posséder seul, se désista de ses poursuites pour le mariage des ecclésiastiques de ses domaines.

Mouvemens en Flandres au sujet de la Religion.

Immédiatement après le retour du Comte d'Egmont en Flandres, c'est à dire sur la fin d'Avril, on vit renaitre les murmures & les plaintes parmi le peuple, ou pour mieux dire, les querelles & l'animosité entre les Grands. Les ordres que la Gouvernante venoit de recevoir, portoient qu'elle mît toute son adresse en usage pour faire exécuter, sans délai & sans autre publication, ceux que Sa Majesté lui avoit précédemment envoyez. Comme cette Princesse voulut se mettre en devoir d'obéir, quelques-uns des Seigneurs de son Conseil s'y opposérent fortement, prévenus que le Comte avoit apporté de nouveaux ordres ainsi qu'ils s'y attendoient, & sur ce prétexte alléguant qu'il ne convenoit pas de supprimer les résolutions du Souverain,

verain, sur-tout lorsqu'elles concernoient 1565.
le bien général des Sujets. Cet incident répandit l'allarme; l'indignation & le trouble s'emparérent des esprits, qui n'étoient déja que trop disposez à prendre les plus sinistres impressions contre la Cour. Les boutefeux, qui ne cherchoient qu'un motif de mettre tout en desordre, ne manquérent pas d'exagérer les rigueurs du Gouvernement, & d'en faire apercevoir les suites fâcheuses. C'étoit, selon eux, un masque trompeur, sous lequel on se flattoit d'établir dans les Pays-Bas l'Inquisition, sur le pié qu'on la voyoit en Espagne; il falloit prendre de bonne heure des mesures contre les tentatives du Ministére, ne rien rabattre de l'horreur qu'on avoit pour ce cruel tribunal, en un mot suivre l'exemple des Napolitains & des Milanois qui s'en étoient garentis par leur généreuse fermeté. Ils représentoient de quelle importance il étoit pour la conservation des priviléges du pays, aussi anciens que la nation, confirmez par les Princes mêmes de la Maison d'Autriche, d'avoir souffert une augmentation d'Evêques, qui dans l'assemblée des Etats-Généraux rendoit ce Corps supérieur aux deux autres Ordres. Par-tout on leur entendoit dire que le Conseil d'Espagne dirigeoit, ou tout au moins commençoit à diriger les résolutions qui paroissoient se décider dans le Conseil de Flandres, où l'on ôtoit la liberté des suffrages en alléguant que tel étoit le bon-plaisir de Sa Majesté. Enfin ils ajoutoient qu'il n'y avoit point de tems à perdre, que dans une affaire de cette consé-

1565. quence le salut des Peuples dépendoit d'une promte & ferme résolution, de rompre le cours aux entreprises des ennemis de la liberté publique.

Ordres du Roi Catholique.

Ces inspirations, répandues avec tout l'artifice nécessaire, ou si l'on veut, exposées par un motif pur de l'amour de la patrie, firent un tel effet, que la Gouvernante ne sut à quoi se déterminer, dans les dispositions où elle voyoit les esprits. Les oppositions continuelles & vives des Membres de son Conseil ne l'assuroient que trop qu'il n'y en avoit qu'un fort petit nombre à la dévotion du Roi; elle apprenoit que le reste de la Noblesse & le peuple étoient tellement animez, que la plus petite étincelle seroit capable d'allumer le feu dans tous les coins des Provinces. Malgré les extrêmitez qu'elle prévoyoit, elle ne laissa pas de se mettre en devoir d'exécuter les ordres du Roi, mais avec tous les adoucissemens qu'elle crut propres à les rendre plus suportables. Voici la teneur de ces ordres. „ Que la Gouvernan„ te eût soin de ne souffrir d'autre Religion „ que la Catholique, Apostolique, & Ro„ maine: qu'on réformât le Clergé sur quel„ ques points: qu'on eût attention à établir „ par-tout des écoles pour l'instruction de „ la jeunesse: qu'on fît observer les De„ crets du Concile de Trente, & les Edits „ de Charlequint ".

Assemblée à ce sujet.

Mais avant que de rien entreprendre, Marguerite jugea à propos d'assembler au mois de Juin le Conseil d'Etat & les principaux Prélats du pays. Elle exposa d'abord la volonté du Roi, & mit ensuite en délibération

tion les expédiens propres à les mettre en exécution. Par le résultat des avis, il parut qu'il n'y auroit point d'obstacles considérables à la réception des trois premiers articles, & que toute la difficulté seroit à l'égard du dernier, qui en effet renfermoit tous les autres. Les Comtes d'Egmont & de Horn & le Prince d'Orange en particulier s'y opposérent formellement & avec toute la vivacité imaginable, &, comme il est ordinaire aux hommes de couvrir leur ambition & leurs intérêts propres du zèle pour le bien public, ces Seigneurs ne manquérent pas de protester qu'ils n'avoient d'autre but que de servir Sa Majesté, & soutinrent que c'étoit lui rendre un service réel que de défendre les priviléges & les franchises de ses Provinces des Pays-Bas. A la vérité on ne connoit nulle part de priviléges plus étendus, & par cette raison je crois important de dire en peu de mots en quoi ils consistoient. 1565.

Priviléges des Provinces.

On peut rapporter l'origine des prérogatives immenses qui distinguent si particuliérement les Provinces de la basse Allemagne, à deux causes principales. La politique de différens Souverains leur suggéroit ce moyen, pour engager par ces précieuses largesses les villes & les Provinces entiéres à se soumettre volontairement à leur obéissance. Souvent ces immunitez étoient des monumens immortels de la reconnoissance, que les Princes vouloient marquer à leurs Sujets, de quelques services signalez qu'ils en avoient reçus. Quelques-uns même n'ont point mis de bornes à leur générosité, & il se trouvoit des lieux où les propriétaires n'avoient

 gué-

1565. guéres conservé que le titre de Seigneur. Par exemple, dans la Seigneurie de Groningue aux confins de la Frise, l'autorité du Roi d'Espagne étoit si bornée, que toutes les marques de son pouvoir souverain se réduisoient à recevoir un tribut annuel de six mille écus, & à y mettre un Lieutenant dont toute la jurisdiction ne s'étendoit qu'à connoitre des causes civiles, les jugemens en dernier ressort des affaires criminelles étant reservez à un Magistrat que les habitans nommoient, sans l'intervention d'aucun Officier du Roi. Les autres Provinces jouissoient d'autres droits particuliers, un peu plus ou moins considérables. Mais il n'y en avoit point qui égalassent ceux du Brabant: je vais en rapporter six des plus remarquables, pour faire mieux connoitre la facilité qu'ils donnoient aux esprits remuans & avides de nouveautez de les faire servir de prétexte à leurs desseins.

Et du Brabant.

I. „ Il ne sera pas permis au Souverain „ de faire dans l'Ordre ecclésiastique au„ cune augmentation, quelle qu'elle puisse „ être, soit dans le nombre des Clercs, „ soit dans leurs revenus, sans le consen„ tement exprès de la Noblesse & des „ principaux du peuple.

II. „ Il ne pourra dans les affaires civiles „ ou criminelles rendre aucun jugement „ contre quelque personne que ce soit, na„ turel ou habitant du pays, que confor„ mément aux coutumes, loix, & forma„ litez ordinaires, en sorte que le crimi„ nel ait la liberté de se défendre par la „ bouche de ses Avocats.

III. „ Il

III. „ Il ne lui sera pas permis d'impo- 1565.
„ ser tailles, droits, subsides, emprunts,
„ gabelles, ou autres charges de cette na-
„ ture, ni faire aucune innovation d'im-
„ portance, sans le consentement unanime
„ des trois Ordres.

IV. „ Il ne pourra dans toute l'étendue du
„ Duché de Brabant établir aucun étranger
„ dans les emplois de quelque espéce qu'ils
„ soient, à la reserve de deux, mais qui
„ seront de la nation; & un à l'égard du-
„ quel il suffira qu'il posséde une Baronie
„ dans le pays; & ces Officiers seront deux
„ Conseillers & un Chancelier.

V. „ Lorsqu'il convoquera les Etats-Gé-
„ néraux, l'assemblée ne pourra se faire pour
„ quelque cause que ce puisse être, que dans
„ une des villes du Duché; & supposé
„ qu'il fût contrevenu à cet article, les
„ Brabançons seront de droit dégagez de
„ l'exécution des réglemens qu'ils auront
„ souscrits hors de leur pays.

VI. „ Si le Souverain, par violence ou
„ par artifice, vouloit enfraindre leurs pri-
„ viléges, dès ce moment ils seront dé-
„ liez du serment de fidélité qu'ils lui au-
„ ront ci-devant prêté, même de tout
„ hommage, & il leur sera loisible de
„ prendre tel parti qu'ils jugeront convena-
„ ble à leurs intérêts ".

C'est sur l'autenticité de ces priviléges, dont on voit assez la force & l'étendue, que s'apuyérent ceux qui, sous prétexte de s'en déclarer les défenseurs, n'avoient d'autre dessein que de passer de la Religion Romaine à celle des Protestans. La Régente dès le

1565. le commencement pénétra cette dangereuse intrigue, mais les conjonctures où elle se trouvoit alors ne lui permirent pas d'exposer au grand jour les vues secretes des mécontens. Ainsi sans en venir à des éclaircissemens précipitez, elle se contenta d'assembler, comme je l'ai dit, le Conseil d'Etat. On y délibéra pendant plusieurs heures en sa présence, sur les expédiens qui pouroient faciliter l'exécution des ordres du Roi, elle ne reçut que des protestations d'attachement à sa personne, que des assurances d'un respect inviolable pour Sa Majesté, mais on se tint sur la reserve à l'égard du sujet de l'assemblée. Après avoir tenté cette ressource sans succès, Marguerite crut n'en avoir d'autre que de proposer de remettre la décision de cette affaire aux Etats-Généraux, & en cela elle réussit, il n'y eut qu'une voix pour accepter l'offre. La convocation se fit sur le champ, & le lendemain les députez des trois Ordres se rendirent au lieu marqué. Ce moyen devint encore inutile, toute la séance se passa à discuter la proposition que la Gouvernante fit, que chacun donnât en particulier son avis par écrit, pour le tout être ensuite envoyé à la Cour, afin que le Roi pût en tirer ce que sa prudence & sa sagesse jugeroient convenable, & le revêtir du sceau de son autorité souveraine. Les Prélats, dégagez de toute faction, ne balancérent point à souscrire au projet de la Gouvernante, dans lequel ils ne voyoient aucun inconvénient, pas même le moindre motif d'opposition. Il n'en fut pas ainsi de la Noblesse & du Tiers Etat, dont la plus grande partie étoit

Convocation des Etats-Généraux des Pays-Bas.

sou-

souflée par le Prince d'Orange & les Comtes de Horn & d'Egmont ; chacun se parloit à l'oreille, il s'y éleva tout à coup un murmure général, & quand on vint à y recueillir les voix, il n'y en eut qu'une pour le refus. Il étoit néanmoins fondé sur un prétexte, on assura qu'il n'y avoit point d'exemple d'une pareille demande; que, dans les circonstances où l'on se voyoit, il ne convenoit pas d'introduire des nouveautez, qui donnassent ouvertement atteinte aux priviléges du pays, enfin qu'il étoit inusité de soumettre les délibérations d'une assemblée générale à la révision du Conseil d'Espagne. 1565.

Tel fut le résultat de cette convocation. Outre les raisons communes que je viens de déduire, chacun en allégua de particuliéres pour se dispenser d'obéir, & à la reserve des Evêques personne ne voulut consentir à délivrer son sentiment pour écrit, peut-être à dessein de laisser les affaires indécises & dans le desordre. En vain Marguerite, qui vouloit se décharger de l'embarras de faire exécuter par elle-même les ordres du Roi, mit en usage les remontrances & les priéres, elle ne put rien obtenir, les deux Ordres demeurérent inébranlables dans la résolution qu'ils avoient prise. Cependant, pour ne pas faire connoitre l'abaissement de son pouvoir & du crédit que son rang devoit lui donner, elle crut absolument nécessaire d'agir, mais sans trop compromettre son autorité, & à cet effet elle résolut de faire au moins recevoir le Concile de Trente. Elle ne fut pas plus heureuse sur ce point, il n'y eut que Cambrai qui se soumit, dans toutes les autres

Succès de cette assemblée.

1565. tres Provinces le peuple s'opposa opiniâtrément à la publication, en dépit des Evêques qui devenus suspects avoient perdu toute la confiance de leurs troupeaux. Après qu'on se fut séparé, la Gouvernante & les trois Seigneurs chefs du parti contraire donnérent, chacun de leur côté, avis au Roi d'Espagne de ce qui s'étoit passé.

Abouchement des Reines d'Espagne & de France.

Il y avoit longtems que les Cours de France & d'Espagne avoient arrêté une entrevue sur les frontiéres de Guyenne, entre Catherine mére de Charles IX. & Isabelle sa fille & femme de Philippe. La Reine Régente partit au mois de Mai avec le Roi son fils, & arriva vers la mi-Juin à Bayonne, après avoir fait visiter à ce jeune Monarque la plus grande partie de la Province. Isabelle se trouva au rendez-vous en même tems, elle étoit accompagnée par le Duc d'Albe, que le Roi d'Espagne avoit chargé de remettre en son nom le collier de la Toison d'or au Roi Charles son beau-frére. On remarque à ce sujet qu'Isabelle supplia instamment le Roi son époux de combler par sa présence la joye de cette entrevue, & que même le Roi Charles & la Reine Catherine sa mére le souhaitoient avec passion. On ajoute que Philippe ayant mandé à la Gouvernante des Pays-Bas qu'il avoit dessein de faire ce voyage, cette Princesse l'en dissuada par plusieurs raisons, entre lesquelles elle lui représentoit qu'il étoit peu convenable à Sa Majesté de se mettre au pouvoir des François, dans un tems où la jeunesse de leur Souverain sembloit enhardir les peuples à mépriser l'autorité royale. Enfin on assure

que

que Philippe répondit à ces remontrances que, s'il étoit sûr que sa présence pût procurer quelque avantage à la Religion, il n'y avoit point de péril, point de travaux, capables de lui faire abandonner la défense de la cause de Dieu. Malgré cette résolution, il changea de dessein, peut-être après avoir sérieusement réfléchi sur les inconvéniens alléguez par la Gouvernante, & il se contenta d'y faire conduire la Reine son épouse par le Duc d'Albe. 1565.

Chacun raisonna diversement de cette conférence. Les Protestans de France & des Pays-Bas eurent la hardiesse de publier que les deux Couronnes n'avoient d'autre dessein, que de conclure une ligue contre eux. Peut-être leurs soupçons n'étoient-ils pas mal fondez, quoique les deux Monarques exposassent aux yeux du public divers prétextes, pour couvrir sans doute leur véritable but. Au reste on peut dire que toutes les conjectures qu'on lit à ce sujet sont jettées au hazard; quelques efforts qu'on pût faire en ce tems-là pour pénétrer ce mistére, on n'a jamais su en détail ni le motif de ce voyage, ni les résolutions qui s'y prirent. Aussi c'est à la faveur de cette obscurité, que les Historiens ont rempli leurs écrits de leurs propres idées, pour ne point laisser un vuide de ce qui étoit véritablement caché à leur connoissance. De là tant de vastes projets, tant de merveilleux secrets d'Etat, tant de mesures concertées, tant d'engagemens, dont ils ont fait le fond de cette entrevue.

Diversité de sentimens sur cette entrevue.

Il est certain que la Reine mére y proposa quelques mariages, entre autres celui du Roi

Certitude à ce sujet.

1565. Roi Charles son fils avec Elizabet fille de l'Empereur Maximilien, (mariage qui s'accomplit cinq ans après) & que Catherine ayant demandé le consentement & le secours de la Reine sa fille pour le succès de cette affaire, elle ne reçut de cette Princesse & du Duc d'Albe pour réponse que des promesses vagues & ambiguës, au moyen desquelles le Roi d'Espagne n'étoit engagé à rien, & avoit toute la liberté de prendre le parti qu'il jugeroit le plus convenable à ses intérêts.

On sait encore que Catherine cherchoit à engager Philippe son gendre, ou en son nom la Reine son épouse, à unir ses forces avec celles de France, pour extirper les Protestans de ce Royaume. Isabelle y donna volontiers les mains, mais à cette condition, que Charles renonceroit à l'amitié & à l'alliance du Grand-Seigneur, & que même il se joindroit à Sa Majesté Catholique, pour faire la guerre à la fois & aux Protestans & aux Turcs. La raison des instances que la Cour d'Espagne faisoit pour rompre la confédération de la France avec la Porte, étoit que Soliman avoit en ce tems-là envoyé un Ambassadeur à Paris, dans la vue de renouveller l'alliance avec le Roi Charles. Cette demande d'Isabelle fit évanouir le fruit que de part & d'autre on attendoit de cette assemblée, Catherine ne voulut en aucune maniére entendre parler de l'article des Turcs, elle tint ferme à ne traiter que celui de la Religion, & cet incident fit qu'on se sépara sans convenir de rien, d'autant plus que Philippe n'avoit donné à la Reine son épouse

d'autre

d'autre pouvoir que d'entrer en négociation, 1565.
avec défense de conclure de son chef aucune affaire.

Ce n'étoit pas sans sujet que l'Espagne sollicitoit du secours contre la puissance Ottomane : Soliman, fier de la conquête qu'il avoit ci-devant faite de l'Ile de Rhodes, se flatta qu'il ne lui seroit pas moins facile de chasser les Chevaliers de St. Jean de l'Ile de Malte, où, après avoir perdu Rhodes, ils s'étoient établis en vertu de la donation de Charlequint. Plein du succès infaillible de cette entreprise, Soliman envoya au printems de cette année une Armée navale proportionnée à la grandeur de son dessein, sous les ordres de Mustapha chargé du commandement des troupes de terre, & de Piali Bacha Amiral de la Flotte. A ces forces se joignirent Dragud Rais Roi de Tripoli, le Roi d'Alger, & quantité d'Avanturiers, tous attirez par l'espérance du butin. L'armement consistoit en cent trente galéres, un bon nombre de galiottes, de pinaches, & d'autres bâtimens inférieurs, qui portoient trente mille combattans. Aussitôt que les Turcs furent arrivez devant Malte, ils débarquérent six mille Janissaires, autant de Spahis, sans compter un Corps considérable de Volontaires.

Résolution de Soliman d'attaquer Malte.

Cette Ile, située dans la mer d'Afrique, est éloignée de la Sicile de soixante milles, de cent quatre vingt dix de Barbarie, & en a soixante de tour, sur vingt dans sa plus grande longueur, & douze de large. Charlequint la donna aux Chevaliers, à la charge d'en recevoir l'investiture des Rois de Sicile,

Situation & qualité de cette Ile.

1565. le, de reconnoitre leur souveraineté, & de leur payer tous les ans un faucon pour tribut. Dans le tems qu'elle appartenoit à la Couronne d'Espagne, Charlequint n'en tiroit pas annuellement plus de quatre vingts écus, tant elle étoit inculte & inhabitée, par raport au voisinage des Corsaires, qui souvent s'en servoient comme d'un lieu de retraite, & de plus à cause du mauvais air. Mais depuis que les Chevaliers en ont pris possession, la quantité de feux qui s'y trouvent ont entiérement purifié l'air, le terrain cultivé avec soin est devenu beaucoup plus fertile, l'Ile s'est si considérablement peuplée, qu'on y compte quarante bourgs ou villages, qui renferment environ vingt mille ames. Elle fut anciennement sous la domination des Carthaginois, dont l'accent s'y est conservé jusqu'à ce jour.

Préparatifs du Grand-Maitre. A la vue de cette formidable Flotte, & du débarquement des troupes Ottomanes, la terreur & la consternation saisirent tous les habitans de l'Ile. Mais le Grand-Maitre de la Valette, secondé de plus de six cens Chevaliers & de dix mille soldats bien aguerris, rassuroit les esprits par sa tranquillité, & se préparoit à recevoir les Infideles avec ce courage intrépide, qui distingue si particuliérement la Religion. Il avoit pris la précaution d'empoisonner les fontaines du dehors, & après avoir garni tous les postes de sa capitale, & fait mettre les remparts & les autres ouvrages en état de défense, il eut le plaisir de voir tout son monde également disposé à soutenir l'attaque.

Attaque. Le premier mouvement de Turcs fut de mar-

marcher droit au Fort St. Elme. On fut d'autant plus surpris de cette résolution, qu'on savoit que ces conquérans avoient observé de tout tems pour maxime, de tourner brusquement toutes leurs forces contre les capitales des Etats qu'ils attaquoient, convaincus qu'il est facile de faire tomber toutes les branches des riviéres, quand une fois on s'est rendu maitre des sources. C'est ce qu'ils avoient exécuté avec succès en Hongrie, en formant le Siége de Bude avant que de rien entreprendre dans ce Royaume, & en Chipre par la prise de Nicosie. Ce fut sans doute un effet singulier de la protection de Dieu, qui, résolu de délivrer cette Ile de la domination tirannique de ces barbares, répandit l'esprit d'erreur dans leurs conseils, & ne leur permit pas de voir le parti le plus convenable à la gloire de leurs armes.

1565. — du Fort St. Elme.

Ils travaillérent avec une ardeur incroyable à faire leurs tranchées & les ouvertures des aproches, mais la rencontre du rocher retarda considérablement la perfection de leurs ouvrages, ils se virent arrêtez plus longtems qu'ils ne s'y étoient attendus, & ce ne fut qu'après des peines infinies qu'ils surmontérent cet obstacle. Ils ne se logérent pas impunément, il y eut plusieurs combats où le carnage fut grand de part & d'autre, enfin après s'être approchez de la contrescarpe, ils firent tous leurs efforts pour gagner les bords du fossé. Toute la bravoure de de Don François de Guevara, qui défendoit le chemin couvert, mais qui par malheur fut blessé au bras d'un coup de mousquet, ne

1565. ne put empêcher les Turcs de se rendre maitres du ravelin. Cet avantage leur inspira la hardiesse d'en venir à l'escalade, l'assaut fut des plus furieux, les assiégez le soutinrent avec une valeur plus qu'humaine, & repoussérent les ennemis, après un long combat & également opiniâtré. Il en couta deux mille hommes aux Infideles, & les Chrétiens perdirent autour de cent soldats, y compris vingt cavaliers. Ce qui rendit la prise de cette Place si difficile, fut l'impossibilité que les Turcs trouvérent à rompre la communication avec le Grand-Maitre, qui envoyoit continuellement du secours. Le premier échec ne rebuta pas les assiégeans, ils livrérent un second assaut, qui ne leur réussit pas mieux. Ensorte qu'après avoir fait une perte considérable, ils se virent contraints de se retirer dans leur camp, pour y prendre deux jours de repos, après lesquels ils revinrent à la charge avec une fureur de desespérez, mais sans succès & laissant le champ de bataille couvert de leurs morts.

Situation de ce Château.

Le Château St. Elme est situé sur la pointe qui regarde la Sicile; il est fort, à la vérité, mais il ne peut pas porter le titre de forteresse royale, puisqu'il n'est pas fortifié à la moderne, sans compter plusieurs irrégularitez essentielles, n'ayant point de boulevard, outre que son enceinte se trouve si étroite, qu'il y manque les choses les plus nécessaires pour soutenir une attaque, entre autres une place propre à faire une bonne retraite. A main droite se rencontrent trois canaux, qui coulant de la partie septentrionale se cour-

bent

bent ensuite au midi, & forment au milieu deux langues de terre. Sur la premiére, presque vis-à-vis de St. Elme, & dans la distance d'un demi mille qui fait la largeur du canal, étoit sur un rocher qui commande ce terrain le Château qu'on nomme St. Ange, & au bas un bourg aussi fortifié de bons remparts, & d'un profond & large fossé, qui coupant de travers cette langue les séparoit de la terre ferme de l'Ile Plus au midi on voyoit un autre Château apellé St. Michel sur la pointe de l'autre langue, dans un terrain moins étendu, mais qui avoit pour défense un autre Fort plus avant dans la terre, au milieu de laquelle étoit un autre bourg pareillement fortifié, & défendu par un large fossé. De St. Michel à St. Ange on tiroit une grosse chaine, & le canal qu'elle fermoit servoit d'arsenal à la Religion; celui qui étoit ouvert faisoit le port qu'on nommoit le grand port. 1565.

Je vais laisser un moment l'Armée Ottomane à l'attaque du Fort St. Elme, pour reprendre quelques faits qui précédérent l'ouverture de la campagne, & que je ne crois pas pouvoir me dispenser d'écrire. Depuis longtems la renommée avoit instruit toute l'Europe des desseins de Soliman: cependant comme les Princes ont toujours la politique de rendre les secrets motifs de leurs démarches impénétrables, autant qu'il leur est possible, & que suivant cette maxime ils ne manquent pas de vouloir donner le change, en jettant dans le public des bruits de projets différens de ceux qu'ils méditent, menaçant même à découvert des Etats dont la conquê-

Mesures du Roi Catholique pour la defense de ses Etats.

1565. te n'a jamais fait la matiére de leurs délibérations, les Puissances Chrétiennes, bien loin de s'en tenir aux nouvelles qu'elles recevoient, crurent que les grands préparatifs de la Porte avoient tout autre but que l'entreprise de Malte. En particulier le Roi d'Espagne, dont les domaines se trouvoient les plus exposez aux incursions des Infideles, jugea qu'il étoit de la prudence de pourvoir de bonne heure à la sureté de ses Peuples. Il envoya par tout des ordres de fournir ses Places maritimes de Sicile, du Royaume de Naples, d'Espagne même, sans oublier la Goulette, il fit équiper toutes ses galéres, ses vaisseaux de guerre, pour être prêts au premier signal à porter du secours aux endroits qui seroient attaquez.

Don Garcias de Toléde Général de ses forces maritimes.

Don Garcias de Toléde, Généralissime des Armées navales d'Espagne, eut ordre d'aller en personne mettre la Flotte en état d'agir, & sur le champ il se transporta à Naples; & de là en Sicile dont il étoit Viceroi. Il choisit ensuite vingt huit galéres, dans les escadres de Naples, de Sicile, du Duc de Florence, & des autres, & avec ce convoi il fit voile vers la Goulette, où après avoir pris des mesures pour munir cette Place des provisions nécessaires, il y laissa sept cens Espagnols de renfort à la garnison qui étoit de mille hommes. Il s'étoit en passant arrêté à Malte, pour y conférer avec le Grand-Maitre Jean de la Valette, François, au sujet des desseins du Sultan, de ses préparatifs immenses, & de la nécessité indispensable de pourvoir à la défense de tous les lieux ouverts aux courses des Mahométans. A l'égard de Malte, la

Valette avoit pris toutes les précautions imaginables pour ne pas craindre la tempête, ainsi il ne lui resta qu'à prier l'Amiral de lui envoyer du secours, en cas que les Turcs tournassent leurs forces contre l'Ile, comme le bruit en couroit. Tolède promit, non seulement de faire partir en diligence quelques Compagnies d'Infanterie Espagnole, mais encore de les amener lui-même à la premiére nouvelle de la descente des Turcs, autant pour satisfaire sa propre inclination, que pour obéir aux ordres exprès de Sa Majesté Catholique, qui en effet étoit particuliérement engagée à soutenir l'établissement des Chevaliers, & par un motif de gloire, & par l'intérêt de sa Couronne. 1565.

Ordres à Naples & en Sicile.

Cette tournée finie, Don Garcias revint en Sicile dont il étoit Viceroi, & fit son entrée solemnelle à Palerme, où il resta quelque tems pour mettre cette capitale hors d'insulte. De là il se rendit à Messine, lieu du rendez-vous de toute la Flotte, qui dans ce port se trouvoit à portée de fournir dans le besoin de promts secours à tous les endroits qui seroient attaquez. Le Duc d'Alcala Viceroi de Naples se donnoit de son côté les mouvemens convenables dans de pareilles circonstances, & il fit remarquer sa sagesse & son activité dans les mesures qu'il prit pour munir les Places les plus exposées, selon qu'il crut que les Turcs devoient porter leurs efforts. On avoit fait souvent la fatale expérience des dommages inexprimables, que faute de précaution les côtes des Etats maritimes & les villes même avancées dans les terres avoient soufferts, pendant que

1565. les forces des Chrétiens occupées à des expéditions plus importantes, laissoient la mer libre aux corsaires. Le Duc songea à garentir le pays de ce malheur, & après avoir mis par tout de grosses provisions, il augmenta les garnisons d'Otrante, de Barlette, de Cortone, de Trani, de Monopoli, de Brindes, de Manfredonia, de Gallipoli, de Bari, de Tarente, de Vasti, de Biseglia, sans négliger la défense de Lipari. Il employa à cette distribution près de huit mille six cens hommes d'Infanterie, & il eut soin de faire tenir en campagne un camp volant de trois mille hommes sous les ordres d'Horace de Lannoi, pour être toujours alerte & prêt à courir où la nécessité demanderoit sa présence.

Craintes des Puissances de l'Europe.

Philippe n'étoit pas le seul qui se précautionnât contre les desseins de Soliman; les Puissances qui par la situation de leurs États avoient à craindre l'orage, travailloient avec la même ardeur à se mettre en état de soutenir le choc des forces Ottomanes. Les Vénitiens sur tout, pour n'être pas pris au dépourvu, créérent un Général de la mer, & suivant l'usage de la République envoyérent des Provéditeurs à Chipre, à Candie, à Corfou, & dans tous leurs ports, pour en examiner les fortifications & les garnir de troupes & de toutes les munitions nécessaires.

Départ de la Flotte Turque.

Cependant on eut de bonne heure avis que l'Armée navale des Turcs, au sortir du port de Constantinople, s'étoit arrêtée à Modon au commencement d'Avril, pour y faire la revue des troupes de terre que Mustapha Bacha

cha devoit commander après le débarquement, comme je l'ai déja dit, & qui pendant la traversée étoient sous les ordres de Piali Bacha Amiral de la Flotte. Campana écrit qu'il ne se trouva d'effectifs que dix huit mille combattans, Janissaires ou Spahis; mais Sagredo, Meteren, & d'autres Historiens les font monter à trente mille, & j'ai suivi leur sentiment. Les Turcs restérent quelques jours à Modon, pour y embarquer en abondance les provisions les plus néces-saires, après quoi ils mirent à la voile, & arrivérent à la vue de Malte le 18. de Mai. Ils avoient pris le parti de commencer la campagne beaucoup plutôt qu'il ne se pratique ordinairement, dans la vue de consommer leur expédition, avant que les Chrétiens pussent avoir le tems d'assembler des forces suffisantes pour fournir du secours aux assiégez. Ils jugérent avec tout le fondement possible, que les vaisseaux & les troupes du Roi d'Espagne, dispersez comme ils étoient dans les ports de cette vaste Monarchie, ne pouvoient se réunir que fort tard, par mille obstacles, qu'en pareilles rencontres font naitre toujours les différens intérêts des Officiers, commis à l'achat & au transport des fournitures. 1565.

Sans doute cette espérance leur fit entrevoir une conquête infaillible, mais ils trouvérent bien à rabattre par les sages précautions que le Grand-Maitre avoit prises. Il avoit distribué dans les quatre principales forteresses de l'Ile deux mille trois cens soldats de diverses nations, avec cinq cens Chevaliers, outre six mille Insulaires qui formoient un

Précautions du Grand-Maitre.

1565. un Corps de troupes. Mais il ne mit dans la Ville de Malte que deux cens fantassins, quatre cens hommes du pays, deux cens habitans aguerris, & trois cens chevaux, sous les ordres du Chevalier Vagnon. Il eut grand soin de fournir toutes ses Places de vivres en abondance ; il mit par tout des munitions de guerre pour plusieurs jours, & il jetta de fortes garnisons, sachant bien qu'elles devoient diminuer de jour en jour par les actions continuelles & meurtriéres qu'il faudroit soutenir contre les plus cruels ennemis du Christianisme, & en particulier de l'Ordre de Malte.

Débarquement des Turcs.

Aussitôt qu'ils eurent jetté l'ancre, le Capitan Bacha détacha sept galéres, pour faire le tour de l'Ile, & découvrir l'endroit propre à la descente. Sans perdre de tems ils mirent des troupes à terre dans le port qu'on nomme Marza-Siroco ; mais les Chrétiens allérent au devant d'eux : il y eut un combat, où les Infideles perdirent du monde. Cependant le gros de la Flotte, qui étoit à l'ancre un peu plus vers l'orient, débarquoit à tout moment des Compagnies de Soldats, & les Maltois furent contraints de leur céder le terrain, après avoir fait quelque perte dans cette premiére escarmouche. Ainsi les Turcs, maitres de suivre leur entreprise, restérent tout le lendemain à Marza-Siroco, pour mettre à terre le plus de monde qu'il leur étoit possible ; & quoiqu'ils eussent l'attention de ne pas dégarnir tout à fait leurs vaisseaux, cependant ils y laissérent si peu de troupes, qu'on peut assurer que les Chrétiens auroient remporté une victoire complette, si

leur

leur Armée navale s'étoit approchée pour les combattre. 1565.

Le débarquement fait, les Turcs tinrent conseil ponr résoudre s'il étoit plus expédient de tourner leurs forces contre le Château St. Michel, ou contre le bourg St. Ange, dont la conquête entrainoit le succès entier de l'expédition, parce que la sureté du grand port dépendoit de ces forteresses. Mais après une mure délibération, ils y virent trop d'obstacles, l'approche en paroissoit presque impossible, encore moins crurent-ils facile d'assoir leur camp dans la campagne, qui étoit trop exposée au canon de ces Places. Sur toutes ces difficultez, ils se déterminérent à attaquer St. Elme, non par l'endroit où se trouve le canal, mais de l'autre côté. Ils exécutérent leur résolution avec toute la fureur imaginable, comme je l'ai déja dit, mais qui devint inutile par la vigoureuse résistance des assiégez, qui se défendirent avec une bravoure dont on n'a point d'exemple.

Ils tiennent conseil.

Les ennemis en furent tellement étonnez, que Mustafa lui-même en personne & Dragud Bacha de Tripoli, ne pouvant concevoir qu'un fort qui n'avoit rien au dessus des forteresses les plus communes, pût avoir résisté aux coups de dix huit mille canonades, allérent le reconnoitre, résolus de mettre tout en usage pour couper la communication des secours. Dès l'approche, Dragud fut blessé mortellement à la tête, ce qui n'empêcha pas les Turcs de s'avancer le long du chemin couvert jusqu'à la mer, par où les Chrétiens avoient la liberté de venir dans la Place, & de

Mustafa se rend à St. Elme.

1565. parvenir enfin à leur fermer ce passage. Ce fut un malheur irréparable pour les assiégez, qui par là perdirent la seule ressource, au moyen de laquelle ils s'étoient soutenus si longtems avec tant de succès: Malgré ce desastre, ils eurent la hardiesse d'essuyer un troisiéme assaut, & la gloire de repousser les ennemis. Enfin leur nombre diminuant par tant d'attaques furieuses & réitérées, privez de toute espérance de secours, cette triste extrémité rallentit bientôt leur courage.

Prise de ce fort.

Ils firent encore les derniers efforts à un nouvel assaut que les Infideles donnérent au parapet, & qui fut plus animé que les précédens; l'ouvrage fut emporté de vive force, & par là les assaillans se virent maitres du Fort, où ils ne trouvérent que des gens à demi morts, & la plupart blessez. La longue & courageuse défense de ces restes de héros réveilla la fureur & la haine des barbares, ils taillérent en piéces ces squelettes à peine respirans, abattirent l'étendard de la Religion, & arborérent le Croissant. Neuf Chevaliers seulement eurent la vie sauve, mais cette grace fut plus rude que la mort, on les mit à la chaine pour être menez en esclavage. Les autres Chevaliers qui restoient, criblez de blessures, furent réservez à servir de victimes à la rage de leurs ennemis, qui les firent écorcher vifs, dans la vue d'inspirer de la terreur aux habitans de la capitale par cet exemple d'inhumanité. Ce Siége couta aux Chrétiens douze cens Soldats, & cent dix Chevaliers; les Infideles y perdirent plus de six mille hommes. Au reste cette longue

&

& courageuse résistance fut ce qui sauva l'Ile. 1565.

Réponse du Grand-Maitre aux propositions des ennemis.

Après la prise du Fort St. Elme, Mustafa envoya un Officier au Grand-Maître, pour lui porter de sa part les propositions les plus avantageuses, s'il vouloit lui abandonner l'Ile. Le héraut n'eut la permission d'entrer dans Malte que les yeux bandez, de peur qu'il ne vît les défauts des fortifications, & l'état de la Place. Il ne reçut d'autre réponse du Grand-Maitre que celle ci, que lui & les siens étoient résolus de répandre jusqu'à la derniére goute de leur sang pour défendre l'Ile, & que ne devant mourir qu'une fois, ils avoient choisi leur sépulture sous les ruïnes de leurs maisons. Au rapport d'un si généreux dessein, l'impie Mustafa, transporté de dépit & de colére, fit tout préparer pour donner l'assaut le 24. du mois de Septembre au Fort St. Michel, & lui-même voulut y paroitre en personne jusqu'au dedans du fossé, faisant porter à la tête de ses troupes le grand étendard de l'Empire Ottoman. Les assiégez soutinrent l'attaque avec une valeur de héros; le hazard seconda encore leurs efforts, un canon des ennemis creva, & le feu s'étant mis aux poudres, fit sauter en l'air quantité de ces Infideles, dont les ames furent en même tems précipitées dans les enfers. Enfin après avoir fait une perte considérable, ils se retirérent dans leur camp. Cependant toujours aheurtez à la conquête de la forteresse, ils prirent le parti de renoncer à la voye infructueuse des combats, & de foudroyer les Chrétiens avec un batterie de soixante piéces de canon, qui faisoient un feu

Siége du Fort St. Michel.

1565. feu continuel. Ils eurent encore recours aux mines qu'ils creusérent en divers endroits, pour renverser par la force invincible du feu, des murailles qu'ils ne pouvoient emporter à la pointe de l'épée. Par tout ils éprouvérent à leur ruïne l'infatigable industrie des Chrétiens, qui rendirent leurs travaux inutiles par des contremines, par des ouvrages qui les mettoient à couvert du canon, par des feux artificiels qu'ils faisoient jouer, par de fréquentes & vigoureuses sorties, enfin par tous les moyens usitez à la guerre.

Philippe donne ordre de secourir Malte.

Une défense soutenue avec tant d'opiniâtreté donna le tems d'envoyer du secours. Philippe avoit fort à cœur de délivrer Malte, tous les motifs imaginables l'y engageoient, un devoir de Religion qui l'obligeoit de secourir des Chrétiens opprimez par les Infideles, son honneur propre qui ne lui permettoit pas de laisser tomber en mains étrangéres un domaine qui relevoit de sa Souveraineté; plus que cela un intérêt personnel, la sureté de ses Etats voisins, particuliérement de la Sicile qui restoit à la discrétion des Turcs par la perte de Malte. A la vue de tant d'objets réunis & pressans, ce Monarque envoya ordre à Don Garcias de Tolède Viceroi de Naples d'assembler en toute diligence son Armée navale, & d'aller en personne au secours de Malte avec le plus de munitions de guerre & de bouche qu'il lui seroit possible de charger. On ne manqua pas de donner avis aux assiégez des préparatifs qui se faisoient en leur faveur dans les Etats de la Monarchie d'Espagne, & cette nou-

nouvelle les anima à se défendre jusqu'au dernier soupir, pendant que les Turcs, instruits des mouvemens des Espagnols, redoubloient leurs efforts pour faire échouer les espérances des Chrétiens. 1565.

Don Garcias arriva à Malte le 8. de Septembre, jour de la Nativité de la Vierge, avec soixante & douze galéres qui portoient un Corps considérable de troupes & des provisions de toute espéce. Il fit son débarquement à l'opposite de la Flotte ennemie; dix mille hommes mirent pied à terre sous les ordres de Don Alvare de Sande, d'Ascagne de la Corgnia, & de Chiappin Vitelli, qui avoient encore avec eux jusqu'à deux cens Chevaliers de Malte. Cela fait, le Viceroi tourna la proue de l'autre côté de l'Ile, d'où il se mit à canonner furieusement les Turcs, qui, après avoir fait un dernier effort, se retirérent avec honte, laissant plus de vingt cinq mille morts. Circonstance qui ne doit pas surprendre, parce qu'ils recevoient tous les jours des troupes fraiches de Constantinople. Les Chrétiens perdirent trois cens soixante Chevaliers, & autour de sept mille Soldats.

Retraite des Turcs.

Il n'est pas possible de concevoir jusqu'où Soliman porta les mouvemens de fureur & d'indignation, lorsqu'il reçut la nouvelle de la retraite honteuse de son armée. A peine eut-il lu la lettre, qu'il la laissa tomber à terre; toutes les parties de son corps exhalérent la rage dont il étoit transporté, la sueur sortit de tous ses pores, ses narines s'enflérent, sa bouche écuma. Enfin il s'abandonna d'une maniére si outrée à toutes les extra-

Colére de Soliman.

1565. travagances du plus violent desespoir, que de quelques jours ses courtisans n'osérent se présenter devant lui, de peur d'être les victimes de cette fougueuse agitation, dont ses yeux enflammez ne marquoient que trop le redoutable desordre. Il se mit à se promener sans mesure dans son apartement, souflant & hors d'haleine de colére, il ne voulut point manger, & l'on n'entendit sortir de sa bouche qu'un torrent d'injures, de reproches, & de menaces contre les Généraux de l'expédition qu'il qualifia de traitres & de lâches. Aussitôt que le bruit des emportemens de l'Empereur fut répandu dans Constantinople, les Chrétiens qui se trouvoient dans cette capitale se cachérent où ils purent, sans oser sortir de leurs maisons, dans la crainte d'être sacrifiez à la haine de leurs plus déclarez ennemis, assez barbares pour vanger sur leurs têtes innocentes l'affront qu'ils venoient de recevoir. Les débris de l'Armée vaincue au nombre de cent quatre galéres arrivérent de nuit dans le port de Constantinople, par l'ordre exprès de Soliman, qui jugea que la honte d'un succès aussi mortifiant ne pouvoit être ensevelie dans de trop épaisses ténébres; trop habile d'ailleurs pour exposer au grand jour les tristes restes d'une Flotte délabrée, de peur que cet objet n'excitât les murmures, & qu'un peuple accoutumé à porter ses censures sur les actions de ses Souverains, ne rendît l'Empereur & son Conseil responsables des suites de cette malheureuse entreprise.

Joye générale du départ des Turcs. Philippe selon sa coutume modéra en public l'excès de la joye, qu'il sentit à la nouvelle

velle d'un événement qui le couvroit de gloire. Mais il fit éclater les mouvemens de son cœur dans les lettres de félicitation qu'il écrivit au Grand-Maitre, dans les éloges qu'il donna à sa valeur & au courage des Chevaliers, encore plus dans les témoignages de satisfaction qu'il prodigua à Don Garcias de Toléde, à de Sande, à de la Corgnia, enfin à tous ses Généraux, quoiqu'ils n'eussent porté du secours qu'au moment que les Chrétiens se voyoient à la derniére extrêmité. La Valette de son côté envoya en Ambassade au nom de l'Ordre quatre Chevaliers, pour remercier Sa Majesté Catholique du zèle qu'elle avoit fait paroitre en cette rencontre, à prendre en main la cause commune de toute la Chrétienté, & en particulier la défense de l'Ordre. Et quoique les Ambassadeurs lui attribuassent tout l'honneur de la délivrance de Malte, ce Monarque répondit avec une modestie qui relevoit le service effectif qu'il venoit de rendre. Il reçut de la même maniére les complimens que lui firent les Ministres résidens à sa Cour, on le voyoit lever les yeux au ciel, & s'écrier avec l'enthousiasme d'un Prince pénétré d'une ardente dévotion, *Ce n'est pas à nous, Seigneur, ce n'est pas à nous, mais à ton saint nom qu'on doit rendre gloire.* 1565.

Je sens bien que je devrois finir en cet endroit le détail de cette expédition; cependant comme elle est une des plus remarquables dans l'Histoire de ces tems-là, je suis convaincu que le lecteur entendra avec plaisir certaines particularitez, non seulement au sujet des actions du Siége, mais sur tout par rap-

Particularitez remarquables de cette expédition.

1565. rapport à quelques circonstances qui regardent le secours expédié par le Roi Catholique. Je répéterai donc ce que j'ai déja dit, que Mustafa, après avoir emporté le Fort St. Elme, fit inutilement sommer le Grand-Maitre de rendre l'Ile. Furieux de la résolution que tous les assiégez déclarérent avoir prise de s'ensevelir sous les ruïnes de leurs forteresses, ou de faire échouer par une courageuse résistance les efforts des ennemis, le Général Turc tourna tout son esprit à se procurer un entier succès à quelque prix que ce pût être, malgré les obstacles presque invincibles qui s'y rencontroient. Il y en avoit en effet que toute sa science, toute son industrie ne pouvoient surmonter; la perte considérable qu'il avoit faite à l'attaque du Fort St. Elme, pour plus grande disgrace la dissenterie qui faisoit périr tous les jours quantité de ses Soldats. Ces incidens ne furent pas capables de le faire changer de dessein, au contraire il ne parut que plus animé à le suivre avec d'autant plus d'ardeur, que le petit nombre des Chrétiens, la supériorité de ses forces, lui faisoient envisager sa conquête certaine.

Mouvemens des Turcs.

Dans ces entrefaites, l'Amiral Piali reçut avis que la Flotte Chrétienne étoit prête à venir au secours de Malte. Aussitôt il fit mettre quatre vingts de ses meilleures galéres en état d'attaquer les ennemis lorsqu'ils paroitroient, & pour cela il dégarnit ses autres bâtimens : mais ceux qu'il destinoit au combat, quoique chargez des munitions des autres, se trouvérent encore mal fournis, & ce qui étoit plus désolant, les troupes de

terre

terre ne pouvoient par leur foiblesse rendre aucun service. Après quelque tems d'attente, la Flotte Espagnole ne paroissant pas, les Turcs renforcérent leur camp, & distribuérent leur monde en plusieurs Corps, pour battre plus commodément le bourg St. Ange & le Fort St. Michel. Soixante & dix piéces dispersées en différens endroits foudroyoient sans relâche ces deux forteresses, & à la faveur de ce feu continuel les assiégeans donnérent plusieurs jours de suite de très rudes assauts, mais ils furent toujours repoussez avec beaucoup de perte. Cependant des actions aussi vives & réitérées leur procuroient un avantage considérable, les assiégez ne pouvoient pas les soutenir, sans perdre un grand nombre de leurs Soldats & de Chevaliers. 1565.

Les ennemis reçurent encore dans le même tems un nouveau renfort, le Roi d'Alger leur amena en personne le 12. de Juillet vingt sept vaisseaux montez de plus de deux mille hommes de guerre, & trois jours après son arrivée ils donnérent un furieux assaut au Fort St. Michel. Pour favoriser les assaillans, le Roi d'Alger fit voiturer par terre plusieurs grandes barques & autres bâtimens inférieurs de Morzamussetto au grand port, dans la vue de s'en servir à transporter des troupes auprès de l'éperon du Fort St. Michel. Cette tentative ne lui réussit pas, les Chrétiens firent une forte digue avec des chaines, des mâts, & d'autres matériaux, & fermérent ainsi le passage, que les Turcs eurent le courage de disputer longtems sans succès & avec perte. Pendant que ces cho- Le Roi d'Alger leur améne du secours.

ses

1565. ses se passoient, le Capitaine Salazar & Pierre de Paz, envoyez par Don Garcias, vinrent à Malte pour reconnoitre les forces des ennemis, leurs manœuvres, & l'état de leur camp. Après avoir essuyé des périls infinis, ils exécutérent enfin leur commission, s'étant fait conduire dans une petite barque, travestis en Turcs, dont ils entendoient parfaitement la langue. Salazar de retour en Sicile rendit compte de ce qu'il avoit vu; & sur l'assurance qu'il donna que les ennemis n'avoient tout au plus au Siége que dix huit mille combattans, encore la plupart malades, le Viceroi résolut de porter du secours aux Chevaliers; ce qu'il ne fit pourtant que dans les premiers jours de Septembre, nonobstant les ordres pressans & réitérez du Roi Catholique.

Espions Chrétiens.

Cependant Mustafa, rempli de la nécessité de vaincre, animoit ses troupes, & faisoit redoubler les assauts avec une fureur qui sembloit répondre de la conquête. Le second qui se donna le 20. de Juillet fut des plus rudes. Parisot y périt, peu après être entré dans la place à la tête d'un renfort. Le Chevalier d'Agliera y fut tué, comme il marchoit avec quelques Soldats des plus déterminez, pour bruler un pont que les Turcs avoient construit du côté de St. Michel, & qui fut enfin renversé le 1. d'Aout malgré leur vigoureuse résistance. Deux jours après il y eut une troisiéme attaque, qui couta la vie aux Chevaliers Charles Ruffo & le Barese. Le lendemain le Chevalier Calderone perdit la vie d'un coup d'arquebuse qu'il reçut, en voulant reconnoitre la batterie qui

Rudes assauts au Fort St. Michel.

tiroit

tiroit sur le bourg, où l'on donnoit l'assaut. 1565.
Le Fort St. Michel en eut à son tour un général, que les assiégez soutinrent avec tant de conduite & de valeur, qu'après avoir fait une terrible boucherie des assaillans, ils les contraignirent de se retirer. Dans cette action ils furent bravement secondez par ceux de la ville, qui sortirent pour fondre sur les corps de garde que les Turcs avoient laissez au canal de la Marza, & cette attaque fit une diversion funeste aux assiégeans. Les 9. 10. & 11. d'Aout le Fort St. Michel & le bourg essuyérent successivement de nouveaux efforts de la part des ennemis, qui firent toujours de grosses pertes; quelques Chevaliers y périrent, & entre ceux-ci le plus remarquable fut le Mestre de Camp Robles, qui reçut à la tête un coup de mousquet dont il mourut sur le champ. Les quatre jours suivans les Turcs revinrent à la charge, mais toujours avec le même succès.

Le Grand-Maitre secourt à propos cette forteresse.

Trois de leurs compagnies pénétrérent un jour jusques à la batterie du bourg, où même elles se logérent. Le Grand-Maitre marcha en personne à la tête d'un nombre de Chevaliers & de Soldats des plus intrépides, qui non seulement chassérent les ennemis, mais en firent un si grand carnage, qu'il en échapa très peu. En cette occasion tout le monde convint que la Place devoit son salut à la valeur du Grand-Maitre, en effet les assiégez étoient aux abois, & l'exemple de ce vénérable & courageux vieillard ranima tellement le cœur presque abattu des Chrétiens, qu'ils firent des prodiges dont le récit passe toute croyance, tant ils paroissent

1565. au dessus des forces humaines. Ce qu'il y a même de plus étonnant, c'est que par une espéce de miracle les assiégez se vinrent soutenus d'un secours surnaturel, qui leur donna une nouvelle ardeur, & qui n'aida pas peu à les tirer de la terrible extrêmité où ils se trouvoient. Le croira-t-on? Dans ce combat opiniâtre qui ne finit qu'à la nuit, ce ne fut pas assez de voir les faits héroïques des Chevaliers & des Soldats, les Dames mêmes, bien plus les enfans, transportez de zèle pour la défense de leur patrie, entrérent dans la mêlée, & firent des actions qu'il n'étoit pas permis d'attendre de la foiblesse du sexe & d'un âge tendre. Comme cet assaut fut poussé avec une vigueur qui mit le Fort & le bourg à deux doigts de leur perte, ces Places ne furent sauvées qu'à force de bravoure; aussi les Chrétiens perdirent beaucoup plus de monde que les jours précédens; il leur en couta plus de deux cens hommes, dont le plus distingué fut le Chevalier de St. Romain Sergent-Major. En revanche les Turcs perdirent un monde infini, sans autre fruit de l'avantage qu'ils avoient de recevoir à tout moment des troupes fraiches, que la honte d'être repoussez par une poignée de gens, qu'ils croyoient ensevelir sous les efforts de leur multitude, dans le desespoir de les réduire par leur courage.

Assaut général. Le 26. ils redonnérent un assaut général au bourg & au Fort St. Michel, sans avancer plus que les autres fois, ils furent battus, & contraints de se retirer avec une perte non moins considérable. Le lendemain l'artillerie du bourg fit un feu si terrible & si

C 3 con-

continuel, qu'elle chassa les ennemis du fossé, où ils avoient commencé d'élever des remparts, dans le dessein d'en venir à la sappe. Mais le 30. d'Aout Mustafa voulut marcher en personne, & après être parvenu jusques sur les tranchées il donna un assaut général au Fort St. Michel, & cette attaque fut d'autant plus rude que les Turcs revinrent plusieurs fois à la charge avec une vivacité toujours nouvelle, en sorte que l'action fut disputée sept heures entiéres. Les Chevaliers ne se démentirent pas dans cette sanglante rencontre, leur valeur toujours égale soutint sans perdre terrain les furieux efforts des ennemis, qui contraints de lâcher le pié abandonnérent le champ de bataille, couvert d'une multitude incroyable de leurs morts. Desespérez de tant d'inutiles tentatives, ils renoncérent à la voye des assauts, & se réduisirent à gagner, s'il leur étoit possible, le terrain par le moyen des retranchemens & des fascines revêtues de cuir, pour se mettre à couvert du feu de la Place. Ils eurent recours plusieurs fois à la mine, mais les Chrétiens, toujours alertes & attentifs à leurs manoeuvres, surent prévenir par leurs travaux les effets de cette foudroyante machine. Enfin le Bacha, rebuté par tant de malheureux succès, & convaincu par une triste expérience qu'il ne pouvoit plus sortir avec honneur de son entreprise, commença à perdre courage. Outre le peu d'espérance que l'invincible valeur des Chevaliers lui laissoit de les soumettre à force ouverte, il se voyoit au mois de Septembre, par conséquent menacé des frimats de l'arriére-saison, 1565.

dans

1565. dans laquelle il étoit dangereux de remettre la Flotte en mer. D'ailleurs le Grand-Seigneur ne leur envoyoit pas les secours qu'ils avoient demandez, & sur lesquels il comptoient si fort, qu'on apprit par un Renegat qu'ils avoient formé le dessein de tourner toutes leurs forces contre la ville, flattez d'en pouvoir faire plus aisément la conquête, & par là de couper au reste de l'Ile toute communication avec la Sicile. Ainsi faute de troupes suffisantes il n'y avoit pas moyen de tenter cette entreprise, ce qui fut cause que quelques-uns furent d'avis de se rembarquer, pour ne pas courir le risque de tout perdre.

Armée du Roi d'Espagne au secours de Malte.

Les affaires étoient en cet état, lorsque Don Garcias de Toléde reçut un commandement absolu de Philippe de partir sans délai pour secourir Malte. Depuis le commencement de l'expédition le Roi lui écrivoit lettres sur lettres pour le presser de mettre à la voile, sans que le Viceroi parût se disposer à obéir ; enfin lassé de cette indolence, ce Monarque envoya en poste Etienne Mari, chargé d'un ordre de faire faire l'embarquement. Il n'y eut plus alors moyen de reculer, Don Garcias rassembla toutes les forces qu'il put, eu égard à la saison & au peu de tems qu'il avoit, & la Flotte, composée de soixante & douze galéres bien pourvûes de toutes sortes de munitions, leva l'ancre & sortit du port de Messine. Elle portoit dix mille hommes d'infanterie, & un nombre considérable de la plus illustre Noblesse, parmi laquelle on voyoit deux cens Chevaliers de St. Jean & quarante de St.

Etien-

Etienne. Les plus distinguez des autres Seigneurs, après le Général, étoient, Ascagne de la Corgnia, deux fréres du Marquis de Pescaire, César & Jean Davila, Pompée Colonne, Alvare de Sande, le Comte de Fuentes, Vincent Gonzagues & Octave, fréres du Prince de Molfette, Vincent Vitelli, Chiappin Vitelli son parent, Annibal d'Este, Hercule Varano, & quantité d'autres de cette volée, que j'obmets pour n'être pas ennuyeux, me contentant de dire que de tous les Etats de la Monarchie il s'étoit rendu en Sicile une foule de Gentilshommes des plus nobles Maisons, avides d'avoir part à la gloire de servir dans une si sainte entreprise. 1565.

L'armée toucha à Siracuse, d'où l'Amiral fit prendre les devans avec une galére à Jean-André Doria, pour s'informer de l'état des affaires à Malte. Quoique la Flotte auxiliaire fût sortie le 20. d'Aout de la rade de Messine, néanmoins divers incidens l'empêchérent d'arriver à Malte avant le 7. de Septembre. Dans sa route elle prit un vaisseau Turc, chargé de vivres & de munitions pour l'Armée ennemie, ce qui fut d'un grand secours pour celle des Espagnols. Le matin à la pointe du jour ils débarquérent, avec autant d'ordre que de diligence vis-à-vis de l'Ile de Gozzo, les Régimens destinez à servir de renfort aux assiégez, & qui consistoient en cinq mille cinq cens Espagnols sous les ordres du Mestre de Camp de Sande, deux mille cinq cens Italiens commandez par Ascagne de la Corgnia Mestre de Camp général, & plus de trois cens tant Chevaliers que Volontaires

Débarquement des Chrétiens.

à

1565. à la tête desquels étoit Chiappin Vitelli.

Ces troupes, qui furent partagées en trois Corps dont les Italiens occupoient celui du milieu, se mirent en marche vers la ville, tambours battans, enseignes déployées. Le Viceroi descendit à terre, pour donner les ordres qu'il jugea convenables en pareille rencontre, ensuite il se rembarqua, & pour faire savoir son arrivée aux ennemis, il parut à la vue de l'Ile en belle montre, & salua la Capitale, qui lui rendit le salut par une décharge de son artillerie. Aussitôt il reprit la route de Sicile, où il alla reprendre de nouvelles troupes, dans le dessein de revenir harceler & combattre la Flotte des Infidelles.

Celles qu'il avoit laissées à terre, firent une entrée triomphante à Malte. Les Turcs en furent informez dans le tems qu'ils se préparoient à donner un dernier assaut. Ce contretems changea leurs mesures, ils ne songérent plus qu'à la retraite, & ils se mirent d'abord à enlever tous leurs gros bagages, travail qui les occupa deux jours, parce qu'ils avoient un grand train d'artillerie, dont pourtant ils perdirent une des plus grosses piéces, dans une sortie que fit la garnison du bourg. Tout étant rembarqué, & les retranchemens détruits, Mustafa par une hardiesse aussi surprenante que téméraire voulut faire l'épreuve de la bravoure des nouveaux venus, & l'11. de ce même mois à la tête de dix ou douze mille de ses gens il attaqua les Chrétiens, qui étoient en marche pour s'enfermer dans le bourg. On ne sauroit dire lequel fut plus promt, ou le choc ou la déroute des ennemis,

Retraite des Infideles.

mis, si peu d'intervalle il y eut entre l'un & l'autre : à peine l'avant-garde des Espagnols eut-elle le tems de se serrer pour recevoir les Infideles, qu'elle les vit prendre la fuite, & courir vers leurs galéres. Ce fut sans doute une terreur panique, mais elle leur couta cher, ils perdirent plusieurs milliers de Soldats tuez dans la poursuite, & quelques prisonniers de peu de considération. 1565.

Après avoir rembarqué leurs débris, ils se tinrent deux jours à la cale de St. Paul, & la nuit suivante ils levérent l'ancre, & firent voiles vers le levant, consternez, comme on peut le croire, de l'affront d'une retraite aussi honteuse. Leur perte passa vingt mille hommes, & même beaucoup au delà, selon quelques Historiens. Par le détail du grand nombre de furieux assauts que les Chrétiens eurent à soutenir, on juge aisément que celle de l'Ordre fut considérable. Malgré les secours d'hommes & d'argent que lui fournirent le Roi Catholique & le Pape, il ne put de longtems se remettre du dommage qu'il avoit souffert; toutes les forteresses de l'Ile ayant été presque entiérement abimées par le feu continuel de l'artillerie, qui, dit-on, tira plus de soixante mille coups, sans compter les mines qui quoique sans succès ne laissérent pas de faire quelque ravage. Mais le comble des disgraces de la Religion, fut d'avoir vu tomber sous les coups des Infideles tant de braves Chevaliers, qu'on fait monter au nombre de trois cens treize, dont la mort glorieuse remplit de deuil les plus nobles Maisons de l'Europe.

Perte de part & d'autre.

Don Garcias de Toléde n'eut pas plutôt embar-

1565. embarqué de nouvelles troupes en Sicile, qu'il retourna à Malte. Ce fut trop tard, l'Armée des Turcs étoit déja en pleine mer. Sur cela le Viceroi prit le parti de renvoyer les Italiens, & de reprendre les Espagnols, avec lesquels il fit force de voiles pour tâcher de joindre la Flotte des ennemis. Sa manœuvre fut inutile, Piali avoit fait toute la diligence imaginable pour gagner Constantinople, où en effet il entra de jour & d'une maniére triomphante, avec les galéres seules qui restoient entiéres, voulant par cette contenance de conquérant en imposer au public, & couvrir la honte de sa défaite. Soliman, qui savoit pénétrer le fond des affaires, sans se laisser éblouir par des apparences trompeuses, fut accablé de la plus vive douleur à la nouvelle de son desastre. Ce n'étoit pas le seul sujet de mortification que sa mauvaise fortune lui donna dans le cours de cette année, en Transilvanie ses Armées ne furent pas moins maltraitées par les troupes de l'Empereur Maximilien. Animé par ses pertes, ce fier & redoutable Empereur ne respira que la vangeance contre la Maison d'Autriche, & donna ses ordres pour avoir à l'entrée du printems suivant une Armée des plus nombreuses, résolu de faire agir en même tems en divers endroits toutes les forces de son empire, tant de mer que de terre, dans la vue de diviser celles des Puissances Chrétiennes, & de les mettre hors d'état de défendre son ennemi.

Colére & menaces de Soliman.

La premiére chose que le Grand-Maitre de Malte fit après le départ des Turcs, fut de rendre à Dieu des actions de graces solem-

Démarches du Grand-Maitre

lemnelles de ſon heureuſe délivrance. Ce 1565.
devoir religieux rempli, il fit partir des Ambaſſadeurs pour toutes les Cours. Ceux qu'il envoya au Pape & au Roi Catholique, étoient chargez de faire à ces Souverains les plus vifs remerciemens des ſecours qu'ils lui avoient fournis, ſur tout à Philippe qu'il aſſura que l'Ordre conſerveroit à perpétuité le ſouvenir de ſa conſervation, qu'il reconnoiſſoit devoir au zéle que Sa Majeſté faiſoit éclater dans toutes les rencontres pour la défenſe de la Religion. Il n'oublia pas de témoigner encore ſa reconnoiſſance à pluſieurs autres Princes, qui s'étoient ſignalez dans cette occaſion, ſavoir, les Ducs de Savoye, de Florence, d'Urbin, & autres, qui avoient envoyé leurs vaiſſeaux.

après ſa délivrance.

Bientôt après il eut de nouvelles allarmes. Il apprit que Soliman faiſoit des préparatifs immenſes, dans le deſſein de prendre ſa revanche. Dans l'état où les Turcs avoient laiſſé les forteresſes de Malte, il y avoit tout à craindre d'une ſeconde attaque. Le Grand-Maitre redoubla ſes inſtances auprès du Souverain Pontife & de Philippe, pour en obtenir de promts & puiſſans ſecours de troupes & d'argent, attendu que la deſtruction preſque totale des Places de la Religion exigeoit ſans délai des ſommes conſidérables, ſi l'on vouloit les rétablir de maniére à pouvoir en augmenter les fortifications. Pie impoſa ſur le Clergé de nouvelles décimes, qui produiſirent douze mille piſtoles, qu'il fit remettre ſur le champ à Malte, avec promeſſe de ne pas rallentir dans la ſuite ſes libéralitez. De ſon côté le Roi d'Eſpagne, non

Secours qu'il reçoit.

1565. content d'envoyer quarante mille écus pour les réparations, fournit trois mille ouvriers qu'il entretint à ses dépens.

Nouveaux preparatifs pour sa défense.

Pendant toutes ces négociations, le Grand-Maitre ne perdoit point de tems, il tint conseil, & de l'avis de ses Chevaliers, les habitans de l'Ile furent taxez chacun selon ses moyens. Il fut encore résolu de faire de nouvelles fortifications & beaucoup plus nombreuses que les précédentes, dans la langue de terre où étoit le Château St. Elme; on couvrit d'ouvrages tout ce terrain, dont on fit une Ile par le moyen d'un large fossé où la mer entroit, & au milieu on éleva une forteresse des plus régulières, qui fut nommée la Valette, du nom du Grand-Maitre son fondateur.

Course & retour de la Flote d'Espagne.

Nous avons laissé le Viceroi de Sicile à la poursuite des Turcs. Il courut quelque tems les mers de ces cantons, dans l'espérance de rencontrer en son chemin quelque vaisseau séparé du gros de la Flotte ennemie, ne pouvant pas s'imaginer que dans le desordre inévitable d'une fuite il n'en fût pas resté quelqu'un en arriére. Mais toutes ses idées, toute sa diligence, n'aboutirent à rien, Mustafa avoit donné de si bons ordres, que les Espagnols furent obligez de revenir sur leurs pas, après avoir rodé quelques jours autour des Iles de la Gréce, sans rien trouver qui pût les dédommager de leur course. Don Garcias retourna en Sicile, rempli du flatteur plaisir d'avoir terminé son expédition sans coup férir, & avec la gloire que son amour-propre savouroit d'être reconnu pour le libérateur de Malte; aussi fit-il célébrer son

son triomphe par des fêtes & des réjouissances les plus fastueuses. Il s'en fallut beaucoup que tout le monde fût d'accord avec lui sur la gloire qu'il se donnoit ; les plus sages, ou si l'on veut les plus critiques scrutateurs des événemens rioient de le voir s'enivrer de l'éclat d'une réputation imaginaire. En effet personne n'ignoroit que sa négligence à courir dans le tems convenable au secours de l'Ordre, avoit mis l'Ile à deux doigts de sa perte, & l'on conjecturoit avec beaucoup de fondement que peut-être il ne se feroit pas remué, s'il avoit pu desobéir aux ordres absolus de son Souverain, auquel véritablement à plusieurs égards Malte a l'obligation de sa délivrance. 1565.

Zéle de Philippe à secourir les Chrétiens.

Il faut rendre justice à ce Monarque, rien ne lui coutoit, son zéle ne balançoit jamais, quand il s'agissoit de rendre service à la Chrétienté. L'Europe en vit cette année une autre preuve, qui ne lui fit pas moins d'honneur que le secours de Malte. L'Empereur Maximilien, non seulement menacé, mais même attaqué & mal-mené par les Turcs, implora son assistance, & en reçut sur le champ un puissant secours d'hommes & d'argent. Ce dernier point étoit le plus nécessaire à Maximilien, qui se voyoit hors d'état de faire les dépenses convenables, pour mettre ses Etats à couvert de l'animosité de la Porte, qui se préparoit à y fondre avec toutes ses forces. En effet Soliman avoit déclaré qu'il regardoit comme ses propres injures toutes celles que le Vaivode de Transilvanie avoit reçues des Généraux de Maximilien, & quelques démarches que la Cour de

1565. Vienne pût faire pour appaiser ce fier Ottoman, elle le trouva inflexible & ne respirant que la vangeance. En vain elle lui envoya en qualité d'Ambassadeur George Hassutot, Conseiller de la Chambre de Hongrie, Seigneur de la premiére considération & par un mérite supérieur & par sa naissance, plus propre d'ailleurs que personne à remplir avec succès cette délicate commission, par la profonde connoissance qu'il avoit de la langue Turque & du manége de cette Cour. Toute l'habileté de ce Ministre, soutenue de l'éclat des riches présens qu'il exposa aux yeux de l'implacable Empereur, ne put adoucir cet esprit hautain; ensorte qu'il fut contraint de prendre son congé, avec le chagrin d'avoir fait un voyage inutile. Ce fut sur son rapport que Maximilien expédia des exprès à tous les Princes Chrétiens, sur tout au Roi Catholique, pour les inviter à lui fournir du secours.

Le Pape tente inutilement d'introduire l'Inquisition à Venise.

L'allarme étoit générale à la vue des préparatifs du Grand-Seigneur : le Pape n'en paroissoit pas le moins ému, dans la nécessité où il se voyoit de contribuer aux frais de la Ligue contre les Infideles. Ce n'étoit pourtant pas ce qui lui faisoit le plus de peine, il ne pouvoit envisager sans dépit la rapidité avec laquelle le Luthéranisme gagnoit toutes les contrées de l'Europe, faute de rencontrer chez les Puissances de sa communion assez de zéle pour recevoir le tribunal de l'Inquisition, comme il les en pressoit avec les derniéres instances, persuadé qu'il n'y avoit point de plus forte digue à opposer au torrent de l'hérésie. Il avoit déja perdu tou-

te

te espérance d'introduire cette sévére Cour de justice en Flandres, à Milan, & dans le Royaume de Naples; il voulut revenir à la charge sur ce point auprès des Vénitiens, dans la pensée que, s'il pouvoit réussir, l'exemple de cette sage République inspireroit la même résolution à ses voisins. Mais le politique & clairvoyant Sénat, bien éloigné d'entrer dans la discussion de tous les prétextes alléguez par le Pape, se débarrassa de ses importunitez par cette réponse courte mais décisive : „ Que Dieu avoit donné à son „ Conseil des Dix une autorité infiniment „ plus étendue, que celle dont un Moine „ pouvoit être revêtu par la toute-puissance „ du Siége de Rome, & que Sa Sainteté „ pouvoit être assurée que ce Conseil, aussi „ rigide que bouillant de zèle pour la dé„ fense de la vraye Religion, n'avoit pas be„ soin du secours de l'Inquisition pour faire „ la guerre aux hérétiques ". 1565.

Ces pieuses occupations ne bornoient pas les soins du Souverain Pontife, il s'en faisoit une principale d'augmenter le nombre des Chevaliers d'un nouvel Ordre dont il étoit l'instituteur, & qu'il avoit déja conféré à cinq cens trente cinq personnes. Pendant qu'il se livroit tout entier à ce projet, la mort rompit le cours de ses desseins, les grandes maladies dont il se voyoit accablé depuis longtems le mirent au tombeau le 10. de Décembre, à l'âge de soixante & sept ans. A cette nouvelle les Cardinaux se rendirent à Rome. La plupart lui étoient redevables de leur dignité, & l'on assure qu'il avoit intention d'en créer jusqu'à cent, à l'imitation des an- Mort de ce Pontife.

1565. anciens Romains, qui composérent leur Sénat de *cent Péres conscripts.* Pie étoit tellement entêté de la grandeur de ce plan, qu'il l'auroit exécuté, s'il avoit pu se mettre au dessus des oppositions du Sacré Collége, qui jugeoit que cette quantité ne manqueroit pas d'avilir l'éclat de la pourpre. Cette année finit par la célébration des obséques de ce Pape.

1566. Le dernier jour du mois de Décembre Philippe reçut la nouvelle de la vacance du St. Siége. Aussitôt il écrivit aux Cardinaux ses Sujets, ou de sa faction, ou attachez aux intérêts de sa Couronne par quelqueautre endroit. Il leur recommanda à tous de faire usage de leur crédit & de leur zéle, pour mettre sur la Chaire de St. Pierre un Pontife dont l'esprit & les lumiéres convinssent aux conjonctures des tems. Les besoins de la République Chrétienne exigeoient, selon lui, dans le Chef de l'Eglise beaucoup plus que le relief de la simplicité de moeurs & des autres vertus morales, comme on l'avoit tant de fois pratiqué. Dans les dangereuses agitations où se trouvoit alors la véritable doctrine de Jesus-Christ, par les entreprises des hérétiques & la fureur des infideles, il étoit nécessaire de confier la conduite du troupeau à un pasteur rempli de zéle, d'une prudence à l'épreuve des plus rudes attaques, actif & prévoyant, sur tout inébranlable aux coups les plus foudroyans de l'hérésie, & à la plus violente persécution des infideles. A quelques-uns de ses plus confidens Philippe représentoit que, dans les malheurs des tems, les qualitez d'un bon Pape devoient être,

Exhortation du Roi d'Espagne aux Cardinaux.

une

une profonde doctrine pour convaincre les payens, une sévérité cruelle pour bruler les hérétiques, une humeur martiale pour soutenir la guerre contre les Turcs. Ce Monarque exprimoit ainsi les sentimens de son cœur, en effet il avoit coutume de dire qu'il falloit combattre les Mahométans avec l'épée & le canon, les erreurs des hérétiques avec les buchers, & l'ignorance des Gentils avec la doctrine. 1564.

Pendant que les Cardinaux enfermez dans le Conclave travailloient à donner un Chef à l'Eglise, le Roi d'Espagne voulut faire connoitre à tout l'univers, qu'en qualité de Prince attaché à la Religion Catholique, il consacroit ses soins à lui acquérir de nouveaux membres. Dans cette vue il envoya aux Indes Occidentales plusieurs Prêtres, autant recommandables par leur science, que par un zéle ardent pour la propagation de la foi, & une grande capacité pour prêcher le saint Evangile. Entre ces Missionnaires il y avoit vingt quatre Religieux de la Compagnie de Jesus, que François Borgia (inscrit aujourd'hui dans le catalogue des Saints) alors Général de cet Ordre, lui avoit accordez, tous personnages d'un savoir éminent, de moeurs irreprochables, & d'une robuste constitution pour soutenir les fatigues de la mer & les injures d'un nouveau climat. Un des plus illustres de ces prédicateurs fut le pére Martinez de la Seigneurie de Teruel en Arragon, lequel reçut la couronne du martire, immédiatement après son arrivée à la Floride; & ses compagnons, que le Roi Catholique avoit pourvus à leur départ d'avis con-

Missionnaires envoyez dans les Indes.

1566. formes à la sainteté de leur ministére, furent dans la suite l'un après l'autre les victimes de la barbarie des idolatres, & scellérent courageusement de leur sang la foi de Jesus-Christ.

Histoire des animaux & des plantes de ces pays.

Philippe envoya aussi dans les mêmes contrées le Docteur François Hermando, natif de Toléde, avec ordre de travailler à la composition d'une histoire générale des animaux & des plantes, qui se trouvent dans ces pays si éloignez de notre continent, & par conséquent qui nous sont inconnus. Hermando remplit sa commission avec tout le succès que le Roi avoit attendu de sa capacité, aussi c'étoit un des plus savans hommes de son siécle, & des plus profonds sur ces matiéres. En moins de six ans ce laborieux naturaliste, au grand étonnement de l'univers, acheva ce pénible ouvrage, qui est divisé en quinze volumes in folio assez gros. Ce précieux manuscrit, écrit tout entier de la main de l'auteur, se voit encore aujourdui dans la bibliothéque de l'Escurial. Cependant son Excellence Monsieur le Marquis de Falses Ambassadeur de Sa Majesté Catholique à Vienne, avec lequel j'ai eu l'honneur de converser familiérement, soit dans son carosse soit dans sa chambre, pendant tout le séjour qu'il a fait en cette ville, me dit ces jours passez que ces volumes ont été entiérement consumez dans le dernier incendie du palais de l'Escurial. Malgré cette autorité, quelques Gentilshommes Allemans, nouvellement de retour d'Espagne, & qui sont à présent ici, m'assurent avoir vu la majeure partie de cette histoire. Après des témoi-

1566.

témoignages si différens, je souhaiterois avoir été sur les lieux, pour donner là-dessus quelque certitude.

Description de cet ouvrage.

Quoi qu'il en soit, on sait que cet ouvrage, autant curieux que magnifique, étoit relevé par des tailles douces, où les arbres & les animaux étoient représentez au naturel, & enluminez des couleurs qui leur sont propres. On y voyoit les arbres avec leurs troncs, leurs racines, leurs branches, leurs feuilles, & leurs fruits. Entre les animaux qui étoient peints au naturel, les chiens, les poissons, les serpens, & généralement toutes les espéces de bêtes qu'on rencontre dans ces vastes contrées, satisfaisoient la vue & le gout; les poissons avoient leurs écailles. On n'avoit pas manqué de peindre au vif les plumes si agréablement diversifiées de tant d'oiseaux différens. Les hommes y paroissoient dans les habillemens du pays, la couleur naturelle de leurs teints, leurs parures & leurs ornemens. On y avoit dessiné leurs fêtes, leurs cérémonies, leurs danses, leurs sacrifices, en un mot tous leurs exercices publics ou privez. Il faut avouer que tant de rares curiositez, qui par l'exactitude des descriptions & le naturel des desseins transportoient dans ces riches climats, ne pouvoient que faire un sensible plaisir aux lecteurs, & d'être outre cela d'une extrême utilité à toutes les personnes avides de connoitre les sages & merveilleuses opérations de la nature. Aussi c'étoit un concours extraordinaire des plus habiles naturalistes, qui abordoient à l'Escurial de toutes les parties de l'Europe, pour s'instruire par l'examen de tant d'ad-

1566. mirables productions, & tous en fortoient pénétrez de furprife & de la diligence de l'auteur & de l'immenfité de fon travail.

Les plantes rempliffoient un de ces volumes, divifées avec autant d'ordre qu'il avoit été poffible, & repréfentées dans leurs figures, leurs couleurs, & formes naturelles. Mais ce qui étoit le plus important, Hermando avoit écrit avec tout le foin & toute la clarté imaginables l'hiftoire particuliére de chaque fujet, c'eft à dire un détail très circonstancié de fa qualité, de fon nom, de fes propriétez : le tout fur les informations qu'il avoit faites, & les mémoires fournis par les Indiens, ou par les Efpagnols nez ou élevez de jeuneffe dans le pays. Outre les quinze volumes dont j'ai fait mention, le laborieux Hermando en compofa deux autres : l'un renfermoit un très ample indice des plantes, de leurs vertus, & du rapport qu'elles ont avec celles de nos climats : l'autre donnoit la defcription des coutumes & des loix de ces régions, de la fituation, du climat des différentes Provinces, villes, & citez du nouveau monde.

Dépenfe que Philippe fit à ce fujet.

Philippe fit avec une générofité royale toutes les dépenfes qu'exigeoit une entreprife de cette nature, foit pour les recherches des mémoires, les graveurs, les émailleurs, ou les autres ornemens de ces volumes, qu'il fit relier en maroquin chargé par tout de reliefs & de cizelures d'or & d'argent. On y admiroit encore nombre de mignatures, & quantité d'autres ouvrages excellens de la main des plus fameux maitres du pays. Il fe voyoit de plus des deferts, où l'art

l'art avoit si finement imité la nature que les yeux s'y trompoient, de même qu'à diverses représentations de solitudes délicieuses, de vastes & larges campagnes, & toutes ces merveilles étoient précieusement conservées dans la gallerie du monastére royal de St. Laurent, & même dans l'apartement de Sa Majesté. Ce que je puis assurer à l'égard de ces monumens immortels des richesses du nouveau monde, est que tous les voyageurs que j'interroge certifient l'existence de ces inestimables manuscrits, qu'ils disent avoir été dérobez à la fureur du feu par les soins de quelques Religieux. A la description de cet ouvrage sans égal, plus encore à la vue supposé qu'il subsiste, je ne crois pas qu'on puisse refuser à Philippe la gloire d'avoir, par la grandeur de ce dessein & la magnificence de l'exécution, effacé l'honneur qu'Alexandre le Grand a acquis pour avoir donné ordre à Aristote d'écrire un traité de la nature des animaux. 1566.

Il sembloit dans ce tems-là que la fortune se fit un devoir d'enrichir l'Espagne des plus précieuses découvertes, sur les connoissances les plus nécessaires dans les Etats où regne la politesse. Au commencement de cette année un certain Docteur, nommé Alfonse Bodillos Castillan, personnage très savant & sur tout fort profond dans les matiéres de l'histoire, de la chronologie, & des généalogies, non seulement pour les Etats de la Monarchie où il excelloit, mais même pour tous les pays de l'univers; ce Bodillos vint à la Cour, & révéla au Roi qu'à Valladolid il y avoit une fosse extrêmement profonde, remplie

Recouvrement de plusieurs savans ouvrages perdus.

1566. remplie de manuſcrits de grande importance à la Couronne. Il aſſura les avoir vu lui-même enſevelir par quelques particuliers qui en étoient les propriétaires, dans le tems de la révolution arrivée en 1531. contre la perſonne & la ſouveraineté de l'Empereur Charles V. Cette nouvelle fut ſi agréable à Philippe, que ce Monarque voulut ſe transporter en perſonne ſur les lieux. Bodillos l'y accompagna, la foſſe fut ouverte en préſence de Sa Majeſté, & l'on y trouva tout ce que le Docteur avoit indiqué. Philippe ne pouvoit pas revenir de la ſurpriſe où il étoit, de voir que pendant quarante cinq ans on eût gardé le ſecret ſur une affaire de cette conſéquence, & qui étoit connue de tant de monde. Car la choſe avoit été déterminée par une aſſemblée générale des habitans, qui s'étoient accordez à cacher tous les titres qui établiſſoient les droits & la ſouveraineté des Monarques ſur les peuples, quoiqu'une partie des voix eût été à les mettre au feu, pour éteindre ſans retour ces odieuſes preuves d'une domination trop abſolue.

Soins de Philippe à ce ſujet.

Sur le champ le Roi donna ordre de compter à Bodillos une gratification de deux cens piſtoles, & lui aſſigna une penſion de quinze cens livres pour ſa vie. Ce Docteur fut encore chargé de faire d'exactes recherches dans tous les endroits, où il croiroit découvrir de ſemblables mémoires, & il reçut toutes les inſtructions, toute l'autorité néceſſaire pour remplir cet emploi avec ſuccès. Non content de remettre ce ſoin à Bodillos, Philippe écrivit dans toutes les villes de la Monarchie, aux gens les plus experts

dans

dans ces matiéres & aux Gouverneurs, de faire toutes les diligences convenables pour trouver des manuscrits de pareille espéce concernant les prérogatives de la Couronne, & qui auroient pu avoir le même sort que ceux de Valladolid dans le tems de la revolte contre son pére. Les recherches se firent avec tant de soin & de bonheur, qu'on recouvra en différens endroits un nombre infini de papiers d'Etat qui alloient être perdus sans ressource. Il est vrai que les particuliers mêmes, pour complaire au Roi, fournirent de leur plein gré les moyens de faire des découvertes, bien plus ils fouillérent avec un zéle inexprimable dans tous les endroits où ils soupçonnoient pouvoir trouver quelque dépôt, & tout ce qui tomboit entre leurs mains étoit aussitôt remis en droiture à la Cour. 1566.

Après avoir reçu une quantité presque innombrable de manuscrits, Philippe songea à conserver ce precieux trésor. Pour cet effet il fit bâtir pour cet usage seul plusieurs chambres dans la fameuse forteresse de Simancas, où l'on arrangea par ordre alphabétique toutes ces écritures, auxquelles on en joignit un nombre infini d'autres, que le Roi tira des archives de toutes les Provinces de la Monarchie Espagnole. Tous les voyageurs que j'ai vus m'ont assuré qu'on voit encore aujourdui cette curieuse & singuliére bibliothéque dans le même arrangement, sous la direction d'un garde des archives qui y fait son séjour avec de bons appointemens. Le Roi ne voulut pas s'en fier au rapport de ses officiers, il jugea à propos de voir par lui-

Ses ordres pour la conservation de ces manuscrits.

1566. vers, mais aux rats & à la pluye. Ce malheur est particuliérement ordinaire aux Républiques, où l'on ne trouveroit pas un Sujet instruit de ce qui s'est passé autrefois dans leur patrie, pendant que tout le monde n'y vit, pour ainsi dire, qu'au jour la journée, & borne toutes ses attentions à tirer profit des événemens qui arrivent sous ses yeux.

Création du Pape Pie V.

C'en fut un très heureux pour l'Eglise Romaine, & qui y répandit une joye universelle, d'aprendre au commencement de cette année l'élévation au Souverain Pontificat du Cardinal Alexandrin, placé le 7. de Janvier sur la Chaire de St. Pierre avec un merveilleux concours de toutes les voix dans le Conclave, où s'étoient rendus tous les Cardinaux qui composoient alors le Sacré Collége. Ce choix si généralement applaudi fut l'effet de l'éclat des vertus & des grandes qualitez du nouveau Pape qu'on voyoit depuis longtems signaler son zéle pour l'honneur, la gloire, & la grandeur de la République Chrétienne, & qui sans jamais se démentir avoit sacrifié & son travail & ses revenus à soutenir des œuvres de piété & de grandes actions. La naissance de ce Cardinal étoit des plus communes, & sa fortune très médiocre, il reçut le jour à Bosco près d'Alexandrie de la Paille. Sa nouvelle dignité lui procura bientôt des parens d'une origine illustre, à peine lui eut on déféré la triple Couronne, que la Maison des Ghislieri de Bologne se fit un honneur de le reconnoitre issu de la même souche, quoiqu'il ne se trouvât d'autre affinité entre les deux familles que la ressemblance du nom qu'elles portoient; ainsi les neveux

veux de Pie se virent tout d'un coup au nombre des Gentilshommes de la premiére noblesse. Quoi qu'il en soit, ce Pontife répara avantageusement le défaut & la bassesse de son extraction, par une suite d'actions dignes de l'immortalité. Elles firent tant de bruit dans le monde, sur tout il se rendit si recommandable par la sainteté de sa vie, qu'après avoir été tiré d'un monastére de l'Ordre de St. Dominique pour recevoir la pourpre, il fut enfin jugé digne de remplir la place suprême, sous laquelle les Empereurs & les plus grands Potentats de la Chrétienté fléchissent les genoux avec tant de révérence & de soumission. 1566.

Si le Sacré Collége se félicita de s'être donné un Chef d'un mérite aussi reconnu, il s'en fallut beaucoup que le peuple Romain n'en conçût & les mêmes espérances & la même satisfaction. Il n'avoit que trop eu le tems de connoitre la sévérité inflexible du Cardinal Alexandrin, lorsqu'il occupoit une des premiéres charges de l'Inquisition, & le préjugé où l'on étoit qu'il ne se serviroit de son pouvoir, que pour donner l'essor à son humeur ennemie des déréglemens, répandit d'abord dans tous les cœurs la crainte & l'épouvante. Ce ne fut pas pour longtems, il sut bientôt dissiper ces inquiétudes, & sa conduite est encore aujourd'hui une preuve sensible que l'amour le plus étendu de la justice & de la régularité des mœurs, n'est pas incompatible avec la bonté & la clémence. Aussi dès qu'il fut informé des tristes préventions du public, on lui entendit prononcer ces paroles remarquables : *Mettons notre confiance*

Crainte que le peuple en conçoit.

1566. *fiance en Dieu, espérons que par sa grace nous gouvernerons notre troupeau d'une manière, qui l'obligera d'avoir plus de regret de notre mort, qu'il n'a de chagrin de nous voir assis sur le Siége du Prince des Apôtres.*

Sentimens du Roi Catholique.

La nouvelle de l'élection du Cardinal Alexandrin fut reçue par Philippe avec des transports bien différens. Ce Monarque regardoit l'extrême rigueur dans l'administration de la justice, comme la principale vertu des Souverains, elle lui paroissoit nécessaire dans tous les cas à un Prince assis sur le Trône, mais sur tout lorsqu'il s'agissoit de ces crimes qui attaquoient directement les loix divines & humaines. Il remarquoit ce caractére de rigueur dans le nouveau Pontife, qu'il connoissoit d'un attachement à la vertu incapable de souffrir le vice, & soutenu par les meilleures intentions & les vues les plus propres à faire revivre l'ordre & la pureté des moeurs. Ainsi Philippe ne pouvoit se rassasier du plaisir de savoir un tel Sujet chargé du gouvernement de l'Eglise; il combla de louanges les Cardinaux à qui les Chrétiens étoient redevables de ce choix, qui d'ailleurs remplissoit ses plus ardens desirs, & les instructions qu'il avoit données aux Prélats de sa faction. Pour s'assurer des sentimens de ce Monarque, il ne faut que lire une lettre qu'il écrivit sur cet événement à l'Archevêque de Seville Grand-Inquisiteur. La voici.

Sa lettre au Grand Inquisiteur à ce sujet.

„ Le Grand-Commandeur de Castille, „ mon Ambassadeur à Rome, me mande „ qu'on vient d'élire Pape le Cardinal Ale- „ xandrin, qui a pris le nom de Pie V., & „ que

 1566.

» que cette promotion s'est faite du consen» tement si unanime de tous les Cardinaux, » qu'il n'est pas permis de douter que le » Conclave n'ait été divinement conduit & » inspiré par le Saint-Esprit. Je ne saurois » vous exprimer la joye & la satisfaction que » j'ai ressenties de cette heureuse nouvelle, » j'en ai rendu & j'en rends à tout moment » d'infinies actions de graces au souverain Ar» bitre des événemens; je regarde comme » un bonheur inestimable la grace qu'il nous » a faite de nous donner un Souverain Pon» tife d'une vie aussi exemplaire, d'une doc» trine aussi pure, d'une aussi grande sainte» té. Tant de vertus dans le Conducteur » du troupeau de Jésus-Christ fournissent le » sujet des plus consolantes espérances, la » sainte Eglise notre mére commune & tou» te la Chrétienté doivent en attendre les » plus grands avantages, & nous pouvons » nous flatter de voir sous ce regne la Foi & » la Religion, non seulement triompher de » l'erreur, mais s'étendre au loin & faire des » progrès considérables ».

L'Empereur demande au nouveau Pontife du secours contre les Turcs.

Immédiatement après l'élévation de Pie sur le Trône pontifical, l'Empereur expédia un ordre au Comte Gaspar de Lodrone, qui étoit alors en Italie, de passer à Rome, pour rendre de sa part l'obédience usitée, & demander en même tems au nouveau Pape de prompts & puissans secours contre les Turcs, qui continuoient leurs ravages dans ses Etats. D'abord Pie reçut avec assez d'indifférence la demande de l'Empereur, quoiqu'appuyée des plus pressantes sollicitations du Roi Catholique. Il ne cacha pas même le motif de cette

1566. cette froideur, & il se plaignit amérement de la résolution qu'il savoit que Maximilien avoit prise d'accorder aux Protestans dans la Diéte générale qui devoit se tenir à Augsbourg, certains articles sur le fait de la Religion, que l'honneur & le devoir du Chef de l'Eglise ne lui permettoient pas de souffrir. Sur un grief aussi grave, le Pape se contenta de répondre, qu'il s'informeroit plus particuliérement des intentions de Sa Majesté Impériale, par un Légat qu'il se proposoit d'envoyer à la Diéte, & que suivant les démarches de ce Prince il se détermineroit à l'égard de l'assistance qu'il sollicitoit.

Pie demande à Philippe l'Archevêque de Tolède prisonnier.

Depuis l'avénement de Pie, toute l'attention de Philippe étoit d'étudier les actions & les vues de ce Pontife, dans le dessein d'acquérir ses bonnes graces à force de soumission & de complaisance, & d'en obtenir le titre pompeux de Défenseur de l'Eglise, qu'il ambitionnoit depuis longtems, & dont en effet il se montroit digne aux yeux du public, par toutes les marques apparentes d'un zéle toujours égal pour les intérêts de la Religion & du St. Siége. Pour ne point se démentir, il envoya ordre à tous ses Ministres qui étoient chargez de ses affaires à la Cour de Rome, de suivre en tout les desirs & les volontez du Saint Pére. Il eut bientôt occasion de faire voir jusqu'où il portoit la condescendance à cet égard; à peine Pie fut-il installé, qu'il exigea de Sa Majesté Catholique de lui remettre Bartellemi Caranza, Archevêque de Toléde, détenu dans les prisons de l'Inquisition, & poursuivi criminellement par ce tribunal pour

pour cause d'héréfie. C'est le même Prélat dont j'ai tant parlé ailleurs : le Pape vouloit le faire juger à Rome, sous prétexte qu'il n'étoit pas satisfait des procédures faites en Espagne. Philippe ne balança pas un moment, il obéit aux ordres du Pape, pour me servir de termes convenables, quoiqu'il eût refusé constamment la même grace aux instances réitérées de tous les Péres du Concile de Trente, & du dernier Pape. Sur la réponse de ce Monarque, Pie fit partir sans perdre de tems Monsieur Camano, entre les mains duquel le prisonnier fut sur le champ remis, malgré les oppositions du Saint Office fondées sur ses priviléges qui ne permettoient pas un pareil transport. Pie eut tout lieu de s'applaudir de cette déférence, le Cardinal de St. Sixte, l'un des plus célébres membres du Sacré Collége, & que le précédent Pontife avoit envoyé exprès en Espagne pour rendre dans cette affaire un jugement définitif, n'avoit pu remplir sa commission, par la manœuvre des Officiers de l'Inquisition, qui jaloux de leur jurisdiction prétendoient paroitre à toutes les séances & prononcer comme Juges naturels & supérieurs. Philippe sacrifia à sa politique les prérogatives de ses Sujets, Caranza fut livré & conduit dans les prisons de Rome, & le Roi fit de plus remettre à Camano les originaux de toutes les procédures faites depuis la détention de l'Archevêque.

1566.

Qui lui est accordé.

Animé par cette aveugle condescendance, & sûr de l'estime du Roi Catholique par l'ardeur & le plaisir qu'il marquoit à tout accorder sans replique, Pie ne s'en tint pas à cette

De même que le pouvoir d'imposer une taxe

1566. te feule grace. Le Grand-Maitre de Malte le follicitoit inftamment d'envoyer du fecours dans fon Ile, que les Turcs menaçoient d'une feconde defcente : le Pontife s'adreffa à Philippe, pour ne pas accabler fes Sujets de l'Etat ecclèfiaftique, déja épuifez par les prodigieufes dépenfes que fon prédéceffeur avoit faites en tout genre, & fur tout à faire conftruire quantité de magnifiques édifices. Ainfi Pie demanda au Roi d'Efpagne la permiffion de lever trente mille écus fur le Clergé de Naples, pour être employez à fecourir les Chevaliers de St. Jean de Jérufalem. Non feulement il reçut une entiére fatisfaction, mais même il fe vit comblé de remerciemens du zèle qu'il témoignoit pour la défenfe d'une Ile, qui reconnoiffoit la fouveraineté de la Couronne d'Efpagne.

fur le Clergé de Naples.

Titres & pouvoir donnez au Roi d'Efpagne par le Pape.

De fon côté Philippe voulut mettre à l'épreuve le penchant qu'il connoiffoit dans le Pape, à établir une févére réforme au milieu de fa Cour, & parmi tous les ecclèfiaftiques de fa communion. Ce Pontife avoit formé le deffein de faire obferver les Decrets du Concile de Trente, où il s'étoit fignalé entre tous les Prélats qui vouloient abolir le luxe du Clergé, & le réduire à la régularité de l'ancienne difcipline. Le Roi le pria, dans les termes les plus preffans & les plus refpectueux, d'envoyer avec toute la diligence poffible un Commiffaire apoftolique en Efpagne, chargé du pouvoir de mettre la réforme dans l'Ordre des ecclèfiaftiques de ce Royaume. Le Pape ne laiffa pas échaper l'occafion de flatter l'amour-propre de Philippe, c'étoit le lieu de lui faire fentir combien il étoit

con

convaincu de son zèle pour soutenir la pureté de la doctrine & des mœurs ; & en effet depuis longtems ce Monarque marquoit un dessein formé de rétablir dans les Communautez religieuses la perfection primitive de leurs Instituts, qui y paroissoit entiérement éteinte. Dans la vue donc de répondre en quelque sorte à toutes les complaisances du Roi Catholique, Pie lui répondit qu'il ne savoit pas où il pouvoit trouver un Sujet, plus digne que Sa Majesté même, de remplir la commission dont il s'agissoit; que pour lui prouver toute l'étendue de sa confiance, il le déclaroit son Vicaire, le Protecteur & Conservateur du Clergé séculier & régulier d'Espagne, avec le pouvoir de statuer tout ce qu'il jugeroit nécessaire pour le bon ordre de l'Eglise & le service de Dieu. 1566.

Il est facile d'imaginer les mouvemens de Philippe à la réception de ce Bref. Ce Prince, rempli de l'honneur signalé que lui faisoit le Souverain Pontife, l'en fit remercier par le Cardinal Pacheco dans les termes les plus propres à témoigner sa joye & sa reconnoissance. Ensuite il convoqua un Concile Provincial à Tolède. Ce fut la dix neuviéme assemblée ecclésiastique tenue en cette ville: on y fit des réglemens de la derniére importance pour mettre la réforme dans le Clergé & chez les Laïcs, & ils furent confirmez par une Bulle très ample du Pape. Depuis ce Concile, Philippe eut toujours une attention particuliére à ne pas permettre que, dans les Chapitres des Moines, la brigue ou d'autres intérêts procurassent l'élection de Sujets indignes d'occuper les charges supérieures, ou

Convocation d'un Concile Provincial en Espagne.

1566. ou par leur incapacité, ou par une irrégularité de mœurs plus propre à causer du scandale que l'édification qu'entrainent d'ordinaire les bons exemples. Notre Monarque se fit de plus un devoir de ne jamais proposer personne pour être Général d'un Ordre, ou à la tête d'une simple Communauté, quelque instance qu'on pût lui en faire. Mais lorsqu'il apprenoit qu'on devoit faire l'élection, voici toute la démarche qu'il faisoit, c'étoit d'écrire à peu près dans ce sens. „ J'espére que votre zèle pour l'honneur de „ l'Eglise se conformera à mes intentions, „ & que vous élirez un Supérieur digne de „ cet emploi, d'une vie irreprochable, d'u„ ne pure doctrine. C'est à quoi je vous in„ vite dans toute l'effusion de mon cœur & „ comme votre ami, afin que par une con„ duite contraire vous ne me donniez pas „ lieu d'employer contre vous l'autorité de „ Souverain". S'il venoit à savoir que le Chapitre ou la Congrégation avoit nommé un indigne Sujet, il mandoit sur le champ: „ Je n'approuve pas le choix que vous avez „ fait du pére N...., parce que je sais que „ vous avez agi par des vues mondaines & „ particuliéres, qui vous ont fait oublier le „ bien public, ainsi je souhaite que vous „ procédiez inceffamment à une nouvelle „ élection, qui fasse honneur à l'Eglise".

Lettre de S. M. C. à ses Ambassadeurs.

Toujours dans cet esprit de réforme, il jugea encore à propos cette année d'écrire à tous ses Ambassadeurs, principalement à ceux qu'il avoit à Rome, de veiller avec toute l'attention possible sur la conduite des ecclésiastiques Espagnols qui se trouveroient dans les

les Etats du reſſort de leurs Ambaſſades. Ces lettres circulaires étoient conçues en ces termes. „ L'horreur qu'on a d'un Moine „ vicieux, eſt capable d'ôter la confiance „ du public à cent autres, qui ſeroient re„ commandables par la ſainteté de leur vie. „ Rien ne pourroit m'être plus agréable que „ de voir l'Eſpagne ſervir d'exemple à tous „ les Royaumes de la Chrétienté. En con„ formité de quoi, je vous ordonne de pren„ dre garde que mes Sujets engagez dans „ l'Ordre eccléſiaſtique ne commettent au„ cune action ſcandaleuſe, dans les pays où „ vous exercez votre miniſtére, encore „ moins dans la ville où vous faites votre „ réſidence. Si les cenſures ou les châti„ mens ne ramènent pas les coupables à „ leur devoir, prenez toutes les voyes ima„ ginables pour les renvoyer en Eſpagne, „ par ce que j'aime mieux les voir punir dans „ leur patrie, que de les ſavoir un ſujet de „ ſcandale à une nation étrangére. Je me „ repoſe ſur votre zèle, que j'aurai ſoin de „ reconnoitre par des effets de mon affec„ tion royale ". Un Chartreux vint à Rome chargé d'obtenir une Bulle qui modérât l'étroite clôture preſcrite par la Régle, l'Ambaſſadeur d'Eſpagne averti du motif de ce voyage en donna avis à la Cour, le Roi lui défendit de traverſer la négociation, & de ne faire prendre aucun ſoupçon que l'intrigue étoit découverte, avec ordre néanmoins d'obſerver toutes les démarches du Religieux. Cela fut exécuté, & le Moine de retour en Eſpagne, fut arrêté & mis en priſon au premier port où il mit pied à ter- 1566.

1566. re ; il y eut ordre ensuite de le transférer dans la Chartreuse de Guadix ; mais la Bulle fut renvoyée à Philippe, qui la garda sans vouloir en permettre la publication.

Accouchement de la Reine Isabelle.

Pendant que ce Monarque avec sa Cour passoit la belle saison au bois de Balsain, palais de plaisance dans le voisinage de Segovie, la Reine Isabelle accoucha pour la premiére fois au mois d'Aout d'une Princesse, qui fut batisée au même endroit, & nommée Isabelle-Claire-Eugenie. Elle épousa dans la suite l'Archiduc Albert, & j'aurai plus d'une fois occasion d'en parler dans le cours de cette Histoire. Pour le présent je me bornerai à dire qu'au sujet du droit d'administrer le batême à la Princesse, il s'éleva une vive dispute entre Don Diego de Covarruvias qui prétendoit faire cette fonction en qualité d'Evêque de Segovie, & l'Archevêque de St. Jaques qui lui disputoit cet honneur comme Chapelain & Curé de la Cour. Il ne paroit pas qu'il dût y avoir de difficulté à rendre un jugement en faveur du dernier, attendu qu'il étoit question de soutenir les prérogatives des Officiers de la Maison royale ; cependant Philippe, contre l'attente de tout le monde, ne voulut rien décider, dans la crainte trop scrupuleuse de blesser la jurisdiction de l'Eglise. Ainsi, pour ne rien risquer dans une querelle où il ne croyoit pas devoir interposer son autorité, il imagina l'expédient de faire venir le Nonce, qui étoit alors Jean-Baptiste Castagna, qu'on a vu depuis assis sur la Chaire pontificale sous le nom d'Urbain VII. Ce Prélat fut prié de batiser la Princesse,

ce

ce qui termina le différend, sans qu'aucun des concurrens eût lieu de se plaindre. 1566.

Rigoureuses ordonnances de Philippe contre les livres hérétiques.

En même tems le Roi d'Espagne prenoit toutes les mesures imaginables, pour empêcher au moins que la doctrine des Protestans ne s'étendît dans son Royaume plus qu'elle n'avoit fait jusqu'alors. Il fut informé qu'à Francfort on imprimoit en langue Espagnole plusieurs livres suspects d'hérésie, dans le dessein d'en faciliter la lecture à tous ses Sujets. Sur cet avis, après avoir mis l'affaire en délibération dans son Conseil, il ordonna de visiter tous les livres dans tous les ports d'Espagne, avec injonction sous les plus rigoureuses peines à tous les Commis & Officiers de ses gabelles, de n'en laisser passer aucun sous le couvert de marchandises d'autres espéces. Non content de cette précaution, il envoya dans les Pays-Bas le Pére Barthelemi Miranda, pour faire d'exactes recherches dans toutes les bibliothéques publiques, particuliérement dans celle de l'Université de Louvain. Dans le même tems il obtint la permission du Pape de donner une place parmi les Officiers de l'Inquisition à un Chanoine de la cathédrale, pour donner plus de lustre à ce tribunal.

Situation des Pays-Bas à l'égard de la Religion.

Toutes ces diligences contre les nouvelles opinions de Luher & de Calvin, n'avoient d'autre succès que de leur fermer l'entrée d'une grande partie des Provinces de la Monarchie d'Espagne, mais elles ne servirent qu'à leur donner plus de crédit dans les Pays-Bas. A ce sujet je dois faire une remarque, savoir, que dans les circons-

1566. tances où les affaires de Religion étoient alors, il y a toute apparence que l'Espagne entiére auroit embrassé l'une ou l'autre des réformes, si elle avoit eu un autre Souverain que Philippe II.; tant les esprits étoient disposez au changement, les uns par une ferme persuasion & l'amour pur de la vérité, les autres par inconstance & une simple curiosité pour les nouveaux dogmes. Le cours de cette résolution fut interrompu par l'extrême rigueur de notre Monarque, & les soins infatigables qu'il se donna rompirent le fil de la trame qui s'ourdissoit depuis longtems dans toute l'étendue de ses Etats. Il n'en fut pas de même des Pays-Bas. Les Peuples de ces Provinces, moins dociles & ennemis de toute contrainte, méprisérent tous les réglemens contre la liberté de conscience, & professérent avec opiniâtreté la nouvelle Religion, sans craindre les rigueurs du Gouvernement. Quoique ce feu fût allumé depuis quelque tems, comme je l'ai déja dit, on peut néanmoins mettre en cette année le commencement de l'incendie, qui dans la suite a embrasé ce pays. La flamme se répandit par tout; la conjuration de la Noblesse, le soulévement du peuple, les intrigues sourdes des principaux de la nation, le crédit des mécontens, tels furent les événemens que je vais écrire. D'abord ils seront funestes à quantité de personnes, peu y trouveront leurs avantages, mais à la fin la révolution aura un succès contraire, & se terminera de la maniére la plus heureuse pour tout le Corps des conjurez.

Ce

Ce fut donc au mois d'Avril qu'Henri Comte de Brederode, Louis Comte de Nassau frére du Prince d'Orange, Florent Pallant Comte de Culenbourg Château de la Province d'Hollande, mais originaire de Bourgogne, & Guillaume Comte de Berg terre du Duché de Gueldres, tous Seigneurs d'un esprit capable des plus hautes entreprises, dans la force de l'âge, d'un courage élevé, d'un jugement solide, d'une vive pénétration, illustres d'ailleurs par la grandeur de leur origine & de leurs alliances, se transportérent au palais de la Gouvernante, suivis de plus de quatre cens mécontens la plupart Gentilshommes. Avant que de se mettre en marche, ils s'étoient tous assemblez en la maison du Comte de Culenbourg, où ils avoient renouvellé par serment & par écrit les articles de leur confédération. Ils présentérent à Marguerite une requête, par laquelle ils lui demandoient deux graces avec les derniéres instances. La premiére, qu'elle eût la bonté d'abolir dans toute l'étendue des Pays-Bas l'horrible & cruel tribunal de l'Inquisition, qui répandoit dans l'esprit des peuples la terreur & l'épouvante. La seconde, d'accorder la liberté de conscience, que toutes les loix divines & humaines ne permettoient pas de refuser. Cette maniére de demander des graces avec des menaces remplit la Régente de crainte & d'indignation, & elle ne put retenir les mouvemens de la frayeur qui la saisit à la vue de cette nombreuse troupe de Noblesse, dont la contenance ne marquoit pas moins qu'un dessein formé de se

1566.

Requête présentee à la Gouvernante.

1566. faire rendre justice par la force. Elle dissimula autant qu'elle put son trouble, & se contenta de répondre qu'elle en écriroit au Roi, sans les ordres duquel il ne lui étoit pas permis de leur donner aucune satisfaction.

Démarches de cette Princesse.

Philippe de Montmorenci Comte de Horn, quoique l'un des Chefs de la conspiration, au lieu de paroitre avec eux, resta auprès de la Gouvernante. Ce Seigneur, dont l'intelligence avec les mécontens n'étoit pas encore connue, feignit une entiére neutralité, & dans l'ardeur d'un zèle apparent pour l'intérêt du Roi, il supplia la Princesse de recevoir la requête, & de répondre à cette Noblesse le plus favorablement qu'il lui seroit possible. Marguerite, surprise par les motifs spécieux des remontrances du Comte, suivit son conseil, reçut la requête où étoient écrites fort au long les demandes des conjurez, & fit la réponse que je viens de rapporter. Elle alla même plus loin, toujours par les avis du Comte de Horn, qui faisant l'office de pacificateur, la sollicita vivement de prendre sur elle d'accorder quelque grace aux supplians. Convaincue de la droiture du Comte, qui en effet ne songeoit qu'à profiter de son desordre, elle se rendit à ses instances, & envoya un ordre à tous les Magistrats des villes de ne rien innover sur le fait de l'Inquisition, & de laisser les choses sur le pié qu'elles étoient avant l'établissement de ce tribunal, jusqu'à ce qu'on eût reçu de nouveaux ordres de la Cour. Elle fit plus, elle suspendit l'exécution d'un Edit, qui avoit été quelque tems au-

auparavant publié contre les Proteſtans. Enfin elle aſſura les conjurez qu'elle écriroit au Roi de maniére, qu'elle eſpéroit que tout le monde ſeroit content. Il eſt vrai que la peur lui fit faire ces démarches, & vraiſemblablement on auroit tout obtenu ſi elle avoit été la maitreſſe, tant elle étoit effrayée de cette union. 1566.

Origine des *Gueux* dans les Pays-Bas.

Elle ne manqua pas d'écrire à Philippe l'état des affaires, & de lui faire ſentir les affreuſes conſéquences de ces mouvemens, qui menaçoient d'un ſoulévement général & de la perte de ces Provinces, d'autant plus inévitable, qu'elle ne connoiſſoit aucun moyen d'appaiſer ces troubles par ſa ſeule autorité. Cependant les mécontens, dont le nombre croiſſoit de jour en jour, s'aſſembloient ſouvent tantôt dans un lieu tantôt dans un autre, en attendant la réponſe qu'on leur avoit promiſe. Un jour ils ſe trouvérent plus de trois cens à un feſtin que Brederode leur donna dans l'hôtel de Culenbourg, qu'en haine de ce nom le Duc d'Albe fit depuis raſer juſqu'aux fondemens. Cette troupe, égayée par les plaiſirs de la table & la bonne chére, s'étendit ſur les avantages de la confédération, & il y eut des diſcours inſultans contre la Religion Catholique, peut-être même n'épargna-t-on pas l'autorité du Souverain. On dit qu'au moment que la Gouvernante reçut la nouvelle de ce qui s'étoit paſſé dans ce repas, le Comte de Barlaimont pour la raſſurer lui dit qu'elle ne devoit avoir que du mépris pour cette aſſociation, qui n'étoit compoſée que de *Gueux*. Les conjurez avertis de cette ré-

1566. ponse ne laissérent pas tomber ce mot tout insultant qu'il étoit, ils résolurent de le donner à leur faction, & dans une nouvelle assemblée ils burent tous dans la même tasse, & firent des voeux & des souhaits pour le nom & la prospérité des Gueux.

Résolution du Roi de s'y transporter.

A la réception de ces tristes nouvelles, que Marguerite envoya en Espagne par plusieurs couriers, Philippe prit d'abord la résolution d'aller en personne dans les Pays-Bas, à l'exemple de l'Empereur Charlequint son pére, qui, sans craindre les fatigues des plus longs voyages, se transportoit par tout où il croyoit sa présence nécessaire, pour remettre la tranquillité dans ses Provinces. Le bruit du dessein de Philippe se répandit tellement, que toute l'Europe attendit la nouvelle de son départ, & on le croyoit d'autant plus certain, qu'on voyoit faire des armemens considérables dans tous les ports d'Espagne. Mais avant que de se déterminer, ce Monarque voulut prendre l'avis de son Conseil, qui presque tout d'une voix rejetta cette pensée par les raisons suivantes.

Obstacles pour ce voyage.

On représenta, qu'il étoit de la derniére importance que Sa Majesté ne s'éloignât pas du centre de sa Monarchie. Ce sentiment fut soutenu par les mêmes motifs qu'on avoit alléguez, comme je l'ai déja dit, lorsqu'il fut question de résoudre ce Monarque à établir sa résidence en Espagne. On y ajouta la crainte que pendant l'absence du Roi, les Maures, qui étoient répandus en grand nombre dans toutes les Provinces du Royaume, ne se laissassent infecter du vénin

nin de l'héréſie. Quand tant de puiſſantes raiſons, qu'on fortifia de pluſieurs autres non moins ſenſibles, n'auroient pas été capables de perſuader Philippe, il n'en falloit pas d'autre que celle de l'impoſſibilité de faire ce voyage de quelque maniére que ce fût. Par mer, le péril n'étoit que trop évident, ſe voir continuellement à la diſcrétion des tempêtes, des vents, & le jouet de la fortune; le Roi, diſoit on, ne l'avoit que trop éprouvé à ſon retour de Flandres. D'ailleurs il ne convenoit pas de courir le riſque de tomber entre les mains de la Reine Elizabet, la plus mortelle ennemie de Sa Majeſté, & la protectrice déclarée de tous ceux qui vouloient troubler ſon repos. D'un autre côté, on faiſoit voir de plus grands obſtacles par terre. La néceſſité abſolue de traverſer les Etats de différens Princes, & de dépendre de leurs caprices, de leurs intérêts, peut-être de leur mauvaiſe foi. Le voyage devenoit impratiquable par la France, vû la puiſſance des Proteſtans, qui ſe trouvoient en état, & qui même ne manqueroient pas de s'oppoſer à ſon paſſage. Il ne reſtoit donc que de s'embarquer pour l'Italie, d'où on prendroit la route, ou par la Savoye, ou par la Suiſſe, pour entrer dans le Comté de Bourgogne, de là en Lorraine, enfin dans les Pays-Bas. Mais ce dernier expédient expoſoit à tant de dangers, qu'il y auroit de l'imprudence de l'entreprendre. 1566.

Telles furent les difficultez que le Conſeil expoſa contre le voyage de Flandres par terre ou par mer, ſi le Roi vouloit prendre le par- Il abandonne ce deſſein.

1566. parti de le faire accompagné seulement de sa Cour. Mais c'étoient des obstacles, & en beaucoup plus grand nombre, & beaucoup plus insurmontables, supposé qu'il se déterminât à marcher à la tête d'une puissante Armée, ainsi que toutes les circonstances & la nature de l'affaire sembloient l'exiger. Comment seroit-il possible de parcourir tant d'Etats étrangers avec l'appareil & la suite d'un conquérant, sans inspirer de la jalousie & de la crainte? Les Puissances ne manqueroient pas d'assembler leurs forces, pour se mettre à l'abri de l'insulte, en cas qu'un Souverain si bien escorté se mît en devoir de les opprimer, à la faveur des plus engageantes protestations d'une amitié feinte. Il fut donc décidé que le Roi devoit absolument abandonner son premier dessein. Ainsi il ne fut plus question que de savoir s'il étoit plus expédient d'employer la douceur ou la sévérité, c'est-à-dire, d'envoyer dans les Pays-Bas un Corps de troupes capable de réduire les rebelles par le fer & par le feu, ou de leur donner un Gouverneur pacifique, doux, ennemi de toute violence, pour les remettre dans le devoir à force de condescendance & de bons traitemens.

Ses inquiétudes. Cette proposition jetta Philippe dans une perplexité d'esprit, qui ne lui permettoit pas de prendre une résolution fixe, son Conseil même ne paroissoit pas moins embarrassé. Le Roi, porté au repos par tempérament, & qui d'ailleurs aimoit les Flamans, auroit bien mieux voulu gagner leur affection, que de s'en faire craindre. Ses Ministres augmentoient ses incertitudes par mille repré-

sen-

sentations pour & contre l'un & l'autre partis, au travers desquelles il étoit presque impossible de choisir la voye la plus sure. Les uns lui remettoient devant les yeux cette belle sentence, que le plus solide boulevard des Souverains ne consistoit pas dans les châteaux, dans les forteresses, mais dans l'amour de leurs Sujets. Pour donner plus de poids à ce sentiment, ils ajoutoient qu'il n'y avoit rien de plus incertain que le sort des batailles, que par cette vérité il devenoit dangereux d'employer la force des armes, sur tout contre des Peuples aussi disposez que les Flamans à tout sacrifier au maintien de leur liberté & de leurs privileges, aussi éloignez qu'eux du reste des domaines de la Monarchie, entourez d'Etats jaloux de la grandeur de l'Espagne, & même ennemis de cette Couronne. D'autres au contraire rapelloient le peu de fruit qu'on avoit tiré jusqu'alors de la douceur du gouvernement, & ils faisoient voir que trop de tolérance étoit la source des desordres qu'il s'agissoit de réprimer. 1566.

Le Conseil d'Espagne étoit composé des plus excellens Sujets qu'il y eût en Europe. Entre ceux qui s'y distinguoient le plus, on remarquoit le Cardinal Granvelle que le Roi avoit fait venir en Espagne, après lui avoir ôté le maniement des affaires de Flandres, pour adoucir les peuples qui le haïssoient. Mais les plus illustres de ces Ministres, & qui jouissoient de la réputation d'être en leurs genres les plus grands hommes de leur siécle, étoient Don Ferdinand de Tolède Duc d'Albe & Don Gomez de Figueroa Duc de

1566. Feria. Celui-ci ne connoissoit point d'égal dans la connoissance de toutes les parties de la plus fine politique; l'autre effaçoit les plus habiles guerriers, au moins dans l'idée des Espagnols, qui le regardoient comme le plus grand Capitaine que l'Espagne eût eu depuis longtems.

Sentimens dans le Conseil d'Espagne. Ces deux Ministres furent d'avis différent. Le Duc de Feria soutint que toutes les circonstances rendoient la douceur absolument nécessaire, & qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de vaincre l'humeur inflexible des Flamans, & de les ramener à l'obéissance légitime de leur Souverain. Il disoit que, si l'on ne pouvoit pas nier que la clémence ne fût une des vertus essentielles des Princes en général, elle devenoit encore plus l'apanage d'un Monarque aussi puissant que Philippe, engagé à tous égards à en faire sentir les effets à ses peuples, sur tout à ceux qui paroissoient en avoir le plus besoin. Ce Duc parla longtems sur cette matiére, & il allégua divers exemples qu'il crut propres à faire valoir ses principes, & qui le firent écouter avec beaucoup de plaisir. Le Duc d'Albe au contraire dit que les choses avoient été portées trop loin, qu'il n'étoit plus au pouvoir du Roi d'user de clémence; qu'il falloit dompter ces peuples féroces par les derniéres rigueurs, & que dans l'état présent des affaires les voyes pacifiques dégénéreroient en bassesse, en crainte servile. Il faut, s'écria-t-il, suivre l'exemple de Charlequint; qui, bien instruit du caractére des Gantois, avoit employé le fer & non les adoucissemens pour punir l'insolence de ces rebelles.

D'où,

D'où, après un discours fort étendu, il conclut que les playes cangrenées ne se guérissoient que par le fer & par le feu. Le Conseil se trouva partagé entre ces deux opinions, Rui Gomez principal Ministre & favori de Philippe se déclara pour la premiére, le Cardinal Granvelle ennemi irréconciliable des Flamans appuya celle du Duc d'Albe. A l'égard du Roi, la diversité de ces sentimens, soutenus par des personnes d'un mérite supérieur, & fondez sur des motifs également forts, ne servit qu'à le rendre plus irrésolu. 1566.

Depuis quelque tems la Porte faisoit de grands préparatifs de guerre, qu'on soupçonnoit être destinez contre quelque Puissance Chrétienne, sans qu'on pût découvrir de quel côté la foudre devoit frapper. Enfin, après quelques mois d'incertitude, on apprit avec assez de surprise que la Flotte Ottomane avoit fait voile vers l'Ile de Chio, l'une des principales de l'Archipel, & dont les habitans vivoient dans une pleine sécurité, moyennant un tribut annuel de dix mille écus qu'ils payoient au Grand-Seigneur. Voici l'intrigue qui donna lieu à cette entreprise. Mehemet Bacha avoit reçu quelque mécontentement de ces Insulaires, sur ce qu'ils avoient donné retraite à un de ses esclaves Chrétiens, qu'il disoit lui avoir enlevé une grosse somme d'argent. Il résolut de tirer vangeance de cette injure, & comme il avoit beaucoup de crédit à sa Cour, son ressentiment lui suggéra divers prétextes, pour engager l'Empereur son maitre à entreprendre la conquête de cette Ile. Il représenta qu'elle étoit l'asile assuré de quantité d'escla-

Desseins du Turc contre l'Ile de Chio.

1566. ves fugitifs, qui s'y retiroient sous les jours sous la protection des habitans. De plus, que ces Républiquains servoient d'espions aux Princes de la Chrétienté, qu'ils avertissoient de tous les mouvemens de la Porte; principalement le Roi d'Espagne, attendu que les principaux de l'Ile étoient Genois, & par là confédérez de ce Monarque. Pour animer davantage le Sultan & son Conseil, il ajouta qu'il y avoit deux ans que le tribut n'avoit été payé. Ce fait étoit exactement vrai, mais cet Officier avoit eu la malice de ne le pas faire demander, quoique quelques Historiens écrivent qu'il avoit été envoyé, mais soustrait par la friponnerie d'un Agent que les Insulaires entretenoient à Constantinople.

Etat & politique des Turcs. Mehemet ne pouvoit mieux prendre son tems, les Turcs n'étoient pas en état de former de grandes entreprises, & les vastes desseins de Soliman exigeoient qu'il donnât de l'ombrage aux Puissances Chrétiennes. L'expédition de Malte avoit entiérement délabré ses forces maritimes, par la perte de ses meilleures milices, & ce qui étoit le plus important, par la mort de quantité de ses plus braves Commandans, entre lesquels il regrettoit sur tout le fameux corsaire Dragud, qui, comme Campana le dit, s'étoit rendu la terreur des Chrétiens pendant vingt cinq ans, depuis que par une trop fatale générosité Doria l'avois remis en liberté. D'ailleurs les galéres de l'Empire se trouvoient dans un si mauvais état, qu'il fut presque impossible d'en choisir quatre vingts propres à tenir la mer, auxquelles on joignit environ vingt autres galiottes. La politique eut encore beau-

coup

coup de part à la résolution du Sultan, & ce fut par l'impuissance absolue de faire tête aux forces de ses ennemis si elles se réunissoient, qu'il suivit le conseil du Bacha, où il envisagea l'avantage de tenir les Chrétiens en échec dans les mers du Levant, pour exécuter plus facilement son projet de faire les plus grands efforts du côté de la Hongrie. En effet il donna ordre à ses Généraux de ruïner ce Royaume autant qu'ils le pourroient, immédiatement après qu'ils auroient reçu la nouvelle de la prise de Chio, qu'il comptoit emporter en peu de jours, comme il arriva.

1566.

Situation de cette Ile.

L'Ile de Chio a environ cent milles de circuit, & est une des plus considérables de l'Archipel. Il y avoit près de deux siécles que les Génois s'en étoient rendus maitres, & ces conquérans la cédérent en souveraineté à la Maison des Giustiniani sujets de la République, qui depuis furent contraints de recevoir l'investiture des Paléologues Empereurs Grecs, & quelques années après, de payer un tribut de cinq mille ducats, que Mahomet II. Empereur des Turcs augmenta de la moitié, lorsqu'il eut renversé l'Empire d'Orient. Par ce moyen les habitans de Chio se maintinrent en liberté, sans aucun trouble jusqu'à cette année; ils se gouvernoient en forme de République, sous l'autorité de la Noblesse, suivant l'usage ancien.

Ruse des Turcs, pour la surprendre.

Piali Généralissime de l'Armée navale des Turcs cingla selon ses ordres vers l'Ile de Chio, où il jetta l'ancre le jour de Pâques que les Chrétiens célébroient. Le Capitan

Ba-

1566. Bacha descendit à terre, & comme on n'avoit aucun sujet d'être en garde contre une surprise, il n'eut point de peine sous les apparences d'amitié d'engager le Gouverneur & les douze Chefs de la République, que le peuple élisoit tous les ans sous le titre de Modérateurs, à venir avec lui sur la Capitane. Dans le moment qu'il les eut en son pouvoir, quelques Capitaines Turcs, sous prétexte de se promener comme amis, se rendirent maitres de l'Hôtel de ville & de la Citadelle, ayant en même tems la précaution d'emmener sur leurs galéres les principaux de l'Ile. De cette maniére les Turcs conquirent Chio, dont ils changérent aussitôt le gouvernement. L'expédition faite, Piali ne se contenta pas d'abandonner les Eglises au pillage, il les fit toutes démolir, à la reserve du Monastére des Dominicains, qui obtinrent cette grace à force d'argent, de même que nombre d'habitans qui furent épargnez à pareil prix. Ensuite l'Amiral destina une place pour bâtir une Mosquée, & après avoir laissé les ordres nécessaires il partit chargé de butin. Il emmena ses prisonniers, qu'il fit enfermer à Caffa, non à Constantinople comme quelques uns l'ont écrit: mais à quelques mois de là ils furent remis en liberté par le crédit du Roi de France, qui agit à la priére du Souverain Pontife. De Chio, Piali entra dans la mer Adriatique, où, quoiqu'il ne fît pas grand dommage, il répandit l'allarme dans les Etats de la République de Venise, qui, pour tenir les Infideles en respect, assembla un bon nombre de galéres sous les ordres de

Jé-

Jérôme Zane, dont toute l'expédition se borna à suivre de près les ennemis, & à examiner leurs démarches. 1566.

Projet contre Alger sans succès.

Quelque sensible que fût à toute la Chrétienté la perte de l'Ile de Chio, elle ne laissa pas d'être un sujet de joye, par l'assurance où l'on étoit qu'il n'y avoit rien à craindre pour Malte de toute cette année. A cette nouvelle, le Roi Catholique, qui avoit fait équiper une Flotte assez considérable pour secourir les Chevaliers, en cas que les Turcs tournassent une seconde fois leurs armes contre eux, voyant qu'elle devenoit inutile par les mouvemens des Infideles, prit la résolution de les attaquer, & donna ordre de tenter la conquête d'Alger. Don Garcias de Toléde, chargé de cette entreprise, fit d'abord prendre les devans à quelques navires remplis de troupes, d'artillerie, & de munitions, qu'on devoit débarquer à Melega. Mais ces mesures causérent la ruïne du projet: pendant que cet Amiral disposoit toutes choses pour partir avec le gros de son Armée navale, les bâtimens de transport furent pris par des corsaires Algériens, qui étoient en course dans ces mers. Cette perte fut d'une si grande conséquence, qu'on ne vit plus de ressource pour l'expédition projettée.

Ravages de l'armée Ottomane.

Cette disgrace ne fut pas la seule que les Chrétiens essuyérent cette année. Peu de jours après la prise de ces vaisseaux, on apprit que la Flotte Turque, ayant manqué une entreprise sur Raguse, qu'elle croyoit surprendre avec autant de facilité & de la même maniére que Chio, s'étoit mise à cou-

1566. courir les côtes de la Pouille, & avoit fait des ravages inconcevables dans cette Province. Que de là elle s'étoit jettée dans l'Abruzze, où elle avoit saccagé & mis à feu & à sang avec une barbarie sans exemple, Francavilla, Ortona, Ripa-di-Chieti, Santo Vito, le Vasto, la Serra, Capriola, Coglionesé, & Termolé, terres considérables, & divers autres lieux de moindre importance; qu'elle s'étoit gorgée de butin, & avoit ramené ses galéres remplies de richesses immenses & d'une prodigieuse quantité d'esclaves. Don Jean Blaves Gouverneur de la Province paya cher ce desastre, dont on le rendit responsable, pour n'avoir pas pris les mesures propres à mettre le pays à couvert de l'insulte des Infideles, qu'il avoit eu le tems de prévenir. Si l'on en croit le Costo, il eut la tête tranchée par ordre du Roi. Mais Campana assure que toute sa punition fut de rester plusieurs années en prison, d'où il sortit à la fin: & ce sentiment est celui des Auteurs contemporains. Après bien des recherches sur ce fait, je trouve que cet Officier fut conduit à Naples, où par sentence du Conseil collateral, qui est le Conseil de guerre, il fut condamné à la mort, peine que le Roi commua en celle de la prison.

Tolede s'approche inutilement des Turcs.

Tant de malheurs arrivez coup sur coup affligérent sensiblement Philippe, qui dans les mouvemens de son chagrin écrivit au Viceroi de Sicile une lettre, pleine des plus vifs reproches de sa lenteur à poursuivre les ennemis. Il lui témoignoit son extrême surprise d'apprendre que les corsaires eussent

sent pu commettre impunément tant d'hostilitez dans les Provinces de la Pouille & de l'Abruzze, à la vue d'une Flotte de quatre vingts galéres bien équipées & en état de tenir la mer. Sur cette dépêche, Tolède honteux de son indolence ne songea qu'à la réparer, il fit revenir de Malte les troupes Espagnoles qu'il y avoit envoyées, & où elles n'étoient plus nécessaires; & il mit à la voile dans le dessein de suivre la piste des Infideles, & fermement résolu de les combattre. En chemin il apprit que l'Armée Ottomane, après avoir tenté sans succès de mettre pied à terre dans l'Ile de Tremiti, s'étoit retirée, & avoit pris la route du Levant pour mettre tout son butin en sureté. A cette nouvelle, le Viceroi jugea que ce seroit perdre du tems de s'aheurter à poursuivre les ennemis, & que même il y avoit trop de risque dans la saison avancée, qui faisoit craindre tous les accidens de la mer. Par ces raisons, il prit le parti de ramener sa Flotte en Sicile, où après son retour il licentia les troupes dont il ne croyoit plus avoir besoin cette année, & renvoya les Espagnols à leurs garnisons d'où il les avoit tirez pour faire la campagne; enfin il congédia les galéres d'Espagne, de Génes, de Florence, & d'autres Puissances étrangéres, pour se rendre dans les ports de leurs départemens. 1566.

Pendant qu'elles suivoient chacune leur route, elles rencontrérent plusieurs bâtimens de pirates, qui, profitant de l'embarras des Chrétiens, faisoient des courses sur les côtes de ces mers, & pénétroient même dans l'in- Avantages des Chrétiens.

1566. l'intérieur des Provinces qu'ils pilloient impunément, à la faveur des mouvemens de l'Armée navale des Turcs. Nos galerés en prirent quelques-uns, & donnérent la chasse aux autres. Mais ces avantages furent bien peu de chôse en comparaison des pertes que les Etats d'Espagne souffrirent cette année, non seulement par les ravages de la Flotte Ottomane, mais encore de la part de ces mêmes corsaires. En effet, outre la prise qu'ils avoient faite dès le commencement de la campagne, des deux navires qui transportoient les troupes & les munitions pour l'entreprise d'Alger, ils se rendirent de plus maitres de deux autres vaisseaux, qui retournoient en Espagne chargez des richesses des Indes. Pour faire voir jusqu'où allérent ces dommages, Adriani écrit que, sans compter le butin qu'emporta Piali, ni la prise des vaisseaux des Indes, les seules galiottes des pirates Algériens causérent une perte de cinq cens mille écus.

Secours que le Roi d'Espagne donne à l'Empereur.

Malgré tant de desastres, Philippe, non content d'avoir fait remettre à l'Empereur par les marchans d'Anvers une somme de cinquante mille ducats, promit de fournir tous les ans au moins quarante mille écus tant que dureroit la guerre contre les Turcs. Par cette généreuse assistance, le Roi Catholique fit assez connoitre qu'il auroit fait de plus grands efforts en cette rencontre, si la situation de ses propres affaires lui avoit permis de suivre les mouvemens de son zèle pour la défense de la Chrétienté. Mais dans ce tems là une partie de ses Sujets se trouvoient ruïnez par les incursions des cor-

sai-

faires, il se voyoit même contraint d'entretenir une grosse Flotte, pour être toujours en état de s'oppôser aux desseins des Infideles. Par dessus tous ces incidens, les troubles des Pays-Bas faisoient craindre de jour en jour une révolution générale dans ces Provinces, & Philippe avoit besoin de toutes ses forces & de toutes ses finances pour mettre les rebelles à la raison. 1566.

Conformité de sentimens entre le Pape & Philippe.

Ce Monarque ne borna pas sa bonne volonté pour l'Empereur à lui ouvrir ses trésors, il employa en sa faveur tout le crédit qu'il avoit auprès du Souverain Pontife. Je ne puis me dispenser de faire cette remarque; il y avoit entre Pie & Philippe une simpatie extraordinaire, & il sembloit que ces deux Princes fussent nez pour avoir l'un pour l'autre la plus tendre amitié, & un empressement mutuel à se faire plaisir. La recommandation du Roi Catholique fut si efficace, que le Pape, d'ailleurs recommandable par son zèle lorsqu'il s'agissoit de la défense des Chrétiens, promit une contribution annuelle de cinquante mille écus pendant tout le tems de la guerre, outre soixante & dix mille qu'il fournit d'abord, & qui furent d'une grande ressource à Maximilien qui étoit alors dans la plus extrême disette. Il est bien vrai que Pie ne voulut rien faire, qu'après que l'Empereur eut protesté dans la Diete d'Augsbourg, en présence du Cardinal Commendon, qu'on ne traiteroit en aucune maniére dans cette assemblée, ni de liberté de conscience, ni d'articles de Religion.

Vœux du Pontife en faveur de ce Monarque.

Cette conformité d'humeur, de sentimens, cet-

1566. cette attention réciproque à s'obliger, que le Pontife & le Roi Catholique faisoient éclater dans toutes les rencontres, comme je viens de le dire, se soutenoient avec tant de vivacité, qu'il n'y a point d'exemple dans l'Histoire que deux Princes ayent porté aussi loin la confiance & les effets de la simpatie. En voici un trait bien remarquable dans Pie. Il apprit que Philippe étoit malade; à cette nouvelle, saisi des mouvemens du pére le plus tendre qui se croit à la veille de perdre un fils le cher objet de ses affections, il leva les mains au Ciel, & pria Dieu de retrancher ses années, pour les ajouter à la vie de Philippe, qui étoit si précieuse, & beaucoup plus nécessaire à la République Chrétienne. Philippe, pénétré d'une effusion de cœur aussi éclatante, y répondit par toutes les protestations que dicte la plus vive reconnoissance, & jura de son côté qu'il étoit prêt de répandre jusqu'à la derniére goute de son sang, pour prolonger les jours de Sa Sainteté.

Le Sénat de Milan excommunié.

On doit croire que cette aveugle condescendance du Roi Catholique à tous les desirs de Pie, & en général sa soumission sans bornes au St. Siége, étoient des effets d'une sincére conviction, puisqu'on voit ce Monarque, en tout autre cas si jaloux de la supériorité, faire aux ordres des Pontifes un sacrifice entier de l'honneur de sa Couronne. Je vais rapporter quelques faits de cette nature, que toute l'Europe vit avec la derniére surprise. Il y eut de grandes brouilleries entre le Cardinal Borromée Archevêque de Milan, & le Gouverneur du Duché,

ché, ou pour mieux dire, tout le Sénat de cette capitale. Quoique le sujet de la querelle regardât directement la souveraineté & les droits du Roi d'Espagne, cet intérêt ne prévalut pas dans l'esprit de ce Monarque, toujours rempli de l'idée qu'il y alloit de son devoir & de sa réputation de complaire au Pape. Le Cardinal & son oncle soutenoient avec la derniére hauteur les prérogatives outrées de la jurisdiction ecclésiastique, ce motif respectable fit évanouir les droits les plus sacrez de la royauté. Philippe sacrifia sans scrupule les privilèges légitimes de son autorité souveraine. Le Gouverneur & le Sénat entier, excommuniez par leur Archevêque, ne songeoient qu'à reprimer l'audacieuse entreprise du Prélat, le Roi leur écrivit sur le champ de ne rien faire contre les prétentions du St. Siége. Bien plus, il donna ordre à son Ambassadeur à Rome de faire toutes les démarches requises pour fléchir la rigueur du Souverain Pontife, & obtenir la revocation de ses censures. Pie se fit longtems prier, il parut inexorable, & résolu de poursuivre les rebelles à l'obéissance des successeurs des Apôtres, enfin de ne rien rabattre de sa suprême autorité. De son côté Philippe ne se lassa pas de faire des soumissions, & ce ne fut qu'après avoir souffert les plus outrageans refus, que le Pape voulut bien à sa considération réconcilier les coupables à l'Eglise.

1566.

Conduite du Roi d'Espagne à ce sujet.

Dans le même Duché il se passa encore une affaire importante, qui auroit dû brouiller les Cours de Rome & d'Espagne, mais

Extinction de l'Ordre des Humiliez.

1566. mais qui fut terminée à l'entiére satisfaction du Pape. Le Cardinal Borromée, qu'on révére aujourd'hui sous le titre de Saint, se faisoit une occupation sérieuse d'établir la réforme dans l'Ordre ecclésiastique de son diocese. Il y avoit un Institut de Religieux, sous le nom de Fréres Humiliez, qui depuis longtems s'étoient soustraits à la régle monastique, pour vivre dans les délices & la molesse comme les gens du monde, par le moyen de revenus considérables qui les mettoient en état de soutenir leur luxe. Un desordre aussi scandaleux devint insuportable à l'humeur sévére de l'Archevêque, ennemi mortel de la licence des mœurs; & pour commencer à rompre le cours de ce relâchement honteux, ce Prélat s'appliqua à faire d'exactes recherches de la conduite de quelques-uns des principaux. En cela Borromée étoit contraint d'agir par une double obligation, le zèle d'un Pasteur, & la qualité de Protecteur de l'Ordre: ainsi il envoya à Rome un détail de la vie licentieuse que menoient ces Religieux, & de l'horrible scandale qui en résultoit; aussitôt Pie lui dépêcha un plein-pouvoir de les réduire à la plus rigoureuse réforme, par les voyes qu'il jugeroit convenables.

Le Cardinal ainsi autorisé ne perdit point de tems; mais les Religieux, accoutumez de longue main aux douceurs du libertinage, ne voulurent point se soumettre, & leur desespoir alla si loin à la vue d'une réforme qui leur faisoit tant d'horreur, que quelques-uns d'eux engagérent un certain Jérôme Donati, surnommé le Farina, à tuer l'Ar-

l'Archevêque d'un coup d'arquebuse. Ce scélérat se mit en devoir de remplir sa promesse, un soir sur la brune il tira un coup de fusil chargé de trois balles sur le Cardinal, que Dieu préserva par un miracle évident, comme il est rapporté dans l'histoire de sa vie. A la nouvelle de cet attentat, le Pape fit publier une Bulle, par laquelle il abolissoit l'Ordre des Humiliez, dont il ordonna en même tems que les revenus fussent saisis, & appliquez à un meilleur usage. Comme cette ordonnance pontificale intéressoit quantité des plus illustres familles du Duché, qui jouissoient des biens immenses de l'Ordre proscrit, elle fut la source d'une querelle des plus animées entre le Gouverneur & Borromée. Celui-ci s'obstina à mettre la Bulle en exécution, l'autre prit en main la défense de tant de Noblesse qu'elle ruïnoit, & il déclara hautement qu'il ne permettroit jamais qu'on fît un tel préjudice à un si grand nombre de Sujets du Roi son maitre. Le Gouverneur manda l'affaire à la Cour, & exagéra beaucoup les maux qu'elle alloit causer, dans la vue de rendre le Cardinal plus odieux à Sa Majesté. Mais il se trompa, Philippe lui répondit que dans la ferme croyance où il étoit de l'infaillibilité du Pape dans toutes ses démarches, il se faisoit un point de conscience de recevoir avec soumission & sans examen tous ses jugemens, & qu'à son exemple ses Sujets devoient avoir & la même foi & le même respect pour les arrêts du Vicaire de Jésus-Christ.

1566.

Foiblesse de Philippe dans cette rencontre.

Il survint à Naples un autre cas d'une si gran-

1566. grande importance, que toute l'Europe le regarda comme un ſujet prochain de rupture entre le Souverain Pontife & le Roi Catholique, malgré l'intime correſpondance que ces deux Princes ſoutenoient aux yeux du public ſans ſe démentir dans aucune rencontre. Toute l'Europe jugea mal, & Philippe fit connoitre plus que jamais que nul intérêt d'Etat n'étoit capable, je ne dis pas d'éteindre, mais de ſuſpendre la violence de ſon ardeur à ſatisfaire le Chef de ſa communion. Un des priviléges dont le Royaume de Naples jouiſſoit de tems immémorial, étoit de ne pas permettre qu'on mît aucun Bref de Rome à exécution, avant que le Viceroi y eût donné ſon conſentement, que les Napolitaine apellent l'*Exequatur*. Nonobſtant ce droit juſqu'alors inviolable, Pie envoya un Nonce chargé de faire la viſite du Clergé dans toute l'étendue du Royaume, & en particulier dans la ville de Naples. Le Commiſſaire apoſtolique, qui ſe nommoit Thomas Orſino originaire de Foligno, & qui étoit Evêque de Strongoli, ſe mit en devoir de remplir ſes ordres, ſans demander l'approbation du Viceroi. Le Pape, ſûr de la condeſcendance aveugle de Philippe, avoit expreſſément défendu au Nonce d'obſerver les formalitez ordinaires, dans la vue d'établir, à la faveur de ce coup d'autorité, le pouvoir abſolu de la juriſdiction eccléſiaſtique dans tous les Etats de la Monarchie Eſpagnole, & par là de rendre le Clergé entiérement indépendant de l'obéiſſance légitime du Souverain.

Entrepriſe du Pape contre les priviléges du Royaume de Naples.

L'en-

treprise du Nonce fut traversée par positions du Viceroi, chacun disputa oit avec toute la chaleur imaginable, après de vifs débats, on écrivit de & d'autre à la Cour. Ce qu'il y a de rquable, c'est que tous les Ministres gers, qui se trouvérent auprès du Roi agne, prirent intérêt dans cette affai- qu'ils jugeoient non seulement très pré- ciable en particulier à la Souveraineté Rois Catholiques, mais encore d'une gereuse conséquence en général pour épendance des Princes leurs maitres, & pouvoir sur tous les Ordres de leurs ets. Tous de concert sur la nécessité de tenir les prérogatives de la puissance tem- relle, ils mirent tout en usage pour enga- r Philippe à ne rien céder sur cet article, à faire à la cause de tous les Potentats à la sienne propre un généreux sacrifice sa tendresse pour le Pontife. Ce Mo- que fut sourd à toutes ces remontrances, esclave, pour ainsi dire, de la simpatie ne lui permettoit pas de connoitre d'au- s intérêts que ceux du Pape, sans penser il alloit donner sur lui un pié dont la ur de Rome sauroit avec le tems se pré- valoir pour abolir tous les droits de sa Couronne, il répondit au Viceroi que, nonobstant la coutume ou les priviléges au contraire, il eût à procurer une entiére satisfaction au Souverain Pontife. En revanche d'une grace aussi importante, qui donnoit tant d'avantage au St. Siége aux dépens même de son bienfacteur, Pie voulut s'acquitter par des témoignages publics de sa recon-

1566.

Jugement du Roi Catholique.

1566. noiſſance. Philippe dans ces entrefaites envoya à Rome le Marquis d'Aguilar, en qualité de ſon Ambaſſadeur d'obédience; le Pape non content de rendre à ce Miniſtre les honneurs accoutumez, lui fit des careſſes infinies, qu'il aſſaiſonna d'éloges exceſſifs du zèle & du reſpect de Sa Majeſté Catholique pour le Siége du Prince des Apôtres. C'eſt ainſi que le bon Pape repaiſſoit de fumée la vaine oſtentation des Eſpagnols, pendant qu'il s'aſſuroit une domination abſolue ſur ces peuples par la foibleſſe & les ſcrupules de leur Souverain.

Motif du reſpect de ce Monarque pour les Souverains Pontifes.

Il ne faut pas s'y tromper; cette vénération ſans bornes, cette attention continuelle à tout accorder aux Pontifes, ou pour me ſervir de termes plus aſſortis, cette dépendance de leurs volontez n'étoit rien moins que l'effet d'un zèle de Religion: ce n'étoit qu'une ſuite de maximes d'État ſur leſquelles Philippe dirigeoit toutes ſes démarches. Ce Monarque connoiſſoit parfaitement que ſes richeſſes & la vaſte étendue de ſes Etats ne pouvoient qu'animer la jalouſie & la haine des autres Potentats: pour ſe mettre au deſſus de leurs entrepriſes, il ne vit point de reſſource plus ſolide que de s'attacher inviolablement les bonnes graces des Papes, qui, comme Chefs des Egliſes de leur communion, étoient en état, par l'autorité qu'ils exerçoient ſur les conſciences, de rompre les deſſeins de ſes ennemis. Tel fut ſon point de vue, dans les complaiſances aveugles qu'il eut toujours pour la Cour de Rome. Cette politique étoit fondée ſur toutes les raiſons d'intérêt perſonnel: une

union

union aussi intime avec les suprêmes Modérateurs des Puissances séculiéres tenoit les Princes dans la crainte; les Sujets de la Monarchie, imbus du dogme de l'obéissance passive, trembloient en voyant leur Souverain soutenu par celui qui lance les foudres spirituels, & n'osoient desobéir à ses ordres, quoiqu'ils y apperçussent la ruïne de leurs priviléges. Voilà en même tems le but de cette opiniâtreté que Philippe marquoit à vouloir établir par tout l'Inquisition, sur le pié qu'elle étoit en Espagne; il s'en promettoit le despotisme le plus étendu, auquel tendoient toute sa conduite & les ressorts de sa politique. 1566.

Les Princes ne pouvoient voir sans inquiétude, & même sans indignation, la manœuvre du Roi d'Espagne, qui donnoit un si prodigieux accroissement à la puissance des Souverains Pontifes. Sur tout la Cour de France & la République de Venise en prenoient le plus d'ombrage. On sait assez à quel point ces deux Puissances portent l'attention à se tenir en garde contre toutes les démarches de la Cour de Rome, dont elles tâchent d'affoiblir le pouvoir dans leurs Etats, bien éloignées de lui fournir les moyens d'étendre sa jurisdiction. Ainsi tous les Souverains sentoient que l'exemple de Philippe devenoit d'une dangereuse conséquence pour eux-mêmes. En effet, inférieurs en forces & en richesses comme ils étoient la plupart aux Monarques Espagnols, que ne devoient-ils pas craindre des entreprises du St. Siége, & quelle ressource auroient-ils dans la suite pour s'opposer à ses pré-

Disposition des autres Princes à ce sujet.

1566. prétentions, si une fois il avoit réduit sous son obéissance le plus grand Roi de la terre? Certainement ils n'appercevoient qu'une servitude inévitable, & une obligation de plier sous le joug de Rome, par la dure nécessité de suivre faute d'appui tous les mouvemens du Roi Catholique, qui se faisoit un point capital d'accorder sans reserve toutes les graces qu'exigeoient les Pontifes, même au préjudice des intérêts particuliers de tous les autres Potentats, & des droits incontestables de toutes les nations.

Attentat de la Cour de Rome contre le droit des nations.

Puisque j'en suis sur cet article, je vais rapporter un fait qui prouvera en même tems, & la hardiesse des entreprises de Rome, & la dépendance honteuse de Philippe. Un nommé François Celaria fut soupçonné d'héréfie par l'Inquisition de Rome, & pour se mettre à couvert des pourfuites, il retourna à Morbegno sa patrie, qui est le chef-lieu d'un des quartiers de la Valteline. Pie ne fit pas difficulté d'envoyer des gens à son service avec ordre d'enlever cet homme, quoique Sujet des Grisons, & demeurant dans une terre de leur obéissance. Les émissaires remplirent leur commission, sans avoir demandé la permission des Souverains, au mépris des droits sacrez de tous les peuples, & ils emmenérent le malheureux dans les prisons de Rome. Les Grisons, offensez de cet attentat à leur jurisdiction indépendante du Siége apostolique, crurent en avoir plutôt raison par l'entremise du Roi d'Espagne, avec lequel, outre l'intérêt général des Princes, ils avoient une étroite confédération pour la défense de tous leurs Etats,

Etats, & en particulier du Duché de Milan. Toute la satisfaction qu'ils eurent de ce Monarque fut cette réponse, „ que pour „ un cas semblable il étoit permis au Souverain Pontife d'exercer son pouvoir absolu dans tous les domaines de la Chrétienté, & que quant à lui, si pareille chose pour un sujet de cette nature étoit arrivée au milieu de Madrid, sans qu'on se fût muni de son consentement ou de celui de ses Ministres, il n'auroit fait autre chose que louer le zèle de Sa Sainteté ". 1566.

Soumission du Duc de Florence au Pontife.

Côme Duc de Florence, qui n'étoit pas inférieur à Philippe pour la politique raffinée, trouva trop d'avantage dans celle que ce Monarque observoit avec la Cour de Rome, pour ne pas suivre son exemple. Son respect, son obéissance, ses attentions, éclatoient dans toutes les rencontres, il alloit au devant de tous les desirs du Pontife, il affectoit une soumission sans bornes à ses ordres, persuadé que c'étoit le moyen sûr de parvenir à ses fins. Malgré le crédit de Pie IV. son bon ami, toutes ses intrigues pour obtenir le titre d'Archiduc avoient échoué; il reprit ce dessein sous ce Pontificat, & crut réussir à force de complaisances. Rempli de ce projet qui flattoit tant son ambition, il n'hésita pas de sacrifier & les droits de sa souveraineté & la sureté de ses propres Sujets, dans une affaire que la Cour de Rome poursuivoit avec ardeur. Le Pape manda au Duc de faire conduire dans les prisons de Rome Pierre Carnesecchi, qui autrefois avoit exercé l'emploi de Pro-

1566. tonotaire apostolique, & qu'on accusoit d'avoir entretenu longtems correspondance avec les Calvinistes de France, & même d'avoir employé les revenus de ses bénéfices à secourir les pauvres de cette communion. Carnesecchi étoit homme d'un grand mérite, & l'un des plus affectionnez partisans de la Maison de Médicis, qui lui avoit les plus étroites obligations par les services importans qu'elle en avoit reçus. Côme oublia en un moment tout ce qu'il devoit & à la reconnoissance & aux engagemens de Souverain, à la premiére réquisition du Pontife il fit prendre l'infortuné Carnesecchi dans Florence même, ou comme d'autres l'écrivent, dans son propre palais, & l'envoya garotté à Rome. Bien plus, pour mieux faire sa cour, il n'eut pas de honte d'écrire au Pape, que pour un semblable sujet il n'auroit pas balancé d'envoyer lié de même son propre fils à Rome.

On juge aisément de l'impression que cette conduite fit sur le cœur de Pie, sa considération, son estime pour le Duc redoublérent, & depuis cette démarche il songea sérieusement aux moyens de le mettre, & en sa personne tous ses descendans, dans le plus haut degré de grandeur & de puissance. Il témoigna sa gratitude par des éloges, qu'il prononçoit dans toutes les occasions, jusques dans les Consistoires publics, où on l'entendit protester souvent que le Duc Côme de Médicis se faisoit connoitre pour le plus ferme rempart de la foi de Jésus-Christ, & qu'après Philippe il n'étoit pas possible de trouver un Prince plus zèlé pour l'hon-

l'honneur & la gloire du Siége Apostolique. Aussi ce fut par ce motif que Pie procura au Duc les titres les plus fastueux, comme je le dirai en son lieu. Tel étoit le canal des graces de ce Pape, on ne s'en rendoit digne qu'en suivant la route frayée par le Roi Catholique & le Duc de Florence; nombre de Princes les imitérent, mais tous n'eurent pas la même adresse à pénétrer les sentiers secrets qui conduisoient à la bienveillance de l'ambitieux Pontife. 1566.

Réhabilitation des Caraffes.

Ce fut encore vers le même tems que Philippe prévint les desirs de Pie, dans une affaire qu'il savoit lui tenir fort à cœur. Il avoit eu lieu de s'appercevoir que le Pape souhaitoit avec passion donner à la mémoire de Paul IV. son bienfacteur des marques publiques de sa reconnoissance, & que dans cette vue il étoit déterminé à réhabiliter la Maison des Caraffes dans son honneur, que le dernier Pontife lui avoit ôté par la sentence de mort rendue contre le Cardinal de ce nom & son frére le Duc de Palliano. Outre le motif d'aller au devant de ce qui pouvoit faire plaisir à Pie, le Roi Catholique dans les démarches qu'il fit à ce sujet eut encore celui de s'attacher toute cette famille proscrite, qui étoit une des plus puissantes du Royaume de Naples, & qui ne pouvoit lui pardonner la condamnation de ces malheureuses victimes de sa haine. Dans cette double vue, ce Monarque fit faire par son Ambassadeur à Rome les plus fortes instances, pour obtenir la permission de revoir le procès. Pie se fit à son ordinaire un mérite du consentement

 qu'il

1566. qu'il donna, ainsi quoiqu'il eût résolu d'ordonner cette procédure indépendamment du concours de Philippe, il ne manqua pas de faire sentir qu'il ne le faisoit qu'à la recommandation de ce Prince.

Toutes choses étant disposées, on reçut un appel de l'arrêt de mort à la poursuite de Vestrio Balbiani, fondé de la procuration du Marquis de Montbel frére des condamnez, & de Diomede Caraffe fils du Duc de Palliano. Aussitôt le Pape commit la révision de cette affaire à Baldo Ferratini, Evêque d'Amalia & Gouverneur de Rome, qui commença par l'examen des faits énoncez dans la premiére procédure contre le Cardinal. Quelques mois ensuite Pie fit faire en plein Consistoire un rapport détaillé des preuves de l'injustice de la condamnation, pour convaincre les Cardinaux de la fausseté des informations qu'on leur avoit lues en présence de son prédécesseur, & il cassa la premiére sentence, après avoir protesté qu'il avoit lui-même examiné l'un & l'autre procès. Il prononça que le Cardinal avoit été injustement condamné, & en conséquence il réhabilita pleinement sa mémoire, & rétablit ses héritiers dans tous les biens meubles & immeubles qui lui avoient apartenu, avec injonction à toutes personnes qui s'en trouveroient en possession de les restituer. De son côté le Gouverneur de Rome rendit un jugement particulier en faveur du Duc, qu'il déclara aussi injustement condamné, au moins par rapport aux crimes de felonie & de léze-majesté, sans toucher aux autres délits. Et en vertu de cet-

te

te justification il réintégra la mémoire flétrie du malheureux Duc, remit ses héritiers légitimes dans le droit de rentrer en jouissance de tous ses biens de quelque nature qu'ils eussent été, & révoqua toutes confiscations & autres dons faits à leur préjudice. On ne se contenta pas de rendre l'honneur à cette famille disgraciée, il fallut mettre au grand jour l'iniquité des premiers Juges, qu'on sacrifia à la vangeance publique, & à l'innocence reconnue des Caraffes. Alexandre Pallantieri, Fiscal, qui avoit été chargé de l'instruction du procès, fut poursuivi criminellement, & condamné à perdre la tête, pour plusieurs causes graves, mais sur tout pour avoir surpris la religion de Pie IV. par des rapports exagérez. Pour faire ici une réflexion qu'inspire naturellement une contrariété aussi choquante dans les jugemens des hommes, il faut convenir que les Princes tiennent en leurs mains la vie ou la mort, l'honneur ou l'infamie de leurs Sujets; ils peuvent faire des miracles quand ils le veulent, c'est à dire rendre la plus exacte justice, mais ils ne sont pas moins les maitres de donner telles couleurs qu'il leur plait aux actions qui forment la matiére des poursuites. En cela les Souverains Pontifes ont plus de moyens de suivre leurs préjugez, ou leur passion, le titre imposant de Vicaires de Jésus-Christ donne à toutes leurs décisions un air d'infaillibilité & de droiture, dont ils se prévalent avec tant de confiance, qu'ils entreprennent tout, dans l'idée que leur bon vouloir doit faire la loi & la régle de la justice.

1566.

1566. Expédition de Soliman en Hongrie.

Je reviens aux affaires de l'Europe. La guerre se continuoit en Hongrie avec tant de desavantage pour les Turcs, que Soliman se vit contraint de passer en personne dans ce Royaume à la tête d'une formidable Armée. Il se mit en marche & pénétra jusqu'au Danube qu'il traversa sans aucun obstacle, mais ses fouriers vinrent lui dire que la Drave étoit tellement enflée, qu'il devenoit impossible de la passer à moins qu'on y fît bâtir un pont. Sur cet avis le Sultan détacha Assanbeg son Visir, avec ordre de faire construire un pont en toute diligence, & pour cet effet il lui donna vingt-cinq mille hommes. Assanbeg arrivé sur les lieux trouva le débordement de la riviére si horrible, qu'elle paroissoit une mer, ayant inondé l'étendue de plus de quatre milles de pays. Ce Général crut l'entreprise dont il étoit chargé impraticable, & sur le champ manda l'état des choses à Soliman, pour l'empêcher de continuer sa route. Il ne manqua pas de lui représenter qu'il n'étoit pas plus difficile d'élever un pont sur l'Océan, même agité de la plus affreuse tempête, que sur la Drave dont les eaux répandues dans la campagne sembloient menacer d'un déluge universel. L'Empereur, qui vouloit toujours être obéi sans replique, lui renvoya le même courier avec une longue bande de toile, sur laquelle il fit écrire ces paroles. „ L'Empereur Soliman ton maitre „ te dépêche par le courier que tu lui as „ envoyé, l'ordre de faire construire un pont „ sur la Drave, sans avoir égard aux em- „ pêchemens & aux difficultez que tu pour-

„ ras

„ ras rencontrer. Il te fait savoir en mê- 1566.
„ me tems, que si ce pont n'est pas ache-
„ vé à son arrivée, il te fera étrangler a-
„ vec ce même morceau de toile qui t'an-
„ nonce ses volontez suprêmes ”.

Telle étoit la maniére absolue de commander de ce Grand-Seigneur, c'étoit le stile ordinaire de ses lettres aux Ministres, lorsqu'il vouloit être obéi. Peut-être n'en usoit-il ainsi, que parce qu'il savoit qu'il n'y a point d'obstacles que le desespoir ne soit capable de surmonter. En effet Assanbeg, certain à la lecture de la lettre qu'il falloit ou mourir ou exécuter l'ordre, fit travailler avec une promtitude, qui marquoit sa résolution desespérée de ne pas se mettre au hazard d'éprouver la colére de son redoutable Souverain. Aussi il en vint à bout, mais aux dépens de la vie de plus de dix mille hommes, & en peu de jours il y eut un pont de la longueur de plus de cinq milles. Soliman passa dessus avec toute son Armée, mais il trouva les choses dans une disposition bien différente de ce qu'il s'étoit imaginé; les Chrétiens étoient postez si avantageusement, qu'ils rompirent le dessein qu'il avoit formé d'aller droit à Vienne, dans la vue de réparer l'affront qu'il avoit reçu trente sept ans auparavant par la levée du Siége de cette capitale. Cet incident imprévu l'obligea de se rabattre sur Zigeth, résolu de prendre cette Place de vive force. Mais ce fut le terme de ses expéditions militaires, il mourut pendant le Siége, peut-être du déplaisir de se voir arrêté longtems par la brave résistance des Impériaux, ou,

Despotisme de ce Grand-Seigneur.

Sa mort.

1566. ce qui eſt plus vraiſemblable, parce que ſon grand âge de près de quatre vingts ans ne lui permettoit plus de ſoutenir les fatigues de la guerre. Quoi qu'il en ſoit, un flux de ſang l'emporta le ſecond jour de Septembre. Evénement qui valoit la plus grande victoire aux Chrétiens, qui cependant perdirent enſuite Zigeth, réduit à la néceſſité de ſe rendre par la mort du Comte Nicolas de Sdrin, un des plus renommez Capitaines de ce ſiécle.

Arrivée de la Princeſſe Marie à Parme.

Mais pour interrompre un recit qui ne préſente que des événemens funeſtes, je vais finir cette année par une relation de ce qui ſe paſſoit en Italie, où le lecteur ſe transportera avec plus de plaiſir, pour y voir des objets capables d'inſpirer l'allegreſſe. Je veux décrire l'arrivée à Parme de Marie de Portugal, dont j'ai fait mention au commencement de ce livre. Le Duc Octave avoit fait venir à Bruſſelles plus de cent Seigneurs titrez, ſes feudataires ou ſes Sujets, pour accompagner la Princeſſe ſa belle-fille dans ſon voyage. Cette brillante eſcorte avoit pour Chef Paul Vitelli Lieutenant-Général du Duc, qui dans cette rencontre donna des preuves éclatantes de ſon zèle pour la gloire de la ſéréniſſime Maiſon de Parme, à laquelle il s'efforça de faire honneur par une dépenſe ſi prodigieuſe, qu'il dérangea ſes affaires & s'en reſſentit pluſieurs années. Il ne fut pas le ſeul qui ſe diſtingua par ſa magnificence, pluſieurs de cet illuſtre cortége ſe ſurpaſſérent à l'envi par l'éclat de leurs équipages, aux dépens de leurs patrimoines dont ils furent obligez d'aliéner une

bon-

bonne partie, & l'on remarqua sur tous les 1566.
autres les Comtes Pompone Torello & Robert San-Vitale. Avec cette superbe suite, augmentée d'un grand nombre d'autres Gentilshommes d'Italie, de Portugal, & des Pays-Bas, Marie arriva sur la fin de Juin à Parme, où elle reçut tous les honneurs dûs à la noblesse de son extraction royale. On célébra sa venue par des fêtes publiques, & des réjouissances proportionnées à la satisfaction de posséder une Princesse, moins recommandable par la splendeur de sa naissance, que par le relief éclatant de ses vertus & de toutes ses qualitez personnelles. Nulle autre n'a jamais mieux mérité qu'elle le cœur & la vénération des peuples, & le Duc & ses Sujets avoient toutes les raisons imaginables de signaler leur zèle & leur joye, remplis comme ils étoient des plus flateuses espérances, que la Princesse a si heureusement remplis par les dignes fruits qui en sont sortis, & qui ont fait l'admiration de l'univers.

Fin du Livre XVIII.



LA



LA VIE DE PHILIPPE II. ROI D'ESPAGNE.

✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣

PREMIERE PARTIE.

LIVRE XIX.

ARGUMENT

DU LIVRE DIX-NEUVIEME.

Origine des guerres de Religion en France & dans les Pays-Bas. Conduite de Philippe en cette occasion. Détail des affaires de Flandres. Soumissions de Valenciennes. Cambrai abandonné par les Protestans. Traité des habitans d'Anvers avec la Gouvernante. Entrée de cette Princesse dans cette Ville. Ses ordres pour s'en assurer. Incertitude de Philippe. Sentiment du Duc de Feria sur les

les affaires des Pays-Bas. Avis contraire du Duc d'Albe. Résolution d'envoyer ce dernier dans ces Provinces. Ordres de Philippe. Embarquement du Duc d'Albe. Son arrivée à Milan. La Duchesse de Parme tâche d'empêcher son voyage. Bruits du départ de Philippe pour la Flandre. Effet qu'ils produisirent. Allarmes des Princes au passage du Duc d'Albe. Le Prince de Condé rassure la ville de Genéve. Le Duc d'Albe sollicité d'entreprendre la conquête de cette ville. Sa réponse. Marche de son Armée. Les Génevois envoyent le complimenter. Grande discipline de l'Armée Espagnole. Fuite & épouvante des mécontens de Flandres. Arrivée du Duc d'Albe dans les Pays-Bas. Sa visite à la Gouvernante. Réception que lui fait cette Princesse. Etendue de son pouvoir. Plaintes de la Duchesse de Parme à ce sujet. Projets de ce Duc. Les Comtes d'Egmont & de Horn retenus prisonniers. Emprisonnement de plusieurs autres personnes. Le Duc se fait remettre la Citadelle de Gand. Sentimens de divers Historiens sur le procédé du Duc avec la Gouvernante. Sujets de mortification qu'il lui donne. Lettre de cette Princesse au Roi. Elle obtient la permission de partir de Flandres. Ce qu'elle fait en conséquence de son congé. Autre lettre de cette Princesse à Philippe. Satisfaction de ce Monarque d'avoir envoyé le Duc d'Albe dans les Pays-Bas. Réflexion à ce sujet. Motifs de la conduite de Philippe. Son procédé à l'égard de la Gouvernante. Déplaisir qu'ont les Flamans du départ de cette Princesse.

Elle

Elle reçoit les complimens des Princes étrangers. Le Duc d'Albe l'accompagne. Naissance de cette Princesse. Amours de Charlequint avec la mere de Marguerite. Secret de cette intrigue révélé. Premiere éducation de Marguerite d'Autriche. Remise sous la conduite de la Reine de Hongrie. Sa grande passion pour la chasse. Elle est promise au Prince de Ferrare. Son mariage avec Alexandre de Médicis. Conseil établi par le Duc d'Albe. Grande terreur en Flandres. Loix publiées par le Gouverneur. Citation du Prince d'Orange & d'autres. Sévérité du Duc d'Albe. Conduite des Flamans. Craintes & dissimulation du Duc. Il offre du secours au Roi de France. Réponse de ce Monarque. Politique du Duc d'Albe. Il fait bâtir une Citadelle à Anvers. Il se transporte dans cette ville. Description de cette forteresse. Emprisonnement du Baron de Montigni. Lettre de ce Seigneur. La cause des troubles de France attribuée au Duc d'Albe. Il en fournit au moins le prétexte. Conjuration des Huguenots. Découverte par Monluc. Dont les avis sont méprisez. Son zèle mal reçu. Son mécontentement. Sa résolution de défendre Leytoure. Situation de cette ville. Conseil de l'Amiral pour rétablir les affaires des Huguenots. Ses vues. Mesures pour exécuter son projet. Sentimens sur le complot de tuer le Roi & toute la Maison royale. Véritable dessein des Huguenots. La Reine en est avertie. Fuite de cette Princesse & du Roi à Meaux. On y tient Conseil. Opinion du Duc de Nemours. Action

généreuse du Colonel Fiffer. La Reine prend la résolution de passer à Paris. Le Roi part au milieu des Suisses. Etat de la Cavalerie royale. Ordre de la marche. Les Huguenots s'approchent pour attaquer le Roi. Conseil assemblé, résolution qui s'y prend. Le Roi court un grand danger. Son entrée dans Paris. Comment il y reçoit les Suisses. Péril où se trouve le Cardinal de Lorraine. Les Huguenots déterminent le Siége de Paris. Ils font la conquête de St. Denis. Ils brulent les moulins des environs de Paris. Leurs conquêtes dans différentes Provinces du Royaume. Les villes de Metz & de Lion manquent de tomber entre leurs mains. Le Roi de France demande du secours. Sa répugnance à faire la paix. Avis de la Reine mére. On entre en négociation. Noms des Plénipotentiaires. Demandes des Huguenots. Indignation du Roi. Chagrin du Roi Catholique au sujet de la guerre de France. Politique du Duc d'Albe à ce sujet. Troubles à Génes. Réflexion sur la conduite des Génois.

L'Europe vit éclore en même tems les sources funestes de ces guerres de Religion, qui ont desolé d'une maniére si cruelle la France & les Pays-Bas. Ces guerres ont été poussées pendant près de quarante ans avec tant de fureur, mais avec des succès si variez, qu'après tant d'efforts de part & d'autre, tant de sang répandu, il n'est resté aux deux partis qu'un épuisement égal, sans qu'aucun ait pu mettre ses affaires dans un état plus tranquille & plus assuré. Tris-

1567.

Origine des guerres de Religion en France & dans les Pays-Bas.

es

1567. tes suites de la haine & de l'acharnement, qui empêchérent les effets de tous les tempéramens qu'on mit en usage pour assoupir ces troubles, tantôt par des voyes amiables & qu'on croyoit propres à réunir les esprits, tantôt par le fer & par le feu dans la vue de couper jusqu'à la racine d'un mal, qui n'étoit plus susceptible que des remédes les plus extrêmes. Preuve bien certaine que Dieu se plait souvent à confondre les conseils de la prudence humaine, pour punir les hommes de la confiance téméraire qu'ils ont en leur propre sagesse, qui les aveugle au point d'oublier qu'ils doivent remettre le succès de leurs entreprises à la conduite de la divine providence. Quelquefois on doit reconnoitre les secrets jugemens de Dieu, qui choisit d'autres moyens, & reserve les vrais remédes à de meilleurs tems que sa sagesse a prescrits, pour exercer notre patience, & nous faire retirer les fruits de tant d'épreuves, si nous savons les soutenir avec foi & résignation.

Conduite de Philippe en cette occasion.

Philippe commença à regner dans le tems que ces troubles prirent naissance, ils l'occupérent jusqu'à la fin de sa vie, & le contraignirent de sacrifier toutes ses veilles, toute sa politique, à se mettre en repos, & finir une guerre qui lui causa les plus sensibles chagrins. Cette révolution fut sans doute une des principales causes de ses soins à éviter les brouilleries, que des intérêts d'Etat font naitre d'ordinaire entre les Princes. Mais plus il étoit circonspect à cet égard, dans la vue d'employer toutes ses forces contre ses Sujets rebelles, plus il avoit le cha-

chagrin de voir les progrès rapides & la puissance des ennemis de sa Religion. Il est vrai qu'il lui auroit été facile de faire connoitre d'une maniére plus avantageuse à sa réputation la grandeur de son génie, sa prudence, sa sagesse, la profondeur de sa politique, sa piété, la pureté de son zèle, s'il avoit pu se rendre maitre de cette implacable haine qu'il avoit conçue contre les Protestans, & qui ne lui permettoit pas d'écouter la voix de la modération. J'avoue que nombre d'Historiens rejettent les excès de cette conduite sur la nature du mal, qui demandoit les plus violens remédes. Ils ne manquent pas de remarquer encore que la faute doit en être attribuée aux conseils emportez de certains Ministres des deux partis, qui ne faisoient usage de leur autorité qu'à entretenir le feu de la discorde, au lieu de se rendre les instrumens de la paix & de la réunion. En un mot on voit, dans les Ecrivains de l'une & l'autre factions, les Catholiques & les Protestans accusez d'avoir fait servir le prétexte respectable de la Religion, aux vues ambitieuses qu'ils avoient d'établir leur grandeur particuliére à la faveur du desordre. C'est ce qu'on lit dans Campana & dans Monluc. Quoi qu'il en soit, personne n'ignore que dans tous les âges cette maxime a été mise en pratique par les Grands de la terre & par leurs Ministres.

1567.

Après ces réflexions préliminaires, comme cette fameuse guerre de Flandres a été la pierre de touche, sur laquelle s'est faite la plus grande épreuve de l'habileté de Phi- lip-

Détail des affaires de Flandres.

1567. lippe dans la science du gouvernement, je dois faire un détail succinct des faits les plus remarquables. Les mécontens des Pays-Bas, c'est ainsi que quelques-uns les apellent, ou les *Gueux*, si l'on veut se servir du nom que d'autres leur donnent, avoient pris un ascendant extraordinaire sur les Royalistes, & par la quantité de personnes qui embrassoient & prêchoient hautement leur doctrine, & par la conquête de plusieurs Places importantes, entr'autres de Valenciennes. Il étoit de la derniére conséquence pour les affaires du Roi de ne point laisser cette ville entre les mains des mécontens, par rapport à son voisinage de la France d'où les Huguenots pouvoient aisément envoyer de puissans secours. On savoit même qu'ils avoient résolu de faire une Place d'armes de cette ville, d'où ils auroient été en état de faire des courses & d'incommoder tout le pays. Mais, comme le Roi Catholique avoit envoyé ordre à la Gouvernante de suspendre & les procédures & les hostilitez, jusqu'à ce que le Conseil d'Espagne eût déterminé les moyens de pacifier les troubles, cette Princesse ne s'étoit pas pressée d'en venir aux voyes de rigueur & à la force ouverte. Elle ne se tenoit pourtant pas dans l'inaction, elle faisoit assembler des troupes, pendant qu'elle tentoit tous les ressorts propres à ramener les rebelles à l'obéïssance de leur Souverain, par d'amiables remontrances, & par l'offre de leur accorder les conditions qu'Anvers avoit obtenues. Pour cet effet elle envoya à Valenciennes le Duc d'Arschot & le Comte d'Egmont, qui

qui malgré leur crédit ne purent vaincre 1567.
l'opiniâtreté des habitans.

Marguerite, irritée du peu de ſuccès de cette démarche, commanda à Nocherme de mettre le Siége devant cette ville, & de la preſſer avec toute la vigueur poſſible. Ce Commandant obéit, & fit battre la Place avec vingt piéces de canon ſi continuellement & avec tant d'effet, que les aſſiégez, hors d'eſpérance de pouvoir ſoutenir un aſſaut, ſe virent contraints d'implorer la clémence du vainqueur. Nocherme leur promit toute ſureté & pour leurs perſonnes & pour leurs biens, mais il ſe reſerva la liberté de punir les Chefs de la revolte. Ainſi ſe termina en peu de jours cette expédition, ſuivant les deſirs de la Gouvernante, qui ſentoit l'importance de cette conquête.

Soumiſſion de Valenciennes.

Elle eut en effet des ſuites brillantes; les mécontens qui s'étoient fortifiez à Cambrai dans l'eſpérance de recevoir du ſecours des Huguenots, n'oſérent y attendre l'approche de l'Armée victorieuſe. Auſſitôt qu'ils eurent appris le Siége de Valenciennes, & l'état déſeſpéré de cette Place, ils abandonnérent de nuit le Château, & prirent la fuite pour ſe retirer en divers endroits. Non ſeulement l'épouvante ſe mit parmi les Calviniſtes, à la vue des forces de la Gouvernante, qui tenoient la campagne, & ne trouvoient aucune réſiſtance: mais encore ils ſe diviſérent, ſur les apparences qu'on leur faiſoit entrevoir d'une pacification prochaine & générale.

Cambrai abandonné par les Proteſtans.

Ce fut par ce dernier motif que les habitans d'Anvers, qui avoient été les plus ardens

Traité des habitans d'Anvers avec la Gouvernante.

1567. dens promoteurs du soulévement, & qui s'étoient distinguez sur tous les autres par leurs violences, prirent la résolution de se soumettre à des conditions, qui firent espérer qu'à l'avenir cette puissante ville donneroit un exemple d'obéissance & de fidélité. Ces conditions furent: „ Qu'ils chasseroient tous les Ministres de la Religion „ Réformée. Qu'ils ne souffriroient d'autre exercice que celui de la Religion „ Romaine. Qu'ils feroient rebâtir & réparer à leurs frais toutes les Eglises, que „ les Calvinistes avoient détruites ou pillées dans les derniers tumultes. Qu'ils „ fermeroient pour toujours celles que les „ Protestans avoient fait bâtir. Qu'ils observeroient les règlemens portez par les „ Edits du Roi. Qu'ils ne recevroient dans „ leur ville ni troupes étrangéres, ni gens „ vagabonds, ou proscrits pour leurs crimes. „ Enfin qu'ils jureroient de rendre une exacte obéissance aux Magistrats & autres „ Ministres, établis par le Roi dans ces „ Provinces, particuliérement aux Commandans & Officiers de la milice".

Entrée de cette Princesse dans cette ville.

Après la signature de ces articles, dont copie fut envoyée sur le champ au Roi, & après avoir donné par tout les ordres convenables en pareille rencontre, la Gouvernante se prépara à faire dans Anvers son entrée triomphante, pour recevoir elle-même les soumissions des habitans, & retablir par sa présence la première tranquillité. Mais le Prince d'Orange, quoique averti par Marguerite de se rendre à la cérémonie de son entrée, ne voulut pas s'y trouver, & se re-

tira

tira dans sa Baronie de Breda sous divers prétextes. Ensuite, ceux d'Anvers ayant congédié toutes les troupes qu'ils avoient prises ci-devant à leur solde, Charles fils de Pierre-Ernest Comte de Mansfeld entra dans la ville à la tête de seize compagnies d'Infanterie Vallone. Deux jours après, c'est à dire le 28. d'Avril, la Régente y fut reçue accompagnée d'une nombreuse Noblesse. Les solemnitez de sa réception finies, son premier soin fut de faire faire le procès aux principaux Chefs de la rebellion, & sur tout à ceux qui étoient convaincus d'avoir rompu les statues des Saints & pris les ornemens des Eglises, & un grand nombre subit le dernier supplice. Enfin dans les derniers jours du mois de Mai elle fit publier l'Edit du Roi en faveur de la Religion Catholique-Romaine, qui proscrivoit l'exercice de toute autre, & qui ordonnoit l'observation des Decrets du Concile de Trente. Elle fit encore quelques ordonnances particuliéres, qui concernoient le bon ordre & l'utilité du pays. Au milieu de tous ces avantages, tout considérables qu'ils étoient, la Gouvernante avoit une inquiétude mortelle des intrigues de Brederode Seigneur de Viane. Ce Chef des conjurez, suivi de quantité de Gentilshommes qui comme lui avoient pris les armes pour la cause de la Religion Réformée, employoit tous les ressorts imaginables pour soulever le peuple, par le moyen de mémoires & de manifestes qu'il répandoit par tout, & faisoit lever des troupes de toutes parts.

1567.

Ses ordres pour s'en assurer.

Ces nouvelles causoient à Philippe un déplai-

Incertitude de Philippe.

1567. plaisir d'autant plus sensible, qu'il ne savoit à quoi se déterminer, après avoir assemblé son Conseil, qui, comme je l'ai déja dit, s'étoit partagé entre les opinions des Ducs d'Albe & de Feria. Depuis ce tems le Roi ne cessoit de prendre les avis de ses Ministres en particulier, & n'en étoit pas plus éclairci sur le parti qu'il avoit à prendre, par l'obstination qu'il rencontroit dans tous à soutenir leur premier sentiment. Pour sortir de cette incertitude, & faire enfin un choix dans les conjonctures pressantes des affaires, il ordonna aux Ducs Chefs des deux partis de lui remettre par écrit les raisons qu'ils lui avoient alléguées de bouche, & dont une partie pouvoit échaper à sa mémoire. Son dessein étoit de les examiner seul avec cette attention dont il étoit capable, & après en avoir murement pesé toutes les conséquences, il se proposoit de suivre celles qu'il jugeroit les plus convenables. Le Duc de Feria fut le premier qui lui remit son écrit, où il renfermoit en ces termes tout ce qu'il avoit avancé dans le Conseil.

Sentiment du Duc de Feria sur les affaires des Pays-Bas.

„ Pour guérir une maladie, TRES „ GLORIEUX MONARQUE, il n'y a „ point de doute qu'il ne soit nécessaire a„ vant toute détermination, d'en pénétrer „ les causes. Les villes & les Monarchies „ prennent naissance, s'agrandissent, tom„ bent, se relévent, par les mêmes acci„ dens, qu'on peut appercevoir dans toutes „ ces sortes de révolutions, auxquelles le „ corps humain est également sujet. Si le „ devoir d'un habile médecin consiste à „ dé-

„ développer la ſource des infirmitez d'un 1567.
„ malade, à combien plus forte raiſon con-
„ vient-il d'obſerver cette méthode, pour
„ les maux qui détruiſent la ſaine conſti-
„ tution des Royaumes entiers: Sur ce prin-
„ cipe, il devient indiſpenſable de connoi-
„ tre avant toutes choſes l'origine vérita-
„ ble des troubles, qui déchirent les Pro-
„ vinces des Pays-Bas. Elle ſe préſente d'a-
„ bord aux yeux, il n'y en a point d'autre
„ ſans contredit que l'horreur des peuples
„ pour la ſévérité du tribunal de l'Inquiſi-
„ tion & des Edits de Religion, & la ter-
„ reur qu'ont repandue par tout les ſuppli-
„ ces cruels reſervez aux coupables. Les
„ Flamans ont craint, & craignent aujour-
„ d'hui plus que jamais, d'être violentez
„ dans leurs conſciences par de telles vo-
„ yes, ils appréhendent même qu'à l'ombre
„ de ce prétexte on ne leur prépare les plus
„ affreuſes miſéres. Voilà l'objet fatal de
„ leurs agitations, voilà la ſource de cette
„ folie qui les entraine en deſeſpérez dans
„ les excès que nous voyons. C'eſt donc
„ une frénéſie d'épouvante, (ſi j'oſe lui
„ donner ce nom) que ces mouvemens qui
„ mettent à préſent la Flandre en deſordre,
„ & les diſpoſitions extrêmes des peuples
„ ſont fomentées par des gens ambitieux
„ & inquiets, qui regardent les nouveautez
„ comme une reſſource aſſurée pour rem-
„ plir leurs deſſeins.

„ Si tel eſt l'état des affaires de Flan-
„ dres, quelle raiſon y a-t-il de vouloir nour-
„ rir & augmenter le feu de la diſcorde,
„ dans le tems que tous les motifs imagi-

1567. „ nables prescrivent la nécessité de l'éteindre ? Si le seul nom, je le puis dire, de „ l'Inquisition, qui à peine s'est établie, ou „ même qui n'a paru que comme une ombre dans les Pays-Bas, & qu'on a été à „ la fin contraint de supprimer entiérement, „ si le seul nom de ce redoutable tribunal „ a tant ému ces peuples, que ne seront-ils pas capables d'entreprendre à la vue „ d'une Armée d'étrangers ? De quelle crainte, de quelle horreur ne seront-ils pas „ saisis ? Le moindre mal qu'ils pourront envisager, sera sans doute l'établissement de „ l'Inquisition. Ils se persuaderont qu'on „ n'a d'autre dessein que d'introduire par la „ force le gouvernement d'Espagne dans „ leurs Provinces, d'abolir leurs priviléges, „ de renverser leurs loix & leurs coutumes, „ d'imposer aux fautes même légéres les plus „ atroces punitions, d'opprimer leur liberté „ par le moyen des garnisons, & de l'ensevelir avec leurs franchises sous les fondemens des Citadelles.

„ Mais je suppose qu'on soit fondé à „ prendre la résolution d'envoyer en Flandres une Armée, quelle assurance a-t-on „ que les passages seront libres ? Qu'elle „ traverse tant d'Etats sans obstacle, qui „ osera répondre qu'il lui sera facile d'entrer dans les Pays-Bas ? La frayeur des „ Peuples dégénére souvent en desespoir. „ Ne doit-on pas s'attendre à voir les Flamans conduits par leur desespoir, je ne „ dis pas le seul Corps de la Noblesse confédérée, animer par ses remontrances, par „ ses promesses quelques cantons à prendre

„ les

„ les armes, mais la nation entiére lever 1567.
„ de concert l'étendard de la revolte, bor-
„ der ses frontiéres de soldats personnelle-
„ ment intéressez à les défendre? Et quand
„ ces peuples ne seroient pas disposez par
„ eux-mêmes à faire résistance, leurs voi-
„ sins manqueront-ils de faire jouer tous
„ les ressorts imaginables pour les y déter-
„ miner? Ne devons-nous pas envisager en
„ même tems les ombrages que l'Allema-
„ gne, l'Angleterre, & la France prendront
„ infailliblement du séjour de ces nombreu-
„ ses Armées d'Espagnols en Flandres?

„ Je veux encore que les Flamans soient
„ dans l'impuissance de s'opposer à l'entrée
„ de nos troupes, je mets nos Armées ré-
„ pandues dans tous les coins des Provin-
„ ces de ces peuples, en serons-nous plus
„ assurez de les contenir dans le devoir?
„ Pour les mettre hors d'état de remuer,
„ il faudra sans doute se faire craindre par
„ nombre d'exécutions qu'on croira néces-
„ saires, il faudra avoir recours aux moyens
„ les plus violens pour se soutenir dans cet-
„ te supériorité, que nous donnera l'établis-
„ sement des gens de guerre. Que produi-
„ ront ces violences? Les Flamans poussez
„ à bout n'écouteront plus que leur deses-
„ poir, les châtimens, les supplices seront à
„ leurs yeux une oppression manifeste, la
„ sévérité n'aura d'autre nom qu'une cruel-
„ le tirannie, ils regarderont les Citadelles
„ comme autant d'objets odieux de leur ser-
„ vitude, les garnisons leur paroitront des
„ fers & des chaines. A cette affreuse per-
„ spective, n'en doutons pas un moment,

1567. „ il n'y aura qu'un esprit, qu'une voix pour „ la revolte, voilà toute la nation en ar- „ mes, voila la guerre allumée. Sera-t-il „ ensuite aussi facile de finir cette guerre, „ qu'il l'auroit été de n'y pas donner lieu? „ C'est ce qui m'est inconnu. Ces peuples „ auront pour eux l'avantage de l'heureuse „ situation de leur pays, terminé par la mer „ & arrosé par de grands fleuves. Soute- „ nus de ces remparts, ils combattront eux- „ mêmes avec une obstination invincible „ pour la défense de leurs femmes, de leurs „ enfans, de leur liberté, comme ils ne „ manqueront pas de le prétendre. Ils au- „ ront enfin dans l'opulence du pays, dans „ les richesses des habitans, des ressources „ infinies pour entretenir des Armées formi- „ dables; ils en trouveront encore de plus „ puissantes dans la facilité qu'ils ont de „ recevoir de grands secours de leurs voi- „ sins.

„ Au contraire cette guerre ne peut être „ que fort à charge à Votre Majesté, & „ très ruïneuse par toutes sortes d'endroits. „ Les secours qu'on voudra envoyer par „ terre ou par mer seront un tems consi- „ dérable en route, on ne les transportera „ qu'à force d'argent, par rapport à l'éloi- „ gnement immense où les Pays-Bas se „ trouvent de toutes parts des autres domai- „ nes de la Monarchie. Ce n'est pas là „ l'inconvénient le plus fâcheux; il faudra „ mandier, acheter même les passages; & „ après tant de démarches & de dépense, „ on aura le chagrin de voir les troupes „ diminuées par divers accidens, avant qu'el- „ les

„ les parviennent à leur destination. Le 1567.
„ succès des guerres est toujours incertain,
„ & la fortune, qui n'entre dans les autres
„ événemens de la vie que pour une part,
„ veut avoir seule un empire absolu sur
„ le sort des batailles. Qu'elle se déclare
„ pour Votre Majesté, à quel prix Votre
„ Majesté achetera-t-elle la victoire? Au
„ prix du sang de ses fideles Sujets, qui,
„ en combattant pour son service, répan-
„ dront le sang de malheureux que Votre
„ Majesté compte également au nombre de
„ ses peuples. Mais, ce qu'à Dieu ne plai-
„ se, si cette même fortune suit constam-
„ ment les étendards des rebelles, quelle
„ terrible révolution, que de suites affreuses!
„ La mort de braves Sujets, la perte d'E-
„ tats considérables, la ruine de la Religion.
„ Après tant de desastres, après une si dé-
„ plorable catastrophe, ne sera-t-on pas en-
„ fin forcé de convenir qu'il auroit mieux
„ valu pacifier ces troubles dès leur naissan-
„ ce par les tempéramens de douceur, que
„ de s'être flatté de soumettre cette nation
„ altiére par la force des armes & les sup-
„ plices?

„ Je prens donc la liberté d'exhorter a-
„ vec les derniéres instances Votre Majes-
„ té, à perdre de vue toutes voyes de ri-
„ gueur. Chaque Province, chaque Royau-
„ me a sa constitution particuliére, ainsi
„ que les corps humains. Et qui doit mieux
„ connoitre cette vérité incontestable que
„ Votre Majesté, qui se voit assise sur le
„ Trône d'une Monarchie composée de tant
„ de Royaumes, & qui voit toujours le so-

1567. „ leil éclairer les domaines de sa domination ? L'Espagne veut être gouvernée d'une maniére, il faut conduire les peuples des Indes d'une façon différente, vos Etats d'Italie demandent une forme particuliére; il en est de même du reste des Provinces qui forment la vaste étendue de votre empire, mais sur tout celles des Pays-Bas exigent cette considération. J'avoue que la saine politique impose la nécessité de ne souffrir, autant qu'il est possible, qu'une même Religion. Mais il s'en faut bien que cette maxime doive être observée à la lettre & sans ménagement: les circonstances doivent être en pareil cas la règle de notre zèle, & l'expérience ne nous apprend que trop que les remédes trop violens, qu'on se fait un devoir d'employer pour établir cette uniformité si nécessaire, bien loin de réunir les esprits, les irritent, & causent une division, dont la fin est une séparation de l'Eglise, qui entraine toujours la revolte ouverte contre le légitime Souverain.

„ Que n'a pas fait, que n'a pas tenté Don Pierre de Tolède Viceroi de Naples, sous le regne de l'Empereur votre pére, pour introduire l'Inquisition dans ce Royaume? Naples se souleva, & tout le Royaume étoit à la veille d'imiter son exemple, si l'on ne s'étoit promtement déterminé à ôter l'occasion du tumulte, qui avoit causé tant de mouvement dans cette capitale. Qu'on laisse aux Flamans les charges & le gouvernement de leurs

„ Pro-

» Provinces, qu'on léve leurs soupçons & 1567.
» leurs craintes, qu'on ne les menace plus
» ni d'Inquisition ni de troupes étrangéres,
» en un mot qu'on fasse cesser toutes les
» violences qui sont les odieux objets de
» leur frayeur; en un moment l'agitation
» des esprits cessera, tout reprendra sa pre-
» miére tranquillité. Peut-on douter que
» le calme ne fournisse des moyens & plus
» surs & plus faciles d'abattre l'hérésie,
» qu'on n'en peut avoir dans les horreurs
» de la guerre? Qu'a-t-on gagné en Alle-
» magne par les armes, par les exécutions
» militaires, que de multiplier le nombre
» des ennemis de l'Eglise? Ne font-ils pas
» en France des progrès étonnans, jusqu'à
» se rendre redoutables à leur Souverain?
» Mais puisqu'en Flandres il y a tant de
» coupables, puisqu'il ne convient pas de
» laisser tant d'excès impunis, qu'on pren-
» ne au moins le parti de ne livrer à la
» justice qu'un petit nombre, uniquement
» pour servir d'exemple, encore faut-il choi-
» sir des victimes qui n'aient pas assez de
» relief pour exciter la compassion & la
» vangeance des peuples. Enfin la clémen-
» ce est un don du Ciel, reservé particu-
» liérement aux Princes, qui se trouvent
» en cela comme séparez des hommes
» privez & ordinaires, quoique susceptibles
» de toutes les autres vertus ".

Le mémoire du Duc d'Albe, qui avoit ouvert l'avis contraire, l'exposoit à peu près dans les termes qui suivent.

Avis contraire du Duc d'Albe.

» TRES PUISSANT MONARQUE.

» Pour commencer mon discours par le

 » point

1567. „ point qui a terminé l'avis du Duc de Feria, je ne balance point à nier qu'il soit à présent permis à Votre Majesté d'user de clémence, & je soutiens ce sentiment avec toute la liberté, que le zèle inspire à un Sujet qui n'a en vue que la gloire de son maitre, & qui est convaincu de la vérité de ce qu'il propose. La clémence mise en usage mal à propos dégénére honteusement en bassesse servile, & cette vertu, qui dans certaines circonstances assure aux Souverains la soumission des Royaumes entiers; dans d'autres ne sert qu'à fortifier l'audace des rebelles, & enfin à les soustraire à la domination de leurs Princes légitimes. Sur ce principe, jusques à quand Votre Majesté veut elle souffrir que les Flamans lui imposent des loix, lorsque c'est à eux de les recevoir? Que manque-t-il aujourd'hui à ces peuples insolens, qui se vantent hautement d'être moins sujets que libres, que leur reste-t-il sinon de refuser l'obéissance à Votre Majesté, après avoir secoué le joug de l'Eglise? Votre Majesté veut-elle voir naitre en Flandres une nouvelle République, semblable à celle des Suisses, que ses ancêtres ont vu se former en Allemagne d'une partie de leur patrimoine? Mais non, les Flamans n'en acquerront pas plutôt l'indépendance, on n'apperçoit que trop les projets ambitieux du Prince d'Orange, du Comte d'Egmont, & des autres auteurs des troubles: ces Chefs de la revolte opprimeront à la fin la liberté des peuples, sous pré-

„ tex-

„ texte de la défendre, & feront entre eux 1567.
„ le partage de ces Provinces.
„ Voilà, Sire, le vrai point de vue, où „ l'on doit envisager les mouvemens pré„ sens des Pays-Bas. Votre Majesté pourra„ t-elle à présent se résoudre à pardonner? „ Votre Majesté veut-elle se charger du re„ proche d'avoir fait perdre à l'Eglise le „ domaine de tant de fideles? Veut-elle „ démembrer elle-même de sa Couronne un „ aussi riche pays? L'hérésie y triomphe par „ tout, & commet impunément les plus „ horribles impiétez. N'a-t-elle pas encore „ l'audace de porter ses coups jusques sur „ le pouvoir de Votre Majesté? Ne l'atta„ que-t-elle pas dans ses traitez, dans ses „ requêtes, & par mille autres pratiques „ que la perfidie met d'ordinaire en usage? „ On a donc fait assez longtems la faute „ d'employer des remédes doux. Et, à di„ re le vrai, quel a été le fruit de tant de „ patience, de tant de douceur, de tant de „ politique? Nul autre, que d'augmenter le „ desordre, que d'inspirer plus de hardiesse „ aux auteurs de la revolte. Plût à Dieu „ que Votre Majesté pût se transporter en „ personne sur les lieux, ce seroit le sou„ verain reméde à des maux aussi desespé„ rez. A ce sujet, Votre Majesté n'a-t-elle „ pas l'exemple de l'Empereur son pére „ dans le soulévement des Gantois? Ce grand „ Prince, né en Flandres & dans la ville „ de Gand même, après avoir châtié ses „ habitans rebelles, qui seuls avoient eu la „ témérité de prendre les armes, pendant „ que toutes Provinces restoient fideles;

1567. „ ce grand Prince, dis-je, non content d'avoir vangé son injure de la plus terrible manière, ne voulut pas sortir de cette ville, avant que d'y avoir fait bâtir une forte Citadelle munie d'une nombreuse garnison. En vain les Gantois se plaignirent, murmurérent; en vain ils réclamérent leurs priviléges comme leurs Dieux tutélaires, en voyant élever la forteresse ils eurent beau crier au joug, à la chaine, à la servitude; il fallut plier, & ces têtes indomptables furent contraintes de céder à la force & à la justice.

„ Si cet Empereur de glorieuse mémoire jugea que sa présence seule ne suffisoit pas pour réduire les rebelles, combien plus Votre Majesté doit-elle suivre sa conduite, voyant, non une ville seule, mais toutes les Provinces revoltées? Ce n'est pas tout, l'hérésie, dont il n'étoit pas alors question, y a répandu aujourd'hui son venin de toutes parts, & menace de les inonder des troupes des ennemis du dehors. Pour peu donc que Votre Majesté voye jour à pouvoir entreprendre le voyage des Pays-Bas, j'ose lui représenter qu'elle doit y paroitre dans un état à se faire obéir, & qu'il ne lui convient pas de compromettre sa personne & sa dignité par la foible voye des priéres & des remontrances. Je veux dire que Votre Majesté doit faire son entrée à la tête d'une puissante Armée, & que son autorité une fois rétablie dans ces Provinces, elle ne doit pas en sortir sans y laisser des troupes suffisantes,

„ quan-

» quantité de forteresses, pour contenir ces 1567.
» peuples mutins dans le devoir. C'est ce
» qu'a fait l'Empereur votre pére, & c'est
» sans doute le parti que prendra Votre Ma-
» jesté. Car enfin, pour réfuter les exem-
» ples, peut on disconvenir que l'affaire de
» Gand ne soit appliquée avec plus de jus-
» tesse aux conjonctures présentes, que les
» mouvemens alléguez de Naples, où le
» nombre de Forts qui environnent cette ca-
» pitale & dont tout ce Royaume est rem-
» pli, est plus que suffisant pour la sureté de
» la Religion & du Souverain? Plût à Dieu,
» je le répéte, plût à Dieu que Votre Ma-
» jesté pût en personne remédier, par tous
» les moyens que sa prudence jugeroit con-
» venables, aux desordres qui déchirent si
» cruellement la Flandre!

» Mais puisqu'une nécessité indispensable
» contraint Votre Majesté de ne pas s'éloi-
» gner du centre de son Empire, mon avis
» est que, sans perdre de tems, elle en-
» voye dans ces Provinces une Armée, sous
» les ordres du Général qui lui paroitra le
» plus propre à conduire cette expédition.
» J'ai exposé les motifs qui obligent à s'y ré-
» soudre, je vais tâcher de faire voir qu'il
» n'y a aucun doute qu'on ne trouve & les
» passages ouverts; & l'entrée entiérement
» libre. Ignore-t-on combien vous devez at-
» tendre du Duc de Savoye, si intimement
» attaché à votre Couronne & par les liens
» du sang & par son intérêt particulier? Il
» n'y a donc point d'obstacle de cette part,
» l'Armée traversera la Savoye comme son
» propre pays. Si de cet Etat on juge plus à

1567. „ propos de passer par la Suisse, les Cantons „ Catholiques confédérez de Votre Majesté s'y „ prêteront avec zèle. De là on entre dans „ le Comté de Bourgogne qui appartient à „ Votre Majesté, & le Duc de Lorraine ne „ peut & ne voudra pas former d'opposition. „ Voila donc l'Armée parvenue aux confins „ du Luxembourg qui est la porte des Pays-„ Bas du côté de l'Italie. Et qui osera seule-„ ment avoir la pensée de faire tête sur les „ frontiéres? Doit-on le craindre des Fla-„ mans? Mais est-il aussi facile de mettre sur „ pié des Armées, que d'ourdir des conjura-„ tions? Peut-on s'imaginer qu'une vile po-„ pulace soit aussitôt prête à combattre en „ bataille rangée un gros Corps de troupes „ aguerries, qu'à faire une guerre impie aux „ images des Saints & aux Autels? Les Prin-„ ces voisins se remueront-ils? La France est „ en feu par ses dissensions domestiques, une „ femme est assise sur le Trône d'Angleterre, „ & qu'a-t-on à redouter de la part de l'Al-„ lemagne, divisée comme elle est en tant „ d'Etats, & remplie de trouble & de con-„ fusion? Enfin, ce qui est décisif, la que-„ relle de Votre Majesté devient la querelle „ de tous les Souverains.

„ Les revoltes des peuples tendent à por-„ ter également atteinte aux droits sacrez de „ tous les Princes: peut-être en trouvera-t-„ on un seul qui ait succombé pour un tems „ sous les efforts de ses Sujets rebelles, mais „ cet exemple est dans les siécles à venir une „ leçon pour tous les autres Souverains. D'un „ autre côté a-t-on jamais vu l'Empire de „ Votre Majesté & plus puissant & dans une

„ plus

„ plus profonde tranquillité ? cette vaste 1567.
„ Monarchie, qui embrasse des Mondes entiers ; & sur laquelle Dieu a fait regner Votre Majesté, plutôt pour étendre la gloire de son saint nom, que pour ne songer qu'à la votre propre. L'Armée sera donc reçue en Flandres sans aucune difficulté, & elle n'y sera pas établie, qu'on verra les peuples tremblans s'empresser à l'envi à rendre tous les témoignages d'une parfaite obéissance & du respect le plus étendu. Quand on sera maitre du pays, on ne peut pas douter un instant que Dieu & Votre Majesté ne rentrent dans tous leurs droits. Il faudra proportionner les châtimens à la grandeur des fautes. Si cette frénésie, qu'il plait de nommer frénésie de terreur, & qui en effet mérite mieux d'être qualifiée de perfidie & de trahison, aveugle les Flamans au point de se précipiter dans une rebellion ouverte, je le demande, est-il permis de croire qu'ils puissent tenir contre les forces de Votre Majesté ? Ces forces, qui auront de leur côté la justice & la supériorité, contre les armes d'une troupe tumultueuse de gens méprisables par leur bassesse, & rebelles à Dieu & à leur Monarque ? Suposé cependant que, par des événemens extraordinaires, on se trouve avoir besoin de renfort & de nouveaux secours, ne les aura-t-on pas sans risque par la même route de la Savoye ou de la Suisse, & même, sans essuyer les fatigues d'un si long voyage, ne sera-t-il pas & plus facile & plus sûr de les transporter par mer ?

„ Mais

1567. „ Mais non, je suis fermement persuadé
„ qu'il ne sera pas même question d'entrer
„ en campagne; bien loin de se voir réduit
„ à la nécessité du secours. La vue seule
„ d'une Armée puissante accablera la faction
„ dès sa naissance, & ensuite les garnisons
„ & les forteresses suffiront pour éteindre
„ dans les Pays-Bas jusqu'au souvenir de la
„ revolte. Et quelle occasion plus favorable
„ Votre Majesté peut-elle desirer d'avoir
„ toujours à sa solde une Armée d'Espagnols
„ dans ces Provinces, & d'y établir la place
„ d'armes de son empire? Quels avantages
„ ne résultent pas de ces conjonctures? Vo-
„ tre Majesté, fournie de magazins considé-
„ rables dans un pays situé presque au centre
„ de l'Europe, se verra en situation de faire
„ respecter par tout l'autorité de la véritable
„ Eglise, & de se rendre en même tems
„ formidable à toutes les Puissances.

„ Chaque pays, je l'avoue, a une forme
„ de gouvernement particuliére, des maxi-
„ mes si différentes, que souvent les règles
„ les plus générales de la politique devien-
„ nent étrangéres. Mais que ces principes
„ varient tant qu'on voudra à bien des égards,
„ ils demeurent toujours & par tout fixes &
„ également avouez, sur le point de l'obli-
„ gation indispensable où sont les peuples de
„ rendre une exacte obéissance à leurs légi-
„ times Souverains. Les Sujets naissent sou-
„ mis à cette loi à l'égard de leurs Princes,
„ & quand ils veulent l'enfraindre sous quel-
„ que prétexte que ce soit, ils tombent pré-
„ cisément dans le cas, qu'ils se rendent res-
„ ponsables des violences, compagnes ordi-

„ naires

„ naires des troubles, sans pouvoir se plain- 1567.
„ dre de celles qu'ils souffrent, quoique les
„ couleurs qu'on leur donne ayent toute au-
„ tre apparence que celle du vraisemblable.
„ C'est précisément ce que l'inondation de
„ l'hérésie vient de produire en ces tems dé-
„ plorables dans les Provinces des Pays-Bas,
„ où l'on voit fouler aux piez toutes les loix
„ divines & humaines. Par ces raisons, que
„ je crois concluantes, Votre Majesté peut
„ appercevoir que l'usage qu'elle fera de la
„ force que Dieu lui a mise entre les mains;
„ n'aura d'autre but que de réprimer l'auda-
„ ce effrénée qui, par l'instigation du démon
„ auteur de la discorde, a fait sortir de l'en-
„ fer les pratiques les plus scélérates. Votre
„ Majesté doit encore se rassurer d'autant plus
„ sur le parti que je lui propose, qu'elle
„ n'employera les remédes violens, qu'après
„ avoir tenté longtems sans succès les voyes
„ de douceur, comme toute l'Europe peut
„ en rendre témoignage. La playe est can-
„ grenée, il faut y appliquer le fer & le
„ feu".

Résolution d'envoyer ce dernier dans ces Provinces.

Des opinions aussi opposées, & qui partageoient le Conseil, jettérent Philippe dans une incertitude, dans un flux & reflux, pour ainsi dire, de pensées différentes, qui l'empêchérent quelque tems de choisir l'un des deux partis. Mais enfin cette accablante perplexité d'esprit céda aux mouvemens impétueux, que lui inspirérent les nouvelles qu'il recevoit tous les jours des nouveaux desordres que les factieux commettoient dans les Pays-Bas, sur tout il ne put tenir au détail des violences exercées dans les Eglises. Il fit venir

le

1567. le Duc d'Albe, auquel il donna le commandement général de ses Armées en Flandres, quoique plusieurs Ministres tâchassent d'appuyer les sollicitations du Prince Don Carlos, qui marquoit une extrême envie d'être chargé de cet emploi. Ce fut le seul concurrent du Duc, les autres Généraux lui cédérent avec plaisir cet honneur, comme à un vieux Capitaine illustre par quantité de victoires. Sa phisionomie dure marquoit son caractére de sévérité, qu'il porta toujours à l'excès par tempérament : il étoit altier dans la paix, encore plus dans la guerre; nourri dès l'enfance dans les armes, il crut qu'il y alloit de l'avantage & de la gloire du Roi son maitre de les avoir continuellement en main, & de chercher des prétextes de faire la guerre.

Ordres de Philippe. Aussitôt que Philippe eut fait choix d'un Général, il expédia un ordre aux Vicerois de Naples, de Sicile, & de Sardaignè, de tirer de leurs garnisons trois Régimens des vieilles bandes Espagnoles, pour les faire transporter dans le Milanez sur les galéres de Don Garcias de Tolède. Il écrivit en même tems au Gouverneur de Milan de joindre à ce Corps un Régiment de ses troupes, & lui donna avis que le Duc arriveroit bientôt dans cette Province, avec de nouvelles milices pour remplacer les soldats vétérans qu'on tireroit des autres Royaumes. Sur le champ il fit partir en diligence François Ibarra & Jean d'Acugna pour se rendre en Savoye, le premier chargé de demander le passage au Duc, l'autre pour s'assurer des vivres nécessaires. Outre cela il envoya en Suisse le Comte Jean d'An-

d'Anguiſciola, & Antoine Mendozze vers le Duc de Lorraine, pour informer ces Puiſſances de ſon deſſein, & les prier de n'apporter aucun obſtacle au paſſage de ſon Armée. 1567.

Embarquement du Duc d'Albe.

Toutes ces meſures priſes, le Duc d'Albe s'embarqua à Bayonne le 25. d'Avril jour de la fête de St. Marc, accompagné de ſes deux fils ainez Don Frédéric & Don Ferdinand, quantité de Nobleſſe Eſpagnole, & pluſieurs Officiers généraux qu'il voulut avoir ſous ſes ordres, entre leſquels furent Don Sanche d'Avila, le Marquis Chiappin Vitelli, & Gabriel Serbellone, le premier Eſpagnol, les deux autres Italiens. Le Duc arriva à Génes vers la mi-Mai, & fut reçu à la deſcente par le Sénat en Corps, qui, peut-être plus par crainte que par affection, le combla d'honneur, & le traita avec une magnificence extraordinaire. Tolède, quoique fort tourmenté de la goute & malade d'une fiévre quarte, ne voulut pas reſter plus de trois jours dans cette ville, & ſe rendit à Alexandrie de la Paille, où il trouva Don Gabriel della Cueva Duc d'Albuquerque, qui y étoit venu pour le recevoir & le ſaluer. Ils déterminérent enſemble le lieu du rendez-vous général de l'Armée, & ce fut dans un lieu nommé St. Ambroiſe au pié des Alpes en Piémont. On envoya ordre à toutes les troupes de s'y rendre. Cette Armée devoit être de huit mille hommes d'Infanterie Eſpagnols, ſous quatre Maréchaux de Camp, Alfonſe d'Ulloa qui commandoit le détachement de Naples, Julien Romero qui menoit celui de Sicile, Sanche de Londogno commandant

de

1567. de celui de Lombardie, & Gonçales de Bracamonté qui conduisoit le Régiment de Sardaigne. La Cavalerie, composée de quinze cens hommes la plus grande partie Italiens, avoit pour Général Don Ferdinand de Tolède fils naturel du Duc d'Albe.

Son arrivée à Milan.

En attendant que ces troupes fussent rassemblées, le Duc passa à Milan, où il reçut les visites des Ambassadeurs de divers Princes d'Italie, auxquels de son côté il envoya faire des complimens, sur tout au Souverain Pontife par Bernardin Mendozza qu'il envoya à Rome. Pendant tout son séjour dans cette capitale, il fut obligé de garder le lit, accablé de la fiévre quarte. Il y reçut un Gentilhomme de la part de la Gouvernante des Pays-Bas, qui l'envoyoit féliciter sur son heureuse arrivée en Italie. L'Exprès étoit chargé d'une lettre écrite de la propre main de cette Princesse, qui entre autres choses le pressoit d'examiner s'il n'étoit pas plus à propos de congédier une partie de cette grande Armée, & de ne pas irriter les esprits des Flamans déja rentrez dans leur devoir, & qui vivoient dans une profonde tranquillité, par des forces peu nécessaires alors, & des dépenses qui ne pouvoient qu'être fort à charge à leurs Provinces. Elle ajouta que tout le monde jugeoit le mal trop léger, pour prendre des mesures si extrêmes, & en venir à des remédes d'une conséquence aussi dangereuse. Mais le Duc, accoutumé à répandre dans tous ses discours une gravité sententieuse, lui répondit en peu de paroles, qu'en tout ce qui dépendoit de lui, il seroit toujours prêt à suivre aveuglément les volontez de

Son

Son Alresse, mais que dans cette rencontre il n'étoit qu'un Sujet contraint par son devoir d'exécuter les ordres du Roi son maitre. 1567.

Marguerite avoit encore dans le même tems fait partir en poste pour Madrid Gaspar Robles, qu'elle chargea de détourner le Roi, s'il étoit possible, de la résolution qu'il avoit prise de faire passer en Flandres le Duc d'Albe avec une Armée aussi grosse. Mais Philippe renvoya Robles avec la même diligence, & une lettre pour la Gouvernante, où, après avoir donné à sa sœur les assurances de la plus tendre affection, il la remercioit d'avoir par sa prudence & son activité remis le calme dans les Pays-Bas. Il lui donnoit avis en même tems qu'il comptoit aller bientôt en personne lui faire connoitre à quel point il étoit satisfait de ses services, & l'impatience qu'il avoit d'être spectateur de ses vertus héroïques. Ensuite après plusieurs instructions qu'il lui donnoit, il lui enjoignit de faire équiper au moins huit vaisseaux, & de les tenir prêts pour les envoyer à sa rencontre, au premier avis qu'elle auroit de son départ d'Espagne. Ajoutant expressément, qu'il étoit résolu d'entreprendre le voyage des Pays-Bas, aussitôt que le Duc d'Albe y seroit arrivé, pour disposer toutes choses, selon ses ordres particuliers, de maniére qu'il pût y paroitre avec tout l'éclat convenable à un Souverain.

La Duchesse de Parme tâche d'empêcher son voyage.

En conséquence de cette lettre, la Gouvernante ne manqua pas de faire préparer des vaisseaux. On fut même tellement persuadé que le Roi devoit venir, que le Conseil, par une

Bruits du départ de Philippe pour la Flandre.

1567. une délibération particuliére, ordonna des procéssions & des priéres publiques pour l'heureuse navigation du Monarque. Ce n'est pas qu'il n'y eût beaucoup de personnes qui savoient à quoi s'en tenir, bien assurées que Philippe faisoit courir ce bruit, non qu'il eût la moindre pensée de se transporter en Flandres, mais dans l'unique vue de faire recevoir avec moins de peine l'arrivée du Duc d'Albe & de ses troupes. Ces politiques bien instruits tournoient ce voyage imaginaire en raillerie, & disoient que le Roi n'avoit pas besoin de tant de priéres, & qu'il sauroit bien sans l'assistance du Ciel se garentir lui-même de périls de la mer, en se tenant clos & couvert en Espagne. Ils citoient à ce sujet l'exemple de l'Empereur Tibére, qui, feignant de partir de jour en jour de Rome avoit souffert plusieurs fois qu'on fît aux Dieux de semblables priéres pour son départ & pour son retour, pendant que seul dépositaire de son secret il n'avoit rien moins dans la tête que de quitter son palais.

Effet qu'ils produisirent.

Il faut l'avouer, ce fut le coup d'une politique rafinée d'entretenir le bruit de ce voyage, par des apparences de tems en tems renouvellées, afin que la feinte ne perdît rien de la croyance que le général y ajoutoit. Sans cet artifice, il est certain que les Flamans auroient regardé avec horreur la venue du Duc d'Albe, qui étoit également odieux à la Noblesse & au peuple. On n'auroit pu supporter la présence d'un Capitaine, dont on avoit en même tems à craindre l'extrême sévérité, la valeur si souvent éprouvée, & la grande expérience, si l'on n'avoit pas été flat-

tê

té de l'espérance que le Roi répandoit de son prochain départ pour les Pays-Bas, où l'on s'attendoit de le voir peu après l'arrivée du Duc. 1567.

Cependant la marche de l'Armée Espagnole donna beaucoup d'ombrage aux Princes, voisins des Etats où elle devoit passer. Le Roi de France sur tout en parut allarmé, & il envoya six mille Suisses sur ses frontiéres, à la vérité non pas tant par une crainte réelle, que par la maxime ordinaire d'Etat, qui en pareil cas prescrit toujours de semblables précautions. On vit aussi les Cantons Suisses, particuliérement celui de Berne, mettre tous leurs Sujets sous les armes, pour n'être point pris au dépourvu, & paroitre en état de défense, si l'on vouloit former quelque entreprise sur leur pays. Mais ces Puissances agissoient par des motifs bien différens : il n'y avoit que de la politique dans les mouvemens des François, une peur véritable & bien fondée obligeoit les Suisses de se tenir sur leurs gardes. Par rapport à eux-mêmes ils avoient un intérêt particulier à prévenir toute surprise, & de plus on soupçonnoit quelque dessein contre Genéve, dont la sureté intéressoit trop les Cantons par le voisinage & par les traitez d'alliance. Cette ville avoit chassé son Evêque, & s'étoit réduite en République, en vertu des priviléges qu'elle avoit obtenus des Empereurs; mais le Duc de Savoye formoit publiquement sur cette souveraineté je ne sais quelles prétentions, auxquelles les Génevois oppósoient plusieurs raisons contraires. Tel étoit le sujet de l'appréhension des Suisses, qui étoient persuadez que le Duc ne laisseroit pas

Allarmes des Princes au passage du Duc d'Albe.

1567. pas échaper une occasion aussi favorable, de faire valoir ses droits avec le secours des forces de l'Espagne.

Le Prince de Condé rassure la ville de Genéve.

Le Prince de Condé, Chef des Calvinistes de France, informé des allarmes des Genevois, qui cependant étoient bien résolus de défendre leur liberté jusqu'au dernier soupir, leur fit savoir pour les rassurer qu'ils pouvoient compter sur son secours, toutes les fois qu'ils en auroient besoin. Sans attendre même qu'ils fussent attaquez, il se mit à faire des levées, & envoya à Genéve quelques Compagnies sous la conduite de Monsieur de Montbrun. Ce renfort donna un nouveau courage aux habitans, & cela joint aux mesures qu'ils avoient prises & aux dispositions où ils se trouvoient, les mettoit en état de rendre inutiles les efforts de leurs ennemis, qui en effet y auroient échoué même avec des forces beaucoup plus considérables.

Le Duc d'Albe sollicité d'entreprendre la conquête de cette ville.

Les craintes des Génevois étoient bien fondées, & ils avoient toutes les raisons de faire les préparatifs convenables pour leur défense. On avoit des avis certains que Pie V., à la sollicitation du Duc de Savoye, avoit employé tout son crédit auprès du Duc d'Albe, pour l'engager à tenter cette entreprise au sortir de la Savoye. Ce Pontife avoit remontré à ce Général que le moyen le plus propre à mériter les bénédictions du Ciel sur les armes de Sa Majesté Catholique dans l'expédition des Pays-Bas, étoit de sacrifier une partie de ses travaux à purger ce repaire de Demons de tant d'apostats, infames par les crimes les plus odieux, & endurcis par leurs succès dans leur revolte contre Christ. De

son

son côté le Duc de Savoye, qui n'avoit rien plus à cœur que de se voir maitre de Genéve, n'oublia pas les représentations, les priéres, les instances, pour engager l'affaire, qu'il s'efforçoit de rendre beaucoup plus facile qu'elle n'étoit. Mais le Duc d'Albe étoit trop bien informé du contraire, & convaincu que la conquête de Genéve devenoit impossible, par les ressources que cette ville avoit dans la protection des Réformez de France & de Suisse, qu'il savoit très puissans & résolus de soutenir de toutes leurs forces cette métropole de leur communion. Il répondit, pour se débarrasser de tant d'importunitez, que le Roi son maitre ne lui avoit mis en main des remédes, que pour guérir les playes de la Flandre. Il est bien vrai que dans ce tems-là le bruit courut, mais c'est une pure fable, qu'il avoit répondu, Hé bien, en passant nous prendrons Genéve.

1567.

Sa réponse.

Marche de son Armée.

Ce Général enfin ne fut pas plutôt remis de ses indispositions, qu'il partit de Milan le 1. de Juillet, &, après avoir fait la revue de son Armée dans le lieu où elle étoit assemblée comme je l'ai dit, (d'autres écrivent que ce fut à Alba) il la divisa en trois Corps, & prit la route de Savoye par le mont Cenis l'une des plus hautes montagnes des Alpes Il se mit à la tête de l'avant-garde, où étoit le Régiment de Naples, avec cinq cornettes de Cavalerie Italienne & Espagnole. Ferdinand son fils conduisoit le Corps de bataille, composé de quatre Compagnies de Cavalerie Espagnole & du Régiment de Londogno. Le Marquis Vitelli commandoit l'arriére-garde, composée des Régimens de Sicile & de

1567. de Sardaigne, & de deux enseignes de Cavalerie d'Albanois, qui sont des peuples établis dans le Royaume de Naples, où ils étoient venus autrefois d'Albanie Province de Gréce, dont ils avoient toujours conservé la langue. Voici l'ordre de la marche. Pour plus grande commodité, le Corps de bataille logeoit tous les soirs dans les endroits, d'où l'avant-garde étoit sortie le matin, & l'arriére garde n'y arrivoit successivement qu'après le départ du Corps de bataille. Le front de chaque Compagnie, par une invention nouvelle, étoit couvert de quinze soldats, qui précédoient hors des rangs armez de mousquets, & pourvus de fourchettes sur lesquelles ils appuyoient ces armes, qui autrement n'étoient point maniables. Auparavant on ne pouvoit se servir de ces sortes de mousquets, comme étant trop pesans, que sur les murailles des villes, d'où même il n'étoit pas possible de les tirer qu'après les avoir posez sur des chevalets. On avoit enfin trouvé le moyen d'en faire usage en pleine campagne, & l'expérience apprit depuis que ceux qui les portoient, mêlez avec les arquebusiers ordinaires, faisoient un grand effet dans les batailles.

Les Génevois envoyent le complimenter.

Dans cette disposition l'Armée traversant les Alpes à petites journées, arriva en Savoye dans le voisinage de Genéve. François Ibarra se rendit dans cette ville, pour y acheter des vivres & d'autres provisions, il fut reçu & traité avec toute la considération & la politesse imaginables. Le Sénat même, lorsqu'il s'en retourna, le fit accompagner par trois des principaux du Conseil, qu'il députoit

toit pour complimenter au nom de la République le Duc d'Albe sur son passage. Ce Général reçut à son tour ces Ambassadeurs de la maniére la plus honnête & la plus affectueuse : ces Envoyez se nommoient Barthelemi Lect, François Chavallier, & Michel Roset. 1567.

Grande discipline de l'Armée Espagnole.

Quand les Espagnols furent entrez dans le Comté de Bourgogne, les Députez que le Duc de Savoye avoit envoyez à la suite du Duc d'Albe, au nombre de quatre dont deux étoient gens d'épée & deux de robe, prirent congé de ce Général sur les confins de cette Province. On raconte qu'un d'eux lui reprochant, par maniére de conversation & en plaisantant, qu'il avoit laissé échaper la plus belle occasion du monde de rendre son nom immortel par la conquête de Genéve, le Duc repliqua, que les villes ne se prenoient pas en dansant. L'Armée fut grossie en Bourgogne de quatre cens cavaliers, qui étoient la fleur de la jeunesse de cette Province & de la Lorraine. Enfin elle arriva en Flandres au commencement d'Aout, sans avoir fait ni reçu aucun dommage dans les pays qu'elle traversa. Il est bien vrai que quelques troupes Françoises parurent sur les frontiéres de la Bourgogne, & que par ordre du Roi Charles Tavannes avec quatre mille hommes d'Infanterie & un Corps de Cavalerie côtoya toujours l'Armée Espagnole, pour mettre les frontiéres de France en sureté. Certainement il n'y a point d'exemple dans l'Histoire, que jamais Armée ait fait un aussi grand chemin avec autant de discipline, car depuis l'Italie jusques dans les Pays-Bas celle-

1567. ci ne fit aucun tort, aucune violence, non seulement dans les villes, dans les bourgs, dans les terres, aux châteaux, mais même à la plus chétive chaumiére de paysan. Il n'y eut qu'un seul cas où ce grand ordre fut violé ; quelques arquebusiers à cheval prirent des moutons dans la bergerie d'un bourgeois en Bourgogne; le vol ne fut pas plutôt avéré, que le Duc d'Albe fit pendre les maraudeurs.

Fuite & épouvante des mécontens de Flandres.

Au bruit de la marche de l'Armée Espagnole, la frayeur se répandit dans les Pays-Bas, les moins hardis des mécontens commencérent à prendre des mesures pour se tirer d'intrigue, les plus obstinez dans la revolte pourvurent à leur sureté par une promte fuite, avant l'arrivée du Duc d'Albe. Le Prince d'Orange donna l'exemple : comme il étoit bien instruit des grands préparatifs & des desseins de la Cour d'Espagne, il comprit aisément que son parti n'étoit pas en état de faire tête à d'aussi grandes forces, & qu'il ne pouvoit pas manquer d'en être accablé. Ainsi il ne balança pas à prévenir les malheurs qu'il prévoyoit, il se retira en Allemagne, avec le Comte Louis son frére, & bientôt après il y attira le Comte d'Hoogstrat. Il fit tout ce qu'il put pour engager le Comte d'Egmont à le suivre, mais ce Seigneur n'ayant jamais voulu s'y résoudre, le Prince lui dit en le quittant, „ Comte, „ croyez moi, vous serez dans peu forcé de „ louer ma résolution, & de vous repentir „ de la vôtre".

Arrivée du Duc d'Albe

Enfin le Duc d'Albe arriva à Thionville dans le Luxenbourg, où il fut reçu par les Com-

Comtes Alberic de Lodrogno, Otton d'E- 1567.
berstein, & de Schawenburg, qui vinrent dans les
au devant de lui avec leurs Régimens d'Al- Pays-Bas.
lemans, & célébrérent sa venue avec toutes
les marques de réjouissance & au bruit des
applaudissemens & des acclamations de leurs
soldats. Le Duc avoit déja envoyé François
Ibarra à la Gouvernante pour la saluer de sa
part, & de son côté cette Princesse le fit
complimenter par le Comte Charles de
Barlemont Gouverneur de Namur, & Phi-
lippe Norcherme Gouverneur du Hainaut. Sa visite
Peu après le Duc fit son entrée dans Brussel- à la Gou-
les, accompagné de la Noblesse & des mi- vernante.
lices du pays, qui étoient sorties de la ville
pour aller à sa rencontre. Il marcha droit
au palais de la Gouvernante, à qui il baisa
la main, & après une courte visite, il se
rendit en l'hôtel de Culenbourg, où il avoit
fait préparer son logement, pour ne pas in-
commoder la Princesse qui occupoit le pa-
lais.

Le lendemain il lui fit remettre par Ibarra Récep-
les lettres du Roi qu'il avoit apportées d'Es- tion que
pagne, & la copie des ordres par lesquels Sa lui fait
Majesté donnoit au Duc la Surintendance cette Prin-
générale des armes dans les Pays-Bas, & lais- cesse.
soit à Marguerite l'administration absolue des
affaires d'Etat. Le même jour après son di-
ner le Duc alla voir la Gouvernante en gran-
de cérémonie & avec une suite très nom-
breuse, mais cette Princesse parut le rece-
voir d'assez mauvais œil, peut-être parce
qu'elle étoit alors tourmentée des douleurs
d'une colique qui l'incommodoit fort depuis
quelques jours, ou pour quelque autre raison

 par-

1567. particuliére. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'elle lui fit un accueil très froid, & elle ne s'avança que de quelques pas, soit lorsqu'il arriva, ou quand elle alla le reconduire. On crut communément qu'elle avoit affecté ces airs de hauteur, dans la seule vue de mortifier l'orgueil du Duc d'Albe. Cet habile courtisan, sans se déconcerter d'une réception aussi humiliante, ne manqua pas de rendre à la Princesse tout le respect, toute la vénération, dûs à la fille de Charlequint & à la sœur de Philippe II. son Souverain; d'autant plus qu'il savoit à quel point les Grands dans toutes les Cours étoient circonspects à observer jusqu'aux minuties pointilleuses du cérémonial à l'égard de leurs inférieurs.

Etendue de son pouvoir.

Il avoit de quoi se consoler de cette mortification, muni comme il étoit par le Roi son maître d'un pouvoir si étendu, qu'il sembloit lui remettre toutes les prérogatives de la Souveraineté. Car bien que la Gouvernante fût maintenue dans tous les honneurs de sa charge, qu'on lui conservât la connoissance directe des affaires civiles, en un mot les attributions annexées au gouvernement ordinaire des Provinces, ce n'étoit pourtant que sous la reserve qu'en cas qu'il survînt des difficultez, le jugement définitif en seroit déféré au Duc. Mais à l'égard de l'autorité sur les gens de guerre, & tout ce qui dépendoit de ce ressort, elle étoit remise entre les mains du Duc de la maniére la plus absolue. Il avoit le pouvoir de changer, d'établir, tous les Officiers, comme il le jugeroit à propos, depuis les Gouverneurs des Provinces jusqu'aux subal-

subalternes. Il pouvoit régler souverainement ce qu'il croiroit convenir au sujet des forteresses, même en bâtir de nouvelles, & à cet effet, ou pour tel autre besoin que ce pourroit être, imposer des taxes sur les peuples, & disposer à sa volonté des finances du trésor royal. A l'égard de la revolte, il étoit autorisé à constituer en prison, punir, confisquer les biens, remettre en liberté, absoudre, faire des graces, ni plus ni moins que s'il avoit été le Souverain de ces Provinces. 1567.

Plaintes de la Duchesse de Parme à ce sujet.

Toutes ces circonstances étoient spécifiées dans la premiére lettre du Roi adressée à la Gouvernante; mais dans la seconde, qui étoit toute écrite de la propre main de Sa Majesté, Marguerite étoit informée que le Duc avoit ordre d'exécuter certaines choses de la derniére importance, dont elle ne devoit avoir communication qu'en tems & lieu. La Princesse se sentit extrêmement choquée de ces ordres, elle voyoit avec le plus sensible déplaisir détruire en un moment l'heureux succès des mesures & des peines qu'elle avoit prises, pour appaiser les troubles des Pays-Bas, qui paroissoient alors entiérement assoupis. Elle voyoit, dis-je, tous ses travaux perdus par l'arrivée d'un Général, dont le caractére faisoit craindre une nouvelle révolution, qui deviendroit beaucoup plus dangereuse, par rapport aux préjugez des peuples contre sa personne, & à leur humeur impétueuse & ennemie de toute contrainte. Enfin elle ne pouvoit soutenir sans dépit que, pour récompense de ses services, on avilît & sa dignité & son pouvoir, par la puissance illimitée du Duc. Néanmoins la politique lui fit prendre le par-

1567. ti de dissimuler son ressentiment, elle se borna à observer les démarches du Duc, ce que faisoient aussi les principaux du pays, par la crainte de quelque procédure violente, où ils voyoient les choses s'acheminer. Ce fut par ce motif que le Comte de Horn se retira sur ses terres, mais le Comte d'Egmont, aveuglé par une confiance trop opiniâtre, se tint dans son gouvernement de Flandres. Il ne fit pas même difficulté de défendre la cause des Gantois, qui se plaignoient qu'au préjudice de leurs priviléges on leur eût ôté la garde des clefs de leurs portes, comme le Duc avoit dépouillé de ce droit d'autres villes, où il avoit mis des garnisons. Le Duc répondit au Comte qu'il régleroit ces affaires, suivant le bien du service de Sa Majesté.

Projets de ce Duc.

Il prenoit tous les expédiens imaginables, pour s'assurer des Places & des habitans du pays. Pour cet effet il crut à propos de faire publier par-tout la teneur de ses patentes, dans la vue de retenir les peuples dans la plus exacte obéissance, aussitôt qu'ils seroient informez de l'étendue du pouvoir que le Roi lui avoit confié; mais cette précaution ne servit qu'à répandre la terreur. Son grand projet étoit de réduire les Flamans sous le joug, non seulement par le moyen des troupes qu'il avoit amenées & qu'il distribuoit en garnison dans les principales villes, mais encore par des Citadelles qu'il avoit dessein de bâtir. Par là il comptoit ôter toute ressource aux Chefs de la revolte, sur lesquels les peuples fondoient leurs plus solides espérances. Parvenu à ce point décisif, il devoit entamer les procédures, & poursuivre les coupables dans tou-

toute la rigueur que les loix prononcent contre les rebelles. Sur ce plan, il résolut de commencer par Lamoral Comte d'Egmont, & Philippe de Montmorenci Comte de Horn : il avoit invité ce dernier de se rendre à Bruxelles, sous prétexte de le remettre dans le Conseil d'Etat, d'où la Gouvernante l'avoit exclus par des soupçons qu'elle disoit légitimes. 1567.

Les Comtes d'Egmont & de Horn retenus prisonniers.

Aussitôt que le Duc eut disposé ses batteries, il feignit d'avoir besoin du conseil de ces infortunez Seigneurs au sujet des Forteresses, qu'il disoit avoir projetté de faire construire sur les frontiéres de la France, & même, pour mieux couvrir son jeu, il avoit chargé d'habiles Ingénieurs de dresser les plans nécessaires. Ce fut dans l'hôtel de Culenbourg où il faisoit sa résidence qu'il convoqua l'assemblée, qui se trouva composée des Comtes d'Egmont, de Horn, & de Mansfeld, de Chiappin Vitelli, de Gabriel Serbelloné, du Capitaine Paciotto, & de Vincent Locatelli. Après qu'on eut discuté l'affaire des Forteresses, le Duc congédia l'assemblée, & Vitelli avec Sanche d'Avila conduisit d'un côté le Comte de Horn sous prétexte de lui faire honneur, pendant qu'avec la même adresse Serbelloné & Locatelli accompagnérent le Comte d'Egmont, mais ils prirent sans qu'il s'en aperçût un autre détour. Arrivez dans certaines chambres, ces Comtes trouvérent un nombre de soldats qui les attendoient au passage, & qui les arrêtérent prisonniers, sans qu'ils sussent l'un & l'autre ce qui étoit arrivé à son compagnon d'infortune, sans même qu'il en vînt quelque connois-

1567. noissance à leurs domestiques & à leurs amis particuliers, auxquels on avoit eu grand soin d'interdire l'entrée des appartemens, où l'exécution devoit se faire.

Emprisonnement de plusieurs autres personnes.

Mais comme le Duc savoit que les deux Comtes étoient extraordinairement aimez du peuple, il avoit pris ses mesures pour empêcher l'émeute, & pendant que le Conseil se tenoit il fit mettre sous les armes l'Infanterie Espagnole, qu'on distribua dans les principaux quartiers de Bruffelles. Le même jour André Salazar & Jean d'Espuce partirent avec leurs Compagnies, pour se rendre à Malines, où ils avoient ordre d'arrêter Jean Casembrot Seigneur de Barchezel, qui étoit le fidele sécretaire du Comte d'Egmont. En même tems le Duc envoya à Anvers le Comte de Lodroné & Sanche de Londrogno, pour s'assurer d'Antoine Straale, qui avoit été Bourguemestre de cette ville, & le Chef des derniers tumultes. Tout cela fut exécuté avec beaucoup de diligence & de bonheur, pendant que dans toutes les Provinces on saisissoit tous ceux qui étoient sur la liste des coupables.

Le Duc se fait remettre la citadelle de Gand.

La nuit du jour que le Comte d'Egmont fut arrêté, le Duc d'Albe engagea ce Seigneur à expédier un ordre, signé de sa main & scellé du cachet de ses armes, à Monsieur de Trughiet son Lieutenant dans la Citadelle de Gand, d'en sortir à lettre vue, & de la remettre entre les mains d'Alfonse d'Ulloa. Ce nouveau Commandant s'y établit avec deux cens Espagnols, & peu de tems après il y reçut les Comtes d'Egmont & de Horn, que le Duc d'Albe y fit transférer.

Me-

Meteren, Bentivoglio, & Strada assurent 1567.
que le Duc ne fit part en aucune maniére à la Gouvernante du dessein qu'il avoit de faire arrêter les deux Comtes. Mais Campana écrit que cet événement remarquable arriva le 9. de Septembre, & que sur le champ le Duc envoya à la Princesse les Comtes de Mansfeld & de Barlaimont, pour lui communiquer cette action. Il s'excusoit de ne lui en avoir point parlé plutôt, sur ce que cet emprisonnement étoit une de ces affaires secrettes dont le Roi lui avoit confié l'exécution, avec ordre de n'en rien dire à Son Altesse, dans la vue de ne la pas charger de la haine de cette violence, & de lui conserver l'amour & l'estime des Flamans, qu'elle s'étoit acquise par sa sagesse, sa douceur, & sa prudence, pendant un aussi long & aussi pénible gouvernement. Cette raison étoit plausible, en effet il n'y a point de doute que, si les Flamans eussent pu soupçonner qu'elle eût eu part à cette rigueur, elle eût perdu toute leur confiance, à la vue d'un caractére aussi opposé à celui qu'elle avoit en effet, & qui lui avoit assuré le respect & la vénération des peuples. Aussi les Députez insistérent fort sur ce motif. Mais, si l'on en croit quelques Historiens, Marguerite n'en fut pas moins mécontente, & ne se laissa point toucher des protestations que les Comtes lui firent de la droiture des intentions du Duc à son égard. En vain, selon ces Auteurs, ils assurérent qu'il n'avoit d'autre but que de soutenir la gloire & la réputation de Son Altesse, elle fit une réponse assez aigre, n'ayant pas pu vaincre les mouvemens du dépit que

Sentimens de divers historiens sur le procédé du Duc avec la Gouvernante.

1567. lui donnoit un tel procédé, qu'elle estimoit ruiner entiérement son honneur & sa dignité.

Sujets de mortification qu'il lui donne. Après une démarche de cet éclat & de cette importance, faite sans sa participation, il ne lui fut pas difficile de s'appercevoir que le Duc avoit des ordres secrets, qui lui donnoient un pouvoir encore beaucoup plus ample, que celui dont il paroissoit revêtu par les patentes qu'il avoit produites en public. Deux occasions convainquirent cette Princesse de la réalité de ses soupçons. La premiére fut que voulant exemter Brusselles de logement de gens de guerre, parce que cette ville s'étoit signalée par dessus toutes les autres par sa constante fidélité, le Duc lui refusa cette grace, sous prétexte que le Roi devant établir sa résidence dans cette capitale, la bienséance & la sureté de ce Monarque ne permettoient pas de la laisser dégarnie de troupes. La seconde fut l'emprisonnement des Comtes d'Egmont & de Horn, dont on ne l'avoit avertie qu'après l'exécution. Elle jugea donc qu'il ne pouvoit y avoir de la part de Philippe, ou qu'une extrême méfiance, ou qu'un grand mépris à son égard; & qu'ainsi il ne lui étoit plus permis de douter que ce Monarque n'eût écouté les plaintes qu'on lui avoit envoyées en Espagne, par lesquelles on rejettoit la cause des troubles & des desordres à sa trop grande tolérance. Sur ces idées mortifiantes, elle ne crut pas pouvoir rester davantage avec honneur dans son gouvernement, d'ailleurs elle ne pouvoit soutenir les violences que le Duc d'Albe exerçoit dans le pays, & cela

seul

seul lui auroit fait prendre la résolution de se démettre. Ainsi, rebutée par tant de circonstances desagréables, elle écrivit au Roi une lettre à peu près de cette teneur. 1567.

Lettre de cette Princesse au Roi.

„ Que le pouvoir excessif dont le Duc „ d'Albe étoit revêtu, ternissoit la gloire & „ la réputation de Sa Majesté, & que les „ troupes qu'il avoit amenées ne produiroient „ d'autre effet que de replonger les Provin- „ ces des Pays-Bas dans la confusion, dont „ à peine elles étoient sorties. Déja même „ l'allarme étoit si générale, qu'on comp- „ toit près de cent mille personnes réfugiées „ dans les pays étrangers, avec leurs effets „ quels qu'ils pussent être, soit en meubles, „ soit en argent comptant; les uns pour se „ garentir de la charge onéreuse des loge- „ mens, d'autres dans le desespoir du pardon, „ plusieurs dans la crainte des malheurs dont „ ils se croyoient menacez. Tout ce qui lui „ faisoit prendre patience, & qui retenoit „ encore les peuples dans le devoir, n'étoit „ que l'attente de la venue de Sa Majesté. „ Que, pour mieux confirmer ce bruit, & „ nourrir cette espérance si avantageuse aux „ intérêts de Sa Majesté, elle avoit fait par- „ tir en diligence quatre jours auparavant „ neuf vaisseaux de ligne armez en guerre, „ pour aller en Espagne, sous les ordres de „ Vachene qui avoit été nommé Amiral de „ ces mers en la place du Comte de Horn, „ que le Duc d'Albe retenoit en prison. Au „ surplus, puisque Sa Majesté jugeoit à pro- „ pos de différer son voyage, si toutefois elle „ n'avoit pas changé de dessein à cet égard, „ elle la prioit, par cette grande bonté &

1567. „ cette tendresse dont elle avoit reçu tant de
„ témoignages, de la décharger du fardeau
„ de l'administration des affaires qu'elle sou-
„ tenoit depuis neuf ans. D'autant plus qu'el-
„ ne feignoit pas de dire qu'il ne lui étoit
„ plus permis d'être avec honneur Gouver-
„ nante des Pays-Bas, dans le tems qu'elle
„ voyoit mettre des bornes très étroites à son
„ autorité, que la confiance de Sa Majesté
„ lui avoit jusqu'alors remise dans une éten-
„ due convenable à ce caractére & à sa nais-
„ sance".

Elle obtient la permission de partir de Flandres.

Elle réitéra depuis cette demande avec un empressement, dont elle régloit la vivacité sur la conduite rigoureuse qu'elle voyoit tenir au Duc d'Albe. Enfin après tant d'instances, elle obtint son congé que lui apporta Machiavel, qui avoit été le porteur de ses lettres. Philippe lui écrivit de la maniére la plus affectueuse, & avant toutes choses lui donna part de l'heureux accouchement de la Reine son épouse, qui au commencement d'Octobre avoit mis au monde une Princesse nommée Catherine, qu'on a vu depuis mariée à Charles-Emanuel Duc de Savoye, comme je le dirai en son lieu. Ensuite il lui accordoit la permission de se retirer des Pays-Bas, avec protestation qu'il ne s'y étoit déterminé que dans l'unique vue de la satisfaire, & qu'il ne l'auroit jamais fait s'il n'avoit consulté que l'avantage de ses Provinces. Il la remercioit dans les termes les plus flateurs de la sagesse, du courage, de l'habileté, qu'elle avoit toujours fait paroitre dans le gouvernement des Pays-Bas dans des tems de troubles & de desordres, & il lui promettoit de re-

con-

connoitre en Roi & ses travaux & ses services. 1567.

Immédiatement après la réception de cette lettre, en conséquence du congé qu'elle recevoit, elle remit au Duc d'Albe son brevet de Gouvernante des Pays-Bas, & donna en même tems avis de ce changement aux Ambassadeurs de Philippe résidens auprès de l'Empereur, du Roi de France, & de la Reine d'Angleterre, afin qu'ils eussent à le notifier à ces Souverains. Elle écrivit encore aux Etats-Généraux des Provinces des Pays-Bas, pour suppléer de cette maniére à ce qu'elle auroit ardemment desiré leur dire elle-même de vive voix, & elle ordonna qu'on leur remît sa lettre aussitôt que le Roi, selon la coutume, leur auroit donné la permission de s'assembler. Elle rapelloit avec toute la simplicité possible, mais sans déguiser la vérité, toutes les choses qu'elle avoit faites en neuf ans d'administration, & par quels moyens avant la fin du mois d'Avril elle avoit si heureusement appaisé les troubles de deux années, qu'avec le secours & les conseils des citoyens zèlez pour le bien de leur patrie, elle s'étoit vue en état de remettre toutes les Provinces sous l'obéissance de leur légitime Souverain. Elle les prioit de s'unir sincérement, & de faire de concert tous leurs efforts pour maintenir la Religion de leurs ancêtres dans la pureté où elle se trouvoit alors, & demeurer fermes dans la fidélité qu'ils devoient au Roi, de la clémence duquel tout le monde devoit espérer un traitement favorable à l'égard des rebelles. De plus elle promettoit d'écrire au Roi son frére, pour l'engager à rendre la paix & le

Ce qu'elle fait en conséquence de son congé.

repos

1567. repos à ses Sujets des Pays-Bas. En effet elle lui écrivit en ces termes.

Autre lettre de cette Princesse à Philippe.

„ L'heureux accouchement de la Reine „ ma très honorée Dame m'a transportée „ de joye, & j'ai une incroyable satisfaction „ de voir la propagation d'un sang si digne „ d'être perpétué jusqu'à la fin des siécles. „ Mais à l'égard de la permission de me re- „ tirer que Votre Majesté a bien voulu „ m'accorder, elle a en même tems mis le „ comble à cette grace, en me témoignant „ sa reconnoissance dans les termes les plus „ flatteurs des soins que j'ai pris à gouver- „ ner les Pays-Bas selon ses desirs. Je ne „ saurois exprimer à quel point je ressens ces „ éloges, & je confesse qu'il ne me pouvoit „ arriver rien de plus agréable, puisque je „ n'ai jamais eu d'autre pensée que de plaire „ à Votre Majesté, & de me proposer ses „ intentions pour la régle de toutes mes dé- „ marches. Si j'ai rempli ce but, je me fé- „ licite d'avoir si heureusement terminé tant „ de veilles & de fatigues. J'ose le dire à „ Votre Majesté, pendant les neuf années „ de mon administration elles ont été infi- „ nies, & toujours accompagnées de tra- „ verses & de chagrins, obligée comme j'é- „ tois de souffrir dans le Conseil tant de „ personnes, la plupart divisées par des ja- „ lousies & des haines personnelles, ou dont „ la fidélité étoit très suspecte, ou ennemies „ du nom Espagnol. Au milieu de pareils „ Ministres, que n'avois-je point à souffrir, „ contrainte de leur confier le secret des af- „ faires, & de n'oser pas suivre leurs avis? „ Cependant avec le secours de Dieu, &

„ sous

„ sous les auspices de Votre Majesté, j'ai eu 1567.
„ tout le succès que je pouvois souhaiter,
„ & au travers de tant d'agitations & de
„ tempêtes violentes, j'ai amené le vaisseau
„ sain & sauf dans le port.

„ Mais à présent que les choses sont dans
„ un état tranquille, mon devoir me force
„ de représenter à Votre Majesté, avec tout
„ le respect que je lui dois, que la vue de
„ la nombreuse Armée qui vient d'être con-
„ duite en ce pays, y a répandu une épou-
„ vante si grande, dans la crainte des plus
„ rigoureuses exécutions, que quantité de
„ marchans & d'artisans, guidez par le deses-
„ poir du pardon, se sont volontairement
„ bannis de leur patrie, ce qui cause à ces
„ Provinces un dommage irréparable. Je
„ ne doute pas même que ceux de leurs
„ complices qu'on voudra retenir par force
„ dans le pays, ne se portent enfin aux der-
„ niéres extrêmitez par les suggestions des
„ rebelles fugitifs, & avec leur secours ne
„ rallument avec plus de fureur les troubles
„ & le feu de la revolte. Il sera toujours
„ difficile, pour ne pas dire impossible, de
„ se concilier le respect & la vénération des
„ Flamans par la crainte, & quiconque vou-
„ dra suivre les voyes de la rigueur, (Dieu
„ veuille que je me trompe) acquerra aux
„ Espagnols plus de haine que de puissance.
„ C'est le seul moyen d'exciter dans ces Pro-
„ vinces des guerres civiles, d'y attirer les
„ armes des étrangers, d'y mettre tout à feu
„ & à sang, & d'en faire une déplorable so-
„ litude. L'idée de ces affreux malheurs
„ m'enhardit à supplier Votre Majesté, au

„ nom

1567. „ nom de la miséricorde divine, & au souvenir de cette clémence qui lui est si naturelle, de réduire sa vangeance à la punition d'un petit nombre de coupables, & par cette générosité propre à la Maison royale d'Autriche, d'aimer mieux le repentir que le châtiment de ses Sujets. Par là tout l'univers édifié comblera Votre Majesté de bénédictions; tous ses peuples & les rebelles mêmes, touchez de la bonté de leur Monarque, demanderont pour lui par les plus ardentes priéres les plus précieuses faveurs du Dieu bon & tout-puissant. En mon particulier je le conjure ce Dieu plein de justice d'accorder à Votre Majesté & à la Reine, mes souverains Seigneurs, de même qu'à l'Infante qui vient de naitre, un bonheur de nombre d'années, & à leurs descendans une prospérité de plusieurs siécles".

Satisfaction de ce [redacted] envoye le Duc d'Albe dans les Pays-Bas.

Philippe avoit pris son parti, cette lettre ne le fit pas revenir sur le compte des Flamans. Au contraire, jaloux & charmé jusqu'à l'entêtement du choix qu'il avoit fait du Duc d'Albe pour exercer sa vangeance, il ne voulut rien rabattre de sa premiére résolution, & n'en fut que plus ferme à suivre les mouvemens de sa colére. Il croyoit avoir un motif légitime d'en venir à la violence, il avoit éprouvé que la douceur & la bonté ne pouvoient rien gagner sur les Flamans. En effet ces peuples, aheurtez à soutenir leurs priviléges sans vouloir en rien céder, n'avoient jamais parlé de mettre bas les armes, qu'après qu'ils auroient obtenu toutes leurs demandes. Après cette triste expérience, ce Monar-

Monarque ne vit point d'autre ressource que la rigueur, & il se détermina à tenter cette voye, pour convaincre tout le monde, & particuliérement les peuples des autres Etats de sa domination, qu'il savoit également appliquer des remédes propres à adoucir les playes, & le fer pour couper la pourriture jusqu'au vif, dans la vue de prévenir la cangréne, & par là de sauver la vie, ou du moins les parties les plus saines du malade. 1567.

Réflexion à ce sujet.

Nous devons en convenir, c'est une vérité trop constante, qu'en pareilles conjonctures la clémence des Princes n'a jamais d'autre effet que de calmer pour quelque tems la douleur, mais elle ne pénétre pas jusqu'à la source du mal, qui subsiste toujours en dedans, & qui selon les progrès qu'il fait se manifeste enfin au dehors d'une maniére à faire desespérer de la guérison. La sévérité au contraire détruit radicalement la cause de la fermentation des esprits, & par une conséquence nécessaire enléve toutes les mauvaises humeurs qui pourroient renouveller la playe. C'est pour cela qu'un Souverain doit savoir ménager avec adresse ces deux expédiens, qui deviennent également dangereux s'il les porte à l'excès; & par l'une ou l'autre de ces extrêmitez il rend le mal incurable au lieu de le guérir. Charlequint possédoit parfaitement cette maxime, & il n'en faut point d'autre exemple que son expédition de Gand. Il se transporta en personne dans cette ville rebelle, & pendant qu'il n'y paroissoit occupé qu'à faire éclater sa clémence par le pardon généreux qu'il accordoit aux coupables, on élevoit par ses ordres avec une diligence extrê-

1567. extrême une très forte Citadelle, pour retenir l'insolence des Gantois, & ôter à ce peuple mutin l'envie de se livrer à l'avenir aux mouvemens de leur humeur factieuse & ennemie de toute domination.

Motifs de la conduite de Philippe.

Ce fut par ces considérations, & d'autres qui y avoient rapport, que Philippe fit le choix d'un Général sévére & inflexible pour gouverner les Pays-Bas; & ce fut sur les mêmes principes, qu'il se détermina à suivre le dessein fixe qu'il s'étoit proposé de réduire ces Provinces par la rigueur & la force ouverte. Ce Monarque eut encore la politique de remettre un pouvoir illimité au Duc d'Albe, parce que, sur la connoissance qu'il avoit de son caractére, de sa capacité, sur tout de son zèle inviolable pour la personne & les intérêts de son Souverain, il sentoit qu'il pouvoit se reposer aveuglément sur sa fidélité, sur sa bonne conduite, & sur sa valeur. Les Princes devroient imiter ce modele: quand ils ont le bonheur de rencontrer un Ministre d'un mérite supérieur, ou un Général d'une expérience consommée, & l'un ou l'autre pourvu d'un attachement inébranlable & d'une fidélité incorruptible, ils ne peuvent rien faire de plus avantageux à leur service que de confier à ces Sujets un plein pouvoir pour le maniement des affaires de leur compétence. La raison en est fort sensible, une autorité restrainte dans de certaines bornes ne sert qu'à rompre les projets qu'ils auroient imaginez. Outre que, resserrez dans d'étroites limites, leur génie contraint n'ose rien hazarder, parce que ces sortes de personnes ne peuvent agir utilement, que lorsqu'on leur laisse

laisse la liberté de conduire les affaires à leur fantaisie. Un autre inconvénient résulte de cette contrainte dont je parle. Arrive-t-il quelque revers, les Souverains ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes, pour avoir lié les mains ou au Ministre ou au Général, que des ordres limitez, & par conséquent l'impossibilité de pousser jusqu'au bout les arrangemens qu'ils avoient cru devoir prendre, mettent à couvert de tout reproche. 1567.

Son procédé à l'égard de la Gouvernante.

Dans le même esprit, Philippe ferma toujours les oreilles à toutes les plaintes qu'il recevoit souvent contre le Duc d'Albe, & aux priéres qu'on lui faisoit de tous côtez de modérer les rigueurs de ce Général. Mais, comme je l'ai déja dit, ce Monarque avoit pris la résolution d'abandonner sans reserve à son nouveau Gouverneur la conduite des affaires de Flandres; & voilà pourquoi les remontrances de Marguerite sur cet article n'eurent aucun effet. A l'égard de cette Princesse, hormis ce cas, elle eut tout lieu d'être contente; le Roi son frére, après lui avoir témoigné une entiére satisfaction des services qu'elle lui avoit rendus pendant les neuf années de son administration, la combla d'honneurs & de biens dans toutes les rencontres. La premiére preuve publique qu'il lui donna de son estime & de sa reconnoissance, fut à son départ de lui assigner pour elle & pour ses héritiers une pension de quatorze mille écus, outre celle qui constituoit sa dot, à prendre sur les revenus du Royaume de Naples.

Déplaisir qu'ont les Flamans

Aussitôt que le départ de cette Princesse eut été divulgué, comme elle étoit souveraine-

nement

1567. nement aimée, on vit venir à Bruſſelles de tous les coins des Provinces, les plus conſidérables du pays, députez par les villes pour l'aſſurer en leur nom du chagrin qu'elles avoient de la perdre. Ce n'étoit pas ſans raiſon que les Flamans la pleuroient, ils ſentoient tous, à la vue du triſte ſort dont ils ſe voyoient menacez, les ſuites funeſtes de la perte d'une Gouvernante qui les avoit toujours aimez avec une tendreſſe de mére. Ils enviſageoient déja dans toute leur étendue les malheurs que leur annonçoient les rigoureuſes exécutions, par leſquelles l'inexorable Duc qui lui ſuccédoit avoit ſignalé ſon entrée dans les Pays-Bas. En effet, après avoir eſſuyé de la part de ce cruel Gouverneur les duretez d'un beau-pére, ils ſe virent bientôt traitez en ennemis. Ce ne fut donc que les larmes aux yeux qu'ils ſe préſentérent devant Marguerite, pour lui notifier les regrets unanimes des peuples, & en même tems lui ſouhaiter, ſuivant la coutume, un heureux voyage. Cette Princeſſe répondit à ces complimens d'une maniére ſi touchante, & combla les Envoyez de tant de careſſes & d'aſſurances de la plus tendre affection, qu'ils s'en retournérent encore plus pénétrez de douleur, qu'ils n'en avoient marqué en arrivant.

du départ de cette Princeſſe.

Les Princes voiſins ne furent pas moins attentifs à lui rendre ce devoir, ils la firent complimenter par des Ambaſſadeurs, ou ils lui écrivirent des lettres pleines d'eſtime & de la plus haute conſidération. Mais ce qui ſurprit tout le monde, fut qu'il n'y en eût point qui témoignât tant de chagrin de la perdre, qu'E-

Elle reçoit les complimens des Princes étrangers.

qu'Elizabet Reine d'Angleterre, qui lui fit 1567.
rendre par son Ambassadeur une lettre, où elle faisoit des plaintes améres de se voir à la veille d'être privée pour toujours du voisinage d'une sœur si chére & si bonne. Plusieurs Historiens assurent que le motif de tant d'honnêtetez fut moins le mouvement d'une sincére affection pour Marguerite, que la crainte des démarches de son successeur.

Le Duc d'Albe l'accompagne.

Enfin cette Gouvernante si chérie & tant regretée partit au commencement du mois de Févrrier de l'année suivante, le Duc d'Albe l'accompagna & prit congé d'elle sur les frontiéres du Brabant, & la plus grande partie de la Noblesse des Pays-Bas voulut la suivre jusqu'en Allemagne. Elle arriva en Italie, où le Duc Octave son époux la reçut avec toute la pompe & la magnificence imaginables, & où elle put gouter le plaisir intérieur d'avoir laissé les Flamans autant pénétrez d'estime pour ses vertus & du tendre souvenir de la douceur de son gouvernement, que plongez par son absence dans la plus extrême désolation. Cette Princesse paroit sur la scéne d'une maniére trop brillante pendant le regne de Philippe II., pour ne pas me flatter que le lecteur recevra avec plaisir un détail circonstancié de sa naissance & de son éducation, quoique d'autres Ecrivains l'ayent fait avant moi avec beaucoup d'exactitude. J'espére d'autant plus qu'on me saura bon gré de cette digression, que je vais rapporter des circonstances curieuses & dignes d'être transmises à la postérité.

Naissance de cette Princesse.

Marguerite d'Autriche, premier enfant que l'Empereur Charlequint ait eu, naquit de

1567. de Marguerite Vangest, fille de Jean Vangest & de Marie Coquambe, tous deux de familles nobles de la Ville d'Oudenarde en Flandre, & qui moururent de la peste en 1510. Marguerite leur fille n'étoit alors âgée que de cinq ans; Antoine de Lalaing Comte d'Hochstrat, qui avoit été ami intime du pére, voulut bien prendre la place des plus proches parens du défunt, & se chargea de la tutéle de la jeune orpheline, qu'Elizabet de Culenbourg sa femme, qui n'avoit encore que des garçons, éleva avec autant de soin que si elle eût été sa propre fille. Ces tuteurs généreux n'épargnérent rien pour l'éducation de leur pupile, qui de son côté répondit parfaitement aux peines qu'ils prenoient, & à mesure qu'elle croissoit, on voyoit croitre les semences des vertus que sa tutrice lui inspiroit avec une tendresse maternelle. La jeune Vangest parut tout d'un coup dans le monde avec tant de beauté, tant d'agrémens dans toute sa personne & ses maniéres, & ce qui relevoit encore le prix de ces perfections extérieures, elle avoit tant de retenue, tant de modestie, qu'elle savoit allier avec tant de douceur & de politesse, qu'elle s'attira le respect & l'estime de tous ceux qui la voyoient, & que plusieurs personnes la recherchérent en mariage, quoiqu'elle n'eût pas l'âge convenable. Entre tous ses amans, il n'y en eut point de plus passionné & qui la demandât avec plus d'instance, qu'un Gentilhomme nommé Vanghel, à la vérité d'une noblesse très nouvelle, mais qui réparoit ce défaut par de grandes richesses. La Demoiselle avoit à peine treize ans; elle répondit, qu'elle

qu'elle avoit pris absolument la résolution de ne se marier jamais, & qu'elle vouloit passer sa vie dans un cloitre, pour y consacrer à Dieu sa virginité. On ne sait si elle parla de son propre mouvement, ou si Madame la Comtesse d'Hochstrat lui fit prendre cette excuse, dans la vue de garder plus longtems auprès d'elle son aimable éléve. Marguerite donc tint une fidele compagnie à sa bienfaictrice, jusqu'à ce que, par une avanture imprévue & qu'elle ne recbercha pas, son destin lui fit rencontrer un écueil où sa vertu fit naufrage, & où se brisa enfin le precieux trésor d'un honneur dont elle avoit toujours fait ses plus chéres délices. Tant il est vrai que très souvent une grande beauté & une extrême pudeur dans une Dame ne servent qu'à l'exposer aux plus vives poursuites, & que toute la résistance d'une personne inférieure n'a d'autre effet que d'irriter la passion d'un amant, qui se montre avec tout l'éclat des grandeurs & de la supériorité. 1567.

Au commencement de l'année 1521. Charlequint, après son retour d'Espagne en Flandres, passant à Oudenarde, entendit parler de Mademoiselle Vangest comme d'une personne qui n'avoit point d'égale pour la beauté, l'enjoument, les graces, en un mot toutes les qualitez du corps & de l'esprit. Ce récit donna à l'Empereur une forte envie de voir une fille aussi parfaite, mais ce ne fut d'abord que par un esprit de curiosité; il le dit dans une assemblée, où se trouva Charles de Culenbourg cousin germain de la Comtesse d'Hochstrat. Véritablement la fatale ambition d'acquérir les bonnes graces du

Amours de Charlequint avec la mére de Marguerite.

1567. du Prince a eu de tout tems des ſuites bien funeſtes : ſouvent le hazard en fait naitre les premiéres idées, que l'imagination frapée imprime peu après dans le cœur, qui ſe porte à tout entreprendre pour entrer dans le chemin de la fortune. Culenbourg réſolu de procurer à l'Empereur le plaiſir qu'il avoit demandé, fit enſorte que la belle Vangeſt fut invitée à un ſouper que la ville donnoit à Charlequint. Il y eut après le feſtin un ſuperbe bal, ſuivant l'uſage du pays. Marguerite danſa avec tant de grace & de nobleſſe, que l'Empereur charmé dit publiquement que le raport qu'on lui avoit fait des qualitez de cette Demoiſelle, quelque exagéré qu'il lui eût paru, étoit infiniment au deſſous de ce qu'il voyoit. Tout le ſoir il ne fut occupé qu'à faire ſa cour à l'aimable Vangeſt, quelquefois il s'arrêtoit avec la Comteſſe pour exalter le mérite de ſa pupile, enfin il ne fit que trop connoitre que l'amour ſe mettoit de la partie. L'occaſion étoit trop belle de gagner la faveur du jeune Monarque, Culenbourg ſongea à la mettre à profit, & lui offrit de la mener la nuit dans ſa chambre. L'amour avoit déja fait de grands progrès dans le cœur de Charlequint, il accepta l'offre d'autant plus volontiers, qu'il avoit appris que ſa nouvelle maitreſſe reſtoit ſeule de ſa race, & qu'elle n'avoit aucuns parens ſur qui pût rejaillir le deshonneur de ſa foibleſſe. Car, comme je l'ai dit ailleurs, ce grand Empereur, dans ſes intrigues amoureuſes, eut toujours une extrême attention à choiſir des ſujets ſans ſuite, & à ménager ainſi la délicateſſe des familles.

Il

Il fut plus facile de promettre au passionné Charles la jouissance du charmant objet de ses desirs, que d'engager la vertueuse Vangest à se rendre. Elle résista d'abord avec courage, rien ne parut l'ébranler, les plus brillantes promesses ne l'éblouirent pas, les menaces les plus terribles ne firent aucune impression. Enfin la Comtesse qui par ce service s'attendoit à voir sa maison comblée des graces de l'Empereur, & Culenbourg impatient de se faire une fortune éclatante, employérent tant de ressorts, que Marguerite céda, mais sous cette protestation, qu'elle aimeroit mieux perdre la vie comme une autre Lucrece, si elle n'étoit pas assurée que son avanture seroit cachée à tout le monde. On n'eut point de peine à lui jurer un secret inviolable, & sous cette condition elle se laissa conduire par Culenbourg, qui la remit entre les mains de l'Empereur. Bientôt après il parut des signes de grossesse, & au mois de Juin 1522. une fille d'une beauté extraordinaire fut le fruit de ce commerce. C'est la Princesse dont il s'agit, qu'avec la permission de l'Empereur on nomma au batême Marguerite comme sa mére. 1557.

Secret de cette intrigue révélé.

Plusieurs années se passérent, sans que personne eût connoissance de cette intrigue. Telle étoit la maxime de ce sage Empereur, de ne jamais faire parade de ses conquêtes amoureuses, & c'est un des plus brillans traits de sa vie de n'avoir jamais exposé ses intrigues à la vue du public avec cette pompe & cette magnificence, qui n'est que trop ordinaire aux personnes de sa condition. D'ailleurs Culenbourg l'avoit informé des

1567. peines qu'on avoit eues à résoudre Mademoiselle Vangest, & qu'elle ne s'étoit laissé vaincre que sous la promesse du secret. Enfin cette belle personne, au milieu de ses embrassemens, avoit conjuré son amant de mettre à couvert par un éternel silence son honneur & sa réputation. Voilà les motifs des ménagemens de Charlequint, & si dans la suite il agit autrement, il y fut forcé par les circonstances. Les Princes sur leurs Trônes sont environnez de trop de personnes attentives à toutes leurs démarches, pour cacher longtems leurs actions à des milliers d'yeux, que l'intérêt de les découvrir rend encore plus perçans. Une femme chargée du soin de la Princesse, qu'elle élevoit dans un village à quelque distance d'Oudenarde, quoique engagée par serment au secret, le rendit public, sans croire sans doute être indiscrette, au moyen de la précaution que les Dames prennent d'ordinaire, en révélant les choses à qui les veut entendre, de recommander à chacun en particulier de ne rien dire de la confidence qu'elles font. Tellement que, comme la pluye, qui tombe sur les toits des maisons, après être descendue de tuile en tuile, inonde en peu de tems les rues, cette nouvelle passa de bouche en bouche, & fut bientôt le sujet des entretiens de toutes les Cours de l'Europe.

Première éducation de Marguerite d'Autriche.

Dans les commencemens il ne fut jamais question que de la mére de la Princesse, on ne parloit, sans nommer l'amant, que des circonstances de l'intrigue, de l'accouchement de Mademoiselle Vangest, & de sa fille qu'on savoit être nourrie dans une telle maison. Ainsi

la

la mére, en butte à la malignité des discours, 1567.
ne crut pouvoir imposer silence, qu'en faisant connoitre le pére de la Demoiselle, bien convainçue que le nom respectable de l'Empereur couvriroit, au moins en partie, aux yeux du public son honneur & sa réputation. Charles de son côté, après la découverte de ce mistére, ne balança pas à reconnoitre la Princesse qu'il savoit être sa fille, d'autant plus que dès ce tems ce politique Monarque jugea qu'elle pouroit lui servir un jour à mettre quelque Souverain dans ses intérêts. Ainsi, l'éclat une fois fait, il ne voulut plus confier son éducation à des personnes ordinaires, il l'envoya à la Cour de Marguerite sa tante, fille de l'Empereur Maximilien I., laquelle gouvernoit les Pays-Bas. Il voulut que sa fille fût élevée par cette vertueuse Princesse, sous la conduite de laquelle il avoit lui-même passé son enfance, & reçu sa premiére éducation. Marguerite se chargea avec plaisir de l'enfant, & lui donna tous ses soins, ravie de donner à son neveu cette preuve de sa considération & de son estime.

Remise sous la conduite de la Reine de Hongrie.

La mort l'empêcha d'achever ce qu'elle avoit si heureusement commencé, la Gouvernante mourut huit ans après, & Charles remit la jeune Princesse sa fille entre les mains de Marie sa sœur, veuve de Louis Roi de Hongrie, & qu'il apella au gouvernement des Pays-Bas. Marguerite, déja imbue d'excellens principes, ne marqua d'autre attention que d'étudier les mœurs & les maniéres de sa tante, qu'elle sembloit se proposer pour le modele de sa conduite ; & la surprise fut

1567. extrême de voir dans l'éléve, avec l'accroissement des années, une augmentation des vertus & des grandes qualitez de son illustre maitresse. Ce n'étoit pas encore ce qui caussoit le plus d'admiration : Marguerite se fit une étude si particuliére de prendre toutes les inclinations, tous les sentimens, toutes les démarches de sa tante, qu'il ne paroissoit qu'un même esprit dans deux corps; &, malgré la diférence de l'âge qui devoit rendre impossible le raport parfait au moins dans les allures extérieures, la Princesse imitoit si parfaitement le port, les gestes, la gravité de Marie, qu'on croyoit voir la Reine même. Marie avoit pour la chasse une violente passion, & peu ordinaire au sexe, jusques là qu'on ne la désignoit que sous le nom de la chasseresse : aussi les Ambassadeurs disoient qu'on ne pouvoit lui parler d'affaires qu'à la chasse, tant elle se livroit à cet exercice; enfin on ne pouvoit lui faire un plus sensible plaisir que de la peindre en habit de chasse. En cela vraye petite-fille de Marie de Bourgogne, qui ne cessa de faire la guerre aux bêtes féroces, qu'en perdant la vie en 1482. à leur poursuite par une chute de cheval; non pas tant par sa destinée que par celle de Maximilien son époux, dont la seconde femme Blanche Sforce finit aussi sa vie en 1496. par une chute de cheval à la chasse.

Sa grande passion pour la chasse.

Marguerite aima cet exercice pénible avec tant d'ardeur & d'inclination, elle endurcit de telle sorte son tempéramment à ce rude travail, que n'ayant pas encore atteint sa dixiéme année, elle suivoit sa tante dans les

bois

bois & les plaines avec une intrépidité, qui faisoit aisément conjecturer qu'à mesure qu'elle acquerroit plus de force avec l'âge, elle iroit beaucoup plus loin que celle dont elle se faisoit gloire de suivre les traces. En effet elle ne parut avoir toute sa vie que cette passion dominante, qu'elle poussa au dernier excès, & dont elle fit sa principale occupation & son unique plaisir. 1567.

Dans sa plus tendre enfance elle fut promise à Hercule d'Este Prince de Ferrare. L'Empereur avoit alors dessein de détacher Alfonse pére d'Hercule du parti de la France, auquel le Pape Clément VII. s'efforçoit d'attirer ce Prince par les conditions les plus avantageuses. Charlequint suivit la même route, il déploya aux yeux d'Alfonse les offres les plus brillantes, il lui confirma la possession des Duchez de Modéne & de Reggio, & pour l'attacher plus inviolablement à ses intérêts, il accorda à Hercule son fils ainé Marguerite sa fille, qui à peine étoit dans sa cinquiéme année. Cette négociation eut alors tout son effet: Alfonse, qui se livroit toujours au plus offrant, & qui par cette manœuvre savoit accommoder ses affaires, renonça à l'alliance des François. Suivant ses variations ordinaires, il ne resta pas longtems dans celle de l'Empereur, peu après il reprit ses premiers engagemens avec la France, & le mariage d'Hercule son fils fut célébré avec Renée fille de Louis XII. Enfin Clément se réconcilia avec Charlequint, &, comme je l'ai dit ailleurs, les principaux articles du Traité furent, que l'Empereur fourniroit ses troupes pour réduire la Ville de Florence & tou-

Elle est promise au Prince de Ferrare.

Son mariage avec Alexandre de Médicis.

1567. te cette souveraineté sous la domination du Prince Alexandre de Médicis, qui devoit épouser Marguerite, ce qui s'exécuta dans la suite. A l'égard des autres événemens de la vie de cette Princesse, j'en ai suffisamment parlé dans différens endroits de cette Histoire.

Conseil établi par le Duc d'Albe.

Le Duc d'Albe étoit depuis son arrivée dans l'impatience de se voir en état d'exécuter ses desseins, c'est à dire d'informer des troubles précédens, & de poursuivre les coupables avec la derniére rigueur. Pour cet effet, aussitôt qu'il eut en main le souverain commandement, sans avoir égard aux priviléges anciens ou nouveaux du pays, il institua de sa seule autorité un Conseil, que, pour parvenir à ses vues, il revêtit du pouvoir de juger sans appel des matiéres qui concernoient la rebellion. Il se déclara lui-même Président de ce tribunal, qu'il forma de douze personnes, en qui il connoissoit un caractére de sévérité qui lui parut mériter toute sa confiance. Ces Juges étoient le Comte de Barlemont, le Baron de Norquerme, Jean Vargas, Louis del Rio, Adrien Nicolas, Jaques Martasan, Pierre Arset, Jean Blasera, Jaques Hasselt, Jean de la Porte, Boisius, & Jaques de la Tour. Le titre de ce Conseil fut, *Cour souveraine de Justice pour connoitre des troubles passez.*

Grande terreur en Flandres.

A la vue de ces terribles préparatifs, on ne fut que trop confirmé dans le bruit qui s'étoit répandu, avant même la venue de l'Armée Espagnole, que le Duc d'Albe avoit été envoyé dans les Pays-Bas pour y abolir tout espoir de pardon & de clémence, &

n'y

n'y faire éprouver que les voyes sanglantes des plus rigoureuses exécutions. Sur ces idées desespérantes, que les premiéres démarches de l'inflexible Gouverneur ne rendoient que trop fondées, les Flamans furent saisis de consternation & de terreur, sur tout ceux qui se sentoient coupables du crime de léze-Majesté, ou qui même jugeoient qu'on pourroit les soupçonner d'avoir eu part aux troubles, quelque légére qu'elle eût été. Ces derniers avoient raison de prendre leurs mesures, le Duc s'étoit expliqué ouvertement à ce sujet, (en cela peut-être y eut-il de l'imprudence) & on lui avoit entendu dire qu'en matiére d'hérésie on ne devoit pas moins condamner au feu sur de simples soupçons, que sur les preuves les plus incontestables. Ainsi une infinité de personnes dans le cas d'être recherchées prirent la fuite, pour se soustraire, disoient-elles, à la cruauté du nouveau tiran de la Flandre. Les uns se retirérent en Allemagne avec une précipitation égale au danger ; d'autres choisirent l'Angleterre pour leur asyle, la plus grande partie alla en France, où les Huguenots faisoient des progrès considérables. Ce fut dans ce Royaume qu'à l'occasion de la guerre se retira Charles Comte de Mansfeld, qui avoit paru au nombre des conjurez qui avoient présenté la fameuse requête à Marguerite. Mais l'épouvante devint bien plus grande, lorsqu'on entendit publier dans toutes les Provinces, par ordre du Duc d'Albe, certains réglemens sur les troubles passez, dont voici à peu près la substance.

1567.

Il étoit dit „ qu'on réputeroit criminels de léze-

Loix publiées par

1567. „ léze-Majesté divine & humaine, tous ceux „ qui avoient empêché les nouveaux Evê„ ques d'entrer en possession & dans l'exer„ cice de leurs charges. De plus toutes per„ sonnes qui avoient refusé de se soumettre „ à la jurisdiction du tribunal de l'Inquisi„ tion, y compris même ceux qui par leurs „ sollicitations avoient contraint la Gouver„ nante de modérer les Edits qui ordon„ noient l'établissement du Saint Office. „ Pour le même sujet, ceux qui à cette oc„ casion avoient tenu des assemblées, donné „ retraite aux rebelles, présenté des requê„ tes. On déclaroit encore avoir encouru „ les mêmes peines, tous Magistrats qui n'au„ roient pas mis leur autorité en usage pour „ empêcher les conventicules, les prédica„ tions des hérétiques, le pillage des Eglises, „ la destrúction des images, sur tout des „ croix & des crucifix, les violences contre „ les ecclésiastiques, le mépris & la profa„ nation de la Sainte Hostie, enfin les at„ tentats & les impiétez de cette nature. „ Toutes les villes complices de pareils des„ ordres étoient censées déchues pour tou„ jours des priviléges, franchises, & immu„ nitez, dont elles avoient joui jusqu'alors. „ On mettoit aussi au nombre des rebelles, „ quiconque oseroit insinuer, dire, affirmer, „ que pour le cas dont il s'agissoit le Roi „ n'étoit pas libre de tous ses sermens, pro„ messes, paroles, par raport aux amnisties, „ pardons, & remissions, qu'il avoit déja „ accordez. Permis à tout le monde de „ tuer les hérétiques & séditieux, convain„ cus d'avoir commis dans les précédens tu„ multes

le Gouverneur.

„ multes les excès ci-dessus mentionnez, tou- 1567.
„ tes les fois qu'il ne seroit pas possible de les
„ livrer vifs entre les mains de la Justice; at-
„ tendu que, de fait & de droit en vertu
„ des crimes dont ils étoient atteints, leur
„ peine étoit réputée la perte de la vie & la
„ confiscation de tous leurs biens. Enfin
„ l'ordonnance statuoit que pour former un
„ jugement juridique, il suffiroit que les
„ accusez fussent convaincus par les déposi-
„ tions autentiques de deux témoins".

Ces foudroyantes loix non seulement furent publiées à son de trompe, mais le Duc les fit encore imprimer, afficher, & distribuer, afin que tout le monde les eût entre les mains & ne prétendît cause d'ignorance. Il ne s'en tint pas à ces simples avertissemens, il commença les exécutions, & donna ordre d'arrêter les coupables, qu'on voyoit trainer en prison par douzaines dans tous les coins des Provinces, & le nombre de ces malheureux fut si grand, que par tout les prisons se trouvérent remplies en même tems, jusques là qu'on fut contraint d'en construire de nouvelles. Coup sur coup le Conseil fit sommer à son de trompe le Prince d'Orange, Louis son frére, le Comte d'Hochstrat, Brederode, Culenbourg, & les principaux Seigneurs de Flandres qui s'étoient retirez dans les pays étrangers, de comparoitre dans un certain terme prescrit, sous peine à faute de ce faire d'être déclarez rebelles, & avant toutes choses d'encourir la confiscation de tous leurs biens.

Citation du Prince d'Orange & d'autres.

Ces actes de rigueur excitérent même l'indignation de ceux qui par leur innocence étoient

Sévérité du Duc d'Albe.

1567. étoient à couvert des recherches & des châtimens, l'amour de la patrie & l'horreur des violences animérent leur tendresse pour leurs compatriotes, enfin il n'y eut personne que la sévérité du Duc ne remplît d'effroi, les uns par la crainte des supplices, les autres pour ne pouvoir souffrir qu'on poursuivît les coupables avec tant de cruauté. Ceux-ci, remplis de l'avantage que les Pays-Bas avoient eu jusqu'alors d'avoir le gouvernement le plus doux de l'Europe, gémissoient de n'avoir devant les yeux que la terreur des exécutions militaires, que les exils, l'effusion de sang, les échaffauts, les confiscations, les fuites, les prisons. C'étoit un bruit public, que le nombre des fugitifs passoit trente mille, & qu'en moins d'un mois on avoit emprisonné plus de deux mille personnes.

Conduite des Flamans.

Si d'un côté l'épouvante devenoit générale dans le pays, de l'autre ces procédures ouvroient aux Catholiques le moyen de rétablir en toute sureté le culte & l'exercice de leur Religion. On vit tout le monde en même tems concourir avec une ferveur inexprimable; les uns par une piété sincére, les autres par politique, à rendre aux Eglises, dépouillées pendant la fureur des desordres passez, les ornemens convenables & même plus riches qu'auparavant. Il n'y en eut point de plus zèlez en apparence pour cette réparation, que ceux qu'on avoit vu les plus ardens au pillage, & qui par leur empressement comptoient faire croire qu'ils n'étoient point coupables, & se mettre à l'abri des punitions. Enfin on rebâtissoit les Temples qui avoient été démolis, on travailloit avec tant d'ardeur, avec

avec un concours si unanime à effacer la 1567. mémoire des malheurs passez, qu'on en concevoit l'espérance prochaine d'une profonde tranquillité. Mais les plus judicieux trembloient à la vue de la situation véritable des affaires, & du caractére des peuples. Ils savoient que le Prince d'Orange, le Comte d'Hochstrat, le Comte Louis de Nassau, & les autres réfugiez en Allemagne, remuoient toutes sortes de ressorts pour exciter une révolution. Le Prince d'Orange sur tout, qui ne cessoit d'écrire tous les jours à ses amis de Flandres, & de les exhorter à suivre son exemple, & à s'abandonner avec lui aux accidens de la fortune. D'ailleurs les guerres civiles de France, renouvellées depuis peu par les Huguenots de ce Royaume, qui soutenoient ouvertement les mécontens de Flandres, menaçoient d'embraser les Pays-Bas, pour peu que le sort des armes tournât à l'avantage des ennemis de la Religion Catholique.

Craintes & dissimulation du Duc.

Ces inconvéniens n'échapoient pas au Duc d'Albe, & le plongeoient dans les plus vives inquiétudes; mais cet habile politique, accoutumé par habitude & par tempéramment à la dissimulation, faisoit les plus grands efforts sur lui-même pour cacher ses craintes à tout le monde. Pendant qu'il affectoit ainsi une entiére sécurité, il ne négligeoit rien pour prévenir les maux qu'il prévoyoit, & il étoit extrêmement attentif aux mouvemens du dedans & du dehors des Pays-Bas. Comme il vit la France en feu, il jugea aisément que le voisinage de ce Royaume ne pouvoit pas man-

1567. quer de produire dans les Provinces de son gouvernement le trouble & l'esprit de revolte. Ainsi il manda au Roi d'Espagne qu'il devenoit indispensable de fournir de puissans secours aux Catholiques de France, pour abattre par la force le parti des Huguenots, qui étoient si étroitement liez avec les mécontens & les fugitifs de Flandres. Philippe répondit à son Général, qu'il se reposoit avec tant de confiance sur ses lumiéres & son courage, que, bien loin de lui prescrire la régle de sa conduite, il lui donnoit un plein pouvoir de faire tout ce qu'il jugeroit convenable au bien de son service.

Il offre du secours au Roi de France.

Muni de la suprême puissance, le Duc envoya sur le champ offrir à Charles IX les troupes du Roi son maitre. Il fit assurer la Cour de France qu'il faisoit cette démarche sur la certitude qu'il avoit qu'elle seroit très agréable à Sa Majesté Catholique, & que d'ailleurs elle ne pouvoit qu'avoir des suites très avantageuses pour toute la Chrétienté. Qu'en son particulier l'intérêt de la Religion le faisoit agir, qu'il ne suivoit en cela que les mouvemens de son zèle, & qu'il n'avoit rien plus à cœur que d'employer toutes les forces qui se trouvoient en Flandres, à réduire les Huguenots de France rebelles à Dieu & à leur Souverain. Sur ces représentations, si l'on se déterminoit à recevoir ses offres, il promettoit d'amener en personne à Paris dans trois semaines une Armée de quinze mille hommes d'infanterie & de cinq mille chevaux.

Le Conseil du Roi Très-Chrétien étoit 1567. alors mêlé de partisans des deux factions, & par conséquent il y eut une grande diversité d'opinions. Cependant les plus accréditez se trouvoient amis du Prince de Condé & des autres Chefs des Huguenots: ils surent persuader adroitement que, dans les conjonctures où l'on étoit, il y auroit trop de péril à laisser entrer en France, affoiblie par ses divisions intestines, une Armée aussi considérable, qui à la faveur des troubles ne manqueroit pas d'agir suivant les intérêts particuliers & les vues politiques de la Cour d'Espagne, ce qui porteroit un préjudice beaucoup plus grand, que celui qu'on pouvoit attendre, même dans les plus fâcheuses extrêmitez, de la part des ennemis du Roi. Ces remontrances & quelques autres aussi fortes engagérent Sa Majesté Très-Chrétienne à répondre au Duc, qu'elle & la Reine sa mére le remercioient des offres généreuses, qu'il leur avoit faites tant au nom du Roi Catholique que de son propre mouvement. Ce n'est pas qu'on les rejettât entiérement, mais on avoit des raisons pour ne recevoir qu'un médiocre secours, & Charles ajouta qu'il prioit le Duc de lui envoyer seulement un petit Corps de cavalerie. Le Duc n'insista plus, & peu après il fit partir, sous les ordres du Comte d'Arenberg, les nouvelles milices de Flandres & quelque cavalerie de Bourguignons, dont il voulut faire lui-même la revue, & qui montoient en tout à environ quinze cens hommes. Ces troupes rendirent depuis de grands services, d'où l'on peut ju-

Réponse de ce Monarque.

ger

1567. ger combien plus d'avantages la Cour de France auroit tiré, si elle avoit pu se résoudre à accepter la proposition du Duc d'Albe. On ne peut presque pas douter que ce Général à la tête de son Armée n'eût mis Charles en état de réduire ses Sujets rebelles, & de mettre fin à une guerre qui désoloit son Royaume, & qui dans la suite l'a mis à deux doigts de sa perte.

Politique du Duc d'Albe. Au récit des offres du Duc d'Albe, il ne faut pas croire que ce Gouverneur se soit abandonné aux mouvemens d'un zèle pur pour la gloire de la France qu'il n'aimoit pas beaucoup, ni qu'il ait eu en vue le service commun de toute la Chrétienté, comme il avoit voulu le faire entendre. Il ne songeoit qu'au bien des affaires du Roi son maître, & dans cet intérêt son amour-propre étoit flatté par la gloire dont le succès de ses desseins devoit le couvrir. Et, pour convaincre de la vérité de ce que j'avance, ne suffit-il pas que je fasse remarquer que ce Général étoit le ministre d'un Monarque, consommé dans cette partie de la politique, & qui mieux que personne savoit diriger ses démarches sur de pareilles maximes d'Etat? En effet le Duc d'Albe considéroit la ruïne des Huguenots de France, comme le plus sûr moyen d'affoiblir le parti des Calvinistes des Pays-Bas, qu'on apelloit communément les *Mendians*, où les *Gueux*, ainsi que Campana les nomme. Par le défaut de secours du côté de la France, il voyoit les Flamans conjurez hors d'état de se faire craindre; & par une suite nécessaire les intrigues, les intelligences des Princes de Nas-

ſçu tomboient du même coup, ce qui étoit 1567.
le plus important, comme l'expérience ne l'a que trop fait voir. Au reſte il ne faut pas s'imaginer, ſuivant les préjugez de pluſieurs Ecrivains, que le Duc auroit fait une faute capitale de s'éloigner des Pays-Bas, que ſon abſence & l'éloignement de ſon Armée, diſent ces Auteurs, auroient laiſſez à la diſcrétion des mécontens. Le Duc avoit aſſez profondément réfléchi ſur les inconvéniens de ſon départ, il avoit réſolu, pour les parer, de munir toutes les places fortes, ſur tout celles qui ſe trouvoient ſur les frontiéres de la France; & au moyen de cette précaution, quelque mouvement qui fût arrivé, il auroit toujours eu le tems de revenir avec ſes troupes, contre leſquelles il auroit été impoſſible aux mécontens de ſe ſoutenir.

Il fait bâtir une Citadelle à Anvers.

Auſſitôt que le ſecours fut parti, le Duc d'Albe ſe diſpoſa à exécuter un projet réſolu dans le Conſeil d'Eſpagne, en conformité de ſes propres avis. Car, quoiqu'il eût un plein pouvoir d'agir en tout de ſon ſeul mouvement comme il jugeroit à propos, ſans qu'il fût obligé de communiquer ſes deſſeins à la Cour & d'en recevoir de nouveaux ordres, il ne voulut rien prendre ſur lui dans l'affaire dont il s'agiſſoit. Elle étoit en elle-même d'une ſi grande importance, elle préſentoit tant d'obſtacles, que, pour ſe mettre à couvert de tout reproche, ſi le ſuccès ne répondoit pas à ſes intentions, il crut devoir ſe faire autoriſer par une délibération du Conſeil royal. Cette grande idée étoit de faire élever un certain nom-

1567. nombre de Citadelles où il les estimeroit nécessaires, pour contenir les peuples qui paroissoient déja atterrez, & incapables d'empêcher l'exécution de ces odieux moyens de les réduire sous une duré servitude. Entre toutes les villes contre lesquelles il jugeoit d'une nécessité indispensable de s'assurer, Anvers tenoit le premier rang, & il résolut d'y jetter au plutôt les fondemens d'une forteresse, pendant que les habitans accablez du poids des procédures précédentes n'avoient plus de ressource pour défendre leur liberté. A cet effet il donna ordre, en premier lieu à Vitelli, ensuite à Serbelloné Prieur de Hongrie, à Paciotti Ingénieur, & à quelques autres, d'y aller faire avec exactitude la visite des lieux, & de choisir de concert l'endroit le plus propre & le plus avantageux pour la construction de l'ouvrage projetté.

Le Duc se transporte dans cette ville.

Ces Officiers ne purent s'accorder, il y en eut même qui désignérent certains endroits, où l'on ne pouvoit pas exécuter le projet sans causer un préjudice notable aux habitans, comme Guichardin l'assûre. Sur cette diversité de sentimens, le Duc prit le parti de se transporter en personne sur les lieux, & après avoir tout examiné lui-même, il fit revenir les autres à son opinion, & il marqua le terrain qu'il avoit cru le plus convenable. Ce fut à la porte de Croneberg, au côté qui regarde le midi, auprès de l'Escaut, fleuve qui traverse cette ville, alors la plus puissante des Pays-Bas par ses richesses, & la plus considérable par les privilèges immenses dont elle jouissoit.

Par

Par ces prérogatives elle donnoit plus d'ombrage au gouvernement, & comme elle étoit plus en état qu'aucune autre de soutenir ses droits contre la puissance du Souverain, il falloit lui opposer une digue qu'elle ne pût rompre. On travailla donc sur le plan du Gouverneur, & en effet on ne pouvoit pas prendre une situation qui devînt moins onéreuse à la ville. 1567.

Cette Citadelle avoit un mille de circuit, & par cette étendue on voit qu'elle étoit fort spacieuse. Elle étoit défendue par cinq grands bastions, auxquels on donna le nom, le surnom, & les titres du Gouverneur, & le nom de l'Ingénieur qui avoit eu la direction de l'ouvrage. Ainsi ces cinq bastions furent appellez Ferdinand, Tolédé, le Duc, Albe, & Paciotti. Les fondemens furent jettez le 27. d'Octobre: on employa un si grand nombre d'ouvriers, qui travaillérent avec tant d'ordre & de diligence, qu'en très peu de tems elle fut en état de défense, & qu'on put y loger deux compagnies du Régiment de Lodrone. Le Duc ne sortit pas de la ville, qu'il n'eût vu l'ouvrage parfait, & pour subvenir à la dépense il exigea des habitans une somme de quatre cens mille florins, qui font autour de trois cens mille écus. Ce n'est pas que les frais ne montassent bien plus haut, puisque Meteren, Grotius, Campana, & d'autres Historiens assurent que cette Citadelle couta cinq cens mille écus. Ceux d'Anvers ne firent aucune difficulté de payer la taxe qu'on leur avoit imposée, sur la promesse que le Duc leur fit, qu'aussitôt que l'ouvrage seroit en-

Description de cette forteresse.

1567. entiérement achevé, il retireroit le Régiment Allemand de Lodrone, qu'il y avoit mis en garnison, & qui montoit à trois mille hommes d'infanterie. Le Duc d'Albe fit encore commencer une Citadelle à Flessingue, qui est le port le plus considérable de la Province de Zelande, en ce qu'il ouvre & bouche l'entrée de l'Escaut. Il en ordonna d'autres dans plusieurs places des Pays-Bas, entre autres à Groningue située aux confins de l'Allemagne, & à Valenciennes une des villes frontiéres de France. Mais à la reserve de celle d'Anvers, aucune n'eut son exécution, les troubles survinrent, & le Duc se vit tant d'affaires sur les bras, qu'il ne trouva ni le tems ni les moyens de les entreprendre.

Emprisonnement du Baron de Montigni.

Pendant qu'il étoit occupé en Flandres à poursuivre les mécontens par les voyes de la plus rigoureuse justice, le Marquis de Berghes, un des Ambassadeurs envoyez l'année derniére au Roi Catholique par les Provinces des Pays-Bas, mourut en Espagne au mois de Mai. Son collégue Florent de Montmorenci Baron de Montigni fut mis en prison, avec deux autres, savoir Renard & Vanderne, qui dans la suite furent, comme ce Seigneur, condamnez à la mort & exécutez. On parla diversement dans le monde de la détention du Baron de Montigni, mais il est certain qu'elle doit être principalement attribuée aux pressantes sollicitations du Duc d'Albe, qui la fit résoudre sur plusieurs motifs, dont le principal étoit qu'il avoit trouvé dans les papiers du Comte de Horn une lettre que le Baron

son

son frére lui écrivoit, & qui étoit conçue en ces termes. 1567.

„ Le Marquis de Berghes & moi vous „ avons mandé plusieurs fois que notre ar-„ rivée en cette Cour y a été reçue par „ tout le monde avec une espéce d'horreur, „ mais, comme je puis vous parler avec „ une entiére liberté, dans l'assurance d'un „ secret impénétrable, je vais dans cette „ lettre particuliére vous instruire de quan-„ tité de faits, que la prudence nous a o-„ bligez d'obmettre dans nos dépêches pré-„ cédentes. Pour vous faire sentir en un „ mot l'état de nos affaires, le Ministére „ a pris des Flamans les plus sinistres im-„ pressions. Le Roi depuis tant de mois „ nous refuse une audience; à peine nous „ est-il permis, & encore très rarement, „ d'aprocher des Ministres, & ce n'est que „ pour en recevoir des réponses plus va-„ gues, plus ambiguës les unes que les au-„ tres. C'est-à-dire, (car nous ne devons „ conjecturer autre chose de cette manœu-„ vre) qu'on ne peut attendre du Gouverne-„ ment que les plus extrêmes résolutions „ contre nous & nos compatriotes. On „ donne à notre Association le nom odieux „ de Conjuration, toutes nos requêtes sont „ qualifiées de revolte ouverte, & les tu-„ multes populaires passent pour des soulé-„ vemens de toute la nation. A la vue de „ ces préjugez si contraires à la paix, peut-„ on douter que le Roi & son Conseil ne „ pensent à se vanger par la voye des ar-„ mes? Nous voyons faire des préparatifs, „ armer des troupes Flamandes pour agir

Lettre de ce Seigneur.

1567. „ contre des Flamans mêmes. Mais, cro- „ yez moi, ce n'est pas ce que nous avons „ le plus à craindre, le vrai dessein de la „ Cour est d'inonder notre pays de troupes „ étrangéres, & sur tout de troupes Espa- „ gnoles.

„ On marque ouvertement la plus vive „ indignation contre les Chefs du parti, „ qu'on accuse de fomenter l'aigreur des „ peuples par des intrigues secrettes. Gran- „ velle triomphe des mouvemens qui ont „ suivi de près son rappel des Pays-Bas, & „ il se vante qu'il ne seroit jamais rien ar- „ rivé de pareil, s'il étoit resté en place. „ Si ce Ministre ne donnoit que des con- „ seils brouillons, dans le tems qu'il étoit à „ la tête du gouvernement de nos Provin- „ ces, aujourd'hui ses avis sont à mettre „ tout à feu & à sang. Il ne cesse de di- „ re qu'il faut que le Roi conduise en per- „ sonne une Armée, ou qu'il l'envoye, „ pour dompter les Flamans, & d'un mê- „ me coup éteindre leurs priviléges. Il veut „ qu'après qu'on nous aura imposé le joug „ par la force des armes, on perpétue no- „ tre servitude par les mêmes moyens. Tel- „ le est aussi l'opinion du Duc d'Albe, „ qu'on sait être venu au monde avec une „ haine insurmontable, qui s'est accrue a- „ vec l'âge, pour toute espéce de clémen- „ ce. Granvelle souscrit à tous les ri- „ goureux expédiens que ce cruel Général „ propose, non pas qu'il les croye pratica- „ bles, mais parce qu'il se fait un point „ d'honneur & une gloire de se déclarer „ hautement notre ennemi. Et, pour no-

„ tre

„ tre malheur, les plus judicieux des Con- 1567.
„ seillers d'Etat entrent dans leur sens, a-
„ doptent & soutiennent leurs conseils san-
„ guinaires.

„ On ne connoit que trop les hauteurs „ & l'orgueilleux mépris de la nation Es- „ pagnole pour tous les autres peuples. „ A notre égard ils ont de plus une noire „ jalousie qui les dévore, ils sentent la su- „ périorité de nos loix & de nos immuni- „ tez sur la forme de leur gouvernement „ tirannique, accoutumez à l'esclavage ils „ connoissent le don précieux de la liber- „ té, ils nous envient nos priviléges, & „ voudroient, s'il leur étoit possible, nous „ assujettir sous le joug pesant de leur ser- „ vitude. Ils voyent qu'ils ne pourront ja- „ mais effectuer leurs desseins que par la „ force, ils veulent avoir recours à la for- „ ce. Tel est le nuage épais qui menace „ notre pays, la tempête éclatera, peut-ê- „ tre, plutôt qu'on ne pense. Qui la pré- „ voit, s'acquite de ce qu'il doit à ses com- „ patriotes en les avertissant : mais de leur „ côté, aussitôt qu'ils sont prévenus, ils „ doivent ou prendre la courageuse réso- „ lution de tout sacrifier à leur défense, „ ou avoir la sagesse de se soustraire au pé- „ ril. Quant à nous deux qui sommes ici, „ Dieu veuille qu'après avoir fait une Am- „ bassade aussi malheureuse, notre retour „ ne soit pas suivi des plus terribles cala- „ mitez. Ce détail suffit pour l'heure, je „ ne vous en dirai pas davantage ".

La cause des troubles de France attribuée au Duc d'Albe.

Dans ce tems-là les ennemis du Duc d'Albe faisoient courir le bruit que son pas- sage

1567. sage en Flandres, à la tête d'une grosse Armée, avoit été l'unique & véritable cause de la prise d'armes des Huguenots de France. On peut dire que cette imputation est absolument fausse, il est certain que la résolution étoit prise longtems auparavant de renouveller la guerre de Religion. Les Chefs des Réformez, & tous ceux qui dirigeoient leurs mouvemens, s'étoient fait un plan de se rendre maitres du gouvernement de ce Royaume. Dans cette vue ils songeoient à se dégager des conditions, insuportables à leur sens, qu'ils avoient été contraints de recevoir du jeune Roi par le dernier Traité de paix, plus impatiens; plus outrez encore de voir à la tête du Conseil & des affaires les Guises & les autres Seigneurs Catholiques, qui, jaloux de se conserver la puissance souveraine, couvroient leurs desseins d'un zèle spécieux de Religion.

Il en fournit au moins le prétexte.

Mais si la marche du Duc d'Albe ne fut pas le vrai motif du soulévement des Huguenots de France, au moins est-il incontestable qu'ils prirent les armes à cette occasion sur ce prétexte. A dire vrai, leurs allarmes paroissoient bien fondées, & on ne pouvoit guéres leur faire un crime de prendre les mesures convenables pour leur sureté, à la premiére nouvelle des préparatifs du Roi d'Espagne. D'un côté ils apprenoient que ce Monarque étoit résolu de faire partir une puissante Armée, sous la conduite d'un Général redoutable par son inflexible sévérité, pour détruire les Calvinistes des Pays-Bas, leurs amis, leurs confédé-

dérez leurs confréres dans la même foi, 1567.
sur lesquels même ils fondoient leur plus ferme appui, leurs plus solides ressources. D'une autre part ils virent l'Armée Espagnole côtoyer la France, dans le tems que le Roi Très-Chrétien prenoit à sa solde un gros Corps d'infanterie Suisse. Toutes ces circonstances leur donnoient un juste sujet de croire que les forces des deux Monarchies alloient se réunir, pour les opprimer. Si l'on en croit Campana, ils songérent à prévenir les malheurs dont ils étoient menacez, & par le Conseil de l'hérésiarque Beze, avec lequel ils s'étoient abouchez dans quelqu'une de leurs retraites, ils prirent la cruelle résolution se rendre maitres de toute la Maison royale, sans excepter le Roi. Ce sont les paroles de cet Historien.

Conjuration des Huguenots.

Cette conjuration concertée, les Huguenots commencérent dès l'ouverture de cette année à faire jouer les ressorts, propres à l'exécution de leur projet. Ils se conduisirent avec un secret incroyable, & si bien soutenu, qu'ils crurent être au moment du succès. Mais quelques mesures qu'ils prissent pour cacher leur dessein, malgré leur extrême habileté dans la conduite des affaires les plus mistérieuses, le complot fut éventé par des démarches absolument nécessaires. Ils furent obligez de faire quelques mouvemens dans les Provinces, & comme on étoit extrêmement attentif à toutes leurs actions, il n'en fallut pas davantage pour tenir leurs surveillans alertes à pénétrer l'objet des manœuvres qui réveilloient leurs soupçons. Le Seigneur de Monluc,

1567. vieux Capitaine, très versé dans le manége des intrigues du monde, d'une pénétration à laquelle rien n'échapoit, & qui connoissoit parfaitement le fond de cette affaire & les vues des Chefs de la faction, avoit déja depuis longtems donné à la Reine mére des avis de cette nature. Ce fut dans le tems que le Roi retournoit à Paris par la Guyenne, après avoir visité les autres Provinces de son Royaume: la Reine mére vit en passant la Reine de Navarre sa fille, & dans ce même voyage elle fut retenir la Rochelle sous l'obéissance du Roi; ce qui fut un coup de partie, parce que la perte de cette place importante ôtoit aux Huguenots les moyens de remuer dans ces cantons. La Reine mére, fixée alors à ne rien faire qui pût troubler le repos de ses Sujets, ne prit aucunes mesures à l'occasion des avis de Monluc, en conséquence du sistême qu'elle s'étoit fait de ne point fournir aux Huguenots le prétexte de reprendre les armes.

Découverte par Monluc.

Dans la suite Monluc eut des avis surs que le Prince de Condé & l'Amiral avoient donné des ordres secrets à leurs amis de Guyenne de se mettre en état de marcher au premier commandement, qu'on faisoit amas à Montauban de munitions de guerre & de bouche, & que tous les Huguenots de ces cantons se fournissoient avec une extrême diligence d'armes & de chevaux. Il n'eut rien de plus pressé que d'informer la Cour de ce qui se passoit, on y reçut fort mal ses avis: la Reine mére s'abandonnoit entiérement à quelques membres de son Conseil, partisans secrets du Prince de Condé

dé & de l'Amiral, qui lui firent entendre 1567.
que ces bruits n'avoient aucune apparence
de réalité. Ils allérent même jusqu'à donner des soupçons contre la droiture de Monluc, qu'ils accusérent d'agir par un motif d'intérêt particulier, en qualité d'homme de guerre, qui trouvoit ses avantages dans le trouble, & qui haïssoit tous les moyens qui pouvoient rendre la paix inébranlable. Ainsi la Régente prévenue lui répondit avec aigreur, qu'il devoit être plus circonspect dans ses avis, qu'il n'avoit autre chose à faire dans son gouvernement que de s'appliquer à y entretenir la paix & la tranquillité, & d'autres reproches de cette nature, auxquels Monluc malgré sa prudence & son zèle ne put s'empêcher d'être fort sensible.

Dont les avis sont méprisez.

Cependant on voyoit par tout des dispositions prochaines à de nouveaux troubles, & il n'étoit plus permis de ne pas appercevoir que les Huguenots avoient pris leur parti, & qu'ils étoient entiérement déterminez à renouveller la guerre, qui en effet étoit alors l'unique ressource qu'ils eussent pour assurer les intérêts de leur Religion. Dans ces circonstances Monluc ne rallentit pas son zèle; plus rempli de son devoir, du service de son Souverain, & du bien du Royaume, que de son ressentiment de la réponse choquante que la Reine lui avoit fait faire. Il se flatta à force d'avis réiterez de pouvoir enfin dessiller les yeux de cette Princesse, qu'il sçavoit éblouïe par les assurances artificieuses de ses Ministres, qui même lui avoient écrit, à lui Monluc, de ne plus s'ingérer à l'avenir de leur donner des

1567. avis, parcequ'ils ſavoient de quelle maniére ils devoient ſe conduire dans les conjonctures où l'on ſe trouvoit. Malgré tant de rebuts, Monluc ne craignit pas de retourner à la charge, & peu de tems après, ſavoir environ dix jours avant la St. Michel, tems fixé par les Huguenots, à ce qu'aſſurent les Hiſtoriens Catholiques, pour s'emparer de la perſonne du Roi & maſſacrer toute la Maiſon royale, il envoya le Baron de Gondrin à la Cour pour lui faire part de ce qu'il avoit appris. La Reine ne reçut pas mieux cette députation, elle dit avec colére au porteur de la lettre, qu'elle étoit laſſe de recevoir des avis de Monluc, qu'elle étoit mieux inſtruite que lui des diſpoſitions des Huguenots, qu'elle connoiſſoit leurs forces & ce qu'ils pouvoient entreprendre, & qu'elle ſavoit qu'ils ſe tenoient trop heureux de jouir des douceurs de la paix. D'où l'on peut reconnoitre, dit Campana, les artifices diaboliques, les fourberies, que ces infideles Miniſtres avoient puiſez dans l'abominable école de Calvin, pour tromper la Reine, puiſque peu de jours après toute la Cour ſe vit au moment d'être ſacrifiée à la fureur des rebelles.

Son zèle mal reçu.

Monluc ne put retenir les mouvemens de ſon indignation. Piqué juſqu'au vif des reproches inſultans de la Reine, il réſolut d'abandonner le ſoin des affaires, & d'aller paſſer quelque tems à des bains, ſous prétexte de ſes infirmitez. Il partit; mais en chemin il reçut auprès de Caſſignac une lettre d'un de ſes amis, qui lui marquoit que les Huguenots avoient déja pris les armes

Son mécontentement.

mes

mes à Bergerac, & qu'ils s'étoient mis en marche pour surprendre le Corps de Cavalerie que le Marquis de Trans tenoit à Imet. Le soir du même jour on lui remit un autre paquet, dans lequel il trouva un petit billet qui ne contenoit que ces paroles. „ Du 28. au 30. du présent mois de Sep„ tembre le Roi au pouvoir des Huguenots, „ la Reine mise à mort, la Rochelle prise, „ Bergerac pris, Montauban pris, Leytoure „ pris, & Monluc tué". 1567.

Sur cet avis Monluc, qui connoissoit l'importance de Leytoure, résolut de prévenir les ennemis, & de ne rien négliger pour ne pas laisser perdre cette place. Dans le moment il fit partir les gens qui l'accompagnoient, avec ordre d'aller en diligence de tous les côtez avertir les Officiers & Gentilshommes du parti des Catholiques, qui se trouvoient le plus à portée de fournir du secours, d'assembler le plus promtement qu'il leur seroit possible toutes les troupes qu'ils avoient à leur disposition, & de marcher vers Leytoure, où il devoit se rendre lui-même; ce qui fut exécuté avec une promtitude extrême.

Sa résolution de défendre Leytoure.

La ville de Leytoure est située en Gascogne dans le Comté d'Armagnac, sur la cime d'une montagne tellement inaccessible, qu'on regarde cette place comme une des plus fortes de toute la France. Toutes ses avenues sont presque impraticables par la difficulté des routes qui y conduisent, excepté celle qui va à Toulouse. De plus elle est ceinte d'une triple muraille, & dominée par un Château, petit à la vérité, mais extrêmement fort. Plusieurs Savans

Situation de cette ville.

 pré-

1567. prétendent qu'elle s'apelloit anciennement *Tauropolium*, (la ville des taureaux.) Elle est environnée d'une campagne très-fertile, où l'on voit nombre de bourgs & de villages assez considérables. Par tant d'avantages il n'est pas étonnant que Monluc souhaitât avec passion se rendre maitre de cette place, de maniére que les Huguenots ne pussent s'y établir. Pour cet effet il détacha quelques gens des plus adroits de sa troupe, qui s'y rendirent sans bruit, & par le moyen des Catholiques s'emparérent des portes, qu'ils gardérent avec quelques compagnies de troupes réglées, jusqu'à son arrivée qui ne tarda pas longtems. Cette expédition déconcerta le Seigneur de Fontrailles, qui gardoit le Château au nom de la Reine de Navarre, & Monluc profitant de sa frayeur l'obligea de lui abandonner cette forteresse. Il y mit le Seigneur de Chassagne avec vingt soldats d'élite, & laissa le reste de ses troupes à la garde de la ville. On découvrit en même tems que le Sénéchal de cette ville devoit la nuit avant la St. Michel recevoir deux compagnies d'Infanterie des Huguenots, qui tout de suite devoient envoyer deux escadrons de Cavalerie à Cassagne, qui n'étoit qu'à neuf milles de Leytoure, comptant y trouver Monluc, qu'ils avoient résolu de massacrer avec tout son monde, par le secours de tous les Huguenots du pays qui se tenoient prêts & attendoient le jour marqué pour l'exécution.

Conseil de l'Amiral pour rétablir les affaires des Huguenots.

Le projet des Chefs de cette faction est trop fameux dans l'Histoire de ces tems-là, pour n'en pas donner le détail tel qu'il se

lit

lit dans la plupart des Ecrivains. L'Amiral, 1567.
qui depuis très longtems méditoit, & balançoit avec une profonde délibération, tous les moyens les plus propres à mettre son parti dans un état de sureté, à ne plus craindre la puissance & la haine de ses ennemis, se fixa enfin à un coup d'éclat, qui lui parut devoir remplir infailliblement le but qu'il se proposoit, pourvû qu'on ne donnât pas à la Cour de tems de prendre ses mesures. Il ouvrit donc son avis, qui à la vérité présentoit des difficultez & des suites terribles, mais qui en cas de succès assuroit pour toujours la tranquillité des Huguenots. Ce sentiment fut de faire un effort pour surprendre la Cour, se rendre maitre de la personne du Roi & de celle de la Reine sa mére, qui, persuadez que les Religionaires s'endormoient à l'ombre des Traitez précédens, ou qu'il ne leur étoit pas possible d'assembler en si peu de tems toutes leurs forces, se tenoient dans une profonde sécurité à Monceaux, palais de la Reine, & dans d'autres lieux de plaisance de la Brie, d'où il étoit très facile de les enlever, avant même qu'ils eussent eu connoissance du complot.

Pour écarter tous les inconvéniens qu'offroit la premiére vue de ce dessein, il fit voir tous les avantages qui devoient en résulter. Il montra par cette subite révolution la puissance royale entre leurs mains, toutes leurs démarches autorisées par le nom & les ordres du Roi, toutes les forces du Royaume en leur pouvoir: avantages, qui dans les guerres précédentes avoient mis Ses vues.

1567. toute la supériorité, tout le bon droit, & enfin la victoire du côté de leurs ennemis. Il y avoit un obstacle qui frapoit par l'impossibilité apparente de le surmonter: le Roi & la Reine pour leur sureté avoient distribué les Suisses dans des quartiers de la même Province, peu éloignez les uns des autres. L'Amiral dit que selon son plan la Cour se trouvant surprise, n'auroit pas le tems de mander & d'attendre ce secours. Que le Roi une fois pris, il n'y auroit aucune peine ni même aucun risque de fondre subitement sur les Suisses, qui séparez comme ils étoient pourroient facilement être accablez. Que ce Corps de troupes défait & dissipé, il ne restoit plus dans aucune Province du Royaume de forces rassemblées, qui pussent faire résistance, & empêcher le progrès de leurs armes.

Mesures pour exécuter son projet.

Comme il falloit éviter de donner de la défiance, on convint qu'on ne formeroit point de gros Corps ensemble, & que les conjurez marcheroient de nuit tout au plus par petites bandes vers Monceaux, où la Cavalerie avoit ordre de se rendre en même tems. Suivant ces mesures, on comptoit ôter au Roi tous les moyens d'échaper, soit qu'il se trouvât surpris, soit qu'on fût contraint de l'assiéger; & pour lui fermer tous les passages, on devoit poster l'Infanterie sur toutes les avenues. Dans les Provinces ceux du parti, qu'ils nommoient leurs Eglises, promtement avertis de l'entreprise projettée, s'assembleroient pour être prêts à agir au premier ordre, & par là on auroit une puissante Armée, avec laquelle on seroit

roit en état de donner la loi aux Catholiques. Tel étoit l'arrangement pour l'exécution. Mais pour approfondir le véritable motif de ce grand dessein, comme j'ai toujours avancé que des intérêts particuliers étoient d'ordinaire le premier mobile des entreprises formées en faveur & sous le prétexte de la Religion, je souscris au sentiment de Campana, qui assure que les Chefs des Huguenots n'avoient d'autre vue que de se rendre maitres absolus du gouvernement de la France, moyennant quoi ils auroient fait servir leur pouvoir à abattre les ennemis de leur Religion. 1567.

Le même Campana écrit, comme un fait avéré, que le dessein de l'Amiral, de Dandelot son frére, de la Rochefoucaut, de Genlis, de Montgommeri, de Moui, du Vidame de Chartres, & des autres Chefs des Huguenots, fut non seulement de se saisir de la personne du Roi, de toute la Maison royale, & des Seigneurs qui seroient alors à la Cour, mais de faire massacrer leurs prisonniers, & de détruire entiérement les Catholiques. Davila rapporte la même chose, mais il s'explique en ces termes. „ On publia que la résolution étoit prise „ de tuer le Roi, la Reine, & tous ses autres enfans, pour mettre la Couronne sur „ la tête du Prince de Condé. De plus cet „ Historien ajoute d'une maniére qui paroit „ fort desintéressée: Au reste tout le monde ne „ crut pas que les Huguenots eussent été capables de former un aussi exécrable dessein. Effectivement, il n'y a que l'envie de croire le mal qui puisse faire ajouter foi à d'aussi atro-

Sentimens sur le complot de tuer le Roi & toute la Maison royale.

1567. atroces imputations. Il ne peut pas entrer dans l'esprit, pour peu qu'on l'ayit équitable, qu'un semblable projet ait été enfanté par des Sujets totalement séparez de leurs adversaires par leurs idées & leur caractére, gens qui n'avoient de conformité avec les Catholiques que dans la vue fixe d'étendre leur Religion, qu'on fait inspirer toute l'horreur convenable pour de pareils forfaits.

Véritable dessein des Huguenots.

Si l'on s'en rapporte à l'opinion la plus généralement reçue, il paroit incontestable que l'intention des Huguenots fut de mettre le Roi & la Reine en prison, pour en obtenir une paix avantageuse, & qui pût en même tems assurer les intérêts propres de chacun d'eux en particulier, & ceux de leur Religion en général. C'étoit sans doute pour se mettre mieux en état d'exécuter ce grand projet, & du même coup avoir les moyens de faire tête aux puissans secours qu'ils prévoyoient assez que Sa Majesté Très-Chrétienne recevroit du Roi Catholique; c'étoit, dis-je, dans cette double vue qu'ils avoient envoyé en Allemagne des Députez, pour traiter avec le Prince d'Orange & les autres Protestans de ces cantons, de la levée d'un gros Corps d'Infanterie & de Cavalerie, par l'entremise du Comte de Nassau & des autres Seigneurs Flamans, qui s'étoient réfugiez en France par la crainte du Duc d'Albe, & qui sentoient que la cause des Religionnaires François devenoit la leur & celle de toutes les Eglises Réformées.

La Reine en est avertie.

Tant que les Huguenots ne firent d'autres mou-

mouvemens que de travailler à leurs préparatifs dans tous les lieux de leur dépendance, tant qu'ils ne faisoient que prendre des mesures pour rassembler dans le tems fixé leurs propres troupes & celles de leurs confédérez, tant qu'ils n'agissoient au dehors que par la voye de la négociation, leur complot se conduisit avec un secret merveilleux. Mais il fut éventé, & la Reine en fut avertie, aussitôt qu'il fallut faire venir un si grand nombre de gens de guerre par tant d'endroits différens. Il est vrai que la Cour reçut l'avis bien tard & presque au moment de l'exécution, mais la Reine ne dut s'en prendre qu'à elle-même, elle s'étoit endormie sur la fausse croyance qu'il étoit impossible aux Huguenots d'assembler leurs forces, & paroitre en état de tenter quelque entreprise, avec assez de promtitude & de secret, pour lui dérober la connoissance de leurs démarches. D'ailleurs elle se croyoit en sureté par le voisinage des Régimens Suisses, qui en effet faisoient un Corps considérable. Elle se trouva cette fois prise au dépourvu, & elle eut le dépit de s'être laissé surprendre à des artifices, contre lesquels elle devoit être d'autant plus en garde, qu'elle en faisoit elle-même un fréquent usage pour tromper ceux avec qui elle avoit affaire. 1567.

Dans ce grand & prochain danger, on donna la gloire à la Reine d'avoir courageusement & sur le champ pris une résolution, qui rompit toutes les mesures & les espérances des conjurez. Certaine que son salut dépendoit d'une extrême diligence, el-

Fuite de cette Princesse & du Roi à Meaux.

1567. le fit monter le Roi à cheval dans le moment même qu'elle reçut la nouvelle, & l'emmena à toute bride à Meaux qui se trouvoit la ville la plus voisine, mais sans fortifications & dénuée de tout ce qui étoit nécessaire pour se défendre. Dans cette fuite précipitée elle ne fut suivie que d'un très petit nombre de Courtisans, tous les autres ne la joignirent que quelque tems après à la file & fort en desordre, laissant même tous les équipages à la discrétion des ennemis.

On y tient Conseil.

Aussitôt que la Cour fut rassemblée, la Reine tint Conseil, pour savoir si l'on devoit demeurer dans Meaux & y faire venir les Suisses, ou continuer la marche pour tâcher de gagner Paris. A l'égard de la nécessité d'avoir les Suisses, il n'y eut qu'une voix, & sur cette délibération on dépêcha couriers sur couriers pour leur dire de marcher jour & nuit, ce qui fut heureusement exécuté, & ces troupes arrivérent en bon ordre dans le voisinage de Meaux. Quant au second point il y eut plus d'incertitude & plus de débats, la plupart des Ministres vouloient qu'on s'arrêtat dans cette ville, & qu'on n'en sortît qu'à la derniére extrêmité, assurant qu'il y avoit moins de péril à y attendre les ennemis, qu'à tenter la retraite jusqu'à Paris avec une aussi foible escorte.

Opinion du Duc de Nemours.

Le Duc de Nemours soutint avec toute la force imaginable le sentiment contraire, & fit voir qu'il n'y avoit aucune ressource dans la place où la Cour étoit, qu'il faudroit se résoudre à se rendre aussitôt que les en-

ennemis en auroient formé le Siége. Il faisoit remarquer qu'il seroit impossible de mettre à profit sa situation avantageuse; où il étoit à la vérité très facile de faire de bonnes fortifications & en peu de tems, ayant pour défenses naturelles d'un côté une colline, de l'autre la riviére de Marne, outre cela munie d'un château revêtu d'assez fortes murailles. Il assura, dis-je, que malgré cette assiette si propre à se mettre en état de faire tête aux rebelles, on seroit accablé, avant qu'on eût pu élever des remparts, ou recevoir des secours convénables. Car enfin, disoit-il pour preuve de ce qu'il alléguoit, ce seroit s'abuser grossiérement de croire que les ennemis, déterminez depuis si longtems à cette entreprise, n'eussent pas de longue main fait préparer toutes leurs forces, étant hors de toute vraisemblance qu'ils en fussent venus à un éclat, sans avoir leurs batteries prêtes, sans s'être assurez des moyens propres à ne pas manquer leur coup. 1567.

Action généreuse du Colonel Fiffer.

Deux avis aussi opposez jettérent la Reine dans la plus cruelle incertitude, elle ne savoit lequel choisir, lorsque le Colonel Fiffer, ayant sû ce qui se passoit dans le Conseil, demanda à y être introduit. Il y parla avec tout le bon sens, toute la force, tout le zèle qu'on pouvoit attendre d'un aussi brave Commandant; il conjura le Roi dans les termes les plus vifs de ne point laisser assiéger Sa Majesté dans une place trop ouverte pour la garentir des attentats de ses Sujets rebelles, il le supplia d'abandonner sa personne sacrée & celle de la Reine sa mére

1567. au courage & à la fidélité des Suisses. Il promit au nom de ses soldats qu'ils ouvriroient le chemin avec la pointe de leurs piques, eussent-ils à se faire jour au travers de la plus nombreuse Armée. A peine eut-il fini son discours, qu'on entendit répéter les mêmes priéres, d'un ton plein d'une valeur vraiment martiale, par tous les Capitaines de ce Corps, qui attendoient à la porte de la chambre. La Reine se leva pour aller à eux, les combla de caresses, leur fit les remercîmens les plus flatteurs de leur zèle, & après avoir exalté leur bravoure, elle leur dit qu'elle leur donneroit le lendemain la plus grande de toutes les marques d'estime dont elle pouvoit honorer leur vertu, en remettant entre leurs mains la majesté royale, la vie de son fils, & le salut de toute la France. Cette promesse ayant été portée dans le Camp, tous les soldats firent retentir l'air de leurs cris de joye & de leurs acclamations, & se préparérent à partir le lendemain, pendant que les Seigneurs de la Cour disposoient les archers de la garde du Roi & tous les gens de leur suite.

La Reine prend la résolution de passer à Paris.

Tout étant en mouvement pour le départ, trois mille des Suisses à deux heures du matin se mirent en marche tambours battant, drapeaux déployez, & vinrent se ranger en bataille à un quart de lieue de la ville, où les trois autres mille restérent pour se mettre en disposition de faire la même manœuvre. On avoit d'abord arrêté que, pour donner le change aux ennemis, les Suisses en Corps suivroient le grand chemin,

min, & que le Roi suivi d'un petit déta- 1567.
chement prendroit une route plus écartée. Mais les coureurs, qu'on avoit envoyez de toutes parts à la découverte, raportérent qu'ils avoient vu diverses troupes de Cavalerie qui rodoient dispersées de côté & d'autre. D'où l'on conjectura que les Huguenots pouvoient bien avoir posté des embuscades à tous les passages, ce qui parut même d'autant plus certain, qu'on avoit tout lieu de soupçonner que certains Ministres leurs partisans secrets les avertissoient de toutes les résolutions du Conseil. Il n'en fallut pas davantage pour faire abandonner ce premier parti, & résoudre à tenter la retraite. On fit sortir de Meaux les compagnies qui y étoient restées, & elles allérent joindre les autres qu'on avoit averties d'attendre le Roi, qui fut reçu au milieu des bataillons, accompagné de la Reine, des Ambassadeurs, & des Dames de la Cour. Chargez d'un dépôt aussi glorieux pour leur nation, les Suisses marchérent avec une contenance si fiére, que depuis longtems on n'avoit vu en France un spectacle plus touchant. A dire vrai, dans l'extrêmité où la Cour se trouvoit, on ne pouvoit pas prendre une résolution plus sage, que de remettre le salut du jeune Monarque à la fidélité incorruptible de ces peuples belliqueux, & si redoutables dans les combats.

Le Roi part au milieu des Suisses.

En effet l'Etat n'avoit alors d'autre ressource que dans leur courage : il n'y avoit auprès du Roi que des Courtisans, en grand nombre à la vérité, mais entiérement no-

Etat de la cavallerie royale.

vi-

1567. vices dans le métier de la guerre, & pour surcroit de malheur, sans armes propres à soutenir une action. Le Roi lui-même, âgé seulement de dix sept ans, n'avoit que son épée, & par conséquent sans défense, malgré la fermeté qu'il fit paroitre dans ce pressant péril, & la noble hardiesse qu'il soutint jusqu'au dernier moment en cette rencontre. Ce qui causoit le plus grand embarras dans cette dangereuse retraite, n'étoit pas seulement, dit Monluc, cette foule de gens de Cour, inutiles à tous égards, & plus accoutumez à faire montre de leurs ajustemens & de leurs bijoux, qu'à manier le fer & se distinguer dans l'exercice des armes; mais encore une troupe au moins aussi nombreuse de Dames, qui pour le desastre de la France, ajoute le même Historien, ne s'intriguoient que trop dans le secret des plus importantes affaires de l'Etat.

Ordre de la marche. On se mit donc en marche: les Suisses, au milieu desquels étoit le Roi, formoient le Corps de bataille, précédé par le Duc de Nemours à la tête des Chevaux-Légers de la garde, & suivi du Connétable accompagné des Gentilshommes de la suite de la Cour, de quelques Seigneurs, & autres gens capables de porter les armes. Cette petite Armée n'avoit pas fait deux milles, qu'on vit paroitre de tous côtez divers pelotons de Cavalerie Huguenote, qui s'avançoient à grands pas pour attaquer les Suisses. Ceux-ci s'arrêtérent pour les recevoir, & baissant leurs piques firent si bonne contenance, que le Prince de Condé & l'Ami-

l'Amiral, qui caracoloient autour de l'arriére-garde & dans la plaine avec un escadron de six cens Chevaux, n'osérent pas entamer l'affaire, à la vue de l'intrépide assurance des Suisses, qui, se tenant fort serrez & branlant leurs piques d'un air menaçant, marquoient assez qu'ils n'avoient point peur. 1567.

Les Huguenots s'approchent pour attaquer le Roi.

Pendant ces mouvemens, survinrent le Comte de la Rochefoucaut à la tête de trois cens maitres, & Dandelot avec deux cens, qui s'approchérent résolument jusqu'à la portée du pistolet, & firent leur décharge sur les premiers rangs du bataillon qu'ils avoient séparément attaqué. Les Suisses sans s'ébranler firent volte face avec une promtitude admirable, & soutinrent le choc avec tant de bravoure, que les ennemis desespérez de pouvoir les entamer se retirérent. Le jeune Roi donna en cette occasion une preuve signalée de son courage, il accourut au front de la bataille, & s'y tint avec une fermeté qui lui fit beaucoup d'honneur. Il fut suivi des Seigneurs les plus remarquables de sa Cour, mais ils n'avoient tous que leurs épées, sans cuirasses, fusils, ni aucune des armes offensives & défensives propres à combattre en pleine campagne.

Conseil assemblé, résolution qu'on y prend.

On fut contraint de modérer l'ardeur du Roi, & on le pria de ne pas s'éloigner du centre de ses bataillons Suisses, comme il venoit de faire. Cependant on continua la marche en bon ordre jusqu'à un village peu éloigné, à côté duquel on fit halte, pour délibérer sur ce qu'il y avoit à faire dans la conjoncture où l'on se trouvoit. De toutes parts on voyoit accourir des troupes frai-

1567. fraiches, & il étoit à craindre que les ennemis ainsi renforcez & formant un gros Corps de Cavalerie, ne fissent les derniers efforts pour enfoncer les Suisses, qu'ils savoient conduire le Roi, les Princes ses fréres, & la Reine sa mére, au milieu de leurs bataillons. S'ils prenoient cette résolution, le péril paroissoit trop grand d'exposer la Maison royale, y ayant toute apparence que l'Infanterie seule ne pourroit pas soutenir le choc des Huguenots, qui, outre l'avantage du nombre & de la qualité des troupes, braves comme ils étoient & commandez par des Généraux de la premiére réputation, feroient des prodiges de valeur, & combattroient en desespérez pour venir à bout de leur entreprise. Sur ces considérations, il fut décidé que le Roi, la Reine mére, & les Princes, escortez d'un petit nombre de Cavaliers des mieux armez, tâcheroient de gagner Paris avec le plus de diligence qu'il seroit possible, ce qui fut heureusement exécuté, & ils arrivérent de grand matin dans cette Capitale. On ne sauroit disconvenir que le danger fut extrême, parce que si les Huguenots avoient été avertis de cette marche, ils n'auroient pas manqué de se mettre aux trousses de ce détachement, & il ne leur auroit fallu que deux cens Chevaux pour se rendre maitres de toute la Maison royale.

Le Roi court un grand danger.

Son entrée dans Paris.

Le Roi entra dans Paris, aux acclamations des habitans, qui lui témoignérent leur amour par leurs cris de joye & des larmes de tendresse. Le Duc d'Aumale & le Maréchal de Vieilleville étoient venus au de-

vant

vant de la Cour, avec quelques escadrons 1567.
de Cavalerie. Les Suisses avoient toujours continué leur marche avec le même ordre & la même contenance, & malgré les fréquentes allarmes & les continuelles escarmouches des Huguenots, qu'ils soutinrent sans se rompre avec une égale intrépidité, ils arrivérent le même jour veille de la St. Michel sur le soir dans les fauxbourgs de la Capitale. Le lendemain dès le matin ils y firent leur entrée en ordre de bataille, & remplis de cette audace guerriére à laquelle l'Etat devoit son salut. Charles en personne alla les recevoir à la porte Saint Martin, où après les avoir comblez de louanges & de caresses, & leur avoir fait distribuer une paye extraordinaire, comme on avoit coutume de faire alors après le gain d'une bataille, il les envoya dans les quartiers qu'il leur avoit fait préparer aux fauxbourgs, dont il leur confia la garde.

Comment il y reçoit les Suisses.

Vers le même tems le Cardinal de Lorraine courut un danger bien plus grand, parce que, si l'on en croit Davila, les Huguenots avoient résolu de se défaire de ce Prélat, qu'ils regardoient comme leur plus mortel ennemi, & le plus ardent promoteur de leur destruction. Cette Eminence, dans le dessein de se rendre à Reims dont il étoit Archêveque, quitta la Cour lorsque le Roi & la Reine mére alloient partir pour Paris, & il se mit en chemin par des routes détournées, mais avec très peu de suite. Il rencontra quelques-unes des bandes d'Huguenots qui couroient le pays; & comme il étoit hors d'état de se défendre, il n'eut

Péril où se trouve le Cardinal de Lorraine.

1567. n'eut rien de plus pressé que de prendre précipitamment la fuite, & il eut le bonheur de mettre sa personne en sureté quoiqu'avec des peines incroyables, après avoir abandonné aux ennemis ses carosses & tout son bagage. Instruit comme il étoit de la haine que les Huguenots lui portoient, rien ne lui couta pour ne point tomber entre leurs mains, bien convaincu qu'il auroit été la victime de leur fureur, & qu'ils n'auroient pas manqué de lui faire les mêmes traitemens, qu'ils se seroient attendus de recevoir de lui-même en pareil cas.

Les Huguenots determinent le Siége de Paris.

Après le malheureux succès de l'entreprise contre la Cour, le Prince de Condé & l'Amiral ne perdirent pas l'espérance de réparer le revers qu'ils venoient d'essuyer, & à cet effet ils résolurent d'assiéger Paris, où ils voyoient le Roi & toute la Maison royale, dont la prise faisoit l'unique objet de leur soulévement. Pour prévenir tous les incidens capables de rompre leurs mesures, ils jugérent qu'il falloit mettre leurs partisans en mouvement dans toutes les Provinces du Royaume, par une double vue, & de faire des conquêtes s'il étoit possible, & d'occuper tellement les Catholiques, qu'ils fussent hors d'état d'envoyer des secours au Roi. Sur ce plan, ils écrivirent par tout aux Chefs du parti de faire tous leurs efforts, pour se rendre maitres des places les plus importantes de leurs cantons, pendant que les Catholiques se trouvoient dépourvus d'armes & de toutes les choses propres à paroitre en campagne. Cet ordre fut exécuté avec toute la promtitu-

titude & tout le bonheur qu'on pouvoit attendre, on vit en même tems les Huguenots rassemblez surprendre nombre de villes, par la terreur que leurs forces répandirent, & par les intelligences qu'ils entretenoient avec leurs partisans. 1567.

Ils font la conquête de St. Denis.

Le projet ainsi concerté, le Prince de Condé sans perdre de tems s'approcha de St. Denis : cette ville étoit alors ouverte & sans garnison ; il s'en saisit sans peine au commencement d'Octobre. Ce ne fut pas tant l'importance de cette place voisine de la Capitale qui le détermina à en faire la conquête : il avoit compté y trouver les trésors de la Couronne qui s'y gardoient, comme aujourd'hui encore ils y sont en dépôt ; mais il fut trompé, on avoit eu la précaution de les transporter à Paris. Il s'en consola, dans l'espérance d'être bientôt maitre de cette Capitale. En effet tous les Généraux de la faction, à la vue du peuple innombrable qu'elle renfermoit, informez d'ailleurs qu'elle manquoit de vivres, s'étoient flattez de la voir en peu de jours tomber sous leur pouvoir. Ils avoient à la vérité tout lieu de le croire : outre les desavantages que je viens de marquer, la Cour n'avoit ni Armée ni Corps de troupes dont elle pût espérer du secours, & les Parisiens, peu propres à porter les armes, étoient plus capables de répandre dans un Siége le desordre & la confusion, que de faire une vigoureuse résistance.

Ils brulent les moulins des environs de Paris.

Pour jetter l'épouvante, le trouble, & la terreur parmi ce peuple, les Chefs des Huguenots firent d'abord bruler les moulins

1567. à vent qui étoient autour de la ville. Coup sur coup ils envoyérent des détachemens, pour se saisir dans le même tems de tous les lieux qui fermoient les passages des riviéres, par lesquelles Paris recevoit des vivres. Ces expéditions se firent sans tirer l'épée, les Huguenots n'eurent qu'à se présenter : toutes les places étoient dégarnies de gens de guerre & presque démantelées; dans la surprise où elles se trouvérent il leur fut impossible de se défendre, elles ouvrirent leurs portes, principalement Lagni, Montereau, & quelques autres lieux, & les vainqueurs s'assurérent de leurs conquêtes par de bonnes fortifications & de fortes garnisons.

Leurs conquêtes dans différentes Provinces du Royaume.

Entre Chartres & Paris ils s'étoient emparez d'un Château très fort nommé Dampierre, qui appartenoit au Cardinal de Lorraine, & cette forteresse se rendit à discrétion, quoique Monsieur de Lansac, qui levoit alors dans ces cantons des soldats pour le service du Roi, eût été averti de l'approche des ennemis assez à tems, pour y envoyer avec quelques Compagnies René de Voyer Vicomte de Paulmi, Capitaine des arquebusiers à cheval. Ce ne fut pas le seul échec des Royalistes : le Seigneur de Lansac lui-même, en chemin pour conduire du secours à Paris, rencontra les troupes du Comte de la Rochefoucaut, qui le battit à platte-couture, & le réduisit à prendre la fuite, après avoir perdu beaucoup de monde, tout son bagage, & deux de ses Gentilshommes qui restérent prisonniers. Dans le même tems Boulogne sur

mer

 1567.

mer fut remise entre les mains des Huguenots par Morvilliers, qui tenoit du Roi le gouvernement de cetté place. De la même maniére le Vidame de Chartres acquit au parti Dourdan, que le Comte de Croissi lui livra.

Peu s'en fallut que sans coup férir ils ne se vissent maitres de Metz, par le moyen des intelligences qu'ils avoient dans cetté ville. Leur dessein étoit de remettre cette place importante au pouvoir des Princes Protestans d'Allemagne, pour sureté des sommes qu'ils leur devoient à cause des secours qu'ils en avoient reçus, ou qu'ils étoient prêts d'en recevoir en Cavalerie & en Infanterie. Cette entreprise manqua par la vigilance du Sieur de Vandecourt Commandant dans la Citadelle, qui découvrit le traité fait avec d'Ausance Gouverneur de la ville. Vandecourt en donna avis en toute diligence au Cardinal Charles de Lorraine, qui fit marcher des troupes sous la conduite du Duc de Guise & du Sieur de Vieilleville, & ainsi le complot échoua. Lion courut aussi le même danger. Les Huguenots avoient pris les armes dans cette Province, où ils étoient résolus de faire quelque coup d'éclat, & de tenter la conquête de cette capitale. Dans cette vue, ils avoient surpris plusieurs places de son voisinage. René de Birague, qui en étoit Gouverneur, assura cette riche ville à l'obéissance du Roi, & soutint les Catholiques dans un état de supériorité, par les sages mesures qu'il prit un peu avant l'exécution du projet, dont il eut de bonne heure connois-

Les villes de Metz & de Lion manquent de tomber entre leurs mains.

1567. noissance. Ce ne fut pas le seul service qu'il rendit dans ces conjonctures, sa bonne conduite & ses soins conservérent encore Châlons, presque au moment que cette place alloit être livrée aux ennemis par les intrigues de leurs partisans. Enfin, pour mettre Lion tout à fait en sureté, il y fit entrer un détachement d'Infanterie & de Cavalerie, qu'à sa priére Monsieur de Maugiron lui amena ; & quand il fut le plus fort, il chassa de la ville les plus puissans du parti des Huguenots.

Le Roi de France demande du secours.

Pendant que la guerre s'allumoit dans toutes les Provinces du Royaume, au desavantage des Royalistes qui perdirent nombre de places considérables, le Prince de Condé continuoit le blocus de Paris. De son côté Charles IX. se donnoit tous les mouvemens imaginables pour trouver des ressources : aussitôt qu'il eut vu l'étendard de la revolte levé, il avoit envoyé ordre à tous les Gouverneurs d'assembler la Noblesse & les troupes de leurs départemens. Il eut encore recours à divers Princes d'Italie, auxquels il dépêcha des couriers pour en obtenir des secours capables de le tirer de l'extrémité où il se trouvoit. Comme il comptoit que le Roi Catholique lui envoyeroit des troupes & de l'argent, sans qu'il fût besoin de l'en presser, il fit ces démarches auprès du Pape, de la République de Venise, du Grand-Duc de Toscane, & de quelques autres Souverains de ces cantons, & il engagea leurs Ambassadeurs à leur écrire les lettres les plus pressantes. Il ne réussit pas, ils trouvérent tous des

des prétextes pour éluder ses demandes, & le plus général fut qu'ils ne fourniroient rien, qu'on ne leur eût préalablement donné des suretez suffisantes pour les sommes qu'ils avoient prêtées à la Couronne en de semblables rencontres. Cependant Noel le Comte & quelques Historiens assurent que le Grand-Duc envoya en France & entretint à ses dépens dix mille hommes d'Infanterie, & fit remettre plus de cent mille écus au Roi. Je ne trouve ce fait dans aucun Ecrivain de marque, & certainement Davila & Adriani ne l'auroient pas oublié, ainsi je n'ose ni l'affirmer ni le nier. Quoi qu'il en soit, je dirai à l'occasion de ce Prince, qu'il se distinguoit par un zèle sans reserve pour le bien commun de la Chrétienté, pour l'honneur & la gloire des Souverains Pontifes & du Siége apostolique, & qu'il ne pouvoit en donner une preuve plus éclatante, que de secourir Sa Majesté Très-Chrétienne dans l'occasion dont il s'agissoit. 1567.

Je reviens au blocus de Paris, où il se faisoit tous les jours quelques escarmouches entre les deux partis, qui recevoient continuellement de nouveaux renforts. Dans ces circonstances, quelques personnes représentérent au Roi & à la Reine les suites affreuses que la continuation de la guerre devoit faire craindre, & que, par la maxime qui enseigne que de deux maux il faut éviter le pire, il convenoit de prévenir les malheurs dont le Royaume étoit menacé, par quelque accommodement, ou plutôt par une paix solide, dût-on sacrifier quelque point de l'Autorité royale. Le jeune Roi, Sa répugnance à faire la paix.

1567. piqué au vif de l'attentat de ses Sujets, & rempli de la plus vive indignation, jointe aux mouvemens d'un généreux zèle pour l'honneur & la majesté du Trône, rejetta ce conseil, s'il falloit donner atteinte aux droits & à la gloire de sa souveraineté. Mais la Reine mére, plus consommée dans la politique, apperçut trop la nécessité de paroitre s'accommoder aux conjonctures, pour ne pas soutenir le projet de la négociation, dans laquelle l'expérience du passé lui fit voir au moins l'avantage de gagner le tems de recevoir les troupes & les autres secours qu'elle attendoit. Ainsi elle fut d'avis de dissimuler les injures qu'on avoit reçues des rebelles, & d'entendre leurs demandes. Charles, par condescendance pour sa mére, & par l'estime singuliére qu'il faisoit des auteurs du conseil, consentit enfin qu'on députât Monsieur de Saint Sulpice, pour apprendre de la bouche du Prince de Condé quelles étoient ses prétentions, & en conséquence se mettre de part & d'autre en état de conclure un Traité.

Avis de la Reine mére.

Sur le rapport qui fut fait, le Chancelier de l'Hôpital, l'Evêque de Limoges, & le Sieur de Morvilliers, eurent ordre d'entrer en conférence avec le Prince. L'entrevue se passa en plaintes : les Ministres du Roi demandérent les raisons qui avoient engagé les Huguenots à prendre les armes, contre toutes les loix du devoir des Sujets à l'égard de leurs Souverains, sans avoir fait connoitre leurs griefs ; & à commettre des hostilitez, que des Princes même indépendans n'auroient jamais osé faire, avant que d'avoir

On entre en négociation.

voir publié des manifestes & une déclaration de guerre autentique. Le Prince répondit qu'il n'avoit jamais eu dessein de prendre les armes contre le Roi, mais qu'il n'en étoit venu à cette extrêmité que pour se mettre à couvert, lui & tous ceux de son parti, des violences de certains Ministres persécuteurs, qui portoient Sa Majesté à opprimer les Réformez, à la ruïne desquels sous l'Autorité royale on employoit toutes sortes de moyens, contre la foi des Traitez garens inviolables de leur sureté. Après quelques picoteries, il fut convenu qu'on s'assembleroit entre Paris & le Camp du Prince de Condé, pour exposer de part & d'autre les prétentions réciproques, & terminer cette guerre, s'il étoit possible, par un accommodement convenable. Le congrès s'ouvrit après l'arrivée des Plénipotentiaires du Roi, qui furent le Connétable de Montmorenci, le Maréchal son fils, le Maréchal de Cossé, Biron, & de l'Aubépine Sécretaire d'Etat. Du côté des Huguenots parurent le Prince de Condé, l'Amiral, ses deux fréres, le Vidame de Chartres, de Saux, & quelque autre. Sans entrer dans des discours qui auroient pu aigrir les esprits, le Connétable demanda d'abord quels étoient les desseins des Huguenots, & ce qu'ils prétendoient obtenir de Sa Majesté. Le Prince répondit que, pour ne pas perdre le tems en paroles & en discussions inutiles, il exposeroit par écrit les demandes des Réformez, & en effet il présenta le mémoire suivant. 1567.

Noms des Plénipotentiaires.

„ Que la Reine mére n'eût plus aucune „ part dans l'administration du Royaume.

Demandes des Huguenots.

1567. „ Qu'on fît rendre compte à tous ceux qui „ avoient eu le maniement des affaires & „ des finances. Que le Roi congédiât tou- „ tes ses troupes. Qu'il fît sortir du Royau- „ me tous les étrangers, particuliérement „ les Italiens auteurs d'une foule d'imposi- „ tions, qui ruïnoient le peuple & la No- „ blesse. Qu'on renouvellât l'Edit de pa- „ cification du mois de Janvier, qu'on en „ ordonnât l'exécution pleine & entiére, a- „ vec le libre exercice de la Religion Ré- „ formée, dans tous les lieux du Royaume „ sans exception, sur tout dans la ville de „ Paris. Que pour leur sureté on leur re- „ mît Metz, Calais, & le Havre-de-Gra- „ ce. Qu'il y eût un oubli de tout ce qui „ s'étoit passé. Qu'on assemblât les Etats- „ Généraux. Enfin qu'on fît justice au „ Prince de Condé & aux autres Chefs des „ Réformez, contre la Maison de Guise, „ pour tous les bruits injurieux & les ca- „ lomnies qu'elle avoit semez contre leur „ honneur".

Indignation du Roi.

Ce mémoire offensa extrêmement le Roi, qui ne put en entendre la lecture sans se laisser emporter aux plus furieux mouvemens de la colére, jusqu'à arracher le papier & le mettre en piéces. Ainsi la Cour perdit toute espérance de rien conclure avec les Huguenots, qui à la vérité faisoient des demandes exorbitantes, & ne donnoient que trop à connoitre qu'ils vouloient imposer des loix à leur Souverain, & se rendre maitres absolus du gouvernement. Charles rapella ses Plénipotentiaires, & envoya un Héraut d'armes à St. Denis, sommer le Prince

Prince & tous ses adhérans de mettre bas les armes, & de venir sans délai dire à Sa Majesté les raisons qu'ils avoient eues de renouveller la guerre ; autrement en cas de desobéissance, il leur déclara que le Roi procéderoit contre chacun d'eux par les voyes usitées contre les rebelles. L'effet suivit de près la menace ; Charles dépouilla Coligni de sa charge d'Amiral, dont il revétit le Vicomte de Martigues, & celle de Colonel-Général de l'Infanterie Françoise, que possédoit Dandelot, fut conférée au Comte de Brissac : on traita de même les autres Chefs du parti, qui furent déclarez déchus de leurs honneurs & dignitez. Ces procédures échaufférent les esprits, & l'on ne pensa plus de part & d'autre qu'à pousser la guerre avec la derniére violence. De-là des batailles que nous verrons dans la suite, des prises de villes, des massacres, & tous les ordres inséparables des divisions intestines, mais avec des succès fort diversifiez.

1567.

Chagrin du Roi Catholique au sujet de la guerre de France.

Je ne serois pas entré dans un détail si particulier des troubles de la France, si tout le monde ne savoit que Philippe se rendit, pour ainsi dire, cette guerre propre, par les grands secours d'hommes & d'argent qu'il fournit par lui-même, & par les mouvemens infinis qu'il se donna auprès des autres Souverains, pour les engager à soutenir la querelle de Sa Majesté Très-Chrétienne. Aussi l'on observe que ce Monarque avoit plus d'attention à savoir les plus petites circonstances des affaires de France, que de celles des Pays-Bas. Il donnoit les raisons de cette conduite, en apparence extraordinaire : on

1567. lui entendoit dire ſouvent qu'il dormoit tranquille ſur les mouvemens de la Flandre, parce qu'il connnoiſſoit la vigilance & la ſageſſe du Duc d'Albe: mais qu'au contraire il étoit contraint de fixer tous ſes ſoins, toute ſa politique, ſur ce qui ſe paſſoit en France, attendu que ce Royaume étoit entiérement infecté du venin de l'héréſie, qui d'ordinaire renverſoit la cervelle aux perſonnes les plus ſages. C'eſt ce qui faiſoit dire avec vérité à Rui Gomez ſon Premier-Miniſtre, que la France coutoit au Roi ſon maitre beaucoup plus que tous ſes Royaumes enſemble, vû qu'il employoit les revenus de ſes autres Etats à détruire l'héréſie en France.

Politique du Duc d'Albe à ce ſujet.

Dans toutes les Cours, auſſi bien que dans celle d'Eſpagne, les politiques paroiſſoient moins attentifs, au ſujet de la guerre civile de France, à pénétrer les deſſeins & les démarches du Roi Catholique, qu'à ſuivre pas à pas toutes les actions, les vues même les plus ſecrettes du Duc d'Albe. Sur ce point, ſans me jetter dans un détail ennuyeux des jugemens du public, je me contenterai de dire que les plus clairvoyans publioient que ce Général ne ſouhaitoit rien moins que de voir la France tranquille, au moyen d'une réconciliation ſolide des deux partis; ils l'accuſoient au contraire de n'avoir d'autre penſée que de ſouffler le feu de la diſcorde dans ce Royaume, & d'y perpétuer les troubles par ſes intrigues. Il eſt certain qu'il auroit bien mieux aimé détruire les Huguenots d'un ſeul coup par le fer & par le feu, & que ce fut dans cette unique vue

qu'au

1567.

qu'au commencement de la guerre il s'offrit de passer en personne au secours des Catholiques, à la tête de quinze mille hommes d'Infanterie & de cinq mille chevaux, pour mettre le Roi en état au moyen de ce renfort considérable d'exterminer les ennemis de sa Religion. Telles furent sans contredit les premiéres idées du Duc d'Albe. Elles changérent, quand il en vit l'exécution impossible, il ne vit plus alors de ressource plus assurée, pour remplir sans obstacle les vastes projets qu'il avoit méditez contre les Calvinistes des Pays-Bas, que d'entretenir les divisions intestines de France, pour réduire les Huguenots à la nécessité de se défendre, & les mettre dans l'impuissance absolue de secourir leurs confréres des Pays-Bas, qui par l'uniformité de Religion ne faisoient avec eux qu'un même corps, qu'une même cause, qu'un même intérêt.

Troubles à Génes.

Je finirai le dix-neuviéme livre de cette histoire par un événement qui arriva en Italie. Génes vit cette année éclater une querelle entre quelques particuliers, qui pendant quelques jours tint la ville dans une grande agitation. Ce fait mérite d'être détaillé. Jean-Baptiste Lercaro, homme très considéré dans cette République, crut avoir reçu un affront dans le tems de son Syndicat, de n'avoir pas été élu Doge l'année précédente. Son fils Jean-Etienne, plus vivement piqué que son pére, résolut de le vanger sur Augustin Pinelli & Luc Spinola, qu'il jugea être les auteurs de cette injure. Pour cet effet, il les fit attaquer une nuit, comptant

1567. qu'à la faveur des ténébres cet assassinat demeureroit caché, & qu'il se déferoit de ses ennemis sans courir le risque de tomber entre les mains de la Justice. L'affaire tourna autrement qu'il ne l'avoit imaginé, ses deux victimes ne furent que blessées à mort, Pinelli seul en mourut, encore ne fut-ce que trois jours après, & par cet incident on découvrit les assassins & l'auteur du meurtre. Sur le champ le Sénat décerna un decret de prise de corps contre les Lercaro pére & fils, qui furent arrêtez & mis en prison: dans le cours du procès l'innocence du pére fut reconnue, & on le remit en liberté. Toute la ville prit feu à cette nouvelle, & remplie d'indignation des circonstances d'un crime aussi énorme, qui intéressoit l'honneur de la nation en général, & en particulier le repos de l'Etat & la sureté du gouvernement, elle cria vangeance contre le coupable, & voulut qu'on en fît une sévére justice. La famille de Lercaro fit partir en diligence un exprès pour Madrid, dans la vue d'engager le Roi à interposer sa recommandation auprès du Sénat en faveur du prisonnier. Philippe ne manqua pas de le faire, par rapport à l'étroite intelligence qu'il avoit avec cette Maison, qui de tout tems étoit dévouée au service de sa Couronne, & il donna ordre à Don Garcias de Toléde de passer en personne à Génes, pour y solliciter en son nom la grace du criminel. Ce Monarque eut le chagrin de ne rien obtenir, le Sénat, inflexible aux instances d'un protecteur aussi puissant, prononça l'arrêt de mort, qu'il fit même exécuter sous les yeux du Ministre Espagnol. Quel-

Quelque sensible qu'il semble que Sa Majesté Catholique dût être au peu d'égard qu'on eut en cette rencontre pour les démarches qu'il fit, elle n'en marqua point de ressentiment, contrainte sans doute par les conjonctures de ses affaires à dissimuler cette injure. Pour les Génois, on peut dire que tous les motifs imaginables les obligeoient à punir du dernier supplice un forfait de cette nature. Outre les raisons d'équité & de la vangeance publique, l'intérêt de l'Etat & le point d'honneur exigeoient une procédure aussi rigoureuse. On faisoit intervenir avec trop de hauteur l'autorité du Roi d'Espagne, & la République s'appercevoit assez que, sous le prétexte de la protection spéciale qu'il lui accordoit, ce Monarque n'avoit d'autre vue que d'y accroitre insensiblement son pouvoir par le nombre & la puissance de ses créatures. Suivant en cela la maxime ordinaire des Princes, qui se rendent utiles & agréables aux Puissances inférieures qu'elles prennent sous leur protection, pour pouvoir mieux devenir les arbitres de leurs affaires, & de ce titre parvenir par degrez à les réduire sous leur domination. Telle a toujours été la politique & l'ambition de la Cour d'Espagne, & je n'en citerai d'autre preuve que l'exemple assez récent du Duc de Milan. Pour se garentir de la servitude, les petits Souverains, principalement les Républiques, n'ont donc d'autre parti à prendre que celui de faire sentir de tems en tems aux Potentats, même les plus puissans, à quel point ils sont jaloux de leur liberté, & qu'ils ne cultivent pas leur bienveillance pour mettre

1567.

Réflexion sur la conduite des Génois.

 en

1567. en risque une souveraineté qui ne souffre point de compagnon. Mais aussi, pour faire avec succès cette démarche souvent dangereuse, il faut prendre de justes mesures, c'est à dire, se saisir habilement des conjonctures propres à soutenir sans risque leur indépendance. D'un autre côté c'est un trait de prudence aux grands Princes de savoir à propos dissimuler les injures de l'espéce dont il s'agit. Mais c'est encore une politique bien plus sage de fuir avec soin les occasions de demander des graces aux Puissances, dont ils ont dessein de se rendre les protecteurs & les arbitres ; parce qu'une affaire de la plus petite importance peut donner beaucoup d'ombrage, & si l'on s'aheurte avec trop de hauteur à vouloir l'emporter, on risque de perdre le fruit de ses peines passées, & de se mettre pour toujours hors d'état de remplir les vues qui faisoient l'objet d'un ménagement étudié.

Fin du Livre XIX.



LA



LA VIE DE PHILIPPE II. ROI D'ESPAGNE.

PREMIERE PARTIE.

LIVRE XX.

ARGUMENT DU LIVRE VINGTIEME.

Sommaire des évènemens de cette année. Réponse du Prince d'Orange à la citation du Duc d'Albe. Du Roi d'Espagne à l'Empereur. L'hôtel de Culenbourg rasé. Inscription à ce sujet. Le fils du Prince d'Orange envoyé en Espagne. Dispositions des Princes d'Allemagne sur les rigueurs du Duc. Murmures des Flamans. Intrigues du Prince d'Orange. Deniers du Roi d'Espagne enlevez par l'Electeur

teur Palatin. Conjuration contre le Duc d'Albe. Entreprises des mécontens sur diverses places. Leur défaite. Le Comte de Nassau entre en Frise avec une Armée. Défaite du Comte d'Arenberg. Le Duc d'Albe résout la mort des Comtes prisonniers. Diversité de sentimens à cet égard. Exécution de dix-huit Gentilshommes. Et de plusieurs autres. Les Comtes d'Egmont & de Horn transférez à Brusselles. Teneur de l'arrêt de mort. Paroles du premiers après la lecture de la sentente. Lettre de ce Seigneur au Roi d'Espagne. Il est conduit au supplice. Et décapité. Mort du Comte de Horn. Eloge du Comte d'Egmont. Et du Comte de Horn. Mort de Casembrot. Le Duc d'Albe entre en campagne. Eloge de ce Général. Retraite du Comte Louis de Nassau. Sa défaite. Cette victoire est réputée miraculeuse. Comparée à celle de Germanicus. Le Prince d'Orange passe dans les Pays-Bas à la tête d'une Armée. Force des deux Armées. Déroute du Prince. Gloire du Duc d'Albe. Tranquillité dans les Provinces. Retour du Duc à Brusselles. Réflexion sur sa conduite après sa victoire. Guerre des Huguenots en France. Jonction du Prince Casimir avec le Prince de Condé. La Rochelle se déclare pour les Huguenots. Siége de Chartres. On traite de la paix. Qui est conclue. Articles du Traité. Chagrin du Roi Catholique à cette occasion. Réponse du Roi de France à ce Monarque. Inobservation des articles. Les Rochelois ne veulent pas les recevoir. Conduite de la Cour. Sommation faite au Prince de Condé. Sa lettre au Roi. Entreprise sur la personne de ce Prince & celle de l'Amiral. Revolte

te des Mores de Grenade. Cause de cette guerre. Etat des Mores sous le gouvernement des Espagnols. Histoire de ce peuple. Soumis par Ferdinand. Contraint par Charlequint d'embrasser le Christianisme. Effet de l'Edit. Les Mores prennent les armes contre Philippe. Ils demandent du secours aux Turcs. Sentiment du Grand-Visir. Du Bacha Mustafa. Refus de Selim. Don Juan d'Autriche chargé de la guerre contre les Mores. Sentimens sur le choix de ce Prince. Considérations générales sur la disgrace de Don Carlos Prince d'Espagne. Réflexions de l'Auteur. Sentiment de quelques Historiens sur la mort de ce Prince. Sa lettre au Comte d'Egmont. Récit d'autres Ecrivains. Opinion de Boccalini sur cette affaire. De Campana. Des Auteurs Espagnols. De ceux d'Italie. D'Allemagne. Et de Hollande. Qualitez de l'Histoire. Caractére de Don Carlos. Dégouts réciproques du pére & du fils. Haine du dernier pour tous les favoris de son pére. Indices qu'il donne de cruauté. Cause de ce mauvais caractére. Il est envoyé à Alcala. Accident qui le met en danger de la vie. Son pére l'éloigne des affaires & du mariage. Les Princes Protestans tâchent de l'attirer dans leur parti. Son affection pour les Flamans. Son emportement contre le Duc d'Albe. Sa violence à l'égard de son pére. Découverte que Don Juan fait au Roi. Autres indices des mauvais desseins de Don Carlos. Son amour pour sa belle-mére. Il est arrêté de nuit par son pére même. Maniére dont il est traité. On l'enferme dans une Tour sous une forte garde. Conduite de Philippe après cet éclat. Lettre de ce Monar-

que à l'Impératrice. Ses protestations au Nonce. Sa lettre au Pape. Réflexion à ce sujet. On instruit le procès de Don Carlos. Convocation du Conseil de conscience. Décision des Théologiens sur cette fameuse affaire. Remontrances en faveur du Prince. Autre décision des Casuistes. Philippe remet son fils au tribunal de l'Inquisition. Haine des Inquisiteurs contre Don Carlos. Fausse politique des Princes qui se soumettent à l'Inquisition. Procès & condamnation de Don Carlos. Sentence présentée au Roi pour la signer. Mouvemens de ce Monarque. Ses paroles en la signant. On en fait la lecture à Don Carlos. Agitation de ce Prince. Il refuse les Sacremens. Opinions sur ce fait. Sa mort le jour de St. Jaques. Paroles remarquables de Philippe à ce sujet. Sentiment de l'Auteur sur cette circonstance du jour. Objection réfutée. Magnificence des funérailles de Don Carlos. Mort de la Reine Isabelle. Voyage de l'Archiduc Charles en Espagne. Réflexions sur la mort de Don Carlos. Justification de Philippe. Exemples alléguez en sa faveur.

1568. Sommaire des événemens de cette année.

CEtte année se distingue entre toutes celles du regne de Philippe, par le nombre d'événemens remarquables qui se passent dans cette vaste circonférence de la Monarchie Espagnole. On va voir les expéditions du Duc d'Albe dans les Provinces des Pays-Bas, la continuation de la guerre des Huguenots en France, la revolte des Mores au Royaume de Grenade, la mort tragique de Don Carlos fils unique du Roi d'Espagne. Il y en

y en a encore d'autres de bien moindre considération, mais dont toutes les circonstances, réunies sous un certain point de vue, font connoitre en détail l'étendue du génie de notre fameux Monarque, qui renfermé dans son cabinet se transportoit dans tous les coins de son Empire, & par la force de son esprit gouvernoit ses peuples de loin avec plus de sagesse & de succès, que les autres Souverains ne le faisoient dans leurs Etats par leur présence. Pour observer un ordre convenable dans le cours de cette Histoire, comme j'ai ci-devant rapporté une suite d'actions que le Duc d'Albe a faites dans les Pays-Bas, je crois ne devoir pas en perdre le fil, & dans cette vue je vais commencer ce Livre par le recit des affaires de ces Provinces, d'où je passerai aux autres événemens qui remplissent le cours de cette année. 1568.

Réponse du Prince d'Orange à la citation du Duc d'Albe.

Après le départ de Marguerite d'Autriche Duchesse de Parme & Gouvernante des Pays-Bas, le gouvernement absolu de ces Provinces resta entre les mains du Duc d'Albe. Dès le moment qu'il se vit seul maitre & en liberté de donner l'essor à ses mouvemens, son unique attention fut de suivre à la lettre le plan qu'il avoit formé en Espagne, de déployer contre les Flamans toutes les horreurs de la plus rigoureuse justice. Il fit, comme on l'a vu au livre précédent, citer le Prince d'Orange & les autres Seigneurs, qui avoient jugé à propos de se mettre par la fuite à couvert des recherches de leur implacable Gouverneur. Comme ils ne comparurent pas au tems prescrit par la sommation,

1568. mation, il résolut d'en venir à l'exécution, & de les traiter en rebelles. Cependant le Prince d'Orange réfugié en Allemagne répondit par écrit à la citation qu'il avoit reçue, & refusa nettement de reconnoitre la jurisdiction du tribunal que le Duc avoit établi, alléguant entre autres raisons, qu'il n'étoit rempli que de Juges trop suspects à la nation par leur haine, & que d'ailleurs il étoit trop inférieur pour avoir l'attribution d'un procès de cette importance, & qui regardoit une personne de sa condition. Il se disoit Prince souverain en Allemagne, & en cette qualité Sujet de l'Empereur & justiciable du Corps de l'Empire; de plus Chevalier de la Toison d'or, qui ne pouvoit être jugé que par le Roi lui-même, qui étoit Grand-Maitre de cet Ordre. Le Comte d'Hochstrat se servit presque des mêmes moyens de récusation, dans sa réponse qu'il envoya, excepté qu'il n'y inséra pas le titre de feudataire de l'Empire, parce qu'il ne possédoit aucune terre en Allemagne. A l'égard du Comte de Horn, comme ce Seigneur avoit plusieurs fiefs dans l'Empire, sa mére, aussitôt qu'il fut arrêté prisonniér, eut recours à l'intercession de l'Empereur, qui lui accorda ses bons offices auprès du Roi & du Duc d'Albe.

Du Roi d'Espagne à l'Empereur.

Ce fut inutilement que les Flamans fugitifs réclamérent en leur faveur la dignité de membres de l'Ordre de la Toison d'or, Philippe qui en étoit Chef souverain confirma l'érection du tribunal institué par le Duc d'Albe, & le revétit formellement du pouvoir d'instruire & de juger les procès des

Che-

Chevaliers. Ce Monarque, en réponse aux sollicitations de l'Empereur, du Duc de Baviére, & des autres Princes d'Allemagne, avoit déclaré qu'il étoit dans la résolution fixe de ne point souffrir que ses Sujets traitassent d'égal avec lui, mais qu'il prendroit dans leur affaire les voyes qu'il jugeroit les plus convenables au service de Dieu & à la qualité des rebelles, aussitôt qu'ils auroient pris le parti de remettre leur sort à sa clémence. Mais aucun de ces Seigneurs ne voulut s'y fier, & le Duc d'Albe de son côté, sans avoir égard aux démarches de tant de Puissances, n'attendit que l'expiration du terme prescrit, pour entamer les procédures dénoncées dans l'acte de citation. 1568.

L'hôtel de Culenbourg rasé.

Entre les exécutions violentes dont il remplit alors la capitale des Pays-Bas, il y fit brusquement raser jusqu'aux fondemens l'hôtel de Culenbourg, & fit élever au même endroit une colomne de marbre, en mémoire perpetuelle des complots qui y avoient été formez & conclus. De quels complots on vouloit parler, je n'en sais rien. Il me suffit de dire que les Catholiques les qualifioient de pratiques séditieuses, d'actions impies & perfides, contre Dieu & contre le Roi. Pour les Protestans, quelque intérêt qu'ils ayent à justifier leurs assemblées, ils ne disent ni bien ni mal de celle où se fit la premiére association des *Gueux*, parce que ce fut un mélange scandaleux de débauche & de piété, & qu'on y traita de la cause de Dieu & de la défense de la Religion, le verre à la main & parmi les excès de la table.

Voici

1568. Voici l'inscription que le Duc fit graver sur la colomne.

Inscription à ce sujet.

SOUS LE REGNE DE PHILIPPE II. ROI CATHOLIQUE DES ESPAGNES, ET SOUVERAIN DES PAYS-BAS, FERDINAND ALVAREZ DE TOLEDE DUC D'ALBE ETC. ETANT GOUVERNEUR DE CES PROVINCES, PAR ARRET SOLEMNELLEMENT RENDU IL A ETÉ ORDONNÉ QUE LA MAISON DE FLORENT DE PALLANT COMTE DE CULENBOURG QUI ETOIT EN CETTE PLACE SEROIT RASÉE JUSQU'AUX FONDEMENS, POUR PERPETUER L'ODIEUSE MEMOIRE DES EXECRABLES CONJURATIONS QUI Y AVOIENT ETÉ SI FREQUEMMENT FAITES CONTRE LA RELIGION, CONTRE L'EGLISE CATHOLIQUE, APOSTOLIQUE, ET ROMAINE, CONTRE LE ROI, ET CONTRE LA PATRIE. L'AN DU SALUT M.D.LXVIII. LE 5. DES CALENDES DE JUIN.

Le fils du Prince d'Orange envoyé en Espagne.

En conséquence du défaut de comparution de la part des Seigneurs citez, le Duc d'Albe confisqua tous les biens qu'ils possédoient dans les Pays-Bas, & dans les autres domaines de Sa Majesté Catholique, particuliérement la Baronie de Bréda en Brabant, qui appartenoit au Prince d'Orange, & où en même tems il mit une garnison Espa-

gnole.

gnole. Il fit encore sortir de Louvain Philippe-Guillaume, fils unique de ce Prince, qui faisoit ses études dans cette Université, & que Philippe avoit présenté au baptême. Peu après il l'envoya en Espagne, pour l'y faire élever dans la Religion Catholique, & l'attacher par son éducation au service du Roi son parain, que cette qualité engageoit encore à prendre un soin plus particulier de ce jeune Prince. Pour lui rendre son sort plus supportable, on fit partir avec lui un Seigneur de son âge, qui avoit été & qui devoit être son compagnon de classe, & qu'on nommoit François de Rantzau, fils de Louis, d'une des plus nobles & des plus illustres Maisons de Dannemarc. 1568.

Dispositions des Princes d'Allemagne sur les rigueurs du Duc.

Tant de violences excitérent l'indignation de tous les Princes d'Allemagne, de ceux même de la communion Romaine. Les Protestans sur tout les virent avec horreur, & par un motif de Religion, & par les étroites alliances de sang & d'intérêt qu'ils avoient avec la Maison de Nassau, qui tenoit au Corps Germanique par les Principautez qu'elle possédoit dans l'Empire, & qui entre les Puissances ennemies des Catholiques se distinguoit par sa haine pour cette Religion. Ainsi ils se réunirent tous dans le projet de rendre le gouvernement du Duc d'Albe odieux à toute la Chrétienté, ce qu'ils firent, non en rejettant sur ce Ministre seul les excès où il se portoit, mais les imputant au caractére cruel du Roi même, qu'ils ne qualifioient que du titre de Tiran, indigne du beau surnom de clément dont il se paroit, disoient-ils, faussement, une aussi glorieuse dé-

1568. dénomination ne pouvant pas convenir à un Prince, qui affectoit de se servir de Ministres impies & barbares.

Murmures des Flamans.

Ce n'étoit pas les fugitifs seuls qui exhaloient en public leur ressentiment des rigueurs du Duc d'Albe, il n'y eut pas un Flamand dans l'intérieur des Provinces qui ne s'élevât contre cette conduite. La Cour d'Espagne ne devoit pas s'attendre à autre chose d'un peuple naturellement porté à l'indépendance, & jaloux des priviléges qu'il avoit acquis, ou par des usages aussi anciens que la forme de son gouvernement, ou par les concessions de ses Souverains. D'ailleurs ce même peuple avoit un singuliére affection pour les Seigneurs persécutez, il regardoit leur cause comme la sienne propre, & ne pouvoit voir sans émotion le triste sort de ces illustres victimes de leur fermeté à défendre les franchises de la nation. Aucun des Seigneurs réfugiez en Allemagne n'ignoroit les sentimens de leurs compatriotes, & ils en concevoient tous l'espérance de faire beaucoup de progrès dans le pays, aussitôt qu'ils y paroitroient les armes à la main.

Intrigues du Prince d'Orange.

Depuis longtems le Duc d'Albe étoit informé, par l'Ambassadeur du Roi Catholique en France & d'autres endroits, de l'étroite correspondance du Prince d'Orange avec Jean-Casimir, des grands préparatifs de guerre qui se faisoient en Allemagne par les sollicitations du Comte Louis de Nassau, & du dessein des conjurez de fondre de plusieurs côtez sur les Pays-Bas. A ces nouvelles, le Duc fit toujours paroitre en public une tranquillité, par laquelle il vouloit faire

croire

croire qu'il étoit en état de ne rien craindre, 1568.
& pour exprimer la foiblesse de ses ennemis, il avoit coutume de dire en sa langue à tous ceux qui lui parloient de leurs mouvemens, Laissons-les faire, ils se verront bien éloignez de leur compte. Cependant il ne négligeoit pas les avis qu'il recevoit, & il prenoit toutes les mesures nécessaires pour avoir une Armée puissante, avant que les conjurez pussent faire quelque entreprise d'éclat.

Deniers du Roi d'Espagne enlevez par l'Electeur Palatin.

Mais dans le tems qu'il étoit le plus occupé à se mettre dans cette situation, un incident imprévu dérangea un peu ses projets. Frédéric Electeur Palatin, sous un faux prétexte de contrebande, fit saisir cent cinquante mille ducats, que la Cour d'Espagne envoyoit en Flandres par le Rhin pour payer les troupes. Ce fut un fonds entiérement perdu pour-lors; l'Empereur, à la priére du Roi Catholique, fit en vain tout ce qui dépendoit de lui pour en obtenir la restitution, il ne put tirer raison de cette affaire que longtems après, encore ne rendit-on qu'une petite partie de la somme. Le Palatin trouva mille défaites pour éluder la demande, il ne pouvoit se résoudre à relâcher une proye aussi considérable, dans le besoin qu'il avoit d'argent; aussi employa-t-il sur le champ ce petit trésor, pour avoir au moins une excuse sans replique de ne point s'en désaisir. Joignons à ce motif, les sollicitations des Princes d'Allemagne amis du Prince d'Orange, & qui avoient trop d'intérêt de voir le Duc d'Albe dans l'impuissance d'assembler des forces supérieures, pour ne pas lui enlever une pareille ressource.

On

1568.

Conjuration contre le Duc d'Albe.

On peut aisément concevoir l'embarras où cette perte jetta ce Général, qui contraint de retarder le payement de la solde de ses troupes, eut le chagrin d'en essuyer les murmures. Coup sur coup & presque dans les mêmes jours il eut une avanture personnelle, qui le plongea dans des inquiétudes bien plus sérieuses, à la vue des entreprises que ses ennemis, non contens de conspirer contre l'Etat, formoient contre sa vie. Deux fréres de la famille de van der Noot, le Seigneur de Risoire & Carloo, firent le complot de le tuer, & s'étoient chargez eux mêmes de l'exécution. Quelques uns disent que le Seigneur de Villiers y entra. Le projet étoit d'assassiner le Duc dans l'Abbaye de Vauvert hors de Brusselles, & le coup fait, d'exciter un soulévement général en plusieurs lieux à la fois. Les conjurez comptoient d'autant mieux réussir, que le Duc alloit fort souvent faire ses dévotions dans cè monastére avec très peu de suite, & ils devoient poster dans la forêt de Soignies, qui n'est qu'à une demie lieue de la ville, un bon nombre de gens armez, avec lesquels ils avoient résolu d'aller droit à Brusselles, persuadez qu'après la mort du Gouverneur, il leur seroit facile de se rendre maitres de cette capitale. Il est rare que des conjurations où il entre un nombre de personnes soient poussées jusqu'à leur entier accomplissement, sans qu'il se trouve quelque indiscret ou quelque infidele : celle ci eut le même sort, un intime ami d'un des conjurez qui lui avoit confié le secret, en donna avis au Duc, qui prit ses précautions.

Dans

1568.

Entreprises des mécontens sur diverses places.

Dans le même tems il apprit qu'aux confins du pays de Liége le Seigneur de Lumai Guillaume de la Mark, & le Seigneur de Villiers dont j'ai ci-devant parlé, assembloient des troupes, & l'on croyoit qu'ils avoient dessein de surprendre quelques places, par le moyen de leurs intelligences. En effet on sut bientôt après qu'ils devoient tenter la conquête d'Huy, place très forte du domaine de l'Evêque de Liége, & qui devenoit d'une grande importance pour les mécontens, par la commodité qu'elle leur donnoit de recevoir les troupes que le Comte de Nassau devoit amener d'Allemagne. Ce projet échoua comme l'autre : à la premiére nouvelle le Duc envoya dans cette ville quelques Compagnies du Régiment de Londogno, qui la mirent à couvert de toute entreprise. Le coup ainsi manqué, les ennemis se rabattirent du côté de Ruremonde, située sur la petite riviére du Roer qui s'y décharge dans la Meuse. Ils ne réussirent pas mieux, Don Sanche d'Avila & Alfonse de Vargas accoururent au secours de cette ville, dont les habitans, enhardis par l'arrivée des Espagnols, firent si bonne contenance, qu'ils ne virent paroitre personne.

Leur défaite.

Non contens d'avoir sauvé Ruremonde, & fermé le passage aux ennemis, les deux Généraux Espagnols résolurent de les poursuivre vivement, & de les combattre par tout où ils les rencontreroient. Ils se trouvérent bientôt en leur présence auprès de Dalem, petite ville du domaine du Duc de Cléves. Le combat se donna, les ennemis tinrent ferme avec toute la bravoure possible

pen-

1568. pendant plus d'une heure, mais enfin ils furent rompus, & si entiérement défaits, qu'il y en eut peu qui ne restassent sur le champ de bataille, ou entre les mains du vainqueur, & du nombre de ces derniers se trouvérent de Villiers Général de cette troupe, & les autres Commandans.

Le Comte de Nassau entre en Frise avec une Armée.

Dans les conjonctures où les mécontens se voyoient, prêts à fondre à main armée dans les Pays-Bas, il ne pouvoit leur arriver rien de plus funeste qu'un échec de cette nature dès le commencement de l'affaire. Cependant quelque importante que cette victoire dût être pour le parti du Roi, le Duc d'Albe n'étoit pas sans inquiétude d'apprendre que le Prince d'Orange & ses fréres en pressoient davantage le départ des troupes qu'ils avoient levées en Allemagne. Le Duc prit toutes les mesures imaginables pour fermer tous les passages, il pourvut avec une extrême diligence à la sureté des places frontiéres, il envoya de tous les côtez des troupes. Malgré tant de précautions, il ne put empêcher que le Comte Louis de Nassau ne pénétrât dans la Frise à la tête d'une Armée.

Défaite du Comte d'Arenberg.

Sur le champ le Comte d'Arenberg, depuis peu de retour de France où il avoit amené du secours au Roi, reçut ordre de se transporter dans cette Province, dont il étoit Gouverneur, & d'y conduire cinq compagnies de son régiment Allemand & dix de celui de Sardaigne commandé par Bracomonté, pour s'opposer aux progrès des ennemis. Je ne m'arrêterai pas à décrire les mouvemens des Armées de ces deux Généraux, également

lement illustres par leurs actions militaires, je passerai sous silence leurs marches, leurs contremarches, pour gagner l'avantage du terrain, je ne parlerai point des divers campemens qu'ils firent à la vue l'un de l'autre, ni des particularitez qui précédérent la bataille, parce que ce détail se lit dans Bentivoglio, dans Strada, dans Campana, dans Meteren, & dans d'autres Historiens. Je me borne seulement à dire que le combat se donna, que les troupes du Comte d'Arenberg furent taillées en piéces, que ce Général perdit la vie dans l'action, six canons, tout son bagage, une somme considérable destinée à payer ses soldats & qui fut distribuée aux vainqueurs, toute son argenterie, & plus de mille soldats, outre un grand nombre de blessez. Cependant Mendozza ne met que quatre cens cinquante morts du côté des Catholiques, Meteren au contraire assure qu'il y en eut plus de quinze cens. Cette bataille se donnna le 24. de Mai. 1568.

Tout autre que le Duc d'Albe auroit perdu courage après cette défaite, mais ce Général avoit trop de fierté pour en paroitre abattu. Bien loin de là, il en prit une plus ferme résolution de faire toutes les démarches, capables de faire sentir aux mécontens qu'il ne les craignoit pas tout victorieux qu'ils étoient, & qu'il avoit assez de ressources pour les empêcher de se prévaloir, comme ils faisoient avec hauteur, de l'avantage qu'ils venoient de remporter. Pour remplir ce projet, il commença par envoyer par-tout les ordres convenables, pour pré-

Le Duc d'Albe résout la mort des Comtes prisonniers.

1568. venir les suites que pourroit avoir la fatale défaite d'Arenberg, il fit garnir les places exposées aux insultes du vainqueur, & principalement Groningue qu'il prévoyoit devoir être la premiére attaquée. Ensuite dans la vue d'inspirer la terreur par un coup d'éclat, il résolut de faire mourir tous les prisonniers d'Etat, sur tout les Comtes d'Egmont & de Horn, à la face d'un ennemi supérieur par une victoire importante. Rien ne put le détourner de ce dessein, il méprisa les remontrances de ses amis, qui lui représentoient que ces actes de sévérité produiroient les plus terribles effets dans les conjonctures présentes. L'événement n'a que trop justifié la solidité de ce conseil: nous verrons dans la suite les peuples, obstinez à vanger le sang de tant d'illustres martirs de leurs priviléges, suivre opiniâtrément les mouvemens de leur colére, guidée par la haine la plus implacable, & la perte absolue de la confiance aux promesses de leur Souverain & de ses Ministres. De là tant d'excès, la perte de plusieurs belles Provinces, l'épuisement presque général des autres Etats de la Monarchie Espagnole, dont les malheurs pensérent envelopper toute la Chrétienté. Qu'on ne trouve pas étrange que j'aye mis le manque de confiance au nombre des causes de cette fameuse révolution, il n'est rien de plus vrai que dès la premiére fois que les Flamans se virent trompez, ils ne voulurent plus s'en remettre aux suretez qu'on leur offrit dans le cours de cette guerre.

Diversité de senti- Il faut tout dire, dans la situation où se trou-

trouvoit alors le Duc d'Albe, déterminé qu'il étoit à passer en personne en Frise avec toutes ses forces contre Louis de Nassau, il avoit un intérêt tout particulier à en venir à ces violentes extrêmitez. Une bonne partie de ses troupes servoit à la garde des criminels: en partant pour son expédition, non seulement il falloit les y laisser, mais même il se voyoit contraint de les renforcer, dans la crainte qu'en son absence il ne se fît quelque soulévement en faveur des prisonniers, que le peuple aimoit, & qu'il paroissoit vouloir remettre en liberté à quelque prix que ce fût. Cependant Campana affirme, contre ceux qui soutiennent le contraire, que le Duc d'Albe fit faire ces exécutions par ordre de la Cour d'Espagne; & la raison que cet Auteur allégue est que ce Ministre n'auroit pas osé prendre sur lui seul de faire périr tant d'illustres victimes, quelque illimité que fût son pouvoir, sans y être autorisé par l'avis du Conseil d'Espagne & le consentement du Roi.

1568. mens à cet égard.

Quoi qu'il en soit, il commença cette sanglante tragédie par l'exécution de dix huit Gentilshommes, auxquels il fit trancher la tête dans la place du marché aux chevaux à Brusselles, le 1. de Juin. Voici leurs noms. Les Barons de Gisbrecht & de Dierick fréres, Pierre d'Andelot, Philippe de Winglen, Maximilien Cocq Chevalier de Malte, Jean de Blois de Treslong, Philippe Tries de Gand, Bartellemi della Vallé Italien, Artus Boudechon, Camerlingue de Brerode, Herman Galama, le Beima de Frise, Jaques Elpendam, Firmin Pelcier, Constantin

Exécution de dix huit Gentilshommes.

1568. Bruſelle, l'ainé d'Hoboque, Jean Rumaulx, Louis Carlier, Pierre & Philippe Vaterleis fréres, qui ſont honorablement inſcrits dans le Martirologe des Calviniſtes.

Et de plusieurs autres.

Le lendemain ſubirent le même ſupplice Jean de Montigni Seigneur de Villiers, le Seigneur de Dhuy de Namur bâtard de la Maiſon de Namur, lequel laiſſoit pluſieurs enfans, Quentin Benoit, Ballion d'Enghien, & Corneille Mien Miniſtre Réformé. Tous moururent fermes dans leur Religion, ceux-ci dans la communion Proteſtante, la plupart des autres profeſſérent juſqu'au dernier ſoupir la croyance de l'Egliſe Romaine. Cependant les corps des uns & des autres furent également expoſez dans les lieux publics pendant fort longtems. Outre ces Gentilshommes, on pendit un bon nombre d'autres malheureux de toute condition.

Les Comtes d'Egmont & de Horn transférez à Bruſſelles.

Enſuite le Duc expédia l'ordre à Gand de transférer les Comtes d'Egmont & de Horn à Bruſſelles, avec une eſcorte de trois mille hommes d'Infanterie des troupes Eſpagnoles. Auſſitôt qu'ils furent arrivez, le Procureur-Fiſcal fut chargé de mettre inceſſamment le procès en état, mais de la maniére la plus juridique, lecture faite aux criminels des chefs d'accuſation, & leurs défenſes reçues de leur propre bouche. Quand toutes les formalitez eurent été remplies, la ſentence fut dreſſée & ſignée par le Duc ſeul, qui à minuit envoya l'Evêque d'Ypres Confeſſeur du Comte d'Egmont pour la lire aux deux priſonniers, & les préparer à la mort. L'Arrêt étoit conçu en ces termes.

Teneur de l'arrêt de mort.

„ Don Alvarez de Tolède, Duc d'Albe,

„ ayant

„ ayant vu le procès criminel instruit à la 1568.
„ réquisition du Procureur-Fiscal du Roi,
„ solliciteur contre les Comtes d'Egmont &
„ de Horn défendeurs ; ensemble les informations, écritures, instrumens, & piéces
„ contenues audit procès, faites & présentées par le susdit Procureur en personne,
„ avec les défenses & confessions desdits
„ Seigneurs défendeurs, leurs réponses aux
„ chefs d'accusation intentée contre eux :
„ Le tout lu & examiné, il paroit manifestement qu'ils sont atteints & convaincus
„ du crime de léze-Majesté, pour avoir soutenu les rebelles, adhéré aux horribles
„ conspirations tramées par le Prince d'Orange & autres Grands de ce pays, &
„ avoir pris sous leur protection spéciale tous
„ les Gentilshommes confédérez contre leur
„ Souverain. De plus, après avoir vu les
„ preuves des démarches qu'ils ont faites dans
„ leurs gouvernemens contre le service du
„ Roi notre maitre, sur tout contre la conservation & l'intérêt de la Foi Catholique,
„ ayant prêté tout secours & assistance aux
„ perturbateurs du repos public & aux rebelles contre l'Eglise Romaine & contre
„ Sa Majesté le Roi notre Souverain Seigneur : Enfin après avoir pris connoissance & fait un examen exact de toutes les
„ procédures insérées audit procès, Son Excellence, de l'avis unanime de son Conseil,
„ a ratifié toutes les conclusions du Procureur-Fiscal, & partant déclare lesdits Comtes criminels de léze-Majesté & de rebellion. Pourquoi Son Excellence les condamne à être décapitez, pour ensuite leurs

1568. „ têtes séparées du tronc être exposées dans „ les places publiques à la vue de tout le „ monde, où elles resteront jusqu'à ce qu'il „ plaise à Son Excellence en ordonner au„ trement. En outre défenses faites à tou„ tes personnes de quelque qualité & condi„ tion qu'elles puissent être, sous peine de „ la vie, de les enlever sans un ordre exprès „ de Son Excellence, afin que l'exemple „ odieux des détestables actions & des horri„ bles forfaits commis par lesdits Comtes „ reste profondément imprimé dans la mé„ moire d'un chacun. Déclare encore Son „ Excellence confisquez au profit du Roi „ tous les biens desdits criminels, meubles, „ immeubles, actions, fiefs, héritages, & „ tous autres, de quelque nature qu'ils puis„ sent être, qui se trouveront leur avoir ap„ partenu, dans tous les lieux, pays, terres, „ & domaines de l'obéïssance de Sa Majesté. „ Fait à Bruxelles le 4. de Juin 1568. Signé, „ le Duc d'Albe".

Paroles du premier après la lecture de la sentence.

Les deux Comtes entendirent la lecture de leur condamnation avec une tranquillité & une constance héroïques. Cependant le Comte d'Egmont ne put retenir ces plaintes. „ Je ne croyois pas, *dit-il*, avoir commis „ contre Sa Majesté les crimes qu'on m'im„ pute. Cet Arrêt de mort me paroît trop „ dur & même cruel, pouvant protester de „ n'avoir jamais rien fait ni par des mouve„ mens de haine contre le Roi mon Sei„ gneur, ni par aucun éloignement de son „ service. Au contraire je n'ai toujours eu „ d'autre vue dans toutes mes actions que „ l'intérêt de Sa Majesté & le bien de ses

„ Etats,

„ Etats, selon que les conjonctures des tems 1568.
„ l'exigeoient. Si dans ces tems de trouble
„ & de confusion j'ai commis quelque fau-
„ te, on devoit au moins avoir quelque égard
„ à plus d'un service que mes ancêtres &
„ moi avons rendu à Sa Majesté même & à
„ la Maison de Bourgogne. Cependant je
„ reçois avec soumission mon Arrêt, puis-
„ que le Roi mon maitre l'a ainsi ordonné". Après avoir proféré ces paroles, pour adoucir la douleur qu'inspire inévitablement la honte d'une mort infame, il demanda s'il lui seroit permis d'écrire quelques lettres. On lui apporta du papier & de l'encre, & en présence de l'Evêque même il en écrivit deux, sans qu'il parût aucune altération sur son visage : l'une étoit adressée à sa femme, l'autre au Roi. Voici ce que contenoit la derniére.

„ SACRE'E ROYALE MAJESTE'.

„ La sentence de mort que le Duc d'Al- *Lettre de ce Seigneur au Roi d'Espagne.*
„ be a prononcée contre moi, vient de m'ê-
„ tre présentée par l'Evêque d'Ypres, & je
„ l'ai reçue avec soumission & respect, con-
„ vaincu qu'elle n'a été rendue que du con-
„ sentement & par ordre de Votre Majesté.
„ Quelque innocent que je sois des crimes
„ pour lesquels on me condamne, & quoi-
„ que je puisse protester sur mon honneur &
„ ma conscience qu'il ne m'est jamais venu
„ dans l'esprit de former la plus petite entre-
„ prise contre le service de Votre Majesté,
„ ou contre les intérêts de la vraye & an-
„ cienne Eglise Romaine ; j'accepte volon-

1568. „ tiers la mort, puisque tel est le decret de „ la divine Providence. Si j'ai fait quelque „ faute dans le cours des révolutions de ce „ pays, ou si j'ai paru fermer les yeux aux „ attentats des mécontens, je jure qu'en ces „ rencontres mon inaction n'a eu d'autre „ cause qu'une impuissance absolue de m'op- „ poser au desordre. Je déclare avec vérité „ que de ma vie je n'ai conçu aucun dessein „ qui pût aller contre la gloire de Dieu, „ contre le service de Votre Majesté, mais „ que je n'en ai eu d'autre que de régler ma „ conduite sur les conjonctures des affaires. „ A présent que je n'ai plus rien à demander „ pour moi à Votre Majesté, je la supplie, „ très clément Monarque, de modérer la „ rigueur de ma sentence, en faveur de l'in- „ nocence de mes petits enfans, de ma fem- „ me qui est inconsolable, & de mes pau- „ vres domestiques, aussi bien qu'en consi- „ dération de tant de services que j'ai ren- „ dus à sa Couronne. Rempli de cette espé- „ rance, je me recommande à la miséricor- „ de divine. A Brusselles le 5. de Juin „ 1568.

DE VOTRE MAJESTÉ

Le très fidele Sujet, prêt à mourir.

LAMORAL D'EGMONT.

Il est conduit au supplice. Après qu'il eut cacheté cette lettre, il la remit à l'Evêque d'Ypres, en le priant de vouloir bien la faire rendre surement, de même que celle qu'il avoit écrite à Sabine sa

sa femme, & sœur de Frédéric Electeur Palatin. Ensuite s'étant retiré dans un coin de sa chambre, il y resta quelque tems, & après s'être mis à genoux l'espace d'un quart d'heure, il fit approcher l'Evêque & se confessa. Le Comte de Horn passa aussi le reste de la nuit à se disposer à la mort, qu'il parut attendre avec toute la sérénité de visage & la liberté d'esprit imaginables. Mais dans toutes ses paroles, ni par ses mouvemens, il ne laissa jamais échaper la plus petite marque, qui pût faire entendre qu'il reconnoissoit sa mort comme un juste châtiment de ses offenses envers Sa Majesté. Toujours ferme à ne donner le plus léger indice de repentir de ce qu'il avoit fait, il s'en tint jusqu'au dernier soupir à cette déclaration, qu'il n'avoit jamais fait que ce que sa conscience lui avoit dicté. 1568.

Le Comte d'Egmont fut conduit le premier vers le midi dans la place du marché, & après être monté sur l'échaffaut qui étoit couvert d'un drap noir, il en fit deux fois le tour en récitant avec l'Evêque le Pseaume *Miserere mei, Deus &c.* Cela fait, il demanda à Julien Romero s'il n'y avoit point de grace pour lui, & cet Officier d'un air abattu & serrant les épaules lui ayant répondu qu'il n'en devoit pas attendre, „ Hé bien „ donc, *dit le Comte*, mourons au nom & „ en la grace du Seigneur". Sur le champ s'étant mis à genoux sur le plancher, sans vouloir se servir d'un carreau qu'on lui avoit préparé, après avoir parlé quelque tems à l'Evêque & fait quelques priéres avec lui, le bourreau lui trancha d'un seul coup la tête, Et décapité.

1568. qu'aussitôt on enveloppa d'un drap noir avec le corps.

Mort du Comte de Horn.

Un quart d'heure après on amena sur le même échaffaut le Comte de Horn, qui ayant jetté les yeux sur le drap qui couvroit le corps du Comte d'Egmont, & s'étant informé de ce que c'étoit, „ Grand exemple, „ *dit-il à haute voix & d'un ton grave, en se* „ *tournant du côté des spectateurs*, grand „ exemple, qui doit apprendre comment on „ doit servir & satisfaire les Princes". On voulut ensuite le faire souvenir qu'il devoit demander pardon à Dieu & au Roi : „ A „ Dieu oui, *répondit-il fiérement*, je me re„ connois coupable d'un grand nombre de „ péchez ; mais je n'ai de ma vie offensé le „ Roi, que je fache". Il se mit après en état de recevoir le coup de la mort, & jusqu'au dernier soupir il fit paroitre une constance & une tranquillité admirables, & l'exécuteur sépara sa tête de son corps avec un autre sabre. Ensuite il attacha les deux têtes à des poteaux qu'on avoit dressez à cet effet sur l'échaffaut, & elles y restérent quelque tems en spectacle. C'en fut un des plus tristes pour le peuple, dont ces Seigneurs faisoient les délices. On dit même qu'au mépris du péril quantité de personnes trempérent des linges dans leur sang, comme un gage précieux de leur amour, & en même tems une menace de la vangeance qu'ils vouloient prendre de leur mort, en immolant leurs ennemis à leur mémoire. Pour rendre cette scéne plus intéressante, on fit courir le bruit (& Meteren le confirme) que le jour de l'exécution il tomba une pluye de sang à Louvain.

Telle

Telle fut la fin tragique des Comtes d'Egmont & de Horn. Le Comte d'Egmont étoit Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, Gouverneur des Provinces de Flandre & d'Artois, & Conseiller d'Etat. Il avoit acquis la plus haute réputation par ses grandes actions à la guerre & dans le cabinet, & il s'étoit bien plus particuliérement rendu recommandable sous ce regne, par l'importance de ses services dans trois occasions remarquables. La premiére au sujet du mariage de Philippe, qu'il négocia à Londres avec Marie Reine d'Angleterre. La seconde à la bataille de St. Quentin, dont en grande partie le succès lui étoit dû. La troisiéme fut la défaite des François à Gravelines en 1558., dont il mérita seul toute la gloire. Il mourut à l'âge de quarante sept ans, & dans la suite on lui fit de magnifiques funérailles à Sottegen, terre de sa Maison, & le lieu de la sépulture de ses ancêtres. Il laissa onze enfans, trois garçons & huit filles, de Sabine de Baviére sa femme. Les Auteurs contemporains, qui l'avoient connu personnellement, en donnent le portrait suivant. Il avoit tous les traits beaux, & rehaussez d'un air mâle & d'un port majestueux, il étoit d'une complexion robuste, d'un esprit vaste, d'un caractére doux & aimable, splendide & généreux, il assaisonnoit ses bienfaits des maniéres les plus gracieuses & les plus capables de se rendre maitre de tous les cœurs, enfin il possédoit tous les qualitez propres à faire un Courtisan accompli.

1568.

Eloge du Comte d'Egmont.

On écrit du Comte de Horn qu'il fut plus altier & plus fier, que son génie vaste & bouil-

Et du Comte de Horn.

1568. bouillant embrassoit les desseins les plus hardis, par les conseils impétueux d'une ambition que rien ne pouvoit borner, & qui le précipita dans des entreprises mal digérées & pleines d'obstacles & de dangers. Peu maître de reprimer les saillies de ses premiers mouvemens, il laissoit souvent échaper des discours peu convenables à un Seigneur de bon sens. On en jugera par ce seul exemple. Lorsqu'il apprit qu'on avoit arrêté en Espagne un des Députez des Etats-Généraux des Pays-Bas, „ Par Dieu, *dit-il avec le dernier emportement*, si je savois que ce fût „ Montigni mon frére, j'irois en Espagne à „ la tête de cinquante mille hommes le tirer de prison, à la barbe du Roi, & en „ dépit de toute sa puissance". Ce Seigneur vécut cinquante ans, & mourut sans postérité. Son corps fut inhumé dans sa ville de Horn, située dans la Campine Liégeoise.

Mort de Casembrot. A quelques jours de là on exécuta pareillement Jean Casembrot, Sécretaire du Comte d'Egmont, mais du plus cruel supplice: il fut tiré à quatre chevaux avec une barbarie sans exemple, & qui arracha des larmes à toute la Cour même du Duc, quoiqu'elle fût composée de gens d'une sévérité conforme à son tempérament sanguinaire. Enfin il n'y eut personne assez dur, pour voir d'un œil sec & sans émotion la quantité d'exécutions sanglantes qu'on fit dans toutes les Provinces. Dans le même tems un grand nombre de malheureux expiérent le crime d'hérésie par la peine du feu. Une infinité d'autres périt de diverses maniéres, outre cinq cens qui dans l'espace d'un peu

plus

plus d'un an furent envoyez aux galéres. 1568.
C'est ainsi que le Duc vuidoit les prisons.

Le Duc d'Albe entre en campagne.

Délivré de l'inquiétude que lui donnoient ses prisonniers, il donna tous ses soins aux préparatifs de la campagne. Il fit prendre les devans au Marquis Chiappin Vitelli, qui avec un gros corps de troupes alla droit à Groningue, que les ennemis assiégeoient, & mit cette place en sureté. Pendant ce tems-là le Duc d'Albe rassembloit de tous les côtez le reste de son Armée, & il reçut un renfort de quinze cens chevaux, que les Ducs de Brunswick avoient levez au nom & des deniers du Roi d'Espagne. Ainsi se voyant des forces suffisantes pour faire tête au Comte de Nassau, il se mit en marche, & après avoir fait jetter des ponts sur la Meuse, le Rhin, & l'Issel, qu'il traversa avec une diligence extraordinaire, il arriva à Deventer vers le milieu du mois de Juillet. Il s'y arrêta quelques jours, & poursuivit sa route jusqu'à un gros village nommé Rolde, où il assit son camp qu'il sépara en trois quartiers aux environs de Groningue; & comme il se trouvoit fort proche du Comte de Nassau, il résolut de lui livrer bataille sans aucun délai.

Eloge de ce Général.

Certainement ce siécle n'a pas produit de Général plus habile & plus expérimenté que le Duc d'Albe, ni qui remît moins que lui le sort des armes à l'incertitude du hazard & à l'inconstance de la fortune. D'une sagesse toujours soutenue, il possédoit la science de se camper avec avantage, il maintenoit ses troupes dans la plus exacte discipline, il fatiguoit l'ennemi par ses marches &

1568. contremarches, jusqu'à ce qu'il l'eût réduit à l'étroit. Souvent il a été vainqueur sans combattre, & quand il étoit obligé de le faire, il disposoit tout de maniére qu'il perdoit peu de monde, & inondoit le champ de bataille du sang des ennemis. Telle étoit la conduite de ce grand Capitaine, telle étoit sa pratique en campagne. Aussi c'est avec beaucoup de raison que plusieurs Historiens l'apellent le Fabius Espagnol de son tems. En effet il paroît avoir pris pour modéle ce Héros de l'ancienne Rome, qu'il imita dans l'art de faire la guerre, & auquel il fut si semblable dans toutes les circonstances de ses victoires.

Retraite du Comte Louis de Nassau.

A son arrivée presque à la vue du camp des ennemis, il y eut quelques escarmouches entre les deux Armées. Ces petits combats furent interrompus par la retraite du Comte de Nassau, qui jugea à propos d'abandonner ses retranchemens, soit qu'il craignît d'en venir aux mains, soit qu'il eût quelque dessein particulier. Il quitta le voisinage de Groningue, mais il le fit avec tant de précipitation, qu'il laissa quelques piéces d'artillerie & une partie de son bagage. La joye du Duc d'Albe fut extrême, d'avoir avec tant de bonheur jetté l'épouvante parmi les ennemis, & de les avoir chassez des Pays-Bas sans coup férir, au moins sans autre perte que de dix fantassins. Peu content de cet avantage, & ne se croyant pas vainqueur qu'il ne les eût défaits entiérement, il résolut de les suivre à la piste, & de les engager s'il étoit possible à une action décisive. Avant que de se mettre en marche, il alla à

Gro-

Groningue, pour voir l'état de cette place, & donner quelques ordres au sujet des munitions dont elle devoit être pourvue. Cela fait il partit, & marcha avec toute la diligence & tout l'ordre, que purent lui permettre les embarras d'un pays aussi entrecoupé d'étangs & de marais que l'est cette Province. 1568.

Je n'arrêterai pas le Lecteur par une description détaillée de tout ce qui se fit de part & d'autre, dans la retraite du Comte, & dans la poursuite du Duc. Encore moins rapporterai-je tout ce qu'on lit pour & contre la manœuvre du premier. Je passerai aussi sous silence les ruses du Général Espagnol pour engager son ennemi au combat, après avoir fait une marche des plus précipitées pour l'atteindre. Dans la même vue de la briéveté j'omettrai les mouvemens des deux Commandans pour prendre l'avantage du terrain, l'ordonnance & la disposition des deux Armées, les premiéres attaques, leurs succès différens, & d'autres circonstances de cette nature. Je me borne à dire qu'après quelques heures de combat le Duc remporta une victoire complette, & qui même paroit hors de toute vraisemblance, eu égard à la force des retranchemens des ennemis que la nature & l'art rendoient inaccessibles. Aussitôt qu'ils eurent été forcez, le desordre, dit Bentivoglio, se mit dans les troupes du Comte, & ce fut moins une bataille qu'un carnage, les Espagnols passérent tout au fil de l'épée, en vangeance de la perte qu'ils avoient faite dans la précédente action. On publia qu'il étoit demeuré sur la place sept mille hommes du côté des Allemans;

Sa défaite.

1568. mans, partie noyez, partie tuez, avec peu de perte de la part des vainqueurs.

Cette victoire est réputée miraculeuse.

Cette victoire est considérée par quelques Auteurs comme un miracle. Les Religieux de l'Ordre de St. Dominique n'ont pas manqué, dans leurs Chroniques ou plutot dans leurs Légendes, de l'attribuer aux priéres du Pape Pie V, qui à la vérité, depuis l'arrivée du Duc d'Albe dans les Pays-Bas, avoit fourni au Roi Catholique pour la guerre de Flandres de puissans secours d'hommes & d'argent. Quoique Famianus Strada déclare qu'il n'ose pas donner le nom de miracle à un succès si merveilleux, néanmoins il ne laisse pas d'écrire que les Espagnols commencérent à vaincre, dès l'instant qu'ils commencérent d'implorer, par des priéres & des vœux extraordinaires, l'assistance de la Vierge, & de St. Jaques patron & protecteur de l'Espagne.

Comparée à celle de Germanicus.

Quelle qu'ait été la cause de ce fameux événement, il est certain qu'il rapelle le souvenir de la victoire non moins éclatante, que Germanicus César remporta autrefois sur Arminius, dans cette même Province auprès du Veser, qui est un autre fleuve de la Frise, tant il y a de ressemblance entre ces deux batailles. Les Romains parurent ne pouvoir se lasser de répandre le sang des barbares, les Espagnols se firent une gloire d'assouvir leur haine & leur vangeance dans celui de leurs ennemis. Là ceux qui cherchoient à se soustraire au glaive du vainqueur, trouvoient leur fin dans les eaux du Veser; ici l'Ems engloutit les malheureux, qui fuyoient la fureur impitoyable d'un ennemi

nemi acharné au carnage. Arminius se sauva sans être reconnu après avoir traversé le Veser à la nage, le Comte de Nassau déguisé passa de même l'Ems. L'ancienne bataille dura tout le jour jusqu'à la nuit, l'obscurité des ténébres mit fin à celle-ci qui avoit commencé bien avant dans le jour. Enfin dans l'une & dans l'autre on vit l'espace de plusieurs milles la campagne couverte de cadavres, qui offroient le plus horrible spectacle, la plupart mutilez ou défigurez de la plus étrange maniére. Ainsi toutes les circonstances de ces actions sont entiérement semblables, il n'y a de différence que dans les monumens qui furent élevez, pour transmettre à la postérité le souvenir de ces victoires. Le Général Romain, par une modestie qui mérite les plus grands éloges, ne voulut point souffrir que son nom parût dans l'inscription de son trophée; l'Espagnol fit mettre le sien chargé des titres les plus superbes. Mais la renommée substitua dans cette inscription le nom de Germanicus, & la haine en ôta bientôt celui du Duc d'Albe. 1568.

Le Prince d'Orange passe dans les Pays-Bas à la tête d'une Armée.

Cette victoire n'endormit pas le Duc, au contraire sans prendre de repos il ne songea qu'à en recueillir les fruits, par les préparatifs qu'il fit pour faire échouer les desseins du Prince d'Orange, qu'il savoit en marche à la tête d'une forte Armée qu'il avoit levée en Allemagne, & qui s'avançoit à grands pas, rempli du desir de vanger la disgrace du Comte Louis son frére. Quelques jours après la bataille le Duc reçut un renfort de Cavalerie & d'argent, que Frédéric son fils lui

1568. lui amenoit d'Espagne. Après l'avoir créé Général de l'Infanterie, il fit la revue de ses troupes, donna ordre aux places frontiéres & aux villes où il croyoit avoir le plus à craindre, & il alla en toute diligence avec son Armée du côté de Mastricht, dans la vue d'être plus à portée de s'opposer aux entreprises du Prince, & de lui fermer le passage de la Meuse. Quelques précautions qu'il pût prendre, malgré la vigilance de ses soldats qui gardoient les bords de la riviére, le Prince la passa à un gué que sa bonne fortune lui fit trouver, & dont il sut se servir avec une hardiesse & une habileté incroyables. Le Duc même s'y attendoit si peu, que dans sa surprise il demanda à Barlaimont qui lui en apportoit la nouvelle, s'il croyoit que l'Armée des ennemis fût une troupe d'oiseaux qui eussent volé par dessus la Meuse.

Force des deux Armées.

Le Prince d'Orange, qui commandoit en chef l'Armée des mécontens, avoit pour Lieutenans-Généraux le Comte Louis son frére, le Comte d'Hochstrat, & d'autres Seigneurs des Pays-Bas & d'Allemagne. La renommée lui donnoit quarante quatre enseignes d'Allemans, quatre mille arquebusiers, tant François, que Vallons, & Flamans, & neuf mille chevaux, sous les ordres de Frédéric de Rollenous, de Théodore de Schomberg, du Comte Albert de Nassau, & d'autres Officiers : un nombre équivalent de piéces de campagne, & quatre gros canons. Le Prince avoit fait mettre sur ses drapeaux cette devise, POUR LES LOIX, LE PEUPLE, ET LE ROI. Peut-être

être comptoit-il mieux couvrir les desseins 1568.
les plus secrets sous cette apparence extérieure du service du Souverain & du bien public. De son côté le Duc d'Albe comptoit cinq mille cinq cens hommes de Cavalerie, tant Italiens, Espagnols, que Bourguignons, dix compagnies que le Seigneur de Norquerme avoit levées, & deux mille cinq cens gendarmes des bandes de Flandres, outre seize mille hommes d'Infanterie de bonnes troupes. Au bruit de la marche du Prince d'Orange, le Roi de France envoya offrir deux mille chevaux au Duc, mais il ne put effectuer sa promesse, contraint dans ces entrefaites de réunir toutes ses forces contre les Huguenots, qui avoient renouvellé la guerre civile: d'autant plus qu'il s'étoit répandu un bruit que le Prince de Condé devoit aller joindre le Prince d'Orange, pour pousser de concert les intérêts de la cause commune.

Déroute du Prince.

Cependant les deux Généraux, également braves, & animez du même desir de combattre, faisoient toutes les manœuvres propres à prendre chacun sur son ennemi les avantages, qui décident du sort des armes. Le Prince d'Orange se flattoit, à son entrée dans les Pays-Bas, de voir un soulévement général, & de se rendre maître de quelques places d'importance: les soins & l'activité du Duc d'Albe firent échouer ses espérances. Ainsi ces ressources lui manquant tout à la fois, il fut aisément battu dans ce canton du pays de Liége qui est entre Ruremonde & Mastricht. Vitelli fit dans cette action des prodiges de valeur, & le Duc d'Albe en fit pu-

1568. publiquement l'éloge par ces paroles : „ On „ ne peut disconvenir qu'en cette journée, la „ valeur de Vitelli a surmonté la valeur mê- „ me". Le combat dura deux heures, & fut soutenu de part & d'autre avec une égale bravoure. On assure que les Confédérez perdirent deux mille hommes, la plupart tuez par l'épée de leurs ennemis, comme il arrive ordinairement à la fin d'une mêlée, où l'on ne se sert que de cette espéce d'armes. Ils laissérent plusieurs prisonniers de marque, entr'autres le Baron de Louverval Colonel, qui avoit reçu trois blessûres, & qui depuis eut la tête tranchée à Brusselles. Mais la plus grande perte que fit le Prince, & dont il fut sensiblement touché, fut celle d'Antoine de Lalain Comte d'Hochstrat, tué d'un coup de mousquet. Strada écrit que du côté des Royalistes il y en eut beaucoup de blessez, mais qu'il n'en mourut pas plus de quatre-vingts. Meteren au contraire augmente de beaucoup le nombre des morts. Quoi qu'il en soit, il est certain que cette victoire fut de la derniére importance pour le Duc d'Albe. Le Prince d'Orange souffrit encore une autre disgrace après sa défaite. Résolu de se retirer en France dont il croyoit les passages ouverts, il prit cette route, mais l'Evêque de Liége lui ferma l'entrée de son pays, & il se vit contraint de retourner en Allemagne, pour y faire hiverner ses troupes.

Gloire du Duc d'Albe.

Des succès aussi éclatans acquirent au Duc d'Albe une gloire dont toute l'Europe retentit, & aux affaires du Roi Catholique tous les avantages propres à abattre sans ressource

le

le parti des mécontens. Auſſi l'on doit faire honneur à ce grand Général de la conduite qu'il tint dans cette expédition, ſon habileté, ſa prudence ne s'y démentirent jamais, & il y fit des coups de maitre, inconnus à ces fameux Capitaines ſi vantez dans les Hiſtoires anciennes & modernes. Toujours aux trouſſes de l'ennemi, on ne l'en vit jamais plus éloigné que de trois lieues, ſouvent même il n'y en avoit qu'une & demie de diſtance entre les deux camps, & il ne prenoit ſes logemens, qu'après s'être mis à couvert de toute ſurpriſe par les meſures que ſon expérience pouvoit lui fournir. Au moyen de cette manœuvre, il mit ſon ennemi hors d'état de lui cauſer aucun dommage, au moins de ne lui en faire que de fort médiocres; & ce qui devenoit déciſif, le Prince ne put trouver jour à engager l'action, tant que le Duc ne jugea pas à propos d'en venir aux mains. Tout ce qui ſe paſſa dans cette campagne parut merveilleux aux plus conſommez dans le métier de la guerre: en moins d'un mois qu'elle dura, il n'y eut point de jour qu'il ne ſe paſſât quelque rencontre entre les troupes de l'un & de l'autre partis, qui, comme je l'ai dit, ſe trouvoient toujours fort voiſines, & dont les Chefs n'avoient d'autre attention que de ſe ſurprendre. Cependant les deux Généraux ne purent empêcher le combat, malgré la réſolution qu'ils avoient priſe de ne le livrer, que lorſqu'ils ſe ſentiroient aſſez ſupérieurs pour répondre du ſuccès.

1568.

Mais ce qui doit paroitre plus ſurprenant, & qui met le comble aux éloges que le Duc

Tranquillité dans les Provinces.

1568. Duc d'Albe mérite, c'est la profonde tranquillité qui regna dans toutes les Provinces. Pendant tous ces mouvemens de guerre, on ne vit dans aucune la plus petite apparence d'émotion, les Flamans étoufferent même jusqu'aux murmures. Circonstance remarquable dans les dispositions où étoient les esprits, pénétrez de la plus violente haine contre les Espagnols, encore plus contre la véritable Religion, & remplis du plus vif ressentiment de la mort récente des Comtes d'Egmont & de Horn, auxquels ils n'avoient pas craint de donner publiquement des larmes. Il y avoit plus, les Provinces de Hollande, de Zélande, de Flandre, & d'Artois, étoient presque entiérement dégarnies de troupes étrangéres. Il n'y a point de doute que dans de pareilles conjonctures le moindre accident auroit dérangé toutes les mesures du Duc d'Albe, par la nécessité où il se feroit vu de diviser ses forces, & par une conséquence nécessaire de laisser le pays à la discrétion de l'ennemi. Enfin, malgré la soumission des peuples, ce Général eut besoin de toute son habileté, de toute son expérience, pour réduire à la disette, & arrêter dans sa course une Armée forte en Cavalerie, & maitresse de la campagne qui étoit unie & ouverte.

Retour du Duc à Bruxelles.

Après la retraite du Prince d'Orange, le Duc alla à Cambrai, où il séjourna quelques jours. Il distribua ensuite ses troupes dans leurs quartiers, & reprit vers la fin de l'année la route de Bruxelles, accompagné de ses trois fils & de toute la Noblesse qui l'avoient suivi dans son expédition. Il fit son entrée

trée dans cette capitale d'une maniére triomphante & aux acclamations du peuple, quoique les applaudissemens de la plupart ne fussent que de simples sons prononcez de bouche sans l'aveu du coeur. Son premier soin fut d'ordonner par tous les Pays-Bas des priéres publiques, en actions de graces d'une victoire, qui sans effusion du sang de ses soldats avoit délivré les Provinces d'une puissante Armée d'Allemans. 1568.

Ce devoir rempli, il se livra tout entier aux affaires du gouvernement. Mais sa conduite à cette occasion obscurcit d'autant plus la gloire qu'il s'étoit acquise par le gain des deux batailles précédentes, qu'après avoir dans la premiére donné une preuve éclatante de son intrépidité à la vue du péril, après avoir par la seconde étouffé l'esprit de revolte dans son gouvernement, ses duretez, ses violences à l'égard des peuples, remplirent les Provinces de troubles, & rallumérent le feu de la guerre que rien dans la suite ne put éteindre. Exemple bien sensible du peu de rapport qu'il y a entre les qualitez propres à commander les Armées, & les talens nécessaires pour l'administration des Etats, quoique dans l'une & dans l'autre conditions la fin soit la même, d'assurer à la République une paix durable. Exemple qui fait encore manifestement connoître qu'il est plus difficile d'user de la victoire avec modération, que de gagner des batailles. Enfin on découvre le fond du caractére de ce Duc, qui suit avec une hauteur inflexible le plan qu'il a formé d'établir par la force une domination absolue, sans

Réflexion sur sa conduite après sa victoire.

se

1568. se prêter en politique sage & habile aux conjonctures, à l'esprit des peuples, à la situation du pays, environné d'Etats puissans, qui par divers intérêts ne cherchoient alors qu'à diminuer, qu'à anéantir l'autorité du Roi Catholique dans les Pays-Bas, bien loin de contribuer à y augmenter ses forces & sa puissance. Je ne dirai plus qu'un mot à ce sujet, savoir que le Duc d'Albe a vérifié dans cette rencontre ce qu'on a écrit de lui, qu'il fit plus connoitre sa sagesse & sa prudence dans ses disgraces, que dans ses plus grandes prospéritez.

Guerre des Huguenots en France.

Voilà tout ce qui s'est passé de considérable en Flandre dans le cours de cette année. J'aurois pu entrelasser d'autres événemens, peut-être convenables & assez liez à cette matiére quoique d'une autre espéce, mais j'ai cru à propos pour la plus grande commodité du Lecteur d'écrire tout de suite ce qui concerne les affaires des Pays-Bas. Je suivrai la même méthode à l'égard des autres révolutions dépendantes de cette Histoire, soit qu'elles se passent dans quelques-uns des Etats du Roi d'Espagne, soit qu'elles appartiennent à des pays étrangers, mais que j'insére ici parce qu'elles ont une étroite connexité avec les mouvemens des Pays-Bas. Ainsi je vais passer aux troubles de France, qui ont un rapport immédiat à ceux de ces Provinces par tant de raisons, par l'uniformité des motifs qui les excitérent, par l'union intime des mécontens de l'une & l'autre contrées, qu'on vit toujours agir de concert & dans la même vue d'abattre la Religion Catholique, poussez à cela par les

efforts

efforts qu'on faisoit pour détruire la leur. 1568.
De plus personne n'ignore la part que Philippe prit à la guerre civile de France, & que rien ne l'occupa plus sérieusement par son intérêt particulier, & par celui de toute la Chrétienté qui se divisa au sujet de ces tumultes de Religon.

Jonction du Prince Casimir avec le Prince de Condé.

Sur l'avis de la marche de Jean-Casimir fils de l'Electeur Palatin du Rhin, qui amenoit un corps de troupes au secours des Huguenots, le Prince de Condé envoya sur le champ le Vidame de Chartres saluer ce Prince de sa part. Peu après il alla le recevoir en personne, accompagné de l'Amiral & de Dandelot, jusques près de Pont-à-Mousson en Lorraine, où la jonction se fit avec toutes les marques d'honneur qu'on put imaginer pour solemniser la venue des étrangers. Cependant avant que d'entrer en France, le Palatin jugea peu convenable de pénétrer les armes à la main dans ce Royaume, sans au moins couvrir cette démarche de quelque prétexte. Dans cette idée, il écrivit à Sa Majesté Très-Chrétienne que nul autre motif ne l'avoit engagé à venir dans ses Etats à la tête d'une Armée, que celui de garentir ceux des François qui professoient la même Religion que lui, du péril dont il avoit appris qu'ils étoient menacez. Il promettoit en même tems de s'en retourner Allemagne, aussitôt qu'il plairoit au Roi d'accorder aux Réformez une entiére liberté de conscience, & l'exercice public de leur Religion, avec toutes les suretez requises. Le Roi se sentit fort choqué de ce compliment, & répondit dans des termes assortis à l'injure qu'il re-

1568. recevoit d'un Prince, qui agissoit en ennemi, au mépris des anciennes alliances des deux Maisons souveraines.

La Rochelle se déclare pour les Huguenots.

Ce ne fut pas le plus sensible chagrin que la Cour reçut en ce tems-là, elle fit une perte très préjudicable à son parti, & qui donnoit un très grand avantage à la faction. La Rochelle tomba au pouvoir des Huguenots, soit par la négligence ou la connivence de Monsieur de Jarnac son Gouverneur, soit plutôt par l'adresse & les intrigues de Trutares qui en étoit le maire. De quelque maniére qu'arrivât cette révolution, il suffit de savoir que cette ville se déclara ouvertement pour le Prince de Condé. Il en reçut la nouvelle avec une joye égale à l'importance de cette place, par sa situation sur ce bras de l'océan qui sépare toute cette côte de l'Angleterre, par la force que lui donnent les marais & la mer dont elle est environnée de toutes parts, par les richesses qu'y répand un commerce très étendu, par le grand nombre de ses habitans, par la fertilité de son territoire, par la commodité qu'elle a de recevoir des secours de toutes les parties de l'Europe. Aussi a-t-elle été depuis le rempart le plus fort, l'asyle le plus assuré, & la principale ressource des Religionnaires, jusqu'en 1631. que Louis XIII. s'en rendit maître par les soins du Cardinal de Richelieu.

Siége de Chartres.

Aussitôt que les Allemans eurent joint l'Armée des Huguenots, le Prince de Condé n'eut rien plus à cœur que de faire quelque Siége de conséquence. Le premier qu'il entreprit fut celui d'Orléans, que peu

peu après il se vit contraint de lever, ne 1568.
se sentant pas des forces suffisantes, au moins n'étant pas en état de se soutenir longtems en campagne, faute d'argent, de vivres, & de munitions de guerre. Malgré cette disette, après avoir abandonné cette premiére entreprise, dans la nécessité où il étoit de contraindre les Catholiques à en venir à un accommodement, il résolut d'assiéger Chartres, ville très peuplée, & l'une des plus considérables du Royaume, par son voisinage de Paris, qui tire de la petite Province dont elle est la capitale la plus grande partie de sa subsistance. Le Prince comptoit assez que le Roi ne laisseroit pas tomber cette place sans la secourir, par la raison que je viens de marquer, & encore pour son honneur & la réputation de ses armes. Pour ne lui pas donner le tems de pourvoir à la sureté de cette ville, ou en la fortifiant, ou en y jettant une nombreuse garnison, il voulut la surprendre par une extrême diligence. En effet en deux jours avec toute sa Cavalerie il fit vingt lieues qui font soixante milles d'Italie, & le second jour de Mars il parut devant la place qu'il investit de toutes parts. Le Seigneur de Lignieres, qui étoit dedans, fit travailler avec beaucoup de promtitude aux ouvrages nécessaires pour faire une vigoureuse résistance; mais les ennemis donnérent des assauts si violens, & battirent si continuellement la place, que les assiégez furent bientot resserrez dans l'enceinte de leurs murailles.

Ce Siége produisit l'effet que le Prince de On traite de la paix.

1568. de Condé en avoit attendu, il fit bientot changer les affaires de face. L'incertitude de l'événement, qui selon qu'il tourneroit devoit avoir de grandes suites pour l'un ou l'autre parti, jetta la Cour dans les plus sérieuses allarmes. D'un côté, vouloir tenter le secours avec toutes les forces du parti, c'étoit se mettre au risque d'en venir aux mains, & l'on avoit résolu de ne pas hazarder une bataille. De l'autre, on envisageoit les funestes conséquences de la perte de cette ville, qui, outre la honte de l'Armée royale & la ruïne inévitable de Paris, entraineroit infailliblement la conquête de quantité d'autres des principales places du Royaume. Sur ces réflexions, après qu'on eut fait longtems de vains efforts pour faire entrer des troupes & des munitions, la Reine eut recours au reméde qu'elle avoit mis plusieurs fois en usage avec succès, c'est à dire à la voye de la négociation. On entra en conférence, mais on se sépara sans rien conclure, parce que la Cour rejetta les demandes que firent Odet de Coligni ci-devant Cardinal, la Rochefoucaut, & Buchavanes, Plénipotentiaires des Huguenots, qui ne voulurent en rien rabattre, estimant plus honnorable & plus avantageux de périr les armes à la main par la continuation d'une guerre qu'ils se voyoient en état de soutenir avec supériorité, que de perdre le fruit de leurs travaux par une mauvaise paix.

Qui est conclue. Après la rupture du congrès, chacun se remit aux opérations de la guerre, le Siége fut poussé avec beaucoup de vigueur, & soutenu avec toute l'opiniâtreté imaginable;

ble ; enfin de part & d'autre on fit les derniers efforts, pour acquerir toute la supériorité. Charles IX. ne respiroit que la vangeance, ne pouvant pas oublier l'entreprise de ses Sujets sur sa personne & sur toute la Maison royale, convaincu, comme alors on en faisoit courir le bruit, qu'ils n'avoient eu d'autre dessein que de le tuer & tous les Princes de son sang, ou tout au moins de le confiner dans une prison pour le reste de ses jours, & de lui ôter la Couronne. Mais la Reine sa mére vouloit à quelque prix que ce fût se voir dans une situation tranquille, & quoiqu'elle eût pour les Huguenots une haine violente, elle sut faire condescendre le Roi son fils à remettre la paix sur le tapis. Elle fut d'abord négociée par l'Ambassadeur de Venise, & peu après le traité fut conclu aux conditions suivantes. 1568.

Articles du traité.

„ I. Que tous ceux de la Religion Protestante Réformée auront une pleine & entiére liberté de s'assembler dans tous les lieux du Royaume, pour faire l'exercice public de leur Religion, suivant ses rites & cérémonies, conformément à l'Edit rendu en conséquence de la derniére paix, sans que les modifications & interprétations qu'on y avoit faites depuis puissent avoir lieu dans la suite, comme étant retranchées & annullées par le présent article.

„ II. Que toutes les sentences & condamnations publiées contre le Prince de Condé, l'Amiral, & les autres Chefs des Réformez, sont déclarées nulles & de nul effet, Sa Majesté déclarant qu'elle est plei-

1568. „ nement assurée que toutes leurs entreprises précédentes n'ont été formées & exécutées que dans les meilleures intentions, „ & dans la vue de procurer le bien général du Royaume.

„ III. Que les Réformez seront tenus de „ restituer toutes les places dont ils se sont „ rendus maitres dans les présens mouvemens, & de renvoyer le Prince Casimir „ avec ses troupes, & le Roi s'engage de „ payer une certaine somme pour partie de „ leur solde.

„ IV. Qu'avant que les troupes de Casimir soient sorties du Royaume, le Roi „ sera tenu de licencier tous les Suisses, „ tous les régimens Italiens tant Infanterie „ que Cavalerie, & toutes les troupes auxiliaires que le Roi Catholique avoit envoyées en France.

„ V. Que les deniers qu'on délivrera „ au Prince Casimir pour la solde entiére „ de ses troupes, seront censez en partie „ pour le compte du Roi, & l'autre pour „ celui des Réformez, qui tous ensemble „ & en particulier le Prince de Condé & „ leurs autres Chefs promettent de rembourser dans un certain tems dont il est „ convenu.

„ VI. Enfin que chaque Chef, Commandant, Capitaine, & Officier des Réformez „ pourra se retirer où bon lui semblera, & y „ fixer son domicile, pour y jouir de ses „ charges, biens, honneurs, & dignitez, „ sans trouble ni empêchement de la part des „ Ministres du Roi".

Chagrin. On ne sauroit concevoir le chagrin & même

même l'indignation que Philippe fit paroitre 1568.
à la lecture d'un traité aussi desavantageux, dont la copie lui fut envoyée par son Ambassadeur. On ne peut en disconvenir, ce Monarque avoit tous les sujets du monde de se plaindre, il voyoit la perte de tant d'années de soins & de travail, tant de trésors, épuisez inutilement à secourir le Roi contre les Huguenots, & pour comble de disgrace & de honte, le triomphe des hérétiques, par un accommodement mal entendu, comme il le croyoit. Il ne manqua pas d'en faire par des lettres particuliéres les plus vifs reproches à la Reine & au Roi, & il ordonna à son Ambassadeur de les réitérer de bouche.

du Roi Catholique à cette occasion.

Mais leurs Majestez Très-Chrétiennes lui répondirent, avec autant de modestie qu'il avoit marqué d'aigreur, que le cœur & la volonté n'avoient eu aucune part à ce malheureux traité, qu'elles y avoient été contraintes par les tristes conjonctures de leurs affaires. Circonstances desespérées où l'Etat ne se seroit pas trouvé, si tous les autres Princes Catholiques avoient eu autant de zéle que lui, à fournir à la France des secours proportionnez à ses besoins; & qu'en ce cas non seulement on n'auroit pas été forcé de faire une paix aussi préjudiciable à la Religion, mais même qu'on se seroit vu en situation d'en détruire sans ressource les ennemis, au grand avantage des Pays-Bas & de toute la Chrétienté. Dans cet abandon général, le Roi avoit vu ses fidéles Sujets accablez de miséres, & réduits à deux doigts de leur ruïne totale, par la longueur des guerres civi-

Réponse du Roi de France à ce Monarque.

1568. les, dans le tems que ses ennemis recevoient à toute heure de puissans secours. Tels avoient été les motifs de cet accommodement nécessaire, disoient le Roi & la Reine en finissant la lettre, tel avoit été l'avis du Conseil, qui avoit jugé plus sage de se résoudre à propos à faire couper un membre, que de risquer la perte de tout le corps par un entêtement hors des régles de la prudence.

Inobservation des articles. Tout le chagrin du Roi Catholique, tous les discours du public à l'occasion de cette paix, s'évanouirent bientôt par les changemens qui arrivérent peu après. Malgré l'autenticité du traité qui fut enregistré au Parlement, de part & d'autre on tâcha d'éluder l'exécution de certains articles, en un mot on n'agit ni avec cette promtitude ni avec cette candeur, que requeroit le repos du Royaume. Chacun chicana sur quelques points, il y eut de plus des contraventions réciproques, on forma des difficultez, le plus léger incident devenoit le prétexte de n'observer aucun de ses engagemens. A la vérité les Huguenots avoient congédié le Prince Casimir & ses troupes, qui après avoir reçu le payement des sommes que le Roi avoit promis de leur fournir, s'étoient retirez dans leur pays par la Lorraine, non sans commettre dans toute leur route les plus grands desordres. Mais ces mêmes Huguenots, que la nécessité seule avoit contraints de mettre bas les armes si l'on en croit quelques Historiens, ne se pressoient pas de restituer les places dont il étoit fait mention dans le traité, résolus de ne le faire qu'après qu'ils auroient vu la Cour en disposition d'agir de bonne

bonne foi à leur égard. En effet leur refus paroissoit fondé sur des craintes légitimes, le Roi, contre sa parole, retenoit les Suisses, les Italiens, & les troupes auxiliaires d'Espagne. Ainsi les uns & les autres ne marquoient d'autre attention que de se mettre en garde contre leurs ennemis, & de trouver les moyens de conserver tous leurs avantages & de se surprendre. 1568.

Les Rochelois ne veulent pas les recevoir.

Pendant que les Huguenots refusoient absolument de se désaisir de Sancerre, de Montauban, d'Albi, de Millaud, & de Castres, les Rochelois, qui comme ces autres places devoient rentrer sous l'obéissance du Roi, se prétendirent exemts d'observer les articles de la paix, sous prétexte qu'elle avoit été conclue sans leur participation. Ils en vinrent même aux voyes de fait, ils fermérent leurs portes à la garnison, que Monsieur de Jarnac leur Gouverneur amenoit de la part du Roi, & pour soutenir cette violence, ils travaillérent avec une diligence incroyable à augmenter leurs fortifications. Le Prince de Condé & l'Amiral, toujours en garde contre les surprises de la Cour, n'avoient pas cru prudent de rester desarmez, d'autant plus qu'ils apprenoient tous les jours de différens endroits que le but de cette paix n'étoit que de les endormir. Ils s'étoient retirez, le premier à Noyers, l'autre à Châtillon, & ils s'y tenoient environnez d'une nombreuse garde, & attentifs à tout ce qui se passoit, pour en prendre leurs avantages, & se mettre de bonne heure en état de défense. Dans cette vue, ils avoient grand soin d'entretenir leur commerce avec leurs partisans, non seu-

1568. lement en France, mais dans les pays étrangers, sur tout en Allemagne, où ils ménageoient de nouvelles levées, afin d'être prêts en cas que l'occasion ou la nécessité se présentassent de reprendre les armes.

Conduite de la Cour.

D'un autre côté, le Roi ne se croyoit pas obligé de remplir les conditions de la paix avec plus d'exactitude, que ne faisoient les Huguenots, qu'il accusoit de les enfraindre en ne lui remettant pas toutes les places qu'ils devoient rendre. Par represailles, non seulement il ne licencioit pas, comme je l'ai dit, les Suisses, les Italiens, & ses autres troupes étrangéres, mais sous diverses exceptions, tous les jours par de nouveaux prétextes il restreignoit à quantité d'égards la liberté que la paix leur donnoit, de faire l'exercice public de leur Religion. Outre cette infraction, en vertu des ordres du Roi on les attaquoit dans leurs personnes, les Catholiques exerçoient contre eux les plus grandes violences, quantité de Protestans sous des crimes supposez se voyoient condamnez à des peines ignominieuses, mis aux galéres, ou chassez de leurs villes. Tant de sujets de plaintes si graves donnoient à ces derniers de justes soupçons contre les desseins de leurs ennemis, & ils n'en étoient que plus empressez à prendre leurs mesures. Véritablement je n'ai rien lu dans les Historiens de la Communion Romaine, qui ne prouve que la cause du renouvellement des troubles doit être imputée aux Catholiques, & que ceux-ci n'auroient jamais pensé à rompre la paix, s'ils n'y avoient été poussez par les instances du Roi Catholique, qui

leur

1568.

leur faisoit voir les plus puissans secours & sans interruption, non seulement de sa part, mais de tous les autres Princes Catholiques, principalement du Pape, qui prodiguoit les plus brillantes promesses & les motifs les plus pressans pour rallumer le feu de la guerre.

Sommation faite au Prince de Condé.

Charles IX. ne put résister à tant de sollicitations, d'autant plus qu'elles lui présentoient les moyens de satisfaire sa vangeance particuliére. Ainsi, animé dans le fond par sa haine, en apparence par égard pour ceux qui le sollicitoient, il ne pensa plus qu'à trouver quelque prétexte plausible d'attaquer les Chefs des Huguenots. Par le traité ils s'étoient rendus responsables d'une partie de la dette contractée pour le payement de la solde des Allemans; on prit ce biais, & l'on envoya au Prince de Condé & aux autres une sommation dans toutes les formes de la Justice, de rembourser les deniers que l'Etat avoit délivrez au Prince Casimir pour leur compte. Le Prince fut extrêmement offensé de cette demande, qu'on lui signifia même d'une maniére fort dure & insultante. Cette dette qu'on exigeoit sous les menaces les plus rigoureuses, lui parut avec raison un dessein formé de le ruiner, lui, l'Amiral, & les principaux du parti: la somme montoit à trois cens mille écus, & dans l'impuissance où ils se trouvoient tous de l'acquitter ni même de l'emprunter sur leur crédit, ils jugérent aisément que la Cour se feroit justice par la voye de saisie de leurs terres, dont elle ne manqueroit pas d'avoir l'adjudication à très vil prix. Pour détourner ce

1568. coup, le Prince, résolu d'ailleurs de ne le pas souffrir quoi qu'il en pût arriver, répondit au Roi en ces termes, de concert avec l'Amiral.

SIRE.

Sa lettre au Roi.

„ J'obéirois volontiers aux ordres de Votre Majesté, en ce qui concerne le payement qu'elle demande, & je le ferois avec tout le zèle qu'exige le devoir & l'attachement inviolable d'un serviteur & d'un fidéle Sujet, comme j'en ai donné des preuves dans toute autre rencontre pour son service. Mais j'ose représenter à Votre Majesté que cette dette ne me regarde pas en particulier, que je ne l'ai pas contractée en mon propre & privé nom, qu'elle s'est faite pour les intérêts de ceux qui se sont mis sous ma protection dans la vue de mettre en sureté leurs vies & leurs consciences, enfin que par les articles du traité de paix il est convenu que ces mêmes personnes, ou pour mieux dire tout le corps des Réformez sera tenu de satisfaire à cette obligation. Sur cet exposé, Votre Majesté jugera aisément qu'on ne peut me rendre seul responsable de cet engagement, ni même tous les Seigneurs du parti en particulier, sans avoir juré notre ruïne totale, qui n'est déja que trop avancée par les dépenses que nous avons été obligez de faire, pour nous mettre à couvert de la haine de nos persécuteurs. Si Votre Majesté est absolument résolue de se faire payer, quoique je prenne

„ ici

„ ici la liberté de lui dire qu'elle pourroit at- 1568.
„ tendre des conjonctures plus favorables &
„ des tems plus tranquilles, si, dis-je, Vo-
„ tre Majesté ne veut plus donner de délai,
„ il est nécessaire qu'elle nous accorde la
„ permission de lever cette somme sur les
„ Eglises Réformées, qui, je l'assure, con-
„ tribueront avec joye à éteindre cette dette
„ quelque onéreuse qu'elle leur puisse être.
„ Si Votre Majesté refuse ce pouvoir, il est
„ à craindre, & elle peut le prévoir, que
„ nombre de personnes de ce corps, con-
„ duites par leur desespoir, n'envisagent de
„ nouveaux troubles comme l'unique remé-
„ de à leurs maux, & la seule ressource
„ pour desobéir impunément aux ordres de
„ Votre Majesté. Il n'est que trop visible,
„ s'il m'est permis de le dire, que cette de-
„ mande est une vraye persécution de mes
„ ennemis, qui souffrant avec impatience la
„ paix & le repos du Royaume, imaginent
„ des moyens aussi violens pour le replon-
„ ger dans ses malheurs d'une guerre beau-
„ coup plus sanglante & ruïneuse que celle
„ qui vient à peine de finir. Ce n'est pas là,
„ Sire, leur coup d'essai, ils ont déja mis
„ les armes à la main des plus séditieux de
„ la France, qu'on a vu en plusieurs lieux
„ massacrer avec une barbarie sans exemple
„ ceux qui s'assembloient à l'ombre de la
„ permission de Votre Majesté. Je la supplie
„ très humblement de vouloir prendre con-
„ noissance des excès de cette nature, qui
„ ont été commis à Rouen, à Amiens, à
„ Bourges, à Orléans, à Troyes, à Cler-
„ mont, à Angers, & en tant d'autres en-

 „droits,

1568. „ droits, pour rendre justice aux malheu-
„ reux qui gémissent dans l'oppression, &
„ faire exécuter ses promesses. Je supplie
„ encore Votre Majesté d'examiner par elle-
„ même ce qui peut & qui doit se pratiquer
„ avec honneur, sans se laisser prévenir par
„ des conseils pernicieux, & de ne pas per-
„ mettre qu'on veuille me contraindre de
„ faire l'impossible. Que Votre Majesté con-
„ sidére enfin que les inspirations de l'Espa-
„ gne n'ont jamais causé que du dommage à
„ la France, parce que jamais les François
„ n'ont pu gouter les maximes tiranniques
„ du gouvernement Espagnol. Pour la su-
„ reté de sa Couronne, pour le repos de son
„ Royaume, Votre Majesté ne doit pas per-
„ mettre qu'on y introduise de semblables
„ usages, qui pour le plus grand malheur
„ de ses Sujets y ont déja pris de trop pro-
„ fondes racines".

Ces derniéres paroles justifioient ce qui se disoit ouvertement dans le public, même parmi le peuple, que Philippe II. par les secours qu'il fournissoit aux Catholiques animoit le desespoir des Huguenots, & qu'il ruinoit totalement la France par ses conseils. Et ce qui est plus remarquable, ces plaintes n'étoient pas l'effet de la prévention des Réformez, elles étoient dans la bouche des plus zèlez Catholiques.

Entreprise sur la personne de ce Prince & celle de l'Amiral.

Le Roi & son Conseil furent très choquez de cette lettre, qui avoit l'air d'un manifeste, & renfermoit plutôt un refus & des menaces, que des excuses & des défenses convenables à un Sujet. Pour se vanger de cette audace, on résolut dans le même tems de tenter

tenter de se saisir pendant la nuit du Prince de Condé & de l'Amiral, & l'exécution de cette délicate entreprise fut confiée au Comte de Tavanes & au Comte Sciara Martinengues, qui en effet se mirent en devoir de les enlever avec une grosse troupe de soldats. Mais le complot ne put pas être si secret, que le Prince & l'Amiral n'en eussent connoissance. Ils se trouvoient alors dans un embarras presque insurmontable, on avoit fait avancer des troupes de toutes parts, & il paroissoit impossible d'échaper. Malgré cet obstacle, ils se déterminérent à prendre la fuite avec toute la diligence qu'exigeoit la grandeur du péril, pour se retirer dans quelque place, où non seulement ils fussent en sureté, mais d'où ils pussent encore assembler une Armée, & mettre tous leurs partisans en compagne. Cette résolution prise, ils la tinrent cachée à leurs propres domestiques, & une nuit à l'insu de tout le monde ils montérent à cheval, avec leurs femmes, leurs enfans, & une escorte de deux cens chevaux seulement pour marcher plus vite & avec moins de bruit, & ils gagnérent enfin la Rochelle, après avoir couru des dangers infinis. Au bruit de leur évasion, tous les Chefs de leur parti & la Reine de Navarre se rendirent auprès d'eux bien accompagnez. On ne tarda pas à recommencer les hostilitez, après la publication des manifestes usitez en pareille rencontre, & cette nouvelle guerre fut d'autant plus opiniâtre, que les Huguenots ne l'entreprirent qu'avec le dessein formé de faire les derniers efforts, & de ne plus se laisser surprendre 1568.

aux

1568. aux paroles de la Cour, ni même à la foi des traitez.

Revolte des Mores en Espagne.

Dans ce tems-là Philippe n'étoit pas moins occupé à soutenir une guerre sanglante contre une partie de ses Sujets revoltez. Les Mores du Royaume de Grenade avoient pris les armes, dans la résolution de ne les jamais quitter, qu'ils ne se fussent affranchis de la servitude où ils gémissoient sous la domination des Espagnols. Certainement il semble que la divine providence permit cet événement, pour mettre à l'épreuve toute la constance de Philippe par des revers d'autant plus fâcheux, que ce Monarque étoit alors accablé sous le poids de ses affaires domestiques. En moins d'un jour tout le Royaume de Grenade fut en feu, on y vit un soulévement général, & les rebelles agirent avec tant de concert, & une fureur si unanime contre leurs maitres, que les femmes, les enfans mêmes, couroient les armes à la main: comme il arrive assez ordinairement en Europe dans de semblables révolutions.

Cause de cette guerre.

Adriani, qui détaille fort au long toute la suite de cette guerre, quoique les autres Historiens ne la touchent que fort légérement, rapporte la cause de cette revolte. Il n'en donne point d'autre que le desespoir des Mores, qui ne pouvoient plus supporter la tirannie des Gouverneurs. Tel est le caractére impérieux de la nation Espagnole, qui ne sait gouverner les étrangers qu'avec une fierté, un orgueil, des extorsions, une arrogence, qui les réduisent au plus dur esclavage. Dans l'Histoire de cette Monarchie, il n'est

n'eſt pas rare de voir des Provinces, des 1568.
Royaumes entiers pouſſez au plus affreux deſeſpoir par les duretez des Miniſtres, qui de leur mouvement ſeul & par la violence d'un tempéramment enclin au mal, ſe portent, ſans la participation de leurs Souverains, à des excès, je ne dis pas ſeulement honteux à des Chrétiens, mais même contraires à la politique la plus commune. De là les démembremens d'une bonne partie des Etats des Rois Catholiques, qui, malgré leur bonté naturelle, ont eu le malheur de perdre leurs domaines par la mauvaiſe conduite de leurs Vicerois. Les exemples n'en ont été que trop funeſtes dans le Royaume de Naples, dans le Duché de Milan, en Catalogne, dans le Rouſſillon, dans les Pays-Bas, en Sicile, & ſinguliérement en Portugal. Sans rapeller ici la mémoire des ſources odieuſes de ces révolutions, il ſuffit de dire au ſujet des Mores, que ce malheureux peuple ſe voyoit foulé par des exactions inouïes, & maltraité avec une cruauté, que tout barbare qu'il étoit il n'auroit pas eu le cœur d'exercer ſur les Eſpagnols. En un mot la maxime d'Etat vouloit qu'on eût à ſon égard toute la douceur qu'inſpire le Chriſtianiſme, n'eût-ce été que pour ſoutenir d'une maniére convenable les proteſtations que les prédéceſſeurs de Philippe avoient faites en tout tems, que dans les moyens qu'ils mettroient en uſage pour s'aſſurer les pays conquis ſur les Infideles, ils ſe propoſeroient toujours l'avancement de la Religion, par préférence aux intérêts particuliers de leur Couronne.

Ainſi

1568. Ainsi ces pauvres gens réduits aux derniéres extrêmitez ne virent d'espérance de finir leurs malheurs, que dans la résolution de prendre un parti qui traine toujours à sa suite des dangers certains. Ces périls devoient encore plus les fraper dans l'état où les Gouverneurs Espagnols les tenoient, pour mieux les traiter en esclaves, & les sucer jusqu'à la moelle. Ils leur avoient interdit l'usage des armes, & non seulement ces misérables ne pouvoient pas en porter, il leur étoit défendu sous peine de la vie d'en avoir dans leurs maisons. Deplus on les contraignoit de s'habiller à l'Espagnole, ce qui étoit pour eux le comble de l'horreur, & pour surcroit de servitude il ne leur étoit pas permis de parler une autre langue que celle de leurs maitres, en sorte que, soit aversion invincible, soit difficulté naturelle d'apprendre les langues étrangéres, faute de savoir celle du pays ils se voyoient contraints, ou d'être muets hors de leurs logis, ou de se tenir renfermez dans leurs maisons. On avoit imaginé ces marques de servitude, pour les faire reconnoitre par le peuple comme une nation vile & méprisable, & sous cet aspect les rendre l'objet de la haine publique, & animer leurs vainqueurs à appesantir leurs fers, & perdre à leur égard tout sentiment d'humanité & de Religion. Par ces violences on croyoit leur ôter tous les moyens de lever la tête, de tirer vangeance de leurs tirans, & de se soustraire au joug d'un esclavage insupportable. Les Espagnols éprouvérent à leurs dépens la fausseté de cette politique, la révolution que je vais décrire dut les convaincre qu'il est ra-

Etat des Mores sous le gouvernement des Espagnols.

re

re que les remédes extrêmes produisent les effets salutaires qu'on en attend, & que le desespoir est un ver rongeur qui réveille & soutient les forces & le courage des Sujets persécutez. 1568.

Les Mores habitoient le Royaume de Grenade, dès le tems que, par les sollicitations du Comte Julien Sujet rebelle du Roi Roderic, ils passérent d'Afrique en Espagne, dont ils firent la conquête à la suite de diverses guerres qu'ils eurent à soutenir contre les naturels du pays. Ils s'y maintinrent l'espace de plus de deux cens cinquante ans avec tant de bonheur & de puissance, qu'ils étoient en état de mettre sur pié trente mille hommes de Cavalerie, au rapport de Sagredo. Mais dans la suite leurs divisions intestines les affoiblirent de maniére, qu'après plusieurs événemens où la fortune leur fut contraire, les Chrétiens, qu'ils avoient entiérement abattus & resserrez jusqu'aux confins des Royaumes de Navarre & de Léon, se virent en situation d'attaquer leurs vainqueurs avec avantage. En peu d'années, sous la conduite de Sanche Roi de Navarre & de Léon & de Jaques d'Arragon surnommé le Conquérant, ils reprirent sur les Infideles la Castille, l'Arragon, Cordoue leur métropole, & bornérent leur souveraineté au seul Royaume de Grenade. Histoire de ce peuple.

Ils conservérent cet Etat jusqu'à l'an 1492. que Ferdinand Roi d'Arragon & la Reine son épouse, bisayeuls de Philippe, les en chassérent après une longue guerre, qui fut terminée par une fameuse bataille donnée le 1. de Janvier, où ils furent entiérement dé- Soumis par Ferdinand.

faits,

1568. faits, & Mahomet Boabdulin leur dernier Roi resta prisonnier. Cette victoire importante par la ruine de la domination des Mahométans acquit à Ferdinand une gloire immortelle, & lui donna tant de relief à la Cour de Rome, que le Pape alors regnant lui déféra le titre de Catholique, comme une marque éclatante de son estime & de la reconnoissance que lui devoit la Chrétienté. Il périt un grand nombre de Chrétiens dans le cours de cette guerre, mais les Mores perdirent leurs meilleures troupes, & celles qui échapérent furent dispersées avec les restes de ce peuple vaincu dans les Etats de Ferdinand, pour leur ôter tout espoir de se relever; mais on leur laissa la jouissance de quelques biens, & l'exercice libre de leur Religion. La perte de leur Roi & l'extinction de leur Monarchie entrainérent du même coup l'asservissement de tous ceux que le fer du vainqueur avoit épargnez, comme la chute d'un arbre en fait en peu de tems sécher les feuilles.

Contraint par Charlequint d'embrasser le Christianisme.

Aussitôt que Charlequint eut pris possession des Royaumes d'Espagne, qui lui étoient échus par ses droits héréditaires, il songea à garentir pour toujours ses Etats des révolutions que les Mores y avoient causées autrefois, & qu'il étoit à craindre qu'ils ne renouvellassent s'ils en trouvoient l'occasion. Pour leur ôter toute ressource, il fit publier un Edit, par lequel, en conformité des réglemens de Ferdinand son ayeul, il chassa de ses domaines tous les Infideles, Juifs & Mores; exceptant néanmoins de cette rigoureuse ordonnance ceux qui voudroient recevoir

voir le batême, auxquels on laissoit la permission de rester. Il y en eut nombre qui prirent ce dernier parti, mais, comme ils ne le faisoient que par la crainte de perdre leurs biens & leur établissement, sans que le zèle de Religion y eût part, ils n'abandonnérent ni leur premiére croyance ni leurs anciennes cérémonies. Pour arrêter le cours de ces abus, on imagina le reméde le plus tirannique qui puisse entrer dans l'esprit, ce fut le tribunal de l'Inquisition, qui depuis ce tems-là subsiste en Espagne, sous le même prétexte de maintenir la foi Catholique dans toute sa pureté. 1568.

Il s'en fallut beaucoup que l'Edit de Charlequint eût tout l'effet qu'on avoit conçu, sur les assurances des Théologiens qui avoient donné le conseil de contraindre les Mores d'embrasser le Christianisme. Car quoique plus de cent mille familles eussent abjuré la Religion Mahométane, ce ne fut qu'extérieurement, tous ces nouveaux convertis faisoient les plus horribles abus des sacremens, ils professoient en public les dogmes & le culte de l'Eglise Chrétienne, de retour des temples dans leurs maisons ils exerçoient en secret toutes les cérémonies du Mahométisme, auquel ils étoient attachez avec plus de constance & de zèle que jamais. Ils conféroient la circoncision à leurs enfans après les avoir fait batiser, ils leur donnoient double nom, l'un en langue Espagnole conformément à l'usage des Chrétiens, l'autre Arabe selon le rit des Mahométans. Enfin il n'y avoit point d'artifice qu'ils ne missent en pratique pour tromper leurs surveillans, sur- Effet de l'Edit.

tout

1568. tout pour éluder les recherches sévéres du tribunal de l'Inquisition, jusqu'à confier les secrets de leurs consciences aux Ministres mêmes du Saint Office, mais dont ils surprenoient la crédulité par le recit de fadaises & de mensonges.

Les Mores prennent les armes contre Philippe.

C'étoit donc avec grande raison, dit Campana, qu'on avoit pris tant de mesures pour assujettir cette vile nation, la honte de l'humanité, sous le joug le plus dur, & l'empêcher par une rigoureuse servitude de trouver des ressources & dans ses propres forces & dans les secours étrangers. Néanmoins, malgré la pesanteur de leurs fers, ils eurent la hardiesse de se soulever, sur l'espérance vraie ou fausse d'être puissamment soutenus par les Mores d'Afrique ou par les Turcs. Dans cette idée ils se défendirent plusieurs mois de suite avec toute l'opiniâtreté imaginable, à la faveur d'une montagne inaccessible nommée Serranuola, dans laquelle ils s'étoient cantonnez en grand nombre. De cette retraite ils firent des courses sur les Chrétiens, tuérent tous ceux qui furent surpris, saccagérent quelques villes foibles, où ils se pourvurent d'armes à feu dont ils manquoient depuis les défenses qu'on leur avoit faites d'en porter. D'abord le Marquis de Montejar marcha contre ces rebelles avec les milices des environs, & les rencogna dans leur montagne où il les tint quelque tems en respect, quoiqu'ils descendissent quelquefois dans la plaine, où ils ne laissoient pas de faire du ravage. Mais comme ils prévoyoient que Philippe ne manqueroit pas d'envoyer contre eux une forte Armée, ils implorérent l'assistance

tance du Grand-Seigneur Selim, & pour 1568.
cela ils envoyérent à Constantinople un député, qui fit jouer avec beaucoup d'adresse tous les ressorts possibles pour engager l'Empire Ottoman dans la querelle de ses compatriotes. Il présenta à ce sujet un mémoire qui exposoit :

Ils demandent du secours aux Turcs.

„ Que les Mahométans d'Espagne opprimez n'avoient point de ressource plus solide, que de se jetter entre les bras du Chef de la Religion dominante à Constantinople. Que si l'on souffroit impunément que les Chrétiens d'Espagne détruisissent les fidéles sectateurs de la loi de Mahomet, ce dangereux exemple animeroit les autres nations soumises au Crucifié, qui feroient de pareilles tentatives dans les Royaumes Musulmans de la domination de la Porte. Que, comme les Infidéles avoient fait plusieurs fois des ligues pour s'opposer au torrent de la puissance victorieuse des Ottomans, la même raison obligeoit ceux-ci de secourir leurs confréres, accablez du poids de leur esclavage, prêts à succomber, & à se voir anéantis. Qu'il s'agissoit de délivrer de la tirannie des Espagnols de malheureux Mahométans, qui se voyoient dépouillez de leurs biens, violentez dans leurs consciences, réduits aux derniéres extrêmitez, & poussez au desespoir. Que, s'ils obtenoient de puissans secours, ils pourroient bien non seulement secouer le joug de leurs tirans, mais même les soumettre eux mêmes à l'obéissance des Ottomans. Que Sa Hautesse ne pouvoit rien entreprendre de plus glorieux que de bri-

„ ser

1568. „ ser les fers des Fidéles de sa Religion, par „ une générosité dont il y avoit nombre „ d'exemples dans la vie de ses ancêtres, „ & qui outre l'honneur de soutenir la „ loi du vrai Prophéte, lui présentoit les „ moyens d'étendre les bornes de sa Monar- „ chie ".

Sentiment du Grand-Visir.

Ces remontrances frapérent une bonne partie du Divan : le Grand-Visir Mehemet convaincu plus que personne de la nécessité & de l'avantage d'accorder la demande des Mahométans d'Espagne, soutint son sentiment par ces motifs. „ Qu'il étoit juste & „ de la saine politique de faire la guerre „ aux Espagnols, ennemis perpétuels de la „ Maison des Ottomans. Que la raison „ d'Etat, l'équité, l'intérêt de la Religion, „ obligeoient d'écouter favorablement les „ très humbles supplications des Mores du „ Royaume de Grenade, de se laisser tou- „ cher par les larmes & les gémissemens de „ tant de Fidéles de la loi de Mahomet, qui „ poussez à bout par les cruautez de leurs „ tirans imploroient le secours du Grand- „ Seigneur. Que, si les premiers secours „ étoient soutenus, on s'ouvriroit un voye „ facile & assurée d'étendre le Mahométisme „ dans les contrées occidentales de l'Euro- „ rope, d'où cette Religion étoit à la veil- „ le d'être entiérement bannie".

Du Bacha Mustafa.

Mustafa Bacha s'opposa vivement à cet avis. Ce Ministre, homme fier & souverainement aimé de Selim, en ouvrit un contraire ; non qu'il ne fût lui-même pénétré de la vérité des motifs qu'il venoit d'entendre, mais dans la vue de mortifier le Grand-Visir, qu'il

qu'il haïssoit pour divers sujets vrais ou faux 1568.
de mécontentement qu'il prétendoit en avoir reçus. Aussi il avoit juré sa perte, & toujours rempli de sa vangeance, il affectoit dans tous les Conseils de combattre ses sentimens avec aigreur, pour le faire tomber du poste éminent qu'il occupoit. Il desapprouva donc le dessein de s'engager dans les troubles d'Espagne, & il en fit voir les difficultez, la longueur du chemin, les frais immenses, les périls du transport. Outre ces inconvéniens, il représenta qu'on proposoit de dépenser les trésors de l'Epargne à défendre des renegats, qu'on ne savoit encore s'ils étoient Chrétiens ou Mahométans, & que peut-être on pouvoit assurer avec fondement n'avoir ni l'une ni l'autre de ces Religions. Enfin il conclut que cette entreprise méritoit les plus sérieuses réflexions, qu'il ne s'agissoit pas de faire la guerre au Roi d'Espagne seul, mais à toute la Chrétienté, qu'on verroit réunir toutes ses forces en faveur de ce Monarque, suivant la coutume constante des Princes Chrétiens qui dans pareilles conjonctures prenoient les armes, pour l'intérêt de leur secte, si ce n'étoit point par maxime d'Etat.

Refus de Selim.

Ce sentiment l'emporta, Selim renvoya le député avec un refus. Je ne sais si cet Empereur prit ce parti par déférence pour son favori qu'il honnoroit d'une estime singuliere, ou si simplement il ne se trouva pas alors dans la disposition de soutenir les Mahométans d'Espagne. Il se peut aussi qu'il connut les difficultez de cette expédition, qui demandoit une Flotte formidable pour soutenir les troupes qu'il envoyeroit au secours des

1568. Mores: & malgré le voisinage de la Barbarie, il jugea qu'il ne seroit peut-être pas si facile d'en profiter, pour peu que les Espagnols eussent dans cette mer une Armée navale, qui empêcheroit le retour aux vaisseaux qu'on auroit déja sur les côtes de Grenade, & qui couperoit le passage à tous les convois. Quelques-uns ont écrit que ce Sultan n'abandonna les Mores d'Espagne que par un esprit d'indolence, qui l'éloignoit des embarras de la guerre. La vie de cet Empereur détruit ce préjugé : peu après on le vit mettre les forces Ottomanes en campagne pour une entreprise infiniment plus importante, mais qui lui promettoit une conquête plus facile & plus solide. Il est donc plus vraisemblable qu'il ne fut retenu que par la crainte de s'embarquer dans une affaire, qu'il ne pouvoit soutenir qu'avec de grosses Armées & des dépenses extraordinaires, où il n'y avoit que peu à gagner, & qui n'aboutiroit qu'à troubler le repos de l'Espagne, sans même lui causer de dommage considérable.

Don Juan d'Autriche chargé de la guerre contre les Mores.

De son côté Philippe n'eut pas plutôt appris que les rebelles avoient fait partir un Ambassadeur pour demander du secours à la Porte, que, dans l'incertitude de la réponse du Grand-Seigneur, mais persuadé qu'il ne laisseroit pas échaper une occasion si belle de suivre les mouvemens de sa haine pour la Maison d'Autriche, il résolut de se mettre en état de pousser vivement la guerre, avant que les Mores fussent renforcez de troupes auxiliaires de quelque part qu'elles pussent venir. Pour cet effet il envoya ordre

dre d'assembler en toute diligence une Armée capable de réduire les rebelles, & pour donner en même tems plus d'éclat à cette expédition, il nomma Don Juan son frére naturel Généralissime de ses forces. Ce choix surprit tout le monde, on ne put concevoir les raisons que ce Monarque si sage pouvoit avoir de confier la conduite d'une guerre si difficile, si longue, si périlleuse, à un jeune Prince, à la vérité plein de courage & naturellement guerrier, mais encore novice & sans expérience. 1568.

Sentimens sur le choix de ce Prince.

Quelques-uns crurent être fondez à croire que Philippe ne s'y détermina, que pour n'avoir plus devant les yeux un Prince, qui lui causoit la plus mortelle jalousie; & qu'animé par cette violente passion il le chargea de cette entreprise si difficile, dans l'espérance qu'il y échoueroit, & que le déplaisir de ce malheureux succès l'engageroit à embrasser l'état ecclésiastique, pour lequel il avoit toujours marqué une répugnance invincible, quelques efforts que le Roi eût pu faire pour le lui faire prendre. Mais Strada rapporte un motif bien différent. Cet Historien, si pourtant on doit l'en croire, assure que Don Juan ayant découvert au Roi son frére les mauvais desseins du Prince Don Carlos, Philippe lui sut si bon gré de cette démarche, que sur le champ il lui remit le commandement général contre les Mores, comme la marque la plus brillante de son estime, & le plus sensible témoignage de sa reconnoissance du service qu'il lui avoit rendu. Don Juan termina très heureusement cette guerre; & ce premier emploi, qui ne

1568. fut qu'une ſimple récompenſe, lui ouvrit le chemin aux plus grands honneurs, & à la gloire qu'il s'eſt acquiſe depuis par les plus brillans exploits. Quant à la revolte des Mores, elle ne devint conſidérable que pour avoir été mal à propos négligée dans les commencemens, mais enfin Philippe en fut quitte pour beaucoup d'inquiétude, de peine, & de dépenſe.

Conſidérations générales ſur la diſgrace de Don Carlos Prince d'Eſpagne.

Après avoir parcouru ces événemens, il eſt tems que je revienne ſur mes pas, c'eſt à dire au commencement de cette année, pour entrer dans le détail d'une des plus ſurprenantes actions dont on ait jamais entendu parler, la diſgrace, le procès, & la mort de Don Carlos, Prince d'Eſpagne, fils unique de Philippe. C'eſt un fait des plus remarquables de la vie de ce Monarque, c'eſt celui qui influe le plus ſur la réputation de ce grand Prince, c'eſt celui qui expoſe au plus grand jour ſon caractére, les ſentimens de ſon cœur : c'eſt un fait en un mot dont les circonſtances & le fond, regardez ſous des points de vue différens, font ce Roi d'une part un monſtre dénaturé, de l'autre un exemple de vertu, de piété, de zèle pour la juſtice & la Religion. La certitude de ce fait eſt irrévocable, & l'on ne ſauroit le lire ſans tomber dans une ſurpriſe dont on a de la peine à revenir, ſur tout lorſqu'on eſt bien inſtruit des qualitez de Philippe, qui joue le plus grand role de cette mémorable tragédie, lorſqu'on a exactement approfondi ſa douceur naturelle, ſa clémence, ſa ſageſſe & ſa circonſpection dans toutes ſes démarches. Mais cet étonnement

ment est au moins suspendu, si l'on sait qu'on tint dès-lors dans un profond silence plusieurs causes des plus avérées & des plus essentielles de cette disgrace, & qui n'ont jamais été connues, je ne dis pas du vulgaire, mais même des plus grands Princes de ce tems-là. Il est bien vrai qu'on en a publié nombre comme certaines, mais on peut assurer qu'elles n'ont d'autre fondement que dans les conjectures, tirées de quelques événemens qui suivirent. De-là cette multitude de jugemens hazardez, de faits même affirmez avec une hardiesse imposante par les Ecrivains, qui, honteux d'avouer leur ignorance, ont voulu à quelque prix que ce fût remplir un vuide toujours insuportable à la curiosité du lecteur. Quant à moi, je me bornerai à rapporter quelques-unes des particularitez écrites sur les causes de cette fameuse condamnation, je les présenterai sous cette apparence de vérité que peuvent avoir les choses possibles dans des siécles reculez. Car enfin je ne crois pas permis de certifier pour véritables des faits, que Philippe n'a pas voulu découvrir à son intime confident Pie V., lorsqu'à ce sujet il rendit compte de sa conduite à ce Souverain Pontife. 1568.

Réflexions de l'Auteur.

Il est certain que l'Espagne n'avoit pas encore vu arriver dans son sein une affaire, de la nature de celle que je vais décrire, comme faisant une partie des plus remarquables de cette Histoire. En effet elle est presque sans exemple, & elle présente aux yeux comme à l'esprit les idées les plus funestes. Ce fut au commencement du mois de Janvier de cette année qu'on la vit éclore par la

1568. prison, & ensuite se terminer par la mort (événement qu'on ne peut se rapeller sans horreur) du Prince Don Carlos, fils unique du Roi Philippe II., & par sa naissance héritier presomptif de tant de vastes Royaumes, dont un naturel vicieux lui ôta la possession. Si dans le siécle où nous sommes, assez voisin du tems de ce procès, nous ne savons à quoi nous en tenir, la postérité la plus reculée se trouvera bien plus embarassée à assoir un jugement équitable, à la vue d'une foule d'opinions diamétralement opposées, de causes si différemment alléguées par les Auteurs. Tant de contrariété doit sans doute rendre suspects les faits dont il s'agit, & l'on peut hardiment juger de cette diversité choquante, que chaque Ecrivain n'a suivi que ses préjugez ou sa passion. Tout Historien doit savoir qu'il se donne à lui-même, & qu'on est bien fondé à lui attribuer, un caractére éloigné de l'esprit du Christianisme, imbu des mêmes vices, des mêmes perversitez qu'il prête à ses Acteurs, toutes les fois que dans les choses douteuses il les fait agir & penser dans les vues les plus criminelles. Pour remplir le but de l'Histoire, il faut ne rien obmettre de ce qui s'est dit, ou observer un religieux silence; si l'on veut dire la vérité, Boccalini est à cet égard un excellent modele; Tacite doit être suivi, si l'on est déterminé à faire autrement.

Sentiment de quelques historiens sur la mort de ce Prince.

Nous lisons dans quelques Historiens, que l'unique & véritable cause de la mort de Don Carlos, fut la grande amitié qu'il avoit pour les Flamans, & son étroite intelligen-

ce, vraie ou fausse, avec les Chefs de la revolte, dont il avoit pris la défense avec tant de chaleur, que son pére, qui n'avoit rien tant à cœur que de détruire le Luthéranisme, en conçut les plus vives allarmes. Ensorte que, disent ces Auteurs, ce pére infortuné, ne pouvant souffrir que son fils, non content de prendre des sentimens contraires aux siens, affectât de se déclarer hautement le protecteur de ceux qu'il haïssoit, étouffa toute la tendresse de pére à l'égard de celui qui se dépouilloit au sien de tous les devoirs d'un fils, & sourd à la voix de la nature, il ordonna d'abord la prison de ce fils odieux, qu'il fit ensuite condamner impitoyablement à la mort. 1568.

Sa lettre au Comte d'Egmont.

Les preuves les plus claires & les plus propres à convaincre ce malheureux Prince d'une correspondance criminelle avec les confédérez des Pays-Bas, n'éclatérent aux yeux de ses surveillans qu'après l'arrivée des Ambassadeurs des Etats de ces Provinces. Don Carlos parut les favoriser dans tous les points qui faisoient le sujet de leur députation, & il marqua tant de satisfaction de la conduite ferme & hardie du Baron de Montigni, qu'il se plaisoit à s'entretenir en particulier avec ce Seigneur, plus souvent qu'il ne convenoit au repos & à la jalousie du Roi son pére. Et même il y a de ces Ecrivains qui assurent qu'immédiatement après la détention des Comtes à Brusselles, on trouva parmi les papiers du Comte d'Egmont une lettre que le Prince lui avoit écrite, & que, disent-ils, le Duc d'Albe envoya depuis à Philippe, dans la vue de précipiter

1568. la perte de Don Carlos. On ne manque pas encore de donner la teneur de cette lettre à peu près en ces termes. „ Seigneur Comte „ d'Egmont. Si les ſentimens de mon pére „ n'étoient pas auſſi éloignez des miens, „ que mon humeur ſera toujours incompa- „ tible avec la ſienne, il eſt certain que les „ Grands des Pays-Bas jouiroient du repos, „ qu'ils ne peuvent pas eſpérer du vivant „ d'un Roi qui a pour eux une haine invin- „ cible, ni ſous le gouvernement d'un Mi- „ niſtre qui exerce dans ces Provinces la „ plus odieuſe tirannie. Je voudrois que les „ choſes ſe paſſaſſent ſelon mes deſirs, mais „ j'ai la douleur de voir ma bonne volonté „ retenue par des obſtacles inſurmontables, „ qui traverſent l'exécution des deſſeins que „ je roule dans ma tête, & qui ne pour- „ roient être que très avantageux à mes „ peuples de Flandres. Tout ce que je puis „ faire à préſent pour leur ſervice, eſt de „ les exhorter à n'avoir aucune confiance „ aux promeſſes du Duc d'Albe, parce qu'il „ n'a apporté d'Eſpagne dans ce malheureux „ pays que la paſſion barbare de le remplir „ de ſang & de carnage, & d'en mettre „ les principales têtes à ſes piez". Ces Auteurs ajoutent enfin que cette lettre acheva de rendre Philippe irréconciliable ſur le compte de ſon fils, & que dès ce moment il forma en lui-même la réſolution de le faire mourir. Mais je ne ſais qui dans le monde a jamais pu pénétrer les penſées ſecrettes de ce politique Monarque.

Recit d'autres écrivains.

Pluſieurs écrivent que jamais Don Carlos n'eut le deſſein de prendre ouvertement les

Fla-

Flamans sous sa protection. Ils assurent seulement que ce Prince, ne pouvant pardonner au Duc d'Albe d'avoir accepté le gouvernement des Pays-Bas, qu'il avoit sollicité pour lui même, & rempli d'indignation des actes de sévérité que ce cruel Gouverneur poussoit jusqu'à la barbarie, ne crut pouvoir moins faire pour la consolation de ces peuples si maltraitez, que de blâmer la conduite violente & tirannique du Duc, & que la pitié seule l'engagea à condamner les exécutions qu'on faisoit en Flandres, & à se rendre le défenseur de l'innocence des Flamans. Philippe, selon les mêmes, enflammé de colére à la vue de ce procédé si contraire à ses projets, proscrivit son fils, & prêta volontiers l'oreille aux rapports des accusateurs de ce Prince, qui le chargeoient d'entretenir commerce avec les hérétiques. Belleforêt, dans l'Histoire qu'il a donnée de Charles IX., ajoute au recit de cet événement, que la mort de ce Prince fut reçue dans le public avec une insensibilité inouie, parce que tout le monde savoit qu'il dégénéroit des vertus & du courage de ses ancêtres. La même chose se lit dans l'Histoire de la République de Venise, mise au jour par Pierre Giustiniani. 1568.

Opinion de Boccalini sur cette affaire.

Boccalini dans ses observations sur Tacite parle ainsi. „ Philippe II. fit mourir son fils „ unique, non pour lui faire expier aucun „ forfait, ni pour ne pas laisser ses Etats à „ ce Prince qui se deshonnoroit dans le „ monde par un naturel vicieux & méchant, parce qu'il savoit parfaitement qu'il „ n'étoit pas impossible de ramener son es-

1568. „ prit à des sentimens dignes de sa naissan-
„ ce. L'unique objet de ce Monarque fut
„ d'ôter toute espérance de troubler ses
„ Etats à la Reine d'Angleterre, aux Fran-
„ çois, aux Princes d'Italie, & aux autres
„ Potentats ses ennemis, qui n'auroient pas
„ manqué de se servir du mécontentement
„ de ce jeune Prince, pour allumer dans
„ ses Royaumes le feu d'une discorde funes-
„ te. Ensorte que, comme un autre Tibé-
„ re qui sacrifia son neveu à ses craintes &
„ à sa jalousie, Philippe se rassasia du barba-
„ re plaisir d'avoir assuré ses propres jours
„ & la tranquillité de sa Couronne, aux dé-
„ pens de la vie de son propre fils, malgré
„ les scrupules qu'il eut, comme cet Em-
„ pereur Romain, de verser le sang d'une
„ victime, que les mouvemens de la nature
„ lui rendoient encore précieuse ". Il y au-
roit à faire bien des réflexions sur ces pa-
roles, qui renferment les plus grands mis-
téres; mais Boccalini se déclare par-tout
avec tant de passion contre les Espagnols,
que son témoignage doit être fort suspect.

De Campana.

Campana écrit que le commencement de cette intrigue & des desseins de Don Carlos doit être rapporté au tems que le Comte d'Egmont passa en Espagne, à l'occasion des premiers troubles des Pays-Bas, comme je l'ai dit dans un autre endroit. Ce Seigneur, dit l'Historien, proposa au Prince de se défaire du Duc d'Albe & de tous ceux de sa cabale, comme gens toujours opposez à tout ce que Son Altesse souhaitoit, de se faire reconnoitre Souverain des Pays-Bas, de contracter alliance avec les Princes Protestans d'Alle-

d'Allemagne, de négocier son mariage avec 1568.
Elizabet Reine d'Angleterre, de s'unir étroitement avec les Huguenots de France, de conduire une formidable Armée en Italie, & non seulement de s'y rendre maitre du Royaume de Naples, mais même d'y soumettre tous les Etats des Princes qui voudroient traverser ses desseins : enfin de bouleverser toute la Chrétienté, au mépris de la Religion & des régles de la justice, pour se rendre le plus puissant Monarque de l'Europe. Tels étoient, selon Campana, les ambitieux projets de Don Carlos : on les découvrit dans la suite, & ils furent la source des malheurs de ce Prince, & la cause principale de la mort du Comte d'Egmont.

Des Auteurs Espagnols.

Les Espagnols, jaloux à l'excès de la réputation de Philippe leur héros, & non moins passionnez à soutenir la gloire & l'excellence de leur nation, n'ont pas manqué de donner à la mort de Don Carlos une cause naturelle, contre ce qui s'est écrit par tous les Historiens; dans la nécessité où ils se sont vus de déguiser ce fait, bien convaincus qu'il devoit couvrir leur grand Monarque de honte & d'infamie, & répandre dans les siécles à venir sur tout le corps de la nation la tache de barbarie, d'impiété, & le surnom de meurtriére de ses Princes. Plusieurs même de ces Historiens ont eu le front d'écrire que l'infortuné Don Carlos mourut d'une maladie d'estomac, entiérement vicié par certaines humeurs froides qui rendoient le mal incurable, & dont il fut emporté au bout de cinq jours : ils ajoutent que cette

1568. mort causa les regrets & les larmes de toute l'Espagne. Et ce qui est le plus remarquable, ils ne disent pas un mot de la prison du Prince, comme si elle ne fût pas arrivée. Il est bien vrai que Mendozze parle de cet événement, mais ce n'est que d'une maniére fort confuse, & il ne le fait même passer que pour un jeu, imaginé par Philippe, dans le dessein de mettre à l'épreuve le caractére de son fils, & voir comment il soutiendroit cette disgrace feinte, & si l'impétuosité fougueuse de son naturel pourroit s'adoucir par l'adversité.

De ceux d'Italie. Les Auteurs Italiens suivent en ceci, comme en toute autre chose, leur penchant à écrire selon leurs préjugez, & avec une liberté qui se plait même à contredire les autres Ecrivains. Ils ont publié que Don Carlos, d'un tempéramment toujours prêt à s'enflammer & d'une violence extrême, se voyant arrêté de nuit prisonnier par l'ordre de son pére, sans connoitre la cause d'une semblable résolution, ne put soutenir sa disgrace, & qu'abattu d'un traitement si injurieux, il ne vit de ressource dans son malheur que d'abréger lui-même ses jours. Ainsi n'écoutant que les mouvemens de son desespoir, il résolut d'avancer sa mort par les moyens les plus promts, & après avoir tenté sans succès de se faire mourir de faim, il essaya l'excès contraire qui lui réussit, & il se surchargea tellement de nouriture, qu'en peu de tems il en devint malade, & mourut quelques jours après.

D'Allemagne. Les Allemans assurent que le 18. de Janvier son pére le fit enfermer étroitement

dans

dans une chambre, & que le 20. ou le 25. de Juillet on l'y trouva mort, non d'une mort volontaire, ou causée par une maladie commune, mais d'une mort violente & par l'ordre des Inquisiteurs. 1568.

Et de Hollande.

Les Ecrivains Hollandois rapportent qu'au nombre des plaintes que les Etats-Généraux des Pays-Bas portérent devant l'Empereur & les Princes de l'Empire à la Diéte de Spire, ils représentérent que le Roi d'Espagne, à la honte éternelle de la nation Espagnole, & au préjudice irréparable de cette Monarchie, avoit fait mourir son fils unique à la persuasion du tribunal de l'Inquisition, sous le seul prétexte de la haine que ce jeune Prince portoit au Saint Office, & qu'il avoit marquée avec tout le feu imaginable dans les efforts qu'il avoit toujours faits pour en empêcher l'établissement dans les Pays-Bas, au Royaume de Naples, & dans le Duché de Milan, déclarant avec hauteur qu'il ne vouloit pas souffrir que ces Etats fussent en proye à la tirannie de cet impie tribunal, ce sont les termes dont il se servoit. Ceci semble se confirmer par ce que dit Quevedo, Historien d'autant moins suspect à cet égard, qu'il est Espagnol. Il rapporte que ce Prince s'opposa toujours aux desseins de son pére au sujet de l'Inquisition, & que Philippe auroit souhaité établir par-tout la jurisdiction de ce tribunal, Don Carlos au contraire auroit voulu en abolir jusqu'au nom s'il eût été possible.

Qualites de l'Histoire.

Quelque délabrée, quelque défigurée qu'on nous présente souvent la vérité, elle ne peut jamais avoir qu'une face, mais elle reçoit

1568. toujours quelque atteinte & beaucoup d'obſcurité des aſpects différens & ordinairement contraires, ſous lesquels on l'offre à nos yeux. A moins qu'on ne veuille dire qu'elle eſt en apparence ſemblable à l'hidre, chargée de pluſieurs têtes animées d'un ſeul & même eſprit. D'autres comparent l'Hiſtoire à ces tapis de Perſe, diverſifiez d'un nombre infini de figures, dont il eſt impoſſible de diſcerner les traits, les attitudes, les dimenſions, ſi on ne les montre pas dans tout leur jour & dans toute leur étendue. C'eſt, je le répéte, un devoir indiſpenſable à celui qui entreprend d'écrire l'Hiſtoire, de dire tout ou rien. Pour moi, qui ſur ce principe me ſens contraint d'inſérer dans cet ouvrage les particularitez de la diſgrace de Don Carlos, je commencerai par le portrait de ce Prince & certaines actions frapantes de ſa plus tendre jeuneſſe, par lesquelles je compte donner de grandes lumiéres, qui conduiront à des conjectures fixes, & peut-être à des certitudes, ſur les miſtéres obſcurs de ſa mort. J'ai déja mis en ſon lieu le détail que j'ai cru néceſſaire par rapport à ſa naiſſance, il ne me reſte plus qu'à pourſuivre depuis ce tems-là ma narration.

Caractére de Don Carlos.

Don Carlos, Prince d'Eſpagne, premier-né du Roi Catholique Philippe II., fit voir dès ſon enfance un naturel violent, farouche, & ennemi de toute remontrance. Semblable à un arc, il parut toujours tendu & prêt à faire du mal, toujours d'un eſprit dur & revêche, incapable de plier, jusques-là que, lorsqu'on vouloit le corriger de ſes opiniâtretez, il avoit coutume de répondre, *Je*

ne suis pas un arc, pour me prêter aux volontez d'autrui. Avec ce caractére d'inflexibilité, à mesure qu'il avançoit en âge, il se forgea des desseins si vastes & si particuliers par leurs chiméres, qu'il étoit peu content de cette quantité de Royaumes & autres Etats qui composoient sa future succession. Il se repaissoit d'avance de cet héritage si étendu par l'étude de la Géographie, qui lui présentoit le corps & toutes les parties de son immense Monarchie, capable de remplir l'ambition la plus demesurée, puisqu'elle devoit le rendre un jour le plus puissant Potentat du monde, ou pour ne dire rien de trop, de la Chrétienté. Tant de grandeur assurée par les prérogatives de sa naissance ne le satisfaisoit pas, son imagination auroit voulu tout engloutir, & il s'arrêtoit à ses projets avec tant de résolution de les exécuter, qu'il supportoit impatiemment que son pére ne lui remît pas, malgré sa grande jeunesse, le maniement des affaires les plus importantes, pour se mettre à portée de jetter de bonne heure les commencemens des vastes entreprises qu'il méditoit. 1568.

Philippe au contraire, continuellement attentif à pénétrer les desseins & le caractére de son fils, ne s'en rendit que plus difficile à l'initier dans les mistéres du gouvernement, encore moins à lui confier la conduite d'aucune affaire, même des moins importantes. Cette reserve parut au fils une contrainte insupportable, & un affront indigne de son rang & des grandeurs où la nature lui donnoit droit d'aspirer. Mais le pére ne s'embarrassoit pas des murmures de son fils, plus il apper-

Dégouts réciproques du pere & du fils.

1568. percevoit dans ce Prince la soif d'être le maitre, plus il l'éloignoit des moyens propres à remplir ses vues. Tant d'opposition ne pouvoit pas manquer de produire de part & d'autre des dégouts réciproques, des haines, de fréquens & les plus graves sujets de mécontentement. Le Prince, d'un tempérament fougueux, ne put avoir la politique de renfermer son chagrin & ses plaintes dans l'enceinte de son palais, il éclata avec toute la violence d'un cœur ulcéré, il eut recours aux Potentats qu'il croyoit avoir assez de crédit pour engager son pére à changer de conduite à son égard, il alla même jusqu'à solliciter le secours de ces Puissances, en cas que les choses vinssent à s'aigrir au point d'être forcé de se soustraire à l'obéissance paternelle.

Haine du dernier pour tous les favoris de son pére.

Comme il ne pouvoit pas se persuader que la bonté naturelle de son pére ne lui eût pas fait éprouver un sort plus doux, si sa tendresse n'eût été étouffée par les conseils envenimez des courtisans les plus accréditez dans sa confiance & son estime, il conçut toute la haine dont il étoit capable pour tous ceux qui approchoient le plus près de la personne du Roi, & qui avoient la direction des affaires. Il blâmoit ouvertement leur conduite & avec tant d'aigreur, qu'il donnoit assez à connoître ce que ces Ministres devoient attendre de sa vangeance, si de quelque maniére que ce fût il avoit jamais en main le pouvoir de leur faire sentir le poids de sa colére. Ces dispositions inspiroient la terreur à tous ceux qui savoient être les objets de ses menaces: pour

en

en prévenir les effets ils s'efforçoient d'effacer ses préventions par leurs respects, leur assiduité à lui faire la cour, leur déférence, leurs services, souvent même ils faisoient agir l'autórité de leur maitre commun. Rien ne put adoucir l'aigreur de cet esprit féroce & indomptable, il sembloit même que les soumissions ne servoient qu'à le fortifier dans ses desseins. D'un autre côté tant d'éclat, tant d'éloignement pour la réconciliation, mettoit les armes à la main de tous ces perturbateurs de la paix, de tous ces envieux, dont le nombre n'est que trop grand dans toutes les Cours, pour fomenter par toutes sortes d'artifices le ressentiment de ce Prince, & lui faire voir la justice & la nécessité de la vangeance. 1568.

Indices qu'il donne de cruauté.

Enfin son caractére ne pouvoit être ni plus emporté ni plus farouche, & même on se croyoit bien fondé à croire qu'il seroit cruel, par le penchant que dès ses plus tendres années il avoit fait paroître à verser le sang. Presque toute la Cour avoit observé très souvent, le barbare plaisir qu'il prenoit d'égorger tout autant d'animaux qui lui tomboient entre les mains, & d'ordinaire de leur déchirer la peau, avec tant de gout & une satisfaction si sensible, qu'il sembloit faire de cet amusement ses plus chéres délices. Un jour le Duc d'Albe, le voyant tuer un liévre avec une avidité & une fureur inhumaine, dit à quelques-uns de ses amis présens, *Je suis le plus trompé du monde, ou l'Espagne aura en la personne de ce Prince un autre Pierre de Portugal.* Et l'Ambassadeur de Venise, requis par un noble de son pays de lui marquer le carac-

1568. caractére & les inclinations de Don Carlos, pour en faire part à un Auteur de ses amis qui souhaitoit en faire usage dans ses écrits, répondit qu'il portoit de ce Prince le jugement, que firent autrefois les Juges de l'Aréopage, d'un enfant qui se plaisoit à arracher les yeux des cailles, qu'il seroit un jour un monstre de cruauté.

Cause de ce mauvais caractére.

Ce Prince, par une suite bien soutenue d'actions de cette espéce, par une conduite également violente, par une férocité sans bornes, justifioit tous les jours de plus en plus les tristes présages qu'on tiroit pour l'avenir. Dans son geste même, dans ses démarches les plus indifférentes, on remarquoit le desordre de son esprit toujours agité; ses inquiétudes ne lui permettoient pas de rester dans une situation tranquille; semblable au vif argent, il ne pouvoit se trouver bien dans une place, il couroit de côté & d'autre sans mesure, il parcouroit sans cesse tous ses appartemens. Ceux qui se sont donné la peine d'approfondir la cause d'un dérangement aussi incurable, l'attribuent au malheur qu'il eut dans son enfance d'être éloigné de son pére, & à la fatale indulgence de Maximilien Roi de Bohéme & de son épouse Marie sœur de Philippe, qui gouvernoient l'Espagne en l'absence de ce Monarque. Ces Princes ne jugérent pas à propos de contraindre en rien le fils d'un Roi, qui n'étoit confié à leurs soins que pour un peu de tems, ils lui laissoient une entiére liberté de satisfaire toutes ses passions, tous ses desirs; dans la fausse persuasion qu'il ne convenoit pas de traiter avec rigueur un jeune Prince, sur la tête du-

quel

quel étoit fondée l'unique espérance de voir 1568.
sortir une longue suite d'héritiers de la Couronne.

Philippe de retour en Espagne, non pas comme simple Prince ainsi qu'il en étoit sorti, mais en qualité de Souverain de cette Monarchie, instruit du caractére vicieux de son fils, tenta d'abord, mais sans succès, tous les moyens imaginables de rompre ses mauvaises habitudes. S'étant apperçu que le mal croissoit avec plus de facilité par le séjour de la Cour, où il ne se trouve toujours que trop de gens qui se font une étude sérieuse d'entretenir les vices de leurs maitres, il résolut de l'en éloigner. Il communiqua son dessein à quelques-uns de ses Ministres & de ses plus intimes confidens, qui, après avoir parcouru divers endroits fournis de personnes propres à rectifier son humeur & ses idées, le déterminérent à choisir l'Université d'Alcala. Plusieurs raisons concoururent à ce choix. Don Juan d'Autriche frére naturel, comme je l'ai dit, de Philippe, & par conséquent oncle de Don Carlos, & le jeune Prince de Parme Alexandre Farnese, y faisoient leurs études. On crut avec raison que la compagnie de ces Princes, égaux de l'héritier de la Couronne au moins par leur âge, & ses compagnons d'étude dans une Université aussi célébre; que de plus une vie nouvelle, des exercices différens, le commerce non interrompu de tant de personnages illustres par leur sagesse & leurs lumiéres; on crut, dis-je, que tant d'exemples feroient impression sur son esprit, lui inspireroient l'horreur de ses vices, & le rameneroient peu à peu dans le gout & l'habitude

Il est envoyé à Alcala.

1568. bitude de la vertu. Mais ce Prince fit connoitre que les inclinations imprimées par la nature se portent & se fortifient par-tout; le changement d'air n'en fit aucun sur son cœur, &, ce qui fut plus triste, le mal devint incurable par un accident qui le mit en danger de la vie.

Accident qui le met en danger de la vie. J'ai déja parlé fort amplement dans un autre endroit, de ce malheur qui lui arriva pendant son séjour dans l'Université, lorsqu'il tomba du haut d'un escalier de plus de dix marches, & que par cette chute son cerveau fut tellement offensé, qu'en peu de tems les Médecins desespérérent de sa vie. J'ai dit que les Franciscains attribuent sa guérison, après que tous les remédes & la science des hommes eurent échoué, à l'intercession du bienheureux Diego d'Alcantara, à qui l'on a donné une place dans le Calendrier, & dont le corps fut porté dans la chambre du moribond, qui, comme il est écrit dans la vie de ce Saint, recouvra miraculeusement la santé par l'attouchement de ses reliques. Peut-être aussi dut-on la faveur du bienheureux Moine au vœu que Philippe fit, d'employer ici-bas son crédit pour le faire canoniser, ce qu'en effet il exécuta. Mais pour s'expliquer juste sur ce prodige, ç'auroit été un plus grand miracle, ou pour mieux dire le vrai miracle, si au lieu de la maladie du corps, le Médecin céleste avoit guéri le Prince de toutes celles de l'esprit & du cœur. Don Carlos ne changea pas d'inclinations, au contraire le dérangement de sa tête s'augmenta par la blessure de son cerveau. Cela fut cause que son pére, ne voyant plus d'es-

péran-

pérance de rendre son fils tel qu'il le souhaitoit, & que le déréglement de ses mœurs & de ses pensées empiroit, le traita avec toute la rigueur imaginable: & le Prince en conçut un chagrin si noir, qu'il n'avoit point de peine plus sensible que celle de paroitre en la présence de son pére. 1568.

Son pére l'éloigne des affaires & du mariage.

Tant de disparité, tant d'aversion, tant de dégout de part & d'autre, amenérent les choses aux derniéres extrêmitez. Philippe prit le parti, comme il a été dit ci-devant, d'éloigner son incorrigible fils de toutes les affaires, & même du mariage. Nous avons vu qu'il épousa lui même Isabelle de France, qui avoit été promise au Prince par un contrat signé solemnellement. Non content de lui donner cette mortification, il avoit tous les jours de nouveaux prétextes pour différer les noces de son fils avec Anne d'Autriche, fille de l'Empereur Maximilien, qui étoit encore accordée à Don Carlos. Par une fatalité fort remarquable, cette Princesse devint dans la suite l'épouse de Philippe. Tous ces mauvais traitemens jettérent le disgracié Prince dans un desespoir, qui mit le comble à sa fureur, qu'il portoit jusqu'à la rage, dans le dépit de se voir dans l'état, non pas d'un Prince d'Espagne héritier de cette Couronne, mais d'un esclave condamné à la chaine. Dans ses accès de folie il en vouloit à tout le monde, & sur le soupçon que les Ministres & les Favoris animoient la mauvaise volonté de son pére, il prit contre eux une haine si violente, que, malgré leurs soumissions & leurs respects, non seulement il les accabloit de reproches &

1568. & de menaces, mais ſouvent il les pourſuivoit l'épée à la main avec une fureur inouïe; ce qui arrivoit indifféremment aux domeſtiques, aux Officiers ſubalternes de la Maiſon du Roi, & même aux plus grands Seigneurs de la Cour.

Les Princes Proteſtans tâchent de l'attirer dans leur parti.

Les Princes Proteſtans d'Allemagne, comme il a été dit ci-devant, les Etats-Généraux des Pays-Bas, la Reine d'Angleterre, & le Roi de Dannemark, qui par maxime d'Etat étoient attentifs à trouver les moyens de bouleverſer l'Eſpagne, dont l'affoibliſſement importoit à leurs intérêts, ne manquérent pas d'agir dans l'occurrence des troubles domeſtiques de la Cour de Madrid. A la nouvelle de la diviſion qui regnoit entre Philippe & ſon fils, & de la haine implacable que le Prince avoit non ſeulement pour les Confidens, les Miniſtres, & les Officiers de la maiſon du Roi, mais encore pour ſon pére même, qui pour comble d'injure l'avoit dépouillé des prérogatives ordinaires de l'héritier de la Couronne: à la nouvelle, dis-je, de ces diſſenſions, toutes ces Puiſſances ſongérent à faire entrer Don Carlos dans leurs vues. Cette intrigue fut conduite avec tout le ſecret convenable, & l'appât qu'ils offrirent, aſſure-t-on, au Prince mécontent, fût la Souveraineté de toutes les Provinces des Pays-Bas, qui ne pouvoient plus ſoutenir la domination tirannique des Eſpagnols, ou plutôt des Miniſtres de Sa Majeſté Catholique. Don Carlos ne balança pas à accepter des offres ſi aſſorties à ſon reſſentiment, & dès-lors il forma la résolution de paſſer en Flandres, mais d'une maniére

niére à écarter tous les soupçons, c'est-à-dire 1568.
de concert avec les Ministres & du consentement de son pére. Mais Philippe, en partie par les idées desavantageuses qu'il avoit de son fils, en partie dans la prévention que des instances si pressantes pour obtenir ce gouvernement renfermoient quelque projet contre le repos de l'Etat, ne voulut jamais y acquiescer. Le Prince, outré des refus constans de son pére qui empêchoient l'exécution de ses desseins, tenta une autre voye; ce fut de faire prier le Roi de lui permettre d'aller en Allemagne, voir l'Archiduchesse Anne sa future épouse. Ce moyen ne réussit pas mieux, Philippe rejetta la demande, piqué jusqu'au vif de ce que son fils ne cessoit en public de prendre avec chaleur la défense des Flamans.

Son affection pour les Flamans.

En effet Don Carlos marquoit une tendresse trop particuliére pour cette nation, & l'on peut dire que sa vivacité à soutenir les intérêts de ces peuples proscrits passoit les bornes. Elle lui faisoit perdre toutes les idées de la politique la plus indispensable, & elle le jettoit dans des emportemens que nulle raison ne peut excuser. Un jour le Duc d'Albe, prêt à partir pour les Pays-Bas dont il venoit d'être nommé Gouverneur, alla prendre congé de Don Carlos. Ce Prince le reçut avec des yeux enflammez de colére, & après quelques menaces il lui dit, *C'est à moi, & non à d'autres quels qu'ils soient, qu'appartient le gouvernement de ces Etats*; ensuite, transporté de fureur, il le prit par le bras. Le Duc, sans perdre son sang froid, répondit avec toute la présence d'esprit & tout

1568. tout le respect possibles, que Sa Majesté avoit jugé à propos de lui faire prendre les devans pour calmer les troubles de ces Provinces, où il ne convenoit pas d'exposer la personne d'un fils unique du Roi, appellé à la succession de tant de Royaumes. Quelque modération, quelque bon sens qu'il y eût dans ces paroles, Don Carlos n'en parut que plus furieux, & mettant la main sur son poignard, il lui dit avec une espéce de rage, *Par Dieu, je t'étendrai auparavant à mes piez.* Le Duc évita adroitement le coup, mais s'étant apperçu en se retirant que le Prince le suivoit avec plus de furie pour le frapper, il revint sur ses pas, (c'est ainsi que Strada rapporte ce fait) & feignant de lui demander grace pour un ancien & fidele serviteur de sa Maison, il l'embrassa si étroitement, qu'il le tint immobile, quoiqu'il fût très souple & fort robuste. L'avanture finit par l'arrivée des Courtisans qui accoururent au bruit, le Prince rentra dans son appartement, exhalant sa colére de toutes les parties de son corps.

Son emportement contre le Duc d'Albe.

Ces violences lui firent des Courtisans autant d'ennemis irréconciliables; la haine même de son pére ne fut plus le seul effet de l'antipathie & de l'opposition de l'humeur & des sentimens, elle eut le prétexte légitime de prévenir les attentats que son fils, dans la fougue de ses emportemens, marquoit être disposé à entreprendre contre la vie de son pére. C'est au moins un crime dont on a noirci la mémoire de Don Carlos; mais, quelque recherche que j'aye pu faire, je n'ai trouvé qu'un fait qui ait pu donner lieu à cette imputation. Un jour, dit on, s'entretete-

Sa violence à l'égard de son pére.

tretenant avec quelques-uns de ses confidens 1568.
de son projet d'aller dans les Pays-Bas, ils lui représentérent que le Roi ne lui en donneroit jamais la permission. *Hé bien*, répondit-il avec sa fureur ordinaire, *si mon pére s'obstine à me refuser cette satisfaction, je saurai bien lever cet obstacle par la mort de celui qui s'opposera à mon dessein.* Comme les Cours sont remplies d'espions, Philippe pèu d'heures après fut instruit de ce discours, qui, joint aux découvertes que Don Juan lui avoit faites, acheva de proscrire son malheureux fils.

Découverte que Don Juan fait au Roi.

Au sujet des secrets que Don Juan révéla, comme je viens de le dire, voici ce dont il s'agit. Un jour Don Carlos l'envoya chercher avec deux de ses plus intimes confidens, & il lui demanda s'il vouloit le suivre & le seconder dans une entreprise de la derniére importance, & qui sans contredit devoit leur procurer à tous des avantages infinis. Don Juan lui répondit qu'il étoit prêt à le servir en tout, hormis en ce qui seroit contre le service & la personne du Roi son frére. Mais le Prince ayant repliqué qu'il falloit lui donner parole sans aucune exception de l'accompagner par tout, & de faire tout ce qu'il exigeroit, Don Juan refusa net & sans balancer de prendre un engagement de cette nature; sur quoi Don Carlos le congédia en colére, & confus de s'être trop découvert. Au sortir de cette conférence, Don Juan, dans la crainte que le Roi n'apprît de quelque autre les ouvertures que le Prince lui avoit faites, voulut être le premier à les découvrir, pour mériter par ce service les bon-

1568. nes graces du Roi son frére, qui en effet le combla d'honneurs dans la suite.

Autres indices des mauvais desseins de Don Carlos.

Toutes ces particularitez ne sont pas les seules preuves qu'on allégue des mauvais desseins de Don Carlos, & contre le repos des Etats de la Monarchie, & contre la personne même du Roi son pére; on y en ajoute plusieurs autres, qui ne sont ni moins graves, ni moins propres à justifier la condamnation de ce Prince. On le charge, par exemple, d'avoir soulevé les Mores dont la revolte éclata dans les conjonctures de ces troubles domestiques, & même, par l'entremise de Michez Juif fugitif d'Espagne, d'avoir sollicité Selim Empereur des Turcs de soutenir de toutes ses forces les Mahométans de Grenade. Il est encore accusé d'avoir fait entrer en Espagne plusieurs centaines de Catéchismes Calvinistes, tous traduits en langue Espagnole, d'en avoir favorisé le débit dans les villes les plus considérables, d'en avoir eu quantité qu'il distribuoit lui-même, en exaltant la doctrine qu'ils renferment comme nécessaire au salut.

Son amour pour sa belle-mére.

Mais on a de plus mis au nombre des griefs de Philippe l'amour criminel de son fils pour sa belle-mére, soit que cette accusation n'ait été fondée que sur des soupçons, soit qu'il y ait eu des indices, soit qu'on ne la doive qu'à la jaloûsie du Roi, soit enfin que cette passion ait été réelle. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'a jamais paru de preuves suffisantes de cette intrigue. Il est néanmoins vrai que la jeune Reine avoit de la tendresse pour Don Carlos, & que par cette raison l'ombrageux Monarque eut tou-

jours

jours soin d'éloigner ce Prince de sa Cour. Sans doute la conduite d'Isabelle fortifia les soupçons que son époux avoit de sa passion pour son premier amant : cette Princesse parloit souvent au Roi en faveur du Prince disgracié, dont elle représentoit le malheureux état dans des termes si pleins de pitié & d'affection, qu'il ne seroit pas surprenant que Philippe en eût pris les plus violens ombrages. Au reste, sans entrer dans ces discussions couvertes de ténébres, voici l'indice le plus fort de ces amours. On assure qu'à la nouvelle de la résolution que Philippe avoit prise d'épouser la Princesse de France, Don Carlos, à qui elle étoit promise de la maniére la plus authentique, laissa échapper cette menace imprudente, *Par Dieu*, dit-il, *je souillerai la couche de mon pére, pour me vanger de l'affront qu'il me fait.* Mais quelque sensible que Philippe eût pu être au deshonneur de son lit, rien ne le toucha davantage que l'accablante idée de savoir son fils capable d'attenter sur les jours de son pére, comme le bruit en étoit généralement répandu. C'est en effet ce qui en ce tems-là donna lieu de publier à ce sujet un vers d'Ovide, qui fut, dit-on, rencontré par Opmer, 1568.

fILIVs ante DIeM patrIos InqVIrIt In annos, M.D. LXVIII.

Le fils attente avant le tems sur la vie de son pére.

Pendant que Philippe étoit occupé à approfondir, avec toute la diligence & l'exac- Il est arrêté de nuit par son pére même.

1568. titude convenables, la vérité des faits dont il avoit connoissance, arriva à la Cour Raimond de Taxis Maitre des Postes, pour donner avis que Don Carlos lui avoit demandé plusieurs chevaux pour un long voyage, avec ordre de les tenir prêts dans deux jours sans autre replique. Le Roi n'eut pas besoin de preuve plus convainquante du dessein de son fils, cette circonstance le rendit à ses yeux coupable de tous les crimes qu'on lui imputoit, & dans le transport de la plus vive colére, il ne délibéra plus à prendre les plus extrêmes résolutions. Sur le champ il fit venir le Prince d'Eboli, le Duc de Feria, Manrique de Lara, & Antoine de Tolède Prieur de Léon, (d'autres ajoutent Rui Gomez son Premier-Ministre) avec lesquels il se transporta à minuit dans l'appartement du malheureux Prince, qui dormoit du plus profond sommeil, parce qu'il s'étoit mis au lit dans une entiére sécurité, & sans avoir eu le plus léger pressentiment de son malheur. Le Roi, après s'être d'abord saisi de son épée qui étoit sous son chevet, lui commanda de se lever promtement, & pendant qu'il s'habilloit il lui fit les plus vifs reproches de n'avoir pas voulu profiter des moyens doux, des exhortations amiables, que sa bonté paternelle s'étoit inutilement efforcé de mettre en usage pour le faire revenir de ses égaremens, ce qui donnoit alors lieu à des remédes de rigueur, qui cependant n'étoient employez que pour son plus grand avantage.

Maniére dont il est traité.

Philippe ouvrit ensuite la cassette de ce Prince, en enleva tous les papiers, lui ôta

ses anciens domestiques, & mit auprès de lui des personnes de confiance, pour le servir, ou plutôt pour le garder. Ceci arriva la nuit du 18. de Janvier. On ne sauroit être prévenu sur le caractére de Don Carlos, sans concevoir l'excès de sa rage au moment qu'il se vit prisonnier. Il est certain que dans le premier mouvement de sa fureur il se seroit donné la mort, si l'on n'avoit pas eu la précaution de ne lui laisser rien qui eût pu servir à son desespoir. En effet il n'étoit pas possible que son esprit fier supportât cette disgrace avec quelque tranquillité, à la vue d'un changement de fortune aussi prodigieux, de n'avoir pour compagnie qu'un très petit nombre de personnes qu'il avoit en horreur, & qui observoient ses paroles, sa contenance, jusqu'à ses pensées, lui qui la veille se voyoit environné d'une foule de Courtisans, attentifs à l'envi l'un de l'autre à gagner ses bonnes graces par leurs respects & leurs adorations. Philippe d'un autre côté, sans paroitre trop ému, lui dit de se tranquilliser, & de se remettre dans son lit, d'où il avoit fait enlever un pistolet chargé & une épée. En un mot, non seulement il lui ôta ses armes, mais encore tout instrument propre à se faire violence. Il fit aussi condamner les fenêtres de sa chambre, ce qui acheva de desespérer ce Prince, qui n'étoit déja que trop abattu de se voir sans armes, sans papiers, séparé de ses plus chers confidens, & remis à la garde de gens qu'il haïssoit souverainement. 1568.

On l'enferme dans une tour sous une forte garde.

Si ce qu'écrit Adriani est vrai, Don Carlos ne fut détenu que quelques jours dans son

1568. propre appartement, où il ne lui étoit pas permis de parler à qui que ce fût, qu'à ceux que le Roi avoit mis auprès de son fils, sans la permission desquels ce malheureux Prince n'avoit pas même la liberté d'écrire, ni de faire savoir de ses nouvelles par quelque voye que ce pût être. Ensuite, assure l'Historien, pour plus grande sureté Philippe fit transférer son prisonnier dans une Tour qui étoit dans le même palais, & là s'enfermérent avec lui Don Juan de Mendozza, Don François Manriques, le Duc de Lerme, Don Bernardin Benavides, & Consalve Ciacconé, avec ordre de ne point perdre le Prince de vue.

Conduite de Philippe après cet éclat.

Dès le lendemain de l'emprisonnement de Don Carlos, le Roi convoqua l'assemblée de tous ses Conseils, auxquels il communiqua ce qu'il avoit fait la veille, mais sans entrer dans aucun détail, se contentant de dire en général que des causes très graves l'avoient contraint d'en venir à cette extrêmité. Il fit la même notification à tous les Ambassadeurs qui se trouvérent alors à Madrid. Par son ordre, on annonça cette surprenante nouvelle dans tous les Royaumes, Provinces, & domaines de la Monarchie. Enfin il en donna part à tous les Potentats de l'Europe, par des lettres écrites de sa propre main.

Lettre de ce Monarque à l'Impératrice.

Sa premiére & plus sérieuse attention fut d'écrire une espéce d'apologie à Leurs Majestez Impériales, sur tout à l'Impératrice Marie tante de Don Carlos, prévoyant qu'ils apprendroient l'un & l'autre ce funeste événement avec la plus sensible douleur, d'autant

tant

tant qu'ils avoient promis leur fille en mariage à ce Prince, comme au présomptif héritier de tant de Royaumes. Voici la teneur de la lettre à l'Impératrice. 1568.

MA TRES CHERE SOEUR.

„ Je ne doute pas que ma résolution d'em-
„ prisonner le Prince Don Carlos, votre ne-
„ veu & mon fils, ne cause à Votre Majesté
„ Impériale autant de chagrin, qu'elle doit
„ répandre de surprise dans le monde, &
„ qu'elle accable mon esprit de la plus cui-
„ sante douleur. Mais Dieu, qui connoit
„ les plus secretes pensées de tous les hom-
„ mes, me justifiera avec le tems des pré-
„ jugez qu'on peut avoir pris dans le monde
„ au préjudice de ma réputation. Jusqu'à
„ ce que ce tems vienne, je dois dire pour
„ ma consolation & pour la vôtre, que je
„ n'ai jamais découvert dans le Prince mon
„ fils aucun vice capital, aucun crime capa-
„ ble de deshonnorer, quoique j'aye remar-
„ qué en lui quantité de défauts & d'égare-
„ mens, que j'attribue au feu d'une jeunesse
„ violente & impétueuse. Cependant je me
„ suis vu contraint de le faire enfermer dans
„ son propre appartement, pour son bien
„ particulier, & même pour l'avantage de
„ mes Royaumes, au repos desquels je ne
„ dois pas moins mes soins, qu'à la conser-
„ vation de mon fils".

Le soir même ce Monarque fit venir au palais Monsieur Castagna, Archevêque de Rossano, Nonce du Pape, pour lui dire que dans un événement aussi extraordinaire par sa

Ses protestations au Nonce.

1568. sa nouveauté il ne s'étoit proposé d'autre but, que de préférer le maintien de la Religion & la tranquillité de ses peuples, aux sentimens de tendresse que la nature lui inspiroit pour son propre sang. Il protesta qu'il avoit été forcé d'offrir en sacrifice son fils unique, comme un tribut qu'il devoit à la Majesté divine, en reconnoissance des grands bienfaits qu'il avoit reçus de sa main libérale. Ensuite il pria ce Prélat de se charger d'une lettre, qu'il écrivoit au Pape en ces termes.

TRES SAINT PERE.

Sa lettre au Pape.

„ Par le devoir qu'impose l'obéissance filiale que tous les Princes Chrétiens sont „ tenus d'avoir à l'égard de Votre Sainteté, „ & dont en mon particulier je tire ma plus „ grande gloire, que je fais consister à donner dans toutes les rencontres des témoignages autentiques de ma soumission & de „ mon attachement sans reserve aux Souverains Pontifes & à la sainte Eglise Romaine; par cette obligation commune à tous „ les Potentats de la Chrétienté, je dois rendre compte à Votre Béatitude, comme à „ mon pére spirituel, de toutes mes actions, „ sur tout dans les affaires les plus remarquables & qui ont les plus grandes suites. „ En conséquence de ce principe, j'ai cru „ indispensable de donner avis à Votre Sainteté de la résolution que j'ai prise, de faire „ arrêter la personne du Prince Don Carlos „ mon fils unique. Quelque surprenant que „ puisse être un dessein de cette nature, je „ me flatte que, pour sa satisfaction, &

„ pour

„ pour se mettre en état de former un jugement tel que je le souhaite, Votre Sainteté se fixera sur ma qualité de pére, qui est toujours si fort intéressé à la réputation, à l'honneur, & au bien de son fils. D'ailleurs Votre Sainteté sait, comme toute la terre, que mon tempérament m'éloigne de toute violence dans quelque affaire que ce soit, encore moins dans celles qui présentent de grandes difficultez, & où jamais je n'agis que sur des vues autorisées par les plus sérieuses réflexions. 1568.

„ Ce n'est pas assez que Votre Sainteté s'en tienne à ces notions générales, il faut qu'elle soit instruite de tout ce qui concerne l'éducation que le Prince mon fils a reçue. Je puis dire avec vérité que je n'ai épargné ni soins, ni dépenses, ni attentions, depuis sa plus tendre enfance jusqu'à présent, pour sa personne en particulier, pour mettre auprès de lui les plus excellens personnages, capables de lui donner des conseils salutaires, de diriger sa conduite d'une maniére convenable, de former ses moeurs, de lui inspirer des sentimens dignes du fils premier-né d'un Roi d'Espagne, héritier de tant de Royaumes & de si vastes Etats. A ce détail j'ajoute que, dès ses plus jeunes années la force d'un naturel vicieux ayant paru étouffer les sages instructions qu'il recevoit, j'ai pris toutes les mesures que j'ai cru propres à prévenir le progrès d'un mal aussi funeste; mais le tems n'a pu produire l'effet que je m'étois promis, & j'ai fait la triste expérience que le desordre empiroit de jour en jour. En-

1568. „ fin Don Carlos s'eſt porté à des excès d'u-
„ ne ſi grande conſéquence, que je n'ai vu
„ d'autre reméde que le parti extrême que
„ je viens de prendre, pour remplir d'un
„ même coup ce que je dois au ſervice de
„ Dieu, & au bénéfice public de tous mes
„ Royaumes. Votre Sainteté me rendra la
„ juſtice de croire que ce n'a été de ma part
„ qu'avec une répugnance & une douleur
„ inexprimables, & avec cette émotion d'en-
„ trailles que la nature excite en faveur d'un
„ fils unique. Mais tous les ſentimens de
„ tendreſſe n'ont pu tenir contre la néceſſi-
„ té indiſpenſable de punir de la priſon un
„ fils, que rien ne pouvoit excuſer: & je
„ proteſte à Votre Sainteté que je n'ai ſuivi
„ cet expédient extrême que par des motifs
„ les plus légitimes; & fondez ſur les raiſons
„ les plus graves & les plus juſtes.

„ Sur cette expoſition, je me flatte que
„ Votre Sainteté, à laquelle je me fais une
„ loi capitale de complaire en tout ſans re-
„ ſerve, jugera ma réſolution autant juſte,
„ néceſſaire, dirigée au ſervice de Dieu &
„ au bien public, qu'elle l'eſt en effet. Et
„ d'autant que je me promets de donner
„ part à Votre Sainteté, quand le beſoin le
„ requerra, de toutes les ſuites qu'aura cet-
„ te grande affaire, je n'ai pour l'heure au-
„ tre choſe à lui dire, ſinon que je la ſupplie
„ très humblement, par les mouvemens de
„ tendreſſe qu'elle doit à un véritable fils
„ qui ne poſſéde rien dont elle ne puiſſe diſ-
„ poſer, de me recommander à Dieu dans
„ ſes priéres, & de lui demander, avec ce
„ zèle qui l'enflamme toujours, les lumiéres

„ &

„ & les secours dont j'ai besoin, pour faire 1568.
„ toute chose à sa plus grande gloire, & ac-
„ complir sa sainte volonté. En mon parti-
„ culier je le supplie ce même Dieu de pren-
„ dre sous sa protection spéciale la personne
„ de Votre Sainteté, & de prolonger ses
„ jours pendant un grand nombre d'années,
„ pour le bien & l'utilité de l'Eglise univer-
„ selle, dont Votre Sainteté est le très digne
„ Chef. De Madrid le 20. de Janvier 1568".

Réflexion à ce sujet.

Cette lettre prouve deux choses évidemment & sans replique. L'une, que la prison du Prince fut résolue sur des faits de la derniére importance; l'autre, que Philippe ne jugea pas à propos de les rendre publics. Ainsi l'on peut dire que toutes les particularitez qu'on rapporte au sujet des crimes de Don Carlos, n'ont d'autre fondement que les conjectures de ceux qui, au défaut de certitude, hazardent des causes de sa disgrace sur de simples apparences de possibilité. Quels qu'ayent été les prétextes de son emprisonnement, je vais entrer dans le détail de son procès, que j'ai tiré des plus célébres Historiens, sur tout de Matthieu Ecrivain très accrédité en France, & j'ose assurer que sa mort arriva de la maniére que je la décris, après avoir ramassé toutes les circonstances de ce fait du plus grand nombre d'Auteurs, principalement de ce même Matthieu qui en parle plus au long qu'aucun autre.

On instruit le procès de Don Carlos.

Aussitôt après qu'on se fut assuré de la personne de Don Carlos, le Roi son pére fit faire par tout des recherches, & en peu de tems on reçut une foule de dépositions de la part de ceux qui se croyoient person-

1568. nellement intéressez à la perte de ce malheureux Prince. Ainsi l'on fut bientôt en état de rendre un jugement, par la quantité de preuves qui furent recueillies de ce grand nombre de témoignages, que s'empressoient de porter les personnes, qui, délivrées de toute crainte depuis la prison de Don Carlos, songeoient, dans la vue de perdre sans ressource un ennemi aussi redoutable, à se dédommager de la contrainte où son rang & son pouvoir les avoient jusqu'alors retenues.

Convocation du Conseil de conscience.

Les preuves de divers griefs capitaux ne furent pas plutôt éclaircies, que Philippe fit assembler dans sa chambre son Conseil de conscience, auquel outre les membres ordinaires il appella d'autres Théologiens de réputation. Tout le monde rendu, le Roi fit l'ouverture par la question suivante. „ Quelle peine méritoit le fils d'un Roi qui s'étoit ligué avec les ennemis de son Souverain & de sa patrie, & qui pour surcroît de crime avoit encore conspiré contre la vie de son propre pére. Savoir si dans ces cas le pére pouvoit en sureté de conscience faire grace à son fils, ou s'il étoit indispensablement obligé de remettre ce fils criminel entre les mains de la Justice ".

Décision des Théologiens sur cette fameuse affaire.

Ce cas proposé, le Roi sortit pour laisser délibérer, & il ne rentra que trois heures après. On lui remit deux voyes, également justes & possibles selon toutes les loix de la conscience; le cours de la Justice & la punition, la miséricorde & le pardon. On lui dit que Sa Majesté avoit le choix, ou de mettre en usage l'autorité de Prince, ou de se renfermer dans la qualité de Juge. Que

dans

dans l'administration de ses Etats elle devoit 1568.
considérer deux choses, le titre de Souverain, les fonctions de Juge. Qu'à ce dernier égard, rien ne pouvoit le dispenser de punir les crimes dans toute la rigueur de la plus sévére justice, pour le bien & le repos de la société, sans acception de personnes. Que comme Roi, il étoit tenu d'ouvrir ses entrailles à la pitié, à la miséricorde, & au pardon. Qu'au surplus il devoit se souvenir qu'en conséquence des droits de Monarque, il suivoit souvent avec plaisir les mouvemens d'une générosité, d'une clémence qui lui étoit naturelle, pour remettre à un scélérat, à un malfaiteur qu'il ne connoissoit pas, la peine justement infligée à ses forfaits. Qu'à plus forte raison il devoit écouter la voix de ce penchant à pardonner, en faveur de son propre sang, d'un fils unique sorti de ses propres entrailles.

Remontrances en faveur du Prince.

Après cette exposition du droit rigoureux & des motifs légitimes de l'adoucir, tout le Conseil unanimement le supplia, avec un zèle soutenu des plus vives instances, de vouloir en cette rencontre imiter l'Empereur Charlemagne, qui la premiére fois que Pepin conspira contre sa personne, pardonna à ce fils dénaturé une faute que ce pére tendre attribuoit à la légéreté de la jeunesse, & qui à la récidive, forcé par l'obstination de ce rebelle endurci à en venir au châtiment, se contenta de le faire enfermer dans un cloitre, en disant qu'il étoit le pére & non le Juge de son fils. Tous les assistans firent sur cet exemple si digne d'être suivi les réflexions les plus étendues, les remontrances les plus

1568. animées. Ils ajoutérent plusieurs autres traits de cette nature, auxquels ils crurent donner plus de force par leurs priéres & l'abondance de leurs larmes, dans la vue de l'exciter plus puissamment à compassion, & convaincus tous que sans aucun doute ce Monarque étoit obligé de faire cet acte de clémence.

Autre décision des Casuistes.

Pendant que le Conseil faisoit les plus grands efforts pour émouvoir Philippe, ce Monarque tenoit sa tête appuyée sur son coude. Il resta ensuite quelque tems dans la même posture, enseveli dans la plus profonde rêverie, dont il sortit enfin pour dire qu'il sentoit toute la puissance de la nature, qu'il aimoit son fils beaucoup plus que lui-même; mais que, considérant la loi de Dieu & le salut de son peuple, ces motifs faisoient taire dans son cœur la voix de la tendresse paternelle. Puis retombant dans sa rêverie, après quelques momens de la plus profonde méditation, il rompit le silence pour proposer un autre cas. Il demanda „ si, connois„ sant dans toute son étendue le mal que „ devoit causer à tous ses Etats la dissimula„ tion des crimes de son fils, ou la négligen„ ce à les punir, il pouvoit en sureté de „ conscience pardonner à ce fils criminel, „ sans se rendre lui-même responsable de„ vant Dieu des malheurs que sa clémence „ pouvoit produire". A cette question les Théologiens répondirent, les yeux baignez de larmes, la voix tremblante, & accompagnée de mouvemens qui marquoient leur peine. „ Que le salut de ses peuples devoit lui être „ beaucoup plus cher que la vie de son pro„ pre fils. Qu'on avoit sur cela l'exemple „ de

1568

„ de Moïse, qui demanda d'être anathéme „ pour le bien du peuple: Qu'il falloit par„ donner les fautes, mais qu'il y en avoit „ d'une nature à devoir être punies sans mi„ séricorde dans toute la rigueur de la jus„ tice”.

Philippe remet son fils au tribunal de l'Inquisition.

La consultation finie, le Roi envoya chercher les Inquisiteurs, & abandonna son fils au jugement de ce redoutable tribunal, avec ordre de n'avoir pas plus d'égard pour sa personne, que pour celle du plus misérable & du plus vil de ses Sujets, en un mot de ne s'arrêter en aucune façon ni à la grandeur de sa naissance, ni à l'éclat du rang & de l'autorité qu'il avoit dans la Monarchie. C'est ainsi que dans la premiére chaleur Philippe livra son malheureux fils à toute la sévérité du Saint Office; mais un peu après reprenant son discours, il parut se repentir du pouvoir sans bornes qu'il venoit d'accorder, & il ajouta ces remontrances, comme des limites dans lesquelles il souhaitoit que les Juges se renfermassent. Il leur dit que sa volonté étoit qu'ils fissent autant d'attention à la qualité de son fils, qu'ils pouvoient en faire à celle même d'un Roi, sans néanmoins séparer le criminel de la personne du Prince d'Espagne. Conduite qu'il leur enjoignit de tenir, jusqu'à ce qu'après toutes les recherches requises ils fussent parfaitement éclaircis de l'énormité des crimes, qui devoit être le seul motif qui pût les dispenser d'avoir quelque considération pour l'héritier de la Monarchie Espagnole. Il les exhorta de ne jamais oublier dans le cours de ce procès qu'ils portoient dans leurs ames par leurs

char-

1568. charges l'image vivante du Souverain de l'univers ; qui pour le salut de tous les hommes n'a pas épargné le sang de son propre fils, qu'il avoit condamné à subir le supplice infame de la croix ; de ce Maitre du monde, qui sans miséricorde avoit précipité les Anges rebelles, créatures sorties de ses mains, pour avoir eu une seule fois l'orgueil de s'égaler à leur Créateur, & de se soustraire à son obéissance ; de ce Dieu enfin, qui tous les jours jugeoit sans distinction les Rois & les Princes de la terre, de même que le commun des hommes. Si ce Dieu dans ses jugemens ne fait exception de personne, à combien plus forte raison, ajouta-t-il, doivent observer cette conduite ceux qui tiennent la place de ses Ministres & de ses Lieutenans dans ce monde. Ensuite il passa à des déclarations plus précises, & qui firent connoitre plus clairement ses intentions. Il conclut enfin qu'il ne vouloit pas avoir à rendre compte à Dieu du plus petit mal, qui pourroit naitre de l'impunité de son fils : protestant aux piez d'un Crucifix, qui étoit sur la table & qu'il montra découvert aux Inquisiteurs, que sur cette affaire il prétendoit décharger sa conscience, & remettre sur la leur tous les événemens qui résulteroient d'une trop grande indulgence. Aussitôt qu'il eut fini son discours, il leur fit délivrer toutes les piéces propres à instruire le procès, & à rendre un jugement définitif.

Haine des Inquisiteurs contre Don Carlos.

Il y avoit déja quelque tems que les Inquisiteurs faisoient au Roi de grandes plaintes contre Don Carlos, & lui présentoient souvent des mémoires dans lesquels le Prince n'étoit

n'étoit rien moins que le plus dangereux & le plus opiniâtre de tous les hérétiques de l'univers. Entre les preuves de cette accusation, voici la plus forte, & qui fut pour eux le plus puissant motif de le noircir d'un crime aussi abominable aux yeux de Philippe. Un jour ce Prince infortuné, s'entretenant avec l'Evêque de Segovie sur quelques points de la doctrine des hérétiques, ne put retenir les secrets sentimens de son cœur. Le Prélat déploroit le misérable état dans lequel se trouvoit alors l'Eglise Romaine, par les progrès rapides que les opinions de Luther & de Calvin faisoient dans toute la Chrétienté. Tout de suite il combla d'éloges le zèle infatigable que Charlequint ayeul de Son Altesse avoit fait paroitre, dans ses attentions continuelles à opposer de fortes digues à la violence de ce torrent qui menaçoit de tout entrainer. Aussi, continua l'Evêque, des services aussi importans ont mis le St. Siége dans l'obligation de reconnoitre, qu'il doit aux soins de cet illustre Empereur d'avoir conservé purs & exemts d'erreur les Etats qui sont restez sous son obéissance. Soins, ajouta-t-il en finissant, soutenus avec la même ardeur & le même succès par Philippe son fils, dont la mémoire sera dans tous les siécles en vénération aux vrais fideles. Don Carlos répondit d'un ton grave & imposant, mais mêlé d'un ris moqueur: „ Monsieur l'Evêque, Luther & „ Calvin ont été de fort honnêtes gens, & „ nous autres Espagnols les regardons d'un „ autre œil sans les connoitre ". Il n'en fallut pas davantage pour donner les plus sinistres 1568.

1568. sinistres impressions de la foi du Prince: l'Evêque, scandalisé de cette réponse, alla faire son rapport aux Inquisiteurs avec des interprétations assorties à son zèle aigri, & le Saint Office ne balança plus à mettre Don Carlos à la tête des hérétiques. Depuis ce tems il entretint des espions auprès de ce Prince, pour observer ses actions & ses discours.

Fausse politique des Princes qui se soumettent à l'Inquisition.

Sur ce détail, & par d'autres raisons déja dites ou qu'il est inutile de rapporter, on doit concevoir l'excès du plaisir qu'eurent les Inquisiteurs de se voir déclarer Juges sans appel d'un Prince, que depuis longtems ils souhaitoient compter au nombre des criminels soumis au jugement de leur tribunal. D'un côté ils jouissoient de la barbare satisfaction d'avoir toute la liberté d'assouvir leur haine; de l'autre ils se repaissoient de la glorieuse prérogative, que cet événement leur assuroit, de pouvoir faire connoitre à toute la terre que leur jurisdiction s'étendoit jusques sur les Têtes couronnées. Abus bien déplorable! Honte immortelle des Princes, qui n'ont pas le courage de secouer le joug de ces Juges, que la simple coutume a établis au dessus des Puissances de la terre, & qui trop autorisez par l'habitude les tirannissent avec aussi peu de ménagement que des vassaux, dans les lieux mêmes où Dieu les a fait naitre Souverains!

Procès & condamnation de Don Carlos.

En peu de jours le procès de Don Carlos fut, par ces cruels & passionnez arbitres de son sort, rédigé, écrit, & achevé. On n'avoit pas oublié de spécifier souvent, que toute cette procédure se faisoit par ordre & sur les instan-

instances du Roi, qui en effet, comme je 1568.
viens de le dire, se rendit l'accusateur de son fils, & donna aux Inquisiteurs le pouvoir absolu de le condamner. Cet arrêt terrible déclaroit Don Carlos hérétique, pour avoir entretenu une étroite amitié avec les Protestans, & ce malheureux Prince étoit condamné à la mort pour avoir conspiré contre la vie de son pére. Peut-on croire cet événement véritable, sans être saisi d'horreur, sans sentir les plus violentes émotions de la nature?

Sentence présentée au Roi pour la signer.

Tout ceci se passa avec tout le secret imaginable. Les Inquisiteurs auroient voulu faire mourir Don Carlos, sans en donner connoissance au Roi son pére, dans la crainte que ce Monarque, ému par des sentimens de tendresse, n'empêchât l'exécution de la sentence. Cette appréhension donna lieu à de longues & fréquentes conférences, pour savoir si l'on demanderoit le consentement de Philippe; mais enfin l'affaire étoit d'une trop grande conséquence, & l'on jugea nécessaire que le pére lui-même en qualité de Souverain souscrivît la condamnation du Prince son fils, pour la rendre plus autentique & plus inébranlable. Quand on le proposa au Roi, il jetta un grand soupir, prit du tems pour répondre, & s'enferma dans son cabinet. Là, abandonné à ses réflexions, il se vit en proye aux mouvemens les plus opposez, à la voix de la nature qui crioit grace, aux ordres de la loi de Dieu qui prescrivoit le châtiment. La nécessité de satisfaire à la justice divine l'emporta, le sévére Monarque ne vit plus dans Don Carlos que le cri-

1568. minel, il se détermina à suivre à la rigueur l'ordonnance du souverain Législateur. Au moment fatal de donner sa signature, il n'y a que Dieu qui puisse savoir le combat violent qu'il eut à soutenir, l'agitation accablante de son esprit, les terribles efforts qu'il fit sur son cœur, pour rompre les chaines sacrées & indissolubles de l'amour paternel. Quoi qu'il en soit, les Inquisiteurs prirent habilement l'instant favorable, & lui remirent la sentence, pour y mettre le sceau de son approbation.

Mouvemens de ce Monarque.

A la seule vue du funeste papier, avant que de l'ouvrir, ce pére fut agité d'un trouble subit, il commença à sentir dans toutes ses veines des torrens d'un sang bouillant, qui de toutes les parties de son corps lui paroissoit se porter à son cœur avec une impétuosité qui le mettoit hors de lui-même. Il se regardoit, dit-il alors aux Inquisiteurs, comme condamné lui-même au supplice prononcé contre son fils, en voyant la sentence de son fils il croyoit voir la sienne propre, enfin il ne lui étoit pas possible de discerner si cet arrêt si touchant avoit été rendu contre lui ou contre son malheureux fils. En même tems il se sentoit combattu par le desir de faire éclater son zèle pour le bien général de ses peuples, & cette flateuse idée lui donnoit la force de prendre la plume. Mais elle lui tomboit des mains, au moment qu'il songeoit qu'il alloit se rendre l'horreur du genre humain, qui seroit bien fondé à détester la barbarie d'un pére ennemi de son propre sang: & cette réflexion le forçoit à refuser sa signature, pour ne pas

laisser

laisser cette tache à sa mémoire, & ne 1568.
point porter pendant toute sa vie la vue affreuse & toujours présente de son infamie. Comme Roi, Chef & premier Ministre de la Justice, il s'applaudissoit d'avoir déféré son fils coupable; sa qualité de pére vouloit qu'il cherchât des expédiens pour réparer les tristes effets de sa précipitation. Il se représentoit l'horrible scandale qu'il alloit causer dans l'univers, & les suites effrayantes de son procédé inhumain l'obligeoient d'écarter ces aiguillons d'amour-propre, de gloire, de zèle apparent pour la Religion, qui l'avoient séduit jusqu'à lui faire violer les loix les plus saintes de la nature. Ce fut en vain que cette impérieuse maitresse de nos mouvemens tâcha de prendre le dessus, dans le plus fort de ce terrible combat Philippe se remit devant les yeux l'exemple d'Abraham, si célébre dans l'Ecriture pour avoir eu la force de conduire lui-même au sacrifice son fils unique, tout saint, tout innocent qu'il étoit, par le motif seul d'obéir aux ordres du ciel. Cette histoire termina toutes les irrésolutions, sur le champ le Monarque se proposa le pére des croyans pour modéle, convaincu qu'il y avoit de son côté une obligation indispensable d'imiter la conduite de ce Patriarche, à l'égard d'un fils ennemi déclaré de Dieu & de son pére.

Ses paroles en la signant.

De cette maniére Philippe entiérement déterminé ne balança plus, sinon à se charger d'un fer fatal comme un autre Abraham, au moins à prendre la plume en qualité de Juge. Il la prit avec toute la constance imaginable, & à la premiére lettre de son nom

1568. nom, sentant trembler sa main, il l'affermit de la gauche, & levant les yeux au ciel, il proféra ces paroles: „ Je vous prens à té„ moin, puissant Dieu, scrutateur des cœurs, „ j'ai recours à vous dans cette funeste con„ jončture, je vous remets le soin de défen„ dre ma réputation des jugemens sinistres „ dont le monde va noircir ma mémoire, „ lorsqu'il apprendra que je me suis dépouil„ lé de tout sentiment d'humanité à l'égard „ de mon fils. Vous savez, Seigneur, si „ dans la terrible démarche que je fais au„ jourd'hui, j'ai d'autre motif que de sou« tenir vos intérêts & la gloire de votre saint „ nom". Après cette invocation il baissa les yeux, signa la sentence, & la remettant aux Inquisiteurs, „ Prenez, *leur dit-il*, & „ conservez bien ce papier, il renferme un „ événement qui n'a pas d'exemple dans le „ monde".

On en fait la lečture à Don Carlos.

Cette formalité remplie au gré des Juges, ils allérent sur la fin du jour après le coucher du soleil prononcer au Prince son arrêt de mort. Peut-être prit-on ce tems d'obscurité, pour envelopper dans les ténébres de la nuit une ačtion, qui par son caračtére d'inhumanité ne pouvoit être mise au grand jour sans revolter la nature entiére. On présenta ensuite à Don Carlos un tableau, où étoient peints divers genres de supplices, dont on lui laissoit la liberté de choisir celui qui lui paroitroit le moins affreux. A une nouvelle aussi triste, à la vue terrible de ces représentations de morts différentes, le pauvre Prince se mit à répandre un torrent de larmes mêlées de sanglots & de soupirs, & s'étant jetté

jetté à genoux, il demanda de la maniére la plus touchante, s'il ne restoit pas encore dans le cœur de son pére quelque petite étincelle de tendresse, pour faire grace à son malheureux fils; si tout son Conseil étoit assez inexorable, pour ne pas prendre quelque sentiment de modération en faveur d'un Prince d'Espagne; si les Ministres n'étoient plus susceptibles de ces mouvemens de sagesse & d'équité, qui apprennent à excuser le feu d'une jeunesse imprudente. Don Carlos proféra ces paroles avec une si grande abondance de pleurs, un air si humilié, d'un ton si touchant, que tout autre que des Inquisiteurs en auroit été ému. La plus grande partie de ce corps s'étoit rendue dans la chambre du Prince: on lui répondit que sa mort étoit résolue, que l'arrêt ne pouvoit être révoqué, que toute la grace qu'on pouvoit lui faire consistoit à lui laisser le choix du genre de mort qui lui plairoit le plus, de tous ceux qu'il voyoit peints dans le tableau. 1568.

Agitation de ce Prince.

A cette réponse, Don Carlos se releva, & reprenant ses esprits & sa premiére fierté, il dit avec une force & une constance, qu'il accompagna d'un regard plein d'indignation & de mépris pour ses Juges barbares: „ A » présent que mon pére a étouffé dans son » cœur la voix de la nature & tout senti» ment d'humanité, puisque mes Juges sont » impitoyables, je veux faire connoitre à » tout l'univers que mon courage est enco» re au dessus de leur barbarie, je consens » qu'ils me fassent souffrir le genre de mort » qu'ils croiront le plus convenable à leur

„ haine.

1568. „ haine. Faites moi donc mourir de la manière qui remplira le plus votre fureur. Je „ veux par cette résolution combler votre „ joye du cruel plaisir de vous rassasier du „ sang de l'héritier de la Monarchie Espagnole, dont vous avez une soif si dévorante". Ces derniéres paroles, prononcées avec toute la véhémence imaginable, furent suivies de mille imprécations, proférées avec le même feu, sur son malheureux sort, sur l'inhumanité de son pére, sur la cruauté du tribunal sanguinaire de l'Inquisition; & il entrecoupoit souvent ses réflexions de ces mots, *Fils infortuné du plus misérable pére qui soit au monde!* La grande agitation, les emportemens, les transports de colére dans lesquels on le laissa, furent cause qu'on différa de deux jours son exécution, pour lui rendre la tranquillité nécessaire dans les derniers momens, & pour le disposer à mourir en Chrétien. On eut bien de la peine à y parvenir, il refusa de se confesser, & de recevoir les Sacremens qu'on a coutume d'administrer dans l'Eglise Romaine, en disant que puisqu'il n'appercevoit plus chez les hommes ni piété, ni Religion, ni humanité, il ne vouloit confesser ses péchez qu'à Jésus-Christ.

Il refuse les Sacremens.

Opinions sur ce fait.

Quelques Historiens, entre autres Strada, écrivent qu'après avoir refusé quelque tems les remédes de l'ame & la nourriture du corps, il se laissa enfin persuader par son Confesseur, à qui il se confessa, & qu'ensuite il envoya demander pardon à son pére des fautes qu'il avoit commises contre lui. Mais Monsieur de Vergas & d'autres assu-

rent

rent qu'il mourut dans l'obstination à ne vouloir prendre aucun Sacrement des mains du Prêtre, & lui font dire qu'il les recevroit dans le Ciel, puisqu'il touchoit au moment d'y arriver. Ces sentimens ne sont pas aussi probables que celui des Ecrivains qui prétendent, qu'après de longs débats, son Confesseur réussit à le mettre en état de recevoir la mort avec une fermeté admirable & sans effroi, à l'exemple de Jésus-Christ, que le Prêtre lui représenta être mort à la fleur de son âge. Je trouve la réponse que Don Carlos fit à cette remontrance : „ Il s'en faut „ bien, *repartit le Prince affligé*, que le divin Rédempteur du monde ait dû être aussi „ sensible à la mort infame à laquelle il se „ voyoit condamné, que je parois l'être à „ celle qu'on va me faire subir ; ce fut sans „ doute une grande consolation pour Jésus-Christ de souffrir le supplice de la croix, „ par une sentence des Juifs ses ennemis ; „ & moi à l'infamie de mon arrêt j'ajoute la „ douleur de périr par l'ordre d'un pére, & „ le jugement de ses propres Sujets „. 1568.

S'il y a tant de diversité à l'égard des dispositions que Don Carlos fit paroitre, après que sa sentence lui eut été signifiée, il n'y en a pas moins au sujet du genre de sa mort, sur lequel je n'ai pu rien découvrir de certain au travers d'une foule d'allégations différentes. Les uns ont dit qu'il se fit ouvrir les veines dans un bain, comme Sénéque. D'autres assurent qu'il choisit le poison, comme moins épouvantable à ses yeux. Matthieu Historien François prétend qu'il fut étranglé par quatre esclaves, dont deux le te-

Sa mort le jour de St. Jaques.

1568. tenoient, pendant que les boureaux le serroient d'un cordon de soye. Mais de quelque maniére qu'on l'ait fait mourir, il mourut misérablement à l'âge de vingt deux ans, le jour de St. Jaques, patron & grand protecteur de l'Espagne. Comme si l'on eût voulu couvrir de nuages épais & d'une impénétrable obscurité le soleil, qui devoit répandre ses rayons les plus lumineux sur une solemnité aussi éclatante. Aussi l'on remarque que cette circonstance excita plus vivement dans l'esprit de quantité de personnes la pitié en faveur du Prince, & l'indignation contre les Juges.

Paroles remarquables de Philippe à ce sujet.

On dit à ce sujet, que les Juges & les Ministres, quoique convaincus que la mort de Don Carlos étoit un sacrifice agréable à Dieu, eurent pourtant plus d'attention à ne pas blesser la gloire de ce saint Apôtre par l'effusion d'un sang si noble, qu'ils n'avoient marqué de ménagement pour la réputation de leur Monarque, par leur animosité à faire périr son fils unique. Ils lui proposérent de retarder l'exécution du Prince, de peur qu'elle ne devînt un grand sujet de scandale au peuple, dans un jour aussi solemnel, qu'il ne convenoit pas d'ensanglanter par cet acte de rigueur. Peut-être parloient ils dans le même esprit & par le même mouvement de crainte, qui fit dire autrefois aux Juifs, lorsqu'il s'agissoit de la mort de Jésus-Christ; Il ne faut pas le faire périr un jour de fête, de peur qu'il ne se fasse du tumulte parmi le peuple. Mais Philippe, depuis la condamnation de son fils, s'étoit entiérement dépouillé des sentimens de la nature, & même de toute

toute ombre d'humanité. Il répondit qu'il avoit résolu de sacrifier son fils comme une victime due à la justice divine, & qu'ainsi il étoit bon d'avoir pour témoin un aussi grand Saint que le patron de la Monarchie. Paroles, disent les auteurs de cette particularité, qui confirmérent la dureté inexorable de ce pére à l'égard de son fils. 1568.

Sentiment de l'Auteur sur cette circonstance du jour.

Tout ce que je viens de rapporter sur la circonstance du jour, n'est que d'après différens Ecrivains: je vais combattre ce sentiment, s'il m'est permis d'exposer ce que je pense là-dessus. Cette particularité du tems me fait croire de deux choses l'une; ou qu'il n'est pas vrai que ce Prince soit mort le jour de St. Jaques, (en quoi au reste tous les Historiens sont d'accord); ou que, ce fait supposé, il faut convenir que sa mort arriva dans la prison le jour de cette fête, par maladie ou quelque autre accident. C'est en effet ce que témoignent Bentivoglio, Mendozza, Campana, & quantité d'autres, qui affirment que Don Carlos mourut de l'excès du chagrin, qu'il conçut de se voir traité si cruellement par son pére qui avoit perdu tout mouvement de tendresse, d'éprouver la haine de Juges avides de son sang & inexorables, enfin de n'appercevoir aucune apparence de pitié en sa faveur, aucun espoir de pardon. Ajoutons quelques raisonnemens, qui à tous égards peuvent avoir la force de preuves. Peut-on concevoir qu'il a été possible que le Roi, son Conseil, le tribunal même de l'Inquisition, ayent permis que par la mort violente d'un aussi grand Prince on profanât la solemnité de la fête d'un Saint, à l'intercession duquel les Espagnols remettent

1568. toute leur ſplendeur, toute leur conſervation, tout leur ſalut? On ſait qu'en nul endroit du monde on ne célébre de fête avec autant de pompe, qu'on en obſerve en Eſpagne à celle de St. Jaques. Peut-il entrer dans l'eſprit que les Eſpagnols, en général les peuples de l'univers les plus ſuperſtitieux obſervateurs de toutes les cérémonies du culte divin, & en particulier ſcrupuleuſement attachez à une vénération ſans bornes pour la puiſſance de leur patron, ayent voulu ſouiller un jour ſi ſaint, ſi renommé, par une action marquée du ſceau d'une barbarie, qui violoit en même tems & les loix de la nature & les régles de la juſtice? Ces préjugez ſont d'autant plus approchans de la certitude, qu'il n'y avoit aucune néceſſité de précipiter la mort de Don Carlos, & qu'il importoit peu que ce ſacrifice s'accomplît un jour plutôt, ou un jour plus tard.

Objection refutée. Je n'ignore pas qu'on peut me répondre que Philippe, ſes Miniſtres, & les Inquiſiteurs, bien loin de regarder l'exécution du Prince d'Eſpagne dans une perſpective odieuſe, & qui préſente l'horreur d'un dépouillement total des ſentimens de l'humanité, s'applaudiſſoient de faire un ſacrifice très agréable à Dieu. Objection vaine & captieuſe, qui, ſemblable à la toile qu'on léve pour expoſer aux yeux les décorations d'un théatre, n'eſt propre qu'à éblouir par le lointain d'un zèle pour la gloire & l'intérêt de la Religion. Diſcours, qui bien approfondi couvre la nation Eſpagnole d'un ridicule, d'un relief même d'impiété, en ce qu'il n'eſt pas permis de croire qu'elle ne connoit pas la différence qu'il y a entre un jour

jour de fête & le sacrifice. Quoiqu'on pourroit dire que la coutume est de faire les sacrifices pendant la solemnité de la fête. Mais on répond en même tems qu'il faut que les sacrifices n'ayent rien de profane, & qu'ils soient en tout sacrez, c'est-à-dire uniquement destinez au culte & à l'honneur de la divinité. Pour finir cette espéce de dissertation, il y a plus d'apparence que Don Carlos mourut naturellement des suites ordinaires du desespoir, que par aucune voye usitée contre les criminels. Conjecture fondée sur le tempérament de ce Prince, susceptible des plus furieux mouvemens de la colére; d'où il résulte qu'il s'abandonna à la rage, aussitôt qu'il eut appris que son pére avoit déféré son sort au tribunal de l'Inquisition, & que la violence de ses transports le consuma en peu de tems, si toutefois il ne se donna pas lui-même la mort, ce que je n'ose pas affirmer. De quelque maniére qu'elle soit arrivée, il est certain qu'il mourut assez misérablement dans sa prison. 1568.

Magnificence des funérailles de Don Carlos.

Pour couvrir en quelque façon l'horreur qu'inspiroit cette mort, Philippe ordonna dans toute l'étendue de ses Royaumes de faire à la mémoire du Prince son fils les plus magnifiques obséques. On obéit, toutes les villes se signalérent à l'envi, & même on eut soin de faire insérer dans toutes les nouvelles publiques & particuliéres, que cette mort imprévue avoit extrêmement affligé Sa Majesté Catholique. Affirmation, qui sans doute ne put surprendre que ceux qui ne savoient pas à quel point les Espagnols en cas pareil poussent la fourberie, & que très

1568. souvent ils donnent le jour les plus vifs regrets, à quiconque ils ont empoisonné la nuit précédente. En effet Philippe fit éclater en public les marques les plus séduisantes d'une véritable douleur, il fit une retraite de plusieurs jours dans le monastére de St. Jérôme, à un mille de Madrid, pendant tout ce tems il ne voulut point entendre parler d'affaires publiques, en un mot il n'oublia rien pour convaincre qu'il étoit sensible à la perte de son fils.

Mort de la Reine Isabelle.

Quatre mois après, l'Espagne vit un événement, qui ne fournit pas moins un vaste sujet de parler aux Sujets mêmes du Roi Catholique, & aux étrangers; ce fut la mort de la Reine Isabelle. Le bruit des amours de cette Princesse & de Don Carlos étoit trop répandu, la mort de ce Prince trop récente, pour qu'on crût naturel le trépas de la Reine: on ne manqua pas de publier que c'étoit une nouvelle victime de la jalousie du Roi son époux, & qu'elle avoit été empoisonnée. Les plus modérez dirent qu'elle étoit morte de l'excessive douleur, que lui avoit causée la perte du Prince d'Espagne son cher amant. C'est par de semblables circonstances, répandues dans les Historiens, qu'on a prétendu confirmer la certitude de l'intrigue secrette qui s'attribue à Isabelle & à Don Carlos. Mais la grande jeunesse ne garentissoit pas cette Reine de la fatalité commune à tout le genre humain, elle étoit mortelle, & il se peut qu'il n'y ait rien eu que de fort ordinaire dans sa mort. Au reste je ne veux pas nier absolument ce qu'on a écrit de ses amours, cette opinion ne présente rien

que

que de fort vraisemblable, & par une conséquence naturelle la mort de cette amante avancée par l'excès de son chagrin. Cependant, comme j'écris une Histoire & non un Roman, je ne puis rien assurer de positif sur ce fait, parce que je n'ai pu rien découvrir de certain. Qui voudra savoir le détail de ces amours, il n'a qu'à lire un petit Roman intitulé *Don Carlos*, mis au jour depuis peu par un Auteur François. Campana rapporte qu'Isabelle ayant pris quelques remédes par l'ordonnance des Médecins, qui la crurent attaquée d'un autre mal que de la grossesse qui étoit sa véritable incommodité, cette Reine accoucha avant terme d'un enfant mâle, qui peu après mourut avec sa mére. 1568.

Dans ces entrefaites, l'Empereur envoya vers la fin de l'année l'Archiduc Charles d'Autriche son frére en Espagne, tant pour consoler Sa Majesté Catholique des desastres domestiques qu'il venoit d'essuyer, que pour avoir avec ce Monarque des conférences au sujet des troubles de Religion, qui déchiroient la France & les Pays-Bas, & qui intéressoient si fort toutes les Puissances de la communion Romaine. On crut encore alors qu'en ce voyage on jetta les premiéres propositions d'un nouveau mariage de Philippe, qui restoit veuf & sans enfans mâles, qui pussent après sa mort recueillir la succession de tant de Royaumes.

Voyage de l'Archiduc Charles en Espagne.

Pour finir ce Livre, je vais faire quelques réflexions sur la mort de Don Carlos. Je crois qu'il faut nécessairement conclure que ce Prince fut coupable de crimes bien gra-

Réfléxions sur la mort de Don Carlos.

1568. ves, pour avoir contraint un pére, que tant d'actions éclatantes faisoient universellement reconnoitre, par une expérience soutenue, pour le plus modéré & le plus prudent Prince de son tems, jusques là que ses ennemis mêmes n'ont pu lui refuser le titre de Sage; pour avoir, dis-je, contraint un pére à se rendre par une inhumanité inouïe le bourreau de son propre fils, à sacrifier sa réputation par une action aussi barbare en apparence, à se plonger lui-même dans un gouffre de malheurs déplorables & d'affreux remors. Pourquoi, s'il n'a pas eu des motifs qui pussent le justifier? On n'appercevra alors dans cette conduite qu'une violation monstrueuse des loix de la nature, qu'un dépouillement total de l'affection paternelle que la nature imprime elle-même dans le plus profond des entrailles de tous les hommes, qu'un oubli du nom de pére & de l'amour naturel. Il est vrai que Philippe s'est mis en butte aux reproches, non seulement de ceux qui connoissent la puissance de la tendresse d'un pére, mais encore des politiques les plus rigides qui ne peuvent s'empêcher de convenir que ce Monarque porta la rigueur à un excès blâmable, puisqu'il avoit des exemples de pareilles injures punies par des voyes contraires.

Justification de Philippe.

Si l'on veut porter un jugement équitable sur cette affaire, on doit avouer que tous les intérêts les plus précieux réunis ensemble, de la sureté de sa personne, du repos de ses Etats, ne permettoient pas à Philippe d'user de modération à l'égard d'un fils dénaturé, qui trop impatient d'être maitre tramoit

moit des complots, pour troubler la paix de 1568.
sa patrie, & mettre en risque la vie même de son pére. Un fils coupable de ces attentats ne mérite pas que son pére conserve pour lui le plus foible rayon de tendresse, un pére même en ce cas doit endurcir son cœur contre les mouvemens la nature. Si la simple desobéissance est regardée comme un monstre qu'il faut étouffer dès sa naissance, pour ne pas laisser dans le monde le scandale d'un exemple dangereux, comment doit-on traiter le dessein formé de commettre un parricide ? On châtie un Sujet, qui à l'égard de son Souverain n'est pas tenu des mêmes obligations qu'un fils à l'égard de son pére, on punit ce Sujet sur des soupçons même dénuez d'évidence qu'il trempe dans une revolte : laissera-t-on impuni le crime d'un fils, qui dans le même tems machine à découvert & contre la vie de son pére, & contre la Couronne de son Prince légitime ?

Exemples allégues en sa faveur.

Le nom du Consul Torquatus est parvenu jusqu'à nous chargé d'éloges immortels, pour avoir étouffé la voix de la nature en faveur du bien de sa patrie, par la sentence de mort qu'il rendit contre son fils, dont tout le crime étoit d'avoir combattu l'ennemi au mépris de la défense. On met au nombre des actions héroïques la fermeté de Brutus à faire mourir ses deux fils, complices d'une conspiration contre la République. Et l'on noircit la mémoire de Philippe, pour n'avoir pas voulu accorder grace à son fils, criminel à la fois contre la loi de Dieu, les prérogatives sacrées de son Souverain, les droits inviolables de la nature ! Quel parti

1568. pouvoit prendre un Roi d'Espagne, enflammé d'un zèle dévorant pour l'intérêt de la Religion & l'avantage de ses peuples, quel parti pouvoit il prendre entre ces deux puissantes passions, l'amour de la justice & l'affection paternelle? Nul autre, que celui de mettre sa conscience à couvert, & de charger celle des Juges de tous les événemens d'une affaire aussi délicate. Anciennement les péres & les maris jugeoient leurs enfans & leurs femmes, sur le simple rapport de leurs amis. Mais un aussi grand Roi que Philippe ne devoit pas suivre cette forme de justice, qui en effet deviendroit d'une très dangereuse conséquence dans la Chrétienté, où l'intérêt personnel écarte tous les droits de l'amitié. Qu'a donc fait ce Monarque? Il a consulté les Théologiens, & son fils a eu & le tems & les moyens de produire tout ce qu'il jugeoit propre à sa défense. Cependant les preuves des crimes énormes de ce Prince sont demeurées claires & évidentes. Ainsi s'éclipsa cet astre, que les grandes étoiles de l'Espagne commençoient à admirer, ainsi s'éteignit Don Carlos à la fleur de son âge & de ses espérances. Le Roi d'Espagne son pére aima beaucoup mieux perdre ce qu'il avoit de plus cher & de plus précieux dans ce monde, que de voir ses Royaumes dans le desordre & dans la confusion. C'est à la vérité un événement sans exemple. Un Monarque absolu dans ses Etats préfére avec une constance inimitable le bien de la République, à la vie de son propre fils unique & dans la force de sa jeunesse. Un pére oublie qu'il est pére, pour mieux se souvenir

venir qu'il est Souverain. C'est un Roi qui 1568.
renferme toute sa gloire à faire plutôt connoître qu'il est Juge, qu'homme susceptible des foiblesses de l'humanité. C'est un héros qui se soucie peu de perpétuer son nom par une longue postérité, pourvû qu'il s'immortalise par l'éclat de ses vertus. Voilà sans doute un exemple de force & de desintéressement, capable de faire hérisser les cheveux aux Tirans mêmes.

Fin du Livre XX.





LA VIE DE PHILIPPE II. ROI D'ESPAGNE.

PREMIERE PARTIE.

LIVRE XXI.

ARGUMENT DU LIVRE VINGT ET UNIEME.

Ambassade du Duc de Guise en Espagne. Négociation du mariage du Roi de France. Secours envoyez en France par le Roi Catholique. Sujet du voyage de l'Archiduc en Espagne. Négociation sur les affaires de Flandres. Réponse de Philippe. Remontrances menaçantes de l'Archiduc. Tranquillité du Roi Catholique. Sa fermeté à soutenir le Duc d'Albe dans le gouvernement des Pays-Bas. Con-

Conclusion de son mariage avec Anne-Marie d'Autriche. Départ de l'Archiduc. Côme de Médicis créé Grand-Duc. Confirmation de ce titre. Sujet de l'Ambassade du Grand-Commandeur de Castille à Rome. Ses plaintes. Réponse du Pape. Perte de plusieurs galéres. Description du naufrage. Expédition de Don Juan d'Autriche contre les Mores. Le Duc d'Albe reçoit du Pape le chapeau & l'épée benits. Il se fait ériger une statue. Description de ce trophée. Inscription. Indignation des Flamans à ce sujet. Et des Espagnols mêmes. Trait de la grande modestie de Philippe. Deniers du Roi d'Espagne retenus par la Reine d'Angleterre. Le Duc d'Albe ordonne des represailles contre les Anglois. Il tente d'établir de nouvelles taxes. Ses propositions aux Etats. Réponse des Etats. Conduite du Duc d'Albe. Continuation de la guerre en France. Division des Huguenots. Force des deux Armées. Le Duc de Guise attaque l'aile gauche des ennemis. Leur déroute & fuite de quantité d'officiers & de soldats. Bravoure & mort du Prince de Condé. Retraite de l'Amiral & des autres Généraux. Indignité exercée sur le corps du Prince de Condé. Son éloge. L'Armée royale manque de poursuivre sa victoire. Joye de Philippe au sujet de la mort du Prince de Condé. Ses lettres au Duc d'Albe & au Roi de France. Mort de Dandelot & d'autres. Les Huguenots se font de nouveaux Chefs. Le Duc de Deux Ponts passe en France au secours des Huguenots. Mouvemens du Roi de France inutiles. Crainte du Roi Catholique à ce sujet. Le Comte de Mansfeld en

France. Secours du Pape & du Grand-Duc. L'Amiral se résout à donner bataille. Mort du Duc de Deux-Ponts. Commencement du combat. Danger de la Cavalerie royale & du Duc d'Anjou. Déroute de l'Infanterie Allemande. Premier exploit d'Henri Prince de Navarre. Nombre des morts de la part des Huguenots. Et du côté des Catholiques. Monument à Rome à ce sujet. Joye du Roi Catholique. La Reine Elizabet excommuniée. Craintes & soupçons de cette Reine. Suites de cette Bulle. Grande disette en Italie. Description de l'Arsenal de Venise. Il est brulé. Bulle du Pape en faveur des Ecclésiastiques. Mouvemens de Philippe à ce sujet. Conduite des Vénitiens. Ordres du Roi Catholique dans ses Etats. Réflexion de l'Auteur. Le Duc d'Albe demande son congé. Jean Speel condamné à la mort. Le Duc d'Albe change de conduite à l'égard des Flamans. Il fait publier une amnistie générale. Peu d'effet qu'elle produit. Amour de Philippe pour Anne de Mendozza. Portrait de cette Dame. Commencement de la passion du Roi. Moyen qu'il prend pour la satisfaire. Rui Gomez sollicite lui-même sa femme. Son manége auprès du Roi. Antoine Perez Sécretaire d'Etat chargé de cette négociation amoureuse. Il s'offre d'amener au Roi cette Dame. Succès de son Ambassade. Entrevue du Roi & de sa maitresse. Présens & protestations qu'ils se font. Suites de ces amours. Intrigue de Mendozza avec Perez. Comment il enflamme cette Dame. Services qu'il lui rend auprès du Roi. Mort de Rui Gomez. Escovedo découvre les amours de Perez. Mesures

sures que Perez prend auprès du Roi. Qui le charge de tuer Escovedo. Comment ensuite il se vange de Perez. Qui est mis en prison avec la Princesse d'Eboli. Suite de l'histoire de ces amans. Dénombrement ordonné par Philippe. Bénéfices ecclésiastiques en Espagne. Nombre des gens d'église dans toute l'étendue de la Monarchie. Officiers & Ministres du Roi Catholique. Jugemens de quelques Auteurs. Action généreuse de Philippe.

A LA première nouvelle de la mort de la Reine d'Espagne, le Roi Très-Chrétien envoya sur le champ le Duc de Guise en Ambassade à Madrid, pour faire à Sa Majesté Catholique les complimens de condoléance usitez en pareille rencontre. Ce fut le sujet public de ce voyage, mais il y en avoit deux autres motifs d'une bien plus grande importance, & qui ne demandoient rien moins qu'un négociateur aussi relevé que ce Prince l'étoit par sa naissance & par ses emplois. Le premier étoit une négociation de mariage, l'autre d'obtenir des secours contre les Religionnaires.

1569.

Ambassade du Duc de Guise en Espagne.

A l'égard du mariage dont il est question, il faut savoir que l'Empereur Maximilien avoit deux filles en âge d'être mariées, l'ainée Anne-Marie âgée de vingt ans, l'autre de dix sept se nommoit Elizabet. La première avoit été promise à Don Carlos, comme je l'ai dit, mais après la mort de ce Prince le Roi de France forma le dessein d'épouser cette Princesse. Philippe, qui avoit déja ses vues de la prendre lui-même pour femme,

Négociation du mariage du Roi de France.

ne

1569. ne reçut pas cette demande avec plaisir, & il prit tous les biais imaginables pour l'éluder. En vain le Duc de Guise fit jouer tous les ressorts propres à réussir, par le moyen du Cardinal Spinola Président du Conseil royal, rien ne put amener le Roi à quelque condescendance, & il demeura ferme dans sa résolution. Cependant, de peur que ce refus ne donnât lieu à une rupture, & même pour mieux serrer les nœuds de la bonne intelligence qui subsistoit entre les deux Couronnes, & que ses intérêts particuliers le forçoient d'entretenir, il prit le parti de proposer la cadette. D'abord Charles rejetta cette offre, & ordonna à son Ambassadeur de redoubler ses instances, qui n'eurent pas plus de succès. Enfin il fallut se résoudre à recevoir Elizabet, & ce mariage s'accomplit dans la suite, à l'exclusion de Sebastien Roi de Portugal, à qui il paroissoit que l'Empereur destinoit cette Princesse.

Secours envoyez en France par le Roi Catholique.

Quant au second point de la commission du Duc de Guise, savoir la demande de puissans secours contre les Huguenots, l'Ambassadeur remontra avec force la nécessité de faire conjointement les derniers efforts pour abattre la puissance formidable, que les Religionnaires avoient acquise en France. Il ne fut pas difficile de persuader Sa Majesté Catholique: l'intérêt qu'elle avoit de détruire les Calvinistes de ce Royaume trop unis avec les rebelles des Pays-Bas, ne lui permettoit pas de laisser échaper l'occasion de les réduire; elle promit d'y contribuer de tout son pouvoir. L'effet suivit de près, il envoya aussitôt les ordres nécessaires au Duc d'Albe. Ce Gé-

Général les exécuta avec d'autant plus de promtitude, qu'après ses deux victoires il se voyoit maitre des Flamans, & n'avoit plus à craindre les ennemis du dehors qu'il venoit de chasser. Il fit partir Pierre-Ernest Comte de Mansfeld à la tête de deux mille chevaux & de trois mille hommes d'infanterie, au secours de Charles IX., à qui d'ailleurs il étoit bien aise de marquer sa reconnoissance, de s'être déclaré ouvertement ennemi du Prince d'Orange, lorsqu'après sa défaite il avoit voulu se retirer en France.

1569.

Sujet du voyage de l'Archiduc en Espagne.

J'ai dit que l'Archiduc Charles d'Autriche étoit arrivé à Madrid vers la fin de l'année derniére : il y reçut tous les honneurs qu'un grand Monarque ne se dispense jamais de rendre à un Prince de cette conséquence, & qui d'ailleurs lui appartenoit de si près. Le deuil même de la Cour n'interrompit pas la joye qui parut à son arrivée, mais il eut le chagrin de s'en retourner sans avoir pu obtenir le point principal des négociations, qui avoient donné lieu à son voyage. C'étoit de mettre Philippe dans la disposition de traiter les Flamans avec plus de douceur, particuliérement le Prince d'Orange & les autres Seigneurs fugitifs. Sur toutes choses l'Empereur avoit enjoint à l'Archiduc d'employer tous les motifs, capables de faire résoudre le Roi à rapeller le Duc d'Albe & les troupes Espagnoles. Entre autres moyens de persuasion il fit voir qu'une Armée étrangére au centre des Pays-Bas, ne pouvant que donner beaucoup d'ombrage à toute l'Allemagne, principalement aux Princes de l'Empire qui suivoient la Religion Protestante, & même

Négociation sur les affaires de Flandres.

1569. même aux autres Puissances voisines, ne manqueroit pas d'attirer à l'Espagne une foule d'ennemis, qui la plongeroient dans les malheurs d'une guerre longue & ruïneuse. Pour donner toutes les lumiéres convenables, il est bon d'avertir que l'Empereur ne faisoit pas cette démarche uniquement par zèle pour Sa Majesté Catholique; il avoit un intérêt particulier à voir finir les troubles des Pays-Bas, qui causoient à ses affaires un préjudice notable. Soupçonné comme il étoit de soutenir le Roi d'Espagne dans le dessein de soumettre ses Sujets de Flandres par la force, chargé même par cette intelligence prétendue d'une partie de la haine que le Duc d'Albe s'attiroit par ses rigueurs, il ne lui étoit plus possible de se servir dans le besoin des forces de l'Empire, les Princes prévenus lui refusoient leur secours, & s'opposoient à toutes ses entreprises.

Réponse de Philippe.

Philippe avoit alors pour maxime, qu'il ne lui étoit plus permis de changer de conduite à l'égard des Flamans, & sur ce principe qui lui faisoit écarter toutes les idées de douceur, il reçut assez mal les remontrances de l'Archiduc. Il répondit même d'un ton courroucé, qu'après de mures réflexions il avoit pris son parti, & qu'il ne lui viendroit jamais dans la pensée de rien faire qui pût être agréable aux Princes Protestans d'Allemagne, puisqu'ils s'étoient toujours déclarez ardens défenseurs d'une cause qui présentoit un mépris honteux de toutes les loix de la justice. Ajoutant que dans un cas de cette nature il aimoit mieux se voir accablé sous le poids d'une guerre perpétuelle avec tous les Princes ennemis de l'Egli-

l'église de Dieu, que par sa facilité & son indulgence laisser précipiter ses Sujets dans les abimes que creusoit l'héréſie. Qu'au motif de son devoir se joignoit sa haine insurmontable pour toutes les doctrines nouvelles. Enfin qu'il n'étoit plus tems de prendre les tempéramens de douceur, vû que la valeur du Duc d'Albe son fidéle ministre avoit déja mis en fuite les rebelles, & presque entiérement dissipé leur détestable cabale. 1569.

L'Archiduc conserva tout son sang froid, toute sa présence d'esprit à cette réponse, & plus il y vit d'emportement, plus il affecta de fermeté & d'assurance dans ses représentations. Il repartit, qu'il ne s'agissoit pas de s'aveugler, ni par la passion, ni par des triomphes encore mal assurez; qu'il falloit examiner avec une sage attention les périls affreux, qui menaçoient non seulement les Etats de la Monarchie Espagnole, mais même toute la Maison d'Autriche. Que, si l'Empereur ne prenoit pas ouvertement en main la défense des Flamans, s'il n'employoit pas son crédit à les maintenir dans la jouissance de leurs priviléges, & à leur procurer un nouveau Gouverneur qui les rétablît dans leurs anciennes prérogatives, les Princes d'Allemagne ne parloient de rien moins que de faire revivre les anciens droits de protection, que l'Empire avoit sur les Provinces des Pays-Bas. Que, pour se mettre en état d'effectuer leurs menaces, ils éliroient un Roi des Romains, sous l'autorité duquel, & avec toutes les forces réunies du Corps Germanique, ils n'auroient point de peine à chasser les Espagnols de ces Provinces,

Remontrances menaçantes de l'Archiduc.

1569. vinces, qu'ils remettroient dans leur primitive liberté.

Tranquillité du Roi Catholique.

Ces prédictions effrayantes auroient fait impression sur tout autre que Philippe, mais ce politique Monarque connoissoit trop bien l'état des affaires, pour ne pas discerner du premier coup d'œil qu'un pareil discours n'avoit d'autre fondement, que l'aveugle passion de remplir des vues particuliéres. Il savoit parfaitement que l'exécution des entreprises désignées devenoit impossible, eu égard à la situation de chacun des Princes Protestans, à leurs forces, sur tout au peu d'union qui étoit entre eux. Il n'ignoroit pas que les Puissances Catholiques d'Allemagne se trouvoient assez de ressources, pour faire tête aux ennemis de leur Religion, même pour faire échouer leurs mauvais desseins. Il étoit encore plus tranquille, sachant que les troupes Allemandes ne marquent de l'empressement à servir que ceux qui peuvent leur donner une solde plus forte, & que ces mêmes Princes, qu'on assuroit si disposez à fournir tant de secours aux rebelles des Pays-Bas, ne le feroient jamais à leurs propres dépens, & qu'ainsi leurs efforts seroient toujours foibles, & leurs menaces peu à craindre.

Sa fermeté à soutenir le Duc d'Albe dans le gouvernement des Pays-Bas.

Mais ce qui développa le plus les vues intéressées de l'Archiduc, fut la proposition qu'il fit, & qu'il pressa vivement, de rapeller le Duc d'Albe, & de donner aux Flamans un Gouverneur plus respectable par son rang, & qui par son crédit & son autorité fût plus propre à les retenir dans le devoir, & à exiger leur obéissance. Comme Philip-

pe

pe ne voyoit aucun Seigneur en Espagne, 1569.
qui rassemblât en sa personne plus particuliérement que le Duc d'Albe & l'éclat de la naissance & le relief d'une haute réputation, le discours du Prince, qui revenoit sans cesse à dire qu'il falloit remettre le gouvernement de ces Provinces à quelqu'un plus capable de s'attirer le respect des peuples, fit aisément croire à ce Monarque qu'il entendoit un des fréres ou le fils de l'Empereur, & rien n'étoit plus éloigné de la pensée du Roi par toutes les maximes d'Etat. Ainsi, convaincu que l'Ambassade de son cousin n'avoit pour but que des intérêts personnels, il imagina tous les expédiens possibles pour trainer cette négociation en longueur, & la faire perdre de vue à force de délais & de défaites. L'Archiduc manda ce qui se passoit à l'Empereur, & l'avertit que Philippe avoit discuté ses propositions par des raisons qui ne souffroient point de replique.

Conclusion de son mariage avec Anne Marie d'Autriche.

Après s'être épuisé sans succès sur les affaires des Pays-Bas, Charles en mit une sur le tapis qui devoit donner plus de satisfaction à Sa Majesté Impériale, & être mieux reçue par le Roi Catholique. Je veux parler du mariage de Philippe avec la Princesse Anne-Marie, comme je l'ai dit ci-devant. Cette négociation ne fut ni contredite ni différée; le Roi déja déterminé fit agir son Conseil, qui le sollicita de se remarier, & il notifia, qu'il étoit résolu de ne prendre d'autre femme que la fille ainée de l'Empereur. Aussitôt il fit partir un Gentilhomme, pour aller demander la dispense du Souverain

1569. rain Pontife, qui ne se contenta pas de l'expédier de la maniére la plus satisfaisante, mais qui pressa même le Roi de consommer au plus vite cette alliance, pour l'avantage commun de la Chrétienté & le repos de la Couronne d'Espagne.

Départ de l'Archiduc.

Cette affaire terminée, l'Archiduc partit comblé des présens du Roi, qui de plus lui donna une somme considérable, pour le mettre en état de fortifier les frontiéres de ses domaines, continuellement menacez des armes de l'Empire Ottoman. En effet avec ces secours il pourvut à la sureté de ses places, que dans la suite il défendit en personne contre les Turcs avec un courage, qui fut toujours fatal à ces irréconciliables ennemis des Puissances Chrétiennes. Il s'embarqua sur les galéres de Doria, ou plutôt sur les galéres de la République de Génes commandées par cet Amiral, & après une navigation assez heureuse, il mit pied à terre à Savone, où il eut une entrevue avec le Duc de Savoye, qui lui prêta aussi une grosse somme d'argent pour les mêmes besoins. Après avoir séjourné trois jours à Savonne, il fit voile vers Livorne. Il trouva dans ce port le Prince Côme son cousin, qui étoit venu le recevoir, & qui le reçut avec une pompe inconcevable. De là ils se rendirent ensemble à Florence, & plusieurs jours de suite le Duc donna des fêtes & des tournois aussi galans que superbes. Dans l'un de ces divertissemens il en couta la vie à quatre Gentilshommes distinguez, savoir, Gui & Annibal Bentivoglio, Hercule Montecuculli, & Nicolas

Ron-

Rondinelli, qui périrent par un funeste accident, je ne sais quel degré bâti sur l'Ile de l'Arno s'étant rompu. De quelque maniére que ce malheur arrivât, il est certain qu'ils furent noyez, au grand regret de tous les assistans. Ce qu'il y eut de particulier dans cette rencontre, est que malgré les instances de l'Archiduc la fête s'acheva par ordre de Côme, qui remplit aussitôt les places des morts de quatre nouveaux champions. Le principal but de ce procédé extraordinaire du Duc, fut de faire diversion aux idées affligeantes, qu'un événement aussi triste devoit inspirer à son hôte. Il l'accompagna ensuite à Venise, où l'Archiduc ne s'arrêta pas, ayant été apellé à Vienne par l'Empereur pour des affaires importances.

1569.

Côme de Médicis créé Grand-Duc.

Puisque j'ai eu occasion de parler de Côme de Médicis, je dirai à son sujet que vers le commencement de cette année le Pape Pie envoya à Florence Michel Bonelli fils de sa sœur, pour y communiquer à Son Altesse la résolution qu'il avoit prise de lui déférer le titre de Grand-Duc, comme à un Prince qui méritoit par tant d'endroits cette prééminence si distinguée. Le Pontife avoit fait cet acte de souveraineté par la plénitude de son pouvoir, sans en donner avis ni à l'Empereur ni au Roi d'Espagne. Ces puissances en furent extrêmement choquées. L'Empereur alléguoit que Florence étoit fief de l'Empire, & que sur ce fondement il n'appartenoit qu'à lui seul, comme revêtu de la dignité impériale, de départir un semblable titre. D'une autre part Sa Ma-

1569. Majesté Catholique faisoit de grandes plaintes, prétendant que c'étoit porter atteinte à ses droits de Seigneur suzerain, par rapport à la Principauté de Sienne, que Philippe avoit lui-même transmise audit Côme à titre de relevance de sa Couronne, & que, par une obligation imposée à tout vassal, le Duc n'avoit pu accepter aucun titre sans son consentement. Le Pape n'en consomma pas moins cette affaire, il mit lui-même sur la tête de Côme la Couronne de Grand-Duc, ou plutôt la Couronne royale, & cette cérémonie se fit en public à Rome avec une pompe & une magnificence extraordinaires. Pie déclara en même tems que cette dignité & ce titre étoient une récompense due au mérite du nouveau Grand-Duc, non seulement en considération des services qu'il avoit rendus au Siége Apostolique & à toute la Chrétienté, mais encore pour lui être un motif d'animer à l'avenir son zèle & son attachement.

Confirmation de ce titre.

Il y eut quelques obstacles à essuyer de la part de plusieurs Princes, qui traversérent mais en vain l'installation du Duc, par jalousie de la prééminence & des prérogatives si étendues que la Bulle lui assuroit de la maniére la plus autentique. Cependant l'Empereur, après avoir fait de sérieuses attentions sur l'éclat des services de la sérénissime Maison de Médicis, non seulement confirma le Decret du Pape dans la prochaine Diéte qui se tint deux ans après, mais par un rescrit encore plus ample il déclara que le titre de Grand-Duc de Toscane demeuroit attaché pour toujours à la per-

personne de Côme & de ses successeurs, & investit en même tems ce Prince des honneurs & priviléges de la Royauté, & de la préséance sur tous les autres Ducs. Ensuite le Roi d'Espagne, en conformité de ce que le Pontife & Sa Majesté Impériale avoient fait en faveur du Duc Côme, fut le premier à mettre ce Prince en possession du pas sur tous les Souverains, excepté les Têtes couronnées & l'Archiduc d'Autriche. C'est-à-dire que ce Monarque ordonna que l'Ambassadeur du Grand-Duc de Toscane marcheroit immédiatement après celui de la République de Venise; & depuis, Henri IV. Roi de France fit observer ce réglement, qui est à présent suivi dans toutes les Cours de l'Europe. 1569.

Sujet de l'Ambassade du Grand-Commandeur de Castille à Rome.

Déja Philippe avoit commencé à s'appercevoir des bréches considérables que les fréquentes entreprises des Ecclésiastiques faisoient aux droits & à l'indépendance de sa Couronne, & du préjudice que ses peuples en recevoient; abus dont il reconnoissoit que son respect trop aveugle pour les Souverains Pontifes étoit la source. Les Vénitiens, qui toujours ont été extrêmement attentifs sur ce point, ne manquoient pas d'enjoindre de tems en tems à leur Ambassadeur de conférer là-dessus avec le Roi Catholique, & de lui faire sentir le tort qu'il se faisoit à lui-même, & par contrecoup à tous les Potentats que son exemple exposoit aux attentats de la Cour de Rome. Ainsi Philippe, éclairé sur ses propres intérêts par des raisons appuyées de son expérience, résolut au commencement de cette année d'en-

1569. d'envoyer à Rome le Grand-Commandeur de Castille, pour prendre à ce sujet des mesures capables de remettre les choses dans l'ordre naturel.

Ses plaintes. Il déclara que le Roi son maitre ne pouvoit plus souffrir qu'on publiât dans le Royaume de Naples des ordres du Pape, sans être autorisez par une permission expresse du Roi qu'on nomme l'*Exequatur*: nouveauté inouïe sous les précédens Pontificats, & directement contraire aux privilèges particuliers de cet Etat. Il se plaignit de plus que Sa Sainteté eût envoyé en Sicile Paul Odescalchi sous le titre de Nonce Apostolique, ce qui violoit les prérogatives de cette Monarchie, où les Rois se disent Légats nez du St. Siége, revétus du droit, qui leur est propre à l'exclusion de tous autres, d'y être les seuls protecteurs de l'Eglise & de ses immunitez. Un autre de ses griefs étoit que l'Ordre militaire de St. Lazare eût été introduit dans ce Royaume, sans le consentement de Sa Majesté Catholique. Mais la plus grave & la plus importante de ses plaintes fut que dans la Bulle *In Cœnâ Domini* on eût inséré divers articles contre les droits les plus communs & les plus inséparables de la Souveraineté, & en particulier la défense aux Princes d'imposer aucune taxe nouvelle dans leurs domaines. Entreprise qui renversoit les attributs propres des Souverains, jettoit les Etats dans le trouble & le desordre, autorisoit quelques villes remuantes & disposées à la révolte, sous prétexte de ne pas encourir les excommunications prononcées par ladite Bulle, à refuser

les

les impôts ordinaires, à ne plus renconnoitre en cela l'autorité légitime de leur Monarque, au mépris des plus anciennes prérogatives du Trône qui auparavant n'avoient jamais été contestées à ses ancêtres. Enfin il exposa que le Roi son maitre souhaitoit qu'on procédât à l'examen des prétentions, sur lesquelles l'Archevêque de Milan se disoit en droit de faire porter des armes à ses domestiques pour rendre sa cour plus éclatante, & de poursuivre en jugement les Laïques atteints de crimes du ressort des tribunaux ecclésiastiques, ou même de délits mixtes; & que cette affaire fût terminée selon les loix de la justice, & sans préjudicier en aucun point à la jurisdiction du Sénat, ni à celle du Souverain. 1569.

Le Pape, qui avoit reçu le Commandeur avec toutes les démonstrations d'honneur & les témoignages d'estime, que méritoit un Ministre de cette importance, eut une attention singuliére à lui donner sur tous les chefs des réponses pleines de sagesse & de franchise. Il protesta que dans tout ce qui s'étoit passé il n'avoit eu d'autre motif que le salut du peuple Chrétien; que, dans cette vue sainte & du ministére d'un Souverain Pontife, il avoit mis tous ses soins à extirper quantité d'abus introduits dans les autres Etats contre les libertez de l'Eglise. Il ajouta que sa plus douce espérance étoit que ses efforts seroient puissamment soutenus de toute la faveur & de toute l'autorité du Roi Catholique, si distingué par sa Religion, par sa piété, & par son attachement à la véritable & pure doctrine de Jésus-Christ. Réponse du Pape.

Christ.

1569. Christ. Par de semblables politesses Pie tâchoit d'amuser l'Ambassadeur, sans en venir à aucune espéce de conclusion. Dans toutes les conférences c'étoit la même formule de complimens, le doucereux Pontife se bornoit à protester que Philippe avoit acquis une si haute réputation d'équité & de zèle à l'égard du St. Siége, que la Cour de Rome ne pouvoit pas même concevoir la plus légére idée de porter atteinte à la jurisdiction légitime & à l'honneur de ce Monarque, que même elle se feroit un devoir d'en étendre les bornes. Voilà tout ce que le Commandeur put tirer: pendant ce tems-là les Ecclésiastiques jouissoient avec hauteur des droits émanez du pouvoir pontifical, les abus s'augmentoient au préjudice de la dignité royale, sans que Philippe, dans la crainte de déplaire au Pape, osât s'opposer aux entreprises audacieuses des gens d'Eglise, jusqu'à ce qu'on eût reçu de nouvelles Bulles de Rome.

Perte de plusieurs galéres.

Le Commandeur auroit sans doute obtenu au moins quelques articles de ses demandes, s'il n'avoit pas été contraint de partir, pour joindre l'Armée navale qui devoit conduire Don Juan d'Autriche à son expédition contre les Mores. Ce Prince avoit pour Lieutenant-Général le Duc de Sessa, & le Commandeur sous la qualité de Vice-Amiral étoit chargé de la conduite de toute la Flotte, qui consistoit en vingt quatre galéres, savoir quatorze du Royaume de Naples, & dix du Grand-Duc de Toscane que Philippe avoit prises à sa solde. Le Commandeur devoit avec cette esca-

cadre aller joindre le reste de l'Armée Espagnole, où Don Juan s'étoit déja rendu. Mais le Vice-Amiral s'étant embarqué à Civita-vecchia avec un assez mauvais vent, & contre l'avis des pilotes les plus expérimentez, il lui arriva un malheur que moins d'entêtement lui auroit fait éviter. 1569.

Description du naufrage.

A peine la Flotte fut au large, qu'un vent fort impétueux de Nord-Ouest excita une furieuse tempête, qui sépara tous les bâtimens. La mer étoit si irritée, qu'il n'y avoit point d'apparence qu'il en pût échaper un seul, & ceux qui ne furent pas la proye des vagues, ne se sauvérent qu'après avoir vu mille fois la mort, & essuyé les plus affreux périls. Ils furent contraints de jetter à la mer non seulement les choses les plus pesantes, mais même jusqu'à leurs provisions de guerre & de bouche. De ces vingt quatre galéres, il y en eut quinze qui, après avoir été poussées de côté & d'autre toujours au moment de périr, eurent le bonheur de gagner des ports, mais tellement dégarnies & fracassées, que de longtems elles ne furent en état de servir. Des neuf, que les eaux engloutirent, ou qui se brisérent sur les côtes, on en compta cinq du Grand-Duc, dont le Général nommé Alfonse d'Apiano fut avec sa Capitane transporté d'un coup de vent furieux auprès de l'Ile de Sardaigne dans la petite Ile de Bozzo, où il se mit en sureté. A l'égard du Grand-Commandeur, il essuya toute la furie de l'orage, & après avoir été longtems le jouet du vent & des flots, il fut poussé dans la rade de Majorque, d'où à la faveur

 d'un

1569. d'un meilleur vent il passa à Palamos sur la côte de Catalogne. Quelques galéres des moins maltraitées l'y joignirent. Entre toutes celles qui furent le plus agitées, il y en eut une nommée la Negrona qui courut l'espace de neuf cens milles, sans pouvoir s'arrêter, & toujours battue de toute la violence des vents: enfin elle aborda à l'Ile Pantalarée, dépendante de la Sicile, & située près du cap Bon en Afrique.

Expédition de Don Juan d'Autriche contre les Mores.

Philippe reçut cette fâcheuse nouvelle avec d'autant plus de chagrin, que cet accident dérangeoit totalement les mesures qu'il avoit prises, pour se servir de cette Flotte dans la guerre projettée contre les Mores. Mais, comme il étoit inébranlable aux revers de la fortune, tant par la disposition naturelle de son tempérament flegmatique, que par une constance & une grandeur d'ame dont il avoit contracté l'habitude par la longue pratique de toutes les vertus, il prit bientôt son parti, & donna les ordres nécessaires pour réparer ce contretems. Il augmenta les troupes de terre destinées pour l'expédition, & enjoignit à Don Juan & au Marquis de Velez de faire tous leurs efforts pour chasser les rebelles de leurs retranchemens. Le Prince se rendit sur le champ à Grenade capitale du Royaume, d'où il se transporta en personne au camp, & se distingua par sa valeur, son jugement, & une hardiesse, qui étoient fort au dessus de son âge. Il porta même le feu de son courage si loin, qu'il courut grand risque de la vie à l'attaque d'un château, dont les Mores avoient fait le lieu de

leur

leur retraite. Il reçut à la tête un coup d'arquebuse si violent, qu'il auroit été tué sur la place, comme quantité d'autres le furent, si le casque qu'il portoit ne s'étoit pas trouvé d'une excellente trempe. 1569.

Le Duc d'Albe reçoit du Pape le chapeau & l'épée benits.

Je passe aux affaires de Flandres. Le Duc d'Albe, après avoir chassé des Pays-Bas le Prince d'Orange sans avoir été contraint de hazarder une bataille, fit au commencement de Janvier son entrée triomphante dans Brusselles, & ordonna dans toutes les Provinces de son gouvernement des priéres publiques, pour rendre graces à Dieu des heureux succès de la campagne. Il en avoit expédié sur le champ la nouvelle à Rome, & le Pape transporté de joye ne crut pas pouvoir trop faire pour marquer à ce Général sa reconnoissance particuliére, des services importans qu'il venoit de rendre à la Religion Catholique. L'Archevêque de Malines eut ordre d'aller présenter à ce vainqueur de la part de Sa Sainteté le présent que les Souverains Pontifes ont coutume de faire aux Têtes couronnées, le chapeau & l'épée garnis d'or & de pierreries, que Pie avoit benis solemnellement la nuit de Noel. Une distinction aussi honnorable devoit mettre le comble à la gloire & à la vanité du Duc d'Albe; elle ne remplit pas entiérement son orgueil: il voulut s'ériger lui-même un monument bien plus flatteur à ses yeux. Son ambition ne pouvoit être satisfaite, s'il ne laissoit dans les Pays-Bas après son départ un trophée qui pût y perpétuer sa mémoire, au moins celle de cette circonstance de sa vie d'avoir

1569. conservé ces Provinces sous l'obéissance du Roi d'Espagne, & qui transmît en même tems à la postérité l'idée présente dans tous les siécles, & de ses grandes qualitez politiques & militaires, & de l'image au naturel de ses traits & de son port.

Il se fait ériger une statue.

Dans cette vue il se fit faire un superbe trophée de bronze, des piéces de canon qu'il avoit prises sur Louis de Nassau à la bataille de Geminghen, & ce somptueux monument, où l'on voyoit sa statue travaillée par Jungeling sculpteur Allemand des plus célébres de ce tems, fut placé dans la place publique de la Roque de Brusselles. Tristes effet de son aveugle passion pour l'immortalité. Ce magnifique ouvrage, destiné à faire vivre son nom, combla l'indignation & la haine, je ne dirai pas des Flamans seuls, mais des Espagnols & du Roi même. En effet le Duc d'Albe ne recueillit d'autre fruit de cette orgueilleuse démarche, que de se faire connoitre à tous l'univers pour un homme plus attentif à s'assurer un glorieux renom dans la postérité, qu'à se mettre à couvert de la haine de ses contemporains.

Description de ce trophée.

On voyoit dans ce trophée une statue armée qui représentoit le Duc d'Albe, la tête nue, & foulant aux piez deux autres statues de bronze, qui marquoient deux des trois Ordres des Pays-Bas, la Noblesse & le Peuple. Au moins on rapporte qu'Arias Montanus, inventeur de ce dessein, dit que c'étoit sa pensée. Tout l'ouvrage étoit soutenu sur un piédestal de marbre à quatre faces. Sur celle qui regardoit la ville

ville on avoit gravé simplement quelques lettres, sans autre explication des paroles qu'elles renfermoient, mais dont le sens, selon l'interprétation la plus générale, étoit à la louange du Duc d'Albe, pour avoir maintenu les Pays-Bas dans l'obéissance de l'Eglise & du Roi, & pour y avoir rétabli la paix, la justice, & la tranquillité. Les deux faces collatérales étoient chargées en relief de divers emblêmes énigmatiques, aussi à la louange de son gouvernement. Celle de derriére ne présentoit que le nom du sculpteur. Chacune des deux figures, qui se voyoient sous les piez de la statue, comme je l'ai dit, avoit les mains remplies de requêtes, de bourses, de haches, d'armes, & de flambeaux, le visage couvert de masques, les oreilles & le col ornez d'écuelles de bois & de besaces, qui étoient les marques distinctives de la faction des *Gueux*. La statue triomphante étendoit le bras nud vers la ville, comme pour signifier qu'il lui avoit rendu la paix. Sur la base qui étoit de marbre on lisoit cette inscription. 1569.

A FERDINAND ALVAREZ DE TOLEDE, DUC D'ALBE, GOUVERNEUR DES PAYS-BAS POUR PHILIPPE II. ROI DES ESPAGNES. POUR AVOIR E'TOUFFE' LA SEDITION, CHASSE' LES REBELLES, RESTITUE' LA RELIGION, RETABLI LA JUSTICE, ET ASSURE' LA PAIX AUX PROVINCES. EN MEMOIRE D'UN TRES FI- Inscription.

1569. FIDELE MINISTRE D'UN TRES BON PRINCE.

Indignation des Flamans à ce sujet.

Il n'eſt pas poſſible d'exprimer l'excès d'indignation, que la vue de ce monument inſpira aux Flamans. Ces peuples, déja pénétrez d'horreur pour le nom ſeul du Duc d'Albe, ne purent ſouffrir ſans le dernier chagrin que ce ſuperbe Gouverneur éterniſât ſous leurs yeux ſa mémoire odieuſe. Les murmures étoient publics, de toutes parts on entendoit les plaintes les plus aigres. On remarquoit avec un reſſentiment inconcevable, que le Duc, non content d'avoir aſſujetti le pays ſous le joug de la plus dure ſervitude, vouloit encore par cette faſtueuſe repréſentation faire parade en public de l'ignominie dont elle couvroit la nation entiére, qui par ce trophée ſe voyoit tous les jours miſe aux fers, & menée honteuſement en triomphe.

Et des Eſpagnols mêmes.

Au reſte, les Flamans ne furent pas ſeuls choquez de l'orgueilleuſe oſtentation du Duc, les Eſpagnols mêmes ne purent ſoutenir ſans émotion que ce Général eût mieux aimé être ſon panégiriſte & publier lui-même ſes louanges, que d'attendre des applaudiſſemens de la bouche des autres. Une telle nouvelle déplut extrêmement à la Cour d'Eſpagne, on y faiſoit les plus piquantes railleries du titre que le Duc ſe donnoit de très fidele Miniſtre, puiſque, diſoit-on, cette qualité de très fidele Miniſtre ne pouvoit pas convenir à un Sujet, aſſez inſolent pour s'approprier la gloire qui étoit due à ſon Souverain. Quelques-uns, pour rendre plus

plus odieuse la hauteur du Duc, élevoient jusqu'au ciel la modestie de leur Monarque, qui peu de mois auparavant, sur les offres qu'un excellent sculpteur lui avoit fait faire de mettre à ses dépens sur toutes les portes de la ville de Milan l'effigie & les armes du Roi, sans qu'il en coutât rien à l'Epargne, avoit répondu qu'il souhaiteroit plutôt trouver un ouvrier, qui à quelque prix que ce fût lui érigeât une statue dans le paradis. On dit encore que Philippe fut piqué de l'action du Duc d'Albe: en effet quatre ans après il donna ordre au Grand-Commandeur de Castille alors Gouverneur des Pays-Bas de faire abattre ce trophée. Il est néanmoins incertain si ce Roi prit ce parti, pour donner quelque satisfaction aux Flamans, ou pour vanger son injure propre, dans le chagrin qu'il avoit peut-être conçu de voir élever à l'honneur d'un autre le monument d'une victoire, remportée par ses troupes & sous ses auspices. Quoi qu'il en soit, la statue fut ôtée, & convertie en d'autres ustenciles pour la maison du Commandeur, tels que des cloches, des chenets, & semblables meubles.

1569.

Trait de la grande modestie de Philippe.

Voici le sens de quatre vers Latins, qui coururent dans ce tems là au sujet de cette statue. „ Duc, pourquoi t'es tu érigé „ une statue, de ton vivant? As tu craint „ que personne ne t'en élevât après ta mort? „ Tu as deviné juste. Car enfin tes cruautez, bien loin de mériter des louanges, „ devroient être punies du plus infame des „ supplices ".

Vers ce tems Elizabet Reine d'Angle-

Denier du Roi

1569. terre mit le Duc d'Albe dans une agitation d'esprit, où il ne s'étoit pas encore vu, même dans les plus chagrinantes affaires de sa vie. Divers marchands de Génes s'étoient engagez de fournir une grosse somme au Roi Catholique, qui se trouvoit dans un très grand besoin d'argent. On en avoit destiné quatre cens mille écus pour les Pays-Bas, où quelques vaisseaux eurent ordre de les transporter. Ces bâtimens, dans la crainte de tomber entre les mains des corsaires qui les poursuivoient, furent contraints de relâcher dans un port d'Angleterre, & la Reine avertie de ce qu'ils portoient songea d'abord, par le conseil du Comte de Leycester, à s'assurer de ce trésor qui venoit fort à propos dans la nécessité de son Royaume. Elle le fit mettre à terre & porter dans son Epargne, sans avoir égard aux sollicitations, aux remontrances de l'Ambassadeur d'Espagne. Toute la réponse que la Reine lui fit faire, fut qu'elle avoit appris que ce fonds n'appartenoit pas à Sa Majesté Catholique, mais à des négocians d'Italie, & qu'elle avoit résolu de s'en servir pour ses besoins, en payant aux propriétaires un intérêt raisonnable. Le Ministre Espagnol mit en usage toutes les voyes propres à prouver que cet argent appartenoit au Roi son maitre, & que c'étoit par son ordre qu'on le transportoit en Flandre: pour donner plus de poids à ses raisons, il fit écrire le Duc d'Albe même à la Reine. Ses mouvemens furent inutiles, Elizabet trouvoit toujours des prétextes, des difficultez, ensorte qu'après bien des délais on

d'Espagne retenus par la Reine d'Angleterre.

on fut entiérement convaincu qu'il ne faloit pas espérer qu'elle fît la restitution. Sur cet incident, le Duc d'Albe envoya à Londres Christofe d'Assonville, pour suivre cette affaire en son nom. Cette démarche n'eut pas plus d'effet, il suffisoit qu'Elizabet connût que le Duc avoit un grand besoin d'argent, pour qu'elle employât tous les expédiens capables de lui enlever cette ressource. 1569.

Le Duc d'Albe ordonne des represailles contre les Anglois.

Ainsi le Duc d'Albe, irrité du mauvais succès de toutes ses négociations, plus porté d'ailleurs par son tempérament dur & hautain à se roidir contre les difficultez, & à vouloir les surmonter par les moyens violens, qu'à prendre les voyes de la douceur, résolut, après cette derniére tentative & tant de priéres inutilement réitérées, d'user de représailles, pour voir si cet expédient forceroit les Anglois à se mettre à la raison. Dans cette vue, il commença par faire saisir tous les effets, & peu après les personnes des marchands Anglois, qui étoient établis en grand nombre dans les Pays-Bas. Il fit encore entendre à la Reine d'Angleterre qu'on traiteroit de même tous ses Sujets résidens dans les autres Etats de la Monarchie Espagnole, si elle ne se déterminoit pas à rendre au Roi l'argent qu'elle avoit saisi. Elizabet fit peu de cas de ces menaces, & même, autorisée par ces violences à soutenir avec fermeté ce qu'elle avoit fait, elle prétendit être en droit d'exiger une satisfaction autentique, bien loin d'être obligée d'en donner aucune de sa part, & sur ce plan elle fit à Philippe les plus vives

1569. plaintes de la maniére d'agir du Duc d'Albe. Non contente de demander justice, elle en vint aux effets, & exerça dans son Royaume les mêmes rigueurs sur les Espagnols & les Flamans. En même tems, pour marquer en public son indignation & sa colére contre le Duc d'Albe personnellement, elle le fit menacer qu'elle n'épargneroit rien pour lui susciter des affaires, & soutenir ses ennemis de toute sa puissance. Les choses étoient en cet état, & l'aigreur des esprits faisoit craindre une rupture ouverte, lorsque Philippe jugea plus à propos de tenter un accommodement de quelque façon que ce pût être, & bientôt après on vit arriver de sa part en Angleterre Thomas Raggi, qui parvint à mettre la Reine dans la disposition de finir à l'amiable, mais qui pour lors ne put obtenir que de bonnes paroles.

Il tente d'établir de nouvelles taxes.

Ce contretems jetta le Duc d'Albe dans un embarras inconcevable; il n'avoit point d'argent, & il ne savoit comment subvenir à ses pressans besoins, réduit par cette disette aux plus fâcheuses extrémitez, dans des conjonctures où il prévoyoit de nouveaux troubles que le Prince d'Orange ménageoit par ses intrigues. Pour réparer le tort que lui faisoit la saisie d'Angleterre, il résolut d'avoir recours aux Flamans mêmes par la voye des impositions, & de prendre sur le pays le dixiéme de toutes les ventes des biens mobiliers, à chaque mutation de propriétaire, le vingtiéme des immeubles, & une fois le centiéme de tous ces effets. Il comptoit que ce subside rempliroit son Epar-

Epargne, que les guerres avoient épuisée, 1569.
& qu'à la faveur de ce fonds il seroit en
état de pourvoir à la sureté de toutes les
Provinces. Cette résolution prise, il convoqua à Bruxelles les Etats-Généraux des
Pays-Bas, pour leur faire savoir l'intention
du Roi, & les engager à y donner leur
consentement.

Ses propositions aux Etats.

L'assemblée formée, il représenta avec toute la force dont il fut capable l'extrême besoin que le Roi avoit d'argent, dans les conjonctures où il se trouvoit, & qu'il détailla de la maniére suivante. „ Il dit que dans „ le tems que le Trésor royal étoit épuisé par „ les guerres & d'autres dépenses extraordinaires faites pour assurer le repos des „ Provinces, la Reine d'Angleterre, sous „ les plus injustes prétextes & qui marquoient assez évidemment ses mauvais „ desseins, avoit arrêté dans ses ports la „ somme de quatre cens mille écus, apartenant au Roi, & destinée au service de „ la Flandre. Qu'il étoit indispensable de „ payer la solde des troupes, qui depuis „ longtems n'avoient rien reçu. Que l'attention continuelle des ennemis de Sa „ Majesté à détruire son autorité légitime, „ & à inspirer à ses peuples l'esprit de revolte, devoit être à ses fideles Sujets un „ motif pressant de prendre les mesures „ convenables, dans l'urgente nécessité des „ affaires, pour faire échouer des intrigues „ aussi dangereuses, des conspirations si „ puissamment soutenues. Que les plus „ efficaces étoient sans doute de bâtir des „ citadelles, & d'entretenir de fortes garni-

1569. „ nisons dans les lieux les plus exposez & „ les plus propres à la défense du pays. „ Que de ces précautions dépendoit la sureté & la tranquillité des Provinces, & „ qu'on devoit se convaincre qu'il ne pouvoit pas y avoir d'argent plus utilement „ employé, qui celui qui serviroit à procurer ces avantages ". Il finit son discours par une exposition des devoirs de tout bon Sujet à l'égard de son Souverain, de l'affection singuliére du Roi pour ces Provinces, & de la nécessité dans les occurrences d'alors de concourir avec zèle aux besoins de l'Etat, & d'accorder avec empressement les demandes de Sa Majesté.

Réponse des Etats.

Il étoit encore inouï dans les Pays-Bas d'y voir imposer des droits & aucune espéce de taxes, de la maniére qu'on les établit en Espagne, en Italie, & dans quelques autres Etats. L'usage ancien & non interrompu dans ces Provinces étoit, que le Souverain exposât ses besoins aux peuples représentez par les Etats-Généraux, & qu'il leur laissât la liberté de s'imposer à eux-mêmes les subsides qu'ils jugeoient assortis à la nécessité des affaires. Sur ce détail, il est aisé de comprendre l'émotion des députez aux demandes du Duc d'Albe. Remplis d'indignation de voir donner atteinte à leurs plus beaux priviléges, ils lui répondirent „ que rien n'étoit plus capable de ruï„ ner le commerce, l'unique soutien des „ Pays-Bas, que l'imposition qu'il deman„ doit. Qu'ils voyoient une impossibilité „ absolue de contraindre les marchands & „ les artisans à payer plusieurs fois le dixié-

„ me

„ me d'une même marchandise, puisque, 1569.
„ devant qu'on eût travaillé & mis en ven-
„ te les draps, les tapisseries, & autres
„ ouvrages de semblable fabrique, il au-
„ roit déja fallu payer le dixiéme pour la
„ laine, pour le fil, pour la tissure, pour
„ la teinture, en un mot pour toutes les
„ façons des manufactures séparément. Que
„ par tant de charges à la fois l'augmenta-
„ tion du prix des marchandises devenoit
„ inévitable, & par une suite nécessaire le
„ débit plus difficile. Que les artisans ai-
„ meroient mieux se retirer dans les pays
„ étrangers, & abandonner les Provinces,
„ que cette révolution réduiroit à une ex-
„ trême pauvreté. Que Son Excellence eût
„ agréable de considérer à quel point de-
„ puis deux cens ans le commerce s'étoit
„ accru en Angleterre, combien de riches-
„ ses il y avoit apporté, lorsque les Flamans,
„ chassez de leur patrie par les inondations,
„ avoient transporté dans cette Ile l'art de
„ fabriquer les draps, qui auparavant y é-
„ toit ignoré. Qu'il y avoit encore dans
„ les Pays-Bas quelques métiers, que les
„ nations voisines ne connoissoient pas, &
„ qui les enrichiroient en peu de tems, si
„ les ouvriers des Pays-Bas alloient s'y éta-
„ blir".

Après cette réponse, le Duc d'Albe se trouva dans une agitation difficile à exprimer. Accoutumé qu'il étoit dans ses expéditions militaires à ne rencontrer aucun obstacle qui pût tenir contre son expérience & son habileté, il s'imaginoit que dans les affaires civiles il lui étoit plus aisé de vaincre

Conduite du Duc d'Albe.

cre

1569. cre les difficultez. Sur ce préjugé, il mit en usage tous les ressorts qu'il jugea propres à le mettre au dessus des oppositions, & plus fermement résolu que jamais de l'emporter quoi qu'il en pût arriver, il employa les remontrances, les priéres, les menaces. Enfin il fit tant, que quelques Provinces des plus attachées à la Religion Catholique & des moins marchandes consentirent à l'imposition du centiéme denier, & dans la suite après des difficultez infinies leur exemple entraina les autres à se soumettre. Le Roi d'Espagne reçut cette nouvelle avec tant de plaisir, qu'il écrivit au Duc d'Albe une lettre remplie d'éloges & de témoignages les plus étendus de son affection & de son estime.

Continuation de la guerre en France.

Dans ce tems-là deux choses causoient à Sa Majesté Catholique les plus sérieuses inquiétudes. La premiére, les bruits répandus dans toute l'Europe des formidables préparatifs des Turcs, que la renommée publioit être beaucoup au dessus de tout ce qu'on avoit encore entendu, & qui donnoient de l'ombrage à toutes les Puissances Chrétiennes, principalement au Roi d'Espagne. L'autre affaire, qui allarmoit encore plus Philippe, parce qu'elle se passoit dans le voisinage de ses Etats, étoit la guerre civile de France, qu'il voyoit plus animée que jamais par les divisions des peuples de ce Royaume, tant au sujet de la Religion, que par rapport à des intérêts civils, quoique le premier motif parût l'unique prétexte de l'animosité, avec laquelle les deux partis cherchoient à se détruire. On remarque

que

que dans le cours de ces troubles les massacres qui se commettoient tous les jours de part & d'autre, pour assouvir leur fureur, ou pour vanger leurs injures particuliéres, avoient tellement accoutumé les François à la cruauté & au carnage, que dans la suite les deux Religions, Catholique & Réformée, ne furent plus que le voile grossier, sous lequel ils remplissoient avec toute l'aigreur imaginable les mouvemens de leur haine. Elle étoit à un point, qu'après tant de sang répandu des deux côtez ils n'auroient jamais pu se résoudre à quitter les armes, si leur foiblesse réciproque ne les avoit contraints de faire tréve. L'impossibilité seule de soutenir la guerre leur faisoit prendre quelque repos, qui ne duroit que jusqu'à ce qu'ils eussent repris un peu haleine. C'est ce qui arriva cette année: il y avoit eu un traité au printems précédent; ils vont recommencer leurs hostilitez, & se faire une guerre sanglante, sans autre succès que de s'affoiblir par des pertes à peu près égales. 1569.

Tout l'avantage paroîssoit alors devoir être du côté des Catholiques, s'ils vouloient se mettre en état de pousser leurs ennemis. En effet ils voyoient les forces des Huguenots tellement séparées, qu'ils ne pouvoient les rassembler qu'avec beaucoup de peine & de tems, s'ils étoient obligez de reprendre les armes. Le Prince de Condé faisoit sa résidence en Bourgogne, Dandelot se tenoit en Bretagne, la Rochefoucaut à Angoulême, d'Acier en Languedoc, les Vicomtes de Monclar & de Bourniquel en Gas-

Division des Huguenots.

1569. Gascogne, les Seigneurs de Genlis & de Moui en Picardie, & le Comte de Montgommeri en Normandie. Ceux du Conseil du Roi Très-Chrétien qui avoient quelque intérêt à perdre les Huguenots, représentérent cette circonstance, comme une occasion favorable pour ruiner ce parti, pourvû qu'on ne leur donnât pas le tems de se reconnoitre. L'avis fut gouté, & l'on résolut d'entrer en campagne avant qu'ils pussent prendre des mesures, dans l'espérance de les chasser à force ouverte des lieux qui faisoient leur plus solide ressource, puisqu'il étoit impossible de les leur arracher par d'autres voyes. On fut encore bien plus affermi dans ce dessein, lorsque le Duc de Guise revint d'Espagne, & sur tout à la nouvelle de l'arrivée des troupes auxiliaires que le Roi Catholique envoyoit des Pays-Bas.

Force des deux Armées.

Le Duc d'Anjou qui commandoit en Chef l'Armée royale parut en campagne; mais le Prince de Condé & l'Amiral, avertis de bonne heure des résolutions de la Cour, avoient eu le tems de rassembler leur monde avec une diligence incroyable. Malgré cette réunion, le Duc ne songea qu'à les combattre par tout où il les rencontreroit, animé d'autant plus à les poursuivre, qu'il se voyoit de beaucoup supérieur & par la qualité & par le nombre de ses troupes. Il comptoit six mille fantassins Suisses, cinq mille Italiens, autant de François, dix mille hommes de cavalerie, tant Reîtres, Flamans, François, qu'Italiens, avec treize piéces d'artillerie. Les Huguenots au contrai-

traire n'avoient que six mille chevaux, douze mille hommes d'infanterie, & dix piéces de canon. Ainsi le Duc d'Anjou, bien instruit de l'état des ennemis, & enhardi par l'avantage qu'il avoit sur eux, les suivit sans relâche, résolu de leur livrer bataille, quoiqu'ils fussent parfaitement retranchez dans leur camp de Bassac. Il les y fit attaquer la veille du combat général, & il ne conçut pas une petite espérance d'avoir la victoire, par la défaite d'un Corps des ennemis dans cette escarmouche. Nous allons voir les Royalistes vainqueurs, & une action opiniâtrée avec un courage égal de part & d'autre, les officiers & les soldats des deux Armées paroissant se disputer le prix de la bravoure, les Catholiques animez à vaincre les difficultez qui se trouvoient à forcer les Huguenots dans leur poste, ceux-ci à soutenir l'attaque avec beaucoup d'intrépidité, qu'augmentoit l'avantage d'être défendus par le terrain, étant couverts d'un côté par un étang & de l'autre d'une colline. 1569.

Le Duc de Guise attaque l'aile gauche des ennemis.

Le Duc de Guise fut chargé de fondre sur l'aile gauche des ennemis, qui étoit commandée par l'Amiral & Dandelot, & où combattoit une nombreuse Noblesse des Provinces de Bretagne & de Normandie. La furie avec laquelle les Royalistes engagérent l'action fut reçue des ennemis avec une valeur, qui plusieurs heures de suite rendit l'événement douteux; mais enfin les Catholiques recevant à tout moment de nouveaux secours, les Huguenots après des efforts incroyables ne purent tenir plus longtems,

1569. tems, & furent obligez de céder au nombre. Leur avantgarde fut rompue & mise dans une entiére déroute, & les Capitaines mêmes, après avoir vu tomber à terre la cornette de l'Amiral par la prise de Guerchi qui la portoit, après avoir vu tuer le Baron de la Tour Général de l'Armée navale des Rochelois, & faire prisonniers Soubize, l'Anguillier, & Monteran, leurs principaux Commandans, ne songérent qu'à pourvoir à leur sureté par la fuite, avant que les vainqueurs animez par ce succès ne les poussassent avec plus de chaleur, ce qu'ils avoient lieu de craindre par les efforts que le Duc de Guise redoubloit depuis qu'il se voyoit assuré de la victoire. Coup sur coup on vit prendre le même parti aux Comtes de la Rochefoucaut & de Montgommeri, qui étoient à la tête de l'aile droite, sur le bord de l'étang. Le Duc de Montpensier, Général de l'avantgarde Catholique, les avoit chargez avec une impétuosité si grande, qu'après une vigoureuse & longue résistance de leur part, & la perte de Chandenier, de Rieux, de Carboson, & d'un nombre considérable de Gentilshommes des Provinces de Languedoc & de Gascogne morts sur le champ de bataille, non seulement ils desespérérent de la victoire, mais, surs de voir tailler en piéces le reste de leurs troupes, s'ils s'opiniâtroient plus longtems à soutenir l'affaire, ils n'apperçurent d'autre ressource qu'une promte fuite, pour sauver leur propre vie & les débris de leur Armée vaincue.

Leur déroute & fuite de quantité d'officiers & de soldats.

Ainsi le Prince de Condé eut à combattre

Bravoure & mort du Prince de Condé.

tre seul contre l'Armée entiére des Royalis- 1569.
tes. Ce brave Prince dès le commencement de l'action s'étoit rencontré avec le Duc d'Anjou, & lui faisoit encore tête avec une intrépidité & une conduite admirables, après avoir plusieurs fois rétabli le combat, & rallié ses troupes qu'il avoit vu rompre & enfoncer autant de fois. Mais la déroute & la fuite de son avantgarde, & ensuite de son arriéregarde, décidérent de son sort, les vainqueurs le chargérent de toutes parts, & quoiqu'envelopé d'un nombre prodigieux d'ennemis, il tint ferme longtems, & se battit en desespéré jusqu'à la mort. Sa mauvaise fortune rendit ses efforts & son habileté inutiles : comme il alloit dans les rangs pour donner ses ordres, le cheval du Comte de la Rochefoucaut le blessa dangereusement à la jambe d'un coup de pié qu'il lui donna, ensuite celui qu'il montoit fut tué, lui-même reçut plusieurs grandes blessures, & tomba à terre, où à genoux (chose digne de l'admiration de tous les siécles) il combattit avec un courage de lion. Il étoit dans cet état, lorsque le Baron de Montesquiou, Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou, survint, & lui cassa la tête d'un coup de pistolet. A ses côtez fut tué Robert Stuard, qui à la bataille de St. Denis avoit blessé à mort le Connétable de Montmorenci. Au nombre des morts se trouvérent encore Tabariére, la Meilleraye, & presque toute la Noblesse du Poitou & de la Saintonge, qui environnée de toutes parts ne put trouver jour à se sauver. Dans cette sanglante mêlée le

Duc

1569. Duc d'Anjou paya de sa personne dans les premiers rangs, plus qu'il n'étoit permis d'espérer d'un Prince de son âge, il courut même grand risque, son cheval fut tué sous lui, & il auroit sans doute perdu la vie, si la valeur & l'affection des siens ne l'avoient pas promtement débarrassé.

Retraite de l'Amiral & des autres Généraux.

Après la mort du Prince de Condé & la déroute du Corps qu'il commandoit, & où étoient les plus braves gens de son Armée, personne ne fit résistance, & les vaincus ne songérent qu'à se garentir d'une mort inévitable, & prirent la fuite pour gagner les places les plus voisines. La nuit qui avoit commencé avant la fin combat les favorisa beaucoup, sans cela il est certain qu'il ne s'en seroit peut-être pas sauvé un seul. L'Amiral & Dandelot se retirérent à St. Jean d'Angeli, d'Acier entra dans Cognac, Montgommeri vint à Angoulême, & les autres Généraux se rendirent en divers endroits, où ils recueillirent séparément toute l'infanterie qui n'avoit pas combattu, à la reserve des Régimens de Puviaut & de Corboson. Cette journée se nomme la bataille de Bassac, qui se livra le 16. de Mars. Elle est plus remarquable par la quantité de personnes de considération qui y périrent, que par le grand nombre des morts en général: les Huguenots quoique battus perdirent à peine sept cens hommes, mais presque tous Gentilshommes & des premiéres Maisons du Royaume, parce que tout le fort de l'action ne se passa qu'entre la cavalerie; du côté des Catholiques il y eut très peu de monde tué.

Le

Le Duc d'Anjou, qui s'étoit mis à la pour-suite des vaincus, entra le soir même triom-phant dans Jarnac. On lui amena le corps du Prince de Condé, chargé sur un âne, & suivi de quelques soldats qui faisoient des cris de joye & des acclamations extraordi-naires. Ce spectacle répandit l'allegresse dans toute l'Armée Catholique, & en effet ce n'étoit pas sans raison, ce grand homme pendant sa vie avoit été la terreur de ses ennemis, qu'il tenoit toujours en échec par sa prudence & son courage, dont ils n'a-voient que trop éprouvé la force & la fier-té à leurs dépens. Mais le Duc, s'étant apperçu que quelques-uns trop emportez commençoient à faire outrage au corps, ne voulut pas permettre qu'on insultât à cet illustre deffunt, sur lequel il devoit, selon lui, suffire que le sort des armes eût rem-pli une vengeance, qu'il n'auroit pas été fa-cile de tenter par des voyes indirectes, ou par les procédures réguliéres de la justice. Ainsi peu de jours après, pour inspirer par son exemple le respect que personne ne pouvoit sans crime refuser à un Prince du sang royal, quoiqu'engagé dans une revol-te ouverte, il rendit le Corps à Henri Prin-ce de Navarre son neveu, qui, sans autre pompe que les regrets & l'abondance des larmes de toute la faction Huguenote, le fit inhumer à Vendôme dans la sépulture de ses ancêtres.

1569.

Indignité exercée sur le corps du Prince de Condé.

Ainsi vécut, ainsi cessa de vivre Louis, Prince de Condé, de la royale Maison de de Bourbon. Prince renommé pour avoir tant de fois suscité la guerre civile en Fran-ce,

Son éloge.

1569. ce, & fameux dans les Annales des Réformez pour avoir élevé leur Religion dans ce Royaume à ce haut degré de grandeur & de solidité où elle se voit aujourd'hui. Il n'avoit pas son égal pour l'intrépidité, la valeur, la constance, & la générosité. Enfin il fut tel, que sa vie auroit été sans tache & digne des plus grands éloges, si le zèle de sa Religion ne l'avoit engagé à prendre les armes contre son propre Souverain.

L'Armée royale manque de poursuivre sa victoire.

Une victoire aussi importante acquit aux Royalistes une grande supériorité sur leurs ennemis, & une réputation avantageuse dans le Royaume. Cependant ils ne surent pas en profiter : la mesintelligence des Généraux, qui composoient le conseil du Duc d'Anjou, fit perdre le fruit qu'on auroit dû attendre d'un aussi heureux succès dès l'entrée de la campagne. Chacun avoit ses vues particuliéres, des intérêts différens, qu'il tâchoit par toutes sortes de ressorts & d'artifices de faire prévaloir, aux dépens de la cause commune. Ainsi le Duc d'Anjou se reposa deux jours à Jarnac, pour y rassembler sa cavalerie qui poursuivoit les fuyards, & il fit prendre à toute son Armée la route du Périgord, où tous ses exploits se bornérent à la prise de Mucidan, petite place mais forte, & qui ne fut emportée qu'après quelque tems, & avoir couté beaucoup de monde aux assiégeans.

Joye de Philippe au sujet de la mort du Prince de Condé.

Mendozza nous apprend que jamais Philippe ne fit paroitre tant de joye des plus importantes victoires remportées par ses propres troupes, qu'il en marqua au sujet de la mort

mort du Prince de Condé, dont son Ambassadeur à la Cour de France & le Roi même lui envoyérent la nouvelle par un exprès. Ce Monarque envisagea du premier coup d'œil la faction des Huguenots abattue sans ressource, par la perte d'un Prince du sang royal, dont l'autorité & le nom seuls soutenoient si avantageusement leur crédit auprès des peuples. Il jugea qu'il n'avoit plus rien à craindre de la puissance de cette faction si redoutable à ses yeux, & qui depuis longtems lui causoit les plus vives inquiétudes par rapport aux troubles des Pays-Bas. Il ne voyoit personne en état de remplacer le Chef qu'elle venoit de perdre, dans l'idée que cette charge, qui devoit nécessairement être remplie, ne pouvoit appartenir par les raisons les plus plausibles qu'à des Princes du sang royal, même les plus proches héritiers de la Couronne. Principe fondé sur ce qu'il estimoit pour certain qu'à l'avenir ni les étrangers ni les François sur tout ne pourroient se résoudre à se soumettre aux ordres d'un homme d'une condition privée, que les Princes des autres Etats ne croiroient ni sûr ni honnorable de traiter avec un inférieur, enfin que le parti sous la conduite d'un simple particulier n'auroit plus la liberté de prendre les armes à la faveur du prétexte ordinaire du bien public & du service de la nation. De ces réflexions pesées sérieusement Philippe tiroit une conséquence, que les mécontens des Pays-Bas n'avoient plus rien à espérer des Huguenots, & qu'il pouvoit lui-même tout attendre des forces du Roi de France, qui

1569.

1569. se verroit au dessus des menaces de ses Sujets. Rempli de ce préjugé flatteur, peu s'en fallut, au moment qu'il reçut cette agréable nouvelle, qu'il n'accordât au Duc d'Albe la permission, qu'il demandoit avec les derniéres instances, de se démettre de son gouvernement, & revenir en Espagne où ses affaires domestiques exigeoient sa présence. Tant Philippe étoit convaincu qu'il n'avoit plus besoin des services de ce Général, & que les Flamans rebelles seroient contraints de se soumettre, par la foiblesse des Huguenots réduits à l'impossibilité d'agir, faute d'un Chef convenable en pareille rencontre & par une réputation établie & par la plus haute naissance.

Ses lettres au Duc d'Albe & au Roi de France.

Sur le champ ce Monarque transporté de joye écrivit au Roi de France & au Duc d'Albe, dans des sentimens qui marquoient assez l'excès de son transport, & le fonds qu'il faisoit sur ses conjectures. Il marquoit au Duc, qu'il avoit plu au ciel de consommer le progrès de ses armes dans les Pays-Bas, par la mort du Prince de Condé, opiniâtre & redoutable défenseur de l'hérésie, qu'il avoit si fort étendue en France, d'où la contagion s'étoit introduite en Flandres. La lettre pour le Roi Très-Chrétien renfermoit ces paroles. „ Je me réjouis avec „ Votre Majesté de la victoire que ses armes „ viennent d'obtenir, non pas tant par la mort „ de tant d'hérétiques péris dans le combat, „ que par celle de ce détestable monstre „ d'hérésie, qui, par ses fréquentes revoltes „ contre Dieu & contre Votre Majesté, „ s'est fait une habitude & un devoir de

„ met-

» mettre en feu, je ne dirai pas la France, 1569.
» mais toute la Chrétienté. A présent que
» les adversaires de la véritable Religion
» n'ont plus de Chef qui puisse le rempla-
» cer, à présent que Votre Majesté est dé-
» livrée d'un aussi puissant ennemi, le re-
» pos rendu à la France assurera la paix &
» la sureté générale ».

Mort de Dandelot & d'autres.

La mort du Prince de Condé ne fut pas le seul sujet de joye pour les Catholiques, & l'unique perte que fit le parti Protestant. Dandelot, qui s'étoit retiré en Poitou, y mourut, ou de chagrin de se voir hors d'état de soutenir les affaires du parti dans cette Province, soit qu'on eût mal pansé les playes qu'il avoit reçues à la derniére bataille, ou du poison que quelques Auteurs assurent qu'on lui donna. Quoi qu'il en soit, il tomba malade, & fut emporté en peu de jours. Ce Seigneur fut extrêmement regretté des Huguenots, par les qualitez supérieures qui le distinguoient avec éclat dans la faction, où il passoit pour plus habile homme de guerre que l'Amiral son frére. Peu après une fiévre enleva Jaques B...... ami intime de Dandelot, aux intérêts particuliers duquel il s'étoit entiérement dévoué, & zèlé partisan du parti des Huguenots. Coup sur coup ceux-ci perdirent Genlis un de leurs Chefs les plus estimez, qu'une fiévre maligne mit au tombeau, lorsqu'il étoit en chemin avec un gros Corps de cavalerie qu'il avoit assemblé, partie en Normandie, partie en Picardie, pour aller joindre Volfgang Duc de Deux Ponts, & servir d'escorte à son Armée, ou plutôt la con-

 dui-

1569. duire par les routes les plus commodes dans le Royaume.

Les Huguenots se font de nouveaux chefs.

Malgré tant de revers arrivez à la fois, les Huguenots, sans se laisser abattre, ne songérent qu'à prendre les mesures convenables dans la fâcheuse situation où ils se trouvoient. Ils étoient assurez de la protection & des secours de la Reine de Navarre, l'héroïne de son siécle, d'un courage mâle, & d'un zèle à toute épreuve pour la Religion Réformée. Cette Princesse se rendit à une assemblée des principaux Chefs du parti que l'Amiral avoit convoquée, elle y parla avec tant de force & de majesté; elle exhorta les assistans d'une maniére si pressante à se tenir unis, & à persévérer dans le dessein de défendre la liberté de leurs consciences, qu'elle rassura les esprits qui flottoient dans une incertitude de résolutions différentes. Ensuite elle leur proposa pour Chefs de la faction Henri de Bourbon Prince de Navarre, âgé de quinze ans, mais d'un esprit vif, & doué de grandes qualitez, sur tout d'une inclination naturelle pour les armes, & Henri fils du deffunt Prince de Condé. Au nom de ces Princes l'assemblée parut reprendre une nouvelle vigueur, & oublier les malheurs passez. Tous d'une voix unanime reçurent la proposition, & prêtérent serment de fidélité à leurs nouveaux Chefs, & successivement cet exemple fut suivi dans toutes les Provinces. Après cette délibération, on assembla un Conseil général, pour convenir en présence de la Reine Jeanne de la forme du gouvernement, jusqu'à ce que les deux jeu-

jeunes Princes fussent en âge de conduire les affaires par eux-mêmes. On détermina les moyens de réparer les pertes précédentes, & de se mettre à couvert de la ruine dont on étoit menacé. Il fut résolu que, pendant la jeunesse des nouveaux Chefs, l'Amiral auroit sous leur nom le commandement des Armées, & la direction des affaires de la guerre. 1569.

Le Duc de Deux Ponts passe en France au secours des Huguenots.

Dans ce même tems Volfgang de Baviére Duc de Deux Ponts, gagné par l'argent & les persuasions de la Reine de Navarre & de toute la faction des Huguenots, avoit mis sur pié une Armée de six mille hommes d'infanterie & de huit mille chevaux, avec l'assistance du Duc de Saxe & du Comte Palatin du Rhin, & sur les sollicitations & les promesses de la Reine d'Angleterre. Les Seigneurs de Moui & de Morvilliers allérent au devant de ce Prince jusqu'en Allemagne à la tête de huit cens chevaux, & bientôt après Briquemaut lui amena douze cens arquebusiers. Dans l'Armée du Duc se trouvoient Guillaume de Nassau Prince d'Orange, Louis & Henri ses fréres, qui espéroient avoir en France une fortune meilleure, que celle qu'ils avoient éprouvée dans les Pays-Bas contre le Duc d'Albe. Persuadez que le sort des mécontens de ces Provinces dépendoit du succès des Huguenots, ils se flattoient que ceux-ci reprendroient le dessus, & qu'avec leur secours les affaires de Flandres changeroient d'une maniére avantageuse.

Mouvemens du Roi de France inutiles.

Au premier bruit des préparatifs du Duc de Deux Ponts, le Roi Très-Chrétien avoit en-

1569. envoyé des Ambaſſadeurs aux Princes Proteſtans, pour détourner ce coup, & il paroiſſoit avoir réuſſi tant par ſon propre crédit, que par l'autorité de l'Empereur Maximilien II., qui prit cette affaire à cœur. Mais le zèle ardent des Souverains de la communion Proteſtante à ſoutenir les partiſans de leur Religion, l'eſpérance de s'enrichir des dépouilles d'un pays étranger & riche, prévalurent ſur les promeſſes du Roi & les menaces de l'Empereur, le Duc leva des troupes, & malgré tous les dangers qu'il avoit à craindre dans une auſſi longue route, il réſolut d'aller ſans aucun délai au ſecours des Huguenots. Il eut le bonheur de ne rencontrer aucun obſtacle, & par ſurcroit de diſgrace pour la Cour, le Duc d'Aumale qu'elle avoit envoyé ſur les frontiéres avec un Corps d'Armée, pour s'oppoſer au paſſage des Allemans, ne put les empêcher d'entrer en France, & de joindre l'Amiral, qui avoit ſept mille hommes d'infanterie & environ mille de cavalerie.

Crainte du Roi Catholique à ce ſujet.

A cette nouvelle le Roi Catholique changea bientôt d'avis ſur les affaires de France, ſes premiéres inquiétudes recommencérent avec plus de vivacité que jamais, & il eut autant de crainte des ſuites de cette jonction, que la mort du Prince de Condé lui avoit donné de joye. Il voyoit auparavant la faction Huguenotte ſans reſſource; un renfort auſſi puiſſant la lui repréſenta non ſeulement prête à ſe relever & à faire face de toutes parts, mais même à donner la loi à ſes ennemis, & par une conſéquence inévitable, à renouveller les troubles dans les

Pays-

Pays-Bas. Sur ces allarmes, il se mit en mouvement pour prévenir cette funeste révolution. Il expédia sur le champ des ordres très pressans au Duc d'Albe de renforcer en toute diligence d'un nouveau détachement le secours, qu'il devoit envoyer en France. Non content de contribuer par lui-même, il sollicita avec la derniére chaleur le Pape & le Grand-Duc de Toscane de ne point s'épargner, dans une occasion où Sa Majesté Très-Chrétienne étoit menacée par ses ennemis, & la Chrétienté dans un si grand péril. De son côté Charles IX. ne manqua pas de presser le départ des forces de ces mêmes Princes. 1569.

Celles de Philippe, ou plutôt du Duc d'Albe sous le nom de ce Monarque, arrivérent avant les autres. Elles étoient composées de trois mille Vallons & de trois cens lances Flamandes, sous la conduite du Comte Ernest de Mansfeld. La plus grande passion du Duc dans cette occurence étoit d'apprendre la ruine totale de l'Armée Allemande, où étoient le Prince d'Orange & ses fréres, qu'il ne voyoit si puissamment soutenus qu'avec un dépit inexprimable, d'autant mieux fondé que leur crédit dans les Pays-Bas le tenoit dans des inquiétudes continuelles, joint à cela qu'il les haïssoit personnellement.

Le Comte de Mansfeld en France.

D'une autre part le Souverain Pontife, pour soutenir l'honneur & la réputation du Siége Apostolique, plus encore par le desir de continuer la guerre contre les ennemis de Rome & de sa Religion, fit partir au secours des Catholiques de France quatre

Secours du Pape & du Grand-Duc.

1569. mille hommes d'infanterie & huit cens chevaux, sous les ordres de Sforce Comte de Santafioré, d'une naissance illustre & le plus fameux Capitaine d'Italie. Le Grand-Duc y joignit deux cens chevaux & mille fantassins, commandez par Fabiano del Monté. Le Pape ordonna de plus dans toute la Chrétienté des priéres publiques, pour la prospérité des armes Catholiques en France. Mais, malgré la jonction de ces troupes auxiliaires, la mortalité, les fatigues, & le défaut de payement, avoient tellement diminué l'Armée royale, qu'elle étoit plutôt inférieure qu'égale à celle des Huguenots. Par cette raison le Duc d'Anjou, bien éloigné de courir les risques d'une bataille, évitoit la rencontre des ennemis, & s'étoit retiré dans le Limousin, où il avoit assis son camp en un lieu nommé la Roche-Abeille, dont la situation le mettoit plus qu'aucun autre à couvert de l'attaque.

L'Amiral se résout à donner bataille.

L'Amiral, plein de confiance dans le nombre & dans la qualité des troupes qui composoient son Armée, après avoir tenu conseil avec tous les Généraux, résolut de s'approcher du camp des Catholiques. En effet il s'avança jusqu'à une demie lieue de leurs retranchemens, & fut lui-même les reconnoître. Comme il vit que ce poste étoit inaccessible, mais qu'il étoit facile d'ôter aux ennemis les moyens d'y subsister, vû qu'ils se trouvoient entre des forêts stériles & des montagnes pleines de rochers, il se détermina à attaquer le quartier de Strozzi & celui des Italiens. Par cette manoeuvre, en cas qu'il pût emporter ce logement, il s'établissoit

soit dans deux villages, d'où, avec l'avantage de resserrer les Catholiques dans leurs lignes, il leur coupoit la communication de la plaine. Par conséquent il jugeoit impossible qu'ils se soutinssent longtems faute de fourages, attendu qu'ils avoient une nombreuse cavalerie : inconvénient qui devoit les forcer à sortir, non sans un péril évident d'être mis en déroute. Le Conseil de guerre applaudit au sentiment de l'Amiral, sur tout les Commandans des troupes Allemandes. Ainsi, l'ardeur étant générale, on commença la marche le 13. du mois de Juin au son des tambours & des trompettes, quoique ce fût de nuit : mais on prenoit ce tems, parce que cette année il fit dès-lors une chaleur excessive, & qu'on ne voulut pas faire l'attaque dans l'ardeur du soleil. 1569.

Mort du Duc de Deux Ponts.

Je suis obligé d'interrompre ce recit, pour parler d'un événement remarquable que j'ai obmis. Le Duc de Deux Ponts, après avoir passé la Loire, précipitoit sa marche avec toute la diligence possible, pour joindre l'Armée des Princes. Mais il ne put avoir cette satisfaction, la mort termina le cours de sa vie & de ses desseins, une fiévre continue, qui devint maligne, l'emporta au bout de sept jours. Les uns disent que sa maladie fut causée par les fatigues du voyage, d'autres assurent que ce fut pour avoir trop bu. On est encore à décider si l'on doit regarder comme un coup de sa prudence militaire, ou l'effet d'un bonheur où l'habileté n'avoit point de part, d'avoir traversé sans obstacle une si grande étendue de pays couverts d'ennemis attentifs à le suivre, d'avoir passé pres-

 qu'à

1569. qu'à leur vue tant de riviéres très larges & très profondes, enfin d'être parvenu heureusement à joindre ses Confédérez aux extrêmitez de l'Aquitaine. Après sa mort, le Comte Volrad de Mansfeld, son Lieutenant-Général, prit le commandement de l'Armée. Le Prince d'Orange, & tant d'autres de ce rang qui se trouvoient dans cette Armée, n'y formérent aucune opposition, non par cet esprit de grandeur d'ame qui sacrifie tout aux intérêts de la cause commune, ni faute d'avoir droit de prétendre à cette charge, mais dans la crainte de hazarder leur honneur & leur réputation dans un emploi qui présentoit tant de difficultez & de périls.

Commencement du combat.

Je reviens à la bataille. Quelques Historiens rapportent qu'avant qu'elle s'engageât, l'Amiral envoya les Princes de Navarre & de Condé à Parthenai, pour y mettre leurs personnes en sureté. Davila au contraire prétend qu'il ne prit ce parti, qu'après la déroute de son avantgarde. Ce dernier sentiment paroit plus vraisemblable. En effet la retraite des Princes avant le combat auroit été d'un sinistre augure, capable de jetter l'épouvante parmi les troupes, qui pouvoient la prendre comme un l'effet d'un pressentiment de la perte de la bataille. Quoi qu'il en soit, cette action fut des plus meurtriéres, on y vit une fureur barbare des deux côtez, les François contre les François, les Allemans contre les Allemans, ne pouvoir se rassasier du carnage, animez par cette haine sanguinaire & exterminatrice de Religion, que rendoit encore plus violente le desir de se vanger de plusieurs injures qu'ils s'étoient

faites

faites réciproquement en diverses rencontres. 1569.

Dès le commencement du choc la cavalerie royale fut en grand danger d'être mise en déroute, & le Duc d'Anjou courut risque d'être pris ou tué, quelques-uns assurent qu'il fut démonté, & si grièvement blessé qu'on eut toutes les peines du monde de le remettre à cheval. Ce Prince, voyant plier l'avantgarde des ennemis, pour achever son entière défaite fit marcher lui-même de ce côté sa cavalerie avec tant de vitesse, qu'il laissa fort loin derrière lui son infanterie, sur tout les bataillons des Suisses qui faisoient la principale force de son Armée; ensorte que sa cavalerie eut à combattre contre celle des Huguenots secondée de leur infanterie, & s'ébranla de manière qu'elle fut sur le point d'être entièrement enfoncée. Dans cette extrêmité, Tavanes amena si à propos les Suisses & le reste de l'infanterie, qui avoient doublé le pas à la vue du danger de leur Général, que ce renfort, joint aux Gendarmes que le Maréchal de Cossé fit avancer en diligence, changea la face du combat, & mit les Royalistes en état de se rétablir, & de repousser à leur tour les ennemis avec une impétuosité, contre laquelle ils ne purent tenir.

Danger de la cavallerie royale & du Duc d'Anjou.

Ce fut alors que les Huguenots eurent à soutenir la furie de toute l'Armée royale, la cavalerie de l'avantgarde étant encore survenue au secours des combattans. La partie devint ainsi trop inégale, la cavalerie Huguenotte & les Reistres furent culbutez & prirent la fuite. L'Amiral de Coligni, bles-

Déroute de l'Infanterie Allemande.

1569. sé au visage, auroit couru grand risque de demeurer ou sur le champ de bataille ou prisonnier, si le Comte Volrad de Mansfeld ne s'étoit pas hâté d'accourir à son secours avec cinq cornettes de sa cavalerie, qui vinrent assez à tems pour le dégager. Les Suisses, de tout tems ennemis mortels des Lansquenets, firent une horrible boucherie de cette infanterie Allemande, dont très peu échapérent au carnage. La plus grande partie des Reistres se sauva. Les uns disent que ce corps prit la fuite de bonne heure, & qu'il abandonna l'infanterie dans la plus grande chaleur du combat : d'autres font honneur aux Comtes de Mansfeld & de Nassau d'avoir fait faire cette retraite en très bon ordre, lorsque tout étoit desespéré. Au reste Adriani écrit que le Prince d'Orange ne se trouva pas à cette bataille, parce qu'il étoit parti trois jours auparavant avec son frére Louis, comme s'il eût prévu ce malheur; mais que ces deux Princes avoient laissé leurs Régimens au Comte de Mansfeld. Cependant une infinité d'autres Historiens, particuliérement Davila, démentent cet Auteur, & assurent que ces Princes combattirent à cette sanglante journée.

Premier exploit d'Henri Prince de Navarre.

Tel fut le malheureux succès de cette bataille, où pour la premiére fois Henri Prince de Navarre éprouva les dangers inséparables de la guerre. La Reine sa mére avoit pris un soin tout particulier de son éducation, elle l'avoit fait instruire dans tous les exercices militaires, il savoit parfaitement monter à cheval, manier l'épée, & toutes les autres armes qui sont en usage aujourd'hui.

Mais

Mais il n'avoit point encore fait de campagne, & l'on observe que pour son coup d'essai il combattit dans les premiers rangs avec ce courage fier & cette intrépidité, qu'il a soutenus dans la suite avec tant de distinction. Circonstance d'autant plus honnorable pour ce Prince si fameux, qu'il est ordinaire aux jeunes guerriers, dans les commencemens de leur noviciat, de n'envisager la guerre que par les endroits les plus effrayans & les plus terribles. Henri dans cette occasion si périlleuse fit paroitre les semences brillantes de ces vertus héroïques, qui, à la suite de tant d'actions à jamais mémorables par lesquelles il s'est frayé le chemin au Trône de France, l'ont rendu de son vivant l'admiration de l'univers, & un modéle pour les siécles à venir. 1569.

„ Les Huguenots, *dit Campana*, diminuérent leur perte autant qu'ils purent, & affoiblirent dans leurs relations l'éclat de cette importante victoire, pour ne pas répandre l'allarme chez les Princes qui les soutenoient, & ne point atterrer les peuples qu'ils avoient engagez dans la rebellion, & qu'ils y entretenoient depuis si longtems par les plus grossiers artifices". A l'égard du nombre de leurs morts, les Historiens de leur parti le font beaucoup plus petit, entre autres Desnots, qui assûre qu'ils ne laissérent sur le champ de bataille que trois mille Lansquenets, cent cinquante Reistres, quinze cens hommes d'infanterie, & deux cens de cavalerie, François : ensorte qu'il n'auroient eu que quatre mille huit cens cinquante morts en tout. Serres & Matthieu n'en

Nombre des morts de la part des Huguenots.

1569. n'en mettent guéres davantage. Cependant la plupart des Écrivains les plus desintéressez disent que les Huguenots perdirent dix mille hommes, & c'est le sentiment de Davila, qui ajoute que quelques-uns ont augmenté ce nombre jusqu'à dix sept mille. Mais il faut s'en tenir au plus modéré, c'est à dire, à celui de dix mille. Il y eut très peu de personnes de marque, presque tous les Commandans ayant pris la fuite de fort bonne heure. Parmi les plus distinguez on nomme St. Cyr âgé de quatre vingt deux ans, qui fit des prodiges de valeur, & combattit jusqu'au dernier soupir avec une bravoure extraordinaire Saint Bonnet, d'Autricourt, Puigreffier, Biron frére d'Armand, tous illustres par leurs belles actions, furent les plus considérables des François de l'Armée Huguenotte qui périrent dans cette rencontre. Du nombre des prisonniers se trouvérent la Noue un des principaux Chefs des Huguenots, dont il semble que la destinée étoit d'être pris presque dans toutes les rencontres : d'Acier Colonel-Général de l'infanterie Françoise dans l'Armée Huguenotte, & Blacons Colonel des Arquebusiers.

Et du côté des Catholiques. Du côté des Royalistes, ou si l'on veut du parti Catholique, on assure que la perte monta à environ cinq cens hommes, ou, comme le dit Meteren, six cens tant cavaliers que fantassins. Mais avec cette différence, que quantité des principaux officiers, même plusieurs Généraux, sur tout des troupes étrangéres, couvrirent le champ de bataille. Les plus remarquables de ceux-ci furent Philibert Marquis de Bade, l'aîné des Comtes

Rhin-

Rhingraves, le Comte François Saffetelle Italien, Scipion Picolomini Siennois; des François, Clermont un des plus distinguez Gentilshommes du Dauphiné, & nombre d'autres. On nomme parmi les blessez, le Duc de Guise qui le fut au bras & à la jambe, Pierre-Ernest de Mansfeld, les Seigneurs de Schomberg & de Bassompierre Allemans, qui tous guérirent en peu de jours. Près de neuf cens charettes de vivres, tout le bagage des Allemans, onze piéces d'artillerie, & plus de deux cens drapeaux, restérent aux vainqueurs. Les Italiens pour leur part en eurent vingt six, que le Comte de Santafioré envoya à Rome, où le Pape les fit exposer dans l'Eglise de St. Jean de Latran, comme un monument éternel de cette importance défaite, dont on traça le souvenir par l'inscription suivante.

1569.

Monument à Rome à ce sujet.

PAR ORDRE DE PIE SOUVERAIN PONTIFE, CES DRAPEAUX, PRIS SUR LES SUJETS REBELLES DE CHARLES IX. ROI DE FRANCE TRES-CHRETIEN, ET ENNEMIS DE LA SAINTE EGLISE, PAR SFORCE COMTE DE SANTAFIORE, GENERAL DES TROUPES AUXILIAIRES DU ST. SIEGE, QUI LES A ENVOYEZ ICI, ONT ETE' SUSPENDUS DANS CE TEMPLE LE PREMIER DE TOUS LES TEMPLES, ET CONSACREZ AU DIEU TOUT-PUISSANT, AUTEUR D'UNE SI GRANDE VICTOIRE.

Les Enseignes que les Régimens Espagnols prirent dans cette action, furent envoyées

Joye du Roi Catholique.

par

1569. par le Duc d'Albe au Roi Catholique, qui les reçut avec une joye excessive. Ce Monarque écrivit aussitôt des lettres de félicitation à Sa Majesté Très-Chrétienne & au Souverain Pontife, auxquels il protesta que les victoires remportées par les Catholiques sur les Huguenots, combloient son ame d'un contentement, qui étoit beaucoup au dessus de tout ce qu'il pouvoit ressentir, lorsque ses propres armes obtenoient les plus grands avantages sur les rebelles de sa Couronne. Ce n'étoit pas sans raison qu'il donnoit ces assurances: nous avons assez vu que son sistéme favori, & sur lequel rouloit, pour ainsi dire, toute sa politique, fut toujours de faire éclater une haine irréconciliable pour les Protestans en général, & en particulier contre les Huguenots, dont la ruïne lui importoit si fort par tant de raisons d'Etat.

La Reine Elizabet excommuniée.

A peu près dans le tems que toutes ces choses se passoient, c'est à dire, lorsque la querelle pour la saisie des deniers du Roi d'Espagne s'animoit avec le plus de violence, par les represailles réciproques qu'on exerçoit en Angleterre & dans les Pays-Bas contre les Sujets des deux Couronnes; vers ce tems-là Pie V. fulmina une excommunication contre la Reine Elizabet. Cette foudroyante Bulle, exprimée avec les plus rigoureuses censures, déclaroit cette Souveraine hérétique, protectrice d'hérétiques, & comme telle déchue de tous ses Royaumes, Seigneuries, dignitez, & privileges. Toute la Noblesse, les vassaux, tous les Sujets de ses domaines, étoient déliez & absous de tout serment de fidélité, obéissance, & sujet-

jettion, qu'ils pouvoient lui avoir prêté. Enfin cet Acte portoit toutes les dénominations flétrissantes, toutes les peines, qui se lisent dans la Bulle *in Cæna Domini*. 1569.

Craintes & soupçons de cette Reine.

Quoiqu' Elizabet parût mépriser ce coup de l'autorité Pontificale, elle ne laissa pas d'examiner de quelle part il pouvoit partir, pour prendre toutes les mesures propres à ne pas craindre les impressions que de pareilles sentences produisent quelquefois) sur les esprits des peuples. Elle crut que le Pape n'avoit fait cette démarche d'éclat, que sur les pressantes sollicitations de la Cour d'Espagne, résolue de tirer vangeance de ce qui s'étoit passé au sujet de l'argent sequestré. Mais il y a apparence qu'elle se trompoit dans ce préjugé. Philippe avoit trop de bon sens pour mettre en usage un semblable moyen, qui manifestement ne lui présentoit aucun avantage sur son ennemie, qui même, à en juger par la situation des affaires, ne devoit que tourner à la décadence de l'autorité du Siége Apostolique, par le mépris public que cette Reine faisoit avec succès des anathêmes de Rome. Elizabet cependant ne se fixa pas à ce seul soupçon. Frappée des circonstances dans lesquelles cette excommunication paroissoit, immédiatement après les victoires consécutives du Duc d'Albe en Flandres & du Roi de France sur les Huguenots de son Royaume, elle jugea que les Puissances Catholiques avoient sollicité la Bulle, dans l'espérance qu'elle donneroit lieu à quelque révolution en Angleterre. Crainte en effet que les dispositions à son égard du Pape, du Roi d'Espagne, & de tous les Prin-

1569. Princes de cette communion rendoient légitime. Aussi, comme elle en étoit parfaitement instruite, elle n'avoit point d'attention plus sérieuse que de tenir les yeux fixez sur les affaires des Pays-Bas & de France, convaincue que sa sureté dépendoit du ferme établissement de la Religion Protestante dans ces Etats. Elle voyoit par une conséquence nécessaire sa Couronne tomber de dessus sa tête, si les Calvinistes de ces contrées perdoient une fois la liberté de conscience & le crédit qu'ils y avoient acquis. Ce funeste revers, s'il arrivoit, la menaçoit de voir fondre sur son Royaume toutes les forces réunies des Catholiques, d'autant plus que Philippe se disoit hautement héritier de l'Angleterre, en vertu de je ne sais quelles prétentions qu'il tiroit de la feue Reine Marie son épouse.

Suites de cette Bulle. Ce grand bruit & la peur d'Elizabet s'évanouirent bientôt; divers incidens empêchérent la publication de la Bulle, ensorte qu'elle ne put avoir l'effet que de pareils cas ont coutume de produire. Il est bien vrai que quelques Prêtres soutenus de leurs partisans s'ingérérent d'en apporter des copies en Angleterre; il est encore vrai que plusieurs Prédicateurs eurent la hardiesse d'en publier le contenu en chaire, dans la vue d'émouvoir le parti Catholique. La Reine prévint le desordre, & arrêta une insolence aussi dangereuse, par la punition d'une vingtaine de ces perturbateurs du repos public, qu'elle fit pendre sous le nom d'hérétiques.

Grande disette en Italie. Cette année l'Italie essuya deux grands malheurs, qui répandirent la joye à la Cour Otto-

toma-

tomane, par l'eſpérance qu'elle en conçut de pouvoir, à la faveur de ces deſaſtres, exécuter ſans obſtacle les vaſtes entrepriſes, qu'elle méditoit depuis longtems. C'étoit de porter le fer & le feu dans la Chrétienté, particuliérement en Italie, ou du moins de faire la conquête des domaines que les Puiſſances de cette contrée poſſédoient dans l'Archipel. L'Italie fut affligée d'une diſette totale de toutes les denrées néceſſaires à la vie, ſur tout de blez & de tous autres grains. Les Etats du Roi Catholique ſouffrirent moins que les autres, à cauſe de leur fertilité, & en particulier la Pouille & la Sicile, Provinces en tout tems beaucoup plus abondantes que le reſte de l'Italie. Auſſi dans cette diſette générale la recolte y fut aſſez bonne pour ſecourir le Pape & l'Etat eccléſiaſtique : ce que Philippe fit avec zèle, moins en vertu de l'obligation que les anciens traitez d'alliance lui impoſoient, que par un mouvement de la tendre amitié qu'il avoit pour la perſonne de Pie, & de ſa profonde vénération pour les vertus & la ſainteté de ce Pontife. Le Roi de France, pour donner une preuve publique de ſon attachement au St. Siége, dans la vue d'ailleurs de ménager la protection du Pape, dont il avoit beſoin dans les conjonctures où il ſe trouvoit, le ſecourut de tout ſon pouvoir, & lui permit de tirer de Provence une quantité conſidérable de grains. Dans cette occaſion Pie de ſon côté fit connoitre juſqu'où il étoit capable de porter la charité, il épuiſa les tréſors de la Chambre Apoſtolique à faire venir de toutes parts des blez, qu'il fit vendre

1569.

1569. à très vil prix pour le soulagement des pauvres. Aucun Etat ne sentit davantage les affreuses extrêmitez de ce terrible fléau que la République de Venise, mais son sage Sénat pourvut aux besoins des pauvres aux dépens même de la sureté du pays, il leur distribua toutes les provisions de bouche destinées à la subsistance de ses Armées navales. Conduite qui marquoit une confiance aveugle au secours de la divine Providence, contre toutes les régles de la politique humaine, qui sembloit alors ne pas permettre qu'on se mît hors d'état de soutenir une attaque, si les préparatifs du Turc regardoient la République.

Description de l'Arsenal de Venise.

Pour surcroit de desastre, elle souffrit seule un autre accident, qui n'avoit pas des suites moins funestes, en sorte que dans le même tems elle fut affligée & des miséres de la famine & des ravages du feu. L'Arsenal de Venise a toujours été regardé, & l'est encore aujourd'hui plus que jamais, comme un chef-d'oeuvre de l'art, & une de ces merveilles qui dans son genre n'a point d'égale dans l'univers. On y voit travailler sans relâche plus de mille maitres, & dans les besoins pressans un nombre bien plus grand, à la fabrique des vaisseaux de toutes les grandeurs, soit pour la guerre, soit pour le commerce, ou pour les voyages de long cours. Il s'y trouve en profusion & dans un ordre qui surprend, toutes les matiéres & instrumens, propres à la construction. Il y a un amas prodigieux d'armes, de munitions de guerre de toutes les espéces, en un mot de toutes les choses nécessaires pour les expéditions.

tions. Enfin il n'y a point d'étranger de bon sens & curieux qui ne demeure surpris & transporté d'admiration & de plaisir, à la vue d'un aussi superbe bâtiment. Ce lieu est situé dans la ville de maniére, qu'il en fait un des plus beaux ornemens : il a trois milles de circuit, & plusieurs corps de logis, où l'on n'a pas seulement pratiqué toutes les commoditez nécessaires pour les différens usages auxquels ils sont destinez, mais qui sont encore enrichis des plus magnifiques décorations, le tout disposé avec tant de gout, qu'on y apperçoit toujours quelque beauté nouvelle. L'État n'a pas manqué de pourvoir à la sureté de son Arsenal, par d'épaisses murailles dont il l'a fait environner, & qui sont flanquées d'un nombre de tourelles, capables de défense en cas de tumulte. 1569.

Il est brulé.

Un incendie ruïna presque entiérement ce pompeux édifice, qu'on peut sans exagération appeller la terreur des nations barbares, le rempart du Siége Apostolique, la forteresse de la Chrétienté, la sureté de l'Italie, & la défense de la liberté toujours inébranlable de cette République. On ne sait si le feu s'y prit par accident, ou si, comme le bruit en courut, quelques malintentionnez l'y mirent, au moins on en accusa un certain Jean Michez, qu'on dit avoir exécuté ce complot par le moyen des Juifs. De quelque maniére que ce malheur soit arrivé, la nuit qui suivit le 24. de Septembre on apperçut un feu si violent & si furieux, qu'il n'est pas possible de l'exprimer. Il prit d'abord à quelques magazins à poudre qui étoient dans quel-

1569. quelques-unes des Tours, ensorte que non seulement la ville de Venise, mais toutes les Iles & le pays d'alentour à la distance de plusieurs milles tremblérent de la terrible secousse que causa le bruit de ce tonnerre. La surprise d'un coup aussi imprévu, jointe à l'obscurité de la nuit, épouvanta tellement le peuple, qu'il n'y eut personne qui ne crût que c'étoit la fin du monde. Je n'entrerai pas dans un détail circonstancié du dommage que souffrirent l'Etat & les particuliers, je me contente de dire en général, qu'outre la plupart des magnifiques édifices renfermez dans l'enceinte de l'Arsenal, les maisons voisines, quantité de monastéres, d'autres bâtimens, & quelques Eglises dans un éloignement assez considérable furent renversez. La frayeur fut si grande & si générale, que c'est peu de dire que les esprits les plus foibles, les gens du commun, & les Dames dont le propre est d'être naturellement timides, en perdirent l'usage de leurs sens; les Sénateurs même les plus intrépides, & les plus familiarisez avec les malheurs qui ont coutume de traverser la vie, ces personnes, malgré toute leur fermeté acquise par une longue expérience, parurent hors d'état d'agir, jusqu'à ce qu'on fût informé de la cause d'un fracas aussi épouvantable. Alors ces sages administrateurs de la République revinrent à eux-mêmes, & ne songérent qu'à arrêter le progrès des flammes. Ils coururent à l'Arsenal avec ce courage qui ne connoit point le danger, & par leur présence & leurs ordres ils firent travailler à éteindre le feu avec tant de promtitude & de succès, qu'en

peu de tems il n'y eut plus rien à craindre. 1569.
Immédiatement après ils mirent tous leurs soins à réparer le desastre, les bâtimens ont été depuis relevez comme on les voit aujourd'hui, beaucoup plus magnifiques qu'ils n'étoient auparavant, & remplis d'une plus grosse provision d'armes & de toutes les autres fournitures convenables.

Bulle du Pape en faveur des Ecclésiastiques.

Vers ce tems là Pie V. publia une Bulle nommée *in Cœna Domini*, par laquelle en vertu de son pouvoir Apostolique il défendoit sous les plus rigoureuses peines, outre celle de l'excommunication, à toute personne, de quelque qualité & condition qu'elle pût être, d'imposer la plus petite taxe sur les Ecclésiastiques, qu'il déclara exemts de tous impôts, droits, redevances, & charges généralement quelconques. Sur le même fondement & sous les mêmes censures, il fit de très expresses inhibitions aux Souverains d'exiger des gens d'Eglise aucune espéce d'imposition, quelque prétexte qu'ils en pussent alléguer.

Mouvemens de Philippe à ce sujet.

Tous les Princes Chrétiens furent extrêmement choquez de cette Bulle, qui, en les dépouillant des prérogatives de la souveraineté, leur causoit un préjudice irréparable par la diminution de leurs revenus légitimes. Philippe même, tout esclave qu'il étoit des decrets de Rome, & en particulier de Pie qu'il s'étoit toujours fait un point d'honneur de satisfaire, même aux dépens des privilèges les plus sacrez de sa Couronne, malgré ces dispositions Philippe s'éleva publiquement, & avec raison, contre la conduite du Pontife. Il ne put souffrir qu'il portât son au-

1569. torité sur cet article, & il déclara avec hauteur qu'il ne permettroit jamais l'exécution d'une pareille ordonnance, dont il recevoit plus de dommage qu'aucun autre, puisque, par raport à l'étendue de sa Monarchie composée de tant de Royaumes & Principautez si vastes, les Ecclésiastiques ne pouvoient pas être dispensez de payer les contributions que tout Sujet doit à son Souverain, sans causer une prodigieuse diminution des revenus de l'Epargne.

Conduite des Vénitiens.

L'entreprenant Pontife essuya encore de bien plus vives oppositions de la part des Vénitiens. Ces fiers Républiquains non seulement résolurent de ne pas recevoir la Bulle, & de soutenir leurs anciens priviléges, mais encore, en conséquence de cette attention continuelle à arrêter dès leur naissance les fréquens attentats de Rome contre l'indépendance des Princes, ils animérent toutes les Cours à porter de concert leurs plaintes, & à notifier au Pape qu'ils seroient contraints de proscrire la Bulle, comme donnant atteinte à tous leurs intérêts. Après de longues & vives contestations, Pie jugea à propos de laisser tomber cette querelle, dans la crainte de mettre trop en compromis l'honneur & la réputation du Siége Apostolique.

Ordre du Roi Catholique dans les Etats.

Cependant Philippe, dont le soin capital étoit de s'instruire des plus petites particularitez qui concernoient chaque partie de son vaste empire, prit la résolution de savoir dans le plus exact détail en quoi consistoient les revenus des Ecclésiastiques, & à quelle somme ils pouvoient monter. Dans cette

vue

vue il envoya à tous les Officiers commis au gouvernement de ses Etats des ordres très précis de faire à ce sujet toutes les recherches nécessaires, & pour avoir des dénombremens le plus circonstanciez qu'il seroit possible. Le Pape à son tour s'opposa avec toute la hauteur imaginable à l'exécution de cet ordre, il enjoignit sous peine d'excommunication à tous les Evêques & Supérieurs de Communautez religieuses de ne rendre aucune réponse aux demandes qui leur seroient faites par les Ministres du Roi touchant la qualité & le produit de leurs domaines. Philippe n'en perdit pourtant pas de vue son dessein, avec cette circonstance, qu'il crut devoir prescrire à ses Officiers d'user de beaucoup d'adresse & de prudence dans la poursuite de cette affaire. En effet ils rencontrérent tant d'obstacles, qu'elle alla fort lentement, d'autant que le Roi cessa de les presser sur les lettres du Duc d'Alcala Vice-roi de Naples, qui lui faisoit sentir l'impossibilité absolue dans ces tems de contraindre les gens d'Eglise à se soumettre sur ce point aux ordres de leur Souverain. Il lui marquoit encore, que pour le Royaume de Naples seulement, cinquante mille rames de papier ne suffiroient pas à transcrire le simple abrégé du dénombrement que Sa Majesté demandoit.

1569.

A l'égard de ce dernier fait, je remarque d'une part une sagesse consommée, de l'autre une injustice criante. On donnera toujours des éloges à un Prince assez habile dans l'art de gouverner, pour mettre toute son attention à connoitre les possesseurs de

Réflexion de l'Auteur.

1569. tous les domaines que renferme sa souveraineté, jusqu'à un pouce de terre, & à savoir jusqu'à un sou les revenus de toutes ces terres, & à qui ils appartiennent. Autrement il ne mérite pas le titre de Souverain, mais d'inférieur: par une semblable négligence il se dégrade lui même de la dignité de Prince, & se met au rang d'un simple Sujet. D'un autre côté c'est le comble de l'injustice à un Souverain Pontife, de vouloir empêcher un Prince de s'instruire de tout ce qui concerne son Etat. Preuve évidente que le but des démarches de la Cour de Rome est de se former une souveraineté ecclésiastique dans toutes les Principautez. C'est l'affaire des Potentats de fixer les entreprises du Siége Apostolique, je leur abandonne cette discussion, les bornes de cette Histoire ne me permettant pas de m'étendre davantage sur ce point de controverse.

Le Duc d'Albe demande son congé.

J'ai déja dit que le Duc d'Albe demandoit au Roi avec instance la permission de retourner en Espagne. Le motif de cette démarche étoit l'ambition de sortir des Pays-Bas, avec la gloire non seulement d'avoir éteint la revolte, mais même de laisser les Flamans entiérement hors d'état de remuer, par ses victoires précédentes, par les mesures qu'il avoit prises dans l'intérieur des Provinces, & par l'expulsion des ennemis de la Couronne. Dans cette situation brillante il vouloit aller jouir de l'honneur que des succès si considérables lui avoient acquis, & comme il craignoit que les Chefs des mécontens ne parvinssent par leurs intrigues & leur crédit à renouveller les troubles, il redoubloit ses sollicita-

cita-

citations pour obtenir son congé, avant que de se voir embarqué dans de nouvelles affaires, où il n'étoit pas sûr d'avoir toujours la fortune aussi favorable. 1569.

Jean Speel condamné à la mort.

Dans l'attente de recevoir du Roi la satisfaction qu'il demandoit, il voulut effacer en quelque maniére les sinistres impressions que les Flamans avoient conçues de sa personne, & par le sang que sa Chambre de Justice avoit fait répandre, & par les impositions onéreuses dont il venoit d'appesantir le joug de leur servitude. Ainsi, pour donner à ces peuples tant maltraitez une espéce d'adoucissement, & faire en partant une démarche qui pût leur être agréable, il fit instruire dans toute la rigueur le procès d'un nommé Jean Speel. Cet homme quoique Flamand avoit eu la plus grande part à tout ce qui s'étoit passé de plus odieux depuis l'arrivée du Duc, il s'étoit rendu l'objet de l'horreur générale, non seulement pour avoir prêté son ministére aux sanglantes exécutions faites sur ses compatriotes, mais même pour avoir été l'auteur des plus énormes cruautez, & avoir fait un trafic honteux de la Justice. Ce misérable chargé de crimes fut condamné à la mort, & le Duc le fit pendre dans la place publique de Brusselles; & deux autres, dont il s'étoit servi pour ses détestables desseins, furent condamnez à un bannissement perpétuel.

Le Duc d'Albe change de conduite à l'égard des Flamans.

Si le Duc d'Albe se flatta d'avoir sacrifié une victime à la vangeance publique, il voulut par un acte de clémence mériter les bénédictions des peuples. Il avoit entre les mains une absolution générale accordée par le

1569. le Pape de tous les délits qui regardoient le ſpirituel, tant à l'égard de la Religion, qu'au ſujet des excès commis contre l'autorité eccléſiaſtique. Le Roi lui avoit auſſi envoyé une amniſtie illimitée pour tous les crimes de lèze-Majeſté. Il étoit le maitre de publier l'un & l'autre pardons à ſa volonté, dans le tems & les lieux qu'il jugeroit convenables. Depuis un an il les gardoit, ſans en avoir parlé à perſonne; enfin dans la fixe réſolution qu'il avoit priſe de ſe démettre de ſon gouvernement, & de regagner s'il étoit poſſible l'eſtime & la bienveillance des Flamans, il crut ce moyen propre à remplir cette derniére vue, & il ſe détermina à ne plus différer cette publication.

Il fait publier une amniſtie générale.

Pour cela il ſe transporta à Anvers, ville alors extrêmement peuplée, par l'abord de toutes les nations étrangéres que le commerce y attiroit. Un jour après ſon diner, ſuivi d'un nombre conſidérable de Seigneurs & Gentilshommes de la premiére nobleſſe, il vint dans la grande Place, déja remplie d'une multitude de peuple, & dont les avenues étoient occupées par quelques détachemens de la garniſon, le reſte des troupes diſtribué par tout de diſtance en diſtance. Le Duc monta ſur un échafaut préparé pour la cérémonie, au fond duquel ſe voyoit un Trône garni d'or, où il s'aſſit tenant à la main l'épée ſacrée, qu'il avoit reçue en préſent du Souverain Pontife. Il donna ordre au Crieur public de publier l'amniſtie, que Sa Majeſté accordoit ſans exception à tous ceux qui avoient eu part dans les derniers troubles. L'Acte fut lu en langues Flamande & Françoiſe,

çoise, mais d'une voix si enrouée, que peu de personnes en entendirent le contenu. On ne sait si cela arriva par pur accident, ou si ce fut un artifice imaginé par le Duc, dans la vue de faire valoir aux yeux des Flamans la grace du Souverain, plutôt par la pompe éclatante du spectacle & le bruit réjouissant d'un pardon général attendu depuis si long-tems, que par la lecture injurieuse d'une énumération de faits, qui ne pouvoient que renouveller la mémoire des excès commis de part & d'autre. 1569.

Peu d'effet qu'elle produit.

Le Duc ne s'en tint pas à cette simple démarche, pour rétablir sa réputation auprès de ces peuples à qui il avoit fourni tant de sujets légitimes de se plaindre. Il diminua le nombre des troupes, régla leurs logemens d'une maniére beaucoup moins onéreuse pour les villes, & fit diverses autres ordonnances au soulagement de la nation. Tant de bienfaits n'adoucirent pas les esprits, envenimez d'une haine qui avoit étouffé dans les cœurs tout sentiment de sensibilité pour les faveurs du Souverain. Et dans cette rencontre on ne vit que trop se vérifier cette maxime, de tout tems confirmée par l'expérience, & qui nous apprend qu'aussitôt que les peuples ont pris de l'horreur pour leurs maitres, toutes les actions du gouvernement bonnes ou mauvaises ont le même sort, d'être également reçues sous un aspect qui les rend horribles. Les Flamans ne firent paroitre aucun mouvement de satisfaction & de reconnoissance de tant de graces consécutives, bien plus la plupart interprétérent malignement les vues cachées de l'une & l'autre amnisties, comme

1569. si, disoient-ils, par le détail de tant de crimes, & le Pape & le Roi se conservoient un droit apparent de punir les fautes passées, pour en faire commettre de nouvelles qui leur donnassent un prétexte légitime de déployer toutes les rigueurs de la plus sévére justice.

Amour de Philippe pour Anne de Mendozza.

C'est assez parler d'affaires politiques, je vais égayer mon récit par l'Histoire des amours de Philippe. Ce Monarque conçut cette année la plus violente passion pour une Dame de la première naissance, nommée Anne de Mendozza. Aussitôt qu'il se vit libre par la mort de la Reine son épouse, il chercha tous les moyens de faire une pleine conquête, & quoiqu'il eût été frappé avant son veuvage, il semble qu'il choisit ce tems, dans la vue de diminuer le scandale aux yeux du public, si son intrigue venoit à sa connoissance, comme si cette conjoncture dût rendre le péché plus excusable.

Portrait de cette Dame.

Anne Mendozza joignoit à une beauté extraordinaire, toutes les graces qui surprennent l'estime & l'admiration. Personne ne pouvoit avoir des maniéres & plus nobles & plus gracieuses, personne ne possédoit dans un plus haut degré les agrémens que donnent une fine éducation & une vivacité naturelle. Un esprit angélique la rendoit respectable, & lui donnoit le talent de régler à son bon plaisir sa conduite, selon les maximes les plus austéres de la retenue, ou l'enjoument d'un essor plus libre, ainsi qu'elle le jugeoit convenable au lieu & aux circonstances où elle paroissoit. Les dons de la nature avoient été cultivez avec soin, elle touchoit divers instrumens

mens dans la derniére perfection, elle enlevoit par le son ravissant de sa voix, & dans le bal elle effaçoit toutes les personnes de son sexe. Aussi regardoit-on comme très imparfaites les parties de réjouissance ou de promenade, qui se faisoient dans certaines conjonctures telles que des noces, ou par d'autres motifs, si l'aimable Mendozza ne s'y trouvoit pas. Il étoit rare qu'elle en manquât, chacun se faisoit un devoir indispensable de l'inviter, d'autant plus que l'éclat de son nom illustroit toutes les assemblées qu'elle vouloit bien honnorer de sa présence. 1569.

Philippe vit pour la premiére fois cette belle personne aux noces du Duc de Lerme, elle n'étoit pas encore mariée, & dès le premier coup d'œil il sentit toute la violence de l'amour. Mais, comme il s'étoit fait une maxime d'acquérir auprès de ses peuples la réputation de Prince sage, & capable de mettre un frein à ses desirs, il fit d'abord tous les efforts imaginables pour éteindre ce feu naissant, qui avoit déja fait tant de progrès, que toute sa raison & l'intérêt de son amour-propre cédérent aux aveugles mouvemens de son cœur. Dans l'intervalle de ce combat, l'incomparable Mendozza fut mariée à Rui Gomez, qui étoit dès ce tems parvenu à la premiére faveur. Cette conjoncture acheva le desordre de l'amoureux Monarque, par la facilité qu'il avoit de voir souvent l'objet de toute sa tendresse, & le jour même des noces il lui tint les discours les plus galans, mais en termes généraux, & sans lui déclarer ouvertement ses sentimens

Commencement de la passion du Roi.

1569. particuliers. L'adroite Mendozza avoit trop d'esprit pour être la dupe de la reserve de son amant, elle pénétra sur le champ tout ce qui se passoit dans l'ame de son captif, & dans la vue ambitieuse d'élever son mari au premier poste de la Cour, elle résolut de faire usage de tous ses charmes dans toutes les occasions qui s'en présenteroient, pour s'assurer une conquête qu'elle voyoit entre ses mains.

Moyen qu'il prend pour la satisfaire.

La fortune seconda son dessein, même avant qu'elle eût besoin de faire jouer les ressorts nécessaires. Le Roi, impatient de se rendre heureux, mais dans l'incertitude du succès craignant de compromettre & sa délicatesse & la majesté du Trône, cherchoit tous les expédiens propres à vaincre, sans être obligé de combattre à découvert. Il n'en trouva point de plus sûr que de faire entrer le mari même dans ses intérêts, convaincu sans doute que la confidence seroit bien reçue, & que par le ministére d'un tel agent il ne pouvoit pas manquer de parvenir au but de ses desirs. Ce manége offroit encore à son esprit un avantage qui le flattoit par dessus toutes choses, celui de se sauver du reproche d'avoir séduit une femme engagée dans les liens du mariage, crime pour lequel il avoit toute l'horreur imaginable. Rempli de ce projet, il déclara Rui Gomez son principal favori & son Premier-Ministre, non qu'il lui connût la capacité convenable à un emploi de cette importance, mais dans la vue, comme je viens de le dire, d'en faire l'entremetteur de cette intrigue. On sera sans doute surpris de

voir

voir qu'un Monarque aussi prudent ait laissé prendre à sa passion assez d'empire pour oublier les plus précieux intérêts de sa Couronne, en élevant au Ministére un Sujet dont les talens étoient plus que médiocres. Mais il étoit indifférent à Philippe de remplir cette place suprême d'une personne dépourvue des connoissances & de l'étendue d'esprit nécessaires, ou supérieure par son habileté : les Ministres auprès de ce Roi n'étoient que des fantomes de Ministres, lui seul par la force de son génie, par son travail infatigable, gouvernoit tout son vaste empire, & donnoit le mouvement & l'ordre à toutes les affaires, sans avoir besoin de secours étrangers. 1569.

Rui Gomez sollicite lui-même sa femme.

Rui Gomez, qui s'étoit apperçu de la violente passion de son Souverain pour sa femme, ne balança pas à reconnoitre cette circonstance pour la source du haut degré de sa faveur, quoiqu'il pût se flatter de ne devoir son élévation qu'à l'ascendant qu'il avoit toujours eu sur l'esprit de Philippe, dont il possédoit depuis longtems la plus intime confidence. Prévenu du véritable motif des graces qu'il venoit de recevoir, il résolut d'aller au devant des desirs de son bienfacteur, au risque de se donner le méprisable renom de mari commode. Pour amener cette intrigue au point médité, il s'attacha à s'instruire des sentimens de sa femme, qu'il connoissoit d'ailleurs assez disposée par tempérament & par son ambition à ne pas rejetter les voeux d'un Souverain. Ainsi très souvent il faisoit tomber le discours sur cette matiére, & il lui alléguoit toutes les raisons,

1569. propres à lui faire comprendre qu'elle ne devoit pas craindre sa jalousie. „ Le Roi vous „ aime, mon cher petit cœur, *lui répétoit-il* „ *plusieurs fois dans ses entretiens*, le Roi „ vous aime, & son amour me met au com„ble de la joye". Rien ne pouvoit être plus agréable à la Dame qu'une semblable protestation, qui lui donnoit une liberté entiére de tout sacrifier à l'ambition qu'elle avoit d'acquérir un empire absolu sur l'esprit & le cœur d'un aussi puissant Monarque. Elle bruloit d'impatience de remplir ce projet, & sa surprise étoit extrême de voir Philippe aussi lent à se déclarer, quoiqu'il lui eût donné tant de marques du plus violent amour. Ainsi elle ne manqua pas de répondre à son mari, qu'elle étoit ravie d'apprendre par sa propre bouche ses sentimens sur la passion du Roi, & qu'elle s'estimoit heureuse d'avoir des vues si conformes aux siennes. Enfin, après s'être éclaircis l'un & l'autre sur ce point, ils délibérérent des moyens d'aller au devant de la fortune, pour la contraindre par leurs démarches habilement ménagées à précipiter ses pas. Comme si c'étoit une fortune desirable de gagner les bonnes graces d'un Souverain, aux dépens de son honneur & par des complaisances honteuses.

Son manége auprès du Roi. Il est vrai qu'en ce tems-là Gomez n'avoit que trop sujet de craindre une chute prochaine, & il la sentoit d'autant plus inévitable, qu'il voyoit avec chagrin que le Roi redoubloit de jour en jour son estime & son affection pour le Duc d'Albe. Ce dangereux concurrent de la faveur étoit son enne-

mi

mi presque ouvertement déclaré, & il n'appréhendoit rien tant que le retour d'un Général couvert de gloire, & qui par une suite de services importans, & la réputation toujours soutenue d'être un Ministre zèlé, fidéle, & brave, devoit compter sans partage sur toute la bienveillance de son Souverain. Ainsi pour se délivrer de tant d'inquiétudes, Gomez ne jugea pas d'expédient meilleur que celui d'applanir au Roi tous les obstacles, qu'il pouvoit envisager de la part de sa femme. Il connoissoit la délicatesse de ce Monarque, qui n'étoit retenu, comme je l'ai dit, que par la crainte de s'attirer le blâme d'avoir enlevé par force la femme d'autrui, & sur tout dans des familles d'un nom aussi illustre, ce qui seroit infailliblement arrivé. Sur ces lumiéres, l'ambitieux Gomez, uniquement jaloux de se maintenir dans son poste & dans le titre de Favori, fit tout ce qui convenoit pour assurer cet amant & de la condescendance aveugle du mari & de la tendresse de la Dame, & qu'ainsi il pouvoit tout entreprendre sans scrupule. Il l'entretenoit souvent de son bonheur d'avoir une belle femme, mais il protestoit que tous ses attraits n'étoient rien à ses yeux en comparaison du penchant qu'il lui reconnoissoit à aimer Sa Majesté, & que cet endroit seul la lui rendoit souverainement chére. Toutes les fois qu'il entroit dans la chambre du Roi, ou qu'il en sortoit, il lui parloit de la belle Mendozza, pour lui en retracer toujours le souvenir. Tantôt c'étoit quelque compliment de la part de cette maitresse tant aimée, par exemple, Ma femme souhaite le bon 1569.

1569. soir à Votre Majesté, ou, Ma femme assure Votre Majesté de toute sa soumission & du plus profond respect : d'autres fois il prenoit un autre tour, mais qui alloit au même but d'enflammer de plus en plus la passion de Philippe. Ensorte qu'après tant de discours de cette espéce, cet amant eut une entiére certitude de la bonne volonté du mari, & qu'en conséquence il avoit le champ libre pour donner l'essor à ses mouvemens, sans difficulté & sans scandale.

Antoine Perez Sécretaire d'Etat chargé de cette négociation amoureuse.

Pour s'en faciliter encore mieux les moyens, mais en même tems pour conduire cette intrigue avec un secret impénétrable, & tel que l'exigeoient les ménagemens dûs à une personne de cette naissance & de ce rang, le Monarque épris avoit déja trouvé des prétextes propres à lier étroitement Antoine Perez avec son Premier-Ministre & grand Favori. Perez exerçoit la charge de Sécretaire d'Etat, & à cette occasion il fut revétu de l'emploi d'Ambassadeur & de Sécretaire d'Amour. Philippe connoissoit ses talens, & l'honnoroit de toute sa confiance pour des intrigues de cette nature, à l'exclusion de tout autre. En effet Perez n'avoit point d'égal dans l'art de pousser une négociation amoureuse, & comme d'ordinaire le grand mérite de ces sortes d'agens que les Princes employent, est d'avoir beaucoup d'adresse & de ruses, personne ne possédoit ces qualitez à un plus haut degré que Perez. Il connut de bonne heure la passion du Roi, & bien assuré d'être commis en chef & même sans second au manége de cette affaire, il songea à s'insinuer dans la plus intime confidence

fidence de Rui Gomez, dont la connoissance étoit déja formée par le Roi, & à s'introduire en même tems auprès de la Dame. Il parvint bientôt à voir Gomez avec familiarité, il ne quittoit plus la maison de ce Premier-Ministre, ce qui lui fut d'autant plus aisé, que ce mari commode faisoit certaines avances, l'accabloit de caresses, & lui donnoit toutes les marques apparentes de l'amitié la plus cordiale, sachant bien le sujet de son assiduité, & qu'il seroit lui-même obligé de remettre à ce confident du Roi le secret & la conduite des amours de sa femme. 1569.

Quand Philippe vit toutes choses disposées à la conclusion, plongé comme il étoit dans un abime de tristesse depuis la funeste catastrophe de son fils & la mort de la Reine son épouse, l'esprit d'ailleurs continuellement tendu aux soins pénibles du gouvernement de ses vastes Etats, pour se délasser de tant de fatigues & faire diversion à ses chagrins domestiques, il n'imagina pas de remède plus spécifique que de s'abandonner aux mouvemens de la chair, sur tout dans la situation où étoit alors son cœur, & après avoir fait tant de démarches avec succès. Ainsi il fit venir Perez, & lui déclara sa passion pour la belle Mendozza. Ce n'étoit pas un mistère pour ce confident d'amour, il savoit tout le détail de cette intrigue, & il n'attendoit que les ordres de son Souverain pour se mettre en oeuvre. A peine l'amoureux Monarque lui eut-il communiqué ses vues & son impatience, que ce fidèle Ministre lui promit d'amener dès le soir même dans sa chambre l'objet de sa tendresse. Un engagement aussi

Il s'offre d'amener au Roi cette Dame.

1569. aussi positif ne surprit pas le Roi, que tous les discours précédens de Gomez avoient assez prévenu de la facilité qu'il devoit se promettre à obtenir une pleine jouissance.

Succès de son Ambassade.

Sur le champ Perez courut au logis de Gomez, qu'il instruisit de tout ce qui venoit de se passer dans le cabinet du Roi. Ils passérent ensemble dans l'appartement de la Dame, qui depuis plusieurs mois attendoit cette Ambassade avec la derniére impatience, surprise même que son amant eût pu être aussi lent à demander cette entrevue, après avoir été pleinement éclairci sur les dispositions de son mari. Mais cette lenteur étoit un effet de la prudence avec laquelle Philippe étoit accoutumé de mesurer tous ses desseins, toutes ses démarches dans les affaires les plus importantes de la Monarchie, & qu'il paroit avoir singuliérement affecté dans cette intrigue amoureuse. Il avoit recommandé à Perez de prendre ses mesures de maniére, que l'entrevue se passât avec un secret impénétrable, pour en dérober la connoissance à toute la Cour. Pour cet effet ils étoient convenus que la Dame viendroit en habit d'homme, ce fut aussi le sentiment de Gomez; mais la belle Mendozza, qui croyoit que ses attraits brilleroient moins sous ce déguisement, ne voulut jamais y consentir. Perez eut beau lui dire que ce qu'on en faisoit n'étoit que pour sauver son honneur aux yeux du monde; „ J'aime mieux, *répondit-elle*, „ être connue publiquement pour la maitresse du Roi, que de vous seul pour un „ homme feint". Elle prit ses plus riches orne-

ornemens, & s'ajusta d'un air de galanterie 1569.
convenable au role qu'elle alloit jouer. Une chaise l'attendoit à la porte d'une autre maison que la sienne, afin d'ôter tout soupçon aux porteurs, elle y monta, & Perez qui l'accompagnoit la conduisit fort secretement dans l'appartement du Roi par un escalier dérobé, environ vers les trois heures après minuit.

Entrevue du Roi & de sa maitresse.

Quels furent les embrassemens & les plaisirs de ces deux amans, c'est ce que je laisse au jugement de ceux qui sont experts dans les rafinemens de la volupté. Quant à moi il ne m'est pas permis de me jetter dans la description des transports qui signalérent cette premiére entrevue, je dois me renfermer dans les bornes de mon Histoire. Il me suffira de dire que l'habile Mendozza n'oublia rien de ce qui anime la tendresse, sachant bien que l'esprit de Philippe étoit tellement concentré dans les affaires de ses Etats, que bien souvent il ne voyoit pas ce qui étoit devant ses yeux, même les objets qu'il recherchoit d'ordinaire avec le plus d'empressement. Jusques là que la Reine son épouse êtoit presque toujours obligée de faire jouer tous ses charmes, tout son esprit, des caresses extraordinaires, pour le mettre en train de courir dans la carriére de l'amour, & réveiller son ardeur amortie par les travaux du gouvernement; sans cet innocent stratagême, l'aimable Isabelle n'auroit eu à ses côtez qu'un corps froid & sans mouvement, & à peine auroit-il songé qu'il se trouvoit tête à tête avec la compagne de son lit. La nouvelle amante n'ignoroit aucune de ces particula-

1569. cularitez, mais elle savoit aussi que Philippe étoit d'un tempérament voluptueux, & que s'il ne se livroit pas à toute la violence de ses desirs, c'étoit l'effort d'une vertu victorieuse de l'aiguillon de la chair. Prévenue sur le penchant du passionné Monarque, elle ne manqua pas de l'irriter dans cette premiére jouissance par tous les ressorts, qu'une femme initiée dans les mistéres de Vénus fait mettre en usage; & son amant satisfait se félicita d'avoir trouvé dans sa maitresse toute la sensualité, propre à contenter ses desirs.

Présens & protestations qu'ils se font.

Elle resta non seulement toute cette nuit, mais même tout le jour suivant, enfermée dans le cabinet du Roi, & le soir vers le minuit Perez la ramena dans sa maison. Avant que la séparation se fît, l'amoureux Philippe, après les protestations usitées en pareilles rencontres, présenta à sa chére maitresse quelques bijoux d'un prix considérable. Mendozza les refusa généreusement, & lui dit que l'amour seul, & non aucune vue d'intérêt, l'avoit portée à se rendre aux recherches de Sa Majesté, & que ce qui se faisoit par un pur motif d'affection, n'avoit pas besoin de récompense. A ces paroles pleines d'un tendre desintéressement, Philippe transporté de joye l'embrassa, & lui répondit que les présens entre deux cœurs unis par l'amour, ne servoient qu'à serrer plus fortement les liens d'une heureuse simpatie, en retraçant continuellement le vif souvenir de la personne aimée. Il voulut la forcer de recevoir ce qu'il lui offroit, mais elle ne prit qu'une seule bague de grand prix. „ Puisque „ Votre Majesté me le commande, *ajouta-*

„ *t-elle*,

1569.

„ *t-elle*, je reçois de ses mains cet anneau, „ pour enchainer plus fortement nos cœurs, „ & je la supplie très respectueusement „ d'accepter à son tour celui-ci que je prens „ la liberté de lui offrir". En achevant ces mots elle tira de son doigt une bague de valeur, qu'elle présenta au Roi, qui la reçut avec tous les témoignages de la plus vive passion. „ Oui, *dit-il en la mettant à son* „ *doigt*, mon cœur sera toujours aussi étroi„ tement resserré dans les chaines de vos „ volontez, que mon doigt l'est dans le cer„ cle de votre bague".

Suites de ces amours.

Depuis ce tems Philippe l'aima avec une égale tendresse; mais, quoique Perez fût seul dépositaire du secret de l'intrigue, elle devint bientôt publique. On prétend que Rui Gomez prit soin de la divulguer lui-même, dans la vue d'imposer silence à ses envieux, dont la cabale ne pouvoit pas manquer d'être retenue par le crédit de sa femme, maitresse du cœur & de l'esprit de son Souverain. On assure de plus que cet époux ne cessoit d'exhorter sa femme (honteux personnage pour un mari, supposé pourtant que ce fait soit véritable) à enflammer de plus en plus la passion du Roi, & à le rendre de plus en plus esclave de ses attraits, par le secours des actes les plus lascifs de l'amour le plus débauché. Elle suivit ce conseil, & jamais, ajoute-t-on, l'Aretin n'a imaginé de postures & de manéges plus propres à remplir une imagination déréglée, que cette luxurieuse femme en inventoit pour satisfaire le gout de son amant. C'est ce qui est confirmé par ce qu'on

1569. qu'on rapporte que Philippe lui dit un jour: „ Ma belle maitresse, je vous aime, parce „ que vous paroissez dans le monde d'une „ vertu angélique, & qu'avec moi vous ê- „ tes une Laïs ". En effet cette Dame a- voit coutume de dire qu'une femme ne de- voit se piquer de modestie que dans ses a- justemens, mais que dans les emportemens de l'amour il falloit qu'elle oubliât les ré- gles les moins sévéres de la retenue & de la bienséance. Philippe connut avec le tems que son infidele Mendozza n'étoit pas une Venus avec lui seul, comme son aveugle foiblesse le lui faisoit croire.

Intrigue de Mendozza avec Peres.

Il ne jouit pas longtems sans partage de son bonheur : Perez, qui avoit le soin de conduire toujours Mendozza dans l'appar- tement du Roi, ne put voir si souvent une beauté si parfaite, sans ressentir une vive passion pour la maitresse de son Souverain. Son dessein ne fut pas d'abord de devenir amant dans les formes, il ne songeoit qu'à se faire un simple amusement, & son em- ploi lui donnoit trop beau jeu, pour ne pas mettre à profit les moyens qu'il avoit de découvrir son martire. Il est ordinaire que la pensée vienne aux négociateurs d'intrigues amoureuses de servir de seconds à leurs com- mettans. Depuis que Perez exerçoit son emploi auprès de la favorite du Roi, cette Dame lui donnoit des témoignages d'une affection particuliére, & d'une confiance in- time, jusqu'à le rendre dépositaire sans re- serve de tous ses secrets. Au moyen de cette favorable circonstance, il ne fut pas difficile à cet heureux confident de faire à

pro-

propos une déclaration d'amour, qu'il eut 1569.
encore moins de peine à faire écouter. Mendozza ne lui répondit autre chose, sinon qu'elle recevoit de tout son cœur les assurances qu'il lui donnoit de sa tendresse, mais qu'il devoit songer qu'il y alloit de leur vie à tous les deux, si le Roi venoit à pénétrer leur intelligence, parce qu'il n'étoit pas d'humeur à souffrir impunément une pareille injure. Perez, aveuglé par la violence de ses desirs, ferma les yeux aux conseils de la prudence & à toutes les maximes d'Etat, & n'obéissant qu'à sa passion, il écarta la vue du péril pour consommer sa bonne fortune. Ainsi d'entremetteur devenu amant, il se livra sans ménagement au plaisir de se voir possesseur du corps & du cœur de la belle Mendozza, avec beaucoup plus de facilité que le Roi même, qui étoit obligé de dépendre des caprices du Ministre de son amour.

Comment il enflamme cette Dame.

Un tems assez considérable se passa sans qu'il eût aucun soupçon de l'infidélité de sa maitresse & de son confident, & Perez, qui avoit toute la liberté de voir cette perfide sans témoins, mettoit à profit ces entrevues, & se gorgeoit de plaisirs aux dépens de la bonne foi de son Souverain. Il parvint même bientôt à se rendre maitre absolu de toute la tendresse de Mendozza, qui se partageoit ainsi entre trois, mais par des motifs bien différens. Elle ne ménageoit la passion du Roi, que dans la vue d'en tirer pour sa famille tous les avantages possibles; elle souffroit son mari, pour éviter le scandale du divorce: & Perez, l'unique

1569. que objet de ses plus tendres affections, étoit destiné à remplir l'appétit des sens. Perez faisoit usage de toutes ses forces, de tous ses talens, pour mériter de plus en plus la préférence dans le cœur de son adorable maitresse; & pour l'attacher plus fortement, il se rendoit nécessaire & utile par les conseils solides qu'il lui donnoit à l'égard de l'avancement & des intérêts de sa Maison. C'étoit la vraye pierre de touche: cette femme, que nous avons vu d'abord refuser des présens avec une grandeur d'ame si séduisante, avoit enfin laissé prendre l'empire à son caractére intéressé; Philippe ne pouvoit suffire à ses demandes, elle ne se bornoit pas aux effets ordinaires de la générosité d'un Monarque puissant & amoureux, elle engloutissoit pour elle, pour son mari, pour ses parens, les terres, les charges, les honneurs les plus considérables qui se trouvoient à la disposition de son amant. Malgré toute la circonspection du Roi à distribuer les offices de la Monarchie, souvent tout son flegme, toute sa sagesse succomboit aux priéres de sa favorite, quoique dans tout le cours de son regne on ne l'ait jamais vu mettre personne dans les places importantes sur les sollicitations d'autrui, pas même de ses maitresses les plus chéries. Tant ce Prince s'étoit fait une loi de ne remplir les dignitez que de gens selon son cœur, & dont le mérite lui étoit connu, c'est-à-dire qu'il avoit pour maxime de donner des hommes aux emplois; & non des emplois aux hommes.

Services qu'il lui

Il est vrai que depuis l'étroite intelligen-

ce

ce de Perez & de Mendozza, ces amans 1569.
prenoient les mesures les plus propres à ne
point essuyer de refus. La Dame ne deman- rend auprès du Roi.
doit rien au Roi que de concert avec son bien-aimé Perez, & Perez, instruit du tems & de la qualité des demandes, dressoit de bonne heure ses batteries, pour employer avec succès l'ascendant qu'il avoit sur l'esprit de son Souverain. Avoit-il réussi, il voloit sur le champ chez sa maitresse, à qui il ne manquoit pas d'exagérer les peines qu'il avoit eues à résoudre le Roi. La Dame, sincérement convaincue qu'elle ne devoit toutes les graces qu'elle obtenoit qu'au crédit & à l'adresse de son fidele Perez, ne croyoit pas pouvoir assez lui marquer sa reconnoissance, & elle épuisoit ses charmes & son imagination, pour remplir les voeux de son protecteur, par des rafinemens toujours nouveaux de la volupté.

Mort de Rui Gomez.

Ensuite Rui Gomez mourut, & le Roi, qui ignoroit encore l'intrigue de la veuve avec son Sécretaire d'Etat, donna à celui-ci la surintendance des biens & affaires de la maison du Premier-Ministre deffunt, sous la qualité de premier Conseiller de la Princesse d'Eboli. Ce nouvel emploi procura à ces amans un champ beaucoup plus libre de continuer leur commerce, à la vue de tout le monde & sans craindre la malice de leurs surveillans. Perez profita de ce tems précieux pour avancer de plus en plus les intérêts de son coeur, & il eut tant lieu d'être satisfait, qu'il devint jaloux du partage que sa maîtresse étoit obligée de faire de ses faveurs. Dans la nécessité où il se trou-

voit

1569. voit de contribuer lui-même aux plaisirs de son rival, il se dispensoit de ce desagréable devoir autant qu'il lui étoit possible, souvent il imaginoit des prétextes pour supprimer des visites nocturnes, & il avoit la maligne attention de choisir les jours, où il sentoit le Roi plus impatient d'éteindre le feu d'un tempérament, toujours avide de courir dans le champ délicieux de l'amour.

Escovedo découvre les amours de Perez.

Dans le cours de ces intrigues, Escovedo Sécretaire de Don Juan arriva des Pays-Bas à Madrid, chargé de la part de son maitre de présenter au Roi sa justification sur certains griefs, par lesquels les ennemis de ce Prince avoient rendu sa conduite suspecte. Escovedo trouva l'esprit de Philippe parfaitement bien disposé, & il auroit eu une entiére satisfaction, si Perez ne l'avoit pas traversé, par la haine qu'il marquoit à découvert dans toutes les rencontres pour la personne de Don Juan. Cet obstacle mit Escovedo au desespoir, & lui fit prendre la résolution de chercher les moyens de perdre le Ministre, qui se déclaroit si ouvertement contre le Prince qu'il servoit. Il ne fit pas longtems des recherches sans succès, il découvrit le commerce criminel de Mendozza & de Perez, & après s'être assuré de la certitude du fait, il alla faire son rapport au Roi, auquel il remit des preuves évidentes de la trahison de Perez. Au moyen de cette découverte, il crut n'avoir plus rien à craindre de l'autorité d'un ennemi, qu'il jugea perdu sans ressource.

Mesures que Perez prend auprès du Roi.

Philippe à cet avis sentit toute l'émotion qu'on peut imaginer, mais avec sa politique or-

ordinaire non seulement il ne la fit point paroitre sur l'heure, mais même il renferma quelque tems son chagrin & les mouvemens furieux de sa jalousie, pour mieux méditer la maniére dont il tireroit vangeance de son injure. Mendozza & Perez, instruits de ce qui s'étoit passé, consultérent les mesures qu'ils avoient à prendre, & après s'être justifiez auprès du Roi, au moins à ce qui leur parut, par les moyens qu'ils crurent les plus propres à le desabuser, ils jurérent la ruïne de leur dénonciateur. Ainsi Perez employa toute son adresse à prouver au Roi qu'Escovedo étoit le traitre, qui avoit conseillé à Don Juan le dessein de se rendre Souverain des Pays-Bas. 1569.

Qui le charge de tuer Escovedo.

Il n'eut point de peine à parvenir au but qu'il s'étoit proposé, Philippe n'avoit que trop de soupçons des mauvais desseins de son frére, & trop d'envie de sacrifier ce malheureux Prince à sa vangeance. Il parut se convaincre du crime d'Escovedo, & déja accoutumé à répandre le sang de ses plus proches, depuis la mort tragique de son fils qu'il avoit eu la barbarie de condamner sur de simples indices, il ne balança pas à se résoudre de faire périr le confident de Don Juan. Ce point décidé, il ne fut plus question que de convenir des moyens de s'en défaire, & Perez persuada aisément le Roi que le plus court & le plus sûr étoit de le faire assassiner. L'auteur de ce conseil fut chargé de l'exécution, & il le fit avec tant d'ardeur & de promtitude, qu'il fit clairement connoitre que sa vue avoit moins été d'obéir aux ordres de son Souverain, que de

1569. vanger sa maitresse, offensée de la découverte de son intrigue.

Comment ensuite il se vange de Perez.

Cette victime n'étoit pas la plus importante au repos de Philippe, son amour trahi, sa confiance trompée, ses bienfaits oubliez, demandoient la punition d'un Ministre ingrat & d'une favorite infidele. Il l'avoit déterminée dès l'instant qu'il apprit son malheur, il saisit l'occasion du meurtre d'Escovedo, pour se débarasser de l'assassin & de son rival par une voye qui ne pouvoit que faire éclater son attention à rendre justice. Il fit sous main solliciter les enfans d'Escovedo de lui présenter requête contre Mendozza & Perez, comme auteurs de la mort de leur pére, ce qu'ils firent, & sur le champ il expédia l'ordre de mettre les accusez en prison.

Qui est mis en prison avec la Princesse d'Eboli.

Le malheureux Perez, accablé de sa disgrace & de la crainte de succomber aux poursuites de ses accusateurs, écrivit au Roi une lettre soumise & touchante, pour le prier d'assoupir cette affaire par son autorité, & de ne pas permette qu'un Ministre tombât dans le comble de l'infamie & du malheur, en récompense d'avoir obéi trop ponctuellement à ses ordres. Philippe, dans la réponse écrite de sa propre main, l'assura qu'il devoit être en repos, & que dans peu il feroit terminer le procès à la satisfaction de toutes les parties. Bientôt après ce Monarque lui ordonna de s'accommoder avec la veuve & les enfans, ce qui se fit sans peine par l'entremise de Diego Canigi Confesseur de Sa Majesté. Perez revint ensuite à la Cour, & rentra dans son poste, mais

mais sans recevoir aucuns appointemens. Au bout de six ans il se vit accusé de nouveau par les enfans d'Escovedo, d'avoir reçu dix mille écus d'or du Grand-Duc de Toscane, d'avoir entretenu un commerce criminel avec Anne Mendozza du vivant du mari de cette Dame, d'avoir déchifré nombre de lettres dans un sens contraire à ce qu'elles portoient, & d'avoir donné à Don Juan des avis sur plusieurs affaires de la derniére importance & qu'il devoit tenir secrettes. Sur cette requête il fut remis en prison, comme je le dirai en son lieu, où je rapporterai en même tems les suites de cette affaire & le sort de ce Ministre. 1569.

Suite de l'histoire de ces amans.

A l'égard de Mendozza, il suffit de savoir qu'elle tomba dans la plus affreuse disgrace qu'une femme de son rang puisse essuyer, abandonnée de Philippe, méprisée de ses parens & de ses amis. Cette infidele personne dut connoitre par une funeste expérience, qu'il est rare de se maintenir jusqu'à la fin de ses jours dans la faveur des Princes, encore moins quand par sa mauvaise conduite & par des actions indignes on les force à retirer leur affection & leur estime. Pour ne point trop étendre mes réflexions à ce sujet, je me contenterai de dire que les bonnes graces des Souverains ne sont profitables, qu'autant qu'on sait les ménager, & qu'autrement il n'y a rien qui expose à de plus grands malheurs: semblables aux petits d'une vipére, qui causent la mort à leurs méres en naissant. Toute femme qui a dessein de se rendre maitresse du cœur d'un Prince, ne doit avoir que

1569. le Prince pour l'objet de ses desirs & de ses démarches, quand même il ne feroit l'amour que par maniére de délassement, & sans que le cœur y ait part, comme Philippe le faisoit d'ordinaire.

Dénombrement ordonné par Philippe.

La Bulle du Souverain Pontife touchant les franchises des Ecclésiastiques fut, comme je l'ai rapporté, suspendue par rapport au grand bruit qu'en firent tous les Princes de l'Europe. Malgré cette suspension, le Roi Catholique n'interrompit pas son projet d'avoir un dénombrement exact des Eglises de tous ses Etats. J'ai dit qu'il avoit ordonné des perquisitions, pour savoir au juste la qualité des biens possédez par les gens d'Eglise, jusqu'au plus petit fief, seigneurie, champ, ferme, maison, ou autre immeuble, avec le revenu de chacune des possessions de cette nature. Il se rencontra tant de difficultez dans ce travail, par l'immense quantité de ces effets, qu'il parut presque impossible d'en venir à bout. Cependant Philippe ne laissa pas de faire continuer les recherches, non dans l'espérance d'en tirer le détail qu'il demandoit, mais pour connoitre avec autant de précision qu'il seroit possible le nombre des Ecclésiastiques, tant séculiers que réguliers, de tous ses domaines, avec le nombre des Evêchez, Abbayes, Chapitres de Chanoines, Paroisses, Confrairies, Couvens, Hôpitaux, Hospices, Chapelles, & généralement tout ce qui étoit du ressort de la jurisdiction & dépendance de l'Eglise. Ce détail monta à une quantité si prodigieuse de bénéfices & de personnes, que le Roi même en fut sur-

surpris, quoiqu'il connût à fond la vaste étendue de sa Monarchie. 1569.

Voici ce calcul, qui pourra satisfaire la curiosité du lecteur. Dans tous les Royaumes, Principautez, Provinces, & autres domaines de la Monarchie Espagnole, on comptoit alors six cens quatre vingt quatre Evêchez, cinquante huit Archevêchez, onze mille quatre cens Abbayes, neuf mille deux cens trente Chapitres & Collégiales de Chanoines, cent vingt sept mille paroisses à charge d'ames, plus de quatre mille Hôpitaux, vingt trois mille Confrairies, deux mille trois cens Congrégations de Séculiers, plus de trois mille Hospices, quarante six mille Couvens de Religieux, plus de treize mille cinq cens Monastéres de filles, deux cens quinze mille Chapelles où l'on célébroit la Messe, soit dans les maisons publiques, dans les palais de particuliers, dans les prisons, ou autres lieux.

Bénéfices ecclésiastiques en Espagne.

Quant au nombre des Ecclésiastiques, il fut trouvé si grand, qu'il parut presque incroyable. Les registres portoient trois cens douze mille Prêtres, plus de deux cens mille Clercs engagez dans les Ordres sacrez ou dans les mineurs, plus de quatre cens mille Religieux, entre lesquels il y en avoit plus de cent mille Prêtres, en ce calcul compris seulement les Moines établis & fixez dans les monastéres, sans parler des étrangers qui y abordoient en passant ou qui en sortoient tous les jours. De ce détail on peut conjecturer à quelle prodigieuse somme montoient les revenus de tout l'Etat ecclésiastique, dans les Royaumes de Sa Ma-

Nombre des gens d'Eglise dans toute l'étendue de la Monarchie.

1569. jesté Catholique. On a le calcul que Philippe en fit faire, & l'on trouve qu'il va effectivement à douze millions & demi d'écus Romains, sans compter les aumones journaliéres, qui année commune produisoient plus de quatre millions. Ensorte que les gens d'Eglise en Espagne & dans l'étendue des domaines de cette Monarchie tiroient tous les ans quinze millions d'écus, dont la plus grande partie s'employoit en dépenses absolument inutiles au service de cette Couronne.

Officiers & Ministres du Roi Catholique.

Philippe eut encore la curiosité de faire le dénombrement de tous les Officiers royaux de tous ses Etats, c'est à dire, des Gouverneurs de Provinces, des villes, châteaux, & forteresses, des Commandans sur les Flottes & dans les Armées de terre, des Officiers honnoraires, Conseillers suprêmes, Juges civils & criminels, & de tous les autres Ministres qui occupoient des charges & des dignitez en vertu des patentes & brevets du Roi ou des Vicerois. Il s'y en trouva quatre vingt trois mille placez directement par le Souverain, & trois cens soixante & sept mille qui tenoient leurs commissions des Vicerois, Généraux, & autres Ministres en chef. Ce nombre est prodigieux, mais depuis ce regne il a été considérablement diminué par des démembremens, tels que du Royaume de Portugal, des Indes, d'une bonne partie des Pays-Bas, du Roussillon, de la Catalogne, & de quelques autres lieux; jointe à cela la diminution des Armées navales.

Jugemens de quelques Auteurs.

C'est ce qui a fait dire avec raison à quel-

quelqu'un, que Philippe II. ne connoissoit pas ses richesses, parce qu'il possédoit trop d'Etats: que Philippe III. ne voyoit pas ce qu'il avoit, parce que ses Ministres l'empêchoient de s'en instruire: que Philippe IV. ne vouloit pas voir quand il le pouvoit, & qu'ensuite il lui fut impossible de s'éclaircir lorsqu'il voulut le faire, parce qu'alors il avoit la vue trop bornée: enfin que Charles II. n'eut à voir ses domaines que de fort près, parce qu'il ne lui restoit plus rien à voir dans l'éloignement. Un autre avoit coutume de dire sur cette particularité, soit en badinant, soit sérieusement, que Philippe II. eut une adresse & une habileté merveilleuses à acquérir de nouveaux domaines, que Philippe III. les conserva avec beaucoup de bonheur, que la mauvaise fortune de Philippe IV. fit de terribles bréches à la puissance de la Monarchie Espagnole par la perte de plusieurs grands Etats, & que Charles II. eut la mollesse de voir tranquillement les victoires des ennemis de sa Couronne. En un mot on doit remarquer avec surprise les vicissitudes des affaires du monde, dans les différens degrez d'élévation & d'abaissement de la Maison d'Autriche. 1569.

Action généreuse de Philippe.

Sur la fin de cette année Don Gonçales Chacon, qui étoit éperduement amoureux de Beatrix Rosis Demoiselle assez aimée de la Princesse Jeanne, dans un rendez-vous qu'il eut un jour avec sa maitresse dans sa propre chambre, où elle étoit venue le trouver, fut surpris par quelques personnes de la Cour, au moment qu'ils se donnoient l'un & l'autre les derniers gages

1569. de l'amour le plus vif. Ces amans infortunez, après la découverte de leur avanture, craignant de tomber dans la disgrace du Roi & de la Princesse, prirent à la hâte un peu d'argent & quelques pierreries, & se sauvérent ensemble de nuit. Philippe donna ordre de faire toutes les diligences imaginables pour les arrêter, toutes les recherches furent longtems inutiles : un Doyen de l'Eglise cathédrale de Seville, ami de Gonçales & touché de son embarras, le mena dans un monastére de l'Ordre des Récollets, où le Gardien le tint caché avec tout le zèle & toute l'attention possibles. Dans la suite il s'ennuya de vivre dans cette solitude, il en sortit, & se retira au couvent des Bénédictins, résolu d'y rester jusqu'à ce qu'il pût trouver une occasion de passer en France. Mais son indiscrétion fut la cause de sa perte, il eut l'imprudence de se confier à diverses personnes, dont quelques-unes ne gardérent pas le secret, il fut découvert, pris, & conduit à Madrid. Sur l'aveu qu'il fit de l'endroit où il avoit si longtems échapé aux recherches, le Roi commanda au Prévôt Salazar de lui amener le Gardien de cette maison.

Cet ordre exécuté, Philippe fit venir en sa présence ce pauvre Religieux, qui tout tremblant se jetta aux piez de son Souverain. D'abord le Roi lui demanda qui lui avoit appris à desobéir aux commandemens suprêmes de son maitre, & par quel motif il s'étoit ingéré de donner asyle à un criminel de cette espéce. Le bon Pére, alors levant les yeux d'un air plein de respect & de

de modeſtie, répondit que rien ne l'y avoit 1569.
contraint, que la vue de faire un acte de charité. Philippe recula deux pas en arriére, & regardant fixement le Moine, il répéta deux fois ce mot, la charité, la charité. Enſuite, après quelques minutes de ſilence, ſe tournant vers le Prévôt, il lui ordonna de ramener ce Religieux dans ſon monaſtére, ajoutant que, ſi la charité l'avoit obligé de commettre une faute auſſi grave, un motif auſſi ſaint devoit le mettre à couvert de la punition.

Fin du Livre XXI.





LA VIE DE PHILIPPE II. ROI D'ESPAGNE.

PREMIERE PARTIE.

LIVRE XXII.

ARGUMENT DU LIVRE VINGT ET DEUXIEME.

Indolence des Princes Chrétiens à la vue des préparatifs de la Porte. Mouvemens de Marc-Antoine Barbaro Ambassadeur à Constantinople. Discours du Bacha Mustafa au Grand-Seigneur. Avis certain de la guerre contre l'Ile de Chipre. Pie V. promet du secours. Il envoye un Nonce en Es-

Espagne pour en obtenir du Roi. Il sollicite en vain le Roi Très-Chrétien pour le même sujet. De même que l'Empereur. Délibération de Sa Majesté Catholique. Qui se résout à donner ses galéres à la République. Incidens qui retardent ce secours. Ambassadeur Turc à Venise. Soupçons des Espagnols. Conduite des Vénitiens. Propositions du Chiaoux au Sénat. Réponse du Doge. L'Envoyé Turc congédié. Nouvel accident qui empêche le secours d'Espagne. Conquêtes des Vénitiens. Jonction des confédérez. Origine des prétentions de la Porte sur l'Ile de Chipre. Histoire de ses Souverains. Description de cette Ile. Attaque & défense de l'Ile de Tine. Armée des Turcs devant Chipre. Etat du gouvernement de cette Ile. Mesures des commandans. Siége de Nicosie. Discorde entre les Généraux. Misérable état des assiégez. Le Bacha d'Alep entre dans la place. Horrible carnage des habitans. Perfidie du vainqueur. Nombre des morts & des prisonniers. Action héroïque d'une Demoiselle. Avis de Zané & de Canalé. Autre de Doria & de Colonne. Combattu par les Généraux Vénitiens. Réponse de Doria. Quelles furent les plus grandes difficultez. Colonne revient au sentiment des Vénitiens. Obstination de Doria. Force de l'Armée Chrétienne. Elle fait voile vers Chipre. Elle reçoit avis de la prise de Nicosie. Doria retourne à Messine avec la Flotte. Sentimens sur sa conduite. Mustafa assiége Famagouste. Description de cette ville. Mustafa campe dans un lieu délicieux. Il éléve

 plu-

plusieurs batteries. Conseil de guerre tenu par les Turcs. L'Archiduc épouse Anne-Marie d'Autriche au nom de Philippe. Le Duc d'Albe obtient la permission de revenir en Espagne. La nouvelle Reine passe d'Allemagne en Flandres. Elle s'embarque à Flessingue. La Reine d'Angleterre envoye lui faire compliment. Son arrivée à Madrid. Fin de la guerre contre les Maures. Bâtimens faits par ordre du Roi Catholique. Particularité merveilleuse de l'hôtel des monnoyes. Description du Pardo. Inondation dans les Pays-Bas. Le Roi de France résolu de faire la paix avec les Huguenots. Le Roi d'Espagne tâche de l'en dissuader. Opposition de l'Empereur Maximilien. Chagrin de Philippe à l'occasion de cette paix. Famagouste secourue. Nouvel assaut très rude. Résolution de rendre la place. Articles de la capitulation. Bragadino & les autres Chefs vont trouver Mustafa. Qui les fait massacrer. Mort de Tiepolo. Cruauté exercée sur Bragadino. Garnisons laissées dans l'Ile de Chipre. Perte des Turcs. Chagrin du Pape & du Roi d'Espagne. Ligue contre les Turcs. Frayeur des Princes Chrétiens. Démarches des Vénitiens. Marc Antoine Colonne à Venise. Son discours au Sénat. Réponse du Doge. Acquiescement du Sénat. Diversité de sentimens dans le Conseil d'Espagne. Difficultez pour conclure le traité. Le Cardinal Granvelle à Naples. Suite du congrès. Conditions de la ligue contre les Turcs. Mouvemens des Vénitiens. Légats à Vienne & à Madrid. Préparatifs des Vénitiens pour

la

la guerre. Et du Roi Catholique. Arrivée de Don Juan à Génes. Crainte du Grand-Duc. L'Armée Chrétienne part de Messine. Ordre de sa marche. Autres dispositions. Conseil général. Opinion du Grand-Commandeur de Castille. Oposition des Généraux. Avis de Colonne. Don Juan le suit. Venier fait pendre quelques soldats. Don Juan s'en tient offensé. Ce différend est accommodé. Conseil tenu par les Turcs. Mouvement de l'Armée Turque. Don Juan résout la bataille. Elle se donne. La Reale Ottomane prise par Don Juan. Déroute du Corps de bataille des Turcs. Mort de Barbarigo. Combat de la ligne droite. Fuite d'Uluzzali. Action courageuse. Déroute entiere de la Flote Turque. Morts de marque du côté des Chrétiens. Reproches faits à Doria. Richesse du butin. Délivrance des esclaves Chrétiens. Consternation parmi les Turcs. Mouvemens des confédérez après la victoire. Ambassadeurs expédiez pour porter la nouvelle de cette victoire. Grande modération de Philippe. Naissance d'un Prince d'Espagne. Monumens à Venise en mémoire de la bataille. Réponse remarquable du Grand-Visir. Réflexion sur la grande confiance des Turcs.

1570.

Indolence des Princes Chrétiens à la vue des préparatifs de la Porte.

ENtre les événemens les plus mémorables de cette année, l'expédition de l'Ile de Chipre par les Turcs fut celui qui jetta Philippe dans des dépenses excessives, & qui donna à ce Monarque les plus sérieuses inquiétudes, quoique son courage

 fût

1570. fût inébranlable à la vue des plus grands revers. Cette furieuse tempête ne surprit pas les Princes Chrétiens, ils furent avertis de bonne heure par des éclairs qui annonçoient la foudre, ils eurent tout le tems nécessaire pour la conjurer, ou du moins pour se mettre en état de n'en pas craindre les effets. Mais ces mêmes éclairs, qui devoient les faire tenir sur leurs gardes, éblouirent les yeux des Potentats, qui se trouvoient dans la plus étroite obligation de veiller, pour leur propre intérêt, sur les démarches de l'ennemi commun. Ils ne prirent aucunes mesures, dans le besoin ils ne se pressérent pas de lever des forces convenables au danger, pour opposer les plus fortes digues au déluge des troupes Ottomanes. Cependant la Porte faisoit son armement avec tout l'éclat imaginable, personne ne pouvoit ignorer qu'elle amassoit avec une diligence extraordinaire, & sans en faire un secret, une quantité si prodigieuse de munitions de guerre & de bouche, qu'elle paroissoit avoir dessein de soumettre toute la Chrétienté à son empire.

Mouvemens de Marc-Antoine Barbaro Ambassadeur à Constantinople.

Marc-Antoine Barbaro étoit alors Ambassadeur à Constantinople pour la Sérénissime République de Venise. Ce Ministre, sans doute pour imiter le héros Romain dont il portoit le nom, s'usoit le corps & l'esprit par ses veilles & ses travaux toujours animez d'un zèle ardent, par des fatigues qu'il n'interrompoit jamais, pour se montrer digne membre d'une patrie qui compte autant de Rois que de citoyens. Héritier des vertus de la très noble maison dont il ti-

tiroit sa naissance, & qui depuis plusieurs 1570.
siécles se distinguoit dans l'Etat par le grand nombre de Sujets, renommez dans les annales du pays, ou pour avoir versé leur sang au service de la République, ou pour avoir consacré leurs soins dans le cabinet à défendre & à augmenter la liberté de leurs compatriotes, Barbaro réunissoit en sa personne toute l'habileté & toute l'ardeur de ses ancêtres. A la vue du formidable appareil de guerre qui se faisoit à Constantinople & dans tous les arsenaux de l'empire, & certain que cette quantité de provisions, si prodigieuse & inouïe jusqu'alors, ne pouvoit être destinée que contre les Puissances Chrétiennes, il s'attacha à découvrir les véritables desseins du Grand-Seigneur, pour se rendre utile à toute la Chrétienté, & en même tems pour mettre les conducteurs de sa patrie en état de prévenir l'orage. Enfin après des mouvemens extraordinaires & des dépenses infinies, il sut que dans le Divan on avoit proposé la conquête de l'Ile de Chipre, sur les apparences d'un promt succès au moyen du voisinage, & vû que ce Royaume appartenoit à un petit Prince, peu capable de se soutenir par ses propres forces, presque sans alliances, & qui par conséquent ne pouvoit pas espérer de puissans secours.

Discours du Bacha Mustafa au Grand-Seigneur.

Telles furent les principales raisons, alléguées pour faire résoudre l'entreprise. Barbaro apprit encore le détail du discours que le Bacha Mustafa, auteur de ce conseil, avoit fait en présence de Selim pour mieux animer cet Empereur. Sagredo rapporte que ce favori représenta „ que les armes

„ Ot-

1570. „ Ottomanes avoient subjugué une grande „ partie de l'univers, non par les voyes „ que dictent la prudence, la politique, les „ ruses, & les stratagêmes ordinaires, mais „ par la hardiesse, l'impétuosité, & le courage. Que tous les prédécesseurs de Sa „ Hautesse, conformément aux principes „ fondamentaux de l'Etat, avoient reculé „ les frontiéres de l'empire, & porté au „ loin la gloire de leurs propres armes. Que „ Sa Hautesse n'avoit qu'à se remettre les „ regnes glorieux, de Selim son ayeul „ conquérant de l'Egypte & de la Syrie; „ de Soliman son pére, vainqueur de Rhodes, d'une partie du Peloponnése & de „ la Hongrie, & qui, après une longue vie „ passée dans les travaux de la guerre, avoit terminé ses jours les armes à la main „ sous les murs de Zigeth. Que si les forces de l'empire avoient échoué une fois „ devant Malte, un pareil revers n'étoit pas „ à craindre pour l'expédition proposée. „ Que l'Ile de Chipre se trouvoit environnée des domaines de l'empire, & nullement à portée de recevoir du secours. „ Que les richesses des Vénitiens n'étoient „ pas à beaucoup près comparables à celles „ de la Turquie. Que la puissance Ottomane, semblable à un torrent, ne pouvoit „ pas manquer d'engloutir cette République.

Pour mieux faire voir que ce projet présentoit une conquête certaine, il ajouta „ que la crainte des secours étrangers „ ne devoit être d'aucune considération, „ à cause de la jalousie & des discordes „ qui regnoient continuellement parmi les

„ Prin-

» Princes Chrétiens. Que l'Empereur Ma- 1570.
» ximilien étoit au nombre des amis de la
» Porte, en vertu du dernier traité de tré-
» ve. Que les François étoient anciens
» confédérez de l'empire. Qu'à la vérité
» le Pape étoit un ennemi réel, mais sans
» Flotte & sans Armée navale. Qu'on n'a-
» voit donc à craindre que Philippe II.;
» mais que ce Monarque avoit trop d'af-
» faires sur les bras, embarrassé comme il é-
» toit de la guerre de Flandres, & pre-
» nant trop d'intérêt aux troubles de Fran-
» ce, où il se faisoit une maxime d'Etat
» d'envoyer de continuels secours, & qu'ain-
» si il se voyoit plutôt réduit à avoir be-
» soin lui-même d'assistance, qu'en état
» d'en donner aux autres. Que dans la
» guerre que les Vénitiens avoient eue a-
» vec Soliman pére de Sa Hautesse, la
» jonction des Armées Chrétiennes confé-
» dérées avoit beaucoup plus facilité que
» traversé ses victoires. Que plus l'Ile de
» Chipre étoit riche & peuplée, plus l'on
» devoit s'animer à la conquérir, à la vue
» des riches dépouilles & du butin inesti-
» mable qui deviendroient la proye du vain-
» queur. Que Sa Hautesse étant obligée,
» par les ordonnances du saint Prophéte,
» d'assigner des rentes convenables à la
» Mosquée qu'elle venoit de faire bâtir,
» les revenus du Royaume conquis séroient
» employez à cet usage. Enfin qu'il étoit
» assez ordinaire que la hardiesse seule a-
» menât à un heureux succès des desseins,
» dont l'exécution paroissoit difficile suivant
» toutes les régles de la prudence humai-
» ne ". Bar-

1570. Barbaro, bien instruit de ces particularitez importantes, ne manqua pas d'en donner avis au Sénat par divers Exprès. Sur les assurances positives que ce Ministre réitéroit de la résolution prise de faire éclater la foudre sur l'Ile de Chipre, les Sénateurs, réveillez de ce sommeil doux & tranquille, qui à l'ombre de la paix les tenoit, non dans un simple assoupissement, mais dans une léthargie dangereuse, n'eurent rien de plus pressé que de remplir l'Epargne de l'Etat, de lever par tout des milices, de nommer des Généraux & des Commandans. Non contens des précautions qu'ils prenoient chez eux, ils firent savoir les projets menaçans de l'ennemi à tous les Princes Chrétiens, sur tout au Souverain-Pontife & au Roi Catholique, tous deux distinguez entre les autres Potentats par leur zèle ardent & infatigable pour la défense & la propagation de la Foi de Jésus-Christ, & la haine irréconciliable qu'ils marquoient dans toutes les rencontres pour la tirannie des Infideles. Motifs qui d'ailleurs se trouvoient joints à l'intérêt d'Etat: en effet ces deux Souverains étoient engagez à juger de la derniére conséquence que les Turcs se rendissent maitres de l'Ile de Chipre. Par la conquête d'un Royaume aussi considérable, non seulement ils voyoient la domination Ottomane recevoir un accroissement dangereux, mais ils sentoient le péril dont le voisinage de ces fiers conquérans menaçoit les Royaumes de Naples & de Sicile & tout l'Etat Ecclésiastique, qui seroient exposez à leur discrétion. Péril d'autant plus

Avis certain de la guerre contre l'Ile de Chipre.

plus inévitable, qu'on perdroit toutes les ressources qui pouroient en garentir ces domaines, si par une telle perte on laissoit affoiblir les forces de la République de Venise, dont la puissance sur mer avoit toujours fait échouer les vastes desseins des ennemis de la Religion Chrétienne, & tenu toute l'Italie à couvert de leurs entreprises. 1570.

Pie V. promet du secours.

A la nouvelle des résolutions du Divan, & sur les remontrances des Vénitiens, Pie V., bien loin de paroitre abattu & effrayé de l'orage prêt à fondre sur leurs têtes, n'épargna rien pour ranimer leur courage, peut-être par la grande confiance qu'il avoit au secours de Dieu. Ce pieux & zèlé Pontife les exhorta à ne pas craindre les menaces des Barbares, il promit de les assister de toutes ses forces, & de faire usage de toute son autorité & de tout son crédit auprès des autres Puissances de la Chrétienté, pour en tirer tous les secours possibles, dans la conviction où il étoit qu'aucune ne refuseroit de former une ligue, capable d'abattre une bonne fois, ou du moins de renfermer dans d'étroites bornes, la puissance exorbitante de ce formidable ennemi. Sa premiére démarche en faveur des Vénitiens, fut de leur permettre de lever une grosse somme sur le Clergé de la République, par voye d'imposition extraordinaire. Ensuite il expédia des ordres de rassembler les troupes de ses domaines, & il se mit à faire lui-même amas d'argent pour le besoin.

Il envoye un Nonce en Espa-

Quant au projet d'une ligue générale, la difficulté de la réduire au point de la con-

clu-

1570. clusion, aussi promtement qu'il étoit nécessaire, lui paroissoit presque insurmontable, à la vue des avantages qu'en cas semblable chaque Prince a coutume de prétendre. Cependant les Vénitiens redoubloient leurs instances pour obtenir du secours, & représentoient de la maniére la plus vive la proximité & la grandeur du péril, dont une telle guerre les menaçoit. Pour les satisfaire, & ne rien obmettre de son côté de ce qui pouvoit les mettre en état de s'opposer aux ennemis, Pie jugea plus à propos de former pour l'heure une ligue avec le Roi Catholique seul. Sur ce plan, il envoya en toute diligence à Madrid, en qualité de Nonce Extraordinaire, Don Louis Torres Clerc de sa chambre, avec ordre exprès, non seulement de conclure le traité, mais de faire ensorte d'obtenir pour cette année les galéres d'Espagne. Sa vue étoit de les joindre à celles de la République de Vénise, qui par ce renfort pourroit faire tête à la Flotte formidable que le Turc avoit déja mise en mer, & qui répandoit l'allarme, non seulement dans l'Ile de Chipre, contre laquelle la Porte destinoit son armement, mais même dans toutes les mers de la Méditerranée. Comme Sa Majesté Catholique possédoit dans ce golfe plus de terres qu'aucun autre Prince de la Chrétienté, elle étoit plus intéressée à prendre à tems les mesures convenables, pour mettre ses domaines en état de défense & à couvert de toute surprise.

gne pour en obtenir du Roi.

Il sollicite en vain le Roi Très-

En même tems Pie donna ordre à son Nonce à Paris, de solliciter Charles IX., par

par tous les motifs capables de convaincre ce Monarque, de s'unir aux autres Princes confédérez, ou dans les conjonctures pressantes & périlleuses des affaires de fournir à la République un promt secours de galéres. Mais le Roi Très-Chrétien se débarassa des instances du Nonce en peu de paroles. Il lui répondit, „ que son Royau„ me étoit cruellement déchiré par une „ guerre, beaucoup plus intéressante pour „ la Chrétienté que l'expédition de l'Ile de „ Chipre. Que les progrès de l'hérésie de„ voient être censez infiniment plus préju„ diciables à la Religion Chrétienne, que „ l'accroissement des loix Ottomanes: que „ par conséquent il se sentoit dans l'obliga„ tion d'extirper l'hérésie dans ses Etats, „ avant que de se mettre en devoir de dé„ fendre les domaines des étrangers contre „ la puissance des Mahométans. Qu'il s'en „ falloit bien qu'il fût dans la même situa„ tion que l'Espagne; que cette Couronne, „ étant l'ennemie perpétuelle des Turcs, ne „ se trouvoit retenue par aucun scrupule à „ faire la guerre à ces Infideles; au lieu que „ lui, se voyant lié par la foi d'une paix „ jurée avec la Porte, l'enfraindre sans nul „ prétexte légitime étoit une démarche ir„ réguliére, qui méritoit les plus sérieuses „ réflexions ".

1570. Chrétien pour le meme sujet.

Le Pontife ne fut pas plus heureux auprès de l'Empereur, qu'il tâcha d'intéresser dans cette affaire par tous les motifs imaginables. Maximilien étoit alors fort refroidi à l'égard de Pie, au sujet du titre de Grand-Duc que ce Pape avoit conféré à

De même que l'Empereur.

Cô-

1570. Côme de Médicis, malgré les oppositions de Sa Majesté Impériale. Circonstance d'autant plus triste, que peu de tems après, comme je l'ai déja dit, l'Empereur, ayant reconnu la justice qu'on avoit rendue à la Maison de Médicis, non seulement confirma le decret de Rome, mais encore à la Diéte de l'année suivante il attacha à la nouvelle dignité de Grand-Duc les priviléges les plus amples, & en présence de tous les Electeurs il y annexa le rang & le pas au dessus de tous les autres Ducs, avec le droit de jouir pour toujours des prérogatives de la Royauté.

Délibération de Sa Majesté Catholique.

Ainsi toute la ressource des Vénitiens consistoit dans les secours du Pape & du Roi Catholique. A l'égard de Philippe, ce Monarque fit les plus profondes réflexions sur les propositions que le Nonce Torres lui avoit faites au nom & de la part du Souverain-Pontife. Il repassa tous les motifs, qui pouvoient l'engager à faire usage de sa puissance & de ses forces contre l'ennemi du nom Chrétien. A la vue de ce degré éminent de grandeur où Dieu l'avoit placé dans la République Chrétienne, à la vue de ces immenses trésors, de cette vaste étendue de domaines dont il se sentoit redevable au Maitre de l'univers, il se reconnut obligé de consacrer ses richesses & tout son pouvoir au service de la Chrétienté, toutes les fois que le besoin l'exigeroit. De cette considération religieuse il passa au respect humain. Il se faisoit d'avance un vrai mérite de donner cette satisfaction au Pape, dont il aimoit tendrement la personne, par

par le respect & la vénération qu'il avoit pour l'innocence & la pureté de ses mœurs. Enfin les mouvemens de la reconnoissance se mirent de la partie, Philippe avoit toujours présens les secours qu'il avoit reçus de Pie, tant de ses propres forces que ce Pontife lui avoit fournies dans les occasions avec tout le zèle imaginable, que par la confirmation de la levée des décimes que Pie IV. lui avoit accordées, pour rétablir sa Flotte presque détruite par les naufrages & d'autres accidens que toute la prudence des hommes ne sauroit parer, & pour avoir sur mer une Armée capable d'arrêter les courses des Barbares. Ce dernier service étoit considérable, avec la somme que cette imposition produisoit, le Roi pouvoit entretenir cent galéres. Ce droit étoit justement tiré en partie de la Croisade, qui est un tant par tête dans les Royaumes de la Monarchie, & dont il restoit encore trois années à recevoir des cinq accordées par Pie IV., en partie de l'octroi d'une certaine portion des décimes, que les Eglises de l'Espagne & de Sicile payoient au Siége Apostolique. 1570.

Par ces raisons, & d'autres encore fondées sur les maximes d'Etat, & des intérêts particuliers & personnels, (ce dernier objet fut toujours le premier mobile & l'unique point de vue des délibérations & des démarches de Philippe, quoiqu'il les couvrît toujours de l'apparence du bien public) par tous ces motifs, dis-je, ce Monarque ne tarda pas longtems à prendre sa résolution. Ainsi, peu après l'audience du Nonce, & de Léonard Donato que le Sénat de Venise

Qui se résout à donner ses galéres à la République.

1570. se avoit envoyé en Espagne pour le même sujet, ce Monarque déclara à ce Ministre qu'il étoit déterminé à fournir les secours nécessaires, dans le pressant besoin où se trouvoit la République. Sur le champ il expédia des ordres particuliers au Prince Doria, qui avoit le commandement général de ses forces navales sur la Méditerranée, de rassembler en toute diligence les galéres d'Espagne qui étoient alors dans les ports d'Italie, & de les amener à Messine suivant les intentions du Pape. Mais ce Roi, quoique pourvu dans un degré éminent de toutes les qualitez propres à la conduite & au succès des affaires, eut toujours le malheur de voir échouer ses desseins les mieux concertez, par les mauvaises manœuvres de ses Ministres, qui par négligence ou d'autres vues ne remplissoient pas exactement ses ordres. De là vient qu'on voit tant de revers dans tous le cours de son regne, mais on peut dire qu'il n'y avoit point de sa faute, que tous ses projets étoient établis sur les plus solides fondemens de la sagesse & de la prudence, & que la cause de leur peu de succès ne doit être attribuée qu'à l'inexécution des arrangemens de cet habile Monarque, inexécution qui ne venoit que de la part de ses Ministres, la plupart sans expérience & sans jugement.

Incidens qui retardent ce secours.

En voici un exemple mémorable. Nous allons voir que deux incidens, sortis de cette source, causérent le plus grand desordre par le retard du secours, qui devint inutile dans les conjonctures périlleuses où l'on se trouvoit, & dont on ne pouvoit se tirer

que

que par une promtitude extraordinaire. Ce qu'il y eut de plus mortifiant pour Philippe fut que sa réputation en souffrit, on l'accusa hautement de ne marcher pas droit dans cette importante affaire. Reproche au reste fort injuste : il agit avec toute la bonne foi possible; mais ses Ministres, dont l'esprit étoit trop borné pour appercevoir les vues, le fond de la politique de leur Souverain, firent naitre des incidens pour faire tomber une entreprise qu'ils n'approuvoient pas. Encore prétendoient ils signaler leur zèle, faute de connoitre les avantages de cette ligue, pendant que les ressorts qu'ils faisoient jouer fournissoient une ample matiére à flétrir la réputation de leur maitre, par des soupçons fondez sur de fausses apparences.

1570.

Ambassadeur Turc à Venise.

Je reviens aux incidens dont j'ai parlé. Pendant que toute l'Europe retentissoit des préparatifs du Grand-Seigneur, la Porte songeoit à endormir les Puissances intéressées par des négociations, dont l'unique but étoit de les empêcher de prendre des mesures, & d'obtenir du secours des autres Princes Chrétiens. Dans cette vue elle envoya à Venise un Chiaoux, chargé de quelques propositions pour la République. Mais ces propositions étoient d'une nature à donner clairement à connoitre que l'intention & les vues de Selim n'étoient autres, que d'amuser le Sénat sur l'espérance d'un accommodement, pour parvenir plus facilement à l'exécution de ses desseins.

Cette circonstance de l'arrivée d'un En-

1570. voyé Turc & du sujet de son voyage produisit le premier incident. Les Ministres d'Espagne en prirent ombrage sans aucune raison apparente, & même sans attendre le succès de la députation, ils mandérent à la Cour que la République, chancellante pendant qu'on travailloit à conclure une ligue en sa faveur, prêtoit l'oreille aux traitez, & que c'étoit se moquer ouvertement de Sa Majesté, qui épuisoit son Epargne à faire des préparatifs formidables pour la défense des Vénitiens. Ce soupçon quoique faux frappa tellement les Ministres du Roi Catholique, assez imprudens pour ne pas approfondir un rapport de cette conséquence, & pour suivre leurs préjugez sans réflexion, que l'Ambassadeur Donato & le Nonce Torres eurent des peines infinies à les desabuser. Le mal fut que, dans le tems qu'on travailloit à justifier la conduite & la droiture du Sénat, les ordres avoient été expédiez de suspendre l'armement & le départ des galéres.

Soupçons des Espagnols.

Conduite des Vénitiens.

Le Sénat, si distingué par la prudence qu'il fait toujours paroitre dans ses démarches, avoit prévu les soupçons des Espagnols, & il prit toutes les mesures nécessaires pour les détruire. A cet effet il défendit d'introduire l'Ambassadeur Turc à aucune audience particuliére, & en conformité de cet ordre on le fit débarquer de jour, & sans souffrir qu'il s'arrêtât nulle part, il fut conduit brusquement dans le Collége, où il reçut peu d'honneurs, quoiqu'il affectât de prendre sa place à côté du Doge, à peine même fut-il salué par les Sénateurs. Il ressentit vivement cet affront, & les yeux en-

flam-

flammez de colére il présenta d'un air plein d'indignation les lettres du Grand-Seigneur. 1570.

Elles contenoient en substance cette déclaration. „ Que, si la République persistoit „ à retenir la possession de l'Ile de Chipre, „ Sa Hautesse regarderoit cette résolution „ comme une infraction formelle de la „ paix, & une déclaration de guerre autentique ; attendu que ce Royaume apparte„ noit aux Sultans comme Rois d'Egypte. „ Que Selim étoit résolu d'attaquer l'Ile de „ Chipre avec toutes les forces de son em„ pire, & de n'en pas sortir qu'il ne l'eût „ conquise, en cas que le Sénat ne prît pas „ de bonne grace le parti de la remettre. „ Que, la perte de ce Royaume étant iné„ vitable, il devenoit plus sûr & plus hon„ norable d'épargner le sang & la dépense „ que cette guerre devoit nécessairement „ couter ". Les lettres du Grand-Visir renfermoient à peu près les mêmes remontrances, avec cette protestation de plus, qu'il avoit toujours été rempli d'estime & de bonne volonté pour la République, & que sous le caractére d'ami il lui conseilloit de préférer la continuation d'une paix assurée, aux événemens incertains d'une guerre sanglante & onereuse.

Propositions du Chiaoux au Sénat.

A ces menaces le Doge répondit „ que la „ République savoit parfaitement qu'il n'y „ avoit point de vertu plus recommandable „ & plus nécessaire aux Princes, que la „ bonne foi & l'observation inviolable de „ leurs promesses. Que dans cet esprit elle „ avoit avec tant de constance maintenu la

Réponse du Doge.

1570. „ paix avec les Empereurs Ottomans, sans „ jamais avoir voulu se prévaloir des fréquentes diversions où ils s'étoient vus embarassez. Que pour éviter une rupture, „ elle avoit toujours souffert avec patience „ les incursions des corsaires & le dégat de „ ses frontiéres, sans avoir jamais employé „ d'autres armes que des plaintes amiables & „ la voye des accommodemens. Que, comme elle n'avoit pas donné lieu à la guerre, „ elle n'en seroit que plus animée à mettre „ tout en usage pour sa défense. Que Dieu, „ qui protégeoit l'innocence & la justice, ne „ l'abandonneroit pas à la fureur de ses ennemis, & qu'elle mettoit toute sa ressource „ en sa protection & son secours".

L'Envoyé Turc congédié.

Le Chiaoux repliqua qu'il avoit ordre du Grand-Visir de représenter au Sénat les prodigieux préparatifs qu'on faisoit dans tout l'empire, la quantité surprenante de provisions dont on remplissoit les arsenaux & les magazins, le déluge de soldats qui alloit inonder l'Île. Avertissemens, dit-il, qui n'avoient d'autre but, que d'engager la République, que ce Premier-Ministre aimoit, à prévenir la ruïne & les désolations qu'elle devoit attendre. On ne rendit aucune réponse à ce dernier discours, l'Envoyé baisa le bas de la robe du Doge, & sortit par la porte secrette, dans la crainte de passer en revue devant une foule de peuple, qui l'attendoit dans la place. Dès le soir on lui remit les lettres que le Sénat écrivoit en réponse à celles de l'Empereur, & le lendemain au matin on le conduisit dans une galére en Dalmatie. Cependant le Sénat expédia sur le champ

champ des couriers au Pape & au Roi Catholique, pour donner avis à ces Puissances de ce qui s'étoit passé. 1570.

Le second accident qui traversa l'exécution des ordres que Philippe avoit donnez pour le départ du secours, qu'il avoit résolu de fournir à la République, fut une erreur que fit peut-être le Sécretaire dans l'expédition des Lettres Patentes adressées à Doria, dans lesquelles on n'exprimoit pas assez clairement la volonté du Roi, comme il convenoit dans une occasion de cette importance. L'ordre particulier pour cet Amiral portoit qu'il eût à se transporter en toute diligence à Messine avec toutes les galéres de Sa Majesté, comme il fit en effet : mais on oublia de lui enjoindre de passer de là à Corfou, pour y joindre l'Armée des Vénitiens, & les autres galéres du St. Siége commandées par Marc-Antoine Colonne en qualité de Général du Souverain-Pontife. A cette négligence on en ajouta une autre, qui peut-être choqua plus vivement que le reste l'esprit fier & altier de Doria. Le Roi avoit promis au Pape que Colonne, comme Généralissime des troupes de l'Eglise, auroit le commandement suprême de la Flotte d'Espagne. Il n'en étoit rien dit dans les Patentes de Doria, ensorte que cet Amiral, autorisé par le défaut de ces particularitez, refusa nettement de passer au delà de ce que renfermoit sa commission. Il fit voir que les ordres qu'il avoit reçus du Roi son Maitre, ne se rapportoient pas à ceux que la République tenoit des Ministres de Sa Majesté, à l'égard de l'union de l'Armée navale d'Espagne avec

Nouvel accident qui empêche le secours d'Espagne.

 celle

1570. celle des Vénitiens. De plus il représenta que ses lettres ne disoient pas un mot du commandement des forces de son Souverain, & qu'il ne pouvoit pas le remettre à Colonne, quoique le Pape produisît à ce sujet une commission écrite de la main même de Sa Majesté. Sur ces difficultez, il assura qu'il ne sortiroit pas de Messine, qu'il céderoit encore moins le Généralat, s'il ne recevoit pas des instructions plus amples sur ces deux points. Pie, informé de ces incidens, & impatient de voir l'exécution de la ligue, écrivit aussitôt à Doria, & le pria par les motifs les plus touchans, par les témoignages les plus flatteurs de son affection, par les plus ardentes remontrances, de ne pas abandonner la cause des confédérez dans des conjonctures aussi périlleuses. Doria fut inflexible, & il s'excusa sans perdre le respect & par les maniéres les plus honnêtes & les plus soumises de faire ce qu'on exigeoit de lui, attendu que ses ordres n'ayant rien de positif sur ces articles, il étoit indispensablement obligé d'en attendre de nouveaux, pour ne point passer les bornes de son pouvoir, & ne pas se rendre coupable d'avoir fait le contraire de ce qui lui étoit prescrit.

Conquêtes des Vénitiens.

Pendant qu'on attendoit d'Espagne une réponse décisive sur ces difficultez, les Vénitiens renforçoient leur Armée autant qu'il leur étoit possible. Dans le même tems, pour faire usage de si grands préparatifs & ne pas laisser languir les troupes dans l'oisiveté, Sebastien Venier, Provéditeur-Général de l'Ile de Corfou, Sujet dont le courage étoit fort au dessus de son âge, alla avec

douze

douze galéres bien fournies attaquer la ville 1570.
& forteresse de Sopoto, située sur la cime d'une montagne fort escarpée. Le debarquement se fit sous la conduite du Capitaine Mormori, & les batteries furent à peine dressées, que les habitans se rendirent. Cette conquête donna beaucoup de réputation aux armes Chrétiennes, & répandit tellement la terreur, que quelques contrées de la Chimére prirent le parti de se soumettre à la République.

Jonction des confédérez.

Zané Généralissime des forces de l'Etat avoit reçu un plein pouvoir d'agir comme il le jugeroit convenable, sans pourtant exposer l'Armée à aucun risque, jusqu'à ce que la jonction des galéres du Pape & du Roi Catholique eût été entiérement déterminée. En conséquence de cette commission, l'Amiral Vénitien fit voile avec soixante galéres suivies des gros bâtimens, & les mena dans le canal de Corfou. De là il se remit en mer, & après avoir investi & pris la forte place de Maina, il jetta l'ancre dans le port de Candie, pour être plus à portée du Royaume de Chipre. Enfin sur la fin du mois d'Aout, c'est-à-dire lorsqu'il étoit tems de rentrer dans les ports, arrivérent les Amiraux Marc-Antoine Colonne & André Doria avec les Flottes auxiliaires, qui comptoient en tout soixante & deux galéres, savoir cinquante du Roi d'Espagne & douze du Souverain-Pontife. Zané les reçut & les salua avec toutes les marques d'honneur qu'il put imaginer, & quoique ce secours devînt presque inutile par rapport à la saison trop avancée, il ne laissa pas d'ordonner des réjouis-

1570. sances extraordinaires, de faire retentir l'air d'acclamations, en un mot de prodiguer tous les témoignages de la plus vive joye, & de la plus parfaite estime pour les Généraux en particulier.

Origine des prétentions de la Porte sur l'Ile de Chipre.

Au reste, comme le Roi Catholique a pris tant de part dans l'expédition de Chipre, je crois fort convenable de m'étendre sur cette affaire par un détail circonstancié de tout ce qui la concerne, particuliérement au sujet des prétentions que la Maison des Ottomans formoit sur ce Royaume. Jean Roi de cette Ile fut, l'héritier & le successeur de..... son pére, lequel dans une guerre qu'il eut contre les Génois demeura leur prisonnier, & ne put obtenir sa liberté qu'en cédant la ville de Famagouste sa capitale. Il transmit à son fils son Etat & sa malheureuse étoile. Le Soldan d'Egypte, plein du desir de se vanger des grands dommages que lui avoit causez le Roi Pierre ayeul de Jean, & d'autres injures graves qu'il avoit reçues de ce Prince, passa dans cette Ile avec une Armée de Mammelucs, & s'en rendit maitre, après une bataille où périt Henri Prince de Galilée frére du Roi, qui lui-même fut fait prisonnier & conduit au Caire. Il n'obtint sa liberté qu'au moyen d'une très grosse rançon en argent, que paya Jean Podacataro, qui, par un exemple de générosité à jamais mémorable, vendit tous ses biens pour délivrer son Souverain. Le Roi Jean eut encore le bonheur d'avoir affaire à un ennemi généreux, le Soldan le rétablit dans son Royaume, moyennant un tribut annuel de quatre cens piéces de camelot pour l'usage de sa

mai-

maison, dont vingt destinées pour sa propre personne devoient être de la derniére finesse. 1570.

Après la mort de Gui de Lusignan Roi de Chipre, la succession de ce Royaume fut vivement disputée entre Charlotte de Savoye, dont le droit étoit incontestable, & Jaques fils naturel du défunt Roi. Ce jeune Prince extrêmement actif, entreprenant, & brave, parvint à chasser Charlotte du Trône, reprit Famagouste sur les Génois, & se rendit maitre absolu de toute l'Ile. Il ne regna pas tranquillement, de tems en tems les barbares faisoient des courses dans son Royaume, & comme il étoit trop foible pour leur résister, il chercha un appui capable de leur faire tête, & dans cette vue il eut recours à l'amitié & à la protection des Vénitiens. Il voulut même serrer plus étroitement les noeuds de sa nouvelle alliance, en épousant Catherine Cornaro, fille d'un des principaux Sénateurs de la République, & niéce de l'Ambassadeur de cet Etat qui résidoit auprès de sa personne. Il eut de cette Princesse un fils posthume, lequel étoit étant mort peu après sa naissance, Catherine se mit en possession du Royaume, en vertu du testament de son mari, & dans la suite elle céda à sa patrie la propriété de cet Etat. Histoire de ses Souverains.

L'Ile de Chipre peut avoir autour de six cens milles de circonférence, deux cens de longueur, & beaucoup moins de largeur qui même n'est pas égale en beaucoup d'endroits. Elle abonde en sucre, en cotons très fins, & en saffran; mais surtout les grains y sont excellens, les vins délicieux & forts, Description de cette Ile.

1570. l'on y voit encore des animaux de toutes les espéces. Je ne dis rien de la bonté du sel qui s'y fait & qui est de la derniére blancheur, il suffit de savoir qu'on en tire une si grande quantité, qu'elle peut fournir tous les ans la charge de cent vaisseaux, ce qui est souvent arrivé du tems que les Vénitiens étoient les maitres de ce Royaume. Le pays est beau & très agréablement diversifié, le climat tempéré, l'air sain, les vents modérez & doux : en un mot on trouve dans cette Ile tant de charmes, que c'est avec beaucoup de raison que les Poëtes y ont fixé la domination de Vénus & le domicile des Amours. On y voyoit les tristes vestiges de trente villes que le tems avoit détruites, les plus considérables étoient Famagouste, Nicosie, Basso, Cerines, Lemisso, & d'autres; les deux premiéres extrêmement fortifiées promettoient une longue résistance. Dans les Croisades les Cipriots se signalérent par leur bravoure & leur inclination guerriére. Pour tout dire, excepté Venise & les Etats d'Italie, la République n'avoit point de domaine comparable à cette Ile; aussi cherchoit-elle tous les moyens imaginables pour s'en conserver la possession.

Attaque & defense de l'Ile de Tine.

Les Turcs connoissoient parfaitement tout le prix de cette délicieuse souveraineté, c'est ce qui leur fit naitre l'envie de l'ajouter à leur empire. Leurs préparatifs achevez, la Flotte leva l'ancre du port de Constantinople, sous les ordres de Mustafa & de Piali, celui-ci sous le titre d'Amiral, l'autre de Commandant en chef des troupes de débarquement. Après s'être radoubez à Négrepont, ils

ils mirent à la voile pour se rendre à Rhodes, d'où ils cinglérent vers l'Ile de Tine, une des plus fortes de l'Archipel, & qui est située entre celles de Micon & d'Andros. Ils l'attaquérent avec toute la vigueur possible, mais le courage de Jérôme Parma, noble Vénitien qui la défendoit, rendit leurs efforts inutiles, & la foudre de leur artillerie n'ayant pu faire d'effet, ils eurent la honte d'être contraints de se retirer. Ils se rembarquérent pour retourner à Rhodes, où étoit le rendez-vous de l'Armée, qui consistoit en cent cinquante galéres, cinquante fustes, & un nombre considérable d'autres bâtimens inférieurs, & ils prirent la route de l'Ile de Chipre. 1570.

Armée des Turcs devant Chipre.

Ils débarquérent leurs bagages & leur artillerie dans le voisinage de Baffo, ce qu'ils firent sans aucun obstacle, ayant trouvé cet endroit ouvert, parce que, comme la mer y est trop basse pour recevoir des bâtimens, on n'avoit pas cru que les ennemis eussent la pensée d'y aborder. Ils mirent pied à terre au nombre de soixante mille hommes d'infanterie, de six mille pionniers, de deux mille cinq cens chevaux, & ils avoient cinquante piéces de canon. Les forces des Chrétiens consistoient en cinq cens cavaliers Candiots à la solde de la République, & un autre petit corps de soldats aussi à cheval & tirez des pays feudataires, mais amollis par une longue paix & peu faits aux exercices & à la discipline militaires. Ainsi cette poignée de monde n'étant pas capable de faire tête à une multitude de Mahométans, on leur abandonna toute l'Ile,

1570. pour ne songer qu'à défendre Nicosie & Famagouste.

Etat du gouvernement de cette Ile. Il n'y avoit alors dans toute l'Ile d'autre Chef de réputation qu'Astore Baglioné. On venoit d'avoir le malheur de perdre Martinengo, que la République avoit nommé Gouverneur général, & qui étoit mort en chemin pour prendre possession de cette charge, & amener deux mille hommes de troupes réglées. Il ne restoit même aucun magistrat de crédit, depuis la mort de Laurent Bembo, arrivée presque dans le même tems. En sorte que toute la direction & du civil & du militaire resta entre les mains de Baglioné, qui avoit pour assistans le Comte de Rocas son Lieutenant, & quelques autres Capitaines, dont les plus remarquables étoient Jaques de Nores Comte de Tripoli, Grand-Maitre de l'artillerie, Jean Singlitiço Mestre de camp général de la cavalerie, & Scipion Caraffe Colonel des milices du pays.

Mesures des Commandans. Baglioné s'enferma dans Famagouste, dans l'idée que tout l'effort des armes Ottomanes tomberoit sur cette capitale, & le Comte de Rocas se chargea de défendre Nicosie. En effet les Turcs marchérent dans le dessein d'attaquer Famagouste, mais en chemin ils apprirent par quelques paysans qui vinrent se rendre, que les officiers les plus expérimentez & les meilleures troupes étoient dans cette forte place : ils changérent de résolution, & tournérent droit à Nicosie, où ils sûrent que les plus belles Dames & les personnes les plus qualifiées & les plus riches de l'Ile s'étoient réfugiées avec leurs effets. Il y

avoit

avoit dans cette derniére ville jusqu'au nombre de neuf mille hommes capables de porter les armes, mais peu propres à les manier, & à la reserve de quinze cens soldats de troupes réglées on ne pouvoit faire aucun fond sur tout le reste. La source du desordre où se trouvoit cette forteresse, étoit que Nicolas Dandolo qui y commandoit, avoit totalement négligé de mettre les fortifications en bon état, de remplir les magazins de munitions de bouche, & de discipliner les milices, ce qui ruïnoit entiérement les mesures prises d'ailleurs pour faire résistance. 1570.

Siége de Nicosie.

Dans leur marche les Turcs se rendoient maitres de tout le pays, les habitans couroient à l'envi de toutes parts au devant d'eux, & leur marquoient par des caresses extraordinaires la joye qu'ils avoient de leur arrivée, dans l'espérance d'être bientôt délivrez de la tirannie insupportable des Nobles Vénitiens leurs maitres, qui aux impositions les plus onéreuses ajoutoient des traitemens qu'on auroit scrupule de faire à des esclaves. Ainsi dans leur desespoir ils ne balancérent pas à se jetter entre les bras des Mahométans, qui de leur côté, bien instruits de ces dispositions, n'avoient pas manqué de les assurer qu'ils venoient dans l'intention de les affranchir de leur servitude. Ce fut donc à la faveur des acclamations du peuple même, que l'Armée ennemie pénétra sans obstacle jusqu'à Nicosie. Sur le champ elle dressa ses batteries, fit les approches, & en peu de tems la ville fut extrémement resserrée. Les assiégez firent quelques sorties pour

1570. détruire les travaux des ennemis, mais ſans ſuccès & toujours à leur deſavantage. Il eſt vrai que les Infidéles, après s'être avancez juſqu'au bord du foſſé & au pié des murailles, donnérent un aſſaut des plus furieux, que les Chrétiens ſoutinrent avec tant de bravoure, que les aſſaillans furent repouſſez avec perte. Cependant Dandolo détacha une felouque vers Candie, pour avertir l'Amiral Zané de l'extrêmité où la place étoit réduite, & par là lui faire connoitre que ſans un promt ſecours elle ne pouvoit plus tenir, & que la ruïne de toute la garniſon devenoit inévitable. Mais Zané, bien loin de répondre à l'impatience des aſſiégez, ſe tint tranquillement dans ſon poſte, & ne leur donna que des eſpérances peu conſolantes, ſous prétexte qu'il attendoit la Flotte des confédérez.

Diſcorde entre les Généraux.

Ce contretems ne fut pas le ſeul qui avança la priſe de Nicoſie. Les Commandans étoient diviſez, & continuellement en querelle : comme il n'y avoit perſonne qui fût en droit d'agir en chef, & que d'ailleurs on avoit perdu tout reſpect pour Dandolo, chacun ſe croyoit permis de donner des ordres & de n'en pas recevoir. Dans cette confuſion, pleins de dépit de ſe voir tenus ſi fort à l'étroit par le voiſinage des ennemis parvenus juſqu'à leurs portes, ils prirent le parti deſeſpéré de faire une ſortie, avec un corps de cavalerie & d'infanterie qui les ſoutenoit ſous la conduite de Céſar Piovené de Vicence. Ce fut préciſément à midi, & ils trouvérent les Turcs, las & accablez de la grande chaleur, (c'étoit le dernier jour de

de Juillet) en repos dans leurs tentes & la plupart ensevelis dans le sommeil. Ainsi il ne leur fut pas difficile de se rendre maitres de deux fortins, & de les piller. Au bruit de cette attaque imprévue, les Officiers ennemis coururent dans le camp animer leurs soldats, qui réveillez par la vue du danger marchérent en foule contre les assaillans, & les chargérent avec tant de vigueur, qu'il y en eut jusqu'à cinq cens passez au fil de l'épée, avant qu'ils pussent rentrer dans la ville. Immédiatement après cette déroute, les assiégez demandérent & obtinrent une tréve de deux heures, pendant laquelle on leur offrit des conditions honnêtes s'ils vouloient se rendre, avec menaces de ne faire aucun quartier s'ils s'obstinoient plus longtems à se défendre. Les Chrétiens répondirent courageusement, qu'ils aimoient mieux s'exposer aux plus affreuses extrêmitez, que de se rendre. 1570.

Misérable état des assiegez.

Sur cette réponse le Siége fut poussé plus vigoureusement que jamais, & les malheureux Chrétiens, moins vaincus par les forces des assiégeans, qu'atterrez par la fatigue & les veilles continuelles, dans la nécessité d'ailleurs de soutenir en divers lieux à la fois les assauts redoublez, que les ennemis donnoient pour les affoiblir par ces diversions & ne leur laisser aucun repos : enfin dépourvus de troupes suffisantes pour tenir tête à la multitude des Infidéles, hors d'état de défendre leurs murailles ouvertes de toutes parts, dans cette situation déplorable les assiégez résolurent de faire un dernier effort, non dans l'espérance d'y trouver des ressources, mais

dans

1570. dans la vue de finir leurs malheurs par une mort glorieuse & digne de leur courage. Pour cet effet ils laissérent aux Turcs l'entrée libre de leurs bréches, & fondant à corps perdu au milieu de leurs files, ils combattirent pêle-mêle avec tant de fureur & de desespoir, qu'on n'a peut-être jamais entendu parler d'action plus meurtriére. Elle ne dura pas longtems, les vaincus, contraints de succomber sous le grand nombre des vainqueurs, furent bientôt les victimes de leur résolution desespérée. Mais ils vendirent leurs vies bien cher, & après avoir fait un horrible carnage de leurs adversaires, ils eurent au moins la consolation, en tombant sous leurs coups, de voir des ruisseaux du sang des barbares se mêler avec celui des Chrétiens, expirans avec le plaisir de se sentir environnez d'une multitude d'ennemis sacrifiez aux efforts de leur courage.

Le Bacha d'Alep entre dans la place.

Le Bacha d'Alep entra dans la place, d'un air qui respiroit la plus cruelle vangeance. Comme il vit les Chrétiens obstinez à lui faire tête par une audace téméraire, malgré l'inégalité & quoiqu'ils fussent aux abois, il se fit amener quelques piéces canon dont il les foudroya. Alors ils prirent la fuite, & coururent se renfermer dans la cour du Palais épiscopal, où l'Evêque Contarini, secondé des misérables restes des Fidéles les armes à la main, faisoit encore une brave résistance.

Horrible carnage des habitans.

Pendant qu'on se battoit, les Turcs se répandirent dans la ville, où les habitans sans défense éprouvérent toute la barbarie d'un vainqueur féroce, qui eut la cruauté d'assouvir sa rage jusques dans le sang de tendres

dres

dres enfans, qu'ils arrachoient du sein de leurs malheureuses méres, pour les écraser contre les murs, ou les mettre en piéces à coups de sabre. On entendoit par tout les cris lamentables des jeunes filles à qui le Soldat furieux ravissoit l'honneur, enfin les actes les plus horribles d'inhumanité furent commis dans ce sac, & c'étoit une grande modération dans ceux qui ne s'attachoient qu'au pillage & à détruire les édifices. 1570.

Perfidie du vainqueur.

Mustafa, las de voir tant de sang répandu, envoya par un Caloyer offrir la vie à ceux qui se défendoient dans le Palais, s'ils vouloient mettre bas les armes, & se rendre à la clémence du vainqueur. Les assiégez acceptérent l'offre, mais on ne leur tint point parole, & par une barbare férocité, les Turcs ne furent pas plutôt entrez après que les Chrétiens eurent jetté leurs armes, qu'ils en firent une boucherie, & n'en laissérent échaper aucun ; en sorte qu'en un moment on vit l'affreux spectacle de têtes séparées de leurs troncs, un monceau de cadavres mutilez, & un fleuve de sang. L'Evêque & Dandolo furent envelopez dans ce carnage, quelques-uns disent que Mustafa fit trancher la tête à ce dernier, dans le dessein s'en servir pour jetter la terreur dans la garnison de Famagouste, d'autres assurent que ce Commandant mourut dans la mêlée les armes à la main.

Nombre des morts & des prisonniers.

Telle fut la fin déplorable de la défense de Nicosie, qu'on mettoit au nombre des forteresses imprenables de ce tems-là. Si l'on s'en raporte à ce qu'écrit Sagredo, il y eut dans cette funeste journée vingt cinq mille ames

1570. ames sacrifiées à la rage & à la barbarie des Turcs, outre quinze mille qui ne survécurent à la ruïne de leur patrie, que pour être mis à la chaine & conduits en esclavage. Dans le sac de cette ville l'avarice du vainqueur égala sa cruauté, & ne cessa de l'animer au pillage que lorsqu'il n'y eut plus de matiére pour remplir son insatiable cupidité. En un mot les barbares portérent si loin la fureur & la soif des richesses, qu'ils ne purent se rassasier de sang & de pillage, & que les maisons & les chemins étoient jonchez de morts, de mourans, & de leurs dépouilles. On ne sait si ce fut un plus grand bonheur de souffrir la mort la plus cruelle, ou d'être réservé à la vie pour la passer dans les horreurs de la plus misérable servitude : & ceux qui échapérent au carnage, n'eurent pas sujet d'attribuer leur salut à la pitié d'un ennemi implacable, que la lassitude seule obligea de mettre fin au massacre. Il n'y en eut jamais de plus animé, les siécles précédens en cas pareil n'avoient point d'exemple d'excès semblables à ceux dont les Historiens de ce siége nous ont conservé la mémoire. C'est un événement presque incroyable de voir une ville si florissante passer en un instant de la plus haute fortune à une misére complette, de la splendeur aux ténébres, du luxe à la pauvreté, de l'éclat à l'anéantissement. Le butin fut d'un prix inestimable, & tel qu'on peut l'imaginer, eu égard à la richesse de ce Royaume, qui avoit un commerce très étendu, à la faveur d'une paix profonde & de son extrême fertilité.

Action héroïque.

Sagredo raconte un fait digne d'être transmis

mis à la postérité. „ Entre tous les bâtimens 1570.
„ chargez des dépouilles de cette malheureu-
„ reuse ville, il y en avoit un, *dit-il*, qui
„ portoit au Sultan les plus précieux effets,
„ & un nombre des plus belles filles de Chi-
„ pre. Arnalde de Rocas étoit une de ces
„ Demoiselles. Cette belle personne, plus
„ digne de porter un sceptre que d'être in-
„ dignement attachée à une chaine, libre
„ d'esprit quoiqu'esclave de corps, ne put
„ se voir captive, & destinée à assouvir la
„ brutalité d'un Mahométan, sans songer à
„ se soustraire à la honte de son état par
„ un dessein qui égaloit son courage. A-
„ nimée de cette résolution généreuse,
„ elle mit le feu aux poudres, & cet élé-
„ ment, plus furieux que les Turcs mê-
„ mes, par sa voracité naturelle consuma
„ en un instant & le navire & le butin.
„ C'est ainsi que cette héroïne enflamma le
„ bucher de sa patrie éteinte, pour renaitre
„ comme un phœnix glorieuse dans le Ciel,
„ & ce fut la derniére flamme des obsé-
„ ques de la capitale d'un Royaume aussi
„ florissant".

d'une Demoiselle.

Pendant que les Turcs faisoient la conquête de Nicosie, la jonction des Flottes d'Espagne & de l'Eglise s'étoit faite, comme je l'ai dit, & sur le champ on assembla le Conseil de guerre pour y résoudre les mesures propres à s'opposer au progrès des ennemis. Toute l'Armée avoit déja passé du port de Suda à celui de Setia. Il y eut deux opinions principales. Celle de Zané & du Providiteur Canalé, qui venoient de recevoir les ordres du Sénat, par une felouque dépêchée

Avis de Zane & de Canalé.

1570. pêchée en toute diligence. Ce fut d'abandonner toute autre entreprise, & de courir droit au secours du Royaume de Chipre, dont la défense faisoit le principal objet de l'armement des Puissances confédérées. Ils proposérent même de combattre la Flotte Turque, pour peu qu'on vît jour à le faire avec avantage, la victoire ne devant pas être douteuse, par la supériorité des Chrétiens, qui avoient de meilleurs vaisseaux, des Officiers plus habiles, des soldats plus braves & plus disciplinez.

Autre de Doria & de Colonne.

L'autre avis conseilloit de ne prendre d'autre parti que celui d'entreprendre le Siége de quelque place importante des Turcs, comme un moyen de faire une puissante diversion, ou du moins, en cas que Chipre tombât sous le pouvoir des Mahométans, de réparer cette perte par une conquête qui pût en dédommager. La proposition des Généraux Vénitiens n'étoit pas du gout de Doria, encore moins de Colonne, & ils en donnoient des raisons solides. En premier lieu ils représentérent que les troupes de l'Etat se trouvoient alors tellement affligées de maladies contagieuses, qu'on ne pouvoit voir qu'avec la plus amére douleur la quantité de corps enterrez sur le rivage de Suda. Sujet pour lequel ils avoient défendu à leurs galéres toute communication avec celles de Venise, de peur d'infecter leurs Soldats, ce qui étoit bien éloigné de se joindre pour tenter ensemble quelque expédition. Ils ajoutérent que la conquête du Royaume de Chipre étoit trop avancée, pour pouvoir se flatter d'en chasser l'ennemi, qui paroissoit s'y être

être bien établi. Que d'ailleurs le nombre des troupes de débarquement n'étoit pas proportionné à la multitude effroyable des Mahométans, dont l'Armée navale prendroit d'assez bonnes mesures, ou en se tenant en bon ordre dans la plage, ou en se renfermant dans le port, pour ôter aux Chrétiens toute voye de les attaquer à découvert & de vive force, ou de les surprendre. Par ces motifs ils jugeoient plus convenable de suivre le projet de quelque entreprise pour faire diversion. Ils proposérent celles de Lépante, de Négrepont, ou de Rhodes : quelques Auteurs assurent qu'ils portérent leur dessein jusques sur Constantinople. 1570.

Combattu par les Généraux Vénitiens.

Ces idées ne furent pas reçues par Zané & Canalé, ils repliquérent que rien n'étoit plus propre à ruiner les affaires de la ligue; que tous ces mouvemens, ces projets de conquêtes ne pouvoient servir qu'à faire perdre beaucoup de tems, & n'aboutiroient tout au plus qu'à fatiguer l'ennemi sans lui causer aucune perte. Que ces expéditions, étrangéres au but des Princes Alliez, n'apportoient aucun soulagement aux peuples de Chipre, impatiens de recevoir du secours. Que ce secours si nécessaire devoit être le principal & même l'unique objet des démarches de l'Armée; qu'il devenoit impossible de le fournir, si l'on prenoit le parti d'attaquer les places des ennemis, & que les obstacles seroient insurmontables si leur Flotte tenoit ces mers. Enfin que, quand il ne se rencontreroit point d'autre motif qui prescrivît l'obligation de courir au secours de ce Royaume, il leur suffisoit de savoir que telle é-

toit

1570. toit l'intention de leurs Souverains, qui dans cette seule vue avoient envoyé leurs Armées navales.

Réponse de Doria.

Doria reprit la parole, pour réfuter les raisons des Généraux Vénitiens. Il dit que les Princes laissoient toujours à la sagesse des Commandans, qu'ils mettent à la tête de leurs Armées, pleine liberté d'exécuter leurs ordres supérieurs, selon que ces Chefs le jugent convenable. Que pour lui, il ne croyoit pas sûr de passer en Chipre, de quelque maniére qu'on envisageât ce dessein. Que les Turcs avoient, outre la supériorité du nombre, l'avantage du bon état de leurs troupes fraiches & reposées. Que par ces considérations, ils auroient la facilité de tenir toujours en échec les Chrétiens, qui se trouvoient en même tems harassez par les fatigues de la mer & affoiblis par les maladies. Que, supposé même que la Flotte ennemie se tînt tranquille & se fortifiât dans le port des Salines, ce seroit inutilement qu'on jetteroit un petit nombre de soldats, ou à Famagouste, ou dans un autre endroit. Inutilement, parce que pour conduire ce secours à Nicosie, il falloit traverser un assez long espace de chemin, & qu'au bout de cette course on trouveroit une multitude d'ennemis, qui accableroit immanquablement la petite troupe auxiliaire, qu'il seroit impossible de rendre plus nombreuse, d'autant que ce seroit agir contre toutes les régles de la prudence de trop dégarnir les galéres. Les autres dirent à cela, que le débarquement & l'attention du Soldat au pillage présenteroient le moyen de battre la Flot-

Flotte Turque, dispersée dans plusieurs Cantons de l'Ile. Qu'il ne seroit pas moins & peut-être plus facile de la mettre dans une entiére déroute, lorsqu'elle seroit sur le point de retourner à Constantinople, par raport à l'embarras que lui donneroit la quantité des dépouilles, & à la confusion ordinaire dans la joye tumultueuse d'un vainqueur enivré de sa conquête. D'ailleurs, ajoutoient en finissant les Généraux Vénitiens, l'éloignement des forces Chrétiennes, même dans la vue de tenter quelque entreprise sur les places ennemies, auroit tout l'air d'une fuite honteuse, dans les conjonctures où l'on se trouvoit, & après les démarches qu'on venoit de faire. 1570.

On auroit pu s'accorder & prendre une résolution fixe, si les ordres que Doria avoit reçus de Sa Majesté Catholique n'avoient pas formé une difficulté, à laquelle il n'y eut point de replique. Ces ordres limitoient un terme pour la fin de la campagne, attendu que l'Espagne ne possédoit aucun port dans le voisinage des mers de l'Archipel, où sa Flotte pût avoir une retraite assûrée en cas qu'elle fût surprise par les mauvais tems de l'arriére-saison. Le Roi enjoignoit à son Amiral de se retirer de bonne heure en Sicile, & cela au commencement d'Octobre pour le plus tard.

Quelles furent les plus grandes difficultez.

Cependant les autres Chefs voyoient avec un déplaisir inexprimable l'expédition manquée. Animez par le motif de l'intérêt commun de toutes les Puissances Chrétiennes, & pour leur propre réputation en particulier, ils se donnoient la torture pour lever,

Colonne revient au sentiment des Vénitiens.

1570. ver, ou du moins affoiblir les obstacles, & faire résoudre quelque entreprise importante. Entre les objections déduites ci-devant, la plus plausible étoit le mauvais état de la Flotte Vénitienne. Zané & ses Capitaines assuroient le contraire, & protestoient qu'elle avoit été depuis peu renforcée de troupes fraiches & d'une nouvelle chiourme. Colonne voulut approfondir par lui-même ce fait, & du consentement des Vénitiens passa sur leurs galéres, qu'effectivement il trouva bien fournies de tout. Alors il abandonna son premier sentiment, & consentit à faire voile vers l'Ile de Chipre, convaincu d'ailleurs que la saison trop avancée ne permettoit pas de tenter d'autre expédition. Il déclara ses idées à Doria, qu'il tâcha par toutes les voyes imaginables de ramener à l'opinion générale. Mais il ne pouvoit attendre aucune complaisance de la part de cet Amiral, que la jalousie du commandement portoit à traverser les desseins des confédérez, pour n'avoir pas le chagrin d'agir en second pendant la campagne.

Obstination de Doria.

En effet Colonne ne put rien gagner sur cet esprit altier, qui ne pouvoit souffrir de supérieur, Doria demeura ferme dans ses premiéres idées. Bien plus il affecta de presser davantage son retour, sous prétexte qu'il ne pouvoit pas se tenir si longtems dans un si grand éloignement des Etats du Roi son maitre, sans exposer sa Flotte aux tempêtes communes dans cette saison, sans laisser les places maritimes des domaines de l'Espagne sans défense & à la discrétion des corsaires. Il allégua encore pour justifier ses instances, que

que dans sa Flotte il y avoit nombre de galéres que des particuliers louoient au Roi, que le tems de leur engagement étant près du terme convenu, il n'y avoit pas moyen de les engager à servir au delà, sous prétexte qu'il y avoit trop de risque à rentrer si tard dans les ports. Colonne ne manquoit pas de raisons pour détruire celles de Doria; la principale étoit qu'il ne pouvoit pas tomber sous le sens de croire que Sa Majesté Catholique n'eût pas murement examiné tous les incidens, tous les malheurs qui pouvoient arriver, avant que de se résoudre à fournir ses forces de mer pour le service de la Chrétienté. Que ce Monarque, si habile, si sage, & sans aucun doute bien préparé aux événemens les plus funestes, avoit enjoint expressément de suivre en tout les ordres du Souverain Pontife. Que lui même, Doria, connoissoit l'intention de Sa Sainteté, qu'il voyoit la nécessité indispensable de secourir le Royaume de Chipre, & que par tant de motifs il devoit faire céder ses préventions au sentiment général. Doria persista toujours dans son opinion, qu'il communiqua dans toute son étendue à Colonne, par un long mémoire qui renfermoit dans un grand détail toutes les raisons de son procédé. Quoiqu'il parût assez qu'il exposoit dans cet écrit ses propres idées & le parti qu'il vouloit prendre, il le mit dans la suite sur le compte d'Ascagne de la Corgna, son ami particulier & qu'il faisoit souvent agir dans ses affaires. A la fin cet Amiral se rendit aux remontrances & aux sollicitations de tous les Généraux de l'Armée. 1570.

1570. Les Chrétiens comptoient cent quatre vingts bâtimens légers, ſavoir douze du Pape, cinquante du Roi Catholique, (Sagredo n'en met que quarante cinq) & cent vingt trois de la République, outre douze groſſes galéres, quatorze navires de Veniſe, & quantité de vaiſſeaux de tranſport, que chacune de ces Puiſſances entretenoit à proportion de la force de ſon Armement. On peut juger par ce détail que cette Armée navale étoit plus que ſuffiſante pour faire tête, & même pour ſe faire craindre à toute autre quelle qu'elle fût; par conſéquent qu'à divers égards, par la qualité des bâtimens, la ſupériorité dans l'expérience des Commandans & la bonté des troupes, elle ne pouvoit pas être miſe en parallele avec la Flotte Ottomane. Par rapport au nombre de voiles & de ſoldats, elle en avoit ſuffiſamment pour détruire les forces des ennemis, ſi pour le malheur des Vénitiens il n'y avoit pas eu dans le Conſeil tant d'irréſolution, & tant de crainte des hazards de la guerre. Les moyens d'agir avec avantage deviennent inutiles entre les mains de perſonnes, qui ne ſavent ou qui ne veulent pas en faire uſage à propos. En vain la nature nous a donné des piez & des bras pour nous en ſervir dans le beſoin, ſi l'on garotte les uns, & que les autres ſoient ſans mouvement.

Force de l'Armée Chrétienne.

Après qu'on eût vaincu l'opiniâtreté de Doria, & que la réſolution fut priſe d'aller à Chipre, on prépara tout pour le départ, toute l'Armée mit à la voile, & pour mieux marcher de front & former toujours un ſeul corps, on ne ſe ſervit que de la trinquette.

Elle fait voile vers Chipre.

Les

Les Historiens rapportent qu'il se trouvoit d'effectifs quinze mille soldats à la paye des confédérez, & un nombre considérable de volontaires & d'avanturiers de tout pays, qui voulurent avoir part aux grands exploits, que toute l'Europe avoit lieu de se promettre d'une Armée aussi formidable, & qui devoit être d'autant plus animée à bien faire, que l'expédition étoit plus glorieuse. En chemin on parla de s'essayer sur Rhodes, si l'on trouvoit cette Ile dégarnie, & plusieurs contretems firent évanouir ce dessein. Ainsi la Flotte continua sa route, toujours à droite, & le Ciel parut tellement seconder les Chrétiens, qu'en trois jours ils firent plus de cent milles avec un vent à souhait, qui les porta à Castelrosso dans la Caramanie, à la distance de soixante milles de Chipre. 1570.

Ce fut dans cette rade qu'ils reçurent la triste nouvelle de la prise de Nicosie. Ils l'apprirent de la bouche même de Nicolas Bembo, qui avoit été détaché avec deux galéres pour aller à la découverte, & reconnoitre l'état & les mouvemens de la Flotte ennemie : ce qu'il avoit exécuté avec toute la diligence imaginable, non sans avoir couru risque de tomber entre les mains des Infidéles. A peine ce desastre fut il répandu dans l'Armée, qu'elle essuya un contretems, dont les suites furent encore plus funestes aux affaires de la ligue. Tout d'un coup il s'éleva un si furieux orage, que la Flotte fut contrainte de se séparer, une partie se réfugia à Calamata, l'autre à Vathi. Doria, que la perte de Nicosie avoit entiérement dé-

Elle reçoit avis de la prise de Nicosie.

1570. découragé, se mit au large, & tint à l'ancre jusqu'au lendemain au matin, que tous les Généraux convoquérent un Conseil de guerre, pour déterminer un parti convenable dans les fâcheuses conjonctures où ils se trouvoient. Colonne & Zané firent tous leurs efforts pour persuader de poursuivre le premier dessein, de ne point perdre l'occasion qui se présentoit de battre les Turcs dispersez dans l'Ile, & de ruïner leur Flotte alors séparée & embarassée de son butin, & qui ne s'attendoit à rien moins que d'avoir à soutenir l'attaque vigoureuse d'une Armée fraiche, bien disposée, & encore toute entiére. Attaque dont on devoit espérer tout succès, par l'ardeur & l'impatience que le soldat faisoit paroitre de signaler son courage contre les Infidéles, qui las du carnage & chargez de dépouilles ne devoient pas faire beaucoup de résistance. En cas que cette entreprise parût trop hazardeuse, les deux Amiraux proposérent de réunir toutes leurs forces, & de tenter ensemble quelque expédition d'éclat, & capable de dédommager des pertes précédentes.

Doria retourne à Messine avec la Flotte.

Ni l'un ni l'autre de ces projets ne fut accepté par Doria. Il repliqua qu'il lui étoit impossible de rester plus longtems en mer, qu'il se voyoit contraint par ses ordres de finir la campagne, & de retourner incessamment dans le port de Messine. Résolution qu'il appuya des raisons que nous avons déja vues, savoir, que son éloignement des mers d'Italie laissoit en proye aux courses des pirates les Etats que le Roi son maitre y possédoit, & que dans une saison aussi avancée c'étoit

exposer

expoſer ſa Flotte aux plus grands périls, ſans 1570.
pouvoir attendre du moins pour cette année aucun avantage réel pour la Chrétienté, de toutes les conquêtes qu'on ſe mettroit en devoir d'entreprendre. Cette opiniâtreté invincible irrita tout le monde, principalement Colonne, qui eut quelques paroles fort vives avec Doria. Enſuite on convint d'aller de conſerve à Candie, mais en route on eſſuya une tempête. Doria fut le premier à partir, il leva l'ancre le 5. d'Octobre : il eut plus de bonheur que les autres; après une navigation ſans accident, ſon Armée rentra ſaine & ſauve dans le port de Meſſine. Le mauvais tems fatigua extrêmement les galéres de Colonne, & il en perdit trois : le Général Vénitien en laiſſa juſqu'à quinze tout ouvertes à Candie, à Retimo, & en d'autres lieux. Tel fut le ſuccès de cet armement ſi conſidérable. Cette retraite ſi honteuſe aux Chrétiens cauſa de l'étonnement même aux Infidéles, qui, glorieux d'avoir vu fuir d'auſſi grandes forces ſans avoir oſé rien entreprendre, eurent l'avantage de reſter les maitres de la mer.

Sentimens ſur ſa conduite.

Les Hiſtoriens parlent fort diverſement de cette obſtination de Doria, à ne vouloir en aucune maniére attaquer l'ennemi. Campana met toute ſon adreſſe à chercher des prétextes valables, pour excuſer la conduite de ce Général. Auguſtini ne lui eſt pas moins favorable. Mais Sagredo ne l'épargne pas, & n'héſite pas de lui attribuer un motif qui ne lui fait pas d'honneur. „ On le „ charge, *dit cet Auteur*, d'avoir voulu „ entretenir le feu de la guerre, au lieu de

1570. „ l'éteindre, dans la vue de se rendre né„ cessaire pendant les troubles, qui obli„ geoient le Roi d'Espagne à se servir des „ galéres qu'il entretenoit au service de ce „ Monarque, dont il tiroit des sommes con„ sidérables".

Mustafa assiége Famagouste.

Je reviens à la révolution de l'Ile de Chipre. Après que les Turcs se furent rendus maitres de vive force de Nicosie, la ville de Cirénes se rendit par composition, & toutes les autres places du Royaume suivirent cet exemple. Mustafa donna d'abord tous ses soins à remettre l'ordre & la sureté dans sa nouvelle conquête, autant qu'il lui fut possible, il en fit enlever les monceaux de corps morts qu'on voyoit dans tous les quartiers comme des montagnes; ensuite il partit avec son Armée victorieuse, pour aller investir Famagouste.

Description de cette ville.

Cette capitale du Royaume de Chipre se trouve à l'extrêmité orientale de l'Ile, au bord de la mer, entre le cap St. André & le cap Grec. Elle a un port assez sûr, & environné de séches & de rochers, qui, soutenant le choc des vagues & les brisant, le mettent à couvert de la violence des tempêtes; mais il a peu de profondeur, & il ne peut y entrer que de petits bâtimens. L'entrée de ce port est fermée par une chaine de quarante pas de longueur; un petit château bâti à l'antique, & qui est au bout de la citadelle, la commande & l'assure. La figure de cette ville forme un quarré irrégulier, dont les côtez sont inégaux & les angles obliques, situez l'un au bord de la mer, l'autre vers la terre. Elle a des boulevards bien flanquez,

&

& qu'on avoit fortifiez à la moderne quelques années auparavant. Sa circonférence est de deux milles d'Italie : elle est environnée d'une grosse & forte muraille du côté de la terre, avec un parapet relevé, un fossé large & profond, & une contrescarpe de pierre. Une plaine fort étendue regne tout autour vers le Nord; un mille plus loin on voit s'élever des collines, agréablement ornées de quelques villages. 1570.

Mustafa campe dans un lieu délicieux.

Le superbe Mustafa ne fut pas plutôt arrivé aux environs de cette capitale, qu'il commença le 18. de Septembre à disposer l'assiette de son camp à la distance de trois milles, sur une spacieuse plage, qui s'étend depuis la citadelle jusques au bord de la mer. Ce lieu est délicieux, on y voit une forêt d'orangers, de cédres, & d'autres arbres de cette espéce, le terrain y est arrosé d'une quantité de sources, qui donnent en abondance une eau très pure & très claire, & qui furent d'un grand secours aux assiégeans pour les rafraichir pendant la grande chaleur du jour. Avant toutes choses, le Général Turc fit avancer sa Cavalerie, chaque soldat portant des têtes des Chrétiens tuez à Nicosie, pour jetter l'épouvante parmi les défenseurs de Famagouste par un spectacle aussi horrible. Et même Mustafa fit porter à Bragadino commandant dans cette capitale la tête de Dandolo, & le fit exhorter de ne point se mettre au hazard de subir un pareil sort par une résistance opiniâtre, dont il ne tireroit d'autre fruit que de se fermer tout chemin à la clémence du vainqueur. Bragadino, bien loin de s'effrayer de ces menaces, répondit

1570. avec beaucoup d'intrépidité, qu'il devoit d'autant mieux s'attendre à une semblable disgrace, que sa résolution étoit prise de se défendre jusqu'à la derniére extrêmité, d'exposer sa vie aux plus affreux périls, & de rendre le dernier soupir les armes à la main, après avoir épuisé toutes ses forces & tout son courage à disputer pié à pié ses murailles.

Il éléve plusieurs batteries.

Peu de jours après Mustafa fit travailler à ses retranchemens, après avoir fait élever trois batteries avec une diligence & des peines incroyables, & parce que le terrain n'étoit pas propre à construire de pareils ouvrages, il y fit transporter du sable d'ailleurs. Les Chrétiens, à l'imitation de ceux de Nicosie, ne voulurent pas permettre aux Turcs de faire leurs approches impunément & avec tant de facilité, & dans la vue de ruïner leurs travaux, ils firent plusieurs sorties considérables, où les actions furent très vives, & où la Cavalerie ennemie eut beaucoup à souffrir. Malgré les efforts des assiégez, Mustafa, qui animoit les travailleurs & ses troupes par sa présence & ses exhortations, gagna tant de terrain, qu'il eut le moyen de dresser une quatriéme batterie de gros canon, pour foudroyer la place par quatre endroits. Il fit faire encore une grande tranchée depuis la grosse Tour de l'arsenal jusqu'à la porte de Limisso, & il garnit le derriére de ce retranchement de mousquetaires & d'hallebardiers, ou pour mieux dire d'arquebusiers, qui faisant un feu continuel, ne permettoient pas de paroitre sur le parapet de la courtine, sans recevoir des blessures mortelles.

telles. Malgré toutes ces précautions des assiégeans, l'artillerie de la citadelle ruïna les Forts des Turcs, savoir, les Tours de l'Osa, de St. George, & Precipolé. Dans ces premiéres décharges il se consomma cinquante milliers de poudre, consommation qui dans la suite mit la cherté sur cette sorte de munition, devenue nécessaire pour détruire ses ennemis. 1570.

Conseil de guerre tenu par les Turcs.

Quelque avantage que les Mahométans parussent avoir, après s'être logez & avoir achevé leurs lignes, ils ne laissoient pas de se trouver dans une situation fort incertaine. Le feu continuel des assiégez leur causoit un dommage considérable, & pour comble d'allarmes, ils apprirent que la Flotte entiére des confédérez étoit assemblée dans les ports de Candie. Cette derniére circonstance leur fit craindre d'avoir dans peu les ennemis sur les bras, par la facilité que le voisinage leur donnoit de mettre à terre dans l'Ile de Chipre leurs troupes de débarquement. Pour prévenir cet inconvénient, Mustafa résolut de tenir un grand Conseil de guerre en présence de Piali, d'Ali, & des autres Officiers de mer, pour résoudre de concert les mesures convenables dans cette conjoncture. Il fut convenu que Mustafa se fortifieroit dans ses retranchemens, & se pourvoiroit de toutes sortes de munitions, de maniére à ne pas craindre une attaque ; pendant que de son côté Piali tiendroit la mer, & iroit même à la rencontre de l'Armée Chrétienne, pour la combattre & lui couper au moins le passage, comme le seul moyen de soutenir la réputation que les armes Ottomanes avoient

1570. acquise par la conquête de Nicosie, & de rendre redoutable la puissance du Grand-Seigneur, si ses forces navales pouvoient emporter une nouvelle victoire. Sur cette résolution, Piali alla donner ses ordres pour se mettre en devoir d'exécuter ce projet, il fit une forte provision de biscuit, renforça son Armée de troupes bien aguerries, & fit transporter sur ses plus gros vaisseaux tout ce qui pouvoit embarrasser dans un combat, tel que le butin fait dans l'Ile, les prisonniers, & le gros bagage. Ces précautions prises, il se mit au large, pour fondre sur les Chrétiens s'il les rencontroit. Il ne fut pas à cette peine, il reçut la nouvelle de la retraite des ennemis, & fier de rester le maitre de la mer, il fit voile vers Constantinople, où il se faisoit d'avance une gloire d'entrer d'une maniére triomphante. Il y arriva en effet heureusement, quoiqu'il eût essuyé quelques tempêtes dans sa route. Mustafa d'une autre part, délivré de ses inquiétudes, continua tout l'hiver avec vigueur le Siége de Famagouste, qui dura jusqu'à l'année suivante, comme je le dirai ci après.

L'Archiduc épouse Anne-Marie d'Autriche au nom de Philippe.

Je vais interrompre pour quelques momens le récit de ces scénes tragiques, pour faire mention d'événemens plus agréables. Philippe avoit résolu d'épouser la fille ainée de l'Empereur Maximilien son cousin, & la dispense fut envoyée, avec les formalitez usitées dans l'Eglise Romaine dans des cas pareils & pour des personnes de cette importance. Aussitôt le Roi Catholique chargea l'Archiduc, qui, comme je l'ai dit, avoit arrêté & conclu à Madrid les conditions du

du contrat, de faire en son nom les cérémonies des épousailles, selon l'usage qui s'observe entre Souverains; ce qui fut exécuté à Vienne dans le Palais Impérial, avec toute la magnificence convenable. Le nouvel époux expédia sur le champ les ordres nécessaires pour le voyage de la Reine jusqu'aux ports des Pays-Bas, où elle devoit trouver une Flotte prête à la transporter en Espagne. 1570.

Le Duc d'Albe obtient la permission de revenir en Espagne.

Pendant que cette grande affaire se passoit, le Duc d'Albe, qui sollicitoit son congé depuis quelque tems, crut que la circonstance du passage de la Reine dans son gouvernement lui présentoit une belle occasion d'en sortir avec honneur. Pour cet effet il demanda au Roi avec les derniéres instances d'être chargé de la conduite de sa Souveraine, emploi dont il faisoit dépendre sa réputation aux yeux du public, & qu'il regardoit comme une récompense glorieuse de ses services, après avoir entiérement soumis les Pays-Bas depuis qu'il en avoit chassé les ennemis, & bridé les peuples pour toujours, comme il se le persuadoit, par les citadelles qu'il avoit fait bâtir. Quoique Philippe n'eût pas voulu d'abord consentir au retour de ce Général, cependant il se détermina dans la suite à le rapeller, offensé, comme la plupart des Historiens l'écrivent, de certaines actions particuliéres de ce Duc, telles que l'érection de sa statue dans la citadelle d'Anvers, & le délai de plus d'une année à publier le pardon en faveur des Flamans. Ainsi il lui nomma pour successeur Don Jean de la Cerda Duc de Medina-Celi, Vi-

1570. ceroi de Navarre, de la plus illuſtre Maiſon de l'Eſpagne, & qui même tiroit ſon origine des anciens Monarques. Ce Seigneur n'alla en Flandres que deux ans après, & ne fit qu'y paroitre, s'étant preſque auſſitôt démis de ce gouvernement, pour laiſſer à d'autres le fardeau de tant de guerres.

La nouvelle Reine paſſe d'Allemagne en Flandres.

Anne-Marie d'Autriche, nouvelle Reine d'Eſpagne, partit d'Allemagne dans ces entrefaites, accompagnée de trois Archiducs ſes fréres, de l'Evêque de Munſter, du Grand-Maitre de Pruſſe, & d'un nombre conſidérable de Barons Allemans. A ſon arrivée à Nimégue, elle trouva le Duc d'Albe qui l'y attendoit avec toute la Nobleſſe des Pays-Bas, toutes les troupes ſous les armes, & un cortége des plus ſuperbes, & cette brillante Cour traverſa la ville ſous des arcs de triomphe préparez avec beaucoup de magnificence. Dans toute ſa route la Princeſſe fut reçue aux acclamations des peuples, toutes les villes, tous les lieux de ſon paſſage ſignalérent à l'envi leur reſpect pour leur Souveraine par les fêtes les plus ſomptueuſes, & les préſens qu'on lui fit. Mais rien ne fut comparable à la pompe de ſon entrée à Anvers, qui fit des dépenſes incroyables dans cette occaſion. La Reine eut la curioſité d'aller voir la ſtatue que le Duc d'Albe avoit fait lui-même ériger pour tranſmettre ſes hauts faits à la poſtérité : on obſerva que cette Princeſſe regarda ce monument avec des yeux d'indignation, tant la renommée avoit pris ſoin de la prévenir contre cette faſtueuſe marque de l'orgueil d'un Sujet. Elle prit encore la peine de ſe faire inſtruire

du

du détail de la conduite de ce Gouverneur à l'égard des Flamans, & elle fut exactement informée du mécontentement général des Provinces, parce que, sur le bruit déja public du départ de ce Duc, il n'y avoit personne qui craignît de se plaindre hautement de ses rigueurs. Sur ces informations la Reine ne manqua pas d'adoucir les esprits par ses maniéres, elle promit aux Ambassadeurs des Etats, qui étoient venus la recevoir & la complimenter, que sa premiére attention après son arrivée en Espagne feroit de recommander leurs intérêts à Sa Majesté. 1570.

Elle s'embarque à Flessingue.

Malgré les ordres réitérez de Philippe de presser l'embarquement avec toute la diligence possible, il n'y eut pas moyen de le faire avant la fin d'Octobre, c'est à dire le pénultiéme jour de ce mois que la Reine partit du port de Flessingue, sur une Flotte de deux cens voiles, bien armée, & pourvue d'un nombre suffisant de troupes, pour n'avoir rien à craindre pendant la traversée. Le Duc d'Albe, voyant qu'on ne lui envoyoit point de successeur, & que le Roi (Strada assure que ce fut le Duc) avoit nommé Maximilien Comte de Bossu Amiral de la mer de Flandre pour conduire la Reine en Espagne, envoya en sa place son fils naturel Ferdinand de Tolède Prieur de Castille, & Mondragon avec son Régiment. Il y eut encore du voyage Don François de Guevara, Octave Gonzagues, Don César d'Avalos frére du Marquis de Pescaire, le Comte d'Arenberg, & nombre d'autres Seigneurs Allemans & Espagnols, qui avec les trois Archiducs, formoient à la Princesse le

1570. plus illustre cortége qu'on pût voir, & par leurs personnes, & par la nombreuse & magnifique suite que chacun d'eux amenoit pour faire honneur à cette Souveraine.

La Reine d'Angleterre envoye lui faire compliment.

Aussitôt qu'Elizabet eut appris l'arrivée de la Reine d'Espagne dans les Pays-Bas, elle envoya le Chevalier Henri Cobham pour la complimenter de sa part. Cette Ambassade étoit des plus magnifiques, ce Seigneur avoit à sa suite la plus belle Noblesse d'Angleterre & en nombre, distinguée par la quantité de domestiques & le train le plus superbe. Il avoit ordre d'offrir à la Reine Catholique les vaisseaux de sa Souveraine, ses ports, sa Cour, & tous les services qui pourroient dépendre d'elle. Anne & le Duc d'Albe parurent extrêmement sensibles à cette démarche, & sur le champ Sa Majesté dépêcha à Londres un Gentilhomme, pour rendre la même honnêteté à Elizabet, & remercier cette Princesse des témoignages signalez qu'elle venoit de donner de son affection. Sa Majesté Angloise ne s'en tint pas aux simples offres, elle détacha huit de ses plus grands & plus beaux vaisseaux sous la conduite de Milord Howard, pour escorter la Flotte Espagnole tout le long des côtes d'Angleterre.

Son arrivée à Madrid.

Philippe s'étoit avancé jusqu'à Segovie, avec tous les Grands de son Royaume, pour recevoir la Reine son épouse. Rui Gomez avoit reçu ordre d'aller en pleine mer au devant de sa Souveraine, & de l'amener au Roi son époux. Cette premiére entrevue fut un peu troublée par la dispute pour la préséance, qui s'éleva entre les Seigneurs de

de l'escorte de la Reine, & ceux qui étoient au service du Roi: elle fut décidée par ce Monarque en faveur des étrangers. Enfin Anne-Marie d'Autriche fut reçue à Segovie par le Roi son époux avec toute la splendeur, toute la pompe qui convenoit au rang & à la naissance de l'un & de l'autre de ces illustres conjoints. Trois jours après la Cour se rendit à Madrid, où se trouva la Reine douairiére de Portugal tante de Philippe. Ce fut dans ce lieu de la résidence des Souverains de l'Espagne que les cérémonies ordinaires du mariage furent consommées de la maniére la plus solemnelle, & le soir il y eut au Palais fêtes, bal, & toutes les réjouissances, dont on a coutume de célébrer un pareil jour.

1570.

Fin de la guerre contre les Maures.

La joye fut d'autant plus grande & générale, qu'on venoit de recevoir l'importante nouvelle, de la soumission des Maures revoltez, que Don Juan avoit heureusement réduits à l'obéissance du Roi. En vain ces rebelles se crurent en sureté dans leurs montagnes inaccessibles, cet asyle leur devint inutile, le Prince leur coupa tous les passages des vivres, & en peu de tems les affama, & les contraignit de se remettre à la clémence de Sa Majesté. Ils furent traitez avec douceur, & l'on se contenta de leur imposer la condition d'être transportez en divers endroits du Royaume, ensorte qu'à l'avenir ils ne pussent se réunir, ni tenter de soulévement, & que confondus avec les Sujets de la Couronne, ils fussent hors d'état de soutenir leur correspondance, & par là con-

1570. contraints de vivre en paix & de perdre l'idée de leur ancienne domination.

Bâtimens faits par ordre du Roi Catholique.

Dans le tems que la nouvelle Reine étoit attendue en Espagne, le Roi Catholique s'occupoit à faire élever de nouveaux bâtimens. Il fit des augmentations considérables au Palais de Madrid où il faisoit sa résidence ordinaire, & aux magnifiques ornemens dont l'Empereur Charlequint son pére l'avoit décoré, il ajouta les plus rares peintures, des jardins délicieux, & des étangs d'une grandeur prodigieuse. Aux environs du Palais il fit bâtir les écuries, au dessus desquelles se voit une grande Salle, où l'on déposa les armes comme dans un arsenal, entr'autres celles que les Rois avoient portées. Et, comme ce Monarque avoit une passion singuliére pour les édifices, il ordonna de continuer l'agrandissement de Madrid, selon le plan tracé par ordre de l'Empereur Charlequint son pére, & il rendit cette ville assez belle pour y fixer son séjour. Entre les magnifiques monumens que Philippe fit construire pour l'utilité publique, on remarque un pont sur la Guadarrama, où tous les hivers quantité de personnes périssoient.

Particularité merveilleuse de l'hôtel des monnoyes.

C'est encore à ce Monarque que l'Espagne est redevable du supérbe aqueduc, qui porte l'eau au Palais de Toléde. Il fit encore construire l'Alcaçal de Segovie, maison royale des plus pompeuses & des plus magnifiques du Royaume, & qui peut-être est au dessus de toutes les autres, si l'on en excepte l'Escurial : ce somptueux château couta des sommes immenses. Par les soins de ce

Roi

Roi cette ville fut encore ornée d'un hôtel 1570.
des monnoyes, où par un artifice merveilleux le mouvement seul de l'eau fait mouvoir les balanciers, de maniére qu'on peut battre chaque jour dans la perfection jusqu'à trente mille ducats, sans qu'il soit besoin de mettre plus de six hommes à cet ouvrage. De plus à la place de certains marais voisins d'Alicante, il fit creuser à l'entour un grand étang qui arrose & fertilise ces terres, de stériles qu'elles étoient auparavant faute d'eau. Par la même raison il fit venir de l'eau par le moyen d'une écluse dans la plaine de Colmenar d'Orcia. Il fit bâtir sur le Tage une belle & superbe maison de plaisance, avec des appartemens pour les Officiers de la Cour & une magnifique chapelle. On lui doit encore ces beaux moulins, connus jusqu'à ce jour sous le nom de moulins de Valdajos.

Description du Pardo.

Il acheva de perfectionner le Pardo, auquel il ajouta quatre Tours, quelques galleries, un fossé assez large, d'agréables jardins. Toutes ces augmentations furent faites sur le modele d'une maison de campagne dont ce Monarque jouissoit, lorsqu'il étoit Roi d'Angleterre, & qu'il eut dessein d'imiter en Espagne, dès le moment qu'il la vit, au premier voyage qu'il fit dans ce Royaume pour épouser la Reine Marie, qui avoit beaucoup embelli ce lieu charmant. La maison royale du Pardo se trouve éloignée de Madrid d'environ cinq milles, elle est au milieu d'un bois, & dans le voisinage de la riviére de Sarama. De vastes prairies l'environnent de toutes parts, on les a diversifiées de plusieurs compartiments

1570. partimens de simples, & de fleurs, les plus rares, qu'on y a apportez de toutes les parties du monde, & qu'on y cultive avec un soin extraordinaire. Les murailles sont couvertes de jasmins, de rosiers, & de toutes les espéces de fleurs odoriférantes. A chaque angle de ce superbe Palais saillit une fontaine, qui donne en abondance de l'eau par tout où l'on en a besoin. Le bâtiment est d'une pierre qu'on nomme Parde, qui tire un peu sur le brun, & tout autour regnent deux galleries l'une dessus l'autre. Avant l'incendie qui brula ce Palais, on y admiroit les plus excellentes peintures, faites par le fameux Titien, par More, Jérôme du Bois, Antoine de la Ville, & quantité d'autres des plus célébres dans cet art, sur tout le feu consuma nombre de tableaux de la main de Pellegrin. Philippe IV. a fait réparer ce malheur, & rétablir cette maison royale dans l'état où elle se voit aujourd'hui, & ce Monarque l'orna d'une infinité de choses des plus curieuses & des plus rares. Quant à Philippe II. comme il ne pouvoit exécuter son dessein d'agrandir ce Palais, sans acheter une des plus spacieuses prairies qui appartenoit à Louise de la Cerda, cette Dame la lui vendit, & eut en échange une belle terre appellé Herman Cavallero, située entre Malagon & Civita Reale. Pour tout dire, la premiére fois que ce Prince vit cette grande prairie nommée Palomaiero, il en devint tellement épris, qu'il la fit entourer d'une muraille.

Inondation. Pendant qu'il immortalisoit sa mémoire en Espagne par des monumens aussi remarqua-

quables par une magnificence royale, qu'utiles à ses Sujets, les Pays-Bas sur la fin de cette année furent affligez du plus terrible desastre. Il y eut dans ces Provinces une inondation si prodigieuse, qu'aucune Histoire ne fait mention d'un déluge pareil, pas même les Annales de ce pays, quoiqu'il soit plus qu'aucun autre de l'univers exposé par sa situation à de semblables malheurs. Jean Fruttieri a donné le détail de cette inondation de 1570. & il fait voir que la perte de chaque Province submergée montoit à plus d'un demi million. Selon cet Historien, il périt plus de cent mille ames, mais la quantité d'animaux engloutis fut presque innombrable. Les Espagnols ne manquérent pas de faire passer ce funeste événement, pour un effet de la vangeance des Saints, dont quelques années auparavant à pareil jour les Flamans hérétiques avoient brisé & brulé les images. Le Duc d'Albe même en écrivit dans ce sens au Roi Catholique. Mais ce Monarque, moins susceptible de ces impressions populaires, se moqua de la remarque superstitieuse de ce Général, & lui répondit qu'il ne voyoit aucun motif de se réjouir de cette disgrace, ni de la prendre pour un coup de la vangeance des Saints, puisque la ruïne de ces malheureuses Provinces retomboit sur sa Couronne, qui en souffroit un dommage irréparable.

1570.

dans les Pays-Bas.

En France la guerre de Religion se continua toute cette année, mais avec si peu de succès pour les Catholiques, qu'enfin le Roi Très-Chrétien, réduit à une extrême disette d'argent, hors d'état de se soutenir par ses pro-

Le Roi de France résolu de faire la paix avec les Huguenots.

1570. propres forces, sans espérance de recevoir du secours des Princes étrangers, se détermina à faire la paix avec les Huguenots. C'étoit un coup de nécessité, il ne paroissoit plus possible d'avoir des Armées en campagne, les ennemis se rendoient par tout supérieurs & faisoient des conquêtes, il n'y avoit plus moyen de différer l'accommodement, quelque desavantageux qu'il pût être, & quoiqu'il fallût se résoudre à leur accorder les conditions qu'ils demanderoient.

Le Roi d'Espagne tâche de l'en dissuader.

Philippe fut bientôt informé de ce qui se passoit dans le Conseil du Roi de France, il n'eut pas plutôt appris cette nouvelle, qu'il écrivit à Charles IX. dans les termes qu'il jugea les plus propres à le faire changer de résolution. Il lui rapella les maux qu'avoit produits sa trop grande facilité à suivre aveuglément les conseils pernicieux de ses infideles Ministres, qui avoient surpris sa Religion par l'apparence séduisante du devoir des Rois pieux, qui leur inspiroit des sentimens de compassion pour leurs Sujets égarez. Maxime fausse en certains cas, sur tout en celui dont il s'agissoit, puisque l'expérience n'avoit que trop fait connoitre qu'il avoit donné des armes contre lui-même, en pardonnant tant de fois aux plus scélérats de tous les hommes, tels qu'étoient les hérétiques, qui, enhardis par l'impunité, avoient eu si souvent l'impudence & la mauvaise foi de se révolter contre leur Souverain & contre Dieu. Par cette clémence hors d'œuvre, ajoutoit le Roi Catholique, on avoit fourni matiére à ces impies de continuer leurs ravages avec plus de fureur, de faire

tous

tous les jours de nouvelles insultes à leur Roi, 1570.
au préjudice & à la ruïne de la France & de la Chrétienté.

Philippe ne se contenta pas d'émouvoir Sa Majesté Très-Chrétienne par la vue de ses intérêts lézez, il lui fit voir le bras de Dieu prêt à vanger sa propre injure, & à punir dans sa juste colére la foiblesse d'un Monarque, qui n'avoit pas le courage de déployer son pouvoir contre les ennemis de la Majesté divine. Il étendit ensuite ses réflexions jusques dans l'avenir, il envisagea la destruction totale de la Foi de Jésus-Christ en France, où l'on voyoit un si grand nombre d'Eglises ou ruïnées, ou privées des Sacremens & de tout exercice de leur Religion, les images de Dieu & des Saints brisées, les reliques brulées avec une fureur impie, jusqu'au très saint Sacrement de l'Autel (chose horrible à se rapeller dans la mémoire) méprisé & foulé aux piez. Enfin, disoit le religieux Monarque, si après tant de victoires obtenues sur ces sectaires & dont on n'a pas su profiter, on n'a pu les réduire à la raison, dans le tems qu'ils étoient encore foibles, divisez, hors d'état de se soutenir contre toute la puissance de Sa Majesté, & contraints à errer comme des voleurs dans les pays étrangers où ils trouvoient asyle chez leurs partisans: doit-on espérer autre chose que de les voir remettre le Royaume en combustion, lorsque leur audace se raminera par les forces nouvelles qu'ils acquerront, si l'on a la foiblesse de leur accorder tout ce qu'ils demandent?

Telles étoient les inquiétudes du Roi Catholi- Opposition de

1570. tholique : d'un autre côté les démarches de l'Empereur Maximilien furent bien opposées.

l'Empereur.

Ce Prince, qui souhaitoit que le Roi de France son gendre futur se mît en situation de jouir des douceurs d'une bonne paix, pour ne point placer sa fille sur un Trône agité par une guerre ruïneuse & sanglante, n'obmit rien & par ses lettres & par le ministére de son Ambassadeur, pour détruire les remontrances & les sollicitations de Philippe. Dans cette vue, il s'efforça de persuader à Charles IX. par l'exemple de l'Allemagne, que l'avantage d'une pleine liberté de conscience dans son Royaume seroit au moins de lui assurer la soumission de tous ses Sujets. Sa Majesté Très-Chrétienne déféra à cet avis plutôt qu'aux conseils violens de la Cour d'Espagne, & après quelques conférences il conclut l'accommodement avec les Huguenots, qui à la vérité obtinrent les conditions les plus avantageuses & pour leur Religion & pour leurs personnes.

Chagrin de Philippe à l'occasion de cette paix.

Aussitôt que cette nouvelle fut parvenue à Madrid, Philippe en conçut un déplaisir si grand, qu'il en fut malade plusieurs jours de suite. Rempli de l'idée funeste d'une révolution si contraire à ses desseins, il n'avoit autre chose dans la bouche que ces exclamations qui marquoient l'excès de sa douleur. „ O pauvre Prince, *parlant du Roi Très-„ Chrétien*, que vous êtes mal servi, que „ vous êtes mal conseillé ! O pauvre Fran-„ ce, livrée sans ressource aux noirceurs, „ aux impiétez, à la scélératesse de l'héréfie! „ O pauvre Roi Philippe, vous n'avez donc „ dépensé tant de trésors à secourir ce mal-

„ heu-

„ heureux Royaume, que pour le voir en- 1570.
„ fin tomber dans le crime qui vous fait tant
„ d'horreur"! Quoi qu'en pût dire ce Monarque, il est certain que les politiques les plus habiles comblérent d'éloges le Roi Très-Chrétien, vû la nécessité de ses affaires.

Je reviens au Siége de Famagouste. Les 1571. Turcs étoient restez devant cette capitale, mais, contre leur attente, ils trouvérent une résistance d'autant plus opiniâtre, que les Vénitiens eurent la facilité d'y faire entrer un secours de seize cens hommes d'Infanterie, sous les ordres de Marc-Antoine Quirini, qui dans cette rencontre ne se signala pas moins par son zèle que par son courage. Peu après la République augmenta ce renfort de huit cens autres soldats, qu'elle fit transporter du port de Venise dans deux bâtimens. D'un autre côté les rigueurs de l'hiver interrompirent les attaques, mais dès l'ouverture du printems le Général Turc fit recommencer les assauts avec plus de fureur que jamais, par une multitude innombrable de troupes, qui comme un déluge assaillirent les assiégez de toutes parts. Il faut savoir à ce sujet que, pour se renforcer, les Infidéles firent répandre le bruit dans les Etats du Grand Seigneur, qu'il y avoit à gagner dans Famagouste un butin infiniment plus riche qu'à Nicosie. Cette espérance seule attira dans l'Ile une prodigieuse quantité de volontaires & d'avanturiers, jusqu'au nombre de quarante mille en un corps que Mustafa Bey amena, outre un nombre infini de gens de toute espéce.

Famagouste secourue.

Avec

1571. Avec cette effroyable multitude de monde, les Turcs battirent sans relâche la place par cinq endroits, après avoir à cet effet élevé dix Forts : mais la plus forte batterie étoit du côté de la porte de Limisso, de trente piéces de canon, où Mustafa se trouvoit en personne. Marc-Antoine Bragadino & Astore Baglioné, qui avoient le principal commandement dans la ville & sur les troupes, firent les derniers efforts pour empêcher les ennemis de se rendre maitres de la contrescarpe, & dans cette vue ils avoient garni le chemin couvert d'un gros corps de soldats; leur bravoure ne put tenir contre le nombre, & les assiégeans emportérent cet ouvrage. Il n'est pas possible de concevoir avec quelle violence ils battoient la place, c'étoit un tonnerre continuel, & de furieuses attaques redoublées à chaque instant. La raison de cette ardeur fut, que le Sultan avoit juré de faire couper la tête à tous les Officiers généraux, si dans un certain tems cette forteresse n'étoit pas en leur pouvoir. Cette menace les mit dans la nécessité de remplir l'ordre irrévocable de leur maitre, ils ne donnérent aucun relâche aux assiégez qu'ils réduisirent enfin à la derniére extrêmité par tant d'assauts, livrez avec une fureur de desespérez, & longtems soutenus avec un courage & une intrépidité dont il y a peu d'exemples. Après une aussi longue & aussi vigoureuse résistance, les Chrétiens se virent dans la plus affreuse misére par une disette totale de toutes les provisions nécessaires. Dans cet état, & au souvenir du sort déplorable de ceux de Nicosie, quelques-

Nouvel assaut très rude.

uns des principaux habitans allérent prier 1571.
Bragadino de vouloir se résoudre à capituler, sans les mettre au hazard d'essuyer toute la rage, toute la cruauté des barbares, vû qu'ils ne voyoient aucune espérance d'être secourus, & qu'au contraire les Turcs recevoient à tout moment de nouveaux renforts.

Résolution de rendre la place.

Bragadino, mieux instruit que personne du triste état de la place, fut d'autant plus touché des priéres de ces habitans, qu'il connoissoit la justice de leur demande & le péril qui les menaçoit. Cependant, par un généreux effort que son devoir & sa valeur firent sur son cœur attendri à la vue du sac de cette malheureuse ville, il ne voulut point pour l'heure écouter leurs instances, résolu de défendre cette capitale autant qu'il lui seroit possible, puisque le salut de tout le Royaume dépendoit de sa conservation. Son refus fut pourtant adouci par la promesse de ne pas les exposer aux derniers malheurs, & de se servir en leur faveur de l'expédient qu'ils lui avoient proposé, aussitôt qu'il verroit jour à le faire avec honneur. Cette brave résolution ne servit qu'à prolonger pendant huit jours la misére des assiégez, au bout de ce tems ils furent dans l'impossibilité de soutenir un nouvel assaut, les munitions manquérent, & il ne leur restoit plus que sept barils de poudre. Alors Bragadino, pour ne pas causer la ruïne des malheureux qui survivoient au desastre de leur patrie, commença à entamer la voye de la négociation. Elle fut acceptée, on convint d'une suspension d'armes le 1. d'Aout, & le

1571. le lendemain on nomma de part & d'autre des Commissaires, pour arrêter les articles du traité. Ceux des Chrétiens furent, le Comte Hercule Martinengo, & Matthieu Colti bourgeois de Famagouste, & du côté des Turcs le Lieutenant de Mustafa & celui de l'Aga des Janissaires; & peu après la capitulation fut signée aux conditions suivantes.

Articles de la capitulation.

I. „ Que la ville seroit rendue aux Turcs, „ & que les habitans & la garnison auroient „ la vie sauve, sans qu'on pût même leur „ ôter leurs armes & leurs effets quels qu'ils „ fussent. Que ceux qui voudroient rester „ dans l'Ile, pourroient y vivre dans l'exer„ cice libre de la Religion Chrétienne, sans „ qu'il fût permis d'attenter à leur honneur, „ ni de les troubler en aucune maniére dans „ la possession de leurs biens.

II. „ Que ceux qui se détermineroient à „ sortir du Royaume, auroient le passage li„ bre jusqu'en Candie, & cela pendant l'es„ pace de trois années. Que la garnison se„ roit escortée par les galéres Turques, pour „ n'être point exposée aux insultes du soldat „ vainqueur, & qu'elle pourroit emmener „ cinq piéces d'artillerie, & trois des plus „ beaux chevaux.

III. „ Que les Eglises des Chrétiens ne „ seroient pas converties en Mosquées. Que „ les naturels du pays ne seroient pas sur„ chargez de nouvelles impositions, corvées, „ ou décimes".

Bragadino & les autres Chefs

Aussitôt que ces articles eurent été approuvez & signez, par Mustafa, on envoya en conséquence quelques vaisseaux dans le port sur

sur lesquels on commença d'embarquer sur 1571.
le champ les malades & les blessez. Mais à peine quelques troupes de soldats de la garnison & de Grecs y furent-elles entrées, que les Turcs entrérent de leur côté dans la ville, & commirent toutes les violences que les loix de la guerre autorisent dans le sac d'une ville. Pour faire cesser ce desordre, Bragadino écrivit à Mustafa une lettre, qu'il envoya par Hector Martinengo, jeune Officier d'un grand esprit, chargé outre cela de faire les plus vives plaintes sur cette infraction du traité, & de prier ce Général d'y apporter un promt reméde, & de fournir d'autres bâtimens pour embarquer le reste des Chrétiens, après qu'on auroit rendu les clefs de la ville, & mis les Turcs en pleine possession de leur conquête. Le cruel Mustafa, qui méditoit la plus noire des trahisons, cacha le venin qu'il gardoit dans son cœur sous les trompeurs dehors d'une humanité feinte, & pour remplir plus pleinement sa perfidie, il répondit qu'il seroit ravi de connoitre & d'embrasser un aussi brave Capitaine que Bragadino, qui s'étoit rendu si fameux par sa longue & vigoureuse résistance. Bien plus, il voulut ne pas donner lieu au moindre soupçon contre sa bonne foi, & pour mieux tromper les victimes qu'il destinoit à sa rage, il accorda les vaisseaux qu'on lui demandoit, & fit ordonner à ses soldats de se contenir dans les bornes de la modération, conformément aux articles du traité. Ebloui par ces apparences, Bragadino crut pouvoir se fier à la parole de Mustafa, il en conféra avec Baglioné, Martinengo, Quirini, quelques

vont trouver Mustafa.

1571. autres des principaux Commandans, & plusieurs gentilshommes Grecs, qui tous furent d'avis de se rendre à la tente du Général Turc, ce qu'ils exécutérent sans autre suite que de quarante arquebusiers.

Qui les fait massacer. On les desarma avant que d'être introduits en la présence de Mustafa, cérémonie qu'on leur dit être en usage chez les Turcs. Ce Bacha les reçut d'abord avec assez de politesse & de marques de distinction, il les fit asseoir, & la conversation roula sur diverses choses indifférentes. A la fin le perfide Mahométan reprocha à ces infortunez Capitaines, que les Chrétiens, qui vouloient se retirer en Candie ou dans d'autres endroits du domaine de la République, avoient massacré avec la derniére barbarie tous les Turcs qui se trouvoient alors leurs esclaves. Inhumanité qu'il dit avoir été commise après leur embarquement, la nuit avant le jour qu'ils avoient dessein de passer dans les lieux de leur refuge. Il ajouta qu'on avoit apris le détail de cette cruelle action par trois de ces malheureux esclaves, qui étoient échapez à la rage de leurs maitres, & qui avoient eu toutes les peines du monde à venir en porter la nouvelle. Après ce récit, il déclara qu'il étoit obligé de poursuivre cette affaire, & qu'il prétendoit que l'un d'eux restât en ôtage, pour répondre en sa personne de la conduite des Chrétiens, & il désigna Quirini de la main. Bragadino répondit que c'étoit contre les articles de la Capitulation d'exiger aucun ôtage, & qu'il n'y consentiroit jamais : de plus il nia que les esclaves Turcs eussent été mis à mort de la maniére qu'il

venoit

venoit d'entendre. Cette réponſe mit le Bacha en fureur, il s'emporta en paroles les plus injurieuſes, les fit tous garotter en ſa préſence, & trainer de ſa tente juſqu'au milieu du camp, où par une horrible cruauté il fit décapiter & mettre en piéces Baglioné, Quirini, & tous les autres. Il voulut que Bragadino fût ſpectateur de cette ſanglante ſcéne, & même, pour prolonger ſon martire, il lui fit voir pluſieurs fois les horreurs de la mort en lui faiſant mettre la tête ſous la hache : mais ce brave Vénitien étoit reſervé à un ſupplice bien plus affreux, il en fut quitte alors pour avoir les oreilles coupées. Le Comte Hercule Martinengo, qui avoit été condamné à ſouffrir la même peine que les autres, eut ſeul le bonheur d'échaper, l'Eunuque du Bacha le cacha pour en faire ſon eſclave. 1571.

Deux jours après, Muſtafa fit ſon entrée triomphante dans Famagouſte, & ce barbare, qui n'étoit pas encore raſſaſié du ſang des Chrétiens, voulut enſanglanter cette cérémonie par la mort de Tiepolo, qui en l'abſence des autres Chefs étoit reſté à la garde de la ville; le Bacha le fit pendre le même jour à une antenne de galére. L'exécution des Officiers n'aſſouvit pas la rage des Mahométans, les ſoldats qui ſe trouvoient encore dans la ville au nombre de trois cens furent tous maſſacrez, on ramena ceux qui étoient déja embarquez, & ils furent tous mis à la chaine. Mort de Tiepolo.

Après tant de cruautez exercées ſur la garniſon, & mille mauvais prétextes imaginez pour inquietter les pauvres habitans, Muſta- Cruauté exercée ſur Bragadino.

1571. sa résolut de célébrer la fête du Vendredi par un acte de barbarie qui pût effacer tous ceux qu'on venoit de voir. Il fit amener Bragadino aux bréches, & le força de porter dans chacune deux paniers pleins de sable, pour servir à réparer les fortifications: travail qu'il lui fit faire à la façon des bêtes de charge, un bât sur le dos; & comme il étoit présent à cette étrange opération, toutes les fois que le patient passoit devant lui, il l'obligeoit de baiser la terre. Ensuite il fut trainé avec des cordes jusques sur une galére, où, après l'avoir mis sur une chaise à dos, on le hissa au haut de l'antenne, pour être encore une fois avant sa mort en spectacle à tous les soldats & esclaves de la Flotte Ottomane. Toutes ces indignitez furent suivies du dernier acte de cette sanglante tragédie, Bragadino fut conduit dans la place publique, là dépouillé nud, attaché au carcan, & écorché vif par deux boureaux. Le Tiran dit à ce sujet qu'un homme qui avoit fait répandre tant de sang aux Mussulmans, ne méritoit pas d'en avoir une goute dans les veines. Ce Seigneur souffrit cet affreux supplice avec un courage vraiment héroïque, & des séntimens de piété & de résignation dignes d'un Chrétien. Pendant tout le tems qu'il fut le jouet du vainqueur, à tous les outrages & les tourmens que l'inhumanité de ces barbares imagina pour assouvir leur vangeance, lorsque même il étoit entre les mains des exécuteurs, & au milieu des douleurs les plus insuportables, on ne vit, on n'entendit jamais échaper à cet illustre martir le plus léger mouvement, le moindre soupir,

le

le plus petit ſigne de foibleſſe ou de crainte. 1571.
Toujours tranquille, toujours ſerein dans les plus horribles ſouffrances, il les ſoutint avec une fermeté inébranlable, & n'ouvrit la bouche que pour faire au Bacha les reproches convenables à ſa perfidie & à ſon manque de foi. Enfin, les couteaux parvenus au nombril, il rendit l'ame à ſon Créateur.

Le cruel Muſtafa ſe réſerva comme un trophée la peau de l'infortuné Bragadino, quoique ce ſoit le prix ordinaire des écorcheurs. Il la fit remplir de paille, & porter en triomphe dans ſon camp, pour être enſuite ſuſpendue à une antenne de galére. Peu après on la détacha, elle fut portée dans tous les ports de la Sirie, où elle reſta longtems expoſée à la vue des peuples, de là enfin on la tranſporta à Conſtantinople, & le Grand-Seigneur la fit mettre dans le bain de l'arſenal, comme un monſtrueux monument de la barbarie Ottomane.

Garniſons laiſſées dans l'Ile de Chipre.

C'eſt ainſi que les Turcs enlevérent aux Chrétiens tout le Royaume de Chipre, par la priſe de Famagouſte, qui pendant ſoixante & quinze jours de tranchée ouverte ſoutint les efforts de l'effroyable multitude de ces Infideles, qui ne ceſſérent de donner des aſſauts continuels, & foudroyérent ſes murailles de cent cinquante mille coups de canon. Muſtafa laiſſa pluſieurs garniſons pour la ſureté de l'Ile, dix mille fantaſſins & trois mille chevaux, outre ſix cens Janiſſaires à Nicoſie, & deux cens à Cerine. Tous les ordres donnez pour la conſervation de ſa conquête, il remit le gouvernement de Fa-

1571. magoufte à Framburaro renegat Efpagnol; & tout rempli de la gloire de fon expédition, il retourna à Conftantinople, où il fut reçu aux acclamations du peuple & de la Cour.

Perte des Turcs.

Si l'on doit compter pour beaucoup la perte des hommes, l'acquifition de cette Ile couta cher à l'Empire Ottoman. De l'aveu même des Turcs, il périt aux deux Siéges de Nicofie & de Famagoufte plus de foixante mille hommes, de maladie, dans les actions, de leurs bleffures, ou d'autres accidens. De ce nombre furent quantité d'Officiers généraux & d'autres perfonnes de la premiére diftinction, entr'autres le Bacha de Natolie, Muftafa Général des avanturiers, le Sangiac d'Antipo, Soliman Bey, trois Sangiacs de l'Arabie, & cinq ou fix autres Commandans de la plus haute volée. Il eft vrai que le tems répare la perte des hommes, fur tout dans un pays comme la Turquie où les loix favorifent la prodigieufe multiplication des Sujets par la pluralité des femmes.

Chagrin du Pape & du Roi d'Efpagne.

Le Souverain-Pontife & le Roi Catholique furent pénétrez jufqu'au fond du cœur à la nouvelle de cette accablante révolution, & ils y parurent d'autant plus fenfibles, qu'ils avoient fait inutilement de grands préparatifs, pour détourner ce coup funefte, & fecourir le Royaume de Chipre. Mais ce defaftre n'intéreffoit aucune Puiffance plus particuliérement que la Séréniffime République de Venife, qui fe voyoit enlever de vive force par des barbares un des plus précieux fleurons de fes domaines, & dont elle jouiffoit

1571.

soit paisiblement depuis une si longue suite d'années.

Ligue contre les Turcs.

C'est ce qui produisit enfin cette fameuse ligue, qui fut conclue cette année contre les Turcs, & qui fait dans l'Histoire un des événemens les plus mémorables qui fussent arrivez depuis longtems dans la Chrétienté. Elle eut de plus heureux succès que la précédente, & elle est devenue célébre par cette victoire si éclatante que les confédérez remportérent, & dont en son lieu je détaillerai les principales circonstances. Après la paix que le Roi Très-Chrétien venoit d'accorder aux Huguenots, il paroissoit que l'Europe dût jouir d'une profonde tranquillité; en effet il n'y avoit plus de guerre, & vraisemblablement les Puissances ne l'auroient de longtems renouvellée, si contre la foi des traitez la Porte n'avoit pas attaqué les Etats de la République de Venise.

Frayeur des Princes Chrétiens.

Nous venons de voir le bonheur des armes Ottomanes, & l'inutilité des premiers secours conduits par Colonne & Doria. La conquête du Royaume de Chipre fut un sujet de consternation & d'allarmes pour les trois Princes déja confédérez, le Pape, le Roi d'Espagne, & les Vénitiens; & comme chacun d'eux avoit un intérêt sensible à arrêter la prodigieuse fortune des Sultans, ils concertérent tout de bon les mesures propres à se garentir du péril dont ils se voyoient menacez. Les Vénitiens, qui étoient attaquez, craignoient qu'une seconde campagne n'augmentât leurs pertes, sans pouvoir résister aux forces innombrables des Infideles. Par ce même motif Philippe appréhendoit

1571. que, si les Turcs parvenoient à se rendre maitres de l'Archipel, & à en chasser les Vénitiens qui étoient le boulevard de l'Italie, ses Royaumes de Sicile & de Naples ne fussent exposez à la discrétion de ces ennemis du nom Chrétien. Le Pape enfin envisageoit le même danger pour ses ports, peu fortifiez, & que par lui-même il étoit hors d'état de defendre contre les attaques d'une puissance aussi formidable que celle des Turcs.

Démarches des Vénitiens.

Tant d'objets d'une crainte légitime animérent le zèle du Souverain Pontife, & il se donna tous les mouvemens imaginables pour mettre la derniére main à la ligue déja entamée entre lui & les deux autres Potentats. Mais pendant la négociation les Vénitiens s'aperçurent que la Cour d'Espagne avoit de la peine à se déterminer; cet incident leur fit prendre le parti d'envoyer à Constantinople Jaques Ragozzoni, en apparence sous prétexte d'y négocier le rachat des esclaves Chrétiens, mais en effet chargé de faire des ouvertures d'un accommodement, en conséquence de la déclaration faite par le Grand-Visir que Sa Hautesse étoit disposée à faire la paix avec la République. Cette démarche se faisoit cependant dans des vues bien différentes: le Sénat n'avoit d'autre but que de conclure la ligue, qu'il préféroit à un traité avec la Porte; mais il crut par ce coup de politique fixer les irrésolutions des Princes intéressez dans sa querelle. Cette ruse réussit, le Pape & le Roi Catholique craignirent de rester seuls en butte aux entreprises des Mahométans, si Venise s'accommodoit;

ils

ils songérent à parer cet incident, & ils parurent n'avoir rien plus à cœur que de convenir des articles de leur confédération. 1571.

D'abord le Pape envoya en toute diligence Marc-Antoine Colonne à Venise. Ce Seigneur fut introduit à l'audience du Sénat, où il fit un discours pathétique, après avoir montré ses lettres de créance, qui ne contenoient autre chose sinon qu'on pouvoit s'en rapporter à ce que diroit ce Ministre, comme aux paroles propres de Sa Sainteté.

Marc-Antoine Colonne à Venise.

Il dit „ que le sujet de son voyage concer„ noit le bien commun de la Chrétienté, & „ en particulier la gloire de la Sérénissime „ République. Que depuis longtems Sa „ Sainteté n'avoit de plus ardent desir, „ pour sa propre consolation, que de voir „ une bonne fois l'orgueil des Ottomans a„ battu, & ces barbares dans l'impuissance „ d'exercer leurs violences & leurs brigan„ dages. Que la Sérénissime République, „ en acceptant l'invitation qu'il venoit lui „ faire au nom de Sa Sainteté d'entrer dans „ la ligue, acquerroit sans contredit une „ gloire immortelle, & par là donneroit lieu „ non seulement à ses Sujets mais encore à „ tous les peuples de la Chrétienté de la „ combler d'éloges & de bénédictions. Qu'il „ s'agissoit d'unir les forces de trois des plus „ considérables Puissances de l'Europe, pour „ se délivrer à l'avenir de toute inquiétude, „ pour arrêter les courses & mettre des bor„ nes à l'ambition desordonnée des barba„ res Mahométans. Qu'il y avoit plus, qu'il „ falloit se mettre en état de vanger avec „ éclat les injures des Chrétiens, qu'il fal-

Son discours au Sénat.

„ loit

1571. „ loit prendre la généreuse résolution de pé-
„ nétrer jusqu'au centre de l'Empire des In-
„ fideles, après avoir repris leurs conquê-
„ tes & par cette noble hardiesse assurer à
„ jamais la liberté des nations Chrétiennes, &
„ soustraire à la servitude tant d'esclaves qui
„ gémissoient dans ce pays sous le poids de
„ leurs chaines. Que le Souverain-Pontife,
„ en qualité de pasteur du troupeau de Jésus-
„ Christ, par une vigilance toujours soute-
„ nue ne songeoit qu'à assurer le repos des
„ ames confiées à sa conduite, & ne lais-
„ soit échaper aucun moyen de les mettre à
„ l'abri de la rage du loup exterminateur de
„ l'orient. Que si l'on ne se hâtoit pas d'ar-
„ racher les dents de cette bête féroce, el-
„ le ne se rassasieroit jamais de sang & de
„ carnage. Que le même zèle de la sureté
„ publique enflammoit le cœur de Philippe
„ II: que ce Monarque avoit actuellement
„ une Flotte, des troupes nombreuses, de
„ l'argent, toutes les provisions nécessai-
„ res pour l'exécution de ce grand projet.
„ Que pour mettre toute cette machine en
„ mouvement, il ne restoit que d'avoir le
„ consentement de la République, dont au
„ reste l'intérêt faisoit le principal motif de
„ la ligue. Qu'à son exemple, peu de Princes
„ refuseroient de prendre part à la gloire d'u-
„ ne aussi sainte confédération. Que Sa
„ Sainteté avoit des lettres de Sa Majesté
„ Catholique, qui l'assuroit que l'Empereur
„ y entreroit. Que le Roi d'Espagne répa-
„ reroit les contretems, que la négligence
„ & l'obstination de Doria avoient causez.
„ Que ce Prince auroit soin d'empêcher les
„ dès-

„ dèsordres, que l'inattention de ses Mi- 1571.
„ nistres pourroit produire à l'avenir. Que
„ les résolutions ne se détermineroient dans
„ les Conseils que par le concours de deux
„ voix seulement, & que les Officiers du
„ Pape agiroient & décideroient toujours de
„ concert avec ceux de la République".

Telle est la substance de la harangue de Réponse
Colonne, qui appuya ces raisons & nombre du Doge.
d'autres, des moyens les plus propres à persuader, & les plus assortis aux conjonctures des affaires & au besoin de la République. Le Doge au nom du Sénat lui répondit en peu de mots, „ que les Administrateurs de
„ la République, toujours fermes dans le
„ dessein de soutenir la guerre jusqu'à la
„ derniére extrémité, avoient plusieurs fois
„ rejetté les propositions de paix que les
„ Turcs leur avoient fait faire. Que l'union
„ des Princes de la Chrétienté étoit la seule
„ voye capable d'aiguiser l'épée du corps en-
„ tier des Chrétiens, & d'émousser le tren-
„ chant des cimeterres Ottomans. Que nos
„ discordes grossissoient le nombre des vic-
„ toires de ces Infidéles, plutôt que leurs
„ propres armes : mais que tout le succès
„ d'une ligue dépendoit du nombre conve-
„ nable des troupes, de la promtitude des
„ armemens, du concert des entreprises,
„ sur tout de l'attention à agir dans les sai-
„ sons qui pouvoient promettre tout le fruit
„ qu'on attendoit. Que les secours mutuels
„ fournis à propos deviendroient le plus fort
„ rempart de la Chrétienté, qui au contrai-
„ re n'y trouveroit ni épée, ni force, ni
„ bouclier pour sa défense, si on les faisoit

1571. „ paroitre trop tard, & hors des tems &
„ des conjonctures où l'on devoit en tirer
„ tous les avantages, qu'un parfait accord
„ & des mesures justes devoient faire espé-
„ rer".

Acquiescement du Sénat.

Quelque intérêt que pût avoir la République à s'assurer des défenseurs, les Sénateurs parurent assez longtems incertains du parti qu'ils avoient à prendre. Cette irrésolution venoit sans doute, ou des conditions honnorables que le Grand-Visir leur offroit, ou de ce qu'ils ne croyoient pas pouvoir se flatter du succès, & que même le souvenir de la campagne précédente ne leur présentoit que de nouvelles pertes inévitables, après s'être vus les victimes de l'inconstance des confédérez, de la froideur de leurs délibérations, de la lenteur de leurs démarches. Après quelques débats, le crédit des partisans du Pape l'emporta, les représentations, les promesses, les vives instances de Colonne réunirent les sentimens, & le Sénat d'une commune voix acquiesça au projet de la ligue.

Diversité de sentimens dans le Conseil d'Espagne.

En Espagne cette affaire ne se discutoit pas avec moins de contradiction. Philippe tout disposé qu'il étoit à conclure la ligue, vit tout son Conseil contraire à ses desseins sous des prétextes différens. Le plus fort étoit que, pour l'honneur de Sa Majesté & le bien des affaires, il ne convenoit pas de soumettre les confédérez à l'autorité du Souverain-Pontife, d'autant plus que le Roi devoit fournir beaucoup plus que les autres, & sur ce motif ses Ministres vouloient que toutes les résolutions, tous les ordres émanassent

sent du Conseil d'Espagne. Ces raisons spécieuses n'ébranlérent pas Philippe, il avoit donné sa parole au Pape, & il vouloit à quelque prix que ce fût susciter aux Turcs des ennemis assez puissans pour abattre sans retour leur orgueil, & les resserrer dans des limites qui missent la Chrétienté à couvert de leur barbarie. Ainsi, contre l'avis unanime de son Conseil, ce Monarque écrivit à ses Ministres à Rome de conclure la ligue, aux conditions que le Pape prescriroit. Il est vrai qu'après s'être assuré que les liguez étoient d'accord à déférer le commandement général à Don Juan, il en fit part à son Conseil, pour satisfaire en quelque sorte l'amour-propre & la fierté de la nation. 1571.

Difficultez pour conclure le traité.

C'étoit peu, comme on vient de voir, que le Conseil du Roi d'Espagne formât des difficultez, si d'ailleurs on n'avoit pas eu à tout moment à lever divers obstacles, qui faisoient presque desespérer de la conclusion de la ligue, au moins assez promtement pour se voir en état d'agir dans le tems convenable. Tous ces incidens ne regardoient que les préliminaires, & suspendoient la signature des articles. Après qu'on fut convenu du premier point, on agita la question de savoir auquel des Princes liguez il appartenoit d'ouvrir les propositions. Il paroissoit que ce devoit être celui qui sollicitoit la ligue, & les Ministres du Roi Catholique prétendoient que cette formalité fût remplie par les Vénitiens. Mais le Pape, qui n'avoit d'autre attention que d'empêcher les disputes, trouva le moyen d'assoupir celle-ci, en soutenant que lui seul étoit en droit de lever l'étendard

de

1571. de la guerre contre les Infidéles, de proposer & de poursuivre l'union des Princes Chrétiens pour une ligue sainte. C'est ce qu'il s'efforça de prouver par un long discours qu'il fit dans un Consistoire public, & dans un autre secret, en présence des Ambassadeurs d'Espagne & de Venise. Il est bon de savoir qu'outre les Ambassadeurs ordinaires expédiez à cette fin par la République, Jean Soranzo étoit arrivé depuis peu chargé des plus secretes résolutions du Sénat. Sujet d'une expérience & d'une habileté supérieures, & qui dans plusieurs négociations avoit donné des preuves éclatantes de ses talens, de la force de son génie, de sa fidélité incorruptible, & d'un zèle infatigable pour les intérêts de sa patrie.

Le Cardinal Granvelle à Naples.

Dans ces entrefaites mourut à Naples le Duc d'Alcala Viceroi de ce Royaume, & sur le champ le Roi Catholique lui nomma pour successeur le Cardinal Granvelle. Cette résolution fut très agréable au Souverain-Pontife, & ne fit pas moins de plaisir aux Vénitiens, parceque Granvelle, qui étoit un des députez du Roi d'Espagne au congrès pour la ligue, avoit toujours fait paroitre & trop d'opiniâtreté à stipuler des avantages exorbitans pour son Souverain, & peu d'affection pour les intérêts de la République.

Suite du congrès.

Après son départ la négociation resta entre les mains des Cardinaux Zuniga & Pacheco au nom du Roi d'Espagne, de Soriano & de Soranzo pour la République, & de sept autres Cardinaux commis par le Souverain-Pontife. Ce qu'il y a de singulier dans cette affaire, est que, malgré l'attention de Philip-

pe

pe à éviter le reproche de faire naitre des 1571.
obstacles pour soutenir la gloire ou plutôt
la vanité de la nation Espagnole, quoique
ce Monarque mît tous ses soins à écarter toutes les contestations qui pouvoient tendre ou à une rupture ou à de trop longs délais, quoique de son côté le Pape se donnât de continuels mouvemens pour assoupir dès leur naissance toutes les disputes qui survenoient ; malgré tant de dispositions de toutes les parties à conclure cet important traité, de jour en jour on étoit arrêté par de nouvelles difficultez, plus ou moins considérables suivant la nature des questions. La cause de tant d'incidens étoit que les Plénipotentiaires de Sa Majesté Catholique & de Venise, par un zèle peu ménagé pour les intérêts de leurs maitres, ne vouloient rien rabattre des prétentions qu'ils formoient, dans la vue de faire une compensation équivalente des dépenses effectives dont chacune de ces Puissances devoit être chargée, avec le partage des conquêtes fort incertaines qui faisoient l'espérance des confédérez. A ces débats pour le dédommagement, se joignoit une ardeur trop vive à mettre du côte de son Souverain toute la gloire de l'expédition. Voila ce qui prolongea le traité jusqu'au 20. de Mai, qu'il fut conclu aux conditions suivantes.

Conditions de la ligue contre les Turcs.

I. „ Que les confédérez mettront en mer „ deux cens galéres, cent navires, cinquante mille hommes d'infanterie, & quatre „ mille chevaux, (Sagredo dit quatre mille „ cinq cens) un train d'artillerie proportionné, & des munitions dans une quantité „ convenable. Que ces forces agiront en-

„ semble

1571. „ semble & de concert pour causer à l'ennemi commun tout le dommage qu'il sera possible. Particuliérement que, suivant l'ordre précis des Puissances liguées, elles entreprendront la conquête d'Alger, de Tunis, & de Tripoli, avec pouvoir toutefois aux Généraux de changer cette résolution, & de conformer leur conduite & leurs desseins aux événemens & aux conjonctures.

II. „ Que le rendez-vous général de l'Armée navale sera à Otrante, comme le port le plus commode, & le plus à portée de faire voile sans obstacle vers le Levant.

III. „ Que Sa Majesté Catholique sera tenue de la moitié de tous les frais, & que de l'autre moitié les deux tiers seront pour le compte des Vénitiens, & le restant pour celui de Sa Sainteté, à laquelle on fournira douze galéres bien équipées & fournies de l'appareil nécessaire, pour être ensuite armées à ses frais selon son contingent.

IV. „ Que pour les besoins communs de l'armement, chaque Prince fournira les denrées qui se recueilleront en abondance dans ses Etats, sauf à s'en faire tenir compte par les confédérez.

V. „ Que les trois Généraux auront chacun voix délibérative dans le Conseil, mais que l'exécution des entreprises & la distribution des ordres appartiendront à Don Juan d'Autriche, déclaré Généralissime de la ligue, & en son absence à Colonne Général des troupes du Pape.

VI. „ Qu'on

VI. „ Qu'on recevra au nombre des confé- 1571.
„ dérez chaque Prince Chrétien, qui voudra
„ prendre part au mérite d'une ligue aussi
„ sainte & si digne des Chefs du peuple de
„ Jésus-Christ, & que le contingent qu'il sera
„ obligé de fournir, ne diminuera rien de
„ celui des principaux liguez, & ne servira
„ qu'à augmenter les forces communes.

VII. „ Que le partage des conquêtes se
„ fera sur le modéle de celui qui étoit ré-
„ glé par la précédente ligue de 1537".

Après que les Ambassadeurs des trois Puissances confédérées eurent signé la ligue sainte, elle fut publiée le 25. de Mai en plein Consistoire, & la nouvelle en fut reçue avec un applaudissement universel & des acclamations extraordinaires. Elle ne causa pas moins de joye dans les Etats de ces trois Souverains, qui y firent célébrer cet événement par les fêtes les plus éclatantes. Enfin tous les Princes qui aimoient le bien de la Chrétienté, marquérent publiquement la part qu'ils prenoient à cette heureuse conclusion Cependant on avoit travaillé sans relâche aux préparatifs de la guerre projettée. Les Armées des Vénitiens s'étoient mises en mouvement en Dalmatie & dans les autres Provinces frontiéres de l'Empire Ottoman. Le Pape avoit fait amas d'argent, pour soutenir la dépense sans être contraint de surcharger ses Sujets : & pour soulager ceux de la République, il avoit accordé au Sénat la permission de prendre jusqu'à la concurrence de cent mille écus, & au delà, sur les décimes du Clergé.

Mouvemens des Vénitiens.

En même tems il fit partir en diligence deux

Légats à

1571. deux Cardinaux Légats, Alexandrin pour la Cour d'Espagne, & Commendon pour Vienne. Le premier étoit chargé de régler avec Sa Majesté Catholique certains articles qui concernoient les intérêts de la ligue nouvellement conclue, & quelques autres affaires particuliéres; avec ordre de passer ensuite en Portugal, pour obtenir du secours de ce Monarque. Commendon devoit faire toutes ses efforts pour engager l'Empereur à entrer dans la ligue, & d'un même coup remettre l'esprit de ce Prince sur quelques sujets qu'il prétendoit avoir de se plaindre du Siége Apostolique. Mais cette députation n'eut aucun succès, Sa Majesté Impériale s'excusa sur le peu de penchant qu'il connoissoit aux Princes d'Allemagne de s'embarquer dans une pareille entreprise. Le vrai motif de ce refus étoit le besoin qu'il avoit, pour plusieurs considérations importantes, de ménager l'amitié des Chefs du Corps Germanique, principalement pour ne point trouver d'obstacle à faire élire son fils Rodolfe Roi des Romains.

Vienne & à Madrid.

Préparatifs des Vénitiens pour la guerre.

Pendant qu'on travailloit au traité de la ligue, les Vénitiens prenoient toutes les mesures imaginables pour avoir une forte Armée. Ils mirent divers moyens en usage; & le plus efficace fut d'accorder à leurs Sujets la permission d'armer des galéres à leurs dépens, moyennant certains priviléges, entre autres celui d'en choisir les Commandans, au lieu que par le passé en pareil cas l'Etat se réservoit ce droit, & en remettoit la conduite à des Officiers du corps de la Noblesse. Cet expédient fit un grand effet. Un autre leur

leur procura la facilité d'avoir sans frais un bon nombre de soldats, ils rapellérent les bannis, à condition qu'ils serviroient un certain tems dans cette guerre, suivant la grandeur des crimes pour lesquels ils avoient été condamnez. Enfin le Sénat n'oublia rien pour se faire des ressources, dans la nécessité où il se trouvoit de soutenir une guerre aussi pesante, & d'une aussi grande conséquence pour la sureté des domaines de la République. Le Général Zané s'étoit retiré après avoir fait agréer sa démission, de même que les principaux Officiers de l'Armée; Sébastien Venier, alors résident à Candie, fut pourvu de l'emploi de Général de la mer, & Augustin Barbarigo obtint celui de Provéditeur, vacant depuis peu par la mort de Celso. Les troupes à la solde de l'Etat furent considérablement augmentées, par les levées que firent en diverses Provinces d'Italie, Prosper Colonne, Pompée de Castello, Camille de Corteggio, Raphaël Rasponi, Antoine Acquaviva, Gaspar Toraldo & Pierre Avogadro, tous créez Colonels à cet effet. 1571.

Le Roi d'Espagne n'étoit pas moins empressé à faire ses préparatifs. Nous avons vu par les articles de la ligue que ce Monarque s'étoit chargé à sa part de la plus grande partie des frais, obligé de fournir la moitié de l'armement. Il prit encore un engagement onéreux, ce fut de fournir un sixiéme du contingent du Pape qui ne pouvoit pas soutenir la dépense dont il étoit tenu. D'ailleurs son frére naturel Don Juan devoit aller prendre le commandement général de la Flotte des confédérez, & il falloit que ce Prince y parût Et du Roi Catholique.

1571. parût avec toute la dignité & une suite convenables à sa naissance. Il falloit des sommes immenses, & il n'étoit pas possible de faire en peu de tems un aussi gros fonds, encore moins d'amasser toutes les provisions de guerre & de bouche pour l'armement, d'autant plus que la ligue n'avoit été signée que fort tard. Ainsi l'Armée d'Espagne ne fut prête que vers le milieu de l'Eté, & Don Juan ne fut en état de partir qu'à la mi-Juillet. Ce Prince s'embarqua à Barcelonne sur une escadre de quarante quatre galéres, qui amenoit un gros corps de troupes toutes de vieux Régimens Espagnols. Il y avoit à sa suite une nombreuse Noblesse, & quantité de Princes & de Seigneurs de la plus haute condition, lesquels, ou pour avoir part à la gloire de cette expédition, ou pour mériter des emplois, ou par estime pour la personne de Don Juan, faisoient la campagne en qualité de volontaires.

Arrivée de Don Juan à Génes.

On fit voile vers Génes, où cette petite Flotte arriva heureusement. Les deux Archiducs, qui avoient profité de cette occasion pour s'en retourner en Allemagne suivant les ordres de l'Empereur leur pére qui les rapelloit, y prirent congé de Don Juan. Ce Prince envoya aussitôt Don Ferrand Cariglia à Rome & Don Michel Moncade à Venise, pour donner avis de son arrivée au Souverain-Pontife & au Sénat. Il reçut à Génes la visite & les complimens de plusieurs Princes & Ambassadeurs, & il fut traité aux dépens de la République avec une magnificence extraordinaire. Malgré ces marques de considération, on n'étoit pas

tran-

tranquille dans cette capitale, où la jalousie 1571.
de la liberté fit naitre de grands soupçons, qu'avec ce nombre de bâtimens & de troupes l'Espagne n'eût quelque dessein caché. Pour prévenir tout accident, on prit les plus exactes mesures, les gardes furent redoublées, les troupes sous les armes & nuit & jour en action, enfin on avoit continellement les yeux ouverts sur toutes les démarches des Espagnols.

Crainte du Grand-Duc.

Génes ne fut pas le seul Etat d'Italie qui prit ces ombrages, le Grand-Duc ne fit pas moins paroitre d'inquiétude, & il renforça les garnisons de ses places qui pouvoient être exposées à un coup de main. Ce Prince avoit quelques raisons de se tenir sur ses gardes, il savoit que l'élévation de son génie & de ses vues, ses maniéres nobles, sa générosité, la splendeur de sa Cour, lui avoient attiré la haine de sa Cour d'Espagne, qui d'ailleurs ne pouvoit souffrir qu'il eût sur pié un corps de troupes assez considérable par le nombre & la qualité, pour le mettre au rang des plus puissans Potentats. Joint à cela qu'il y avoit toujours un levain d'aigreur, de ce qu'il avoit reçu le titre de Grand-Duc sans la participation de Philippe. Toutes ces craintes se trouvérent mal fondées, Don Juan, qui n'avoit d'autre affaire que celle de paroitre promtement en campagne, pour exécuter les desseins de la ligue contre les Turcs, passa droit à Naples, où il fit assembler toute sa Flotte, qui devoit joindre celle des confédérez.

L'Armée Chrétienne part de Messine.

Enfin les Généraux se réunirent vers la fin d'Aout, & dès les premiers jours de Sep- tem-

1571. tembre ils levérent l'ancre du port de Messine. La Flotte entiére comptoit deux cens galéres légéres, six galéasses, vingt-cinq vaisseaux, & d'autres bâtimens d'un rang inférieur. Un aussi grand nombre de voiles, qui formoient une grande ville ambulante sur mer, obligea Don Juan de la faire marcher en bon ordre.

Ordre de la marche. Le commandement de l'avant-garde fut confié à Don Jean de Cardone Amiral de l'escadre de Sicile, avec huit galéres. Cinquante autres des mieux armées tenoient le poste le plus avancé, sous les ordres d'André Doria. Les trois Généraux suivoient avec le corps de l'Armée, sur trois lignes, dont le Prince occupoit le centre. Un peu derriére marchoit le Provéditeur Barbarigo, à la tête de cinquante trois galéres, & cinquante fermoient la marche, sous la conduite de Don Alvare de Balzano Marquis de Sainte Croix.

Autres dispositions. Tel fut l'ordre de la marche, qui fut réglé la veille du départ. Il fut encore convenu qu'en cas de bataille les galéres de l'avant-garde entreroient dans les deux ailes dans des postes qui leur étoient particuliérement assignez, que la premiére escadre voltigeant deviendroit l'aile droite, dont la Capitane de Doria seroit la premiére galére, & celle de Sicile la derniére vers le corps de bataille. De plus, que la troisiéme escadre commandée par Barbarigo formeroit l'aile gauche, où se trouvoient les Provéditeurs Canalé & Querini. Ainsi la seconde escadre devoit faire le corps de bataille, & paroitre au milieu des deux autres lignes. Les trois Gé-

Généraux Don Juan, Colonne, & Venier 1571.
y étoient, & autour d'eux on voyoit la Réale, la Capitane de Génes, & celle du Duc de Savoye. Les galéasses de la République faisoient voile l'espace d'un demi mille au devant du corps des galéres légéres, & elles étoient disposées de maniére, que depuis le front jusqu'au corps de bataille devoient se poster les Capitanes de Duodo & de Jaques Evero, celles de Pezaro & de Pise devant l'aile droite, & à la tête de la gauche les deux d'Antoine & d'Ambroise Bragadino. Les gros navires avoient pris les devans, & étoient déja arrivez à Corfou, sous les ordres de Don César d'Avalos & de Nicolas Donato. Le Généralissime ordonna encore qu'on exerçât les nouvelles milices qui n'étoient pas encore aguerries, on leur fit faire plusieurs décharges de mousqueterie, mais il arriva beaucoup de desordre, ces soldats peu faits à manier les armes tirérent sur les galéres voisines, où plusieurs personnes furent blessées & tuées.

Conseil général.

On détacha deux galéres des plus légéres, commandées par Catharin Malipiero, pour aller à la découverte de la Flotte ennemie. Elles prirent bientôt langue, & revinrent à force de rames donner avis que l'Armée des Turcs avoit passé à la vue de Zante, & étoit déja entrée dans le golfe de Lepante. Sur cette nouvelle, on fit voile à Cassopo, on jetta l'ancre dans cette rade, & Don Juan fit venir tous les Commandans sur son bord, pour résoudre ce qu'il y avoit à faire dans cette conjoncture. Il y eut une grande diversité de sentimens, les uns proposérent le

1571. Siége de Navarin, les autres quelque conquête considérable dans ce golfe.

Opinion du Grand Commandeur de Castille.

Le Grand-Commandeur de Castille, pour qui le Généralissime avoit une déférence particuliére, proposa son avis à peu près dans ces termes. „ Je ne crois pas, *dit-il*, qu'il „ soit de la prudence de s'embarquer dans „ une entreprise, où l'on risquera d'être „ longtems arrêté, sans en tirer un notable „ avantage. Si les conquêtes qu'on propo„ se ne sont ni certaines, ni d'une impor„ tance à pouvoir atterrer les ennemis, „ c'est se mettre de gayeté de cœur dans „ un péril manifeste de ruïner une Armée „ aussi formidable. Et quelles suites funes„ tes n'en résultera-t-il pas? La Sicile, les „ mers de la Calabre & de la Pouille, tou„ te l'Italie, les côtes mêmes de l'Espagne „ dénuées de toute défense, sans ressource, „ ouvertes aux courses des barbares, en „ proye à leur fureur & à leurs brigandages. „ Nulle acquisition, si assurée qu'elle puisse „ être, ne peut, à mon sens, balancer les „ craintes trop légitimes qu'on doit avoir de „ perdre les forces de la ligue. Ce que j'a„ vance ici n'est pas plus pour les intérêts du „ Roi mon maître, que pour ceux de chacune „ des Puissances confédérées, sur tout de „ la République de Venise, dont les Etats, „ comme plus voisins de l'ennemi, seront „ les premiers à ressentir les terribles effets „ d'un conseil aussi dangereux.

„ On doit quelquefois regarder comme „ une grande victoire, d'empêcher un en„ nemi puissant & victorieux de faire des „ progrès considérables. Nous sommes dans

„ le

„ le cas, nous gagnerons tout pendant cet- 1571.
„ te campagne à tenir en échec l'Armée des
„ Turcs. Ce sera le salut de la Chrétienté,
„ de rabattre, sans rien hazarder, l'orgueil
„ & l'insolence de cette cruelle nation, au-
„ dacieuse par tant de victoires, si puissan-
„ te sur mer par ses Flottes nombreuses,
„ en état de tout entreprendre par la prodi-
„ gieuse quantité de ses soldats. Nous ris-
„ quons tout à attaquer ces barbares, ils
„ sont dans leur propre pays, toutes leurs
„ places sont bien fortifiées, & toujours
„ pourvues de fortes garnisons & bien aguer-
„ ries. Le golfe de Venise gémit des rava-
„ ges qu'ils y ont faits il y a peu de jours, &
„ où ils ont emmené tant de milliers d'ames
„ en servitude. La situation des deux parties
„ n'est pas égale, & la nôtre est telle, qu'il
„ ne nous est pas permis, sans tout risquer,
„ d'abandonner la fortune de l'Europe au
„ sort douteux d'une bataille, dans le des-
„ sein seul d'affoiblir un peu les forces mari-
„ times des ennemis. La victoire même,
„ dont on se flatte avec tant d'assurance, ne
„ nous offrira tout au plus que quelques
„ conquêtes peu considérables. L'ennemi a
„ des ressources si promtes & si puissantes,
„ qu'il lui sera facile de reparoitre en peu
„ de tems sur mer plus fort que jamais,
„ malgré sa défaite quelque grande qu'elle
„ pût être. Avantage qui ne se trouve pas
„ de notre côté; nous ne pourrions pas sitôt
„ nous relever de la perte d'une bataille, si
„ Dieu pour les péchez des Chrétiens per-
„ mettoit que nous fussions vaincus.

„ Je supplie donc Votre Altesse Sérénissi-

1571. „ me de ne point perdre de vue la perte „ irréparable que feroit la Chrétienté, les „ malheurs que la ruïne de cette Armée trai- „ neroit à sa suite. De quelle affreuse révo- „ lution les Chrétiens ne sont-ils pas mena- „ cez, si d'un seul coup ils perdent tant d'il- „ lustres Commandans, tant de Capitaines „ renommez par leur valeur & leur expé- „ rience, tant de braves soldats, que je „ puis sans exagération apeller l'élite de la „ milice Chrétienne, de l'habileté, de la „ bravoure desquels je dirai avec assurance „ que dépend le salut de la plus grande & „ de la plus belle partie de l'Europe ? Par „ la chute de ces fermes colonnes de la „ liberté de notre Continent, ne verrons- „ nous pas tomber en même tems, & no- „ tre projet de tenir ferme contre la puissan- „ ce des Turcs, & l'espérance de vaincre „ tôt ou tard ces fiers & irréconciliables „ ennemis de notre Religion ? Je n'oublie „ pas de mettre en considération les inci- „ dens, que nous devons craindre des vents, „ des tempêtes, & de toutes les variations „ presque certaines dans la saison trop avan- „ cée où nous sommes. Ainsi, nous donner „ tant de mouvement à chercher l'Armée „ ennemie, perdre le tems à nous mettre à „ sa poursuite, n'est autre chose que de ten- „ ter doublement la fortune, vû que nous „ nous trouvons dans l'automne, saison qui „ ne promet sur mer que dangers, qu'ora- „ ges, que revers, où échoue toute la pru- „ dence humaine".

Opposition des Généraux.

Toute la réputation du Grand-Commandeur, tout le crédit qu'il avoit auprès de Don

Don Juan, ne donnérent point d'autorité à son avis, ce ne fut qu'une seule voix à le rejetter; les deux Généraux Vénitiens, Venier & Barbarigo, s'y opposérent sur tout avec une vivacité incroyable. Ils furent soutenus par Orsino, de la Corgnia, Santa Fioré, & Serbelloné. Mais il n'y en eut aucun qui fit paroitre plus de chaleur que le Général Colonne, qui réfuta le discours du Commandeur par toutes les raisons du contraire les plus évidentes, & appuyées des ordres positifs du Souverain-Pontife de chercher & de combattre l'Armée ennemie. Cette circonstance seule ne permettoit pas à l'Amiral du St. Siége d'adhérer en aucune maniére au sentiment de Don Louis de Requesens, ainsi il le contredit avec d'autant plus de hardiesse, qu'il se sentoit autorisé par la déclaration de tous les autres Commandans. Voici la substance de son discours. 1571.

Avis de Colonne.

„ A quel propos conclure une ligue, à „ quoi bon en exécuter les conditions avec „ des peines incroyables, dans quelle vue „ faire retentir dans l'univers le bruit d'une „ confédération, la solemniser par des feux „ de joye, par le son des tambours & des „ trompettes, par des priéres publiques, si „ tant d'éclat, si des dépenses aussi prodi„ gieuses ne doivent aboutir qu'à quelques „ décharges d'artillerie, pour saluer les esca„ dres des confédérez au moment de leur „ jonction? Ne seroit-ce pas se jouer de tou„ te la Chrétienté, des Souverains qui ont „ signé la ligue, de nous tous qui comman„ dons leurs Armées? On n'aura donc formé u„ ne ligue, on n'aura mis en mer un armement

 „ aussi

1571. „ aussi considérable & qui coute tant de
„ trésors, que pour confirmer l'ennemi dans
„ l'idée, qu'il n'a déja que trop conçue, du
„ peu de courage des Chrétiens ; idée qui a
„ mis le comble à la fierté, à l'insolence, aux
„ insultes des barbares ? Les Princes con-
„ féderez n'ont eu sans doute de but princi-
„ pal en signant le traité, que de faire les
„ derniers efforts, pour rabattre l'orgueil de
„ l'ennemi commun du Christianisme, &
„ lui faire éprouver une bonne fois le poids
„ des armes & de la puissance des Princes
„ Chrétiens. Eh ce cruel ennemi pourra-t-il
„ jamais avoir lieu de nous craindre, si nous
„ réglons notre conduite sur les allarmes du
„ public, si nous nous effrayons à la vue de
„ la multitude innombrable de ce peuple in-
„ fidéle ? Ne comptons pas le nombre de
„ ses soldats, & sans mesurer nos forces
„ par la quantité, tout inférieurs que nous
„ sommes à cet égard, marchons au com-
„ bat remplis de l'espérance que le Ciel
„ combattra pour nous, & animez par le
„ titre que nous portons de soldats de Jésus-
„ Christ, qui combattrons pour le soutien
„ de son Eglise, & qui réunis sous son éten-
„ dard triomphant, ne devons jamais appré-
„ hender qu'il nous abandonne, que quand
„ nous manquerons de confiance en son se-
„ cours. Mais je ne veux point paroitre
„ fonder tellement toutes nos ressources sur
„ les effets miraculeux de la toute-puissance
„ divine, qu'il semble que je convienne que
„ les forces humaines ne sont pas suffisantes
„ pour se commettre avec celles de l'enne-
„ mi de notre foi, encore moins pour le

„ vain-

„ vaincre. A Dieu ne plaise que j'aye une 1571.
„ pareille pensée, je crois au contraire qu'il
„ faudroit avoir perdu le jugement, pour
„ conseiller une bataille sans y voir de la
„ nécessité, avec un desavantage manifeste,
„ & par une épreuve dangereuse tenter la
„ divine Providence.

„ Je ne m'imagine donc pas que notre Armée soit trop foible, & celle des Turcs trop forte, pour qu'on en puisse conclure que nos affaires se trouvent dans une situation aussi desespérée. Nous avons plus de deux cens galéres bien pourvues, bien équipées, même en beaucoup meilleur état que celles des Turcs, au dire des personnes entendues sur ce fait. N'est-ce pas un avantage qui répare la supériorité du nombre des ennemis, supposé qu'il soit vrai, comme on le publie, qu'ils ont trois cens bâtimens ? Pourquoi nous faire un fantôme de cette multitude de vaisseaux ? Ignorons-nous que les Turcs les ont rassemblez de tous les coins de leur Empire, & que pour faire nombre ils ont pris jusqu'aux plus petits brigantins de corsaires, plus propres à faire un coup de main & à prendre la fuite, qu'à soutenir un combat ? La valeur de nos soldats, dont nous avons un nombre suffisant & d'une grande expérience dans le métier de la guerre, doit mettre de notre côté toute la supériorité sur un ennemi, qui avec des milliers de combattans n'a pu souvent résister à une poignée de Chrétiens. Aujourd'hui nous est-il permis de nous croire inférieurs en nombre, pour peu que nous fas-

1571. „ ſions attention à la qualité de l'une & l'au-
„ tre Armées navales quant aux vaiſſeaux, ſi
„ même nous nous bornons à ce que Mon-
„ ſieur le Commandeur vient de nous aſſu-
„ rer, que nous avons ici la fleur de la mi-
„ lice Chrétienne ? Eh à quoi donc, je ne
„ crains pas de le répéter, à quoi aura ſervi
„ l'union d'une auſſi grande quantité de vaiſ-
„ ſeaux, d'une Nobleſſe auſſi illuſtre & auſſi
„ nombreuſe, de combattans auſſi braves &
„ auſſi aguerris ? Quel aura été le fruit de tant
„ de tréſors conſommez, à faire parade d'un
„ armement auſſi conſidérable, pour nous
„ contenter de découvrir l'ennemi avec des
„ lunettes de longue vue ? N'aurons-nous
„ donc fait gémir la mer ſous le poids de
„ nos navires, que pour épouvanter l'enne-
„ mi par la renommée de nos forces, ſans
„ avoir la hardieſſe de nous en approcher, &
„ pour nous mettre en ſureté, après avoir
„ vu ce même ennemi inébranlable au bruit
„ de nos immenſes préparatifs ?

„ Mais ſi l'on ne doit pas porter un ju-
„ gement auſſi deſavantageux à notre répu-
„ tation, la ſauverons-nous par le prétexte
„ de nous maintenir en état de fixer les
„ conquêtes des Turcs dans l'Ile de Chipre,
„ & de les empêcher de porter le fer & le
„ feu ſur toutes les côtes, dans ces miſéra-
„ bles Iles, expoſées à la fureur de ces bar-
„ bares ? Non, nous avons des obligations
„ bien plus importantes & plus indiſpenſa-
„ bles ; nous ſommes obligez de vanger
„ tant d'injures, que nous avons reçues de
„ ces Infidéles acharnez à notre ruïne. Nous
„ devons nous réveiller de cette profonde

„ léthar-

» léthargie, qui a tenu si longtems les ar- 1571.
» mes des Chrétiens dans une honteuse inac-
» tion ; nous devons nous porter avec ar-
» deur à ces hautes entreprises, à ces faits
» héroïques, qui puissent nous rendre dignes
» de nos glorieux ancêtres. En effet, de
» quelle plus grande infamie pouvons-nous à
» présent couvrir le nom Chrétien, si, après
» tant d'appareil fait deux fois dans l'espace
» de quelques mois, nous avons la lâcheté
» de ne point paroitre en face de l'enne-
» mi ; bien plus, de n'oser pas nous tenir
» dans son voisinage ? Hé quelle espérance
» nous restera-t-il de délivrer le Royaume de
» Chipre ? Quelle idée l'univers pourra-t-il
» concevoir de nous ? Pour Dieu, ne nous
» abandonnons pas à ces frayeurs chiméri-
» ques, ne laissons pas abattre notre coura-
» ge par l'idée imaginaire de notre foiblesse.
» N'estimons pas si peu de chose les forte-
» resses, qui défendent l'entrée des riviéres,
» que possédent le Roi Catholique & la
» République de Venise, pour les croire en-
» tre les mains de l'ennemi, dès l'instant
» que notre Flotte aura été battue, si ce
» malheur arrive. Autrefois toute la force,
» toute la sureté des Etats consistoit dans les
» Armées de terre & de mer : depuis qu'on
» a trouvé l'art de défendre l'entrée d'un
» pays par le moyen des ports & des forte-
» resses, revêtus d'ouvrages capables d'arrê-
» ter une multitude d'hommes, on s'embar-
» rasse peu de perdre une bataille. La vic-
» toire ne donne guéres plus de facilité de
» faire quelque conquête importante dans les
» domaines des vaincus, les places fortes

1571. „ sont autant de barriéres qui tiennent longtems contre la bonne fortune du vainqueur, & à la faveur de cette résistance le Prince battu remet une Armée sur pié, reparoît en campagne, & se voit en état de réparer ses pertes. Ce que j'avance n'est-il pas confirmé par ce qui vient de se passer dans le Royaume de Chipre ? Malgré l'éloignement de ses Souverains, deux forteresses seules, encore assez mal pourvues, ont fait une défense de plus d'une année. Après cet exemple, avons-nous raison de craindre que tant de lieux extrêmement fortifiez sur les côtes du golfe, sur les mers de Naples & de Sicile, deviennent sans coup férir la proye des armes Ottomanes, supposé qu'elles ayent le bonheur de défaire notre Armée ?

„ Ce peu de réflexions suffit pour faire voir que le péril n'est ni si grand ni si manifeste, que Monsieur le Commandeur s'est efforcé de nous le prouver, en cas que nous ayons du dessous dans une bataille. La suite naturelle de mon discours m'oblige de discuter l'importance, je dirai plus, la nécessité absolue de tenter le hazard d'un combat, & cette démonstration me conduira à faire voir la certitude des conquêtes qui ne peuvent nous échaper, si la victoire se déclare pour nous. Il ne sera jamais possible de réfréner l'insolence des Turcs, on ne pourra jamais les entamer par aucun endroit, si nous les laissons maitres de la mer ; & n'est-ce pas leur en abandonner l'empire, que de n'oser les attaquer, même avec des forces convenables ?

„ bles? Fuir la vue de l'ennemi, qu'eſt-ce 1571.
„ autre choſe que craindre une défaite? Cet-
„ te crainte a les ſuites les plus funeſtes,
„ non ſeulement elle rend les ennemis mai-
„ tres de la campagne, non ſeulement elle
„ accroit leurs forces & leur audace, elle
„ abat encore entiérement le courage des
„ Sujets, elle leur fournit un prétexte légiti-
„ me de prendre un parti très préjudiciable
„ aux intérêts de la cauſe commune. C'eſt
„ donc un devoir, une néceſſité indiſpenſa-
„ ble, de courir à la rencontre de l'Armée
„ ennemie, & pour rehauſſer le cœur des
„ Chrétiens, & pour abaiſſer l'orgueil des
„ Infidéles. Dès qu'on ſera en leur préſen-
„ ce, il faut ſans balancer les combattre,
„ avec une ferme eſpérance d'obtenir la vic-
„ toire, moyennant l'aide du Tout-puiſſant,
„ & le concours des cauſes humaines. Mais
„ ce qui devient le plus important pour
„ nous, ſoyons fermement perſuadez qu'il
„ n'y a point d'autre moyen de ſauver la ré-
„ putation & l'honneur du nom Chrétien &
„ des Princes nos ſouverains. Tout l'univers
„ ſait les prodigieux armemens que nos mai-
„ tres ont faits deux années conſécutives a-
„ vec des dépenſes incroyables, la renom-
„ mée a répandu le bruit du grand deſſein
„ des confédérez d'en venir à une action
„ générale avec les Turcs: ſi par une retrai-
„ te à contre-tems nous donnons des ſignes
„ manifeſtes de peur, je ne vois pas com-
„ ment on pourra ſe mettre à couvert du re-
„ proche, ou d'avoir manqué de conduite,
„ ou d'une lâcheté extraordinaire. Toutes
„ les raiſons imaginables nous forcent donc

1571. „ de tenter le fort d'une bataille, le bien de „ la cause commune, notre propre honneur „ que par là nous mettons à couvert de tout „ blâme & d'une honte immortelle. Notre „ défaite ne peut jamais être suivie de per- „ tes aussi considérables & aussi rapides, que „ Monsieur le Commandeur a voulu nous le „ faire entendre. Une victoire nous promet „ les plus importantes conquêtes, si nous sa- „ vons sur le champ nous prévaloir de notre „ fortune, &, secondant le bras du Ciel par „ notre prudence, par notre activité, re- „ cueillir tous les fruits d'un événement aussi „ avantageux, pour répondre à l'attente, „ aux vœux, aux priéres de toute la Chré- „ tienté ".

Don Juan le suit.

Don Juan ne balança pas entre ces deux avis, les raisons de Colonne prévalurent sur son cœur. Ce Prince, en qui, quoique dans la fleur de son âge, brilloient la grandeur d'ame, l'élévation d'esprit, l'inclination guerriére du grand Empereur dont il avoit reçu la naissance, se sentit transporté à ce dernier discours. Son gout naturel pour la gloire ne lui permit pas de ne pas suivre le sentiment d'un Capitaine illustre par ses actions, appuyé de plus avec la derniére chaleur par les Généraux Vénitiens, dont l'expérience dans le métier des armes rendoit le suffrage respectable. Ainsi, quelque estime qu'il pût avoir pour le Grand-Commandeur, que Philippe avoit mis auprès de sa personne comme un gouverneur & un guide, avec ordre de se conduire en tout sur ses conseils, il embrassa aveuglément celui de Colonne, & fit faire voile sans autre délai, pour aller chercher la

Flotte

Flotte Ottomane. Il eut la joye de voir sa résolution reçue avec un applaudissement général, l'Armée partit de Corfou, & après avoir traversé le canal par un vent frais, elle alla jetter l'ancre à Geminizze, bon port & assez vaste pour y tenir la Flotte. 1571.

Venier fait pendre quelques soldats.

Dans cette rade il se passa une affaire, qui produisit beaucoup d'aigreur entre les Généraux. Ils étoient convenus, pour mieux pourvoir à la fourniture de l'Armée, de distribuer quelques compagnies de soldats du Roi d'Espagne sur les galéres Vénitiennes. Ce réglement donna lieu à une querelle, je ne sai à quelle occasion, entre les soldats d'une compagnie d'Italiens commandée par Muzio Tortona, Capitaine à la solde de Sa Majesté Catholique, qui avoit son poste sur la galére d'André Calergi Candiot. On prit les armes, & il y eut quelques personnes de tuées. Venier, averti de ce desordre, envoya sur le champ son Amiral avec quelques Officiers & soldats de l'étendard, pour appaiser le tumulte. Muzio fit mettre sa compagnie sous les armes, & non content de refuser d'obéir aux ordres du Général, il fit feu sur les Vénitiens, dont plusieurs furent très maltraitez, & l'Amiral même fut en danger de la vie & reçut une blessure dangereuse. Venier, dont la galére étoit dans le voisinage, crut qu'une violence de cette nature passée sous ses yeux blessoit le respect dû à sa dignité, il fit emprisonner le Capitaine Muzio, son Enseigne, & son Sergent, comme auteurs de la sédition, & les fit pendre sans autre forme de procès à l'antenne de sa galére. Exécution qu'il ordonna, dans

1571. la pensée qu'un exemple de sévérité fait plus d'effet sur l'esprit des soldats que cent loix.

Don Juan s'en tient offensé.

Don Juan fut très offensé de l'action du Général Vénitien, & il en marqua en public son ressentiment avec toute l'aigreur imaginable. Il se plaignoit de ce que Venier non seulement n'avoit pas renvoyé les coupables à son jugement, comme il prétendoit qu'il y étoit obligé par toute sorte de devoirs, mais encore que, contre le respect & la déférence qu'il devoit à son Généralissime, & sans avoir égard au rang & à la personne de Sforce son Colonel qu'il lui avoit envoyé pour prendre connoissance de cette affaire, il avoit chassé cet Officier avec des menaces & des injures. En un moment toute l'Armée fut dans une agitation extraordinaire; les Espagnols, se réputant insultez en la personne de leur Prince, paroissoient se préparer à la vangeance; & les Vénitiens, résolus de repousser la force par la force, se mettoient en situation de se défendre.

Ce différend est accommodé.

Tout étoit à craindre de ces mouvemens. Colonne, quoique choqué lui-même personnellement du procédé de Venier, interposa ses soins & son crédit pour assoupir ce différend dès sa naissance, & avant que l'aigreur des esprits ne fût plus susceptible de réconciliation. Barbarigo de son côté n'épargna rien dans la même vue, & comme il avoit tous les talens propres à se faire écouter, cette douceur qui entraine, une éloquence supérieure, tout l'esprit, toute la finesse, tout le bon sens capables de donner de l'autorité, il engagea enfin Don Juan à sacrifier le

le point-d'honneur & sa délicatesse au bien général de la Chrétienté. Mais ce Prince ne laissa pas d'informer le Sénat de ce qui venoit de se passer, par une felouque qu'il envoya exprès à Venise, & néanmoins il déclara qu'il ne vouloit plus traiter d'aucune affaire avec Venier, ni comme personne privée, ni sous la qualité de Général. Il n'y eut pas moyen de lui faire accepter d'autre tempérament, ainsi Barbarigo entra par interim en exercice de la charge d'Amiral, jusqu'à ce qu'on eût reçu les ordres de la République. 1571.

Conseil tenu par les Turcs.

Le 7. d'Octobre l'Armée Chrétienne leva l'ancre, & tourna la proue vers le golfe de Lepante. Il arriva dans la marche que quelques galéres ne gardérent pas leurs rangs, d'abord on fit punir sévérement quelques coupables, ensuite pour prévenir un pareil desordre il fut réglé qu'à chaque vingtaine de bâtimens il y auroit un Chef qui les tiendroit dans leurs postes & dans une exacte discipline. Le lendemain au matin à l'aube du jour on découvrit la Flotte ennemie, à la vue des écueils de Curzolari. Les Généraux Mahométans étoient fort partagez sur le parti qu'ils devoient prendre, ou d'en venir aux mains avec les Chrétiens, ou d'éviter la bataille. Siloé, Sangiac d'Alexandrie, Officier d'une grande expérience, la dissuada ouvertement, & dit qu'il ne convenoit en aucune maniére de hazarder d'un seul coup la fortune de l'Empire, acquise par tant de victoires, & par les derniéres conquêtes faites dans l'Ile de Chipre. Il soutint qu'après avoir gagné ce Royaume avec

tant

1571. tant de bonheur, c'étoit une imprudence impardonnable de tenter le hazard des combats, & de s'exposer à perdre par une seule action tout ce qu'on avoit acquis. Au contraire Ali, Généralissime de la Flotte Ottomane, assura que les Infidéles étoient si déconcertez, si atterrez des grandes pertes qu'ils venoient de faire, qu'à peine ils auroient la hardiesse de soutenir la vue de la formidable & triomphante Armée du Grand-Seigneur. Il ajouta que dans la situation où se trouvoient les deux partis, les Ottomans toujours vainqueurs, les Chrétiens sans force & sans courage, ce seroit une honte ineffaçable de rallentir, par une lâche résolution, le cours des victoires de l'Empire, & par une suite de conseils bas & indignes de gens de coeur, détruire en un moment les faveurs constantes de la fortune.

Mouvement de l'Armée Turque.

Sans autre délibération, l'Amiral, après avoir renforcé ses troupes de six mille Spahis, sortit du port de Lepante avec deux cens galéres légéres, pareil nombre de galiottes, fustes, & autres bâtimens inférieurs. Il assigna le commandement de la ligne droite à Siloé, il mit à la tête de la gauche Uluzzali Roi d'Alger, & lui avec Portau & cent galéres il prit son poste au centre. En cet ordre l'Armée fit voile, & arriva le lendemain à Galata, d'où elle cingla vers Cefalonie.

Don Juan résout la bataille.

Le jour de la fameuse bataille de Lepante fut celui de la fête de Sainte Justine : l'air étoit doux & serain, & la mer calme paroissoit gémir sous le poids de deux Flottes aussi nombreuses. Le Grand-Commandeur

de

de Castille, toujours ferme dans son premier sentiment de ne rien hazarder de quelque maniére que ce fût, revint à la charge auprès de Don Juan, & fit tous ses efforts pour dissuader ce Prince de suivre les mouvemens de son courage, sans songer qu'on étoit alors dans une situation à ne pouvoir plus éviter le combat. Aussi Don Juan lui répondit avec une généreuse hardiesse, que ce n'étoit plus le tems de délibérer & de prendre conseil, qu'il ne s'agissoit plus que de l'exécution, qu'il n'étoit plus question de perdre le tems en paroles, qu'il falloit agir. Aussitôt il fit arborer sur sa galére l'étendard de la ligue, & par un coup de canon il avertit la Flotte de se tenir dans les rangs assignez à chaque escadre; tout de suite il donna le signal de la bataille, qui fut reçu de toute l'Armée avec un applaudissement & des cris de joye, qui sembloient être un présage assuré de la victoire. Les Généraux montez sur des fregates alloient de ligne en ligne animer les soldats à faire leur devoir, par les motifs de l'honneur, de la gloire, de la patrie, de la liberté, de la Religion. 1571.

Elle se donne.

Les Turcs acceptérent la bataille avec une égale ardeur. Elle se donna avec toute la fierté, toute la bravoure imaginables des deux côtez. D'abord la perte fut égale, le carnage horrible, & l'événement longtems douteux. Les soldats de l'une & l'autre nations, animez par la haine réciproque qu'elles reçoivent avec la naissance, ne mettoient point de bornes à leur courage, & couroient affronter les plus grands dangers. En peu de tems cette animosité présenta le plus affreux

1571. affreux ſpectacle, une multitude de combattans réduits en cendres par les flammes, un nombre d'autres précipitez dans la mer & enſevelis dans les flots. Le retentiſſement des coups de canon, le ſifflement des mouſquetades, les hurlemens des Turcs enragez de leur défaite, le brouillard épais que formoit la fumée qui obſcurciſſoit entiérement le ſoleil, les cris lamentables des bleſſez & des mourans, les gémiſſemens de ceux qui ſe noyoient, rempliſſoient l'air d'une muſique infernale, & dans les plus profondes ténébres on ne voyoit que flamme, on n'entendoit que lamentations perçantes.

La Réale Ottomane priſe par Don Juan.

Don Juan & Venier inveſtirent enſemble la Réale Ottomane, laquelle promtement ſecourue par Caracoza Commandant de Vallona & par le Bacha de Metelin, ſoutint l'attaque avec toute la vigueur imaginable. La victoire balançoit entre les deux Amiraux, lorſque le Marquis de Ste. Croix, qui étoit à l'arriére-garde, vit le choc furieux des deux Capitanes ſans qu'aucune pût prendre l'avantage ſur ſon ennemie, & il courut à toutes rames au ſecours des Chrétiens. Son arrivée décida l'affaire, la Réale Ottomane rendit enſuite peu de combat, & fut priſe. Sur le champ le Prince fit abattre l'étendard du Croiſſant, & mettre en ſa place celui de la Croix. En même tems il fit couper la tête à Ali, & la fit planter au bout d'une pique à la vue des deux Armées, pour redoubler le courage des vainqueurs, & imprimer de la terreur aux vaincus.

Déroute du corps

Pendant que les Généraliſſimes étoient aux mains, on gagna les galéres de Portau &

& de Caracoza, le premier se jetta dans une barque & prit la fuite, l'autre mourut en brave homme les armes à la main. La prise de la Réale Ottomane causa la déroute de tout le corps de bataille des Turcs, dont il ne resta que trente galéres, qui se réunirent pour gagner la terre. Mais Querini les suivit de si près, qu'il leur coupa le chemin. Il n'eut point de peine à s'en rendre maitre, les Mahométans les abandonnérent aux Chrétiens, & sautérent dans l'eau pour se sauver.

1571. — de bataille des Turcs.

Mort de Barbarigo.

Voilà ce qui se passoit du côté de la terre. En pleine mer le combat étoit beaucoup plus sanglant, plus soutenu, & plus douteux; mais vers les côtes les cris de victoire que poussoient les Chrétiens, annonçoient avec éclat la défaite des Infidéles. Barbarigo, assailli par six galéres, se défendit avec une intrépidité digne des plus grands éloges, & tout blessé qu'il étoit d'un coup de fléche dans l'oeil gauche, il ne voulut jamais sortir de la mêlée qu'après avoir vu la victoire du côté des siens. Il perdit glorieusement la vie dans cette action, de même que Marin Contarini son neveu, qui étoit venu à son secours.

Combat de la ligne droite.

A la ligne droite on continuoit à se battre avec autant de valeur & d'acharnement, mais avec plus de perte & de danger pour les Chrétiens. Uluzzali, à la tête d'un gros détachement de son escadre, avoit réduit aux derniéres extrêmitez quinze galéres tant Espagnoles que Vénitiennes, parmi lesquelles se trouva la Capitane de Malte, qui, après avoir été au pouvoir des Turcs, fut reprise

par

1571. par les conserves & par le courage des Chevaliers. Doria amena en diligence une grosse escadre au secours des Chrétiens, qui souffroient beaucoup de ce côté, & qui même fort affoiblis par leurs pertes se voyoient au moment de succomber. L'arrivée de ce renfort rétablit leurs affaires, & Uluzzali à son tour fut réduit à pourvoir à sa sureté par la fuite. C'est le parti qu'il prit: il avoit autour de lui les bâtimens d'Alger & plusieurs autres encore en fort bon état; comme le passage étoit ouvert, il eut la facilité de passer au travers de l'escadre de Doria, & tourna avec trente galéres vers Curzolari pour s'y assurer une retraite. Les autres galéres de sa ligne moins agiles ne purent le suivre, les Chrétiens les environnérent, & elles devinrent la proye des vainqueurs.

Fuite d'Uluzzali.

Action vigoureuse.

Dans ce choc il se passa une action qui mérite d'être rapportée. La galére de Benoit Soranzo, après un combat des plus opiniâtrez & des plus sanglans, ne voyoit plus de moyen de se garentir de tomber entre les mains des ennemis: Le Lieutenant de Soranzo, homme de cœur jusqu'à l'intrépidité, se voyant vaincu & sans espérance d'être assez promtement secouru, (c'étoit avant l'arrivée de Doria) d'ailleurs dans l'incertitude du succès de ce combat, aima mieux mourir libre, que de vivre dans un dur esclavage. Il prit le tems que les Turcs étoient déja entrez dans la galére pour s'en mettre en possession, & après avoir mis le feu aux poudres, il fit sauter le bâtiment & tous ceux qui étoient dedans, sacrifiant ainsi amis

&

& ennemis à son desespoir & à l'horreur de la servitude. 1571.

La bataille dura cinq heures, & le carnage fut si grand, que la mer en devint rouge. Les deux nations poussérent avec tant d'acharnement l'animosité & la fureur, que les soldats se mêloient même dans l'eau, qui étoit couverte de mourans, pour avoir le barbare plaisir de s'arracher impitoyablement un reste de vie. Après la fuite d'Uluzzali, le sort des combattans ne fut plus douteux, les Chrétiens ne rencontrérent plus d'obstacle qui les empêchât de poursuivre leur victoire. C'est la plus complette qui se soit remportée sur les Mahométans, sur lesquels on avoit cru jusques là avoir une supériorité considérable, lorsqu'on avoit fait une vigoureuse résistance, ou quand on sortoit d'un combat à perte égale. Le jour étoit déja sur son déclin, & il ne restoit aux vainqueurs qu'à recueillir les premiers fruits d'une victoire aussi importante, ils se mirent à courir tout ce trajet de mer; où la ligne gauche avoit soutenu un si rude combat. Ce canton de mer avoit pris la teinture du sang, ce qu'on ne pouvoit voir sans horreur, & il étoit tellement couvert de vaisseaux fracassez, de voiles, de rames, de mâts, & de timons, qu'il n'étoit pas possible de distinguer les ondes. Cinq mille Chrétiens périrent dans cette action, & il y en eut autant de blessez. Les Turcs y laissérent trente mille hommes tuez; entre autres Ali Bacha leur Général, dont deux fils furent faits prisonniers, avec une infinité d'autres

Déroute entiére de la Flotte Turque.

Com-

1571. Commandans & Officiers de la premiére considération.

Morts de marque du côté des Chrétiens. Parmi les personnes distinguées qui périrent du côté des Chrétiens, on remarque le Bailli d'Allemagne Chevalier de Malte, Horace & Virginio Orsini Romains, Bernardin de Cardines Espagnol, & Bernardin Bisbal Napolitain Comte de Briatico. De la part des Vénitiens la perte fut infiniment plus grande, parce que les plus grands efforts des ennemis tombérent sur leur escadre depuis le commencement jusqu'à la fin du combat. Aussi Don Juan leur rendit toute la justice qu'ils méritoient, & combla d'éloges la valeur & la prudence de Venier, & de tous les autres Commandans de cette nation. Ce Prince généreux oublia dans ce moment les sujets de plaintes qu'il avoit contre le Général de la République, & sincérement réconcilié avec ce Capitaine dont il estimoit la vertu, il l'embrassa avec une tendresse filiale, l'apellant son pére très chéri, & relevant par les plus magnifiques paroles le courage héroïque qu'il avoit fait paroitre dans cette périlleuse journée, de même que tout le corps de la Noblesse Vénitienne. Elle perdit Augustin Barbarigo Provéditeur Général, Benoit Soranzo, Marin & Jérôme Contarini, Marc-Antoine Lando, François Buono, Jaques de Muzo, Catharin Malipiero, Jean Loredano, Vincent Querini, André & George Barbarighi, & d'autres au nombre de quinze, tant Officiers généraux que Nobles, outre un bon nombre de Chevaliers tous des plus illustres Maisons de l'Etat.

Sa-

Sagredo accuse Doria de n'avoir pas fait son devoir dans cette occasion. Cet Historien prétend que la perte des Turcs dans le combat de la ligne droite, auroit été encore beaucoup plus grande qu'elle ne fut, si ce Général s'étoit tenu à son poste, pour agir à propos selon le besoin. Dès le commencement de l'affaire il prit le large, dit Sagredo, & il fut toujours détaché du corps de la Flotte. Conduite irréguliére qu'il voulut excuser sur des raisons de guerre, pour n'être point embarassé au centre, & dans le risque de ne pouvoir échaper à la multitude des ennemis. Ce prétexte ne fut pas reçu, selon l'Ecrivain Espagnol, qui nous apprend que l'opinion générale fut que Doria n'eut d'autre dessein que de ne pas trop s'embarquer dans l'action, pour conserver ses galéres, qu'il entretenoit au service & à la solde du Roi d'Espagne. On eut encore plus lieu de se convaincre que ce Capitaine ne vouloit pas entrer dans la mêlée, avant que d'avoir vu comment tourneroit le succès de la bataille, par sa manœuvre de ne venir au secours des Chrétiens, qu'après s'être assuré que la victoire se déclaroit en leur faveur. A tout ce récit Sagredo ajoute que, s'il avoit fait sa jonction dans les premiers instans du choc, il est certain que la perte entiére de cette escadre des ennemis étoit inévitable, & qu'Uluzzali n'auroit jamais pu se sauver pour porter cette nouvelle à Constantinople. Colonne, bien éclairci sur les intentions de Doria, ne manqua pas d'insérer ce détail dans la relation qu'il fit au Souverain-Pontife, qui par un mouvement d'indigna-

1571.

Reproches faits à Doria.

1571. dignation s'écria, Dieu veuille pardonner à Doria, s'il le mérite.

Richesse du butin.

L'Auteur ci-dessus nommé dit qu'il y eut cent soixante & une galéres prises, (Campana n'en compte que cent dix sept) douze galiottes, outre trente galéres engravées & fracassées. On gagna cent dix sept piéces de gros canon, deux cens cinquante six d'un moindre calibre, & dix huit pierriers. Le butin fut si considérable, qu'on fut quinze jours entiers à en faire la distribution. Sagredo écrit que Doria tâcha de persuader à Don Juan, qu'en qualité de Généralissime de la ligue, il devoit prendre pour lui-même & pour les siens la plus grande portion, comme il fut fait dans la suite. Mais le partage se fit dans le port de Calegiero conformément aux articles du traité de la ligue, c'est-à-dire à proportion de la dépense que chaque Prince confédéré étoit tenu de faire. Ainsi l'on fit six parts, dont trois revinrent au Roi d'Espagne, deux à la République de Venise, & une au Pape. On trouva dans la galére d'Ali vingt deux mille soudans, & quarante mille dans celle de Caracoza. On assure que Colonne écrivit au Pape, qu'on devoit regarder comme un miracle, qu'après la bataille contre les Turcs, il ne s'en fût pas livré une autre entre les Chrétiens pour la distribution des dépouilles.

Délivrance des esclaves Chrétiens.

Il ne m'a pas été possible de savoir précisément le nombre des esclaves, qui recouvrérent leur liberté; j'ai trouvé trop de contradiction là-dessus dans les Auteurs, principalement dans les deux que je viens de citer. Voici ce que Campana rapporte. „ On ne doit pas, dit-

„ il,

„ *il*, regarder comme la plus méprisable 1571.
„ partie du butin d'avoir délivré plus de
„ douze mille esclaves Chrétiens, qui se
„ trouvérent sur la Flotte des ennemis. On
„ raconte un fait digne de remarque. Au
„ commencement du combat, les Turcs,
„ pour s'assurer de leurs esclaves & les met-
„ tre hors d'état de rien entreprendre pen-
„ dant qu'on seroit aux mains, redoublérent
„ leurs chaînes & leurs cadenas, de manière
„ qu'ils crurent n'avoir rien à craindre de
„ leur part. Cependant, lorsque ces malheu-
„ reux s'apperçurent que la victoire pen-
„ choit du côté des Chrétiens, ils s'enhardi-
„ rent à rompre leurs fers, méprisant le pé-
„ ril auquel ils s'exposoient, la plupart en
„ vinrent à bout, & causérent tant de ter-
„ reur aux infidéles, que cet événement ne
„ fut pas une des moindres causes de la fin
„ du combat ". Sagredo au contraire écrit qu'on ne remit en liberté que trois mille quatre cens quatre vingt six esclaves Chrétiens, qui, ajoute-t-il, après une longue & dure servitude, virent enfin reluire le jour heureux qui brisa leurs chaînes & mit fin à leurs miséres.

Véritablement on peut assurer que tout le monde fit des merveilles dans cette mémorable journée, les Vénitiens sur tout, comme plus expérimentez dans les manoeuvres de la marine, & plus hardis par la pratique habituelle de ce métier, se distinguérent par des prodiges de valeur, & ce n'est pas exagérer que de dire qu'on dut à leurs hauts faits la plus grande partie de la victoire. Cette nouvelle répandit une allégresse incon- *Consternation parmi les Turcs.*

1571. cevable dans toute la Chrétienté, & la consternation dans l'Empire Ottoman. Il n'est pas possible de décrire les mouvemens qu'elle causa à Constantinople, on y voyoit le peuple effaré courir dans les rues sans savoir où il vouloit porter ses pas. En vain le Mufti se transporta par tout pour remettre les esprits, ses remontrances n'étoient pas écoutées, les plaintes, les sanglots, les cris redoubloient, on entendoit l'un pleurer d'une maniére touchante son parent, l'autre se desespéroit de la perte d'un ami. Il fallut même arrêter le cours de ces agitations par des voyes de rigueur, Méhémet Grand-Visir fit punir sévérement les plus animez à étourdir des regrets qu'ils donnoient à leurs proches, & qui par leurs lamentations immodérées imprimoient les allarmes les plus accablantes. Le gouvernement en un mot n'oublia rien, pour ensevelir dans le silence les tristes impressions, que laissoient ces marques outrées de desespoir. Le Sultan Selim, qui étoit alors à Andrinople, revint en poste dans sa capitale, pénétré des plus violens transports de douleur & de rage, dont toute sa Cour ressentit les effets, il y parut d'une humeur insupportable, même dans le Divan, qu'il tint assemblé deux nuits consécutives. Dans la crainte que les vainqueurs ne prissent le parti de passer le détroit, il ordonna d'élever un Fort aux Dardanelles, & trente mille hommes, qui furent commandez à cet effet, travaillérent avec une diligence si merveilleuse, que l'ouvrage fut achevé en vingt cinq jours.

Mouvemens des

La crainte du Grand-Seigneur ne se trouvoit que trop fondée, le chemin de Constant

ſtantinople étoit ouvert aux vainqueurs, & 1571.
même, dans ce premier feu qui veut tout conquérir après une grande victoire, il parut que les Généraux confédérez alloient exécuter cette glorieuſe entrepriſe. En effet ce ne fut d'abord qu'un concert unanime à ſoutenir les faveurs d'une fortune auſſi brillante, & à pouſſer au plus haut période les ſuites d'un avantage auſſi conſidérable. Dans cette vue, on convint de renforcer cent cinquante des meilleures galéres, d'en laiſſer trente à la garde des batimens ennemis, & cent vingt pour courir la Morée, afin d'y réveiller l'ancienne vigueur des peuples, & leur faire prendre la généreuſe réſolution de ſe ſouſtraire au joug de leurs conquérans. Ces nobles projets ſe diſſipérent en fumée dès leur naiſſance, au moment de l'exécution, les incertitudes, la crainte des revers, & d'autres prétextes imaginez par l'amour du repos, firent échouer les meſures déja concertées, & évanouir les fruits qu'il étoit facile de retirer de la défaite & de l'abattement des Turcs. Peu de tems après la Flotte de Veniſe reſta ſeule dans le port de Corfou, Don Juan reprit la route de Meſſine, & Colonne fit voile pour Naples, d'où il retourna à Rome, & fit dans cette capitale une entrée à l'imitation des triomphes de l'ancienne République.

confédérez après la victoire.

Immédiatement après le gain de la bataille, on dépêcha des couriers en Italie & en Eſpagne, pour en porter la nouvelle à ces deux Cours. Don Juan chargea le Comte de Pliego de porter de ſa part au Souverain Pontife l'étendard enlevé à Ali Généraliſſime

Ambaſſadeurs expédiez pour porter la nouvelle de cette victoire.

 des

1571. des Turcs, & de son côté Marc-Antoine Colonne envoya au St. Pére le Chevalier Ramagasso & Prosper Colonne. Lopez de Figueroa eut ordre d'aller à Madrid, mais il trouva Sa Majesté Catholique déja instruite par des avis, que le Sénat de Venise avoit sur le champ expédiez à son Ambassadeur Léonard Donato, qui le 1. de Novembre annonça à Philippe cet heureux événement, dans le tems que ce Monarque étoit à l'Eglise à entendre Vêpres.

Grande modération de Philippe.

On raconte des traits de la grande modération que Philippe fit paroitre dans cette rencontre. Dans le récit que l'Ambasseur de Venise lui faisoit de cette importante journée, ce Ministre affectoit d'en rapporter tout le succès à la valeur de Don Juan. „ Monsieur l'Ambassadeur, *répondit le Roi*, „ ce n'est pas à Don Juan, mais à Dieu, „ qui dirige selon son bon-plaisir le succès „ des armes Chrétiennes contre les Infidéles, „ qu'il faut donner l'honneur & la gloire „ d'un aussi mémorable événement". Il ne laissa pourtant pas de gratifier le porteur de cette heureuse nouvelle d'un bijou de très grand prix, & de lui faire des honneurs inusitez dans cette Cour. Notre Monarque donna encore une preuve bien signalée de sa modestie, lorsque le Nonce du Pape vint le féliciter de la victoire remportée par son secours. (C'est un devoir que tous les autres Ambassadeurs remplirent) „ Monsieur „ le Nonce, *repliqua-t-il*, Don Juan a „ beaucoup risqué, il est sorti victorieux, „ mais il auroit pu perdre la bataille". C'est de cette maniére qu'il reçut tous les complimens

mens qu'on lui fit à ce sujet, sans jamais laisser éclater ni sur son visage ni dans ses paroles aucun signe de ces transports de joye, auxquels d'ordinaire tous les hommes s'abandonnent, même à l'excès, quand la fortune les comble de ses faveurs. Le Pape ne fut pas si retenu, il donna l'essor aux mouvemens de son cœur, & se répandit en éloges excessifs sur le courage héroïque de Don Juan, lorsqu'après avoir entendu le détail du combat, toujours rempli de l'idée du Prince qui commandoit en chef, il s'écria avec un épanchement de la plus tendre affection par ces paroles de l'Evangéliste, *il y eut un homme envoyé de Dieu, & cet homme se nommoit Jean.* 1571.

Naissance d'un Prince d'Espagne.

Si le Roi Catholique gardoit tant de flegme en son particulier, ses Sujets donnoient des témoignages publics d'une joye extraordinaire. Coup sur coup un événement non moins heureux pour le repos de la Monarchie augmenta l'allegresse, ce fut la naissance d'un Prince, que la Reine mit au monde le 4. de Décembre, & qui le 15. du même mois reçut le batême avec une pompe digne d'un aussi puissant Monarque.

Mouvemens à Venise en mémoire de la bataille.

Mais il n'y eut point de lieu où les peuples signalérent avec plus d'éclat la part qu'ils prenoient à la défaite de l'ennemi de la Chrétienté, qu'à Venise, où, pour rendre la joye plus générale, on donna la liberté à tous les prisonniers, de quelques crimes qu'ils pussent être coupables, sans excepter les plus énormes. On assura sur les fonds publics des pensions aux parens de ceux qui

1571. avoient perdu la vie dans cette célébre journée, avec promesse de plus grandes récompenses. L'Etat fit toucher à l'Amiral Venier une somme très considérable, pour la distribuer aux soldats qui avoient fait leur devoir: Giustiniani qui avoit apporté la nouvelle fut créé Chevalier. Il fut ordonné que dans tous les domaines de la République on célébreroit à perpétuité la fête de Ste Justine, en mémoire du jour de cette fameuse bataille. Il y eut une promotion de Nobles à la dignité de Conseillers au Grand Conseil, quoiqu'ils n'eussent pas l'âge prescrit par les Loix. Enfin pour transmettre à la postérité, par des preuves extérieures & durables, le souvenir de cette victoire importante, l'Etat fit battre des médailles, où d'un côté se voyoit l'effigie de la Sainte, entourée de cette légende, SAINTE VIERGE JUSTINE, VOTRE NOM NOUS SERA TOUJOURS PRESENT. Sur le revers étoit une jeune fille, qui représentoit la République, assise sur un Lion, avec ces mots à l'entour, POUR LA FOI PERMANENTE A JAMAIS. Le Doge, suivant la coutume qui se pratique tous les ans pour gratifier les membres du Conseil, en fit frapper une autre, chargée au milieu de cette inscription, L'AN DE LA BATAILLE NAVALE GAGNE'E SUR LES TURCS PAR L'ASSISTANCE DE DIEU.

Pendant plus d'un an on ne vit sur les routes de Rome, de Madrid, de Venise, que des Ambassadeurs, envoyez par presque

tous

tous les Princes de la Chrétienté, pour faire leurs complimens de félicitation au Souverain Pontife, au Roi d'Espagne, & à la République. Barbaro, qui, comme je l'ai dit au commencement de ce livre, étoit Ambassadeur de ce dernier Etat à Constantinople, résidoit encore dans cette capitale, lorsque la nouvelle de cette grande victoire y fut répandue. Il voulut voir de quelle maniére il seroit reçu, au moins extérieurement, par les Ministres de la Porte, après la défaite des forces maritimes de l'Empire. Pour cet effet il se présenta à l'audience du Grand-Visir Mehemet, lequel, à ce qu'on assure, dissimulant avec art l'impression qu'avoit faite la ruïne de la Flotte Ottomane, lui dit d'un air de mépris ces paroles remarquables. „ Vous „ êtes venu ici, Monsieur l'Ambassadeur, „ pour savoir par vous-même si la bataille „ de Lépante a abattu notre courage : sachez qu'il y a une différence totale entre la perte que vous avez faite l'année „ derniére & celle que nous venons de faire. Par la conquête d'un Royaume nous „ vous avons coupé le bras droit, qui certainement ne repoussera plus. En détruisant notre Armée navale, vous n'avez „ fait que nous raser la barbe, elle recroitra, & la racine subsistant dans peu de „ tems nous aurons le menton aussi garni „ qu'auparavant. Tant qu'il y aura des forêts dans notre Empire, nous construirons „ des vaisseaux. Tant que la race des „ hommes ne sera pas éteinte, nous en au-

1571.

Réponse remarquable du Grand-Visir.

1571. „ rons plus qu'aucun Etat, & nous ferons „ bientôt en état de remettre en mer une „ puissante Flotte pourvue d'un nombre suffisant de soldats".

Réflexion sur la grande confiance des Turcs.

Ces paroles font assez connoitre les idées avantageuses que les Turcs ont de leur puissance, & le peu de cas qu'ils font des forces des Chrétiens. Cette grande confiance en leurs propres forces ne procéde pas de leur ignorance, c'est à dire qu'on ne doit pas en inférer qu'ils ne connoissent pas les grandes ressources que les Princes Chrétiens ont dans leurs Etats. Ils savent parfaitement que les Souverains de la Chrétienté sont en état de leur opposer des Armées plus nombreuses de plus d'un tiers que les leurs, & que la qualité de ces troupes rend les Chrétiens supérieurs de plus de la moitié, à faire une juste compensation. Ils savent que, pour renverser de fond en comble leur Empire, les seules forces du Corps Germanique, gouvernées avec la conduite requise, & secondées de celles du Roi Très-Chrétien, du Roi Catholique, de la République de Venise, & du Pape, seront toujours plus que suffisantes, & que leur ruïne seroit beaucoup plus promte, si l'Angleterre s'y joignoit. Ils savent très bien que les Chrétiens sont infiniment plus aguerris, qu'ils possédent l'art militaire à un plus haut degré, qu'ils observent une discipline plus réguliére dans la conduite des Armées, qu'ils dirigent dans un meilleur ordre la disposition des batailles, & que dans la chaleur d'un combat ils l'emportent par leur bra-

bravoure. Ils n'ignorent pas que les arse- 1571.
naux de la Chrétienté sont beaucoup plus abondamment fournis, que les peuples y ont une plus grande provision d'armes, que leurs galéres sont beaucoup mieux construites & toujours mieux pourvues. Ils ne peuvent avoir oublié qu'une poignée de Chrétiens dans une bicoque, pour ainsi parler, a tenu tête à toute leur Armée navale. Ils doivent se ressouvenir que la République de Venise seule a tenu en échec toute la puissance Ottomane. Qu'un petit tas de Chevaliers de Malte les a narguez jusques dans Constantinople. Enfin ils sont informez qu'ils ne doivent pas à leur propre valeur l'accroissement de leur Empire, qu'ils ne sont redevables qu'à nos discordes, de tant de victoires, de cette prodigieuse rapidité de conquêtes. Et voilà le vrai & l'unique motif de leur mépris de nos forces, ou pour mieux dire, non de nos forces; mais de la politique, des maximes d'Etat, peut-être de la conscience & de la Religion des Princes Chrétiens. Ils les savent divisez perpétuellement par des intérêts différens, ils sont assurez qu'ils ne pourront jamais former une ligue générale, ou que, supposé que cela arrive, les suites n'en seront jamais à craindre pour eux, persuadez que le nombre des Chefs multipliera toujours parmi leurs ennemis confédérez les sujets de jalousie, de haine, de vues & de prétentions particuliéres, objets propres à les desunir avant qu'ils se voyent en situation de vaincre. Ce que j'avance

 sera

1571. sera prouvé par divers exemples répandus dans cette Histoire.

Fin du Livre XXII. & de la Premiére Partie de la Vie de Philippe II.







